







LETTRES

DE

SAINT AUGUSTIN



Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris a adressé à M. Poujoulat la lettre suivante, à l'occasion de sa traduction des Lettres de Saint Augustin.

Monsieur,

Je n'ai fait que parcourir encore le premier volume de votre traduction des *Lettres de Saint-Augustin*, le temps me manque pour lire quoi que ce soit d'une manière suivie ; mais je veux profiter de tous les instants de liberté pour revenir à cette lecture si attachante, et je ne puis différer plus longtemps de vous remercier, Monsieur, du nouveau service que vous venez de rendre à la grande cause qui nous est si chère, en mettant à la portée de tous cette partie des écrits si nombreux du Docteur incomparable et d'un Saint si justement célèbre.

Ses Lettres sont un résumé complet de ce qu'il y a de meilleur, de plus instructif et de plus pieux dans les œuvres de ce beau génie, et il ne convenait à personne, mieux qu'à vous qui l'avez si bien étudié, de remplacer l'ancienne traduction française de ses Lettres par quelque chose qui, dans le fond et dans la forme, fût une expression plus exacte et plus vraie des pensées et de la doctrine de Saint Augustin. Je ne saurais assez vous féliciter et vous remercier d'avoir accompli cette entreprise à laquelle je souhaite et crois pouvoir prédire un succès tel que peuvent le désirer les admirateurs du grand Évêque qui a tant travaillé pour la gloire de Dieu et l'honneur de la religion.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

† F. N. Cardinal **Morlot**.
Archevêque de Paris.

Paris, 16 avril 1858.

LETTRES

DE

SAINT AUGUSTIN

TRADUITES EN FRANÇAIS

ET PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION,

PAR

M. POUJOULAT.

I

PARIS
LIBRAIRIE LITURGIQUE-CATHOLIQUE,
ATELIER DE RELIURE,
L. LESORT,
RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 3.

1858



AUX RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION.

Mes Sœurs,

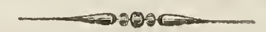
Celle que vous appelez votre mère par les liens spirituels et qui m'est si proche par les liens du sang, est la première personne à qui j'aie confié, il y a déjà quelques années, le dessein de traduire les *Lettres de saint Augustin ;* elle encourageait vivement ce projet, et, lorsque vous l'avez connu, vous l'avez encouragé comme elle. La tâche était vaste et difficile; j'ai craint plusieurs fois de ne pouvoir la remplir jusqu'au bout ; j'aimais à vous répéter que si je parvenais à terminer ce travail, c'est à vous, mes sœurs, que je le dédierais, car, après Dieu, c'est vous qui m'avez le plus soutenu. Cette œuvre, souvent interrompue, toujours reprise avec ardeur, et qui est aussi l'œuvre de vos vœux et de vos prières, la voilà maintenant achevée ; veuillez donc en agréer l'hommage : c'est ma reconnaissance qui vous l'offre. Vous trouverez dans les Lettres du saint évêque d'Hippone toutes les fleurs, tous les parfums de son génie, toutes les inspirations de

cette âme profonde qui, à son passage ici-bas, s'éleva avec de si fortes ailes vers la beauté éternelle.

Bossuet, dédiant ses *Méditations sur l'Evangile* aux religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de Meaux, leur disait, pour toute louange, qu'elles étaient « d'humbles et véritables filles de saint » François de Sales ; » à l'exemple de ce grand homme, l'unique louange que je puisse me permettre avec vous, mes sœurs, c'est de dire que vous êtes d'humbles et véritables filles de Saint Augustin.

POUJOULAT.

Écouen, 8 décembre 1857.



INTRODUCTION.

Le nom de saint Augustin qui, pendant assez longtemps, avait été comme absent des lettres françaises, a reparu au milieu de nous : ce retour vers l'étude d'un beau génie est d'un heureux présage. Lorsque nous écrivions l'*Histoire de saint Augustin*, ses ouvrages proprement dits passaient successivement sous nos yeux, mais ses lettres ne nous quittaient pas ; nous y trouvions tout ce qui instruit, tout ce qui élève, tout ce qui plaît, et dès lors nous formâmes le dessein de les faire passer dans notre langue, si Dieu nous accordait du temps et du loisir. Il existe une seule traduction de ces Lettres, publiée il y a près de deux cents ans ; une tâche pareille est si rude et si grande, elle exige des efforts si persévérants, une si forte application que nous n'oserions pas relever en détails les défauts de l'œuvre de notre devancier où la paraphrase se substitue au sens de l'original et

où plus d'une fois le sens lui-même n'est pas exactement reproduit; c'est surtout en sortant d'un pareil travail qu'on en connait la difficulté et qu'on est bien moins disposé à juger sévèrement qu'à rendre justice; cependant, il faut bien le dire, s'il y avait eu une bonne traduction des Lettres de saint Augustin, nous n'aurions pas entrepris la nôtre : on ne se dévoue à un labeur comme celui-là que si on est vivement soutenu par la pensée que l'œuvre est à faire. La tâche de traducteur était pour nous une nouveauté. Nous ne pouvions pas donner une plus grande marque de notre goût pour saint Augustin; nous avons aimé à mettre notre plume au service de sa gloire : c'était la laisser au service de la vérité.

On nous a demandé quel système nous avons suivi; nous avons répondu : aucun. Nous exprimions le sens à mesure qu'il s'offrait à nous, et comme le style de saint Augustin a une physionomie qui fait partie de son génie, nous en avons reproduit tous les détails autant que nous l'avons pu. Ce n'était point d'après un plan conçu d'avance; nous étions tout simplement conduit par le désir de représenter la pensée, le tour, les couleurs de l'évêque d'Hippone. Nous avons toujours traduit en allant droit à l'expression de l'original, sans toutefois oublier que nous écrivions en français. Nous l'avouons, autant nous sommes peu sympathique à la paraphrase à travers laquelle s'évapore tout le parfum du texte, autant

nous éprouvons de l'éloignement pour ces procédés de traduction qui, sous prétexte d'exactitude, aboutissent à la barbarie du langage. Il est, en ce genre, d'illustres exemples qui ne nous ont point séduit ; le calque en littérature n'a jamais été de notre goût. Dans notre traduction des *Lettres de saint Augustin*, nous nous sommes donc attaché à garder les formes françaises, tout en visant à l'entière reproduction de l'original. Il va sans dire que nous avons suivi l'édition des Bénédictins, ces colosses d'érudition qui, à eux seuls, suffiraient pour protéger devant les hommes la mémoire des ordres monastiques.

Saint Augustin a des obscurités qui tiennent à la subtilité de son esprit ; il en a d'autres qui tiennent à l'altération du texte. De tous les Pères, c'est celui dont la parole écrite aurait le plus besoin d'une savante épuration. Quand on a l'habitude de sa langue et de ses idées, on le comprend toujours ; mais parfois il arrive qu'on se trouve en présence de mots que les copistes, faute de bien déchiffrer, ont substitués aux mots véritables. Nous ne nous sommes point arrêté à comparer les différentes leçons d'un passage ni à discuter telles ou telles expressions ; ces appréciations et ces examens n'auraient point été peut-être d'un grand attrait pour le public auquel nous nous adressons ; nous avons mieux aimé passer outre, nous bornant à reproduire avec le plus de fidélité possible les endroits altérés.

Cette corruption du texte qu'on rencontre de

temps à autre pourrait, selon nous, s'expliquer par l'empressement des contemporains autour de chaque œuvre qui partait de la main de l'évêque d'Hippone. Ce n'étaient pas seulement les catholiques, c'étaient aussi les hérétiques et même les païens qui recherchaient les écrits du saint docteur ; on en demandait des copies de toutes parts ; comme l'impatience était grande et universelle, on copiait très-vite, et la précipitation multipliait les exemplaires fautifs. Saint Augustin se plaignait que des copies défectueuses de ses ouvrages circulassent dans le monde : comment y remédier ? L'original ou des copies exactes de toutes les productions du grand évêque se trouvaient à Hippone ; mais l'imprimerie n'était pas là pour qu'une bonne édition de ses œuvres, faite sous ses yeux, sauvegardât la parfaite pureté du texte. Si nous indiquons, en passant, ces altérations légères qu'une patiente habileté pourrait faire disparaître, c'est que nous ne voudrions pas que, dans les œuvres de saint Augustin, il se rencontrât une syllabe différente de ce qui est sorti de cette bouche immortelle ; rien n'a souffert, grâce à Dieu, quant au fond ; ni les vieux copistes ni le temps n'ont porté atteinte à la pensée du grand évêque ; elle avait pour gardienne et pour défense impérissable la vénération de l'Eglise à travers les siècles. Le texte des lettres de saint Augustin laisse surtout à désirer, parce que, de tous les ouvrages de ce grand homme, ce sont ses lettres que la curiosité des contemporains

a le plus recherchées et le plus souvent reproduites. Les contemporains avaient raison dans leur préférence, car l'évêque d'Hippone a le secret de ramasser ses forces dans un espace peu étendu. Si, dans le vaste naufrage des temps, par un malheur que la Providence n'a pas permis, les ouvrages proprement dits de saint Augustin eussent péri et qu'il ne fût resté que ses lettres, nous aurions encore toute sa doctrine, tout son génie : les *Lettres de saint Augustin* c'est tout saint Augustin.

Au milieu du travail destructeur de l'hérésie et de la tristesse des mauvais jours, en présence de l'invasion croissante des Barbares et de la nuit qui menaçait le monde, les *Lettres de saint Augustin* s'en allaient dans toutes les parties de l'Afrique romaine, dans tout l'Orient, en Espagne, dans les Gaules, en Italie, à Rome; c'étaient presque toujours des réponses à des questions posées, questions qui intéressaient fortement les hommes de ce temps ; les Lettres donnaient des armes aux fidèles, soit contre leurs ennemis séparés de l'Église, soit contre les railleries du paganisme expirant ; elles établissaient la vérité sur des points de doctrine ou sur l'interprétation des livres saints ; elles répondaient aux doutes de ceux qui voulaient sincèrement s'instruire du christianisme, éclairaient les intelligences plus occupées de l'impuissante *sagesse* du passé que de la féconde et magnifique *folie* de l'Évangile, avertissaient et stimulaient les traînards de l'ancien monde et ou-

vraient leurs yeux sur les prodiges du monde nouveau. Elles relevaient des âmes abattues, consolaient des douleurs et faisaient resplendir la lumière éternelle par dessus les ténèbres de la terre.

Combien de fois saint Augustin nous répète-t-il qu'il est accablé d'affaires! Il implore quelques heures de loisir pour travailler; durant les courtes heures de liberté que lui laisse le soin spirituel et temporel de son diocèse, il poursuit ses œuvres commencées, et c'est alors qu'on frappe à sa porte avec des lettres qui sollicitent instamment des réponses; souvent le porteur est pressé; le navire qui l'a amené à Hippone doit rester peu de temps; parfois on ne se présente chez le saint évêque que la veille même du départ ou quand le navire n'attend qu'un vent favorable pour mettre à la voile; en achevant une grande lettre adressée à saint Paulin de Nole, il lui demande grâce pour le style, parceque, quand il a commencé sa lettre, celui qui devait la porter était déjà embarqué. Saint Augustin s'afflige de ces nécessités qu'on lui impose, mais il voit du bien à faire, quitte tout pour dicter et prend sur le repos de ses nuits. On devine assurément que rien de régulier n'était établi pour la correspondance de l'évêque d'Hippone; il profitait des occasions; il remettait ses lettres à des moines, des diacres, des prêtres ou même à des évêques qui partaient. Les occasions pour l'Orient étaient rares

et peu sûres ; il fallait de longs mois et des années pour qu'une lettre de saint Augustin parvînt à saint Jérôme et pour qu'une réponse, partie de Bethléem, arrivât à Hippone. « Telle est la dis- » tance qui nous sépare, » disait au solitaire de Bethléem l'évêque d'Hippone, « que je me rappelle » vous avoir écrit, étant jeune, sur le passage de » l'épître de l'apôtre aux Galates, et voilà que, » déjà vieux, je n'ai encore reçu aucune réponse. » Aujourd'hui nous franchissons en peu de temps l'espace entre la rade de Bône et un port quelconque de la Palestine ; si les communications entre l'Afrique et la Judée avaient été moins difficiles au quatrième et au cinquième siècles, il est bien certain que des nuages ne se seraient point élevés entre saint Augustin et saint Jérôme, car ces nuages furent d'abord formés par des malentendus qui tinrent à des lettres non parvenues à leur adresse.

Les *Lettres de saint Augustin* intéressent et frappent à la première lecture, mais il importe de les relire pour ne rien laisser échapper de ce qu'elles contiennent. Elles sont comme toutes les choses véritablement grandes et dont on ne juge pas pleinement à la premiére vue. « Je conserve vos » lettres comme mes yeux, » disait au fils de Monique son ami Nébride, « elles sont grandes, non » par l'étendue, mais par les choses, et renfer- » ment de grandes preuves de ce qu'il y a de » plus grand ; elles parlent à mon oreille comme

» le *Christ*, comme Platon, comme Plotin. » Le principal caractère du style de saint Augustin est une vivacité lumineuse qui pénètre et qui attache ; lorsqu'il s'adresse à un contradicteur, il pourrait être toujours court, s'il le voulait, sans rien perdre de sa force ; mais il insiste pour mieux faire comprendre et mieux faire entrer la vérité dans l'entendement de celui qui l'écoute ; ce n'est point pour le compte de sa propre gloire, c'est pour l'honneur de la vérité qu'il parle. Il garde la même habitude avec ceux qui, de loin, lui proposent des difficultés à résoudre ; c'est comme une conversation où les mêmes choses reviennent sans fatigue et avec profit pour celui qui cherche le vrai. Saint Augustin est toujours une mère quand il instruit ; il aime et c'est pourquoi il se répète, car la brièveté déplaît à l'amour. Il semble que dans ce saint et grand homme tout soit lumière ; et comme nul n'a mieux su que lui l'épaisseur des ombres de l'esprit humain, il lance, lance des rayons, tant que Dieu lui en donne. Il nous convie à connaître, nous y entraîne, nous y force ; ou plutôt, dans son vigoureux effort, il veut arriver à nous montrer la vérité : il n'ignore pas que, dès que nous l'aurons aperçue, nous serons subjugués par son irrésistible beauté.

On a trop souvent signalé les antithèses et les jeux d'esprit de saint Augustin pour qu'il faille s'y arrêter encore ; nous aimons mieux parler de ce que nous appellerons sa puissance expressive. La

langue des bords du Tibre, instrument jadis riche et superbe sous la main de Virgile et d'Horace, de Cicéron, de Tacite et de Salluste, n'était plus qu'un tronçon rongé par la rouille ; saint Augustin s'en empare et parvient à le faire servir à tous ses desseins. Réduit aux ressources d'une latinité tombée au plus profond de la décadence, il prend ce qu'il trouve, le pétrit, l'anime et l'élève à la hauteur de ses pensées. La langue latine était alors, qu'on nous passe la comparaison, une sorte de vallée d'Ézéchiel avec des ossements arides et la corruption des tombeaux ; et voilà que, sous le souffle d'Augustin, ces os se rapprochent, et les nerfs et les chairs les recouvrent, et l'esprit est en eux, et ils sont vivants, et une armée innombrable se lève sur ses pieds. L'esprit de vie ayant ainsi pénétré dans cette langue, elle prend comme une jeunesse nouvelle pour balayer les derniers vestiges du paganisme qu'elle avait autrefois célébré, pour exposer ou expliquer des choses d'un ordre jusques là inconnu à la sagesse des nations. L'évêque d'Hippone, qui se défend mal contre le mauvais goût de son temps, y échappe presque toujours dans les grands morceaux ; il y échappe par l'élévation : on dirait qu'il monte trop haut pour que le mauvais goût le suive. C'est alors qu'il est éloquent; quoiqu'il ait du nombre et de l'ampleur dans ses périodes, on voit qu'il ne cherche pas la phrase et qu'il ne s'étudie pas à produire de l'effet avec des mots ; il est éloquent parceque son regard

s'allume et que son cœur est embrasé, parce qu'il a la haine du mal et la passion du bien, parcequ'il sent fortement et qu'en lui la conviction déborde, parce qu'il est ardemment épris des régions supérieurs et qu'il voudrait tout y attirer ; enfin il est éloquent parce qu'il est grand ; son éloquence tient à la vérité elle-même : elle en a l'allure, le visage et l'accent. Depuis Platon, nul, autant que saint Augustin, n'a possédé la faculté de raisonner et de déduire, le privilége d'atteindre aux belles conceptions, de s'élever aux abstractions sans jamais s'y perdre, et de saisir ce qui paraît le plus insaisissable avec les bornes de l'entendement humain ; or, la langue latine a suffi à ces qualités de son génie ; il l'a façonnée à une heureuse et pénétrante subtilité qu'elle ne connaissait pas auparavant.

Dans notre *Histoire de saint Augustin*, nous avons considéré, sous ses aspects divers, ce grand esprit, et notre intention n'est pas de recommencer nos appréciations de l'homme, du philolosophe, du théologien, du controversiste ; mais, dans les discussions avec ses adversaires, il est un côté ou plutôt une puissance de ce merveilleux esprit, qu'il nous faut indiquer : c'est l'ironie. Ce mot, quand il s'agit de l'évêque d'Hippone, a besoin d'une explication. Chacun sait que l'ironie faisait le principal caractère de la méthode de Socrate, et qu'il s'en est servi avec une triomphante habileté contre les sophistes de son temps. L'ironie socratique, tant louée dans l'antiquité, n'est pas toujours exempte

d'amertume et de dédain; rien de pareil ne pouvait entrer dans l'âme de notre saint docteur. Son ironie fine et douce est un art de laisser venir son contradicteur comme pour chercher avec lui et s'éclairer de ses lumières; il a l'air de s'ignorer pour avoir plus de prise sur son contradicteur ; ou plutôt il va au combat en voilant ses armes. Il adresse successivement des questions; on lui répond; et, par cette obligation de répondre à des choses nettes et précises, l'adversaire se confond bientôt lui-même : plus rien logiquement ne subsiste de ses opinions. Saint Augustin le place dans l'invincible nécessité de s'enfoncer dans l'absurde ou de condamner ses propres principes. Les hérétiques et aussi les païens redoutaient cette alternative; après les premières expériences faites à leurs dépens, mais au profit de la vérité, il devint impossible de les amener à des conférences avec l'évêque d'Hippone. Il ne resta plus au saint docteur d'autre ressource que de les combattre par ses écrits et principalement par ses lettres qui pouvaient plus aisément et plus promptement se répandre.

Nous avons longuement parlé ailleurs (1) de la lutte persévérante de l'évêque d'Hippone contre le donatisme qui fut un protestantisme africain. Quoique ces questions aient perdu de leur intérêt, il ne faut pas dédaigner les lettres que notre docteur leur a consacrées, car la cause éternelle de la

(1) Histoire de saint Augustin.

vérité catholique s'y trouve engagée; les armes qui ont si victorieusement servi à saint Augustin ont passé aux mains de Bossuet et des autres controversistes de notre Église pour attaquer les doctrines de la prétendue réforme. Le caractère profondément révolutionnaire de l'œuvre de Luther est devenu un lieu commun à force d'évidence; la même inspiration nous apparaît au fond du parti de Donat. Ce parti ne rencontra ni princes ni rois sur lesquels il pût s'appuyer; il n'avait pas à offrir à leur cupidité de riches dépouilles; ne trouvant rien à faire dans les régions d'en haut, il se concentra dans les régions d'en bas. Ce n'était point assez d'amonceler les souillures dans le sanctuaire, comme devaient le faire plus tard les réformateurs du seizième siècle; ce n'était point assez de jouer avec ce qu'il y a de plus saint dans les institutions chrétiennes; le donatisme, se séparant du raisonnement, de la foi et du respect, descendit au point d'avoir pour expression populaire le soulèvement, le pillage et le meurtre. Il organisa la terreur autour des catholiques, la révolte au milieu des paysans et jusque dans l'intérieur des foyers. L'Afrique chrétienne eut ses bagaudes et ses colonnes infernales : les bandes des circoncellions furent comme les prétoriens du schisme. Et comme le fanatisme est au bout de toutes les erreurs religieuses, on vit, parmi les circoncellions, des forcenés se tuer eux-mêmes lorsqu'ils ne rencontraient personne à tuer; ils se jetaient dans de

grands feux ou dans des eaux profondes, ou bien se perçaient le cœur, ou bien encore se lançaient dans des précipices. Ces fous furieux qui s'énivraient de leur délire savaient qu'en se donnant ainsi la mort ils affligeraient la piété des catholiques, et cette pensée était leur jouissance dans le trépas. Du reste, ces démences atroces n'étaient pas nés de la colère des hérétiques contre les édits impériaux; elles faisaient partie d'anciennes habitudes, car les donatistes se montrent dans l'histoire comme la personnification la plus sombre des violences du génie africain. Saint Augustin nous apprend qu'à l'époque où le culte polythéiste subsistait encore, ils allaient en grandes troupes au milieu des fêtes païennes, non point pour renverser les idoles, mais pour se faire tuer par leurs adorateurs; les plus vigoureux d'entre les jeunes idolâtres avaient promis à leurs dieux de tomber sur ces gens-là, et c'est un vœu dont ils ne manquaient pas de s'acquitter. Parfois des donatistes se jetaient sur des voyageurs armés, les menaçant de les tuer si ces voyageurs ne les tuaient pas; ou bien encore, voyant passer des juges, ils leur demandaient brutalement de les livrer aux bourreaux. Il y a dans l'exaltation du fanatisme une horrible ivresse qui se fait un jeu de la mort : telle ne fut jamais l'attitude des martyrs de la vérité. Quand vinrent les mauvais jours de l'invasion, les donatistes ne craignirent pas de devenir les auxiliaires de Genséric, comme plus tard les protestants de France eurent

le malheur de tendre la main aux ennemis de leur patrie. Enfin, à l'époque de la conquête arabe, les donatistes couronnèrent par l'apostasie la longue histoire de leurs égarements et de leurs méfaits ; ils se firent musulmans et ne tardèrent pas à se fondre avec le peuple dominateur : nos soldats, pour établir, consolider ou étendre notre empire en Algérie, ont eu à combattre leurs descendants mêlés dans les rangs des vieux conquérants de l'Afrique.

Et puisque nous venons de parler ici de nos soldats, il nous faut dire avec quel charme patriotique nous avons rencontré dans les lettres du saint évêque d'Hippone des noms de lieux, devenus, grâce à Dieu et à notre épée, des noms français. Ces villes des temps chrétiens de l'Afrique sortent peu à peu de la nuit et se relèvent sous notre drapeau. C'est partout la France qui s'offre à nos regards dans ces régions où rien de grand n'avait passé depuis la chute de la domination romaine ; nous y sommes chez nous de Bone à Tlemcen ; le pays d'Hippone est notre pays, et saint Augustin semble être devenu une des gloires de la patrie. La géographie de l'Afrique chrétienne s'éclaire par de continuelles découvertes ; toutes les fois que nous avons pu avec certitude déterminer des positions, nous l'avons fait avec joie : il est à souhaiter que les investigateurs habiles poursuivent vaillamment leur œuvre archéologique.

Les *Lettres de saint Augustin* ne se présentent

pas dans l'ordre des matières, mais dans l'ordre des dates ; les premières ont été écrites de Cassiacum, cette retraite aux environs de Milan où Augustin, nouveau disciple de l'Évangile, passa des jours si doux et si pleins que nous avons racontés (1) ; les dernières précèdent de peu sa mort ; les lettres dont les dates sont restés inconnues ou incertaines se trouvent réunies à la fin ; on n'est donc pas obligé de lire de suite ; on peut se laisser aller à son goût et choisir ; nous disons ceci surtout pour ceux qui ne sont pas encore accoutumés aux questions théologiques, à une sérieuse étude des livres saints, à la profondeur des méditations chrétiennes ; ils peuvent s'élever ainsi à une forte éducation religieuse, car les *Lettres de saint Augustin*, prises dans leur ensemble, sont le plus grand cours de christianisme que nous connaissions. Pour que le lecteur soit d'abord en mesure de se reconnaître et de juger, nous avons placé, en tête de chaque lettre, des lignes qui en indiquent le sujet et en précisent le caractère ; c'est comme si, avant de faire nous-même lecture d'une de ces lettres à quelqu'un qui serait devant nous, nous lui disions : « Voici de quoi il s'agit. Ceci est » intéressant par tel côté ; saint Augustin l'a écrit » à telle occasion ; il s'adresse à tel personnage. » Nous avons voulu que le lecteur, à l'aide de quelques mots préliminaires, fût toujours préparé,

(1) Histoire de saint Augustin, chap. 3, 4 et 5.

jusqu'à un certain point, à ce qui allait passer sous ses yeux.

Mais dès ce moment il importe de donner un avant-goût des joies que nous promettons. Tous ces trésors de cœur, de génie et de piété sont présents à notre pensée ; nous en détacherons des parcelles à mesure que le souvenir nous les retracera, et ce sera une façon de prolonger nos adieux à une œuvre qui nous a longtemps occupé.

Les premières lettres vous élèvent tout à coup à des hauteurs sereines ; on délaisse le monde des sens, on fait connaissance avec les choses invisibles : « dégageons-nous, » dit Augustin à son ami Romanien, « dégageons-nous du » souci des choses changeantes pour chercher les » biens solides et certains ; prenons notre vol » plus haut que nos terrestres richesses : c'est » surtout pour échapper à l'abondance de son » miel que l'abeille à des ailes ; il tue celle qui » s'y enfonce. » On verra comment Augustin laisse aller son cœur vers ceux qu'il aime, vers Nébride ou Zénobe : « Quand je regrette un ami » absent, » dit-il, « je veux aussi qu'il me re- » grette. » Il nous signale le péril des louanges ; on se console aisément de n'en pas recevoir, mais il est difficile de ne pas se délecter à celles qu'on nous donne. Le fils de Monique nous répète souvent que ce qui est bon en nous n'est pas de notre fond propre, et que toutes les choses véritablement dignes de louanges sont des dons partis de la main

divine. « Voilà ce que je me redis chaque jour » (c'est lui qui parle), ou plutôt ce que me dit celui » dont les enseignements sont salutaires, soit que » nous les trouvions dans les Saintes Écritures, » soit qu'ils nous viennent des profondeurs même » de notre âme. Et cependant, malgré la vivacité » de ma lutte contre l'ennemi, j'en reçois souvent » des blessures quand je ne puis fermer mon cœur » au plaisir d'une louange qui m'est adressée. »

Parmi les jeunes amis qui l'avaient suivi à Cassiacum, il en est un, Licentius, qu'Augustin ne retrouva point dans la voie du vrai ; il s'affligeait de ses pas vagabonds sur les chemins du monde, de son attachement aux plaisirs humains ; Licentius était devenu un souci pour son âme ; l'évêque le recommandait à Dieu et à ceux qu'il croyait être le plus près de Dieu par la pureté de leur vie. Le jeune homme lui écrivit un jour en vers qu'il soigna le mieux qu'il pût. Il se souvenait des jours de Cassiacum et semblait regretter le temps où il écoutait le maître. « Si votre vers péchait par le » désordre, ou manquait aux règles, ou offensait » les oreilles par des mesures inégales, » lui répondait Augustin, « vous en auriez honte assuré- » ment, et vous ne vous donneriez aucun repos » avant de l'avoir corrigé, avant d'avoir rendu au » vers sa mesure, n'épargnant ni étude ni travail » pour bien faire selon les règles de l'art. Et quand » l'ordre manque à votre vie, quand vous mécon- » naissez les lois de votre Dieu et que vous n'êtes

» plus d'accord ni avec les vœux honnêtes de vos » amis, ni avec vos propres lumières, vous croyez » que cela n'en vaut pas la peine ! vous vous esti- » mez moins que le son de vos paroles ; il vous » paraît que c'est une chose plus légère d'offenser » les oreilles de Dieu par des mœurs déréglées que » d'armer contre vous l'autorité des grammairiens » pour des syllabes mal arrangées !... Qu'ai-je » besoin de votre langue d'or si vous avez un » cœur de fer ? Ce ne sont pas des chants, mais des » gémissements que m'inspirent ces vers où je » vois quelle âme, quel génie il ne m'est pas permis » de gagner pour en faire le sacrifice à notre » Dieu... Allez en Campanie, apprenez de Paulin, » cet illustre et saint serviteur de Dieu, de quel » faste du siècle il a dépouillé sa tête pour la sou- » mettre au joug du Christ ; il est maintenant dans » la paix et met sa joie à se laisser conduire par » son divin guide... Pourquoi prêtez-vous l'o- » reille aux accents des voluptés qui sont mor- » telles, et la détournez-vous de mes discours ? » Elles mentent, elles meurent et attirent vers la » mort. » Augustin presse et conjure son jeune ami ; il termine sa lettre par ces mots touchants : « puissiez-vous sentir avec quel cœur malheureux » et digne de pitié je vous écris ceci ! et si vous » n'êtes plus rien à vos propres yeux, ayez au » moins compassion de moi-même. »

On a vu tout à l'heure le nom de saint Paulin de Nole ; on trouvera plus d'une lettre à l'adresse de

ce pieux et charmant esprit ; chaque fois que saint Augustin lui écrit, il laisse voir les sympathies profondes qui l'unissent à lui. Il ne connaissait pas la personne de Paulin, et son âme s'en attristait : « Je dis à mon âme de supporter que vous soyez » encore inconnu à mes yeux, et c'est à peine si » elle m'obéit, ou plutôt elle ne m'obéit pas... Je » souffre de ne pas vous voir et ma douleur elle- » même me console : je n'aimerais pas le cou- » rage qui ferait supporter aisément l'absence » d'hommes comme vous. » Les lettres de Paulin faisaient la joie de la communauté d'Hippone : « vous y réveillez le Christ, » lui disait Augustin, « pour qu'il daigne calmer les flots et les vents » pendant que vous cherchez le repos. »

La correspondance entre saint Augustin et saint Jérôme, si célèbre dans l'histoire de l'Église, retracera toutes les phases et tous les détails de la dispute des deux grands docteurs ; voici quelles furent les premières lignes de la première lettre du docteur africain au solitaire de Judée ; elles ont quelque chose d'infiniment doux et tendre qui ne pouvait faire présager aucun orage : « jamais visage ne » s'est mieux retracé aux yeux d'un ami que je ne » vois le paisible, le doux et noble travail de vos » études dans le Seigneur. Au milieu de mon vif » désir de vous connaître tout entier, il ne me » manque pourtant que la moindre partie de vous- » même : la présence de votre corps. Et même, » après que notre frère Alype, alors déjà digne de

» l'épiscopat et aujourd'hui très-saint évêque, vit » votre personne, ce qu'il m'en dit, à son retour, » m'en imprima l'image dans l'esprit. Pendant » qu'il vous voyait, je vous voyais aussi, mais avec » ses yeux. Quiconque nous connaît l'un et l'autre, » trouve que nous ne sommes deux que de corps, » tant il y a entre lui et moi un même esprit, » une union et une amitié parfaites. » Ces lignes d'Augustin sur son cher Alype resteront comme l'expression immortelle de ce qu'il y a de meilleur dans les sentiments humains.

Des festins, où ne présidait pas la tempérance, se mêlaient en Afrique à la célébration solennelle des fêtes en l'honneur des saints ; cette coutume, que l'ancienneté rendait si difficile à détruire, était une douleur pour Augustin, alors simple prêtre à Hippone ; dans une journée mémorable, il arracha par son éloquence les catholiques d'Hippone à ces habitudes grossières ; il en fit à Alype le récit très-curieux et très-attachant : « Je n'excitais point leurs » larmes par les miennes, » lui dit-il, « mais je » l'avoue, tandis que je leur disais ces choses, les » ayant vus pleurer, je ne pus retenir mes pleurs. » Et comme nous pleurions ensemble, j'espérai » pleinement qu'ils s'amenderaient, et je mis fin à » mon discours. »

Tout ce que nous savons de l'évêque d'Hippone nous donne l'idée d'une vie aussi laborieuse, aussi occupée qu'une vie humaine puisse l'être ; les affaires d'autrui et les travaux se disputaient les

moindres moments de cette existence toujours fragile ; il allait sans prendre haleine, et ses jours sur la terre furent véritablement sans repos ; il souhaitait le repos et ne le trouvait point ; il se plaisait à arrêter sa pensée sur ceux dont les jours étaient plus paisibles que les siens. Dans une lettre aux religieux du monastère de l'île de Capraïa, le grand évêque leur disait qu'en songeant à leur repos il se sentait reposé lui-même malgré le poids et la diversité de ses peines ; il se plaignait que ses prières se trouvassent comme frappées et affaiblies par les ombres et le bruit des occupations séculières. En parlant aux cénobites de Capraïa d'un serviteur de Dieu, nommé Eustase, qui avait apporté de leurs nouvelles à Hippone et qui était mort, saint Augustin disait : « Eustase vient de nous précéder » dans l'éternel repos où l'on n'entend point les » flots du temps pareils à ceux dont votre île est » battue. » Dans une lettre à Anastase, l'évêque, attristé sous le poids de son fardeau, lui demande si le Seigneur lui accorde quelque repos, autan qu'on peut en avoir sur cette terre : « Lorsqu'au » milieu de nos soucis, » ajoute-t-il, « il nous » arrive de savoir quelques-uns de nos freres avec » un peu de repos, nous en éprouvons comme un » grand soulagement, et il nous semble vivre avec » eux plus doucement et plus paisiblement. Tou » tefois les peines croissantes de cette fragile vie » redoublent en nous le désir du repos éternel. » Que de fois encore le saint docteur a parlé avec

amour de ce repos qui se dérobait à ses vœux!

La persistance du polythéisme, au milieu même de l'Afrique chrétienne, était, pour l'évêque d'Hippone, un étonnement et une affliction; les relations et les échanges d'idées, entre ces païens et le saint docteur, sont instructifs et attachants; on remarquera les lettres qui composent cette correspondance; on verra surtout quel était le respect des païens pour saint Augustin. Il était doux et pacifique à leur égard, mais ne supportait pas les railleries adressées au christianisme. Du reste, dans sa belle lettre au prêtre Déogratias, intitulé : *Réponse à six questions contre les païens,* il disait que les rieurs devenaient, de jour en jour, plus rares, soit parce qu'ils mouraient, soit parce qu'ils passaient sous les drapeaux du Christ. Le vieux Maxime de Madaure avait tenté de s'égayer aux dépens de certains noms puniques qui étaient des noms de saints. Augustin, après lui avoir dit qu'il n'a pas assez de loisir pour rire avec lui, le fait souvenir de noms fort bizarres portés par des prêtres et par des divinités adorées à Madaure : « Peut-être au fond, ajoute-t-il, trouvez- » vous tous ces dieux plus ridicules que nous ne » les trouvons nous-mêmes, et vous y prenez je » ne sais quel plaisir qui vous aide à passer cette » vie. » Nectarius, parlant au nom des païens de Calame, coupables de violences contre les chrétiens, et de désobéissance aux lois impériales, implore l'intervention généreuse de l'évêque d'Hip-

pone ; c'est l'amour de la patrie, l'attachement à la cité natale qui lui inspire cette démarche ; au déclin de la vie, il voudrait laisser heureuse la ville où il a reçu le jour, et à laquelle il a dévoué ses efforts. La manière dont cet homme du paganisme comprend la mission de l'évêque, mérite qu'on y fasse attention : « Si nous sommes jugés » d'après la rigueur de la loi, dit-il, une peine » sévère nous attend ; mais il est du devoir de l'é- » vêque de ne chercher que le salut des hommes, » de n'intervenir dans leurs affaires que pour » rendre leur situation meilleure, et de deman- » der au Dieu tout-puissant le pardon de leurs » fautes. » Saint Augustin convie le vieillard de Calame à devenir le citoyen de la patrie d'en haut, à appartenir à la portion qui est sur la terre comme en voyage ; il lui parle des bonnes mœurs recommandées dans les églises qui sont pour les peuples comme de saintes écoles, et des honteux excès où tomberaient les hommes par l'imitation des dieux. Ici un fait curieux s'offre à notre observation : c'est que le paganisme, en présence de la morale chrétienne, avait fait, du moins en Afrique, bon marché des exemples des dieux ; les prêtres païens, prêchant dans les temples, s'efforçaient d'accréditer une nouvelle manière d'entendre l'histoire des divinités. « Tout ce qu'on a écrit sur la vie et les mœurs des » dieux, me direz-vous (saint Augustin s'adresse » à Nectarius), doit être bien autrement compris » et interprété par les sages. Et naguère, nous

» avons entendu dans les temples, devant les
» peuples rassemblés, ces interprétations salu-
» taires. » L'évêque d'Hippone fait remarquer à Nectarius que ce sont là des précautions incomplètes et inutiles; il lui rappelle que la peinture, la sculpture, les écrits, la comédie et le chant représentent, en bien des lieux, les adultères de Jupiter; il ajoute qu'il eût été important de faire lire, au moins dans son capitole, quelque chose de Jupiter condamnant de pareils désordres.

Nectarius, écrivant une seconde fois à saint Augustin, commençait ainsi : « En lisant cette
» lettre où vous ruinez le culte des idoles et toutes
» les cérémonies des temples, il m'a semblé en-
» tendre un philosophe, non pas celui dont on
» parle et qui, retiré en un coin obscur de l'aca-
» démie, enfoncé dans la profondeur de sa pen-
» sée et la tête entre ses genoux, n'ayant rien à dé-
» fendre qui lui soit propre, attaque les brillantes
» découvertes d'autrui, et cherche à se consoler de
» sa pauvreté d'esprit par des accusations; mais,
» frappé de votre parole, j'ai cru voir devant
» moi Cicéron qui, après avoir sauvé d'innom-
» brables têtes de citoyens, paraissait avec ses lau-
» riers au milieu des écoles de la Grèce étonnée,
» et leur apportait les témoignages victorieux des
» causes gagnées au forum; hors d'haleine, il re-
» tournait cette trompette d'éloquence que sa juste
» indignation avait fait retentir contre les grands
» coupables et les parricides de la république, et

» raccourcissait les vastes plis de sa toge pour n'en » faire qu'un manteau grec. » Après ce début où l'on trouve plus de pompe que de génie, Nectarius déclare qu'il a écouté volontiers et avec reconnaissance les paroles du saint évêque sur Dieu et la céleste patrie; il croit permis pourtant de s'occuper de la patrie terrestre, et se souvient même d'avoir entendu promettre une place dans le ciel à ceux qui auront rendu des services à leurs concitoyens; il désire que les coupables de Calame ne soient frappés ni dans leurs biens, ni dans leur vie, et, citant l'opinion de certains philosophes sur l'égalité des fautes, il demande un pardon commun. On lira avec un grand charme la réponse de saint Augustin; il y parle de la vie et de la mort, des biens humains et de nos devoirs, des fautes et du pardon, avec toute la supériorité de l'inspiration chrétienne.

En repassant les lettres de saint Augustin et de Longinien, on verra le grand évêque tendant doucement la main à un philosophe encore païen, et le conviant à la recherche de la vérité. On ne lira pas sans un profond intérêt, et même sans émotion, la lettre du saint docteur aux citoyens de Madaure, que les ombres du polythéisme retenaient encore; il les appelle « ses pères, » parce que la cité de Madaure avait été sa nourricière dans les sciences humaines. Il leur trace un tableau rapide et tout à fait éloquent de l'établissement du christianisme sur les débris du monde païen, de la gloire du

nom de Jésus-Christ remplissant toutes les bouches, déjà mêlé à tous les événements de la vie humaine et au gouvernement des États ; il expose le dogme du Dieu en trois personnes, et montre qu'il ne fallait rien moins que le grand exemple d'un Dieu humble et pauvre pour nous guérir du mal de l'orgueil et de la cupidité.

Mais la lettre la plus mémorable de saint Augustin à un païen, c'est celle qu'il écrivit à Volusien. Voici à quelle occasion :

Volusien était un personnage de Carthage, instruit, sérieux, et cherchant sincèrement la vérité ; il avait une mère chrétienne ; il comptait parmi ses amis le tribun Marcellin, d'illustre et sainte mémoire, et dont le nom se mêle au souvenir de l'évêque d'Hippone. Volusien aimait à causer de religion avec Marcellin : il l'interrogeait sur le christianisme, et quelquefois même la causerie s'animait au point de devenir une discussion. Les frondeurs et les rieurs ne manquaient pas à Carthage ; certains efforts arrêtaient Volusien sur la pente chrétienne où il commençait à se laisser aller. Saint Augustin, dans une petite lettre, l'avait engagé à lire les divines Écritures et à lui adresser ses doutes. Volusien lui écrivit, non point encore pour lui communiquer le fruit de ses premières lectures, mais pour lui rendre compte d'une conversation.

Il se trouvait avec quelques amis ; chacun prenait la parole selon son esprit et ses études : c'était

cependant la rhétorique qui faisait le principal sujet de l'entretien ; on s'occupait de ce qui donne la beauté aux œuvres de l'esprit; on disait combien les vers sont doux et coulants avec l'harmonieuse variété de leur coupe; puis la conversation tourna vers la philosophie. Volusien et ses amis cherchaient ce qu'avaient produit l'enseignement du lycée, les doutes si prolongés et si divers de l'académie; ils se demandaient ce que c'étaient que les leçons du Portique, la science des physiciens, la volupté des épicuriens ; ils remarquaient que tous ces philosophes, au milieu de leurs disputes infinies et passionnées, n'avaient jamais été plus loin de la vérité que quand ils s'étaient flattés de la connaître. « Nous étions à ces souvenirs de philo-
» sophie dans notre conversation, poursuit Volu-
» sien, lorsque l'un de nos amis prenant la pa-
» role : « *Qui donc parmi nous*, dit-il, *serait as-*
» *sez instruit dans le christianisme pour pouvoir*
» *éclaircir mes difficultés et affermir l'incertitude*
» *de mon assentiment par des raisons vraies ou vrai-*
» *semblables*. Nous écoutons avec un étonnement
» silencieux. » L'interlocuteur, s'abandonnant alors à la vive liberté de sa pensée, élève des objections sur le mystère de l'incarnation : « L'inter-
» locuteur se disposait à pousser plus loin, dit Vo-
» lusien, nous l'interrompîmes : la réunion se
» sépara; nous fûmes d'avis d'en appeler à une
» pensée plus éclairée que la nôtre, de peur qu'en
» voulant trop imprudemment pénétrer des se-

» crets, notre erreur, jusque là innocente, ne de-
» vînt une faute. Vous venez de recevoir l'aveu de
» notre ignorance, vous qui êtes fait pour toute
» gloire. Vous voyez ce qu'on désire de vous,
» votre renommée est intéressée à la solution de
» ces questions obscures; l'ignorance peut se tolé-
» rer en d'autres prêtres, sans dommage pour la
» religion; mais lorsqu'on vient à consulter le
» pontife Augustin, on est fondé à croire que tout
» ce qu'il ne sait pas n'est point dans la loi. »

Marcellin, à qui Volusien avait lu sa lettre, s'empressa d'écrire à saint Augustin : « Il vient de
» vous adresser quelques questions, lui disait-il;
» il l'a fait, ainsi que vous en jugerez vous-même,
» dans un style orné et poli, et avec le pur éclat
» de l'éloquence romaine. » Marcellin informait le saint évêque que Volusien lui aurait soumis d'autres difficultés, s'il n'avait pas cru devoir se borner à une courte lettre : Volusien disait que, quand même on lui rendrait raison de l'incarnation du Seigneur, il resterait encore une chose bien mal aisée à expliquer : la substitution de nouveaux sacrifices aux sacrifices anciens; il y voyait une sorte d'inconstance dans les conseils divins; il regardait aussi comme incompatibles avec les besoins des États, les enseignements évangéliques où il est prescrit de ne rendre à personne le mal pour le mal, de donner notre manteau à celui qui veut prendre notre tunique, et, quand on a été frappé sur une joue, de présenter l'autre; le païen de Car-

thage ne manquait pas d'ajouter que la pratique de l'Évangile avait empêché les chrétiens de conjurer les malheurs de l'empire. Marcellin demande au saint évêque de faire resplendir la vérité en réponse à toutes ces choses, d'autant plus que, parmi ceux devant qui se sont produites ces objections, il y avait un homme important du pays d'Hippone qui donnait à Augustin d'ironiques louanges et prétendait que l'évêque, questionné par lui-même, s'était mal tiré de ces difficultés. Le tribun le supplie de répondre à fond et avec quelque étendue, car ce qu'on attend de lui « passera en plusieurs mains. »

La réponse de saint Augustin ne se fit pas longtemps attendre, elle passa « en plusieurs mains ; » elle a passé à travers les siècles, et les Volusien de tous les temps la liront avec grand profit. L'évêque d'Hippone commence par définir la nature même de Dieu qui ne remplit pas le monde, comme pourraient le faire l'air, l'eau et la lumière, mais qui est tout entier partout, qui vient sans s'éloigner d'où il est, et s'en va sans partir d'où il vient. Il définit la nature de l'âme humaine qui vit dans la chair et sent hors de la chair, puisqu'elle voit au loin, là où elle n'est pas. Quoi donc d'incroyable que le Verbe de Dieu ait pris un corps dans le sein d'une vierge, et se soit montré avec des sens mortels sans perdre son immortalité, sans rien changer à son éternité ni rien diminuer de sa puissance, sans quitter le gouvernement du monde, ni s'é-

loigner du sein de son Père, c'est-à-dire de cette mystérieuse et éternelle solitude où il est avec lui et en lui ! Saint Augustin compare le Verbe éternel de Dieu, tout entier partout à la fois, à la parole passagère de l'homme qui, au même moment, est entendue d'un seul comme d'une multitude. Il parle admirablement de l'Incarnation et de la puissance de Dieu qui s'est créé un homme, comme dans la nature il sème sans semences. Il établit que, de même que l'homme est l'union d'une âme et d'un corps, ainsi le Christ est l'union de l'homme et de Dieu dans une même personne. Le saint docteur répond à ceux qui disaient que le Christ avait trop peu fait pour un Dieu, et montre, dans sa suite et sa gloire, l'œuvre du Rédempteur. Pour autoriser sa mission divine, que pouvait il faire qu'il n'ait fait ? Devait-il créer un autre monde ? c'eût été impossible en ce monde où nous sommes. Ce qu'il fallait, c'était l'accomplissement de prodiges nouveaux ; or, il est né d'une vierge, il est ressuscité d'entre les morts, il est monté aux cieux. Le Christ est arrivé sur la terre comme un enseignement et un secours ; il a confirmé de son autorité tout ce qui, avant lui, avait été dit de vrai ; il a été une grande lumière pour tous les hommes. « Un des fruits de l'enseignement du Christ, dit » l'évêque d'Hippone, c'est qu'aujourd'hui le der- » nier ignorant et la dernière des femmes croient » à l'immortalité de l'âme et à la vie future après » la mort. C'est ce que Phérécyde fut le premier à

» expliquer aux Grecs, et ses paroles frappèrent si
» fort Pythagore de Samos, que, d'athlète qu'il
» était, il devint philosophe. » Saint Augustin
excite notre foi par le grand ordre des choses accomplies dès le commencement, par cet enchaînement des temps qui fait croire au passé à cause du présent, et dans lequel les dernières choses rendent témoignage aux premières, et les plus récentes aux plus anciennes. Voyez quelle forte et pleine éloquence dans cette page qui, depuis, a été imitée, copiée, développée de mille façons, mais qui retentissait à Carthage comme une grande nouveauté il y a quatorze siècles.

« Le Christ vient : toutes les prophéties s'ac-
» complissent dans sa naissance, sa vie, ses dis-
» cours, ses actions, ses souffrances, sa mort, sa
» résurrection, son ascension ; il envoie le Saint-
» Esprit, il en remplit les fidèles réunis dans une
» même demeure et qui attendaient en prière ce
» don promis. Une fois remplis de l'Esprit saint,
» ils parlent soudain toutes les langues, pour-
» suivent les erreurs avec fermeté, prêchent les
» vérités du salut, exhortent les coupables à la
» pénitence, promettent le pardon de la grâce di-
» vine. Des prodiges attestent la vérité de ce qu'ils
» annoncent ; une persécution cruelle est exercée
» contre eux : mais ce qu'ils souffrent leur a été
» prédit ; ils ont confiance dans les promesses di-
» vines : ils enseignent ce qu'il leur a été prescrit
» d'enseigner. Quoique peu nombreux, ils se ré-

» pandent dans le monde, convertissent les peuples
» avec une facilité miraculeuse, se multiplient
» parmi leurs ennemis, croissent au milieu des
» persécutions, et s'étendent, de souffrance en souf-
» france, jusqu'aux extrémités de la terre. Ces
» ignorants sont éclairés, ces hommes de rien de-
» viennent illustres : ils n'étaient qu'une poignée
» et les voilà nombreux ; ils soumettent au Christ
» les plus brillants génies, les plus habiles ora-
» teurs, les hommes les plus subtils et les plus sa-
» vants, et en font des prédicateurs de la voie qui
» mène au salut. Au milieu de l'alternative des
» malheurs et des prospérités des temps, ils ne
» cessent de pratiquer la patience et la modéra-
» tion ; le déclin du monde, à ces époques ex-
» trêmes, l'approche du dernier âge, sollicité par
» la lassitude des choses humaines, ne font que
» redoubler leur foi, parce que cela aussi a été
» prédit ; ils attendent l'éternelle félicité de la
» cité céleste... Quelle âme, vivement occupée de
» l'éternité et frappée de la brièveté de la vie pré-
» sente, résistera à la lumière et à la marque su-
» prême de cette divine autorité ? »

Cette lettre, où se trouvent ramassées dans un court espace et avec une grandeur soutenue, les principales preuves de la divinité du christianisme, se termine par une ingénieuse appréciation des caractères de nos livres saints :

« Quand l'Écriture s'exprime avec clarté, c'est
» comme un ami qu'on entend ; elle parle sans art

» au cœur des ignorants et des savants ; quand elle
» cache quelque chose sous des voiles mystérieux,
» elle ne prend pas un style superbe qui puisse
» éloigner les esprits un peu lents et sans instruc-
» tion, comme parfois le pauvre n'ose s'approcher
» du riche ; mais elle nous invite tous dans une
» parole simple, non-seulement pour nous nourrir
» des vérités qu'elle découvre, mais encore pour
» nous exercer avec ce qu'elle cache ; les endroits
» clairs et les endroits obscurs ne renferment
» que les mêmes vérités. De peur que les choses
» connues ne nous inspirent du dégoût, les
» mêmes choses se font désirer sous les voiles qui
» les couvrent ; ce désir les rend en quelque sorte
» nouvelles, et nous nous en pénétrons avec plus de
» charme. » La lettre à Volusien est une œuvre
de génie ; Bossuet l'avait lue avant d'écrire son
panégyrique de saint Paul.

Nous avons parlé de quelques difficultés que Volusien n'osa pas soumettre à l'évêque d'Hippone, et dont il parla à Marcellin ; celui-ci, comme on l'a vu, les avait communiquées au saint docteur. En écrivant à Volusien, saint Augustin ne voulut répondre qu'à ses questions, et ce fut dans une lettre à Marcellin qu'il s'attacha à résoudre les objections tirées d'une loi nouvelle substituée à une loi ancienne, et de l'incompatibilité des préceptes évangéliques avec les besoins des États. La diversité des choses appropriées à la diversité des âges, n'empêche pas l'immutabilité divine. Le sacrifice que

Dieu avait ordonné, convint aux premiers temps et ne convint plus aux temps qui suivirent. Dieu, dit saint Augustin, sait mieux que l'homme ce qu'il faut à chaque époque ; il sait ce qu'il faut donner, ajouter, ôter, effacer, augmenter, diminuer, lui le créateur immuable, lui le modérateur des choses changeantes, jusqu'à ce que s'achève, comme un grand concert d'un artiste ineffable, la beauté de tous les siècles diversement et harmonieusement composés, et jusqu'à ce que passent à l'éternelle contemplation de Dieu ceux qui l'ont bien servi quand c'était le temps de la foi. Les nouveaux sacrifices étaient, dès le commencement, dans la raison divine. Ce qui est nouveau dans le temps ne l'est pas pour celui qui a fait les temps ; sans aucune de ces révolutions, qui, pour nous, marquent la durée, Dieu a dans son immutabilité tout ce qu'il distribue aux âges divers.

Quant à l'incompatibilité de la loi chrétienne avec le maintien des sociétés et la défense des empires, c'était une rancune des païens vaincus par les Barbares, rancune que n'a pas craint de reproduire l'incrédulité moderne. Il fut aisé à saint Augustin de faire justice de cette objection qu'on s'efforçait de colorer à l'aide de quelques préceptes de l'Évangile pris à la lettre ; ces préceptes tiennent plus à la préparation intérieure du cœur qu'aux œuvres extérieures. L'objection est aujourd'hui passée de mode : elle ferait une bien pauvre figure en face de la grandeur des sociétés chrétiennes

depuis mille ans. L'évêque d'Hippone nous montre quelle puissante garantie donne aux États la pratique du christianisme, et quelles sont les vraies conditions de la force et du bonheur des peuples. « Mais, dit-il, les mortels, dans l'égarement de » leur corruption, croient que les choses humaines » prospèrent, quand de splendides palais s'é- » lèvent et que les âmes tombent en ruines, quand » on bâtit des théâtres et que les fondements des » vertus sont renversés, quand on met de la » gloire à dépenser follement et qu'on se raille des » œuvres de miséricorde, quand les histrions s'en- » richissent des prodigalités des riches, et que les » pauvres ont à peine le nécessaire. »

Les deux lettres à Volusien et à Marcellin se complètent l'une par l'autre ; elles furent pour les païens un sujet de méditation, un avertissement utile; et pour les chrétiens de l'Afrique et de l'Italie, une joie, un soulagement au milieu des clameurs injurieuses des polythéistes. Le retentissement immense des deux lettres, donna à l'évêque d'Hippone l'idée de quelque grande œuvre à tenter dans cette voie; de pieuses et nobles amitiés sollicitèrent vivement son génie. Les lettres à Volusien et à Marcellin sont de l'année 412. L'année suivante, saint Augustin commençait la *Cité de Dieu*. On voit apparaître la pensée des deux lettres dans les deux divisions de cet ouvrage capital. Nous avons donné, dans l'*Histoire de saint Augustin*, une analyse et une appréciation

de la *Cité de Dieu*, majestueux monument élevé sur les confins de deux mondes.

Autour de nous, combien de jeunes hommes rougiraient d'être pris en flagrant délit d'ignorance sur les premiers temps de Rome, le siècle de Périclès ou les sept sages de la Grèce, et ne savent rien de la religion qui est la grande explication de la vie humaine ! Ils attachent du prix aux moindres détails sur les systèmes philosophiques anciens ou modernes, qui n'ont rien changé à la marche du monde, et dédaignent toute sérieuse étude de Jésus-Christ et des apôtres par lesquels a été renouvelée la face de l'univers. Nous leur conseillons de lire la réponse de saint Augustin à Dioscore. Celui-ci était un jeune Grec qui avait visité l'Italie et l'Afrique, et vu l'évêque d'Hippone ; quoique déjà chrétien, il paraissait bien loin d'être détaché des vanités humaines. Au moment de s'embarquer à Carthage pour retourner en Orient, il eut l'étrange idée de consulter le saint docteur à propos de questions tirées des dialogues de Cicéron ; il craignait de mal répondre sur ces matières, si on venait à l'interroger, et ne voulait pas se résigner à passer pour « ignorant et borné. » On s'imagine aisément la surprise de l'évêque accablé tout à coup d'un amas de questions étrangères aux saintes études, et sommé, en quelque sorte, de répondre sur-le-champ. Lorsqu'il reçut le messager de Dioscore, il sortait de maladie et s'en allait dans le voisinage d'Hippone pour achever de se rétablir. La

fièvre le suivit au milieu des courts loisirs qu'il comptait se donner; il trouva pourtant dans la solitude quelques heures de repos auxquelles nous devons cette lettre si pleine, si forte et si belle.

Saint Augustin ne cache pas à Dioscore l'étonnement que sa démarche lui cause ; il regarderait indigne d'un évêque, occupé de tant de soins, de délaisser de graves obligations pour expliquer à un écolier les endroits difficiles des dialogues de Cicéron ; malgré sa charité si patiente, il ne lui répondra que dans la mesure de sa dignité et de ses devoirs. Il songe moins à résoudre les questions du jeune voyageur qu'à l'empêcher de faire dépendre sa félicité des discours du vulgaire, et de se proposer, pour fin de ses actions, les opinions humaines si incertaines. Il veut l'amener à ne rien chercher de ce que le temps emporte, parce qu'on reste misérable tant qu'on s'appuie sur l'instabilité. Le saint évêque fait remarquer à Dioscore qu'il se tourmente bien inutilement avec les obscurités de Cicéron, et que, dans les contrées d'Orient où il retourne, il ne rencontrera pas beaucoup de gens qui puissent lui adresser les questions redoutées par sa vanité ; il lui dit, et tout ceci est curieux pour l'histoire des lettres latines au cinquième siècle, il lui dit que lui, Dioscore, a pu s'apercevoir qu'on ne s'occupe plus de ces choses ni à Rome, ni en Afrique, et lui fait remarquer qu'il est réduit à s'adresser à des évêques.

« Il est vrai, ajoute Augustin, que, dans leur

» jeunesse, ces évêques ont été emportés par la
» même ardeur ou plutôt par le même erreur que
» vous, et se sont appliqués à ces sortes d'études
» comme à quelque chose de grand ; mais des
» goûts pareils ne se sont pas prolongés sous des
» cheveux blanchis par les travaux du saint mi-
» nistre, et ne nous ont pas suivis dans les chaires
» des églises. Lors même que nous voudrions nous
» en occuper encore, de plus grands soins, des
» soins plus graves leur fermeraient l'entrée de
» notre esprit ; si une longue habitude a laissé
» dans notre intélligence quelque chose des études
» d'autrefois, nous aimerions mieux tout enseve-
» lir dans les profondeurs de l'oubli, que de ré-
» pondre à de misérables questions pour lesquelles
» vous n'avez obtenu que le silence des écoles et
» des rhéteurs, puisque c'est de Carthage que vous
» avez cru devoir nous adresser, à Hippone, vos
» difficultés ; elles arrivent ici comme quelque
» chose de si extraordinaire et de si étrange, que,
» dans la supposition où, voulant vous répondre,
» j'aurais besoin de voir ce qui précède et ce qui
» suit vos passages, il me serait impossible de
» trouver, à Hippone, un exemplaire de l'ouvrage
» de Cicéron. Je ne blâme pas les rhéteurs de Car-
» thage, de n'avoir point répondu à votre appel ;
» bien plus, je les en loue, si par hasard ils se
» sont souvenus que de tels exercices ne sont plus
» dignes de Rome, et ne sont bons que pour les
» gymnases grecs ; mais vous, après avoir tourné

» votre pensée vers le gymnase, et y avoir inutile-
» ment cherché la réponse à ce qui tourmentait
» votre esprit, vous avez songé à l'Eglise d'Hip-
» pone, parce qu'elle a maintenant pour évêque
» un homme qui, jadis, a vendu ces choses à des
» enfants. Je ne veux pas que vous soyez encore
» un enfant, et il ne me convient pas de vendre,
» ni même de donner des choses d'enfant. Ainsi
» donc, puisque deux grandes cités maîtresses dans
» les lettres latines, Rome et Carthage, ne vous ont
» pas fatigué de leurs questions et ne vous ont pas
» soulagé du poids de vos inquiétudes en dissi-
» pant vos doutes, je m'étonne qu'un jeune
» homme tel que vous s'effraye d'avance de ce qu'il
» pourra rencontrer dans les villes de la Grèce et de
» l'Orient ; car il serait plus facile de trouver des
» corneilles en Afrique, que des gens en Orient
» qui parlassent de Cicéron. »

L'évêque d'Hippone dit au jeune Grec que, si son dessein est d'enseigner, plus tard, la doctrine chrétienne, il n'a pas besoin pour cela de se pénétrer du sens des dialogues de Cicéron, et de gagner des auditeurs « par un assemblage de pensées
» étrangères, mendiées de tous côtés et se contre-
» disant les unes les autres ; » il ajoute ces mots qui ne doivent jamais être oubliés : « Que ce soient
» vos mœurs qui vous fassent écouter de ceux à
» qui vous enseignerez ces vérités augustes. » A cette époque, il n'était plus question des erreurs philosophiques de l'antiquité ; nul ne s'occupait

d'Anaximène, ni d'Anaxagore, ni même des stoïciens et des épicuriens; leurs cendres étaient déjà réfroidies, et l'on n'y trouvait plus « une étincelle » qui s'élevât contre la foi chrétienne. » Ce qui alors faisait du bruit, c'étaient les sectes, toutes couvertes et parées du nom chrétien. Le saint docteur fait comprendre à Dioscore où est le souverain bien; on résout cette question du moment que l'on croit que le corps n'est pas le bien de l'âme, mais plutôt que l'âme est le bien du corps, du moment aussi que l'on croit que l'âme, quand elle est heureuse, ne tire pas son bien de son propre fond, car s'il en était autrement, l'âme ne serait jamais misérable. Il est bien évident qu'elle passe de la folie à la sagesse; elle est donc soumise au changement, mais elle reconnaît nécessairement aussi l'immutabilité de la sagesse; elle comprend qu'il y a là quelque chose de plus haut qu'elle-même, et qu'en y participant et en s'éclairant de cette splendeur supérieure, elle a des joies plus abondantes, plus certaines qu'en retombant sur son propre fond. L'évêque d'Hippone dira plus tard, dans sa grande et belle lettre à Honoré de Carthage : « De même que les » corps inférieurs, comme la terre, l'eau et même » l'air deviennent meilleurs en participant à un » corps supérieur, c'est-à-dire lorsque la lumière les » éclaire et les échauffe ; ainsi, les créatures incor» porelles, douées de raison, deviennent meilleures » en participant à leur Créateur, lorsqu'elles s'u» nissent à lui par une pure et sainte charité. »

L'orgueil réduit l'âme à elle-même ; elle grandit en y échappant, parce que l'effort du sentiment contraire à l'orgueil, c'est de s'attacher à Dieu, de se rétablir et de se réformer par la communication avec cette essence immuable. « L'âme » comprend, dit saint Augustin en s'adressant à » Dioscore, que non-seulement les formes de toutes » choses, visibles ou invisibles, viennent de Dieu, » mais encore que toute possibilité de perfection » en vient aussi, comme lorsqu'il s'agit de quelque » chose qui n'a pas de forme et qui peut en recevoir » une. L'âme se sent d'autant moins solide, qu'elle » s'attache moins à Dieu, qui existe souveraine- » ment. Dieu existe souverainement, parce qu'il ne » peut rien gagner, ni rien perdre par aucun chan- » gement ; il est bon pour nous de changer, si c'est » pour devenir meilleurs ; mais le changement en » mal est une corruption. Toute diminution de » bien mène à la mort ; quoiqu'on ne découvre » point comment une chose y est conduite, il de- » meure évident que c'est vers la mort qu'elle va : » elle tend à ne plus être ce qu'elle était. Or, ce » qui fait que des choses décroissent ou peuvent » décroître, c'est qu'elles ont été tirées du néant ; » elles restent ce qu'elles sont par un effet de la » bonté de Dieu, et leurs défaillances même » tiennent à l'ordre de l'univers. » Entre les épicuriens, qui plaçaient dans le corps le souverain bien, et les stoïciens qui le plaçaient dans l'âme, les platoniciens énoncèrent timidement une doc-

trine supérieure: ils montraient Dieu comme devant être la suprême jouissance de l'âme humaine. Mais l'autorité manqua aux platoniciens pour conduire à la foi des choses invisibles les multitudes aveuglées par l'attachement aux choses de la terre : ils ne purent remplir le rôle de la vérité, faute d'une personne divine qui commandât la foi ; il fallait un Dieu et un Dieu humble. L'enseignement de la vérité fut la mission du Verbe fait homme. Saint Augustin va au fond des opinions d'Anaximène et d'Anaxagore, des épicuriens, des stoïciens et des platoniciens; il les juge et les compare, et c'est ainsi qu'il est conduit à répondre aux questions mêmes tirées des dialogues de Cicéron. En repassant les systèmes monstrueux sur l'origine de l'univers, le saint docteur s'étonne qu'on veuille les étudier et les discuter encore ; il sent de la pitié pour ces philosophes extravagants qu'on a cru pouvoir appeler de grands hommes, et nous fait entendre que le meilleur service à leur rendre ce serait de les laisser dormir dans la muette poussière de l'oubli.

Pourtant il ne faut pas croire que saint Augustin ait enveloppé dans une réprobation générale toute l'antiquité profane; plus d'une fois il a reconnu, sans compter la beauté des formes, qu'il y a une part de vérité dans les écrits des philosophes, des orateurs et des poëtes des âges antiques ; et comme une puissance secrète attire les génies les uns vers les autres, l'évêque d'Hippone a laissé voir de l'a-

mour pour ces grandes intelligences qui appartiennent à des temps où le monde moral n'était éclairé que d'une bien faible lumière; nous en avons trouvé le curieux témoignage dans une lettre consacrée à l'explication du passage d'un discours de saint Pierre dans les Actes des Apôtres. Il est dit dans cet endroit que le Sauveur, descendu aux enfers, en fit cesser les douleurs, et saint Augustin, à propos des âmes dont le Christ fut le libérateur, demande quelles étaient ces âmes ; il n'en sait rien, mais combien il aimerait qu'il fût permis de croire à la délivrance de tous ceux qui se trouvaient alors dans les enfers ! C'est ici que saint Augustin ne juge pas indignes de la compassion du Christ les grands hommes et les grandes vertus de l'antiquité.

« Nous le voudrions, » dit-il en parlant de tous les captifs de l'éternel abîme, « nous le voudrions
» surtout à cause de certains d'entre eux qui nous
» sont particulièrement connus par leurs travaux
» littéraires, et dont nous admirons le langage et
» le génie ; nous n'avons pas seulement en vue les
» poëtes et les orateurs qui, en beaucoup d'endroits
» de leurs ouvrages, ont livré au mépris et au rire
» les faux dieux des gentils, et quelquefois même
» ont confessé le Dieu unique et véritable, tout en
» ayant l'air de partager les croyances supersti-
» tieuses du reste des hommes ; nous pensons en-
» core à ceux qui ont proclamé ces vérités, non
» point dans des chants ou des œuvres oratoires,

» mais dans des études philosophiques. Nous son-
» geons aussi à beaucoup d'autres dont il ne nous
» reste aucun écrit, mais que nous connaissons
» par les productions antiques arrivées jusqu'à
» nous ; elles nous ont appris combien la vie de ces
» hommes a été louable d'une certaine manière ;
» ces personnages se sont trompés sur le culte
» de Dieu ; ils ont rendu des hommages pieux à
» de vaines idoles établies comme objets d'une
» religion publique et ont servi la créature plu-
» tôt que le Créateur ; pourtant il y eut dans leurs
» mœurs de la modération, de la retenue, de la
» chasteté, de la sobriété ; ils surent mépriser la
» mort pour le salut de la patrie ; ils gardèrent leur
» parole non-seulement avec leurs concitoyens,
» mais encore avec l'ennemi, et c'est avec raison
» qu'on les propose pour exemples. Toutes
» ces choses, quand elles ne se rapportent pas
» à la fin de la droite et vraie piété, mais au
» vain faste de l'humaine louange et de la gloire
» d'ici-bas, s'évanouissent en quelque façon et de-
» viennent stériles ; cependant elles nous plaisent
» tant par un certain naturel de l'âme, que nous
» aurions souhaité la délivrance de ceux en qui
» elles se sont rencontrées ; nous aurions voulu
» qu'ils eussent été, eux principalement ou comme
» les autres, tirés des tourments de l'enfer, si le
» sens humain s'accordait avec la justice du Créa-
» teur. »

L'intérêt des lettres de saint Augustin tient à la

grandeur qui leur est propre ; il tient aussi à la variété des sujets. Les Lettres touchent à Dieu et à l'âme humaine, à la religion et au gouvernement des État ; mais une même pensée y apparaît toujours : la pratique du devoir sur la terre en vue de l'éternité. L'évêque d'Hippone haïssait le mal de tout son amour pour Dieu ; cependant, telle était sa charité pour les hommes, que la peine capitale l'occupait avec une grande inquiétude. Il disait qu'il n'y a pas d'autre endroit que ce monde où l'on puisse se corriger ; qu'il fallait avoir pitié de l'homme en détestant le crime, et qu'il fallait lui laisser le temps de se repentir. La miséricorde de Dieu attend toujours les coupables ; si les coupables persévèrent dans leur iniquité, Dieu persévérera dans sa patience. « Il punit peu » en ce monde, assez seulement pour qu'on » ne doute pas de sa providence, et réserve » beaucoup de choses pour le dernier examen, » afin de donner plus de grandeur au jugement » futur. » Le saint évêque exprime ses pensées et ses appréhensions à cet égard dans une lettre à Macédonius, vicaire d'Afrique, qui lui avait demandé pourquoi les évêques intercédaient si souvent en faveur des coupables ; cette lettre mérite d'être méditée par tous ceux qui, à des degrés divers, sont chargés de la justice.

Lorsqu'on voit de près tous les trésors d'amour, de douceur et de compassion renfermés dans l'âme de l'évêque d'Hippone, on s'explique difficilement

qu'on ait essayé de le transformer en persécuteur cruel des hérétiques. Nous avons eu occasion d'établir (1) quelle fut la véritable attitude de saint Augustin en face des donatistes : on le verra mieux encore dans ses lettres. Malgré les violences des circoncellions qui ensanglantaient l'Afrique chrétienne, il ne cessa d'intervenir pour empêcher les pouvoirs public de prononcer la peine de mort; on remarquera sa lettre au proconsul Donat, surtout sa lettre à Marcellin, et d'autres encore où le saint évêque ne veut pas que le sang versé souille à la fois la cause de l'Église et la couronne des martyrs de la vérité catholique. L'église d'Afrique accepta la protection des édits impérieux mais ne la sollicita point; ce furent les donatistes qui les premiers voulurent que la puissance temporelle devînt juge de leur cause; ils avaient espéré la condamnation des catholiques, qui dès lors seraient tombés sous le coup des lois des empereurs; mais la vérité ayant triomphé, les donatistes recueillirent les mauvais fruits de leurs propres desseins. En réponse à leurs plaintes, saint Augustin leur rappelait l'histoire de Daniel et de ses ennemis ; ceux-ci voulaient la mort du prophète, et l'avaient fait jeter dans la fosse aux lions ; les bêtes épargnèrent miraculeusement Daniel, mais ses ennemis, jetés à leur tour dans la fosse, y périrent. Les loix impériales s'étaient tournées contre les donatistes comme

(1) *Histoire de saint Augustin.*

les lions contre les accusateurs du prophète.

Personne n'a mieux parlé de la vie humaine et de la vie heureuse que l'évêque d'Hippone, car personne n'a mieux senti le vide d'ici-bas, et n'a plus fortement cherché les biens impérissables. Dans un des premiers ouvrages qui marquèrent son retour à la vérité, saint Augustin appelait l'amour de ce monde « un laborieux amour (1). » Lorsqu'il nous convie à nous détacher du temps et à travailler pour l'éternité, il nous dit ingénieusement que la vie présente est comme la servante de la vie éternelle, et qu'afin qu'elle fasse mieux son service nous ne devons pas l'accabler du poids d'ornements inutiles et de soins inquiets. Il s'afflige qu'un goût trop vif pour une vie triste et fugitive fasse perdre celle qui est heureuse et ne passe pas ; on l'aime pour ce qu'elle n'a qu'à une petite mesure ; on n'en aime pas la misère, puisqu'on veut être heureux, ni la brièveté puisqu'on ne veut pas arriver à son terme, mais on aime la vie parce qu'elle est la vie, et, malgré sa misère et sa brièveté, on sacrifie à la goutte d'eau l'océan. Notre vraie peine ici-bas c'est la recherche d'un bonheur pour lequel la volonté demeure impuissante ; mais la vie de justice nous arrive du moment que nous le voulons. Voilà pourquoi cette divine parole a été entendue : « Paix sur la terre aux hommes de

(1) *Laboriosior hujus mundi amor.* Sur la *Musique*, livre VI, chap. XIV. Les derniers chapitres du VIe livre sur la musique sont admirables.

» bonne volonté. » Là où est la paix, là est le repos ; le repos c'est la fin de tout désir et de toute peine. Mais la volonté, pour être pleine, a besoin de l'aide de Dieu. Saint Augustin nous répète souvent que l'erreur des anciens philosophes au sujet de la vie heureuse, c'est de n'avoir pas su que Dieu seul la donne ; il dit admirablement que « nul ne » peut faire l'homme heureux, si ce n'est celui qui » a fait l'homme. » La sagesse, qui est la première condition de la vie heureuse, consiste dans le vrai culte du vrai Dieu. Le bonheur d'un état (c'est l'évêque d'Hippone qui parle) ne part pas d'un autre principe que le bonheur de l'homme, puisque l'état n'est autre chose qu'une multitude d'hommes unis entre eux.

On lira avec ravissement une lettre sur la prière ; elle est adressée à la veuve d'un préfet du prétoire, aïeule de l'illustre vierge Démétrias. Dans les ténèbres de cette vie où nous cheminons comme des étrangers loin du Seigneur, appuyés sur la foi et non point illuminés par la claire vision, l'âme chrétienne, dit saint Augustin, doit se regarder comme abandonnée, de peur qu'elle ne cesse de prier ; il faut qu'elle apprenne à attacher l'œil de la foi sur les Écritures divines comme sur une lampe posée en un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour brille et que l'étoile du matin se lève dans nos cœurs : cette lampe emprunte ses clartés à la Lumière qui luit dans les ténèbres, et que les ténèbres n'ont pas comprise : elle n'est vue que des

cœurs purifiés par la foi. Le saint évêque nous fait monter jusqu'à la demeure divine après laquelle soupirait le roi-prophète ; là les jours ne viennent pas et ne passent pas comme sur la terre, et le commencement de l'un n'est point la fin de l'autre; les jours y sont tous ensemble et sans fin : ils composent une vie qui ne doit pas finir. L'oraison est d'autant meilleure qu'elle est précédée d'un plus fervent amour. Peut-être faut-il que nos prières soient connues des anges qui sont avec Dieu, afin qu'après les lui avoir présentées et avoir pris ses ordres, ils nous transmettent visiblement ou secrètement les décisions divines, car l'ange a dit à l'homme : « et tout à l'heure, quand vous et Sara, » vous avez prié, j'ai présenté votre oraison devant » sa gloire. » Il n'est ni mauvais ni inutile de prier longtemps quand on n'en est pas empêché par les devoirs essentiels de la vie ; et du reste, dans l'accomplissement de nos devoirs, le désir religieux doit être comme une prière continuelle. Prier longtemps ce n'est pas, comme des gens le pensent, prier en beaucoup de paroles : « autre chose est » un long discours, autre chose est un long » amour. Beaucoup parler en priant, c'est faire » une chose nécessaire avec des paroles inutiles. » Beaucoup prier c'est frapper à la porte de celui » qu'on implore avec un long et pieux mouvement » du cœur. C'est là une affaire qui se traite plus » avec des gémissements qu'avec des discours, plus » avec des larmes qu'avec des entretiens. Dieu

» met nos larmes devant sa présence ; nos sou-
» pirs ne restent pas ignorés de celui qui a tout
» créé par sa parole et n'a que faire des paroles hu-
» maines. » Tout cela est beau ; on y sent une âme dont la prière n'était que gémissement et amour.

La curiosité des esprits aboutissait à saint Augustin comme les besoins de la foi et les besoins des âmes. Son ami Evode, le même à qui il avait adressé son ouvrage sur le *Libre arbitre*, et son livre si profond et si beau sur la *Grandeur de l'âme*, était devenu évêque d'Uzale ; c'était un hardi et infatigable chercheur, très-porté aux études philosophiques ; il se dédommageait de ne plus converser avec son cher Augustin en lui adressant fréquemment des questions. Evode avait auprès de lui un adolescent qu'il chérissait et qui mourut avec une piété d'ange; le surlendemain, une sainte veuve vit en songe un diacre mort depuis quatre ans ; ce diacre préparait un palais, en compagnie de vierges; il semblait que tout y fût d'argent, tant ce palais resplendissait de lumière ; « pour qui tous ces apprêts? » dit la veuve au diacre ; « pour l'adolescent mort hier, » répondit-il ; et la veuve vit dans le même palais un vieillard vêtu de blanc qui ordonnait à deux autres personnages vêtus de blanc d'emporter au ciel un corps tiré du sépulcre. Elle ajoutait qu'après que le corps avait été enlevé vers le ciel, il était sorti de la tombe des branches de roses vierges. Evode, dans une lettre, raconte ce songe à saint Augustin. A l'occasion du départ de l'âme

de son jeune ami, il demande si l'âme, lorsqu'elle quitte l'enveloppe terrestre, ne garde pas quelque chose de corporel. Evode s'effraie à l'idée que notre esprit, séparé du corps, tomberait peut-être dans un certain sommeil, semblable au sommeil d'ici-bas où nous sommes comme ensevelis. Evode demande si quelque sens nous resterait, dans le cas où l'âme retrouverait un corps après cette vie. Et l'évêque d'Uzale, se laissant aller à des superstitions populaires, parle des morts qui reparaissent dans leurs maisons ou qu'on entend dans les églises aux heures de la nuit. Evode ne pense pas que l'âme puisse subsister sans être unie à un corps quelconque.

Cette question, que Tertullien et d'autres à sa suite ont mal résolue, s'était plus d'une fois présentée à l'esprit de saint Augustin, aux temps de sa jeunesse où les spéculations philosophiques l'occupaient davantage; elle avait été le sujet de bien des entretiens entre lui et son cher Nébride; on retrouve quelque trace de ces entretiens dans une lettre d'Augustin à son ami, écrite durant les fécondes années de son séjour aux environs de Thagaste; il concluait alors à l'impossibilité de résoudre cette question. Vingt-cinq ans plus tard, l'évêque d'Hippone, répondant à Evode, lui disait : « Si en deux mots vous voulez savoir ce » qu'il m'en semble, je vous dirai que je ne » crois pas que l'âme sorte du corps avec un corps. »

Quant aux visions et aux songes prophétiques,

dont Evode eût voulu l'explication, saint Augustin trouve aussi difficile de s'en rendre compte que de ce qui se passe en nous lorsque nous pensons. Ce qu'il dit à ce sujet a reçu un commentaire et un complément magnifiques dans un passage de Bossuet, sous ce titre : *L'empire de Dieu exprimé dans celui de l'âme sur le corps* (1).

Nul ouvrage spécial de saint Augustin ne renferme sa philosophie tout entière; il l'a mise partout. Il est vrai que ses recherches et ses conceptions philosophiques ont eu leur principale expression dans les Soliloques, dans les livres *contre les Académiciens*, *de l'Ordre*, *de l'Immortalité de l'âme*, *de la Grandeur de l'âme*, *de la Musique* (2), *du Maître*, *du Libre Arbitre;* mais le philosophe se retrouve également et avec une grande puissance dans les *Confessions*, dans les livres contre Fauste le manichéen, dans les derniers livres de la *Trinité* : il se retrouve fréquemment aussi dans ses Lettres. Saint Augustin en philosophie c'est à la fois Platon rectifié et Platon en possession de la vérité rêvée et pressentie. Lorsqu'on l'a pratiqué et qu'on est entré dans sa pensée, on est comme transfiguré; on a plus de respect pour soi-même, on voit de plus haut, on sent autour de soi comme des ailes qui s'ouvrent et vous emportent en d'ineffables régions. Aidés de la

(1) Voyez nos *Lettres sur Bossuet*, lettre VI. *Élévations sur les Mystères*.

(2) Le 6e livre.

raison qui est le regard de notre âme, nous découvrons la vérité dans l'obscurité de nos profondeurs; les merveilles visibles nous servent de degrés pour monter aux invisibles. Nous nous faisons pitié à nous-même de nous attacher avec tant d'amour aux beautés de l'ordre inférieur, à tous ces débris croulants dont se compose le fond de la vie humaine, et nous nous élevons vers la beauté qui ne passe pas, beauté sans aurore et sans couchant, splendeur immuable et éternelle. Créés à l'image de l'infini, l'infini seul est quelque chose pour nous; seul il peut rassasier l'immensité de nos désirs. La présence de Dieu dans l'âme humaine en fait toute la grandeur. C'est par cette présence de Dieu que la vérité est en nous; nous la portons comme une lumière qui nous fait comprendre ou reconnaître ce qui est. De même que dans le petit point de notre œil, qu'on nomme le point visuel, viennent se peindre les cieux, la terre et les mers, ainsi l'œil de notre âme réfléchit les idées éternelles; et de même que plus un miroir est poli et sans tache, mieux les objets s'y répètent, ainsi l'âme, miroir immense, répète plus ou moins les merveilles du monde invisible, selon qu'elle est plus ou moins pure. L'homme intérieur, environné des ténèbres de la vie présente, ne devient clairvoyant que si, se tournant vers Dieu, il lui dit comme les deux aveugles de Jéricho : « Seigneur, » faites que nos yeux s'ouvrent; » puis quand nous sommes arrivés au sommet des vérités accessibles

à l'entendement humain et que par de là commence la nuit, alors la raison s'arrête ; son flambeau n'éclaire plus ; un autre flambeau s'allume, celui de la foi. Il en est de la marche de l'âme humaine vers la vérité comme de ces voyages lointains où les guides se succèdent : le même qui vous a accompagné à travers telle région ne suffit pas pour continuer la route ; il ne connaît plus le pays : il faut prendre un autre guide.

A l'école philosophique de saint Augustin, nous avons appris que l'homme se diminue et se réduit à rien en s'éloignant de Dieu ; nous avons appris que Dieu est la patrie de l'âme, que tout ce qui est bon, beau et vrai ici-bas n'est qu'une participation au bien éternel, au beau éternel, au vrai éternel, et que tout effort de l'homme vers Dieu le fait entrer dans la gloire. Sous ce maître, nous avons mieux compris que la Providence gouverne le monde et les hommes à travers les temps, et que l'inégale durée des créatures humaines sur la terre fait partie d'un ordre profond. Dans une lettre à saint Jérôme sur l'origine de l'âme, saint Augustin parle de « la sagesse de Dieu qui a donné un cours » si beau et si réglé à toutes les choses passagères » du temps, où sont comprises la naissance et la » mort des êtres vivants ; nous savons, ajoute-t-il, » nous savons cette belle ordonnance des choses » de ce monde, mais nous ne pouvons en pénétrer » les merveilles : si nous les comprenions, nous » éprouverions une délectation ineffable. Ce n'est

» pas en vain que le Prophète, divinement ins-
» piré, a dit que Dieu conduit les siècles avec har-
» monie. C'est pour les instruire de cette grande
» chose que la bonté de Dieu a accordé aux mor-
» tels capables de raison la musique, c'est-à-dire
» l'intelligence et le sentiment des modulations.
» Si un compositeur habile sait la durée que doi-
» vent avoir les sons pour que leur succession
» fasse la beauté du chant, à plus forte raison
» Dieu, dont la sagesse par laquelle tout a été
» créé, est supérieure à tous les arts, a marqué
» pour la naissance et la mort des êtres des es-
» paces de temps qui sont comme les syllabes et
» les mots de cet admirable cantique des choses
» passagères ; il leur a donné plus ou moins de
» durée selon la modulation qu'il a connue d'a-
» vance dans sa prescience éternelle. Je puis com-
» prendre dans cet ordre la feuille de l'arbre et le
» nombre de nos cheveux ; combien plus y appar-
» tiennent la naissance et la mort de l'homme à qui
» Dieu donne des jours plus ou moins nombreux,
» selon ce qu'exige l'harmonie de l'univers ! »

Nous passons d'un sujet à un autre comme les Lettres elles-mêmes, et le seul ordre que nous suivions ce sont nos souvenirs. La mémoire du comte Marin est restée chargée d'un grand crime : le meurtre de Marcellin. L'évêque d'Hippone avait visité celui-ci dans sa prison. « Qui ne préférerait,
» disait-il, aux honneurs de l'un le cachot de l'autre,
» en voyant tant de joie sur le front du prison-

» nier, et tant de rage au cœur de l'homme revêtu
» de la puissance? Toutes les prisons, l'enfer lui-
» même, n'ont pas de ténèbres aussi horribles, aussi
» vengeresses que la conscience d'un méchant
» homme. » Ces vérités là sont la consolation des victimes sur la terre. Dans la même lettre (à Cécilien), saint Augustin pénètre plus avant encore dans les desseins de la providence quand elle laisse faire les bourreaux : « Dieu permet souvent que la vie pré-
» sente soit arrachée aux gens de bien, afin qu'on
» ne croie pas que ce soit un mal de la perdre.
» Mourir dans la chair qu'est-ce que cela peut
» faire à ceux qui doivent mourir?... tout ce qui
» nuit à ceux qui meurent leur vient de leur vie
» et non pas de leur mort. »

Saint Augustin, le génie le plus profond, le plus original et le plus complet de l'antiquité chrétienne, est aussi le plus fécond en émotions. Il ne s'est pas rencontré un homme plus pénétrant que lui, et cependant on peut dire que chez l'évêque d'Hippone la puissance du sentiment égalait et surpassait peut-être la puissance de l'esprit. La simplicité n'est pas le caractère accoutumé de son style, mais il y arrive presque toujours quand il est ému. L'expression simple est comme une heureuse nécessité des sentiments vrais. Il est difficile que le langage ne soit pas naturel lorsqu'il exprime le fond même de la nature humaine. Il n'y a pas deux manières de pleurer véritablement. C'est pourquoi saint Augustin, eut à un degré si

rare, le secret de remuer, de charmer, de consoler. Nous avons plus d'une fois relu sa petite lettre à une vierge de Carthage, nommée Sapida. Elle venait de perdre son frère, appelé Timothée, qui était diacre, et pour lequel elle avait fait de ses mains une tunique dont il n'eut pas le temps de se servir. Dans sa douleur, elle songea à envoyer à saint Augustin cette tunique, le suppliant de l'accepter et de la porter. L'évêque d'Hippone agréa ce don offert par un cœur déchiré ; il consentit à porter la tunique. Dans sa réponse à Sapida, il lui dit qu'il se rend à ses tristes désirs, puisque cela peut la consoler, mais il lui rappelle qu'il y a une manière plus efficace et plus haute d'adoucir l'affliction des chrétiens. Et toutefois, avant de s'élever aux pensées éternelles, le doux évêque compatit à la faiblesse humaine, pleure avec Sapida et entre en quelque sorte dans sa douleur. Il la plaint de ne plus voir le diacre de Carthage, son frère bien aimé, entrer et sortir dans l'église, et remplir ses saintes fonctions. Ah ! quand on repasse ces choses et qu'on ne retrouve plus autour de soi ce qu'on voyait sans cesse « le cœur est » percé, et les larmes coulent comme le sang du » cœur. » Mais Augustin invite la vierge affligée à regarder plus haut ; elle n'a perdu que ce qui était périssable ; son frère lui reste ; Sapida est toujours aimée de Thimotée ; son trésor est mis en sûreté ; il est caché en Dieu. L'avare, quoique ses yeux ne se repaissent plus de l'or qu'il aime,

est content de l'avoir enseveli dans un lieu sûr, connu de lui seul ; pendant que la cupidité humaine se réjouit ainsi, le céleste amour croira-t-il avoir perdu ce qui n'est que placé dans le dépôt éternel ? Saint Augustin répète à Sapida que son frère dort dans ce qu'il avait de mortel, et que son esprit est vivant ; il lui dit qu'elle retrouvera même cette portion qui a été confiée à la terre. C'est par là qu'elle voyait son frère et qu'elle s'entretenait avec lui ; elle connaissait si bien le son de sa voix que, partout où elle l'eût entendu, elle n'aurait pas eu besoin de voir son visage pour savoir que c'était lui : c'est l'absence de toutes ces choses visibles qui fait notre douleur après la mort de ceux que nous aimons. Eh bien ! rien de tout cela ne périra, et un jour Timothée sera rendu tout entier à la sœur qui le pleure. Voilà la substance et la fleur de cette lettre qu'une âme en deuil ne lira jamais sans goûter un adoucissement profond.

Il est une parole de saint Paul qui revenait fréquemment sur les lèvres d'Augustin : « Qu'avez-» vous que vous n'ayez reçu ? et si vous l'avez reçu, » pourquoi vous en glorifiez-vous ? » Ce n'est pas seulement dans ses longs combats contre les pélagiens que l'évêque d'Hippone s'est servi de cette parole ; il s'en est servi aussi pour nous apprendre à ne nous glorifier de rien. Il dit souvent et sous toutes les formes, que ce qu'il y a de bon dans ses ouvrages ne vient pas de lui mais de Dieu, que ses fautes seules lui appartiennent, qu'il n'a

tiré de son propre fond que les choses mauvaises. Son ami Macédonius, après avoir lu les trois premiers livres de la *Cité de Dieu*, lui adressait ses plus vifs témoignages d'admiration ; « si je mérite quelque louange, » lui répondait Augustin, « c'est par le don de Dieu, ce n'est ni » par mon esprit ni par mon mérite, car de beaux » génies sont tombés dans des erreurs d'autant » plus grandes qu'ils ont couru avec plus de con- » fiance dans leurs propres forces, et n'ont pas » demandé à Dieu de leur montrer la voie. »

Nous pourrions, si nous le voulions, pousser plus loin ce travail, humble vestibule qui mène aux Lettres de saint Augustin ; nous avons devant nous des richesses qui soutiendraient longtemps la pauvreté de nos propres pensées : mais nous croyons avoir assez fait, dans ces pages qui se sont multipliées comme à notre insu, pour inspirer le désir de lire les Lettres de l'évêque d'Hippone, pour l'inspirer du moins à ceux qui ne les connaissent pas, et il est possible que ceux-ci se rencontrent en assez grand nombre. La langue francaise est une langue de propagande ; elle porte au loin ce qui est confié à son génie : puisse-t-elle n'avoir pas trop perdu sous notre plume, et, par notre faute, ne pas trop faire perdre au sublime docteur africain !

Nous avons dit plus haut que les Lettres de saint Augustin sont le plus grand cours de christianisme que nous connaissions ; cette idée a fait notre force

dans la tâche laborieuse que nous venons d'accomplir ; ou plutôt cette idée en a été l'inspiration elle-même, car l'ignorance de la religion chrétienne est la grande misère morale des sociétés nouvelles. Et qu'on ne s'y trompe pas, il n'y a pas loin de cette ignorance à la barbarie. Si (ce qu'à Dieu ne plaise) un avenir pareil nous attendait, cette barbarie de la corruption ne serait rien autre que l'oubli ou le contraire du christianisme. Au-dessus des multitudes dont l'existence ne se compose que de l'heure présente, bien au-dessus d'un certain monde qui n'aspire qu'à se rassasier de la terre, il y a encore un public sérieux et lettré : c'est la portion qui lit et qui écoute, qui comprend et veut le bien ; elle fera, nous l'espérons, bon accueil à notre œuvre. Dans cette portion attentive, studieuse, élevée, nous comprenons les femmes du monde qui méritent qu'on les appelle des femmes chrétiennes ; elles ne se laisseront pas effrayer par les Lettres de saint Augustin qui furent recherchées avec une si pieuse avidité par les plus illustres chrétiennes du cinquième siècle. Proba, Juliana, Italica, Fabiola, Pauline n'avaient pas de consolation plus douce au milieu des malheurs de leur temps qu'une lettre de l'évêque d'Hippone ; à quatorze siècles de distance, saint Augustin sera l'instituteur, le guide et l'ami des femmes chrétiennes de notre âge. C'est un spectacle plein de grandeur que la transmission des monuments du génie à travers les temps et l'empressement pieux de l'âme hu-

maine leur demandant, de génération en génération, les mêmes lumières, les mêmes consolations.

Il est un grand motif aussi qui nous avait porté à la traduction des Lettres de saint Augustin : à l'époque où nous sommes il importe plus que jamais de ramener les intelligences à l'étude de l'antiquité chrétienne. Dans notre conviction bien arrêtée, les communions séparées du catholicisme n'ont pas de raison d'être si on les met en présence des premiers âges de notre foi. La connaissance profonde de ces temps ne peut laisser debout ni protestantisme, ni église anglicane, ni Église Russe, ni aucun des rameaux séparés du tronc. Une invincible logique veut que la cause de l'unité religieuse dans le monde se fortifie de tout ce que gagnera l'étude de l'antiquité chrétienne. Nul mieux que saint Augustin ne pourrait servir une telle œuvre de reconstruction dans l'univers. Il y a chez lui quelque chose de plus qu'un homme d'un grand génie ; c'est beaucoup sans doute d'avoir enterré le paganisme et vaincu les sectes, d'avoir donné à saint Thomas d'Aquin de vives lumières, à saint Anselme une métaphysique, à Descartes une méthode, à Pascal des pensées, à Leibnitz et à Malebranche leurs vues les plus vraies, à Fénelon sa rectitude philosophique, et d'avoir été l'inspiration permanente de Bossuet : que de gloire ! et qui donc eut jamais autant de droit à être écouté ici-bas ? Mais l'incom-

parable esprit de saint Augustin ne suffirait point pour expliquer son ascendant de siècle en siècle; la raison de cet ascendant est moins le génie de l'évêque d'Hippone que le caractère humain de ce génie. Saint Augustin a été faible et il compatit à ceux qui le sont encore; il a été misérable par ses erreurs et voudrait qu'il n'y eût plus de misérables sur les chemins du monde; il a goûté les joies ineffables de la vérité, et s'attache de toutes ses forces à nous en faire sentir les délices : il nous aime, et nous l'aimons. Or, aimer saint Augustin c'est faire un premier pas vers Dieu. Pendant quarante ans de sa vie, il a convié les hommes à la paix et à l'unité; sa voix ne s'est affaiblie ni par le sépulcre ni par le temps; bien au contraire, il parle de plus haut avec une autorité de quatorze siècles, avec une immortelle jeunesse de génie, et c'est toujours à la paix et à l'unité qu'il nous convie.

Terminons par un mot que chacun peut se dire à soi-même. Si un homme de la trempe de saint Augustin crut devoir renoncer à tout sur la terre pour entrer dans la voie de l'Évangile, qui donc, au fond de sa conscience, se flatterait d'avoir aperçu des choses qui auraient échappé à d'aussi perçants regards? Qui donc oserait se croire accoutumé à de trop hauts sommets, se croire trop inondé de lumière pour accepter le christianisme?

POUJOULAT.

Écouen, janvier 1858.

LETTRES
DE SAINT AUGUSTIN.

LETTRE PREMIÈRE.

(Fin de l'année 386).

Hermogénien était un ami des jeunes années de saint Augustin ; notre saint, dans ses premières et déjà si belles études philosophiques, aimait à recueillir les jugements de cet ami. Nous avons dit, dans l'*Histoire de saint Augustin*, ce qu'étaient les philosophes, désignés sous le nom d'Académiciens, et nous avons analysé l'ouvrage que notre docteur leur a consacré. Dans cette lettre, il s'explique à leur égard en termes curieux et charmants, et demande à Hermogénien ce qu'il pense du troisième livre *contre les Académiciens*.

AUGUSTIN A HERMOGÉNIEN.

Je n'oserais jamais, même sous forme de badinage, attaquer les Académiciens ; l'autorité de si grands hommes me toucherait déjà beaucoup, si de plus je ne savais que leur pensée n'a pas été celle que le vulgaire leur a prêtée. Autant que je l'ai pu, je les ai imités plutôt que combattus, ce qui passerait mes forces, car il me paraît qu'il était alors convenable que si quelque chose de pur devait couler de la source platonicienne, on le fît passer, à la portée d'un petit nombre d'hommes seulement, dans

un lit étroit tout voilé d'ombres et sous des buissons épineux, au lieu de le conduire à découvert et de l'exposer à être troublé et souillé sous les pieds des bêtes qui s'y seraient précipitées. Quoi de plus bestial en effet que l'opinion de ceux qui croient que l'âme est un corps? Contre des hommes de cette sorte, il était raisonnable et utile d'imaginer un art de cacher la vérité; mais dans ce siècle où nous voyons bien des philosophes, qui ne le sont que par leur robe, et que je ne trouve pas dignes d'un nom si vénérable, il me semble bon de ramener à l'espérance de découvrir la vérité ceux que le génie des mauvais Académiciens détournerait systématiquement de la connaissance des choses. Il ne faudrait pas que des précautions prises dans un temps pour le déracinement de profondes erreurs, servissent à empêcher qu'on ne répandit la science.

En ce temps-là les différentes sectes s'agitaient dans l'étude avec une ardeur si vive, qu'on devait beaucoup redouter que le faux ne fût autorisé. Chacun, chassé à coups d'arguments du point où il se croyait le plus inexpugnable, se mettait à chercher autre chose, avec d'autant plus de force et de prudence que l'application à la science des mœurs était plus grande : la vérité et ses profondeurs obscures paraissaient se cacher dans la nature des choses et dans la nature même de l'esprit. Aujourd'hui qu'on aime si peu le travail et les nobles études, si on entend dire que des philosophes très-subtils aient jugé impossible de rien connaître, les intelligences se laisseront aller et se fermeront éternellement. On n'osera pas se croire plus pénétrant que ces philosophes, ni se vanter d'avoir trouvé ce qui aura échappé à la grande étude, au génie, aux loisirs, au savoir vaste et

varié de Carnéade pendant une longue vie. Si ces esprits paresseux se décident, par un effort, à lire les ouvrages qui refusent à la nature humaine la faculté de connaître la vérité, ils retombent aussitôt dans un assoupissement si profond que la trompette céleste ne pourrait pas les éveiller.

Votre jugement sur mes petits livres, m'est très-agréable, et telle est mon opinion sur vous, que je ne crois pas votre sagesse capable de se tromper ni votre amitié capable de feindre ; c'est pourquoi je vous demande de voir soigneusement et de m'écrire si vous approuvez ce que j'ai dit, à la fin du troisième livre (contre les Académiciens), plutôt par conjecture qu'avec certitude, mais pourtant, je pense, avec plus d'utilité que d'incrédibilité. Quoi qu'il en soit de ce que j'ai écrit, ce qui me plaît surtout, ce n'est pas d'avoir vaincu les Académiciens, ainsi que l'amitié, plus peut-être que la vérité, vous le fait dire, c'est d'avoir brisé le lien qui m'empêchait de m'approcher des mamelles de la philosophie, et d'avoir triomphé du désespoir de trouver le vrai, cette pâture de l'esprit (1).

(1) Les quatre premières lettres ont été écrites de Cassiacum.



LETTRE II.

(Fin de l'année 386).

Saint Augustin adresse à son ami Zénobe quelques mots de philosophie et d'amitié. Il avait commencé avec lui une discussion philosophique qu'il avait fallu interrompre; il lui exprime le désir de reprendre d'aussi utiles entretiens.

AUGUSTIN A ZÉNOBE.

Il est, je crois, bien entendu entre nous que ce que les sens peuvent atteindre ne saurait rester un seul moment dans le même état, mais que tout cela passe et s'écoule sans durée permanente et, pour parler comme les Latins, n'a point d'être. Aussi la véritable et divine philosophie nous enseigne à modérer et à assoupir le très-funeste amour de ces biens visibles si remplis de peines, afin que l'esprit, pendant même qu'il gouverne ce corps, ne se porte tout entier et avec ardeur que vers les choses immuables et qui ne plaisent point par une beauté passagère. Quoique notre âme vous voie en elle-même, et vous voie tel que vous êtes, tel qu'on peut vous aimer sans crainte de vous perdre, pourtant nous avouons que nous cherchons et que nous désirons, autant qu'il est permis, votre conversation et votre présence quand vous vous éloignez par le corps, et que les lieux vous séparent de nous. C'est là un défaut que vous aimez en nous, si je vous connais bien, et vous ne voudriez pas que nous en fussions corrigés, vous qui souhaitez toutes les prospérités à ceux qui vous sont chers. Si vous en êtes venu à ce point de force d'es-

prit que ceci vous paraisse comme un piége tendu à notre faiblesse et que vous vous moquiez de ceux qui s'y trouvent pris, en vérité vous ètes plus grand et tout autre que nous. Pour moi, quand je regrette un ami absent, je veux bien aussi qu'il me regrette. Je prends garde, autant que je puis, et je m'efforce de ne rien aimer de ce qui peut me quitter malgré moi. Sans rechercher l'état présent de votre esprit, je demande que nous achevions la discussion commencée, si nous avons à cœur nos propres intérèts : je ne la terminerais pas avec Alype, lors mème qu'il le voudrait; mais il ne le veut pas. Il n'est pas homme à insister auprès de moi pour que je cherche à vous enchaîner à nos études, tandis que je ne sais quelle nécessité vous éloigne.

LETTRE III.

(Année 387).

Nébride, ce doux ami dont le nom se mêle au souvenir de saint Augustin, écrivait souvent à celui qu'il écoutait comme un maitre; « vous êtes heureux » lui avait-il dit dans une de ses lettres; ce mot frappe Augustin qui demande comment et pourquoi il est appelé heureux. La lettre qu'on va lire est un épanchement de cœur, mêlé de naïveté et de profondeur; il s'agit de la vie heureuse et de ce qui fait le vrai bonheur.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

Je ne sais si c'est une réalité ou un pur effet de votre doux langage; l'impression a été soudaine, et je n'ai pas assez examiné jusqu'à quel point je devais me fier à

vos paroles. Vous demandez ce que ceci veut dire. Que croyez-vous ? Vous avez été près de me persuader, non pas que je fusse heureux, ce qui n'appartient qu'au sage, mais que je fusse comme heureux, de la même manière que nous nous disons hommes, quoique nous le soyons peu en comparaison de l'homme même que Platon avait rêvé ; ou de même que nous appelons certaines choses rondes ou carrées quoiqu'elles ne le soient pas avec cette rigoureuse exactitude, appréciable seulement par un petit nombre d'esprits. J'ai lu votre lettre à la lampe après avoir déjà soupé ; j'étais près de me coucher mais non pas de m'endormir. Et, longtemps après m'être mis au lit, je pensais, et je m'entretenais avec moi-même, Augustin avec Augustin : Suis-je heureux, me disais-je, comme il plaît à Nébride de me l'écrire ? Non sans doute, car lui-même n'oserait pas nier combien je suis encore éloigné de la sagesse. Peut-être la vie heureuse est-elle aussi le partage de ceux qui sont peu avancés. Mais n'avoir pas la sagesse n'est-ce pas une grande misère, et y a-t-il une autre misère ici-bas ? D'où vient donc que Nébride m'ait dit cela ? A-t-il osé me croire sage après avoir lu mes petits livres ? Le plaisir d'une lecture ne l'aurait pas rendu aussi téméraire, et je sais trop la prudence accoutumée d'un homme de ce poids. Voici donc pourquoi ; c'est qu'il m'a écrit ce qu'il a cru le plus doux : il a trouvé de la douceur dans mes livres et me l'a dit avec satisfaction et n'a pas pris garde à ce qu'il confiait à la joie de sa plume. Que serait-ce s'il avait lu les *Soliloques* ? il eût été enivré, et cependant il n'aurait trouvé rien de plus à me dire que quand il m'a appelé heureux. Il m'a donné tout d'abord le nom le plus élevé et ne s'est rien réservé pour

me témoigner un plus grand contentement : voyez ce que fait la joie !

Mais où est cette heureuse vie? où donc est-elle? Là où elle existe, on rejette les atomes d'Épicure, on sait que, hors du monde, il n'y a ni haut ni bas, on sait que l'extrémité d'une sphère tourne plus lentement que son milieu, et autres choses semblables qui me sont pareillement connues. Mais suis-je pour cela heureux, moi qui ignore pourquoi le monde est grand comme il est, avec des figures qui ne l'empêcheraient pas d'être plus grand? Comment ne me dirait-on pas, ou plutôt comment ne serions-nous pas forcés d'avouer que les corps sont divisibles à l'infini, de manière que d'un corps, quel qu'il puisse être, il sortira toujours un nombre certain de petits corps? Ainsi donc, comme il n'y a pas de corps dont on doive dire qu'il est le plus petit possible, pourquoi disons-nous que le monde est si grand qu'un plus grand ne peut pas être? à moins par hasard qu'il n'y ait une importante vérité dans ce que je dis un jour secrètement à Alype, savoir que le nombre intelligible croît jusqu'à l'infini sans pouvoir subir cependant une diminution infinie, car on ne trouve rien au-dessous de l'unité, et qu'au contraire le nombre sensible (et quel nombre sensible y a-t-il que la quantité des corps?) peut diminuer et non pas croître jusqu'à l'infini. Et c'est pourquoi peut-être les philosophes font consister les richesses dans les choses intelligibles et la pauvreté dans les choses sensibles. Quoi de plus malheureux en effet que de pouvoir toujours aller en diminuant? Et quelle heureuse richesse au contraire que de croître tant qu'on veut, d'aller où l'on veut, de revenir quand on veut, jusqu'où l'on veut, et de beaucoup aimer ce qui ne

peut jamais diminuer! Quiconque comprend ces nombres n'aime rien tant que l'unité; ce n'est pas étonnant car c'est par elle qu'on aime le reste. Mais, encore une fois, pourquoi le monde est-il grand comme il est? il pouvait l'être un peu plus ou un peu moins. Je l'ignore. Il est ainsi. Et pourquoi occupe-t-il tel point de l'espace plutôt que tel autre? On ne doit pas faire des questions là où il en resterait toujours à faire. Ce qui était grave, c'était que les corps se divisassent jusqu'à l'infini; peut-être a-t-il été répondu à ceci, en parlant de la force contraire du nombre intelligible.

Mais attendez. Voyons, disais-je encore, ce je ne sais quoi qui se présente à mon esprit. On dit que ce monde sensible est je ne sais quelle image d'un autre monde intelligible. Il y a quelque chose de merveilleux dans la façon dont les miroirs nous retracent les images; quelques grands qu'ils soient, ils n'agrandissent pas les images, celles même des plus petits corps; les petits miroirs au contraire, comme les prunelles des yeux, diminuent les plus grandes images (1). On diminue donc les images des corps en diminuant les miroirs, et, si vous les augmentez, vous n'augmentez pas les images. Il y a là certainement quelque chose de caché. Mais maintenant il faut dormir. D'ailleurs j'ai paru heureux à Nébride, non point pour avoir cherché, mais pour avoir trouvé quelque chose; et cela qu'est-ce? Serait-ce ce raisonnement que j'ai coutume de caresser comme si c'était mon raisonnement unique et où je me délecte trop?

De quoi sommes-nous composés? d'une âme et d'un

(1) Au temps de saint Augustin, on connaissait mal l'optique et tout ce qui touche aux lois de la vision.

corps. Quel est le meilleur des deux? c'est l'âme assurément. Que loue-t-on dans le corps? je n'y vois rien autre que la beauté. Qu'est-ce que c'est que la beauté du corps? l'harmonie des parties avec une certaine suavité de couleur. Et cette beauté ne vaut-elle pas mieux où elle est vraie que là où elle est fausse? Qui doute qu'elle vaudra mieux là où elle sera vraie? Où sera-t-elle vraie? dans l'âme sans doute. L'âme doit donc être plus aimée que le corps. Et dans quelle partie de l'âme réside-t-elle cette vérité? dans l'esprit et l'intelligence. Qu'y a-t-il de contraire à l'esprit? ce sont les sens. Il faut donc résister aux sens de toutes les forces de l'âme. C'est évident. Que faire si les choses sensibles nous plaisent trop? il faut faire qu'elles ne nous plaisent plus. Et comment donc? par l'habitude de s'en priver et de rechercher ce qui est meilleur. Et si l'âme meurt, la vérité mourra donc aussi, ou bien la vérité n'a rien de commun avec l'intelligence, ou l'intelligence n'est pas dans l'âme, ou ce qui renferme quelque chose d'immortel peut mourir. Mes *Soliloques* disent et prouvent assez que rien de pareil ne saurait arriver; mais je ne sais quelle habitude de nos maux nous épouvante encore et nous fait chanceler. Quand même l'âme mourrait, ce qui ne me paraît possible d'aucune manière, les studieux loisirs de ma solitude m'ont assez démontré que la vie heureuse ne se trouverait point dans la joie des choses sensibles. Voilà peut-être ce qui me fait paraître aux yeux de mon cher Nébride sinon heureux, au moins comme heureux : que je le paraisse à moi-même; qu'ai-je à perdre? et pourquoi ne croirai-je pas à la bonne opinion qu'on a de moi? je me dis ces choses, puis je fis ma prière accoutumée et je m'endormis.

Il m'a été doux de vous écrire ceci. Vous me faites plaisir lorsque vous me remerciez de ne vous rien cacher de ce qui me vient à la bouche. Je me réjouis de vous charmer de la sorte. A qui adresserai-je plus volontiers mes folies qu'à celui à qui je ne puis déplaire? S'il est au pouvoir de la fortune qu'un homme en aime un autre, voyez combien je suis heureux, moi qui ai reçu du hasard une part si douce et si belle, et je désire, je l'avoue, que de tels biens se multiplient pour mes jours. Les vrais sages, qui seuls doivent être appelés heureux, ont voulu qu'on ne craignît ni qu'on ne souhaitât les biens de la fortune. Bien leur a réussi. Je veux apprendre de vous cette disposition (1)....

Vous voilà provoqué à m'écrire une lettre plus étendue; je demande de pouvoir vous lire un peu plus longuement; car je ne puis vous exprimer tout le ravissement que j'y trouve.

(1) Il y a ici dans le texte quelques lignes avec des rapprochements de mots et une similitude de consonnances qui, traduits en français, n'auraient pas de sens.

LETTRE IV.

(Année 387).

Saint Augustin parle à Nébride de ses progrès de solitaire dans la contemplation des choses éternelles.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

Jugez de mon étonnement, lorsque, contre toute espérance, cherchant à quelles lettres de vous j'avais encore à répondre, j'ai reconnu qu'il n'en restait plus qu'une seule : c'est celle où vous me demandez quels progrès nous avons faits, au sein de ce grand loisir que vous aimeriez à partager avec nous, dans la compréhension de ce qui sépare la nature sensible de la nature intelligible. Vous n'ignorez pas que si on s'enfonce de plus en plus dans les fausses opinions à mesure qu'on se les rend plus familières et qu'on s'y roule davantage, il en arrive autant à l'esprit et plus aisément dans la pratique accoutumée des vérités. Toutefois ce progrès est insensible comme celui de l'âge ; la différence est grande entre un enfant et un jeune homme, mais vous auriez beau interroger continuellement l'enfance, elle ne vous répondrait jamais que tel jour elle est devenue la jeunesse.

N'allez pas croire d'après ceci, que par une vigueur d'esprit, nous soyons arrivés à une sorte de jeunesse de l'âme dans les choses de la vérité. Nous ne sommes que des enfants, mais, comme on dit, de beaux enfants peut-être. Ce petit raisonnement, qui vous est bien connu,

rafraîchit et élève nos yeux troublés et remplis des choses sensibles : l'intelligence est supérieure aux yeux et à toutes ces impressions vulgaires. Les choses qui se comprennent sont plus grandes que celles qui se voient. Examinez avec moi s'il y a quelque chose de solide à opposer à ce raisonnement; parfois, avec cet appui fortifiant, et après avoir imploré l'assistance divine, quand je suis emporté vers ce qu'il y a de plus véritablement vrai, cette jouissance anticipée des choses éternelles me possède à tel point que j'ai besoin de l'aide même du raisonnement pour croire à la réalité des objets qui nous sont aussi présents que chacun de nous est présent à lui-même.

Repassez vos lettres, et voyez si je ne vous dois plus de réponse : vous saurez cela mieux que moi. J'ai bien de la peine à croire que je sois sitôt dégagé du poids de mes obligations; je ne doute pas cependant qu'il ne vous reste entre les mains des lettres de moi auxquelles vous n'avez pas encore répondu.

LETTRE V.

(Fin de l'année 388.)

Nébride déplore que les affaires des gens de la ville (1) détournent trop souvent Augustin de la contemplation.

NÉBRIDE A AUGUSTIN.

Est-ce vrai, mon cher Augustin? vous prêtez-vous aux affaires de vos compatriotes avec tant de constance

et de patience, que ce loisir, tant recherché, vous échappe? Dites-moi, je vous prie, quels sont ceux qui osent ainsi abuser de votre bonté? Ils ne savent donc ni ce que vous aimez ni ce à quoi vous aspirez! Il n'y a donc pas auprès de vous un seul ami qui le leur dise : où est Romanien? où est Lucinien? qu'ils m'entendent. Moi je crierai, moi j'attesterai que c'est Dieu que vous aimez et que vous désirez servir, que c'est à Dieu que vous songez à vous attacher. Je voudrais vous emmener dans ma maison de campagne et vous y mettre en repos; je ne craindrais pas de passer pour un ravisseur auprès de tous ces gens que vous aimez trop et qui vous aiment tant.

(1) Saint Augustin était retiré aux environs de Thagaste. Nous ne pensons pas, comme on l'a dit, qu'il ait exercé alors quelque charge municipale, un peu dans le genre des fonctions de *curial* que son père avait remplies; le jeune Augustin n'habitait pas la ville, mais vivait dans une solitude qu'il n'avait pas le courage de fermer aux importuns; l'hypothèse d'une charge municipale s'accorde peu avec le renoncement au monde qui était déjà pour Augustin une résolution définitive. Dans l'*Histoire de saint Augustin* et dans les *Études Africaines*, nous avons dit que *Souk-Arras* occupe l'emplacement de Thagaste; cette opinion manquait de preuves solides; depuis ce temps une inscription trouvée sur un dé de piédestal a tranché tous les doutes, et c'est en toute certitude que Souk-Arras nous représente la position de la ville natale de saint Augustin. Voyez un intéressant travail de M. Léon Rénier dans la *Revue archéologique*, XIV[e] année.

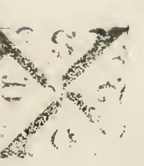
LETTRE VI.

(Au commencement de l'année 389).

Admiration de Nébride pour les lettres de saint Augustin. Il pose des questions sur la mémoire et l'imagination. Il lui semble qu'il ne peut y avoir de mémoire sans imagination, et que ce n'est pas des sens mais plutôt d'elle-même que l'imagination tire les images des choses.

NÉBRIDE A AUGUSTIN.

Je conserve vos lettres comme mes yeux ; elles sont grandes, non par l'étendue, mais par les choses, et renferment de grandes preuves de ce qu'il y a de plus grand. Elles parlent à mon oreille comme le Christ, comme Platon, comme Plotin. Elles sont, par leur éloquence, douces à entendre ; par leur brièveté, faciles à lire ; par leur sagesse, profitables à suivre. Ayez donc soin de m'apprendre tout ce qui paraîtra bon et sain à votre esprit. Vous répondrez à ma lettre quand vous serez arrivé à des conclusions dont vous soyez satisfait sur l'imagination et la mémoire. Il me paraît à moi que, quoique toute l'imagination ne soit pas avec la mémoire, il ne peut pas y avoir de mémoire entière sans l'imagination. — Mais alors, qu'arrive-t-il, me direz-vous, lorsque nous nous souvenons d'avoir compris ou pensé ? — A cela je réponds qu'il se mêle toujours à nos perceptions et à nos pensées quelque chose de corporel et de changeant qui appartient à l'imagination elle-même ; car, ou bien nous exprimons nos pensées avec des paroles, et ces paroles n'existent pas sans le temps, et dès



lors elles sont du domaine des sens et de l'imagination ; ou bien notre esprit reçoit une impression telle quelle dont l'imagination et la mémoire s'emparent en même temps. Je vous dis cela sans réflexion et sans ordre, selon ma coutume ; vous l'examinerez et vous me donnerez dans vos lettres tout le vrai que vous aurez séparé du faux.

Écoutez encore autre chose : pourquoi, je vous prie, ne disons-nous pas que l'imagination tire d'elle-même et non pas des sens toutes ses images? de même que pour voir les choses intelligibles, l'esprit est averti par les sens mais n'en reçoit rien, ainsi l'imagination, dans la contemplation de ses images, n'emprunte rien aux sens qui ne sont pour elle qu'une occasion : de là vient peut-être qu'il lui est donné de voir ce que les sens ne voient pas ; et ce serait la preuve que l'imagination a en elle-même et par elle-même toutes ses images. Vous me direz ce que vous en pensez.

LETTRE VII.

(Année 389).

Saint Augustin examine les deux questions agitées par Nébride. Le texte présente des obscurités qui tiennent aux difficultés même de la matière, et nous ne nous flattons pas d'avoir toujours parfaitement réussi à reproduire l'exacte pensée de l'original.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

Je ne ferai pas d'exorde, et je commencerai tout de suite ma réponse à ce que vous attendez de moi depuis

longtemps, d'autant plus que je ne finirai pas de sitôt. Il vous semble qu'il ne peut pas y avoir de mémoire sans les images ou les vues imaginaires que vous appelez du nom de fantômes ; moi je pense autrement. Observez d'abord que ce n'est pas seulement des choses passagères que nous nous souvenons, mais des choses qui demeurent. La mémoire s'attache à garder le temps passé, mais elle s'attache tantôt à ce qui nous quitte, tantôt à ce que nous quittons. Quand je me souviens de mon père, je me souviens de ce qui m'a quitté et de ce qui n'est plus, mais quand je me souviens de Carthage, c'est de ce qui est encore et de ce que j'ai quitté moi-même. Dans les deux cas, c'est le passé que ma mémoire rappelle ; le souvenir de cet homme et de cette ville part de ce que j'ai vu et non point de ce que je vois.

Qu'est-ce que cela prouve ? me direz-vous peut-être ; ces deux objets ne pourraient pas venir à la mémoire si l'imagination ne vous les retraçait pas. — Il me suffit de vous prouver pour le moment que la mémoire retient aussi les choses qui n'ont point encore passé ; et soyez bien attentif pour comprendre l'avantage que j'en tire. Il y a des gens qui reprochent à Socrate cette très-belle vue de son génie, par laquelle il soutient que les choses que nous apprenons n'entrent pas comme des nouveautés dans notre esprit, mais s'éveillent en nous comme des souvenirs, et ceux-là disent que les choses passées sont seules du domaine de la mémoire ; que, selon Platon lui-même, ce que nous apprenons demeure toujours et ne doit pas être confondu avec ce qui passe. Mais ils ne s'aperçoivent pas qu'elle est du passé cette première vue qui s'est une fois présentée à notre intelligence, que nous avons cessé de suivre pour aller à

d'autres objets, et que nous retrouvons par le souvenir. L'éternité, pour ne pas citer d'autres exemples, demeure toujours et n'a pas besoin que des figures imaginaires la représentent dans notre esprit; elle ne peut pas nous venir pourtant sans que nous nous en souvenions : il y a donc des choses pour lesquelles la mémoire n'a pas besoin de l'imagination.

Je vais maintenant vous convaincre de la fausseté de votre opinion sur la prétendue faculté de l'âme d'imaginer quelque chose de corporel sans l'usage des sens. Si l'âme, avant de se servir du corps pour sentir ce qui est corporel, peut cependant s'en faire une image, et si, comme personne de sensé ne le nie, elle agissait mieux avant d'être engagée dans les sens sujets à l'erreur, ceux qui dorment seraient dans une situation meilleure que ceux qui veillent, et les frénétiques devraient faire envie, car ils sont affectés par des images qui ont précédé chez eux l'usage menteur de sens; il faudra dire que le soleil qu'ils voient ainsi est plus véritablement le soleil que celui qui brille aux yeux des hommes sains et éveillés, et que toutes les extravagances du sommeil et de la frénésie vaudraient mieux que toutes les vérités. Ces conclusions d'une incontestable absurdité vous prouvent, mon cher Nébride, que l'imagination n'est autre chose qu'une plaie faite par les sens : ils ne sont pas, comme vous le dites, une sorte de rappel, par suite duquel se forment ces images dans l'âme, mais ils portent avec eux et impriment cette fausseté. Vous cherchez à savoir comment des visages et des formes que nous n'avons jamais vus se retracent dans notre pensée; vos questions inquiètes sont une preuve de pénétration. Ceci va donner à ma lettre une longueur inaccoutumée; mais ce n'est

pas vous qui la trouverez longue, vous qui aimez toujours mieux la page où je parle le plus longtemps.

On peut très-bien et avec vérité diviser en trois sortes toutes ces images que vous appelez, comme beaucoup de gens, des fantômes : les unes, nées des sens, les autres de l'imagination, d'autres, enfin, de la pensée. Les images de la première sorte me retracent votre visage, ou bien la ville de Carthage, ou bien notre ami Vérécondus (1) que nous avons perdu ; elles sont comprises dans tout ce que j'ai vu et senti des choses qui demeurent ou de celles qui ne sont plus. Je place dans la deuxième sorte ce que nous croyons être ou avoir été de telle manière, ces fictions de l'esprit qui donnent de la grâce au discours sans nuire à la vérité, cette représentation que nous nous faisons à nous-mêmes en lisant des histoires, en écoutant ou en composant des fables, ou bien encore en formant des conjectures. C'est ainsi que, selon mon gré et selon l'impression de mon esprit, je me représente le visage d'Énée, celui de Médée avec ses dragons ailés attachés au joug, celui de Chrémès ou de Parménon (2). Il faut ranger aussi dans la deuxième sorte d'images ces allégories sous le voile desquelles les sages ont caché quelque vérité, ou ces inventions qui ont établi chez les hommes les différentes superstitions, comme le phlégéton du Tartare, les cinq cavernes de la nation des ténèbres, l'aiguille du Nord qui soutient le

(1) C'est à Vérécondus qu'appartenait la maison de campagne de Cassiacum où saint Augustin, sa mère et de jeunes amis passèrent des jours d'étude et de contemplation dont on peut voir la peinture dans notre *Histoire de saint Augustin*, chap. III. Nous écrivons *Cassiacum* au lieu de *Cassiciacum*, d'après les recherches intéressantes et certaines que nous a transmises le docte abbé Luigi Biraghi, de Milan.

(2) Personnages de Térence.

ciel, et mille autres chimères des poëtes et des hérétiques. On dit encore dans les discussions : supposez qu'il y ait trois mondes superposés, comme il n'y en a qu'un seul, ou que la terre soit carrée, et autres choses semblables. Tout cela est feint ou imaginé, selon les mouvements de la pensée.

Ce sont surtout les nombres et les dimensions qui appartiennent à la troisième sorte d'images ; elles tiennent à la nature des choses lorsque, par exemple, la réflexion découvre et la pensée se retrace la vraie figure du monde ; ou bien elles touchent à nos études dans les figures géométriques et dans le rhythme de la musique et dans l'infinie variété des nombres : quelques vraies qu'elles soient à mon sens, elles enfantent cependant de fausses idées que la raison elle-même n'écarte pas sans peine ; et il n'est pas facile à l'étude et au discours de s'affranchir de ce mal ; nous imaginons comme des jetons pour nous reconnaître dans les divisions et les conclusions.

Dans toute cette forêt d'images, je ne pense pas que la première sorte vous paraisse appartenir à l'âme avant qu'elle soit engagée dans les sens ; il n'y a pas à disputer longtemps là-dessus. On pourrait chercher, pour les deux autres qui restent, s'il n'était pas évident que l'âme se trouvait moins sujette aux erreurs avant d'être sous le coup des sens : qui doutera que ces deux sortes d'images soient beaucoup plus fécondes en erreurs que celles qui naissent des objets sensibles ? Le faux enveloppe de toutes parts nos suppositions et nos fictions : il y a bien plus de vérité dans ce que nous voyons et nous sentons. Dans cette troisième sorte d'images, du moment que je me figurerai quelque chose d'étendu et de cor-

porel, je le tiendrai pour faux, quoique la pensée semble l'avoir produit par les raisonnements certains de la science. C'est pourquoi je ne croirai nullement que l'âme était couchée dans une grande humiliation d'erreur avant de sentir par le corps, avant d'être frappée, par le moyen des sens, de l'impression de ce qui passe et de ce qui est mortel.

D'où vient donc que nous nous représentons ce que nous n'avons pas vu? Qu'en croyez-vous, si ce n'est que cette faculté de notre âme résulte d'une certaine force qui lui est donnée et qu'elle porte nécessairement partout avec elle, de diminuer ou d'augmenter les images, et cette force peut surtout se remarquer dans les nombres. C'est ainsi que l'image d'un corbeau placée sous les yeux de notre esprit, telle que nous la connaissons, peut nous conduire, par des changements, à l'image de quelque chose que nous n'aurons jamais vu. Ces figures, par la longue habitude de les rouler en soi-même, finissent par faire invasion dans les pensées. L'âme, avec les sensations qu'elle éprouve, peut, en les diminuant ou en les augmentant, produire des images que les sens ne lui ont pas toutes données, mais dont une partie cependant lui arrive de la diversité de ses impressions. Nous qui sommes nés et qui avons passé notre enfance au milieu des terres, nous nous sommes fait une idée de la mer à la seule vue d'un peu d'eau dans une petite coupe; mais nous ne pouvions nous représenter le goût des fraises et des cornouilles avant d'en avoir mangé en Italie. Les aveugles-nés, quand on les interroge sur la lumière et les couleurs, ne savent quoi répondre; ils n'imagineront jamais rien de coloré, puisqu'il n'ont jamais senti rien de pareil.

Il ne faut pas s'étonner qu'une âme neuve encore et restée étrangère aux sensations extérieures, ne connaisse pas ce qui est figuré dans la nature des choses ou les fictions que nous y mêlons. L'indignation ou la joie, les autres mouvements de l'âme, se peignent sur notre visage sans que notre pensée nous apprenne que nous pouvons nous donner ces visibles expressions de nos sentiments. Ces mouvements de l'âme, par des modes merveilleux et que je recommande à vos méditations suivent l'action secrète de notre esprit sans qu'il soit besoin d'aucune image corporelle. Je veux que vous compreniez ici qu'au milieu de tant de mouvements intérieurs et séparés de toutes ces images sur lesquelles vous m'interrogez, il est évident qu'un corps n'est pas échu à l'âme par la pensée des formes sensibles, car je ne crois pas qu'il lui soit possible de les sentir avant de s'être servi de son corps. C'est pourquoi, très-cher et très-aimable ami, au nom de notre affection mutuelle et de cette fidélité que Dieu nous commande, je vous exhorte sérieusement à ne contracter aucune amitié avec ces ombres de la région des abîmes (les fantômes des manichéens), et à rompre sans hésiter les liens de ce genre que vous auriez. Ce n'est pas résister à nos sens, comme notre loi sacrée nous le prescrit, que de flatter les plaies et les blessures qu'ils ont faites à notre âme.

LETTRE VIII.

(Année 389.)

Nébride demande à Saint Augustin comment les puissances célestes peuvent nous envoyer pendant le sommeil des visions et des songes.

NÉBRIDE A AUGUSTIN.

J'ai trop de hâte d'arriver au fait pour m'arrêter à une préface ou à un exorde. Quel est donc, mon cher Augustin, le moyen employé par les puissances supérieures, que je désignerai sous le nom de puissances célestes, pour nous envoyer des songes pendant que nous dormons? Comment s'y prennent-elles? à quels artifices, à quels secrets, à quelles machines ou quelles drogues ont-elles recours? Notre esprit est-il ébranlé par leurs propres pensées, de façon que ces pensées deviennent les nôtres? Ce que nous font voir ces puissances supérieures, est-ce quelque chose qui soit précédemment formé dans leur corps ou leur imagination? Si c'est dans leur corps, nous avons donc des yeux corporels pour voir au dedans de nous durant notre sommeil? si c'est dans leur imagination et que la nôtre en soit saisie au moyen des songes, pourquoi, je vous prie, ne puis-je pas, par mon imagination, forcer la vôtre à enfanter des songes qui m'auront déjà traversé! Certes j'ai bien aussi une imagination; elle peut retracer ce que je veux, et pourtant je ne vous envoie aucun songe; mais je vois que c'est notre corps qui produit les songes en nous; il les produit par son union avec notre âme;

l'imagination est chargée de les représenter par des moyens merveilleux. Souvent dans le sommeil, quand nous avons soif, nous croyons boire, et quand nous avons faim, nous croyons manger; il en est ainsi d'autres choses qui, par une sorte de secret commerce, vont fantastiquement du corps à l'âme. Ne soyez point étonné si l'élégance et la subtilité m'ont manqué dans l'exposition de ces matières; ayez égard à leur obscurité et à mon ignorance : il vous appartient de remplir, selon votre pouvoir, la tâche que je vous soumets.

LETTRE IX.

(389.)

Saint Augustin répond à Nébride sur les questions précédentes. Ces questions touchent aux mystères même de notre existence, mais saint Augustin, lors même qu'il ne peut pas tout expliquer, a toujours des lumières.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

Quoique vous me connaissiez, pourtant vous ignorez peut-être combien je voudrais jouir de votre présence : Dieu m'accordera quelque jour cette grande joie. J'ai lu cette lettre d'un sens si vrai où vous vous plaignez de votre solitude, d'une sorte d'abandon de vos amis, de ces amis avec qui la vie a tant de douceur. Que puis-je vous dire sur ce point que vous n'ayez déjà fait vous-même? Entretenez-vous avec votre âme, et tenez-la élevée vers Dieu autant que vous le pourrez. C'est là que vous nous trouverez bien mieux que dans ces

images corporelles auxquelles le souvenir est réduit; vous nous trouverez dans cette même pensée qui vous fait comprendre que le même lieu ne nous réunit point.

Parmi ces lettres de vous qui appellent de grandes réponses, il y en a une dont j'ai été fortement épouvanté, c'est celle où vous demandez comment les visions et les songes peuvent être mis au fond de nous-mêmes par les puissances supérieures ou les démons. C'est là une grande question, et vous comprenez qu'il ne suffirait pas d'une lettre pour la traiter, mais qu'il faudrait un long entretien ou bien un livre. Cependant, connaissant votre pénétrant esprit, j'essayerai de jeter quelque lumière sur la question, afin que vous acheviez le reste avec vous-même, ou au moins pour que vous ne perdiez pas l'espoir d'arriver à de probables solutions.

Je crois que tout le mouvement de l'âme fait quelque chose dans le corps; il se révèle malgré la faiblesse et la pesanteur de nos sens; la colère, la tristesse et la joie ont de visibles expressions. Nous avons des pensées dont rien ne paraît dans notre corps, mais qui peuvent ne pas échapper aux démons dont les sens sont très-pénétrants, et en comparaison desquels les nôtres ne sont rien. Les empreintes extérieures des mouvements de l'âme peuvent demeurer et devenir comme une forme habituelle; secrètement agitées et remuées, elles inspirent, avec une merveilleuse facilité, des pensées et des songes selon la volonté de celui qui les touche. Si les musiciens, les danseurs de corde et tous les donneurs de spectacles de ce genre, parviennent manifestement à des choses incroyables par le seul exercice de nos organes terrestres et grossiers, il n'est pas absurde de penser que des esprits unis à un corps aérien ou éthéré et capables de pé-

nétrer les autres corps, puissent exciter en nous des impressions à leur guise sans que nous nous en doutions, mais tout en éprouvant néanmoins quelque chose. Nous ne sentons pas comment l'abondance de la bile nous pousse à des redoublements de colère; elle nous y pousse cependant, et à mesure que la bile s'accroît, notre colère augmente.

Si vous ne voulez pas accepter cette comparaison que je fais en passant, pensez-y autant que vous le pourrez. Un esprit qui trouve toujours quelque obstacle pour agir, pour accomplir ses desseins ou ses vœux, s'irrite toujours. Qu'est-ce, en effet, que la colère? sinon un violent désir de faire disparaître ce qui empêche la liberté de nos actions. C'est pourquoi ce n'est pas contre les hommes que nous nous emportons le plus souvent, c'est contre une plume pendant que nous écrivons, et nous la froissons, nous la brisons; les joueurs font de même avec les dés, les peintres avec le pinceau, et chacun traite ainsi l'instrument dont il pense avoir à se plaindre. Les médecins prétendent que la bile croît avec cette croissante colère, et qu'on en vient à s'emporter pour peu de chose et à la fin sans motif : ce que l'âme a produit dans le corps de son propre mouvement suffit pour des excitations nouvelles.

On pourrait donner à ces observations plus d'étendue, et les preuves ne manqueraient pas pour établir une plus complète certitude. Mais joignez à cette lettre celle que je vous ai récemment adressée sur les images et la mémoire, et mettez tout votre soin à l'étudier; car il m'a semblé, par votre réponse, que vous ne l'aviez pas parfaitement entendue. Joignez-y encore celle où je vous ai parlé d'une faculté naturelle de l'âme qui dimi-

nue et augmente ce qu'elle veut, et peut-être alors comprendrez-vous que les pensées et les songes puissent nous retracer ce que nous n'avons jamais vu.

LETTRE X.

(389.)

Nébride rêvait une vie loin du monde avec son ami Augustin; la séparation lui pesait; vivre avec ce cher maître, c'était son désir, son besoin; il lui semblait qu'Augustin négligeait les moyens de réaliser ce doux rêve. Augustin, dans la lettre suivante, répond aux plaintes affectueuses de son ami; on va voir avec quel intérêt et quel charme.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

Jamais dans vos questions multipliées vous ne m'avez agité l'esprit comme dans ces dernières lettres où vous me reprochez de négliger la recherche des moyens de passer notre vie ensemble : grand crime et plein de périls si vos accusations étaient fondées ! Persuadé qu'il n'y a pour moi rien de plus raisonnable que de vivre ici plutôt qu'à Carthage ou même à la campagne, je ne sais pas véritablement, mon cher Nébride, ce que je dois faire avec vous. Vous enverrai-je une très-commode voiture? Notre ami Lucinien croit que vous pourriez venir en litière sans aucun mal. Mais je pense à votre mère qui ne supportait pas l'absence de son fils bien portant, et se résignerait encore moins à son départ maintenant qu'il est malade. Irai-je moi-même vers vous? Mais il y a ici des amis qui ne pourraient pas

venir avec moi et qu'il ne m'est pas permis d'abandonner. Vous pouvez, quant à vous, habiter doucement avec votre âme : ceux-ci ne le peuvent pas encore et travaillent pour cela. Irai-je vers vous et reviendrai-je sans cesse, de manière à partager ma vie entre eux et vous ? Mais cela n'est ni vivre ensemble, ni vivre conformément à nos desseins. Le chemin est assez long, et ce serait une affaire que de le recommencer souvent : nous n'atteindrions point ainsi à ce calme de la retraite tant souhaité. Ajoutez à ceci mes souffrances que vous connaissez, et qui m'empêchent de faire ce que je veux et me condamnent à me borner à ce que je puis.

Songer ainsi pendant toute sa vie à répéter des voyages qu'on ne saurait faire sans trouble et sans difficulté, ce ne serait pas digne d'un homme occupé de ce dernier voyage qui s'appelle la mort, et qui seul mérite de remplir notre pensée. Quelques hommes, par une grâce de Dieu qui les a préposés au gouvernement de ses églises, attendent fortement la mort et même la désirent vivement, et poursuivent sans agitation leurs laborieuses courses de pasteur ; quant à ceux que le goût des honneurs temporels a conduits à ces sortes de charges ou qui échangent volontairement la vie privée contre la vie des affaires, je doute qu'au milieu de ces bruits, de ces réunions inquiètes et de ces allées et venues, il leur soit accordé ce grand bien de se familiariser avec la mort comme nous le cherchons nous-mêmes, car la retraite permettait à chacun de se déifier. Si cela est faux, je suis, je ne dirai pas le plus insensé mais le plus faible des hommes, de ne pouvoir goûter et aimer le vrai bien, tant que je ne me sens pas à l'abri du tumulte des choses humaines. Il est besoin, croyez-moi, d'être

entièrement séparé du bruit de tout ce qui se passe pour arriver à ne rien craindre, sans qu'il y ait dans l'homme ni dureté, ni audace, ni vain désir de la gloire, ni superstitieuse crédulité. Voilà ce qui fait la solide joie, supérieure à tous les plaisirs.

Si une telle vie ne saurait être le partage de l'humaine nature, pourquoi éprouve-t-on quelquefois cette tranquille confiance? pourquoi l'éprouve-t-on d'autant plus qu'on adore plus ardemment Dieu dans les profondeurs sacrées de l'âme? d'où vient que cette paix nous accompagne dans l'accomplissement même d'un acte purement humain, si on va de ce sanctuaire à l'action? pourquoi, parfois, dans nos discours, nous ne redoutons pas la mort, et, dans le silence, nous allons jusqu'à la désirer? je vous le dis à vous, car je n'adresserais pas cette question à tout autre, je vous le dis, à vous, dont j'ai bien connu les élans vers les choses d'en haut; est-ce que, après avoir si souvent éprouvé combien il est doux de vivre avec un cœur mort à tout amour corporel, vous ne reconnaîtrez pas que l'homme puisse s'affranchir assez du sentiment de la crainte pour bien mériter le nom de sage? Et cette ferme et calme impression sur laquelle la raison s'appuie, si jamais vous l'avez sentie, oserez-vous soutenir que ce n'est pas dans les moments où vous vous enfonciez dans les solitudes de votre âme? Cela étant ainsi, vous voyez qu'il reste une seule chose, c'est que vous avisiez vous-même aux moyens de réaliser notre désir de vivre ensemble. Vous savez mieux que moi ce qui est à faire avec votre mère, que certainement votre frère Victor n'abandonnera pas. Je n'ai voulu vous écrire rien de plus pour ne pas vous détourner de cette pensée.

LETTRE XI.

(389).

Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il seul fait homme, tandis que les trois personnes divines sont inséparables? Nébride avait proposé cette difficulté; saint Augustin, en essayant de la résoudre en quelques lignes rapides, a des traits d'une grande profondeur.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

Vivement agité par les questions et les affectueux reproches que vous m'avez depuis longtemps adressés sur nos projets de réunion, j'étais décidé à ne vous écrire et à ne solliciter vos réponses que pour cela, et à suspendre ce qui appartient à nos études jusqu'à ce que nous eussions pris un parti, lorsqu'une bonne et courte parole de votre dernière lettre m'a rendu le repos : — nous n'avons pas, dites-vous, à nous creuser la tête sur ce point : quand je pourrai aller vers vous ou quand vous pourrez venir vers moi, nous le ferons l'un et l'autre bien certainement. — Ainsi tranquillisé, je me suis mis à parcourir toutes vos lettres pour savoir quelles réponses je vous devais; j'y ai trouvé tant de questions que, fussent-elles d'un solution aisée, il n'est personne dont elles n'écraseraient, par leur accumulation, l'esprit et le loisir. Mais elles sont difficiles, et une seule suffirait pour m'accabler. Le but de cet exorde est d'obtenir de vous que vous restiez un peu de temps sans m'adresser des questions nouvelles; attendez que j'aie payé toutes mes dettes et que vous puissiez me donner votre avis

sur mes réponses. J'ose vous dire cela quoique je sache bien tout ce que me coûte le moindre retard dans la communication de vos divines pensées.

Écoutez donc ce qui est mon sentiment sur l'incarnation mystérieuse accomplie pour notre salut, ainsi que notre religion nous recommande de le croire et de le connaître. Je n'ai point choisi cette question comme pouvant m'offrir une plus facile réponse ; mais les questions relatives au monde ne me semblent pas appartenir assez à l'heureuse vie à laquelle tendent nos efforts ; et si leur recherche n'est pas sans quelque plaisir, on doit craindre cependant qu'elle ne prenne un temps destiné à de meilleures études.

Vous êtes ému et inquiet que ce soit le fils qui ait revêtu la nature humaine et non point le père ni le Saint-Esprit. Car il est de foi catholique que cette Trinité demeure inséparable ; peu d'âmes sont assez heureuses et assez saintes pour comprendre comment tout ce qu'elle fait l'est en même temps par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, de manière que le Père ne fait rien que ne fassent et le Fils et le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit ne fait rien que ne fassent et le Père et le Fils, et le Fils ne fait rien que ne fassent et le Père et le Saint-Esprit. Il semble qu'il faille en conclure que toute la Trinité ait pris la nature humaine ; car si le Fils s'est uni à notre nature et non point le Père et le Saint-Esprit, les trois personnes divines peuvent donc faire quelque chose séparément. Et pourquoi alors, dans nos mystères et nos saintes cérémonies, l'Incarnation est-elle attribuée au Fils ? Voilà bien toute votre objection, et elle porte sur une si grande chose que les explications suffisantes et les preuves assez fortes manqueront

toujours. J'ose toutefois, comme c'est à vous que j'écris, vous communiquer ce qui me vient à l'esprit, moins pour vous le développer que pour vous l'indiquer : votre génie, votre amitié qui me comprend si bien, devineront le reste.

Il n'existe aucune nature, mon cher Nébride, aucune substance qui n'ait en soi et ne fasse paraître ces trois choses: d'abord l'être, puis être ceci ou cela, troisièmement rester ce qu'elle est autant qu'elle le peut. La première de ces choses nous montre la cause même de la nature, de laquelle tout est sorti ; la seconde, l'espèce et la forme des êtres ; la troisième, leur manière de demeurer ce qu'ils sont. Pour qu'il fût possible qu'une personne de la Trinité fît quelque chose séparément, il faudrait qu'il pût se faire que ce qui est ne fût pas ceci ou cela et ne demeurât pas dans sa nature, ou bien fût ceci ou cela sans être et sans demeurer dans sa nature autant qu'il le peut, ou bien qu'il restât dans sa nature selon la mesure de ses propres forces sans avoir l'être et sans être ceci ou cela. Si vous reconnaissez que nécessairement ce qui est a une forme et demeure dans sa nature autant qu'il le peut, il s'en suivra que ces trois choses ne sont rien séparément. Je m'aperçois que je n'ai touché encore qu'à ce qui fait la difficulté même de votre question ; mais j'ai voulu vous montrer brièvement, si toutefois j'y suis parvenu, tout ce qu'il y a de profond et de grand dans le dogme catholique de l'inséparabilité de la Trinité divine.

Voici maintenant comment on peut mettre son esprit en paix. La chose particulière, attribuée au Fils, appartient à une règle, à un certain art (s'il est permis d'employer de tels mots en de telles matières), à une science

par lesquels l'esprit se forme et se conduit. Et comme l'union à la nature humaine s'est faite pour nous apprendre à bien vivre et pour que la grandeur des préceptes s'offrît à nous dans la lumineuse majesté du discours, ce n'est pas sans raison que tout cela est attribué au fils. Dans ces choses en grand nombre que je confie à votre pensée et à votre sagesse, il y a toujours je ne sais quoi qui se détache et s'arroge, non sans quelque justice, une propriété particulière; il en est ainsi pour les trois sortes de questions sur l'être, sa forme et sa consistance; rien ne peut exister en effet sans être quelque chose, sans être trouvé bon ou mauvais; tout ce qui existe est digne de quelque estime. Lorsqu'on demande ce qu'est une chose, il faut nécessairement qu'elle soit et qu'elle ait quelque degré de perfection. Et lorsqu'on demande les qualités d'une chose, il va sans dire qu'elle est quelque chose, puisque tout se trouve ici inséparablement uni; la question ne reçoit pas son nom des trois choses, mais seulement de l'intention de celui qui la fait. Une règle est donc nécessaire aux hommes; il faut que cette règle les pénètre et les forme. Ce qui est fait aux hommes par cette règle divine, nous ne pouvons pas ne pas l'admettre et ne pas le désirer; mais auparavant, appliquons-nous à le connaître : c'est dans ce bien véritable que nous devons aspirer à demeurer. Il fallait d'abord montrer au monde un certain modèle, une règle de discipline : c'est ce qui a été fait par l'incarnation proprement attribuée au fils, d'où se sont répandues, comme une conséquence, et la connaissance du père, principe unique de toute chose, et la douceur intérieure et ineffable que nous trouvons à mépriser ce qui est mortel, don précieux, faveur sacrée attribués particu-

lièrement au Saint-Esprit. Quoique tout s'accomplisse en commun et dans une souveraine inséparabilité, il fallait nous le montrer d'une façon distincte à cause de notre faible nature tombée de l'unité dans la multiplicité. On n'élève personne au point où l'on se trouve soi-même sans descendre un peu vers celui qu'on veut élever (1).

Voilà une lettre qui certes ne mettra pas un terme à tous vos soucis sur cette grande question, mais qui offrira au premier travail de vos pensées comme une base certaine. Votre pénétration, qui m'est si connue, poursuivra ce que j'ai commencé, et vous comprendrez par la piété, cette piété dans laquelle surtout il importe de se soutenir.

LETTRE XII.

(389).

Saint Augustin, après un préambule familier, revient à la question précédemment traitée, mais la suite et la fin de cette lettre ne nous sont point parvenues.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

D'après ce que vous m'écrivez, vous m'avez envoyé plus de lettres que je n'en ai reçues; mais je ne puis pas ne pas vous croire, comme vous-même vous me croyez. Quoique je ne sois pas quitte envers vous par mes réponses, je mets autant de soin à conserver vos lettres

(1) Voici le texte de cette belle pensée de saint Augustin qui explique tout le christianisme : *Nemo enim quemquam erigit ad id in quo ipse est, nisi aliquantulum ad id in quo ille est, descendat.*

que vous à les multiplier. Je suis d'accord avec vous que je ne vous ai adressé que deux grandes lettres et non pas trois. En repassant ce que j'ai reçu de vous, je vois que j'ai à peu près répondu à cinq de vos questions ; il en est une, je l'avoue, à laquelle je n'ai touché qu'en passant ; j'ai pu laisser faire votre clairvoyant esprit ; je doute pourtant que votre avidité ait été satisfaite ; il faut la réfréner un peu et vous résigner parfois à de courtes réponses ; mais qu'il soit bien entendu que si, dans mon épargne de paroles, je fais défaut à votre intelligence, vous ne m'épargnerez pas ; par ce droit de l'amitié qui ne serait pas pour moi le plus grand de tous, si quelque chose de plus doux pouvait se rencontrer, vous me redemanderiez alors sans relâche le paiement de tout ce qui vous est dû. Vous compterez cette lettre parmi mes petites, mais elle diminuera le monceau de réponses que je vous dois, et qui s'accroît de vos moindres lettres. Vous demandez pourquoi on dit que c'est le fils de Dieu et non point le père qui s'est fait homme, puisqu'ils sont inséparables ; vous démêlerez aisément cette difficulté si vous voulez bien vous souvenir de nos entretiens sur ce qu'est le fils de Dieu, entretiens où je vous ai montré la vérité autant que je l'ai pu, car c'est un mystère ineffable. J'y reviendrai ici en peu de mots, et je vous dirai que le Fils est cette règle même, cette forme de Dieu par laquelle a été fait tout ce qui a été fait ; chaque chose accomplie par l'homme-dieu l'a été pour nous instruire et nous former... (1).

(1) Il manque ici 67 lignes dans le manuscrit du Vatican, d'où cette lettre a été tirée. C'est grand dommage que la suite et la fin de la lettre soient perdues ; la lacune commence avec les belles considérations dans lesquelles saint Augustin allait entrer.

LETTRE XIII.

(A la fin de l'année 389).

Sur la question de savoir si l'âme n'aurait pas avec elle quelque chose comme un corps et dont elle ne serait jamais séparée. La curiosité de Nébride s'était portée jusque sur ce point, et saint Augustin, dans ses conversations avec son ami, s'y était arrêté. Il consent à en dire ici quelques mots, tout en déclarant que de telles questions ne doivent pas nous occuper.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

Je n'aime pas à vous écrire des choses ordinaires, et je ne puis vous en écrire de nouvelles; vous n'avez aucun goût pour les unes et je n'ai pas assez de temps pour les autres. Depuis que je vous ai quitté, je n'ai eu nulle facilité, nul loisir pour considérer et méditer ce qui fait l'objet accoutumé de nos recherches. Les nuits d'hiver sont bien longues; ce n'est pas que je les passe toutes à dormir; mais les pensées qui s'offrent à moi, à mes heures de loisir, ne profitent qu'à mon loisir même. Que ferai-je donc? resterai-je muet avec vous? garderai-je le silence? ce n'est pas ce que nous voulons, ni vous ni moi. Voyons donc ce qu'a pu tirer de moi la dernière heure de la nuit et ce qu'a recueilli celui qui a écrit cette lettre.

Il est nécessaire que vous vous rappeliez la question si souvent traitée dans nos discours et sur laquelle nous demeurions en suspens, cette question qui nous remuait et nous tenait hors d'haleine, au sujet de ce je ne sais quoi de corporel qui appartiendrait à l'âme et que quel-

ques-uns appellent son véhicule. Il est clair que si ce corps, je ne sais lequel, se meut en quelque lieu, il n'est pas intelligible; or, ce qui n'est pas intelligible ne saurait se comprendre. Mais si ce qui échappe à l'esprit n'échappe pas du moins aux sens, il y a toujours une manière de le connaître. Quant aux choses qu'on ne peut ni comprendre, ni sentir, il est à la fois téméraire et frivole de vouloir les examiner. La question que nous débattions est de ce nombre, si tant est que ce que nous supposions soit quelque chose. Donnons trêve à notre esprit pour ce qui en vaut si peu la peine, et, appuyés sur Dieu même, élevons-nous vers la suprême sérénité de sa nature souverainement vivante.

« Quoique les corps, me direz-vous peut-être, ne » puissent pas être perçus par l'intelligence, nous com- » prenons cependant beaucoup de choses qui appar- » tiennent au corps : ainsi nous comprenons qu'il existe » des corps. Qui le nierait ? qui dirait que cela est plus » vraisemblable que certain ? Quoique la connaissance » générale des corps fasse partie des vraisemblances, ils » ont pourtant dans la nature une existence qu'on » appelle certaine. Un corps sensible peut donc être un » corps intelligible, car il ne peut pas être connu autre- » ment. Je ne sais pas ce que c'est que ce corps dont il » s'agit ici, qui aiderait, comme on le croit, l'âme à pas- » ser d'un lieu à un autre; quoique nos sens soient im- » puissants à le connaître, pourquoi ne se révélerait-il » pas à des sens plus actifs et plus pénétrants que les » nôtres ? »

Si vous parlez ainsi, rappelez-vous que ce que nous appelons comprendre se fait en nous de deux manières : la première a lieu intérieurement par l'âme et la raison,

comme quand nous comprenons que l'intelligence elle-même existe; la seconde manière a lieu par un avertissement des sens comme quand nous comprenons qu'il existe des corps. Dans ces deux manières de connaître, c'est Dieu même que nous écoutons; la première nous fait chercher ce que Dieu a mis en nous; la seconde nous transmet par les sens ce que Dieu nous répond. Ceci admis, personne ne peut savoir si le corps dont il s'agit existe, avant que les sens lui en aient révélé quelque chose. Il peut se faire qu'il se rencontre des êtres vivants avec des sens assez subtils pour de telles perceptions, mais, l'insuffisance des nôtres étant évidente, je crois avoir raison en vous répétant ce que j'avais commencé à vous dire plus haut, c'est que la solution d'une question semblable n'est pas de notre ressort. Veuillez y penser encore, et ne manquez pas de me communiquer le fruit de vos méditations.

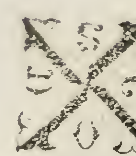
LETTRE XIV.

(A la fin de l'année 389).

Réponse à d'autres questions de Nébride. Pourquoi le soleil ne fait-il pas la même chose que les autres astres? — Si la vérité suprême renferme la raison de chaque homme. — Belles pensées de saint Augustin sur le Christ et sur la création.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

J'aime mieux répondre à vos dernières lettres. Ce n'est pas que je dédaigne vos questions précédentes ou qu'elles me plaisent moins; mais je me prépare à y répondre



par quelque chose de plus grand que vous ne pensez. Vous me demandez une lettre plus longue que les plus plus longues que je vous aie adressées ; je n'ai pas autant de loisir que vous croyez et que j'en ai toujours souhaité, comme vous savez, et que j'en souhaite encore. Ne demandez pas pourquoi il en est ainsi : il me serait plus aisé de vous dire tout ce qui m'empêche que de vous dire pourquoi je suis empêché.

« Tandis que vous et moi nous faisons beaucoup de » choses qui se ressemblent, pourquoi le soleil ne fait-» il pas ce que font les autres astres ? » voilà ce que vous m'écrivez. Mais si nous agissons de même, il en est souvent ainsi du soleil à l'égard des autres astres ; je marche et vous marchez, le soleil et les astres se meuvent. Je veille et vous veillez ; le soleil et les astres luisent ; je discute et vous discutez ; le soleil tourne et les astres aussi : je ne veux pas pour cela mettre sur la même ligne les opérations de l'âme et rien de ce qui frappe les yeux. En comparant l'esprit à l'esprit, et s'il y a dans les corps célestes quelque principe d'intelligence, vous trouverez que, sous ce rapport, les astres sont bien autrement semblables entre eux que ne le sont les hommes. Au reste, si vous voulez porter votre attention accoutumée sur les mouvements des corps, vous verrez qu'il n'y a pas deux hommes dont les mouvements se ressemblent. Quand nous nous promenons ensemble, pensez-vous que nous marchions tous les deux de même ? votre sagesse ne le croit point. Celui de nous qui chemine le plus près du nord, dépassera l'autre avec une marche égale ou bien il devra s'avancer plus lentement : on peut ne pas reconnaître la différence. Mais, si je ne me trompe, vous regardez à ce que nous comprenons

et non pas à ce que nous sentons. Supposez que nous allions du septentrion au midi, côte à côte autant que possible, posant le pied sur un marbre uni ou sur de l'ivoire : il y aura toujours une différence dans votre mouvement et dans le mien, comme dans le battement de notre pouls, dans notre personne, dans notre visage. Mettez à notre place les enfants de Glaucus (1), et vous ne serez pas plus avancé ; ils ont beau être jumeaux, il faut qu'ils se meuvent séparément comme leur naissance fut séparée.

« Mais, me direz-vous, ceci n'est aperçu que par la » raison, et la différence entre le soleil et les autres » astres est d'une claire évidence pour les sens. » Si c'est la grandeur du soleil que vous voulez que je considère, vous savez bien ce qu'on dit de la distance qui le sépare des autres astres, et combien il est incertain que le soleil soit plus grand. Quand même je vous accorderais, comme je le crois, que l'apparence est ici conforme à la réalité (2), Nævius (3) ne s'élève-t-il pas d'un pied au-dessus des six pieds qui sont la plus haute taille des hommes ? Vous avez beaucoup cherché quelqu'un d'aussi grand, et, n'en ayant point trouvé, vous m'avez demandé une lettre de la taille de Nævius. Si quelque chose de pareil se rencontre sur la terre, nous n'aurons pas tant à nous étonner de ce qui se trouve dans le ciel.

S'il vous semble extraordinaire que le soleil soit le

(1) Les récits de la fable abondent sur Glaucus ou Glaucos ; nous nous dispensons de nous y arrêter.

(2) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que l'astronomie était peu avancée au temps de saint Augustin.

(3) Quel est ce Nævius ? nous l'ignorons.

seul astre qui nous éclaire, quel homme, dites-moi, s'est jamais montré au monde avec autant de grandeur que cet homme à qui Dieu s'est uni bien autrement qu'il ne l'avait fait à d'autres saints et à d'autres sages? Si vous le comparez aux plus sublimes d'entre les hommes, vous trouverez entre eux et lui plus de différence encore qu'entre le soleil et les autres astres. Réfléchissez avec votre rare esprit à cette comparaison que j'indique en passant, et peut-être y trouverez-vous réponse à une question que vous m'aviez posée sur l'humanité du Christ.

Vous désirez aussi savoir si cette vérité suprême, cette suprême sagesse, cette forme première des choses, par laquelle tout a été fait, que notre religion déclare être le fils unique de Dieu, renferme la raison générale de l'homme et la raison même de chacun de nous. Grande question! Il me paraît que, pour faire l'homme, il y a seulement la raison de l'homme, non la mienne ni la vôtre; mais, dans le cercle du temps, les diverses raisons des hommes vivent d'après l'ordre établi. Ceci est fort obscur, et j'ignore par quelle comparaison on pourrait l'éclaircir, à moins qu'on ne recourût aux sciences dont l'idée est au fond de notre esprit. Dans la géométrie l'angle a sa raison, le carré a la sienne. Toutes les fois que je veux marquer un angle, c'est l'idée de l'angle qui se présente à moi; mais je ne pourrai jamais tracer un carré sans avoir en même temps l'idée de quatre angles : ainsi chaque homme est fait d'après la raison unique par laquelle il est un homme; mais, pour qu'il y ait un peuple, quoique la raison soit une, ce n'est plus la raison de l'homme qu'il faut, c'est la raison des hommes. Nébride fait partie de l'universalité, et l'universalité se

compose de parties; le Dieu qui est le créateur de ce tout n'a pas pu ne pas avoir la raison des parties. C'est pourquoi ce qui est la raison de plusieurs hommes n'appartient plus à l'homme même, quoique, par des moyens merveilleux, tout soit ramené à l'unité. Mais vous y repenserez à votre aise; contentez-vous de cette lettre quoiqu'elle ne dépasse pas la taille de Nævius.

LETTRE XV.

(Année 390).

Saint Augustin manque de tablettes ou de parchemins pour écrire. Il annonce à Romanien son livre sur *la Vraie Religion*, et l'exhorte à élever son âme au-dessus des biens temporels.

AUGUSTIN A ROMANIEN.

Cette lettre, en vous prouvant que je manque de papier, ne doit pas vous donner à penser que je sois plus riche en parchemin. J'ai écrit à votre oncle sur les tablettes d'ivoire que j'avais, et, quant à vous, vous pardonnerez facilement à cette petite peau; ce que je devais dire à votre oncle ne pouvait pas se différer, et j'ai trouvé bon de vous écrire à vous-même : mais s'il reste chez vous des tablettes qui m'appartiennent, je vous demande de me les envoyer; j'en ai bien besoin. J'ai composé quelque chose sur la religion catholique (1), autant que

(1) Le livre de *la Vraie Religion*. Voyez l'*Histoire de saint Augustin*, chap. VIII.

le seigneur a daigné me le permettre; je veux vous l'envoyer avant d'aller vers vous, si toutefois le papier ne me manque point. Vous vous contenterez d'une écriture quelconque, sortie de l'officine de ceux qui sont avec moi. Des ouvrages dont vous me parlez, je ne me rappelle que les livres de l'*orateur*, mais je n'ai pu vous répondre rien de plus, que de vous engager à prendre vous même ce qui vous conviendrait : c'est toujours mon sentiment; absent je ne trouve pas à faire davantage.

J'ai été charmé que, dans votre dernière lettre, vous ayez bien voulu me faire part de votre joie domestique ; mais « m'ordonnez-vous d'ignorer ce qu'il en est de la » face d'une mer tranquille et des flots en repos (1)? » Et je sais que vous ne me l'ordonnez pas et que vous ne l'ignorez pas. Si quelque loisir vous est donné pour penser plus sérieusement que vous ne l'avez fait jusqu'à ce jour, profitez d'une faveur aussi divine. Quand ces choses nous arrivent, ce n'est pas nous-mêmes qu'il faut féliciter, mais ceux-là par qui elles nous viennent; l'administration juste et charitable des biens temporels, accompagnée de calme et de paix, peut nous valoir la récompense des biens éternels, si nous possédons ces richesses sans qu'elles nous possèdent, si leur accroissement n'embarrasse pas notre vie, si lorsque nous croyons les maîtriser, elles ne nous enveloppent pas. Car il a été dit par la bouche même de la Vérité : « Si vous n'avez pas été fidèle dans ce qui n'est point à » vous, qui vous donnera ce qui vous appartient. (2) »

(1) Mene salis placidi vultum fluctusque quietos
Ignorare jubes? (VIRGILE. *Enéide*, v.)

(2) Saint Luc, XVI, 12.

Dégageons-nous donc du souci des choses changeantes pour chercher des biens solides et certains : prenons notre vol plus haut que nos terrestres richesses. C'est surtout pour échapper à l'abondance de son miel que l'abeille a des ailes ; il tue celle qui s'y enfonce.

LETTRE XVI.

(390.)

Le païen Maxime de Madaure (1) soutient que les polythéistes adorent un seul Dieu sous différents noms ; il s'indigne qu'on préfère des hommes morts aux dieux des Gentils, et se moque de certains noms puniques ; il reproche durement aux chrétiens leur vénération pour les tombeaux des martyrs et désapprouve ce qu'il y avait de caché dans la célébration de leurs mystères. Cette lettre d'un païen du quatrième siècle est très-curieuse.

MAXIME DE MADAURE A AUGUSTIN.

Comme j'aimerais à recevoir fréquemment de vos lettres et que j'ai récemment senti tout le sel de vos paroles sans que l'amitié pourtant en fût blessée, je persiste à vouloir vous rendre la pareille, de peur que vous ne preniez mon silence pour un dépit. Mais si mon langage vous semblait trahir trop visiblement ma vieillesse, je

(1) L'emplacement de Madaure est aussi exactement connu que celui de Thagaste. Les ruines de *Mdaourouche*, à 28 kilomètres au sud de *Souk-Arras*, nous représentent la position de la ville où saint Augustin commença à étudier les belles-lettres. Madaure avait le titre de colonie; ses vestiges sont assez considérables. Au-dessus de la porte d'un château de construction bysantine, on lit une inscription grecque et latine qui nous apprend que ce château date de Justinien et de Théodora et qu'il a été bati par les ordres de Patrice Salomon, successeur de Bélisaire.

vous demanderais de me prêter une oreille indulgente.

Quand la Grèce nous conte que le mont Olympe est la demeure des dieux, on n'est pas obligé de l'en croire. Mais nous croyons bien que la place publique de notre ville est habitée par des divinités bienfaisantes. Qui serait assez insensé, assez dépourvu d'esprit pour nier l'existence d'un Dieu unique, d'un Dieu sans commencement et sans lignée, père puissant et magnifique de tous? Nous adorons sous des noms différents ses perfections répandues dans le monde qui est son ouvrage, car son nom véritable nous est inconnu, à tous tant que nous sommes. Dieu est un nom commun à toutes les religions. Tandis que la diversité de nos prières s'adresse en quelque sorte à chacun de ses membres en particulier, il semble que notre adoration le comprend tout entier.

Mais je ne vous cacherai pas qu'il est de grandes erreurs que je ne saurais supporter. Comment tolérer qu'on préfère un Mygdon à Jupiter qui lance le tonnerre, une Sanaë à Junon, à Minerve, à Vénus, à Vesta, et l'*Archimartyr* Namphamon (1) (ô crime!) à tous les dieux immortels? Parmi ces nouveaux et étranges personnages, Lucitas n'est pas en petit honneur. Que d'autres dont on ne pourrait pas dire le nombre, et qui, portant des noms en horreur aux dieux et aux hommes, chargés de crimes et voulant en ajouter encore sur leurs têtes, ont trouvé une mort digne de leur vie avec les apparences d'une mort glorieuse! Des fous, si tant est

(1) Il faut lire ici dans le texte *Namphamonem* au lieu de *Namphanionem*. Saint Namphamon, le premier martyr de l'Afrique, fut mis à mort à Maudaure.

qu'on daigne le rappeler, visitent leurs tombeaux, en délaissant les temples, en négligeant les mânes de leurs ancêtres : ainsi s'accomplit le vers prophétique et indigné du poëte :

Rome, invoquant Dieu dans ses temples, a juré par des ombres (1).

Et quant à moi, il me semble retrouver cette bataille d'Actium où les monstres de l'Égypte osaient lancer contre les dieux des Romains des traits peu redoutables.

Mais je vous demande, ô vous, homme si sage, de mettre de côté cette vigoureuse éloquence qui vous place au-dessus de tous, ces raisonnements dont vous vous armez à la manière de Chrysippe et cette dialectique dont les nerveux efforts ne laissent à personne rien de certain, pour me dire quel est ce Dieu que vous autres, chrétiens, vous déclarez être le vôtre et que vous dites voir présent dans des lieux cachés ? C'est en plein jour que nous autres nous adorons nos dieux ; lorsque nous leur adressons nos prières, les oreilles de tous les mortels peuvent les entendre ; nous nous les rendons propices par de doux sacrifices, et nous voulons que cela soit vu et approuvé de tous.

Faible vieillard, je ne dois pas pousser plus loin cette lutte, et je me range volontiers à cette pensée du rhéteur de Mantoue :

Chacun suit son plaisir (2).

D'après cela, je ne doute point, homme rare qui vous êtes séparé de ma religion, que cette lettre, si elle vient à être dérobée, ne périsse dans les flammes ou de toute autre

(1) Inque deum templis juravit Roma per umbras. (LUCAIN.)

(2) Virgile, *Églogue* III.

manière. Si cela arrive, le papier seul sera perdu et non point notre parole, car j'en garderai toujours l'original dans l'âme de tout homme vraiment religieux. Que les dieux vous conservent, ces dieux par lesquels, nous tous qui sommes sur la terre, nous honorons et nous adorons de mille manières différentes, mais dans un même accord, le père commun de tous les mortels!

LETTRE XVII.

(390.)

Saint Augustin, dans sa réponse à Maxime de Madaure, mêle à de fines railleries d'utiles leçons.

AUGUSTIN A MAXIME DE MADAURE.

Faisons-nous quelque chose de sérieux ou bien voulons-nous nous amuser? Votre lettre, soit par la faiblesse même de la cause qu'elle soutient, soit par les habitudes d'un esprit enclin au badinage, me fait douter si vous avez voulu rire ou chercher sincèrement la vérité. Vous avez commencé par comparer le mot Olympe à votre place publique, je ne sais pourquoi, à moins que ce ne soit pour me rappeler que Jupiter établit jadis son camp sur cette montagne, quand il était en guerre avec son père, comme l'enseigne cette histoire que les vôtres appellent une histoire sacrée; et pour me rappeler aussi qu'il y a sur votre place publique deux statues, l'une de Mars, tout nu, l'autre de Mars armé, dont le génie, ennemi des citoyens, est conjuré par une statue d'homme

qui avance trois doigts vers les deux funestes images. Croirai-je jamais que vous m'ayez fait ressouvenir de cette place et de pareilles divinités autrement que pour vous moquer? Quant à ce que vous dites de ces divinités qui seraient comme les membres d'un seul grand dieu, je vous avertis qu'il faut se garder de ces plaisanteries sacriléges. Ce dieu unique sur lequel les savants et les ignorants s'accordent, comme l'ont dit les anciens, aura-t-il pour membres des divinités dont l'image d'un homme mort arrête la férocité, ou, si vous aimez mieux, la puissance? Je pourrais dire ici bien des choses; vous voyez vous-même combien cet endroit de votre lettre prête à la réfutation; mais je me retiens, de peur que vous ne m'accusiez de demander plus à la rhétorique qu'à la vérité.

Et ces injurieuses railleries adressées à notre religion, à l'occasion de certains noms puniques portés par des hommes qui maintenant sont morts, dois-je les relever ou les passer sous silence? Si ces choses paraissent à votre gravité aussi légères qu'elles le sont, je n'ai pas assez de loisir pour en rire avec vous. Si, au contraire, elles vous semblent sérieuses, je m'étonne que, occupé comme vous l'êtes de la bizarrerie des noms, vous n'ayez pas songé que vous avez des *Eucaddires* parmi vos prêtres, et des *Abbadires* parmi vos divinités. Vous y songiez certainement quand vous m'avez écrit, et vous avez voulu me le remettre en mémoire avec l'aimable enjouement de votre esprit, afin de donner quelque relâche à la pensée en l'égayant aux dépens de tout ce qu'il y a de risible dans votre superstition. Vous avez pu vous oublier vous-même jusqu'à attaquer les noms puniques vous, homme d'Afrique écrivant à des Afri-

cains, et lorsque l'un et l'autre nous sommes en Afrique. Si on recherche le sens de ces noms, on trouvera que *Namphamon* signifie un homme qui vient d'un bon pied, c'est-à-dire dont la venue apporte quelque chose d'heureux : c'est ainsi que nous avons coutume de dire en latin qu'un homme est entré d'un pied favorable lorsque son entrée a été suivie de quelque bonheur. Si vous condamnez le punique, il faut nier ce qui est dit par de très-savants hommes, que les livres puniques renferment beaucoup de bonnes choses dont on se souvient ; il faut regretter d'être né ici au berceau (1) de cette langue. S'il n'est pas raisonnable que le son du mot nous déplaise et si vous reconnaissez que j'en ai bien marqué le sens, fâchez-vous contre votre Virgile qui invite en ces termes votre Hercule au sacrifice offert par Évandre :

Sois-nous propice et viens avec nous et vers tes autels d'un pied favorable (2).

Il souhaite qu'Hercule vienne d'un pied favorable, comme Namphamon au sujet duquel vous croyez devoir nous insulter. Pourtant, si vous aimez à rire, vous avez chez vous ample matière de facétie : le dieu Sterculius, la déesse Cloacine, la Vénus chauve, la déesse de la peur, la déesse de la pâleur, la déesse de la fièvre et une foule d'autres de cette sorte que les anciens romains ont honorés par des temples et des sacrifices ; si vous ne tenez pas tous ceux-ci en estime, vous manquez aux dieux de Rome ; vous passerez pour n'être pas initié aux mystères des Ro-

(1) On peut voir dans les Notes et Éclaircissements de notre *Histoire de saint Augustin* une intéressante lettre que nous a adressée M. de Saulcy sur la langue et les monuments puniques.

(2) Virgile, *Énéide*, VII.

mains, et cependant vous méprisez et vous dédaignez les noms puniques comme si vous étiez dévoué aux autels des divinités romaines.

Mais peut-être au fond trouvez-vous tous ces dieux plus ridicules que nous ne les trouvons nous-mêmes, et y prenez-vous je ne sais quel plaisir pour passer cette vie; car vous n'avez pas craint de recourir à Virgile et de vous appuyer sur le vers où il dit :

Chacun suit son plaisir (1).

Si l'autorité de Virgile vous plait, comme vous nous le dites, ceci vous plaira certainement encore :

Saturne, le premier, vint de l'Olympe éthéré, fuyant les armes de Jupiter, et proscrit de ses royaumes qu'on lui avait enlevés (2).

Je pourrais vous citer d'autres passages où le poëte veut faire entendre que vos dieux n'ont été que des hommes. Il avait lu une histoire revêtue d'une ancienne autorité, une histoire connue aussi de Cicéron qui, dans ses dialogues, dit plus de choses que nous n'aurions osé lui en demander, et s'efforce d'amener la vérité à la connaissance des hommes, autant que le lui permettaient les temps.

Vous donnez à votre religion la préférence sur la nôtre, parce que vous honorez publiquement vos dieux et que nous avons, nous, des assemblées secrètes ; mais pourquoi, je vous prie, oubliez-vous ce Liber (3) que

(1) Virgile, *Eglogue* III.

(2) Virgile, *Enéide*, VIII

(3) Bacchus était adoré à Madaure, sous le nom de Liber ou Lenæus Pater, par un certain nombre d'adeptes. Nous trouvons ce nom dans une inscription rapportée de Mdaourouche, consacrée à la mémoire de Titus Clodius Lovella, édile, duumvir, questeur, flamine perpétuel, *prêtre de Liber Pater*. M. Léon Rénier a reproduit cette description dans le travail que nous avons déjà cité.

vous ne laissez voir qu'à un petit nombre d'initiés? En nous remettant en mémoire la célébration en plein jour de vos cérémonies, vous avez voulu évidemment que nos yeux retrouvassent le spectacle des décurions et des chefs de la cité s'en allant comme des furieux à travers vos places publiques et hurlant comme des bacchantes : dans une semblable fête, si un dieu habite en vous, voyez quel est ce Dieu qui vous fait perdre la raison. Si ces frénésies sont simulées, qu'est-ce que c'est que ces cérémonies publiques qui autorisent de tels mensonges? Et si vous êtes devins, pourquoi n'annoncez-vous pas les choses futures? et si vous êtes sains d'esprit, pourquoi volez-vous les gens qui se trouvent sur votre chemin?

Tandis que votre lettre m'a fait souvenir de ces choses et d'autres que je passe maintenant sous silence, pourquoi ne nous moquerions-nous pas de vos dieux dont on verra bien que vous vous êtes habilement moqué vous-même, pour peu qu'on connaisse votre esprit et qu'on ait lu de vos lettres? C'est pourquoi, si vous voulez que nous traitions ces questions comme il convient à votre âge et à votre sagesse, et comme le peuvent désirer nos amis les plus chers, cherchez quelque chose qui soit digne de discussion : parlez en faveur de vos dieux un langage qui ne vous donne pas l'air d'un prévaricateur de leur cause, et qui ne soit pas un avertissement de ce qu'on peut dire contre eux au lieu de servir à leur défense. Cependant, pour que vous ne l'ignoriez pas et que vous ne retombiez point dans des reproches sacriléges, sachez que les chrétiens catholiques, dont une église est établie dans votre ville, n'adorent point les morts ni rien de ce qui a été fait et créé par Dieu, mais qu'ils ado-

rent un Dieu unique, auteur et créateur de toutes choses. Nous traiterons ceci plus amplement, avec l'aide de ce même vrai et unique Dieu, lorsque je saurai que vous voulez le faire gravement.

LETTRE XVIII.

(390.)

Trois genres de natures.

AUGUSTIN A CÉLESTIN (1).

Que ne puis-je vous répéter toujours une chose, c'est qu'il faut renoncer à ce qui est vain pour ne nous charger que des soins utiles ! car je ne sais si on peut espérer en ce monde quelque sécurité. J'ai écrit et n'ai reçu aucune réponse. Je vous ai envoyé ceux de mes livres contre les manichéens qui étaient tout prêts et revus, et vous ne m'avez pas fait connaître votre opinion. Maintenant je dois vous les redemander et vous devez me les rendre. Ne différez donc pas de me les renvoyer avec votre réponse, par laquelle je désire savoir ce que vous avez fait de mes livres, ou si vous avez besoin de nouvelles armes pour combattre l'erreur des manichéens.

Voici, pour vous que je connais, quelque chose de grand dans sa brièveté. Il y a une nature changeante à

(1) Quel est ce Célestin? est-ce le même qui fut pape trente-deux ans plus tard et qui est connu dans l'histoire sous le nom de saint Célestin ? Nous l'ignorons.

travers les lieux et les temps, c'est le corps. Il y a une nature changeante, non pas à travers les lieux, mais seulement à travers les temps, c'est l'âme. Il est une nature que ni les lieux ni les temps ne peuvent changer, c'est Dieu. Ce qui est changeant de quelque manière s'appelle créature; ce qui est immuable s'appelle créateur. Or, comme nous ne disons qu'une chose existe qu'en tant qu'elle demeure et qu'elle est une, toute forme de beauté procède de l'unité; dans cette division des natures vous voyez véritablement ce qui existe d'une manière souveraine, ce qui n'a qu'une basse existence et ne laisse pourtant pas d'exister; ce qui tient comme le milieu, plus grand que le plus bas, plus petit que le plus grand. L'Être souverain, c'est la béatitude même; le plus bas est celui qui ne peut être ni heureux ni malheureux; le moyen devient misérable si sa vie incline vers ce qui est bas; il devient heureux s'il se tourne vers l'être souverain. Celui qui croit en Christ n'aime point ce qui est bas, ne se glorifie pas dans les choses moyennes et devient capable de s'attacher à l'Être souverain. — Là se trouve compris tout entier ce qu'on nous ordonne de faire, ce qu'on nous enseigne, ce qui doit enflammer notre cœur.

LETTRE XIX.

(390.)

Saint Augustin avait eu avec un personnage nommé Gaïus, et qui n'était pas encore chrétien, des entretiens sur la religion ; il lui trouvait de la pénétration, un goût sincère pour la vérité : il lui avait inspiré de bons desseins. Saint Augustin lui envoie ses ouvrages pour achever de le convaincre et finit par exprimer l'espoir de le voir enfant de l'Église. On y trouvera des lignes admirables sur l'expression de la vérité dans les œuvres de l'homme.

AUGUSTIN A GAÏUS.

Je ne sais vous dire de quelle douceur votre souvenir me pénètre depuis que je vous ai quitté ; le charme de ce souvenir me revient souvent. Je me rappelle cette modestie dans la discussion qui ne se laissait point altérer par l'admirable ardeur de la recherche. Il ne serait pas facile de trouver quelqu'un qui posât plus vivement les questions et qui écoutât plus tranquillement. C'est pourquoi je voudrais beaucoup discuter avec vous ; et du reste parler avec vous le plus possible ce ne serait jamais beaucoup parler. Mais comme c'est difficile, qu'est-il besoin d'en chercher les motifs ? C'est tout à fait mal aisé ; peut-être un jour cela ne le sera plus ; que Dieu le veuille ainsi ! Maintenant nous n'en sommes pas là. J'ai chargé le frère, par lequel je vous ai envoyé ma lettre, de remettre tous mes ouvrages à votre très-habile charité. Rien de ce qui vient de moi ne sera mal venu de vous, car je sais toute la bienveillance que votre cœur me garde. Cependant, si vous m'approuvez après

m'avoir lu et si ce que j'ai dit de vrai vous paraît tel, ne croyez pas que ces choses bonnes et vraies soient de mon propre fond; elles m'ont été données. Tournez-vous vous-même vers celui à qui vous devez de comprendre et d'approuver ce qui est vrai. Ce n'est pas dans le livre ni dans celui qui l'a écrit qu'un lecteur voit la vérité; il la voit bien plutôt en lui-même si son esprit a reçu quelque impression éclatante de cette lumière bien éloignée des grossiers nuages du corps. Dans le cas où vous trouveriez dans mes livres des choses fausses et qu'il faudrait désapprouver, vous devriez y reconnaître l'épaisse nuit de l'intelligence humaine, et ce seraient là véritablement les choses qui viendraient de moi.

Je vous exhorterais à chercher encore, si je ne voyais pas en quelque sorte la bouche de votre cœur toute ouverte; je vous exhorterais aussi à vous attacher avec fermeté à ce que vous aurez reconnu être vrai, si vous ne portiez pas en vous tant de force d'esprit et de raison. Pendant le peu de temps que j'ai passé avec vous, cette force intérieure m'est apparue comme si, écartant le voile corporel, j'étais allé au fond de vous-même. La providence miséricordieuse de Notre Seigneur ne permettra pas qu'un homme aussi bon et aussi richement doué que vous, demeure étranger au troupeau catholique du Christ.

LETTRE XX:

(390.)

Antonin était un fervent catholique dont toute la famille n'était pas restée fidèle à l'unité ; il parait que sa femme s'était laissée aller aux erreurs du donatisme. Saint Augustin, dans cette lettre, souhaite que toute la famille d'Antonin se réunisse dans la même foi ; au sujet des louanges qu'Antonin lui avait données, saint Augustin exprime de belles idées sur l'estime affectueuse qu'on témoigne à ceux qu'on croit gens de bien.

AUGUSTIN A ANTONIN.

Deux d'entre nous vous devaient des réponses ; et voilà que l'un de nous va vous payer avec usure, car c'est lui-même que vous allez voir ; ce que vous entendrez de sa bouche sera comme entendu de la mienne, et je ne vous aurais point écrit si cet ami ne me l'avait ordonné : lui partant, cette lettre était inutile. Je m'entretiens avec vous plus abondamment peut-être que si j'étais en votre présence, quand vous lisez ma lettre et quand vous entendez celui dans le cœur de qui vous savez bien que j'habite. J'ai reçu et repassé avec grande joie la lettre de votre sainteté ; j'y ai trouvé un esprit chrétien sans aucun mélange de nos temps mauvais et un cœur qui m'est attaché.

Je rends grâces à Dieu et à Notre Seigneur de votre espérance, de votre foi et de votre charité qui vous portent à avoir si bonne opinion de moi que vous me croyez un fidèle serviteur de Dieu ; je me réjouis que vous aimiez dans la pureté de votre cœur la piété que vous me supposez : je vous dois plus de félicitations

que de remercîments ; car il vous est profitable d'aimer le bien, ce bien qu'on aime lorsqu'on aime quelqu'un que l'on croit bon, à tort ou à raison. Il faut seulement prendre garde de juger, non pas d'un homme, mais de ce qui constitue le bien même de l'homme, autrement que la vérité ne le demande. Pour vous, frère très-cher, qui ne vous trompez pas en croyant que c'est un grand bien de servir Dieu de bon cœur et chastement, quand vous aimez un homme par la seule raison qu'il vous semble avoir part à ce bien, le fruit de cette affection vous reste, lors même que celui qui en est l'objet ne serait pas ce que vous pensez. Voilà pourquoi c'est vous qu'il faut féliciter de ce goût pour le vrai bien ; et quant à celui que vous aimez, il n'a droit aux hommages que s'il est tel que vous l'aimez. Il appartient à Dieu seul de voir comme je suis et en quoi j'ai avancé ; il ne peut se tromper ni sur ce qui fait le bien de l'homme ni sur l'homme même. Pour obtenir l'heureuse récompense promise, c'est assez que vous m'aimiez de tout votre cœur, uniquement parce que vous me croyez tel que doit être un serviteur de Dieu. Je vous rends d'abondantes actions de grâces de ce que vos louanges, comme si j'étais tel, sont une admirable exhortation pour que je le devienne ; je vous en rendrai plus encore si vous n'oubliez pas de prier pour moi comme vous me recommandez de prier pour vous. La prière pour un frère est plus agréable à Dieu quand il s'y mêle un sacrifice de charité.

Je salue beaucoup votre petit enfant, et je souhaite qu'il grandisse dans les commandements salutaires du Seigneur. Je désire aussi et je demande pour votre maison une seule foi et une vraie piété, qui ne peuvent

être que la foi et la piété catholiques. Et si vous croyez nécessaire le concours de mes soins pour une telle œuvre, ne craignez pas de vous servir de moi : notre maître commun et la charité elle-même vous en donnent le droit. Ce que je recommanderai beaucoup à votre sagesse, c'est d'inspirer ou d'entretenir au cœur de votre femme la crainte de Dieu par la lecture des livres divins et par de graves entretiens. Il n'est personne qui, inquiet sur son âme, résolu à chercher sans entêtement la volonté de Dieu, ne reconnaisse avec un bon guide la différence qu'il y a entre tout schisme, quel qu'il puisse être, et l'Église catholique.

LETTRE XXI.

(Année 391).

Voici une admirable lettre bien digne de rester toujours présente à la pensée de ceux qui se destinent au sacerdoce ; saint Augustin, ordonné prêtre malgré ses résistances, supplie le vieil évêque d'Hippone de lui accorder un certain temps pour se préparer au saint ministère et ne parle qu'avec effroi de la charge imposée à sa faiblesse.

LE PRÊTRE AUGUSTIN A SON VÉNÉRABLE MAITRE ET TRÈS-CHER PÈRE L'ÉVÊQUE VALÈRE.

Avant tout, je demande à votre pieuse sagesse de penser que dans cette vie et surtout en ce temps, rien n'est plus facile, plus agréable et plus recherché que les fonctions d'évêque, de prêtre ou de diacre si on veut les remplir avec négligence ou en vil complaisant ; mais devant Dieu rien n'est plus malheureux, plus triste,

plus condamnable; et aussi, il n'y a rien dans cette vie et surtout en ce temps, de plus difficile, de plus pénible, de plus dangereux que les fonctions d'évêque, de prêtre ou de diacre, et rien de plus heureux devant Dieu, si on fait son service comme notre chef l'ordonne. Je n'ai point appris dès mon enfance ni dès ma jeunesse quelle est cette meilleure manière de servir; au temps même où je commençais à l'apprendre, on m'a fait violence (sans doute pour mes péchés, car je n'en vois pas d'autre cause), pour me donner la seconde place du gouvernail, à moi qui ne savais pas même tenir un aviron.

Je pense que le seigneur a voulu par là me punir d'avoir osé reprendre beaucoup de nautonniers, me croyant plus docte et meilleur qu'eux, avant que j'eusse connu par expérience la difficulté de l'œuvre. C'est après avoir été mis en avant que j'ai commencé à sentir la témérité de mes censures, quoique le saint ministère m'ait toujours paru plein de danger. Voilà pourquoi, au temps de mon ordination, quelques-uns de mes frères me virent verser des larmes; ne sachant pas la cause de ma douleur, ils me consolaient, comme ils pouvaient et dans de bonnes intentions, par des discours qui n'allaient pas à mon mal. Mais l'expérience a dépassé toute idée que je m'étais faite de ce gouvernement des âmes; ce n'est pas que j'aie vu des flots ou des tempêtes que je ne connusse pas, dont je n'eusse pas entendu parler et que les livres ou la réflexion ne m'eussent retracés; mais je m'étais mal rendu compte de ce que je pouvais avoir de force et d'habileté pour éviter ou soutenir ces orages, et je me croyais capable de marcher et de lutter; le Seigneur s'est ri de moi et m'a montré à moi-même le peu que je vaux dans ces choses.

Si Dieu l'a fait plutôt par miséricorde que pour ma condamnation, comme le sentiment même de ma faiblesse semble me permettre de l'espérer, je dois rechercher tous les remèdes qui sont dans ses Écritures, je dois prier et lire afin que mon âme devienne propre à d'aussi périlleuses affaires : le temps m'a manqué pour cela jusqu'à ce jour. J'ai été ordonné alors même que je songeais à me donner du loisir pour étudier les divines Écritures ; je prenais mes dispositions pour me ménager du repos à cette intention. Et ce qui est vrai, c'est que je ne savais pas encore ce qui me manquait pour des fonctions comme celles qui me tourmentent et m'écrasent aujourd'hui. Si après avoir appris ce qu'il faut à un homme chargé de dispenser au peuple les sacrements et la parole de Dieu, il ne m'est pas permis d'acquérir ce que je reconnais ne pas avoir encore, vous voulez donc que je périsse, ô mon père Valère ! où est votre charité ? m'aimez-vous ? aimez-vous l'église dont vous m'avez confié l'administration ? je suis sûr que vous m'aimez et que vous l'aimez. Mais vous me croyez capable ; et moi, je me connais mieux, et je ne me connaîtrais pas aussi bien si l'expérience n'avait pas été pour moi une grande lumière.

Mais votre sainteté dira peut-être : « Je voudrais savoir ce qui manque à votre instruction. » Ce qui me manque est si considérable que j'aurais bien plutôt fait de vous énumérer le peu que j'ai que tout ce que je désire avoir. J'oserais dire que je sais et que je crois tout ce qui appartient à notre salut. Mais sais-je ce qu'il faut pour le salut des autres, cherchant non pas ce qui m'est utile mais ce qui doit l'être à plusieurs afin qu'ils soient sauvés ? il y a peut-être ou plutôt il y a sans doute, dans

les livres saints, des conseils qui peuvent aider l'homme de Dieu à bien remplir les fonctions ecclésiastiques, à vivre en bonne conscience avec les méchants, ou bien à mourir de manière à ne pas perdre cette précieuse vie après laquelle seule soupirent les cœurs chrétiens, humbles et doux. Comment en venir là sinon, ainsi que le dit le Seigneur, en demandant, en cherchant, en frappant à la porte? c'est-à-dire en priant, en lisant, en gémissant? c'est pour cela que j'ai fait demander par des frères à votre sincère et vénérable charité, le peu de temps qui nous sépare encore de Pâque, et c'est encore le but des prières que je vous adresse en ce moment.

Que répondrai-je au Seigneur mon juge? Lui dirai-je que sous le poids des affaires ecclésiastiques, il ne m'a pas été possible de chercher ce qui me manquait? mais si le Seigneur me répond : « Mauvais serviteur, si un » domaine de l'Église dont on recueille les fruits avec » tant de soin avait à souffrir quelque atteinte, est-ce » que, par le consentement de tous ou les ordres de » quelques-uns, vous ne laïsseriez pas là le champ que j'ai » arrosé de mon sang pour aller demander justice aux » juges de la terre? et si on jugeait contre vous, ne » passeriez-vous pas par les mers? nul ne vous reprocherait un an d'absence et même plus pour empêcher » qu'un autre ne possédât ce domaine nécessaire non » point à l'âme mais au corps des pauvres : et leur faim » pourtant serait bien plus facilement apaisée et d'une » manière plus agréable pour moi par les fruits de mes » arbres vivants si on les cultivait avec soin. Pourquoi » donc vouloir vous justifier de ne pas avoir appris à » cultiver mon champ en prenant pour prétexte le » manque de loisir. »

Dites-moi, je vous prie, ce que j'aurai à répondre. Voulez-vous que je dise à Dieu? « Le vieillard Valère,
» me croyant versé dans toutes ces choses, m'a d'autant
» moins permis de m'en instruire qu'il m'aimait da-
» vantage. »

Réfléchissez à tout cela, vénérable Valère, je vous en supplie au nom de la bonté et de la sévérité du Christ, au nom de sa miséricorde et de sa justice, au nom de celui qui vous a inspiré une si grande charité à mon égard que je n'ose vous accuser en rien, pas même quand il s'agit de sauver mon âme. Vous prenez à témoin Dieu et le Christ de la pureté de vos pensées, de votre charité, de la sincère affection que vous avez pour moi, comme si moi-même je ne pouvais pas au besoin assurer par serment que ces sentiments-là sont vraiment dans votre cœur. C'est cette même charité, c'est cette affection que j'implore pour que vous ayez pitié de moi et que vous m'accordiez le temps que je vous ai demandé; aidez-moi de vos prières afin que mon désir d'obtenir ce qui me manque ne soit pas inutile, et que les jours de ma retraite ne soient pas sans fruits pour l'Église du Christ, pour mes frères et pour tous ceux qui servent Dieu avec moi. Je sais que le Seigneur ne dédaignera pas une charité comme la vôtre, intercédant pour moi en pareille occasion; il la recevra comme un sacrifice de suavité et peut-être alors m'instruira-t-il des plus salutaires conseils de ses Écritures en moins de temps que je n'en ai demandé.

LETTRE XXII.

(Année 392).

Cette lettre où l'âme, le caractère et l'humilité de saint Augustin se peignent si bien, est également curieuse pour l'histoire des chrétiens d'Afrique à cette époque; notre saint déplore des usages grossiers et coupables, sous apparence de religion, dans les cimetières et sur les tombeaux des martyrs, et supplie l'évêque de Carthage de remédier à ces détestables abus. Il se plaint de trouver jusque dans le clergé l'esprit contentieux et le goût des louanges humaines, et parle de l'amour des louanges avec l'élévation du sentiment chrétien et la profondeur du moraliste.

AUGUSTIN PRÊTRE A AURÈLE, ÉVÊQUE DE CARTHAGE.

Après avoir longtemps et inutilement cherché à répondre à la lettre de votre sainteté (car mon affection pour vous, grandement excitée par cette lettre, s'est trouvée au-dessus de toutes choses), je me suis recommandé à Dieu pour que, selon la mesure de mes forces, je pusse vous écrire ce qui conviendrait le mieux à vous et à moi, à votre dignité et au soin que vous prenez de l'Église, à la respectueuse obéissance que je vous dois. Et d'abord cette confiance que vous avez dans mes oraisons, non-seulement je ne la repousse pas, mais encore je l'aime; si ce n'est pas dans mes prières, ce sera certainement dans les vôtres que le Seigneur m'exaucera. Je vous remercie, plus que mes paroles ne sauraient vous le dire, d'avoir bien voulu que notre frère Alype demeurât au milieu de nous pour servir d'exemple à ceux de nos frères qui désirent échapper aux soins inquiets de ce monde : puisse le Seigneur vous rendre le

prix de ce service en bienfaits pour votre âme! notre naissante communauté tout entière vous est reconnaissante et vous aime de vouloir bien veiller sur nous malgré les distances qui nous séparent, comme étant très-présent ici par la pensée. Aussi nous prions tant que nous pouvons pour que le Seigneur daigne défendre avec vous le troupeau confié à votre garde, pour qu'il ne vous abandonne en quelque lieu que ce soit, mais qu'il demeure votre aide dans le besoin, accordant miséricorde à son église par votre sacerdoce, ainsi que le lui demandent les larmes et les gémissements des hommes religieux.

Sachez, Seigneur bienheureux et si vénérable par l'abondance de la charité, que nous ne désespérons pas, mais que nous espérons beaucoup de voir le Seigneur notre Dieu, par l'autorité de la charge que nous remplissons, autorité non pas extérieure mais spirituelle, délivrer l'église d'Afrique, grâce à de sérieux conseils, des souillures et des maladies dont elle souffre dans beaucoup de ses membres et qui n'en font gémir qu'un petit nombre. Parmi les trois genres de vices que l'apôtre indique brièvement au même endroit, vices qu'il faut détester et fuir et d'où s'élève comme une triste moisson de vices innombrables, celui qui se trouve cité en second lieu est le plus sévèrement poursuivi par l'église; les deux autres, c'est-à-dire le premier et le dernier, paraissent tolérables aux yeux des hommes, et peu s'en faut qu'on ne les regarde plus comme des vices. Le Vase d'Élection a dit : « Ne marchons pas dans les débau-
» ches ni les ivrogneries, dans les impudicités ni les
» dissolutions, ni dans les querelles ni dans les jalousies;
» mais revêtez-vous de Notre Seigneur Jésus-Christ, et

» ne cherchez pas à contenter votre sensualité en satis-
» faisant à ses désirs. (1) »

De ces trois vices les impudicités et les dissolutions sont réputées un si grand crime, que personne de coupable de ce péché n'est jugé digne non-seulement du ministère ecclésiastique mais même de la communion des sacrements. Et c'est tout à fait avec raison. Mais pourquoi cette sévérité contre un seul vice? les débauches et les ivrogneries deviennent ainsi comme permises, au point d'avoir lieu en l'honneur même des bienheureux martyrs, non-seulement aux fêtes solennelles (ce qui est déjà déplorable pour quiconque ne regarde pas ces choses avec les yeux de la chair), mais encore chaque jour. Cette souillure, si elle n'était que honteuse et non pas sacrilége, pourrait n'être considérée que comme une épreuve pour notre patience; quoique, à l'endroit où l'apôtre cite l'ivrognerie parmi les vices qu'il énumère, il termine en disant de ne pas même manger avec des gens qui seraient coupables de ces déréglements (2). Supportons, si l'on veut, ces choses dans le désordre de la vie de famille, dans les festins qui se font à l'intérieur de la maison, et recevons le corps du Christ en compagnie de ceux avec qui on nous défend de manger le pain; mais au moins qu'une si grande infamie soit écartée des sépulcres où reposent les corps des saints, des lieux où l'on dispense les sacrements, des maisons de la prière. Qui oserait interdire dans les demeures particulières ce qu'on aurait autorisé dans les lieux saints pour honorer, comme on ne craint pas de le dire, les martyrs?

Si l'Afrique tentait la première à mettre un terme à ces

(1) Aux Romains, chap. XIII, vers. 13, 14.
(2) Aux Corinthiens, chap. V, vers. 11.

honteux usages, elle en délivrerait les autres pays, car elle serait digne qu'on l'imitât. Et lorsque, dans la plus grande partie de l'Italie et dans presque toutes les autres églises d'outre-mer, ces déréglements, soient qu'ils fussent nouveaux, soient qu'ils fussent anciens, ont disparu par les soins attentifs de saints évêques préoccupés des intérêts de la vie future, douterons-nous, après de tels exemples, qu'il nous soit possible d'effacer cette grande souillure de nos mœurs? Nous avons pour évêque un homme de ces contrées (1), et nous en rendons grâce à Dieu; du reste fût-il Africain, sa douceur, sa sagesse, sa sollicitude pastorale suffiraient pour qu'il cherchât dans les Écritures le moyen de guérir la blessure qu'a faite cette coutume désordonnée et d'une mauvaise liberté. La pestilence de ce mal est telle qu'il ne me paraît pas qu'on puisse le guérir autrement que par l'autorité d'un concile. Il faut que le remède parte d'une église; il y aurait bien de l'audace à vouloir changer quelque chose de bon qui se serait maintenu dans l'église de Carthage, mais quelle impudence n'y aurait-il pas à conserver ce que l'église de Carthage aurait réformé? quel évêque serait plus propre à frapper un aussi détestable abus que celui qui déjà l'exécrait, n'étant encore que diacre?

Ce qu'il fallait alors déplorer, il le faut aujourd'hui faire disparaître; on ne doit pas s'y prendre brutalement, mais, comme il est écrit, dans *un esprit de douceur et de mansuétude* (2). Les marques de fraternelle charité qui abondent dans votre lettre, me donnent confiance, et j'ose parler avec vous comme avec moi-même.

(1) Les Gaules ou l'Italie.
(2) Aux Galates, chap. VI, 1.

Ces choses-là, je pense, ne se suppriment pas rudement, durement ou même par ordre ; mais par des instructions plus que par des prescriptions, par des avis plus que par des menaces. C'est ainsi qu'on doit agir avec la multitude : il faut réserver la sévérité pour des fautes commises par un petit nombre de gens. Lorsque les menaces sont nécessaires, employons-les avec douceur ; que ce soit en rappelant les châtiments de la vie future, afin qu'on ne craigne pas en nous notre puissance, mais qu'on craigne Dieu dans notre discours. Nous commencerons à toucher par là les personnes spirituelles ou voisines de l'état spirituel, et leurs exhortations douces mais pressantes, entraîneront le reste de la multitude.

Et comme aux yeux du peuple charnel et grossier, ces ivrogneries et ces somptueux festins dans les cimetières, non-seulement honorent les martyrs mais encore soulagent les morts, il me paraît facile d'en détourner les chrétiens par les seules prescriptions des Écritures ; il faut croire que les offrandes sont véritablement de quelque secours pour les âmes, mais pourquoi les étaler avec tant de magnificence sur les tombeaux ? pourquoi donne-t-on avec des airs de vanité et non pas avec bonne grâce à tous ceux qui demandent ? et pourquoi vendre ? si quelqu'un, dans une pensée vicieuse, veut offrir de l'argent, il y aura des pauvres pour le recevoir. C'est ainsi que le peuple n'aura pas l'air d'abandonner les morts qui lui sont chers, ce qui ne serait pas une petite douleur de cœur, et l'Église ne verra plus rien qui ne soit pieux et honnête.

En voilà assez pour les festins et les ivrogneries.

Est-ce bien à moi qu'il appartient de parler de contestations et de fourberies, quand ces vices se rencontrent bien plus dans nos rangs que parmi le peuple ? L'orgueil

le désir des louanges humaines enfantent ces maladies et enfantent aussi l'hypocrisie. On n'y résiste qu'en imprimant dans son âme la crainte et l'amour de Dieu par la méditation assidue des livres divins. Celui qui combattra doit être lui-même un exemple de patience et d'humilité et prendre pour lui moins qu'on ne lui donne; il ne doit pas repousser toutes les marques d'honneur ni les recevoir toutes; ce qu'il aura accepté de louanges ne sera pas pour lui-même, car il ne se croira rien devant Dieu et méprisera toutes les choses humaines, mais ce sera pour ceux sur lesquels il est chargé de veiller et qu'il ne pourrait utilement conduire s'il s'avilissait dans un trop profond abaissement. Il a été dit : « que personne ne vous » méprise à cause de votre jeunesse (1), » et il a été dit aussi : « si je voulais plaire aux hommes, je ne serais » pas serviteur du Christ (2). »

C'est une grande chose de ne pas se réjouir des hommages et des louanges des hommes, mais de retrancher toute pompe vaine, et de rapporter à l'utilité et au salut de ceux qui nous honorent ce qu'on croit devoir conserver d'éclat autour de soi. Ce n'est pas en vain qu'il a été dit : « Dieu brisera les os de ceux qui veulent plaire » aux hommes (3). » Qu'y-a-t-il de plus languissant, de plus dénué de cette fermeté et de cette force, représentées par les os, qu'un homme qui chancelle sous le coup de mauvais propos dont il sait lui-même la fausseté? une douleur de ce genre ne serait pas capable de déchirer les entrailles de l'âme, si l'amour de la louange ne nous avait pas brisé les os. Je connais d'avance la vigueur de votre

(1) A Timothée, IV, 12,
(2) Aux Galates, I, 10.
(3) Psaume LII, 7.

esprit; ce que je vous dis, je me le dis à moi-même; daignez considérer combien ces choses sont graves, combien elles sont difficiles. Les forces de cet ennemi ne sont connues que de celui qui lui a déclaré la guerre : on se console aisément de manquer de louanges quand on nous en refuse, mais il est difficile de ne pas se délecter à celles qu'on nous donne. Telle doit être cependant notre union accoutumée avec Dieu, que, si on nous loue sans raison, il faut reprendre ceux qui nous louent, de peur de leur laisser croire qu'il se trouve en nous ce qui n'y est pas, que ce qui vient de Dieu est notre fonds propre, ou de peur qu'on ne loue en nous des choses qui s'y rencontreraient en réalité, même abondamment, mais qui ne seraient pas dignes de louanges, comme par exemple tous ces biens que nous possédons en commun avec les bêtes ou avec les hommes sans religion. Si on nous loue à bon droit pour Dieu, félicitons-en ceux à qui plaît le vrai bien, et ne nous glorifions pas nous-mêmes de plaire aux hommes, mais seulement si nous sommes devant Dieu tels qu'on nous croit; ce n'est pas à nous que doit être attribué le bien mais à Dieu : toutes les choses véritablement dignes de louanges sont des dons partis de sa main. Voilà ce que je me redis chaque jour ou plutôt ce que me dit celui dont les enseignements sont salutaires, soit que nous les trouvions dans les divins livres, soit qu'ils nous viennent des profondeurs même de notre âme. Et cependant, malgré la vivacité de ma lutte contre l'ennemi, j'en reçois souvent des blessures quand je ne puis fermer mon cœur au plaisir d'une louange qui m'est adressée.

J'ai écrit ces choses afin que, si elles ne sont pas nécessaires à votre sainteté, soit parce que la méditation vous

en aura fourni de meilleures, soit parce que votre sainteté n'a pas besoin de ce remède, vous connaissiez mes maux et vous sachiez ce qu'il faut demander à Dieu pour ma faiblesse : accordez-moi, je vous en conjure, cette grâce au nom de la bonté de celui qui nous a ordonné de porter les fardeaux les uns des autres. Que d'autres choses de ma vie je déplorerais dans un entretien avec vous et que je ne voudrais pas vous dire par lettres! je vous les confierais si, entre mon cœur et le vôtre, il n'y avait que ma bouche et vos oreilles. Mais si notre vénérable et très-cher Saturnin, dont j'ai pu voir le zèle et l'affection pour vous, daignait venir vers moi quand il jugera le moment favorable, je pourrais converser affectueusement avec sa sainteté, à peu de chose près comme si c'était avec vous-même. Les paroles me manquent pour vous supplier de m'obtenir cela du saint vieillard. Les gens d'Hippone ne supporteraient pas que je misse entre eux et moi une longue distance ; ils ne veulent pas se fier à moi comme je me fierais à vous.

Avant la réception de votre lettre, j'avais appris par notre saint frère Parthénius, avec beaucoup d'autres choses que je désirais savoir, que votre prévoyante libéralité a donné un champ à nos frères. Le Seigneur permettra que ce qui nous reste à désirer s'accomplisse.

LETTRE XXIII.

(Année 392).

Saint Augustin s'adresse à Maximin, évêque donatiste, qu'on accusait d'avoir rebaptisé un diacre catholique; il lui demande des explications à cet égard et l'invite à des conférences de vive voix ou par lettres. Son langage respire le désir de la paix, l'ardent amour de l'unité et de la vérité, et parfois s'élève jusqu'à l'éloquence.

AUGUSTIN, PRÊTRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, A SON TRÈS-CHER SEIGNEUR ET TRÈS-VÉNÉRABLE FRÈRE MAXIMIN, SALUT EN NOTRE SEIGNEUR.

Avant d'en venir à l'objet de ma lettre, je vous rendrai brièvement compte de son titre, afin que ni vous ni personne n'en soyez troublés. J'ai dit d'abord à *mon seigneur* parce qu'il est écrit : « Vous êtes appelés, mes « frères, à un état de liberté : ayez soin seulement que « cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre « selon la chair; mais assujettissez-vous les uns aux « autres par une charité spirituelle (1). » Comme c'est un charitable désir de vous rendre service qui m'inspire cette lettre, ce n'est pas hors de propos que je vous appelle seigneur pour notre unique et vrai Seigneur qui nous a donné ces préceptes. J'ai écrit : *au très-cher*, et Dieu sait que non-seulement je vous aime, mais que je vous aime comme moi-même, car j'ai la conscience de vous souhaiter tous les biens que je me souhaite. Lorsque j'ai ajouté le mot : *honorable*, je ne l'ai pas fait par respect pour votre caractère d'évêque ; vous n'êtes pas un

(1) Aux Galates, v, 13.

évêque pour moi ; ne prenez pas ceci pour un outrage ; c'est ma pensée sur mes lèvres, c'est le oui ou le non. Vous n'ignorez point, et tous ceux qui nous connaissent n'ignorent point que vous n'êtes pas plus mon évêque que je ne suis votre prêtre. Je vous ai de bon cœur appelé *honorable*, parce que vous êtes homme, parce que l'homme est créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance, et qu'il occupe dans l'univers un rang d'honneur, si toutefois il le garde en comprenant ce qu'il faut comprendre. Car il est écrit : « L'homme, tandis qu'il était « en honneur, ne l'a point compris ; il a été comparé aux « bêtes qui n'ont aucune raison, et il leur est devenu « semblable (1). » Pourquoi donc ne vous appellerais-je pas *honorable* en tant que vous êtes homme, surtout quand j'ose ne pas désespérer de votre salut, pendant que vous êtes encore dans cette vie? Quant à ce nom de *frère* que je vous donne, vous savez bien que Dieu nous ordonne d'appeler nos frères ceux-là même qui refusent de l'être. Et ceci va droit à l'objet de cette lettre ; je vous ai rendu compte des mots par où elle commence, écoutez tranquillement ce qui va suivre.

Comme je m'exprimais un jour aussi sévèrement que possible sur la triste et déplorable coutume des gens de ce pays qui se disent chrétiens, de rebaptiser des chrétiens, vous ne manquâtes pas d'amis qui dirent à votre louange que vous ne faisiez rien de pareil. J'avoue que je commençai d'abord par ne pas le croire. Considérant ensuite que la crainte de Dieu pouvait saisir une âme humaine occupée de la vie future, et la détourner de ce qui est si évidemment un crime, je le crus, et j'étais

(1) Psaume XLVIII, 21.

joyeux que par là vous eussiez voulu vous rapprocher de l'Église catholique. Je cherchais une occasion de parler avec vous, afin d'effacer, si c'était possible, le petit désaccord qui restait entre nous, lorsque, il y a peu de jours, on m'annonça que vous aviez rebaptisé notre diacre de Mutugenne (1). Je fus violemment affligé et de la malheureuse chute de ce diacre et de votre crime si imprévu, ô mon frère! Je sais ce que c'est que l'Eglise catholique : les nations sont l'héritage du Christ, et son royaume n'a pour limites que les limites de la terre. Vous le savez, vous aussi, et, si vous l'ignorez, apprenez-le; cela est facile lorsqu'on le veut. Rebaptiser un hérétique déjà marqué de ce sceau de sainteté qui est une tradition de la discipline chrétienne, c'est tout-à-fait un péché; mais rebaptiser un catholique, c'est un crime énorme. Cependant je refusais encore d'y croire parce que j'avais bonne opinion de vous, et j'allai moi-même à Mutugenne; je ne pus voir le malheureux, mais j'appris de ses parents que vous en aviez fait un diacre de votre secte. Et en ce moment encore, je suis si prévenu en votre faveur, que je ne puis croire que vous l'ayez rebaptisé.

C'est pourquoi, très-cher frère, je vous conjure, au nom de la divinité et de l'humanité de Notre Seigneur Jésus-Christ, de m'écrire ce qu'il en est, et de m'écrire en pensant que votre lettre sera lue dans l'Église à nos frères. Je vous le dis à l'avance pour que votre charité ne soit pas offensée de ce que je compte faire à cet égard, et pour que vous ne vous en plaigniez point auprès de nos

(1) L'emplacement précis de Mutugenne ne nous est pas connu, mais c'était évidemment dans le voisinage d'Hippone. On sait que les restes d'Hippone se trouvent à un quart de lieue de la ville de Bone. Voyez notre *Voyage en Algérie* (*Études Africaines*), chap XI.

amis communs. Je ne vois pas ce qui pourrait vous empêcher de m'écrire ; si vous rebaptisez, vous n'avez rien à craindre des hommes de votre parti, puisque vous m'écrirez que vous faites ce qu'ils vous ordonneraient, si vous ne le vouliez pas ; et vos efforts pour plaider leur cause n'exciteront pas leur colère, mais vous mériteront leurs éloges. Si vous ne rebaptisez pas, armez-vous de la liberté chrétienne, frère Maximin, armez-vous-en, je vous en prie ; l'œil fixé sur le Christ, ne craignez ni le blâme, ni le pouvoir d'aucun homme. La gloire de ce siècle passe, tout ce qui nous séduit ici-bas n'a qu'un jour. Au jour du jugement du Christ, les évêques ne seront défendus ni par leurs siéges élevés, ni par les tentures de leurs chaires, ni par les troupes de vierges sacrées qui vont au devant d'eux en chantant des cantiques ; tous ces honneurs ne leur serviront de rien quand la conscience accusera et que l'arbitre des consciences jugera : les honneurs du temps seront alors des fardeaux, et ce qui aujourd'hui relève, écrasera. Une bonne conscience triomphe de ces hommages publics qu'on nous rend pour le bien de l'Église : mais toute cette pompe sera impuissante à défendre une mauvaise conscience.

Si vous remplissez pieusement votre devoir en ne pas réitérant le baptême de l'Église catholique, mais plutôt en l'approuvant comme celui de l'unique véritable mère qui donne son sein à toutes les nations pour les régénérer et les abreuver de son lait une fois régénérées ; si vous demeurez attaché à l'Église catholique comme au seul héritage du Christ qui s'étend aux deux bouts de la terre, pourquoi votre voix n'éclate-t-elle point avec une heureuse et triom-

phante liberté ? Pourquoi cachez-vous sous le boisseau l'utile éclat de votre lumière ? Pourquoi, vous dépouillant des vieux haillons d'une servitude timide pour vous revêtir de confiance chrétienne, ne sortez-vous pas et ne dites-vous pas : — Je ne connais qu'un baptême consacré et marqué par le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; il est nécessaire que j'approuve cette forme partout où je la trouve ; je ne détruis pas ce que je reconnais venir du Seigneur ; je ne souffle pas sur l'étendard de mon roi. — Ceux qui se partagèrent la robe du Christ ne la déchirèrent point, et pourtant ils le voyaient mourir sans croire à sa résurrection ; si les bourreaux du Christ ne déchirèrent pas sa robe lorsqu'il était pendu à une croix, pourquoi des chrétiens détruiraient-ils son sacrement lorsqu'il est assis au plus haut des cieux ? Si j'avais été un juif de l'ancienne loi, alors qu'il n'y avait rien de meilleur, j'aurais reçu la circoncision ; ce sceau de la justice de la foi avait une si grande autorité avant l'avénement du Seigneur, qu'un ange aurait étouffé le fils aîné de Moïse, si sa mère, saisissant une petite pierre aiguë, n'eût circoncis l'enfant (1) et ainsi conjuré le péril. Ce fut par la vertu de ce sacrement de la circoncision que les flots du Jourdain s'arrêtèrent pour remonter vers leur source. Le Seigneur lui-même le reçut en naissant, quoiqu'il dût l'abolir par sa croix. Ces signes n'ont pas été condamnés, mais ont fait place à d'autres. Car, de même que la circoncision a cessé par le premier avénement du Seigneur, de même le Baptême cessera par son second avénement. Et comme aujourd'hui, sous le règne de la liberté de la foi, et après la

(1) Exode, IV, 25.

disparition du joug de la servitude, aucun chrétien n'est circoncis; ainsi, quand les justes partageront la gloire du Seigneur, et que les impies seront damnés, il n'y aura plus de baptême, mais il ne demeurera éternellement que les deux choses figurées par ces deux sacrements : la circoncision du cœur et la pureté de la conscience. Si donc, au temps de l'ancienne loi, j'avais été juif, et qu'un samaritain fût venu vers moi, et que, renonçant à une erreur condamnée par ces paroles du Seigneur : « Vous « adorez ce que vous ne connaissez point; mais nous, « nous adorons ce que nous savons, parce que le salut « vient des juifs (1); » si, dis-je, renonçant à une erreur condamnée, ce samaritain, déjà circoncis par des samaritains, eût voulu devenir juif et eût osé me demander de le circoncire une seconde fois, j'aurais été contraint, non pas de recommencer, mais d'approuver ce qui était fait même chez des hérétiques, parce que c'était fait conformément à la loi du Seigneur. Je n'aurais pas trouvé dans un homme déjà circoncis de la place pour répéter la circoncision, parce que cette place est unique; encore moins trouverait-on dans un même cœur de la place pour y répéter le baptême du Christ.

Si donc vous ne rebaptisez pas, criez que vous faites bien; écrivez-le-moi, non-seulement sans crainte, mais même avec joie. Ne vous laissez pas effrayer, frère, par vos amis, quand ils tiennent conseil. Si cela ne leur convient pas, ils ne sont pas dignes de vous avoir; si, au contraire, cela est de leur goût, nous espérons de la miséricorde de Dieu, qui n'a jamais abandonné ceux qui craignent de lui déplaire et s'efforcent de lui plaire, que

(1) Saint Jean, chap. IV, 22.

la paix se fera bientôt entre nous. Il ne faut pas que, pour garder ces honneurs pesants dont il nous sera demandé un compte formidable, des peuples chrétiens qui n'ont dans leurs demeures qu'une même nourriture, ne puissent pas se retrouver à la table du Christ. N'est-il pas déplorable que l'homme et la femme, qui ont juré par le Christ de se garder fidélité l'un à l'autre, déchirent le corps de ce même Christ par une communion différente? Si par votre modération et votre prudence, par cet amour que nous devons à celui dont le sang a coulé pour nous, vous avez enlevé du milieu de ce pays un si grand scandale, un si grand triomphe du démon, une si grande cause de ruine pour les âmes, qui dira la palme que le Seigneur vous prépare en récompense de ce salutaire exemple que vous aurez donné pour guérir les autres membres malades qui, de toutes parts, en Afrique, sèchent misérablement couchés dans la poussière? Vous ne pouvez voir mon cœur, et combien je crains de paraître vous parler plus avec dérision qu'avec amour! Mais que puis-je faire de plus que de vous montrer mon discours comme je montre à Dieu le fond de mon âme?

Écartons ces accusations vaines que les partis, dans leur ignorance, se jettent à la tête; faites-moi grâce des temps macariens (1), et je ne vous parlerai pas de la cruauté des

(1) Les donatistes, dont les erreurs seront fortement réfutées dans beaucoup de lettres de saint Augustin, se plaignaient à tout propos d'une persécution qu'ils auraient eu à souffrir sous l'empereur Constant, vers le milieu du quatrième siècle, et qui, selon eux, avait été causée par la mission, en Afrique, de Macaire et de Paul, deux personnages de la cour impériale. Les donatistes avaient appelé du nom de l'un de ces personnages l'époque de cette prétendue persécution. Mais leurs reproches à cet égard n'avaient rien de fondé. La mission de Macaire et de

Circoncellions (1). Si l'un ne vous regarde pas, l'autre ne me regarde pas davantage. L'aire du Seigneur n'a pas encore été vannée ; elle ne peut pas être sans paille. Nous prions et nous faisons tout ce que nous pouvons pour devenir le froment. Je ne puis me taire au sujet de notre diacre rebaptisé, car je sais tout ce qu'il y aurait de mauvais pour moi dans un tel silence. Je ne songe pas à passer inutilement mon temps dans les honneurs ecclésiastiques, mais je songe à rendre compte au prince de tous les pasteurs des brebis qui m'ont été confiées. Si par hasard vous ne vouliez point que je vous écrivisse ces choses, il faudrait, frère, pardonner à mes craintes : j'appréhenderais beaucoup que d'autres catholiques fussent rebaptisés par vos amis, si je me renfermais dans le silence ou la dissimulation. J'ai donc résolu, autant que le Seigneur me donnera de pouvoir et de force, de conduire cette affaire de manière à ne laisser ignorer à aucun de ceux qui sont en communication avec nous combien grande est la différence entre l'Église catholique et les hérésies ou les schismes, et combien il faut éviter ces zizanies, ces sarments retranchés de la vigne du Seigneur. Acceptez de bon cœur une conférence avec moi, consentez à la lecture publique de nos lettres, et j'en aurai une joie ineffable. Dans le cas où vous n'accepteriez pas cela, frère, que dois-je faire, sinon de lire, même malgré vous, nos lettres au peuple catholique, au profit de son instruction ? Si vous ne daignez pas me répondre, je

Paul fut toute pacifique ; les violences partirent des rangs des sectaires, et s'il y eut ensuite des donatistes atteints, c'est que les catholiques avaient dû pourvoir à leur défense.

(1) Les Circoncellions représentaient, dans le parti de Donat, la violence furieuse et le brigandage. Voir l'introduction de notre *Histoire de saint Augustin*.

reste décidé à lire ma lettre, afin que les catholiques, connaissant au moins jusqu'à quel point vous vous défiez de votre cause, aient honte désormais de se faire rebaptiser.

Je ne ferai rien, tant que des soldats seront là, pour que nul d'entre vous ne me croie plus désireux de trouble que de paix; j'attendrai le départ de la troupe, il faut que tous ceux qui nous entendront comprennent qu'il ne s'agit pas de forcer personne à prendre tel ou tel parti, mais de laisser la vérité se montrer paisiblement à ceux qui la cherchent. On n'aura pas à craindre de notre côté les puissances temporelles; faites que de votre côté on n'ait pas à redouter les circoncellions. Occupons-nous de la chose elle-même; agissons avec raison, agissons avec les autorités des divines Écritures; demandons aussi doucement et aussi paisiblement que possible; cherchons, frappons à la porte, afin de recevoir et de trouver : on nous ouvrira. Puissent, avec l'aide de Dieu, nos communs efforts et nos prières effacer de notre pays cette honte et cette impiété des régions africaines! Si vous ne voulez pas croire que j'attende le départ des soldats pour commencer, ne me répondez pas auparavant; si je venais à lire ma lettre au peuple pendant que des soldats sont encore au milieu de nous, vous n'auriez qu'à la produire pour me convaincre de mauvaise foi. Que la miséricorde du Seigneur m'épargne une pareille infraction des saintes lois, dont il a daigné m'inspirer l'amour depuis que je suis soumis à son joug!

Si mon évêque avait été ici, il vous aurait écrit peut-être, ou bien je l'aurais fait par ses ordres ou avec sa permission. Mais il était absent quand j'ai entendu parler de ce diacre rebaptisé, et je n'ai pas voulu laisser refroi-

dir cette action par un retard : la véritable mort de l'un de mes frères m'avait trop ému de douleur! Cette douleur, grâce à la miséricorde et à la providence du Seigneur, trouvera peut-être dans des pensées de paix un adoucissement. Que Dieu daigne vous inspirer un esprit pacifique, ô mon très-cher seigneur et frère!

LETTRE XXIV.

(A la fin de l'année 394).

Nos lecteurs savent combien le nom de saint Paulin se mêle au souvenir de saint Augustin; la lettre qu'on va lire, adressée à Alype, alors évêque, est un charmant et curieux monument des vieux temps chrétiens; ces saints personnages, qui ne se connaissent que par l'âme et une foi commune, qui se demandent comment ils sont arrivés au christianisme et où ils sont nés, saisissent profondément notre imagination et notre cœur. Alype avait envoyé à Paulin un ouvrage de saint Augustin, et Paulin envoie à Alype une copie de la chronique d'Eusèbe de Césarée.

PAULIN ET THÉRASIE, PÉCHEURS, A LEUR HONORABLE SEIGNEUR ET TRÈS-SAINT PÈRE ALYPE.

C'est une charité bien vraie, une bien parfaite affection que celle dont vous nous envoyez le témoignage, ô seigneur vraiment saint et très-digne de tous nos vœux! Nous avons reçu par notre serviteur Julien, à son retour de Carthage, une lettre où votre sainteté se montre à nous avec une telle lumière, qu'il nous a semblé, non pas vous voir pour la première fois, mais vous retrouver.

Votre charité découle de celui qui nous a prédestinés pour lui dès l'origine du monde, de celui en qui nous

étions faits avant de naître, parce que c'est lui qui nous a faits et non pas nous, et il a fait tout ce qui doit être. Formés par sa prescience et son œuvre en accord de volontés et dans l'unité de la foi ou la foi de l'unité, nous sommes unis ensemble à l'aide d'une charité qui a devancé la connaissance que nous avons eue les uns des autres, et qui nous rapprochait mutuellement, grâce aux révélations de l'esprit divin, avant que nos visages se fussent rencontrés. C'est pourquoi nous nous en réjouissons et nous nous en glorifions dans le Seigneur, qui, seul et toujours le même, opère partout dans les siens sa charité par son esprit saint qu'il a répandu sur toute chair, versant avec les flots rapides de son fleuve une pure allégresse dans la cité qui lui appartient : il vous a fait le chef de cette ville qu'il aime, et vous en a donné le siége apostolique. Et nous, qu'il a relevés de nos ruines et tirés de la poussière de la pauvreté, il a bien voulu nous donner une part de vos dignités (1). Mais nous rendons surtout grâces à Dieu de nous avoir donné une place dans votre cœur ; il a daigné nous mettre si avant dans vos entrailles, que nous avons le droit de croire à votre particulière affection ; tels ont été vos bons offices et vos dons, que nous ne pouvons pas vous aimer peu, ni vous aimer sans une entière confiance.

Nous avons reçu, en effet, une grande marque de votre affection et de votre sollicitude : l'ouvrage en cinq livres (2) d'un homme saint et parfait dans le Seigneur Christ, notre frère Augustin : notre admiration pour cet

(1) Saint Paulin était alors prêtre et ne fut évêque de Nole que dans l'année 409.

(2) Il s'agit ici des traités de saint Augustin contre les manichéens.

ouvrage est si vive, qu'il nous semble que c'est Dieu qui l'a dicté. Aussi, encouragés par notre union avec vous, avons-nous osé écrire à Augustin lui-même, espérant que vous voudrez bien excuser auprès de lui notre ignorance et nous recommander à sa charité. Nous demandons que vous répondiez, en notre nom et par une affection égale, à tous les saints dont vous avez daigné nous transmettre les témoignages bienveillants ; qu'ils reçoivent nos respectueuses salutations, tant ceux qui dans le clergé sont associés aux travaux religieux, que ceux qui dans les monastères sont les imitateurs de votre foi et de votre vertu. Bien que, placé au milieu des peuples avec la garde d'un peuple, vous gouverniez, pasteur vigilant, sentinelle inquiète, les brebis du pâturage du Seigneur, cependant, ayant rompu avec le siècle, avec la chair et le sang, vous vous êtes fait à vous-même un désert où la foule ne vous suit pas, où vous ne conversez qu'avec quelques âmes.

Quoique je sois au-dessous de vous en toute chose, pourtant selon vos ordres et en faible échange des présents que j'ai recus de vous, je me suis procuré pour vous l'Histoire du vénérable Eusèbe, évêque de Césarée (1), qui traite de tous les temps. Je vous ai fait attendre, parce que je n'avais pas cet ouvrage ; je l'ai trouvé à Rome, d'après vos instructions, chez notre très-saint père Domnion, qui a mis d'autant plus de promptitude à remplir mon désir, que je lui avais dit que c'était pour vous. Comme vous avez daigné m'indiquer les lieux où

(1) Le texte latin porte ici : *Eusebii venerabilis episcopi Constantinopolitani*. Il est évident que ce dernier mot est une erreur de copiste et qu'il faut lire : *Cæsariensis* (de Césarée). La *chronique* d'Eusèbe commence à l'origine du monde et va jusqu'à la vingtième année du règne de Constantin.

vous pouvez être, et que vous m'en avez averti, nous avons écrit à notre père Aurèle, votre vénérable compagnon de dignité, afin que, si vous vous trouvez maintenant à Hippone, il veuille bien vous envoyer notre lettre et la copie de l'ouvrage, qui aura été faite à Carthage. Nous avons prié aussi les saints hommes Comit et Evode, dont nous vous devons la connaissance, d'écrire de leur côté, pour que notre père Domnion ne demeure pas trop longtemps sans le livre qui lui appartient, et que votre copie vous reste sans qu'on ait à vous la redemander.

Puisque, sans l'avoir attendu ni mérité, vous me comblez d'un si grand amour, je vous demande une chose en échange de cette *Histoire* que je vous envoie, c'est que vous me racontiez toute l'histoire de votre sainteté, où vous êtes né, quelle est votre famille, comment le Seigneur vous a appelé; comment, renonçant à la chair et au sang, vous avez passé de la mère qui vous donna le jour à cette mère des enfants de Dieu qui met sa joie à voir croître sa famille, et comment vous êtes monté à la sainte royauté du sacerdoce. En me disant que c'est à Milan que vous avez connu notre humble nom, à l'époque de votre baptême, vous avez éveillé, je l'avoue, ma curiosité et vous m'avez donné envie de savoir toute votre vie : j'aurai surtout à me féliciter si c'est Ambroise qui vous a attiré au christianisme ou qui vous a ordonné prêtre, et si nous avons ainsi un même père dans la foi. Quant à moi, quoique baptisé à Bordeaux par Dauphin et ordonné prêtre par Lampius à Barcelone, en Espagne, sous le coup de l'ardente et soudaine violence du peuple, c'est l'affection d'Ambroise qui m'a nourri dans la foi et qui maintenant me réchauffe dans l'ordre du sacerdoce; il a voulu que je fisse partie de son clergé,

et, quels que soient les lieux où je me trouve, je suis censé prêtre de son église.

Mais, pour ne vous laisser rien ignorer de ce qui me touche, sachez que, ancien pécheur, il n'y a pas longtemps que j'ai été tiré des ténèbres et de l'ombre de la mort pour respirer l'esprit de vie; qu'il n'y a pas longtemps que j'ai mis la main à la charrue et que je porte la croix du Seigneur : puissent vos prières m'aider à porter cette croix jusqu'à la fin ! Ce sera une récompense ajoutée à toutes celles que vous aurez méritées, si vous venez à notre secours pour soulever notre fardeau. Le saint qui assiste celui qui souffre (je n'ose pas dire son frère) sera élevé en gloire comme une grande cité. Et n'êtes-vous pas comme la ville bâtie sur la montagne? ou bien, lampe allumée sur le chandelier, ne brillez-vous pas de la lumière aux sept dons? Nous, au contraire, nous sommes cachés sous le boisseau de nos péchés; visitez-nous par vos lettres, et répandez sur nous quelques-uns de ces rayons que vous jetez du haut du chandelier d'or. Vos paroles éclaireront notre chemin; l'huile de votre lampe servira d'onction à notre tête. Notre foi s'allumera quand nous aurons reçu du souffle de votre bouche la nourriture de l'esprit et la lumière de l'âme.

Que la paix et la grâce de Dieu soient avec vous, et que la couronne de justice vous demeure en ce jour, ô seigneur père, très-cher, très-vénérable et très-désiré ! Nous vous prions de saluer avec beaucoup d'affection et de respect les bénis compagnons et imitateurs de votre sainteté, vos frères dans le Seigneur et les nôtres, s'ils daignent nous permettre de les appeler de ce nom, tant dans les églises que dans les monastères, à Carthage, à

Thagaste, à Hippone, et ceux qui servent catholiquement le Seigneur dans toutes vos paroisses (1) et tous les lieux qui vous sont connus en Afrique. Si vous recevez le manuscrit même du saint père Domnion, vous daignerez nous le renvoyer après en avoir fait prendre copie. Dites-moi, je vous prie, laquelle de mes hymnes vous connaissez. Nous envoyons à votre sainteté un seul pain en vue de l'unité; mais, dans ce pain, toute la Trinité est aussi contenue : en daignant l'agréer, vous en ferez une eulogie (2).

LETTRE XXV.

(Année 394.)

Voici encore une lettre de saint Paulin ; elle est adressée à saint Augustin lui-même. Paulin exprime son admiration pour l'ouvrage qu'il avait reçu d'Alype, et ses paroles nous donnent la mesure des sentiments qu'inspirait le prêtre Augustin. On remarquera avec quelle humilité profonde saint Paulin parle de lui-même.

PAULIN ET THÉRASIE, PÉCHEURS, A LEUR VÉNÉRABLE SEIGNEUR ET FRÈRE AUGUSTIN.

Si nous sentons assez de confiance pour oser vous écrire, nous le devons à la charité du Christ qui nous presse et qui lie dans l'unité de la foi ceux-là même qu'une longue distance sépare. Cette charité vous a mis

(1) *Parochiis tuis.* Voilà le mot de paroisse bien ancien dans la langue catholique.

(2) Eulogie veut dire ici bénédiction. On donnait ce nom au pain bénit dans les premiers siècles de l'Eglise. Saint Paul et quelques pères ont ainsi appelé le sacrement de l'Eucharistie ; mais les vieux temps chrétiens ont généralement attribué à ce mot le sens que lui donne saint Paulin dans cette lettre.

dans mes entrailles au moyen de vos ouvrages si riches des trésors de l'éloquence, doux comme un miel céleste, et qui sont à la fois pour mon âme un remède et une nourriture : je les tiens en cinq livres que nous avons reçus en présent du béni et vénérable évêque Alype, non-seulement pour notre instruction, mais pour l'avantage de plusieurs cités de l'Église. Je lis donc à présent ces livres; je m'y délecte. J'y prends ma nourriture, non point une nourriture périssable, mais celle d'où découle la vie éternelle par notre foi qui nous incorpore en Jésus-Christ, Notre Seigneur. Notre foi, qui néglige les choses visibles et n'aspire qu'aux invisibles, attachée aux vérités révélées par le Dieu tout-puissant, se fortifie par les écrits et les exemples des fidèles. O véritable sel de la terre, qui préservez nos cœurs et les empêchez de s'égarer dans les illusions du siècle ! O lampe dignement placée sur le chandelier de l'Église, dont la lumière, nourrie de l'huile d'allégresse de la mystérieuse lampe aux sept dons, se répand au loin sur les villes catholiques, et chasse les ténèbres par les clartés resplendissantes d'un discours de vérité !

Vous voyez, mon frère, vous si admirable et si digne d'être recherché en Jésus-Christ, combien il m'est doux de vous connaître, avec quelle extase je vous admire, avec quel grand amour je vous embrasse, moi qui jouis chaque jour de l'entretien de vos écrits, et qui respire le souffle de votre bouche ! Car j'appellerai avec raison votre bouche un canal d'eau vive et une veine de la source du ciel, parce que Jésus-Christ est devenu en vous une source qui jaillit dans la vie éternelle ; c'est en vous que mon âme en a soif, et ma terre a désiré s'enivrer des eaux fécondes de votre fleuve. Me voilà armé

contre les manichéens par votre pentateuque; si vous avez préparé quelques armes contre d'autres ennemis de la foi catholique (car notre ennemi est fertile en moyens de nuire, et il faut lui opposer autant de traits qu'il dresse d'embûches), je vous prie de les tirer pour moi de votre arsenal et de ne pas refuser de me donner ces armes de justice. Je suis encore un pécheur qui gémit sous un grand fardeau. Je date de loin dans les rangs des pécheurs, mais il n'est pas de soldat plus nouveau que moi dans la milice du roi éternel. Misérable que je suis, j'ai admiré jusqu'ici la sagesse du monde, et pendant que je m'attachais à cette sagesse réprouvée et que je passais mes jours en d'inutiles études, je n'étais aux yeux de Dieu qu'un insensé et un muet. Après avoir vieilli au milieu de mes ennemis et m'être égaré dans mes pensées, j'ai levé les yeux vers les montagnes, du côté des préceptes de la loi et des dons de la grâce : c'est de là que m'est venu le secours du Seigneur qui, ne me traitant pas selon mes iniquités, a dissipé mon aveuglement, brisé mes chaînes et humilié mes fausses grandeurs pour relever ma pieuse humilité.

C'est pourquoi je suis d'un pas encore inégal les grandes traces des justes, et je voudrais, par vos prières, atteindre au but que Dieu m'a marqué lorsque sa miséricorde m'a pris par la main. Dirigez donc cet enfant qui se traîne sur la terre, et enseignez-lui à marcher sur vos traces. Je ne veux pas que vous regardiez en moi l'âge de la naissance corporelle, mais seulement la date de mon lever spirituel; mon âge selon la chair est celui de l'homme (1) que les apôtres, par la puissance du

(1) Il avait un peu plus de 40 ans.

Verbe, guérirent à la porte du temple appelée la Belle Porte (1); pour ce qui est de ma naissance (2) dans la vie spirituelle, je suis au temps de cette enfance qui, frappée par des coups dirigés contre le Christ, précéda avec des flots d'un sang pur l'immolation de l'agneau, et fut comme le présage de la passion du Seigneur. Nourrissez donc de vos discours l'enfant qui, dans son âge spirituel, en est encore au lait de la parole de Dieu et soupire après les mamelles de la foi, de l'espérance et de la charité. A considérer les devoirs communs, vous êtes mon frère; si on considère la maturité de votre esprit et de votre jugement, vous êtes mon père, quoique peut-être vous soyez plus jeune d'âge que moi; mais une sagesse blanchie vous a élevé jeune encore à la maturité du mérite et à la respectueuse estime dont on entoure les vieillards. Réchauffez-moi et fortifiez-moi dans les saintes lettres et les études spirituelles; j'y suis nouveau, comme je vous l'ai dit; après de longs périls et beaucoup de naufrages, et encore sans expérience, je sors à peine des flots du siècle; recevez-moi dans votre sein comme dans un sûr asile, vous qui êtes sur la terre ferme, et faites que nous naviguions ensemble, si vous m'en croyez digne, vers le port du salut. Pendant que je m'efforce de me tirer des périls de cette vie et du profond abîme de mes péchés, soutenez-moi par vos prières comme avec une planche sur les vagues, afin que j'échappe nu à ce monde comme on échappe à un naufrage.

Aussi ai-je eu soin de me débarrasser de mes bagages et de me dépouiller des vêtements qui me chargeaient, pour que je pusse, par les ordres et le secours du Christ,

(1) *Actes des Apôtres*, ch. III, 7; ch. IV, 22.
(2) Les Innocents massacrés par Hérode.

dégagé de tous les liens de la chair et de tout souci du lendemain, m'échapper à la nage à travers la mer de la vie présente dont les flots orageux nous séparent de Dieu, et où l'on entend les péchés aboyer entre les deux rivages (1). Je ne me vante pas d'avoir achevé ceci; et quand même je pourrais m'en glorifier, ce serait dans le Seigneur, à qui il appartient d'achever ce qu'il nous inspire : mais jusques ici mon âme a souhaité ardemment que les jugements du Seigneur devinssent l'objet de ses vœux; voyez si on est arrivé à suivre la volonté de Dieu lorsqu'on en est encore à souhaiter de le désirer. Cependant, je sens que j'aime la beauté de la maison sainte; et si j'avais pu y choisir ma place, j'aurais voulu ne prendre que la dernière. Mais celui à qui il a plu de me mettre à part dès le sein de ma mère et de m'arracher aux amitiés de la chair et du sang pour m'attirer à sa grâce, a voulu, quoique je fusse dépourvu de tout mérite, me tirer de la terre et d'un gouffre de misères, et m'élever du fond de la lie pour me placer avec les princes de son peuple et m'associer à votre rang, afin que je fusse votre égal comme prètre, tout en restant bien inférieur à vous par les mérites.

Si, tout indigne que je sois d'un tel honneur, je ne crains pas de vous appeler mon frère, ce n'est point présomption de ma part, mais c'est que Dieu l'a ainsi ordonné et que cela lui a plu. Et je n'ignore pas d'ailleurs que, dans l'état de sainteté où vous êtes, vous n'avez aucun goût pour ce qui est éclatant, et que vous recherchez ce qui est pauvre et petit. Voilà pourquoi j'espère que vous recevrez volontiers, et du fond du cœur, notre

(1) Allusion au souvenir mythologique des chiens de Scylla.

affection, qui, j'en ai la confiance, a dû déjà vous être offerte par le saint évêque Alype, notre père (car il daigne nous permettre de lui donner ce nom). Il vous aura donné l'exemple de nous aimer avant que nous nous fussions rencontrés, et bien au delà de notre mérite, lui qui, par cet esprit de véritable affection dont la force pénétrante se répand en tout lieu, en nous aimant a pu nous voir, et, en s'entretenant avec nous, a pu nous atteindre, quoique nous lui fussions inconnus et malgré de longs espaces de terre et de mer. Le présent qu'il nous a fait de vos livres a été la première preuve de son affection, et nous y avons vu aussi un gage de votre charité. Et de même qu'il s'est grandement appliqué à nous faire beaucoup aimer votre sainteté, non-seulement par des paroles, mais encore par des œuvres remplies de votre éloquence et de votre foi, ainsi croyons-nous qu'il aura pris soin de vous inspirer pour nous un attachement qui sera une imitation du sien. Nous souhaitons que la grâce de Dieu demeure éternellement avec vous, comme elle y est, ô vénérable et si désirable frère dans le Seigneur Christ! Nous saluons d'une même affection votre maison tout entière, tous ceux qui sont associés à votre saint ministère et qui sont les imitateurs de votre sainteté dans le Seigneur. Nous vous prions de bénir, en le recevant, le pain que nous envoyons à votre charité en signe d'union spirituelle.



LETTRE XXVI.

(Année 395.)

On se souvient de Licentius, qui avait été un des disciples de saint Augustin dans la retraite de Cassiacum, aux environs de Milan (1); ce noble et docte jeune homme ne marchait pas comme son cher maître l'aurait souhaité ; saint Augustin l'exhorte au mépris du monde et lui remet sous les yeux une pièce de vers qu'il avait précédemment reçue de ce jeune ami qui s'égarait. Saint Augustin est éloquent et touchant dans ses conseils et ses tendres inquiétudes.

AUGUSTIN A LICENTIUS.

J'ai trouvé à grand'peine une occasion pour vous écrire; qui le croirait? mais il faut que Licentius me croie cependant. Je ne veux pas en chercher ici les causes et les raisons; et lors même que je pourrais vous les rapporter, je ne devrais pas le faire, parce que votre foi en moi n'en a pas besoin. Je n'ai pas reçu vos lettres par ceux à qui j'aurais pu vous adresser mes réponses. Ce que vous avez désiré que je demande, je l'ai sollicité par une lettre autant que cela m'a paru bon ; vous verrez le résultat. Si rien n'est encore fait, j'agirai avec des instances nouvelles dès que je le saurai par moi-même, ou bien dès que vous m'aurez de nouveau averti. Jusqu'ici je ne vous ai parlé que des choses qui sont comme le bruit des chaînes de cette vie ; écoutez maintenant, en peu de mots, les inquiétudes de mon cœur sur votre espérance éternelle, et voyons quel chemin peut s'ouvrir pour vous vers Dieu.

(1) Voyez les chapitres 3 et 4 de notre *Histoire de saint Augustin*.

Mon cher Licentius, pendant que vous repoussez et que vous redoutez les chaînes de la sagesse, je crains bien que vous ne soyez fortement et déplorablement enchaîné par les choses mortelles. Car ceux que la sagesse a mis d'abord dans ses liens et domptés par certains travaux qui sont une utile préparation, voient ensuite tomber leurs fers, et la sagesse se livre à eux avec tous ses trésors ; et ceux qu'elle a d'abord formés par des nœuds de courte de durée, elle les enlace après dans des embrassements éternels : on ne saurait rien imaginer de plus doux ni de plus fort que de pareilles chaînes. J'avoue que les premières sont un peu dures, mais les dernières ne le sont pas, car rien n'égale leur douceur ; elles ne sont pas légères, car rien n'égale leur force. Qu'est-ce que c'est donc, si ce n'est ce qui surpasse toute parole, mais ce qu'on peut croire, espérer et aimer ? Les chaînes de ce monde ont une dureté véritable, une fausse douceur, des douleurs certaines, des plaisirs incertains, un pénible travail, un repos troublé : elles sont une chose pleine de misère, une espérance vide de bonheur. N'y mettez-vous pas le cou, les mains et les pieds, quand vous aspirez à vous courber sous le poids des honneurs du monde et que vos efforts pour y parvenir vous paraissent seuls profitables, et que vous courez où vous ne devriez pas aller, non-seulement par une invitation, mais encore par la violence ? Peut-être me répondrez-vous ici avec l'esclave de Térence :

« Oh ! çà ! vous répandez ici des paroles de sagesse ! (1) »

Saisissez-vous donc de ces paroles, pour qu'elles ne tombent

(1) Adelphes.

pas par terre. Et s'il arrive que, pendant que je chante, vous dansiez sur un autre air, je n'en aurai pas pour cela du regret ; car on se plaît à l'air qu'on chante, lors même qu'on verrait immobile l'ami pour qui on le fait entendre avec grande affection. Certains mots dans vos lettres m'ont ému, mais je n'ai pas cru convenable de m'y arrêter, quand vos actions et votre vie tout entière sont devenues pour moi un souci cuisant (1).

(1) Nous trouvons ici une pièce de vers, en forme d'épître, écrite de Rome par Licentius à son maître Augustin. Malgré l'intérêt qui se mêle pour nous au souvenir de ce jeune ami du fils de Monique, nous ne traduirons pas en entier ce petit poëme, pour épargner à nos lecteurs d'inutiles et sonores amplifications chargées de mythologie. Nous nous bornerons à reproduire le sens de la pièce de vers et les parties qui peignent Licentius et touchent à son maître.

Le jeune homme commence par se plaindre de ne pouvoir suivre Varron dans ses secrètes profondeurs et de ne pouvoir lire depuis qu'Augustin ne lui tend plus la main. Il a des peines, cherche pour son âme de douces consolations, et les réponses de Varron lui demeurent cachées. Il demande que son maître vienne à son aide et n'abandonne pas ses faiblesses. Le temps passe, la vieillesse arrivera. Il loue le génie d'Augustin qui avait à peine vingt ans quand il laissait déjà voir tous les trésors de la raison et pénétrait toute chose. Il lui dit de continuer sa route, trouvant toujours de nouveaux sommets, et de se souvenir de lui. Il regrette les jours passés avec lui en Italie, ces jours si studieux et si pleins. Il voudrait le suivre partout.

« O mon docte ami, dit-il à Augustin, croyez à mes maux et à ma » véritable douleur ; sans vous il n'est aucun port que la voile puisse » me promettre, et j'erre au loin sur les flots orageux de la vie... En » repassant dans mon esprit vos beaux discours, ô mon maître, je reste » persuadé qu'il vaut mieux vous croire lorsque vous dites qu'il y a de » l'imposture dans les choses humaines, qu'elles trompent, qu'elles ten- » dent des filets à nos âmes !... Hélas ! où irai-je ! d'où pourrai-je vous » ouvrir mon cœur ? »

Licentius n'oubliera jamais les bienfaits d'Augustin : « L'amitié nous » lie, lui dit-il, c'est le goût de l'honnête qui en a fait le nœud. C'est » ici que l'amitié règne dans sa beauté après la fuite de l'ennemi. Nos » âmes ne se sont point rencontrées pour amasser des richesses qui ont » la fragilité du verre, pour gagner de l'or si rebelle à la poursuite de » l'homme ; nous ne sommes pas de ceux que la bonne fortune rap- » proche, que la mauvaise sépare. »

L'union de Licentius et d'Augustin est née de plus nobles et de plus

Si votre vers péchait par le désordre, ou manquait aux règles, ou offensait les oreilles de l'auditeur par des mesures inégales, vous en auriez honte certainement, et vous ne vous donneriez aucun repos avant d'avoir arrangé, corrigé, réparé, avant d'avoir rendu au vers sa mesure, n'épargnant ni étude ni travail pour bien faire selon les règles de l'art : et quand l'ordre manque à votre vie, quand vous méconnaissez les lois de votre Dieu et que vous n'êtes plus d'accord ni avec les vœux honnêtes de vos amis, ni avec vos propres lumières, vous croyez que cela n'en vaut pas la peine! Vous vous estimez moins que le son de vos paroles ; il vous paraît que c'est une chose plus légère d'offenser les oreilles de Dieu par des mœurs déréglées, que d'armer contre vous l'autorité des grammairiens pour des syllabes mal arrangées ! Vous m'écrivez : « Oh ! s'ils pouvaient revenir, ces jours heureux » de liberté et de pieuse occupation où nous étions en-

hautes inspirations. Le disciple, retenu loin du maître, essaye d'énumérer les exemples de séparation qui ont été l'œuvre du destin et de la nature, et ajoute ensuite en terminant son poëme :

« Je ne dis rien de nous deux, sortis de la même ville, de la même » maison, du même sang, unis par une même foi chrétienne, et qu'une » immense distance sépare et que retient sur la rive l'étendue de la » mer : l'amitié se joue de nous. Mais, dédaignant les joies des yeux, » on peut toujours jouir d'un ami absent ; on le sent au plus profond de » son cœur ; il nourrit la fibre de l'âme. Pendant ce temps, me vien» dront de vous de nouveaux écrits fertiles en salutaires pensées ; ils » égaleront en suavité vos précédents ouvrages médités dans votre cœur » et changés en miel plus doux que le nectar après avoir été conçus » dans la lumière ; ils vous rendront présent pour moi. Si vous avez » égard à ma fantaisie, vous m'enverrez les livres où la musique se » penche mollement sur vous, car je suis tout feu pour les lire. Con» sentez-y, et qu'ainsi la vérité se découvre à moi par la raison, qu'elle » coule plus que l'Eridan, et que le souffle impur du monde n'arrive » pas jusqu'à mon champêtre asile. »

» semble en Italie, au milieu des monts (1)! Ni les
» rigueurs et la neige de l'hiver, ni les orages, ni les
» sifflements de l'aquilon, ne m'empêcheraient de vous
» suivre. Vous n'avez qu'à ordonner. »

Malheur à moi si je n'ordonne pas, si je ne force pas et ne commande pas, si je ne prie et ne supplie pas. Mais si vos oreilles sont fermées à mes paroles, qu'elles s'ouvrent aux vôtres, qu'elles s'ouvrent à vos vers ; écoutez-vous vous-même, ô le plus dur, le plus cruel, le plus sourd des hommes ! Qu'ai-je besoin de votre langue d'or si vous avez un cœur de fer ? Ce ne sont point des chants, mais des gémissements que m'inspirent ces vers où je vois quelle âme, quel génie il ne m'est pas permis de gagner pour en faire un sacrifice à notre Dieu ! Vous attendez que je vous commande d'être bon, d'être en repos, d'être heureux, comme s'il pouvait m'arriver quelque chose de plus doux dans ma vie que de jouir de votre esprit dans le Seigneur, ou comme si vous ne saviez pas combien j'ai faim et soif de vous, ou comme si votre poésie elle-même ne le disait pas ! Souvenez-vous de ce que vous éprouviez en m'écrivant ces choses, et dites-moi encore : « Vous n'avez qu'à ordonner. » Voici mes ordres : donnez-vous à moi, si c'est là

(1) *Montesque per altos.* Licentius désigne par ces mots le site même de Cassiacum, aujourd'hui *Cassago di Brianza*, à sept ou huit lieues de Milan, à un quart de lieue au nord de Monza. Les collines que la poésie appelle de *hautes montagnes* et au milieu desquelles est situé Cassiacum, ce sont les monts *Gregorio*, *Baciolago*, *San Salvatore*, *Monticello*, les monts *di Barzano* et *di Sirtori*. La maison de Vérécondus occupait le sommet de la colline de Cassiacum, où s'élève aujourd'hui l'ancien palais des ducs Visconti *di Modrone*. Tous les détails de la solitude de Cassiacum, indiqués par saint Augustin dans le livre de l'*Ordre* ont été reconnus et retrouvés par l'abbé Luigi Biraghi (de Milan), dont nous avons eu déjà occasion de signaler les habiles et exactes recherches.

tout ce que vous demandez ; donnez-vous à mon maître, qui est le maître de nous tous, et qui vous a donné ce génie. Et moi, que suis-je, si ce n'est votre serviteur par lui et son serviteur comme vous ?

Ne l'ordonne-t-il pas lui-même ? Écoutez l'Évangile : « Jésus, dit l'Évangile, était debout et criait : Venez à » moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et » je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous et ap- » prenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et » vous trouverez le repos pour vos âmes. Car mon joug » est doux, et mon fardeau est léger (1). » Si ces choses-là ne sont pas entendues, ou si elles s'arrêtent aux oreilles, attendez-vous, Licentius, qu'Augustin commande à un serviteur comme lui, et qu'il ne gémisse pas plutôt de ce que son maître donne des ordres inutiles ! Et ce ne sont pas même des ordres que donne le Seigneur : il invite, il prie en quelque sorte pour que ceux qui souffrent soient soulagés par lui. Peut-être qu'un cou aussi fort et aussi fier que le vôtre trouve le joug du monde plus doux que le joug du Christ ; mais si le Christ nous imposait de force son joug, voyez donc quel est celui qui forcerait, et pour quelle récompense ! Allez en Campanie, apprenez de Paulin, cet illustre et saint serviteur de Dieu, de quel grand faste du siècle il a dépouillé sa tête pour la soumettre au joug du Christ ; il est maintenant dans la paix et met sa joie à se laisser conduire par son divin guide. Allez, apprenez de quelle richesse d'esprit il a fait à Dieu un sacrifice de louange, lui rapportant ce qu'il en a reçu de bon, de peur de tout perdre s'il ne le rend pas à celui de qui il le tient.

(1) Saint Matthieu, XI, 28, 30.

Pourquoi tant d'agitation et tant d'incertitudes ? Pourquoi prêtez-vous l'oreille aux accents des voluptés qui sont mortelles, et la détournez-vous de mes discours ? Elles mentent, elles meurent et entraînent à la mort. Elles mentent, Licentius. « Que le vrai, comme vous le souhaitez dans vos vers, se découvre ainsi à nous par la raison ; qu'il coule ainsi plus que l'Éridan. » Le vrai ne saurait être que la Vérité ; le Christ est la vérité ; allons à lui de peur que la souffrance ne nous accable. Prenons son joug sur nous pour qu'il nous soulage, et apprenons de lui qu'il est doux et humble de cœur, et nous trouverons le repos pour nos âmes. Car son joug est doux et son fardeau est léger. Le démon cherche à faire de vous sa parure. Si vous trouviez un calice d'or, vous le donneriez à l'église de Dieu. Vous avez reçu de Dieu un génie d'or, et vous le faites servir aux passions, et c'est en lui que vous vous donnez vous-même à Satan. Ne le veuillez pas, je vous en supplie ; puissiez-vous sentir avec quel cœur malheureux et digne de pitié je vous écris ceci ! Et si vous n'êtes plus rien à vos propres yeux, ayez au moins compassion de moi-même !

LETTRE XXVII.

(Au commencement de l'année 395).

Saint Augustin met tout le parfum de son âme et de son génie dans cette réponse à saint Paulin. Il lui parle de trois de ses meilleurs amis : Romanien, Alype et Licentius. Saint Augustin est toujours charmant et touchant, quand l'amitié l'inspire.

AUGUSTIN A SON SEIGNEUR VÉRITABLEMENT SAINT ET VÉNÉRABLE ET TRÈS-DIGNE DES PLUS HAUTES LOUANGES, A SON FRÈRE PAULIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

O homme bon et bon frère, vous étiez inconnu à mon âme! je lui dis de supporter que vous soyez encore inconnu à mes yeux, et c'est à peine si elle m'obéit, ou plutôt elle ne m'obéit pas. S'y résigne-t-elle, puisque je suis tourmenté par le désir de vous voir? Si j'éprouvais des souffrances corporelles sans en être intérieurement ému, je pourrais dire bien à bon droit que je les supporte ; mais je ne subis pas avec un esprit tranquille la douleur de ne point vous voir; il ne m'est pas permis de parler ici de ma patience. Mais ne serait-ce point intolérable qu'on se résignât à vivre loin d'un homme comme vous? Il est donc bien que je le supporte mal : sans cela je ne serais pas supportable à moi-même. Ce qui m'arrive est étrange et cependant bien vrai : je souffre de ne pas vous voir, et ma douleur elle-même me console. Je n'aime pas le courage qui fait supporter aisément l'absence de ceux qui sont bons comme vous. Nous désirons la Jérusalem future, et nous la désirons avec d'autant plus d'impatience que nous endurons plus

patiemment tout pour elle. Qui pourrait, après avoir eu la joie de vous voir, vous quitter sans douleur? Pour moi, je ne le pourrais point; et comme je me trouverais dur de le pouvoir, j'aime à ne le pouvoir pas, et ceci est pour moi un soulagement. Ce n'est pas en souffrant moins, c'est en considérant ma douleur que je me console. Ne me blâmez pas, je vous prie, avec cette sainte gravité qui vous élève au-dessus des autres, et ne dites pas que je m'afflige à tort de ne pas vous connaître encore, puisque vous m'avez laissé voir votre esprit qui est l'intérieur de vous-même. Mais si je me trouvais dans un endroit où vous seriez, dans votre terrestre cité ou partout ailleurs, vous que je saurais mon frère et mon ami, vous si grand dans le Seigneur et d'un si haut mérite, pensez-vous que je ne sentirais aucune douleur de ne pas découvrir votre demeure? Comment ne m'affligerais-je donc pas de ne point avoir vu encore votre visage, la demeure même de votre âme que je connais comme la mienne?

Car j'ai lu votre lettre où coulent le lait et le miel, où se révèle cette simplicité de cœur avec laquelle vous cherchez le Seigneur dont vous sentez la bonté, et où tout concourt à rendre à Dieu honneur et gloire. Nos frères l'ont lue aussi, et se réjouissent des dons si excellents que Dieu a répandus sur vous. Tous ceux qui l'ont lue me l'enlèvent encore, parce qu'elle les enlève chaque fois qu'ils la lisent. On ne saurait dire la suave odeur du Christ qui s'échappe de votre lettre; plus elle vous révèle à nous, plus elle nous excite à vous chercher, car elle vous rend bien digne qu'on vous regarde et qu'on vous désire. Et comme cette lettre vous rend présent à notre esprit, votre absence n'en devient que

plus malaisée à supporter. Tous vous aiment dans cette lettre, et veulent être aimés de vous. On y loue et on y bénit Dieu qui vous a fait tel que vous êtes. Vous y réveillez le Christ pour qu'il daigne calmer les vents et les mers. On y voit une femme (1) qui ne mène pas son époux à la mollesse, mais qui revient à la force en revenant aux os de son mari. Elle s'est fondue en vous et vous est unie par des liens spirituels d'autant plus forts qu'ils sont plus chastes, et nous la saluons en vous encore une fois pour remplir tous nos devoirs envers votre sainteté. Là les cèdres du Liban, couchés par terre et devenus une arche par le travail de la charité, fendent les flots de ce monde sans craindre la corruption. Là on méprise la gloire pour l'acquérir, et on délaisse le monde pour en être l'héritier (2). Là sont écrasés contre la pierre (3) les petits enfants de Babylone et même ceux qui sont un peu grands, c'est-à-dire les vices de la confusion et de l'orgueil du siècle.

Voilà les sacrés et doux spectacles que votre lettre nous donne, cette lettre d'une foi véritable, d'une bonne espérance, d'une pure charité. Comme elle nous fait respirer votre soif, votre désir des tabernacles du Seigneur et les saintes langueurs de votre âme ! Comme on y sent le souffle du saint amour et les brûlants trésors d'un cœur sincère ! Quelles grâces elle rend à Dieu et quelles grâces elle en obtient ! On ne sait si elle est plus suave qu'ardente, plus lumineuse que féconde ; car elle caresse notre âme autant qu'elle l'embrase, elle verse autant de rosée qu'elle a de purs rayons. Comment vous

(1) Thérasie.
(2) Aux Romains, chap. IV, 13.
(3) Psaume 136, 12.

la payer, je vous prie, sinon en me donnant tout entier à vous et celui à qui vous vous êtes tout entier donné? Si c'est peu, je n'ai rien de plus. Vous avez si bien fait que cela ne saurait me paraître peu de chose, à moi que vous avez daigné combler de louanges dans votre lettre; et quand je me donne à vous, si j'estimais que c'est peu, je serais forcé d'avouer que je ne vous crois pas. J'ai honte de croire tout le bien que vous dites de moi, mais j'aurais encore plus de honte de ne pas vous croire. Voici ce que je ferai : je ne me jugerai pas tel que vous me jugez, parce que je ne me reconnais pas dans vos louanges; et je penserai que vous m'aimez, parce que je le sens et je le vois; par là je ne serai ni téméraire envers moi, ni ingrat envers vous. Et quand je m'offre à vous tout entier, ce n'est pas peu : car j'offre celui que vous aimez vivement; et j'offre à vous, sinon celui qui est tel que vous le pensez, au moins celui qui vous demande de prier Dieu de le rendre tel. Je vous conjure de le faire, de peur que vos souhaits pour ce qui me manque ne soient moins vifs, pensant que je suis déjà ce que je ne suis pas.

Celui qui remettra cette lettre à votre excellence et à votre éminente charité est un de mes amis les plus chers depuis mon jeune âge. Son nom (1) est dans ce *livre de la Religion* que votre sainteté a lu avec plaisir, comme vous me le marquez dans une lettre : le mérite de ce livre s'est accru de la recommandation de celui qui vous l'a envoyé. Gardez-vous de croire tout le bien que mon ami vous dira peut-être de moi. J'ai reconnu souvent que, sans vouloir mentir, mais par entraînement de cœur, il

(1) Romanien, père de Licentius. C'est à lui qu'est adressé le livre *Sur la vraie religion*. Voyez l'*Histoire de saint Augustin*, chap. IX.

se trompait dans son jugement et qu'il me croyait en possession de certains dons qui me manquent, et pour lesquels mes prières et mes soupirs montent vers Dieu. Et s'il a pu dire cela devant moi, que ne se permettra-t-il pas lorsque, en mon absence, sa joie répandra plus de louanges que de vérités! Il vous donnera tous mes ouvrages; je ne sais pas s'il y a un seul de mes livres qu'il ne possède, soit contre ceux qui sont hors de l'Église de Dieu, soit à l'adresse de nos frères. Mais vous, mon cher saint Paulin, quand vous me lisez, que les choses que la Vérité fait entendre par ma faiblesse ne vous ravissent pas au point de prendre moins garde à ce que je dis moi-même, de peur que, pendant que vous jouissez de ce qu'elle a donné de bon et de juste à son ministre, vous n'imploriez pas la miséricorde de Dieu pour les péchés et les erreurs que je commets. Si vous y portez une attention sérieuse, c'est dans ce qui vous déplaira que je me reconnaîtrai; mais pour ce qui vous plaira à l'aide du don de l'Esprit-Saint que vous avez reçu, il faudra aimer et louer celui-là seul qui est la source de vie et dans la lumière de qui nous verrons la lumière sans énigme, mais face à face, car maintenant nous voyons en énigme. Lorsque, relisant mes ouvrages, je reconnais ce que j'ai tiré du vieux levain, je me juge avec douleur; et lorsque je rencontre ce que j'ai dit par le don de Dieu, après l'avoir puisé dans l'azyme de la sincérité et de la vérité, je me réjouis avec crainte. Qu'avons-nous que nous n'ayons reçu? (1) On dit que celui-là est meilleur qui a reçu un plus grand don de Dieu. Qui le nie? Mais aussi mieux vaut rendre grâces à

(1) Aux Corinthiens, IV, 7.

Dieu d'un petit don, que de s'enorgueillir d'un plus grand. Priez pour moi, frère, afin que ce sentiment soit toujours le mien, et que mon cœur ne soit pas en désaccord avec ma langue. Priez, je vous le demande, pour que, repoussant toute louange, j'invoque le Seigneur en ne louant que lui seul : c'est alors que je serai sauvé de mes ennemis.

Il y a encore un motif qui doit vous faire aimer ce frère, c'est sa parenté avec le vénérable et vraiment saint Alype que vous aimez de tout cœur, et à bon droit, car en louant cet homme on ne fait que louer Dieu de sa grande miséricorde et de ses admirables faveurs.

En apprenant que vous désiriez connaître l'histoire de sa vie, il aurait voulu céder à vos vœux par affection pour vous, et ne l'aurait pas voulu par modestie ; en le voyant flotter entre l'amitié et la honte, j'ai pris son fardeau sur mes épaules : il me l'avait demandé dans une lettre. Avec l'aide de Dieu, je mettrai donc bientôt Alype dans vos entrailles ; et d'ailleurs j'aurais craint qu'il n'eût pas osé vous découvrir tout ce que le Seigneur a fait pour lui ; pour des esprits de peu de pénétration (car d'autres que vous auraient lu sa lettre), il eût semblé, non pas rendre hommage aux grâces divines accordées aux hommes, mais se vanter lui-même ; au milieu de ces convenables ménagements pour d'autres, vous, qui savez lire, vous auriez été privé de ce qui pouvait compléter une connaissance fraternelle. Je l'aurais déjà fait et vous l'auriez déjà lu (1) si ce frère n'avait pas voulu partir subi-

(1) Nous n'avons pas la lettre où saint Augustin donnait à saint Paulin les détails qu'il lui avait promis sur saint Alype et qu'il dut lui transmettre plus tard. Ils auraient été curieux et l'histoire les auraient précieusement recueillis.

tement. Je le recommande à votre cœur et à la confiante liberté de votre langage; montrez-vous aussi bon pour lui que si vous le connaissiez, non pas d'à-présent, mais d'ancienne date comme moi. S'il ose s'ouvrir à vous, vous le guérirez en tout ou en partie par vos discours. Je veux qu'il soit vaincu par le plus grand nombre possible de ceux qui n'aiment pas un ami à la façon du siècle.

Quand même Romanien ne serait pas allé vers vous, son fils, que j'aime comme s'il était le mien, et dont vous trouverez aussi le nom dans quelques-uns de mes livres, vous aurait porté des nouvelles de moi; j'avais résolu de vous l'adresser pour qu'il reçût des consolations, des avis et des leçons, moins par le son de votre voix que par la force de votre exemple. Je souhaite ardemment que, tandis qu'il est encore dans la verte saison, son ivraie se change en froment, et qu'il croie à l'expérience de ceux qui ont passé par les périls vers lesquels il désire s'élancer. Votre affectueuse et douce sagesse comprend, d'après le poëme de ce jeune ami, accompagné de ma lettre, la peine, les craintes et les vœux dont il est l'objet dans mon cœur. J'espère que le Seigneur vous choisira pour me délivrer de mes vives inquiétudes. Comme vous devez lire plusieurs de mes écrits, votre amitié me sera douce, si vous me corrigez dans ce qui vous aura déplu et si vous me reprenez. Car vous n'êtes pas ce pécheur dont je dois craindre que l'huile ne parfume et n'engraisse ma tête (1).

Nos frères, non-seulement ceux qui habitent avec nous et ceux qui servent Dieu en d'autres lieux, mais

(1) Psaume 140, 6.

presque tous ceux qui nous connaissent dans le Christ, saluent, vénèrent, désirent votre fraternité, votre sainteté, votre bonté. Je n'ose pas vous le demander ; mais si les fonctions ecclésiastiques vous laissaient du loisir, vous voyez de quoi l'Afrique a soif avec moi.

LETTRE XXVIII.

(394 ou 395.)

Après quelques lignes d'un grand charme sur son ami Alype, saint Augustin, dans cette première lettre à saint Jérôme, regrette que l'illustre solitaire de Bethléem ait entrepris une nouvelle version des saintes Écritures après la Septante ; ses appréhensions à cet égard n'étaient pas justifiées. — On sait que les traductions de saint Jérôme sont connues et consacrées dans l'Église sous le nom de *Vulgate*, et que c'est le concile de Trente qui leur a donné ce nom. Nous avons raconté dans l'*Histoire de saint Augustin* la célèbre dispute du docteur d'Hippone avec le solitaire de la Palestine, au sujet d'un passage de l'épître aux Galates; on trouvera ici le sentiment de saint Augustin sur cette question ; la discussion se déroulera dans la suite des *Lettres*.

AUGUSTIN A SON TRÈS-CHER FRÈRE JÉRÔME, SON COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, TRÈS-DIGNE D'ÊTRE RESPECTÉ ET AIMÉ PAR LE PLUS SINCÈRE CULTE DE CHARITÉ.

Jamais visage ne s'est mieux retracé aux yeux d'un ami que je ne voie le paisible, le doux et noble travail de vos études dans le Seigneur. Au milieu de mon vif désir de vous connaître tout entier, il ne me manque pourtant que la moindre partie de vous-même : la présence de votre corps. Et même, après que notre frère Alype, alors déjà digne de l'épiscopat et aujourd'hui

très-saint évêque, vit votre personne, ce qu'il m'en dit, à son retour, m'en imprima l'image dans l'esprit : pendant qu'il vous voyait, je vous voyais aussi, mais avec ses yeux. Quiconque nous connaît l'un et l'autre trouve que nous ne sommes deux que de corps, tant il y a entre lui et moi un même esprit, une union et une amitié parfaites ! Nous sommes un en toutes choses, excepté en mérite, car il en a beaucoup plus que moi. Comme vous m'aimez d'abord par la communion spirituelle qui nous unit, ensuite par tout ce qu'Alype vous a dit de moi, ce ne sera pas mal agir, ni agir en inconnu, si je recommande à votre fraternité notre frère Profuturus qui, je l'espère, par mes efforts et votre secours, réussira, selon l'heureux présage de son nom. Tel est d'ailleurs son mérite, qu'il est plus capable de me recommander à vous que je ne le suis moi-même de vous le recommander. Je devrais peut-être m'arrêter ici, si je voulais m'en tenir aux habitudes des lettres de cérémonie ; mais mon esprit a grande envie de se laisser aller en conversation avec vous sur nos études communes en Jésus-Christ Notre Seigneur, qui a daigné nous donner, par le ministère de votre charité, tant d'utiles trésors et comme un viatique pour suivre le chemin qu'il nous a montré.

Nous vous demandons, et toute la studieuse société des églises d'Afrique demande avec nous, que vous ne craigniez pas de donner vos soins à traduire les ouvrages de ceux qui ont le mieux écrit en grec sur nos livres sacrés. Vous pouvez faire que nous possédions, nous aussi, ces grands hommes, celui surtout dont vous faites le plus volontiers retentir le nom dans vos lettres. Mais je ne voudrais pas vous voir appliqué à traduire en langue latine les saintes lettres canoniques, à moins de

faire comme vous avez fait sur Job, en marquant par des signes chaque différence entre votre version et celle des Septante, qui garde jusqu'ici le plus d'autorité. Je ne puis assez m'étonner, s'il reste encore quelque chose à faire dans le texte hébreu, que cela ait échappé à tant d'habiles interprètes. Je ne dis rien des Septante, qui se sont montrés plus d'accord entre eux de sentiment et d'esprit qu'un seul homme ne saurait l'être avec lui-même ; je n'ose, sur ce point, prononcer un jugement, si ce n'est qu'on doit reconnaître sans discussion que l'autorité des Septante l'emporte sur toute autre. Ce que je ne m'explique pas, c'est le travail des derniers commentateurs si forts sur la langue et les locutions hébraïques, et qui non-seulement ne s'accordent pas dans leurs interprétations, mais encore ont laissé beaucoup de choses à découvrir et à mettre en lumière. Ou ces choses étaient obscures, ou bien elles ne l'étaient pas : dans le premier cas, vous aussi vous pourriez vous tromper ; dans le second, on ne croira pas qu'ils aient pu se tromper eux-mêmes. Je supplie votre charité de m'éclairer là-dessus.

J'ai lu des écrits, qu'on dit être de vous, sur les épîtres de l'apôtre Paul ; il m'est tombé sous la main le passage de votre commentaire de l'épître aux Galates, où l'apôtre Pierre est repris d'une pernicieuse dissimulation. Je ne suis pas peu fâché, je l'avoue, de voir un homme comme vous, ou tout autre qui serait l'auteur de cet écrit, prendre fait et cause pour le mensonge, et cette peine durera jusqu'à ce que les difficultés de la question soient levées, si toutefois elles peuvent l'être. Rien ne me paraît plus dangereux que de croire qu'il puisse exister un mensonge dans les livres saints ; c'est-à-dire que les

hommes dont Dieu s'est servi pour nous donner les Écritures aient menti en quoi que ce soit. Autre chose est de savoir si, en certaines circonstances, il peut être permis à un homme de bien d'user de mensonge; autre chose est de savoir s'il a fallu que l'écrivain des saints livres mentît : bien plus, ce n'est pas une toute autre question, mais il n'y a pas de question sur ce point. Lorsqu'il s'agit d'une telle autorité, il suffira d'admettre une seule fois quelque mensonge officieux pour qu'il ne reste rien des saintes Écritures; toutes les fois qu'il se présente un précepte de pratique difficile ou un dogme peu croyable, on voudra y échapper en s'armant de la pernicieuse règle du mensonge officieux.

Si l'apôtre Paul mentait lorsque, blâmant l'apôtre Pierre, il disait : « Si vous qui êtes juif, vous vivez à la » façon des gentils et non à la façon des juifs, comment » forcez-vous les gentils à judaïser (1); » si la conduite de Pierre lui paraissait bonne dans ce que ses paroles et ses écrits condamnaient, ne parlant ainsi que pour calmer les esprits, que répondrons-nous quand des hommes pervers, prédits par l'apôtre Paul lui-même, attaqueront le mariage, diront que les efforts de l'apôtre pour en établir le droit sacré n'ont été qu'un mensonge à l'adresse des hommes attachés à leurs femmes et qui auraient pu se révolter, et que l'apôtre n'a pas parlé comme il pensait, mais uniquement pour apaiser une opposition? Il n'est pas besoin de multiplier les exemples. Les louanges de Dieu peuvent elles-mêmes passer pour des mensonges officieux, afin d'allumer le divin amour dans les cœurs froids et languissants : c'est ainsi que la vérité

(1) Aux Galates, chap. II, 14.

n'aura plus d'autorité certaine dans les livres saints. Avec quelle sollicitude le même apôtre ne nous recommande-t-il pas la vérité, lorsqu'il dit : « Si le Christ n'est » pas ressuscité, notre prédication est vaine, et votre foi » aussi ; nous ne sommes plus que de faux témoins de » Dieu, parce que nous aurons rendu ce témoignage » contre Dieu même, en disant qu'il a resssuscité le » Christ qu'il n'a pas ressuscité (1). » Si quelqu'un avait dit à Paul : Pourquoi ce mensonge vous inspire-t-il tant d'horreur, puisque, si ce que vous avez dit est faux, Dieu n'en reçoit pas moins une grande gloire? — L'apôtre n'aurait-il pas détesté la folie d'un tel langage? n'aurait-il pas cherché, par toute parole possible, à mettre en lumière les plus profonds replis de son cœur, criant que ce n'est pas un moindre crime, mais un plus grand peut-être de louer Dieu par le mensonge que d'accuser la vérité? Il faut donc que tout homme qui aspire à connaître les divines Écritures les juge si saintes et si vraies, qu'il ne se plaise jamais à y rencontrer des mensonges officieux, mais qu'il passe l'endroit comme ne le comprenant point, plutôt que de préférer son propre cœur à la vérité elle-même. Assurément, celui qui aurait tenu ce langage à l'apôtre aurait voulu qu'on l'eût cru, et il aurait agi de la sorte pour que nous ne crussions plus aux autorités des divines Écritures.

Et quant à moi, dans la mesure des forces que le Seigneur m'a données, je montrerais que tous ces témoignages pour établir l'utilité du mensonge doivent être compris d'une autre manière : leur ferme vérité serait

(1) Aux Corinthiens, chap. XV, 15.

prouvée. Ces témoignages ne doivent pas plus être menteurs que favorables au mensonge. Mais je laisse cela à votre intelligence. Une lecture attentive vous le fera voir mieux que je ne le vois moi-même. Votre piété remarquera que l'autorité des divines Écritures deviendrait incertaine, qu'on y croirait ce qu'on voudrait, qu'on n'y croirait pas ce qu'on ne voudrait pas, s'il était reçu une seule fois que les hommes de la main de qui nous tenons les livres saints aient pu mentir officieusement : à moins que par hasard vous nous donniez certaines règles qui nous apprennent où il faut mentir, où il ne le faut pas. Si cela se peut, dites-le-nous, je vous prie, par des raisons où le faux et le douteux n'entrent pour rien. Ne m'accusez ni d'importunité ni d'audace, je vous le demande au nom de la vérité faite homme dans Notre Seigneur; car une erreur de ma part qui profiterait à la vérité ne serait pas une grande faute, si on pouvait trouver bien que chez vous la vérité favorisât le mensonge.

Il y a beaucoup d'autres choses dont mon cœur aimerait à entretenir le vôtre ; il me serait doux de conférer avec vous sur les études chrétiennes ; mais il n'y a pas de lettre qui suffise à mon désir. Ces entretiens que je souhaite, je les obtiendrai avec des fruits plus abondants par l'intermédiaire du frère que je me réjouis de vous envoyer, et qui se nourrira de vos doux et utiles discours. Et cependant, s'il me permet de le dire, il n'en prendra peut-être pas autant que j'en voudrais, quoique je ne me mette en rien au-dessus de lui. Je m'avoue plus capable de contenir ce qui me viendrait de vous, mais, lui, je le vois de jour en jour avec la plénitude des meilleurs dons, et par là il me surpasse sans aucun doute. A son retour qui, Dieu aidant, je l'espère,

sera heureux, lorsque je participerai aux trésors que votre cœur aura répandus dans le sien, il ne remplira pas pour cela tout le vide qui restera encore en moi, et ne rassasiera point mon esprit avide de vos pensées. Et je demeurerai ainsi plus pauvre et lui plus riche. Le même frère emporte quelques-uns de mes écrits ; si vous daignez les lire, je vous prie de me traiter avec une sincère et fraternelle sévérité. Il est écrit : « Le » juste me corrigera dans sa miséricorde, et me repren- » dra ; mais que l'huile du pécheur ne touche point ma » ma tête (1) ; » tout le sens de ces paroles (je ne les comprends pas autrement), c'est que celui qui reprend pour guérir nous aime mieux que celui qui parfume notre tête avec l'huile de la flatterie. Pour moi, il m'est difficile de bien juger ce que j'ai écrit ; je le fais avec trop de défiance ou trop d'amour. Je vois quelquefois mes fautes, mais je préfère que de meilleurs que moi me les fassent apercevoir, de peur que peut-être, après m'être repris avec raison moi-même, je ne vienne à me flatter encore, et que je ne sois tenté de croire que j'ai mis dans mon jugement plus de timidité que de justice.

(1) Psaume 140, 5.

LETTRE XXIX (1).

(Année 395).

Des festins désordonnés avaient lieu dans les églises d'Afrique aux jours solennels des fêtes des saints. Saint Augustin, encore simple prêtre, chargé par Valère de la prédication de la parole divine, voulait faire cesser une coutume aussi opposée à l'esprit chrétien. Il l'entreprit et y parvint par son éloquence. On verra dans cette lettre l'intéressant et dramatique tableau du prêtre armé des saintes Écritures, en face d'un peuple fortement attaché à un usage où les appétits grossiers étaient en jeu. La vérité et les passions sont en présence, l'émotion va croissant, les larmes de l'auditoire précèdent les larmes de l'orateur, et l'éloquence remporte une de ses plus belles victoires. Mais avec quelle sainteté Augustin nous raconte cette journée !

LETTRE DU PRÊTRE D'HIPPONE A ALYPE, ÉVÊQUE DE THAGASTE, SUR LE JOUR DE LA FÊTE DE LÉONCE (2), JADIS ÉVÊQUE D'HIPPONE.

En l'absence de notre frère Macaire, dont le retour, dit-on, sera prochain, je n'ai pu vous écrire rien de certain sur cette affaire que je ne saurais négliger, et que nous mènerons à bonne fin, Dieu aidant. Les citoyens nos frères qui étaient là vous informeront assurément de notre sollicitude pour eux ; pourtant la grâce que le Seigneur nous a accordée est digne aussi d'occuper une place dans ce commerce de lettres par lequel nous nous consolons l'un et l'autre ; nous croyons que votre solli-

(1) Cette lettre de saint Augustin, tirée d'un manuscrit des religieux de Citeaux du monastère de Sainte-Croix-en-Jérusalem, à Rome, a été publiée pour la première fois par les Bénédictins.

(2) Saint Léonce appartient à la seconde moitié du troisième siècle ; il fit bâtir à Hippone une église qui porta son nom et dans laquelle saint Augustin avait prêché.

citude nous a beaucoup aidés pour l'obtenir, et que nous devons beaucoup à vos prières.

C'est pourquoi, pour ne rien laisser ignorer à votre charité de ce qui s'est passé, et pour que vous rendiez grâces à Dieu avec nous d'un tel bienfait, je vous dirai qu'après votre départ, ayant appris qu'il y avait du tumulte et que le peuple déclarait ne pouvoir souffrir l'interdiction de la solennité à laquelle il donne le nom de *réjouissance* au lieu de son vrai nom d'ivrognerie qu'il s'efforce de cacher, une secrète disposition du Dieu tout-puissant nous présenta comme sujet de discours, à la quatrième férie, ce passage de l'Évangile : « Ne don- » nez pas aux chiens ce qui est saint, et ne jetez pas vos » perles devant les pourceaux (1). » Je parlai donc des chiens et des pourceaux, de manière à faire rougir ceux dont les aboiements opiniâtres attaquaient les préceptes de Dieu, et ceux qui étaient livrés aux ordures des plaisirs charnels. Je conclus en leur montrant combien il serait criminel de commettre, sous le nom de religion, dans l'intérieur même d'une église, des excès qui obligeraient de les exclure des choses saintes et des perles des sacrements, s'ils y persistaient dans leurs maisons.

Quoique mes paroles eussent été bien accueillies, tout n'était pas fini, parce que le nombre de mes auditeurs n'était pas grand. Mon discours, redit au dehors par ceux qui l'avaient entendu, selon les dispositions et le goût de chacun, rencontra de nombreux contradicteurs. Le quarantième jour après Pâques (2), une foule considérable se réunit à l'Eglise, à l'heure du sermon ; on lut

(1) Saint Matthieu, VII, 6.
(2) Veille de la fête de saint Léonce.

dans l'Évangile le passage où le Seigneur ayant chassé du temple les vendeurs d'animaux et renversé les tables des changeurs, dit que la maison de son père était une maison de prière, et qu'ils en avaient fait une caverne de voleurs. Comme j'avais excité leur attention par la question de l'ivrognerie, je repris cet endroit de l'Evangile et leur montrai que Notre Seigneur aurait banni du temple, avec plus d'indignation et de violence, ces festins d'ivrognes, honteux partout, qu'un commerce de choses nécessaires à des sacrifices alors permis : je leur demandai à eux-mêmes si un lieu où l'on boit avec excès n'est pas plus semblable à une caverne de voleurs qu'un lieu où l'on vend des choses nécessaires.

Et comme on me tenait des passages de l'Écriture tout préparés et marqués, j'ajoutai que le peuple juif, tout charnel qu'il était, ne s'avisa jamais de faire, non pas seulement des festins d'ivrognes, mais même des festins sobres dans ce temple où le corps et le sang de Jésus-Christ n'étaient pas encore offerts ; et que dans l'histoire des juifs on ne rencontre pas un seul exemple d'ivrognerie publique sous le nom de religion, si ce n'est pour la fête de l'idole fabriquée de leurs mains. En disant ces mots, je pris le livre et je lus tout haut le passage en entier. Poursuivant ensuite avec autant de douleur que je pus, je rappelai, puisque, selon la parole de l'apôtre, la lettre de Jésus-Christ écrite, non pas sur des tables de pierre, mais sur les tables vivantes du cœur, marque la différence entre le peuple chrétien et le peuple juif, je rappelai, dis-je, que Moïse, serviteur de Dieu, brisa les deux tables de pierre, et je déplorai mon impuissance à briser les cœurs des hommes du Nouveau Testament, qui comptaient faire pour chaque fête solennelle de leurs

saints ce que le peuple de l'Ancien Testament ne fit qu'une fois, et pour une idole.

Ayant rendu le livre de l'Exode, je peignis avec de fortes couleurs et, selon que le temps me le permettait, le crime de l'ivrognerie ; puis je pris le livre de l'apôtre Paul et je montrai, par la lecture de ce passage, au milieu de quels péchés l'ivrognerie se trouve placée : « Si celui » qui se nomme votre frère est fornicateur ou avare, ou » idôlâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur du » bien d'autrui, ne mangez même pas avec lui (1). » Je gémis alors sur le grand danger qu'il y a à manger avec ceux qui s'enivrent, même seulement dans leurs maisons. Ensuite je continuai à lire ce qui suit à peu de distance du précédent passage : « Ne vous y trompez pas : ni les for- » nicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les im- » pudiques, ni les abominables, ni les voleurs, ni les » avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravis- » seurs du bien d'autrui ne posséderont le royaume de » Dieu. C'est ce que vous avez été, du moins quelques- » uns d'entre vous ; mais vous avez été purifiés, mais » vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au » nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et dans l'esprit » de notre Dieu (2). » Ceci lu, je demandai comment ces mots : « Mais vous êtes purifiés, » pouvaient être entendus par des fidèles qui souffraient encore dans leur cœur, c'est-à-dire dans le temple de Dieu, les ordures d'une telle concupiscence, auxquelles le royaume des cieux est fermé. De là, j'arrivai à cet autre passage : « Lors donc » que vous vous assemblez comme vous faites, ce n'est » plus manger la cène du Seigneur, car chacun mange

(1) I. Aux Corinthiens, v, 11.
(2) Id., VI, 9, 10 et 11.

» ce qu'il a apporté pour lui, et ainsi l'un a faim, l'autre
» est ivre. N'avez-vous donc pas des maisons pour y
» boire et y manger? Ou bien méprisez-vous l'église de
» Dieu (1)? » J'eus soin de faire remarquer que même des festins honnêtes et sobres ne devaient pas avoir lieu dans une église, car l'apôtre n'a pas dit : N'avez-vous pas vos maisons pour vous y enivrer? comme pour marquer que l'ivrognerie n'est interdite que dans une église; mais il a dit : N'avez-vous pas vos maisons *pour y manger et y boire*, ce que peuvent faire honnêtement, mais hors d'une église, ceux qui ont des maisons, afin de se restaurer par une nourriture nécessaire. Et cependant la corruption des temps et la chute des mœurs nous ont amenés au point de ne pas souhaiter encore la sobriété dans les maisons, mais de souhaiter que l'ivrognerie ne soit que là.

Je citai aussi le passage de l'Évangile sur lequel j'avais parlé la veille, où il est dit des faux prophètes : « Vous
» les reconnaîtrez par leurs fruits (2). » Je rappelai à mes auditeurs que les fruits dont il est ici question, ce sont les œuvres ; et alors je cherchai parmi quels fruits l'ivrognerie était nommée, et je lus ce passage de l'épître aux Galates : « Il est aisé de connaître les œuvres de la chair qui
» sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure,
» l'idolâtrie, les empoisonnements, les inimitiés, les
» dissensions, les jalousies, les colères, les divisions, les
» hérésies, les envies, les meurtres, les ivrogneries, les
» débauches et autres choses semblables : je vous an-
» nonce, comme je l'ai déjà fait, que ceux qui commet-
» tent ces crimes n'obtiendront pas le royaume de

(1) I. Aux Corinthiens, XI, 20. 21 et 22.
(2) Saint Matthieu, VII, 16.

» Dieu (1). » Et je demandai, puisque le Seineur a ordonné que les chrétiens se fissent reconnaître à leurs fruits, comment on reconnaîtrait des chrétiens au fruit de l'ivrognerie. Reprenant le livre, je lus encore ce qui suit : « Les fruits de l'esprit sont la charité, la » joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la » douceur, la foi, la continence (2). » Je fis voir à mes auditeurs combien il était honteux et déplorable, non-seulement qu'ils vécussent de ces fruits de la chair dans leurs actes particuliers, mais même qu'il voulussent les tourner à honneur pour l'Église, et remplir, s'ils pouvaient, l'étendue entière de cette grande basilique d'une foule de gens mangeant et buvant; et quant à ces fruits spirituels que les divines Écritures leur demandent et auxquels nos gémissements les convient, ils ne veulent pas les apporter à Dieu comme des présents pour mieux célébrer avec ces offrandes les fêtes des saints.

Ceci achevé, je rendis le livre et nous fîmes la prière; ensuite, autant que je pus, autant que la circonstance l'exigeait et que le Seigneur daignait m'en donner la force, je mis devant les yeux le commun péril de ceux qui nous étaient confiés et de nous-mêmes qui aurons à rendre compte de leurs âmes au prince des pasteurs; je les conjurai, au nom de son humiliation, de ses insignes outrages, de ses soufflets, de ses crachats sur la face, de sa couronne d'épines, de sa croix et de son sang, d'avoir pitié de moi s'ils ne s'épargnaient pas eux-mêmes; de songer à l'ineffable charité du vieux et vénérable Valère pour moi qu'il n'a pas craint de charger du dangereux emploi de leur prêcher les paroles de la vérité : il leur a

(1) Aux Galates, v, 19, 20, 21.
(2) Ibid., 22.

dit souvent qu'il regardait mon arrivée au milieu d'eux comme une preuve que Dieu avait écouté ses prières ; ce n'est pas pour notre perte commune qu'il s'est réjoui de me voir arriver auprès de lui, ni pour me faire assister au spectacle de leur mort, mais c'est afin de marcher tous ensemble vers la vie éternelle. Je leur dis que je mettais ma certitude et ma confiance dans celui qui ne sait pas mentir; qui, par la bouche de son prophète, a annoncé Notre Seigneur Jésus-Christ et nous a fait entendre ces paroles : « Si ses enfants abandonnent ma » loi et ne marchent point selon mes préceptes, s'ils » violent la justice de mes ordonnances et ne gardent » point mes commandements, je visiterai leurs crimes » avec la verge et leurs iniquités avec les fléaux, mais je » ne retirerai pas ma miséricorde (1). » Je leur dis donc que je croyais en celui qui avait ainsi parlé, et que, s'ils méprisaient ce qui venait de leur être lu et dit, il les visiterait avec la verge et les fléaux, plutôt que de permettre qu'ils fussent damnés avec ce monde. Cette fin de mon discours devint aussi forte et aussi pressante qu'il plut à Dieu de me l'inspirer, selon la grandeur des intérêts et des périls dont il s'agissait. Je n'excitai point leurs larmes par les miennes; mais, je l'avoue, tandis que je leur disais ces choses, les ayant vus pleurer, je ne pus retenir mes pleurs. Et comme nous pleurions ensemble, j'espérai pleinement qu'ils s'amenderaient, et je cessai de parler.

Le lendemain, au lever du jour où ils avaient coutume de se préparer à boire et à manger, on m'annonça que quelques-uns d'entre eux, de ceux-là même qui

(1) Psaume 88, versets 30, 31, 32, 33.

avaient assisté à mon discours, murmuraient encore, et que, sous l'empire d'une très-mauvaise coutume, ils disaient : « Pourquoi maintenant? Ceux qui jus-» qu'ici n'ont pas défendu ces choses n'étaient donc pas » chrétiens ! » Je ne savais pas à quels plus grands moyens je pouvais recourir pour les toucher ; cependant je songeais, en cas de persistance, à leur lire le passage du prophète Ezéchiel (1), où il est dit que la sentinelle est absoute si elle a dénoncé le péril, quand même ceux à qui elle le dénonce refuseraient d'y prendre garde ; et puis après j'aurais secoué sur eux mes vêtements et je me serais retiré : mais alors le Seigneur montra qu'il ne nous abandonne point et par combien de moyens il nous exhorte à nous confier à lui ; car avant l'heure où je devais monter en chaire, ceux-là même qui, d'après ce qu'on m'avait dit, s'étaient plaints qu'on eût attaqué une ancienne coutume, vinrent me trouver ; je leur fis un doux accueil ; quelques mots suffirent pour les amener à de saines idées ; et, quand le temps de parler fut venu, je mis de côté le passage que je m'étais proposé de lire et qui ne me paraissait plus nécessaire ; je me bornai à peu de choses sur la question ; à ceux qui disent : « Pourquoi » maintenant ? » nous n'avons rien de plus court ni de plus vrai à répondre que ceci : « Au moins main-» tenant. »

Toutefois, pour mettre à l'abri de tout reproche nos devanciers, qui avaient permis ou n'avaient pas osé défendre ces désordres manifestes d'une multitude ignorante, j'exposai comment il me paraissait que ces désordres avaient commencé dans l'Église : après les grandes

(1) Ezéchiel, chap. 33, v. 9.

et violentes persécutions, lorsque, la paix faite, les païens, accourant en foule au christianisme, n'étaient plus retenus que par le regret de perdre les festins joyeux des jours de fêtes consacrés à leurs idoles, et semblaient ne pouvoir s'arracher à ces anciens et pernicieux plaisirs, nos ancètres trouvèrent bons de compatir à cette faiblesse et permirent qu'on célébrât, non point par un pareil sacrilége mais par les mêmes profusions, les solennités en l'honneur des saints martyrs ; mais d'anciens chrétiens soumis au joug d'une autorité si haute doivent être rappelés aux préceptes salutaires de la sobriété, et ne sauraient y manquer par respect et crainte de celui qui ordonne. Il est temps que ceux qui n'osent pas ne pas se dire chrétiens commencent à vivre selon la volonté du Christ, et qu'ils repoussent ce qu'on avait cru pouvoir permettre pour qu'ils devinssent chrétiens.

Ensuite, j'engageai à imiter les églises d'outre-mer qui, les unes, n'ont connu jamais rien de pareil, et les autres y ont renoncé par les soins de bons conducteurs. Et comme on cite les exemples des festins qui ont lieu chaque jour dans la basilique du bienheureux apôtre Pierre, je dis d'abord qu'ils avaient été souvent défendus, que la place de ces festins est éloignée de l'endroit où se tient l'évèque, que la multitude des gens charnels est grande dans une ville comme Rome, surtout à cause des étrangers qui s'attachent à cette coutume en raison même de leur ignorance, et que tout cela réuni n'avait pu encore permettre de réprimer et d'éteindre cette effroyable peste. Du reste, si nous honorions l'apôtre Pierre, nous devrions suivre ses préceptes et plus dévotement prendre garde à l'épître, où sa volonté nous apparaît, qu'à la basilique où elle ne nous apparaît pas.

Et aussitôt, prenant le livre, je lus tout haut l'endroit où il dit : « Le Christ ayant souffert pour nous la mort en » sa chair, armez-vous de cette pensée que celui qui est » mort comme lui dans sa chair a cessé de pécher ; en » sorte que, durant tout le temps qui lui reste de cette » vie mortelle, il ne vive plus selon les passions des » hommes, mais selon la volonté de Dieu. Car il vous » doit bien suffire que, dans le temps de votre première » vie, vous vous soyez abandonnés aux mêmes passions » que les païens, vivant dans les impudicités, dans les » mauvais désirs, dans les ivrogneries, dans les ban- » quets de dissolution et de débauche, dans les excès de » vin et dans le culte sacrilége des idoles (1). »

Après cela, comme je m'apercevais que la mauvaise coutume était méprisée et que tous se réunissaient dans une bonne volonté, je les exhortai à se trouver à midi aux saintes lectures et aux psaumes, de manière à célébrer ce jour plus purement et plus saintement qu'autrefois, et je leur dis que le nombre de ceux qui seraient présents ferait aisément connaître les chrétiens selon l'esprit et les esclaves du ventre. Toutes ces choses étant lues, le discours finit. Après midi la multitude se pressa plus considérable qu'avant, et jusqu'à l'heure où nous arrivâmes avec l'évêque, on avait lu et psalmodié tour à tour ; deux psaumes furent lus après que nous eûmes pris place. Puis, lorsque je hâtais de mes vœux la fin de cette périlleuse journée, le saint vieillard m'obligea et m'ordonna de parler encore. Mon discours fut court; il n'y avait plus que des grâces à rendre à Dieu. Et comme nous entendions dans la basilique des

(1) Epitre de l'apôtre saint Pierre, chap. IV, 1, 2, 3.

hérétiques le bruit des festins accoutumés, et qu'ils les prolongeaient en buvant pendant que nous étions là, je dis que, de même que le jour était plus beau par la comparaison avec la nuit, et le blanc plus agréable par le voisinage du noir, de même notre assemblée pour une fête spirituelle eût été peut-être moins douce s'il n'y avait pas eu d'un autre côté une réunion charnelle pour manger et boire; je les engageai à ne plus souhaiter que de tels festins s'ils avaient goûté combien le Seigneur est doux; j'ajoutai que ceux-là doivent trembler qui cherchent d'abord ce qui est destiné à périr un jour, que chacun demeure associé à l'objet de son culte, et que les reproches de l'apôtre sont tombés sur ceux qui *ont fait de leur ventre leur Dieu* (1); le même apôtre a dit dans un autre endroit : « Les viandes sont pour le ventre, et » le ventre est pour les viandes ; mais Dieu détruira l'un » et l'autre (2). » Il faut donc nous attacher à ce qui ne périra pas, à ce qui est bien éloigné de l'affection de la chair et n'est possédé que par un esprit pur. Lorsque j'eus développé cette pensée, selon le besoin du moment et les inspirations qu'il plut au Seigneur de m'accorder, on dit l'office du soir comme tous les jours, et, après que nous nous fûmes retirés avec l'évêque, nos frères dirent encore une hymne avant de sortir : une assez grande multitude resta dans l'église, psalmodiant jusqu'à la nuit.

Je viens de vous raconter, aussi brièvement que j'ai pu, ce que vous désiriez savoir. Priez Dieu qu'il daigne détourner de nos entreprises tous les scandales et tous les dégoûts. Nous nous sentons reposés avec vous, et notre

(1) Aux Philippiens, III, 19.
(2) I. Aux Corinthiens, VI, 13.

ferveur est consolée quand nous apprenons les fréquentes faveurs répandues sur l'église de Thagaste. Le navire n'est point encore de retour avec nos frères. A Hasna, où l'on a pour prêtre notre frère Argentius, les Circoncellions ont fait invasion dans notre basilique et brisé l'autel. L'affaire s'instruit. Nous vous demandons beaucoup de prier pour qu'elle se poursuive paisiblement et comme il convient à l'Église catholique, afin d'imposer silence à l'hérésie, qui ne veut pas demeurer en paix. J'ai envoyé la lettre à l'asiarque (1). Bienheureux frères, persévérez dans le Seigneur, et souvenez-vous de nous. Ainsi soit-il.

LETTRE XXX.

(Année 395).

Les lettres de saint Paulin se distinguent par le sentiment et par l'élévation spirituelle; son âme touchait en quelque sorte celle de saint Augustin; c'est un des côtés par où saint Paulin nous plaît le plus; ce tendre spiritualisme se retrouve tout entier dans la lettre qui suit.

PAULIN ET THÉRASIE, PÉCHEURS, A LEUR SAINT ET CHER FRÈRE AUGUSTIN.

Mon cher frère en Notre Seigneur Jésus-Christ, il y a longtemps que, sans que vous le sachiez, je vous connais par vos saints et pieux travaux, et que, vous ayant vu malgré votre absence, je vous ai embrassé de tout cœur; je me suis même hâté de vous entretenir par lettres dans

(1) On sait que l'asiarque, chez les anciens, était à la fois prêtre et magistrat, chargé de présider aux jeux sacrés et aux spectacles.

un commerce familier et fraternel ; et j'espère que, par la grâce de Dieu, ce que je vous ai écrit vous sera parvenu. Mais le messager que nous vous avons envoyé avant l'hiver pour vous saluer, vous et d'autres amis de Dieu, n'étant point encore de retour, nous n'avons pu tarder davantage à vous offrir nos devoirs, ni modérer notre violent désir de recevoir de vos lettres. Si ma précédente a mérité d'arriver jusqu'à vous, celle-ci sera la seconde ; elle sera la première si l'autre n'a pas eu le bonheur de parvenir dans vos mains.

Mais vous, frère spirituel, vous qui jugez de tout, ne jugez pas de notre affection par le seul accomplissement d'un devoir et par la date de notre lettre. Car le Seigneur nous est témoin, lui qui seul et partout répand sa charité dans les siens, que, depuis le jour où, grâce aux vénérables évêques Aurèle et Alype, nous vous connûmes par vos ouvrages contre les manichéens, nous éprouvâmes pour vous une amitié si vive, qu'elle ne nous parut point quelque chose de nouveau, mais comme le réveil d'un sentiment ancien. Si notre langage est inhabile, notre cœur ne l'est point ; nous vous reconnaissons en quelque sorte après vous avoir déjà vu par les lumières de l'esprit et le secours de l'homme intérieur. Quoi d'étonnant si, absents, nous sommes présents les uns aux autres, et si, sans nous connaître, nous nous connaissons ! Nous sommes membres d'un même corps, nous avons un même chef, la même grâce se répand sur nous, nous vivons du même pain, nous marchons dans la même voie, nous habitons la même maison. Enfin, en tout ce que nous sommes, nous ne sommes qu'un, tant dans l'esprit que dans le corps du Seigneur, par cette espérance et cette foi qui sont notre appui dans le présent et notre force

pour nous avancer vers l'avenir : nous ne serions plus rien si nous perdions cette unité.

Le regret que nous inspire votre absence corporelle est donc peu de chose ; nous ne sommes privés que de ce bien dont se repaissent les yeux qui regardent passer les choses du temps. Et pourtant cette faveur de se voir corporellement ne doit pas s'appeler temporelle quand il s'agit de ceux qui vivent spirituellement, puisque la résurrection leur accordera l'éternité de leurs corps, comme nous osons, quoique indignes, l'espérer de la vertu du Christ et de la bonté de Dieu le père. Plût à Dieu donc qu'il nous fût donné par Notre Seigneur Jésus-Christ de voir votre face en chair! Non-seulement une grande joie serait accordée à nos désirs, mais une lumière nouvelle éclairerait nos âmes, et votre abondance enrichirait notre pauvreté. Ceci, vous pouvez nous l'accorder, quoique nous restions éloignés de vous, en profitant du retour de nos chers fils dans le Seigneur, Romain et Agile, que nous vous recommandons comme d'autres nous-mêmes. Ils nous reviendront après avoir accompli leur œuvre de charité, pour laquelle nous vous demandons le concours particulier de votre affection. Vous savez tout ce que le Très-Haut promet au frère qui vient en aide à son frère. Si vous voulez bien nous récompenser par la communication de quelques-uns des trésors de la grâce qui vous a été donnée, vous le pouvez par nos fils, en toute sûreté ; croyez qu'ils ne font qu'un cœur et qu'une âme avec nous dans le Seigneur. Que la grâce de Dieu qui est avec vous y demeure éternellement, très-cher, très-vénérable et très-désirable frère en Notre Seigneur Jésus-Christ ! Saluez de notre part tous les saints en Jésus-Christ qui, sans aucun doute, vous sont

unis ; recommandez-nous à eux tous, pour qu'ils daignent mêler leurs prières aux vôtres pour nous.

LETTRE XXXI.

(Année 396.)

On trouvera ici, au milieu de traits fins et délicats, des traces trop visibles d'une littérature en décadence ; saint Augustin reçoit de son temps ce qui a cessé d'être le bon goût ; mais ce qui part du cœur n'appartient qu'à lui seul. La conversion de saint Paulin avait beaucoup retenti en Italie, dans les Gaules et en Afrique ; saint Augustin désire que le prêtre de Nole fasse une apparition dans les contrées africaines pour leur édification.

AUGUSTIN A SON TRÈS-CHER SEIGNEUR ET FRÈRE PAULIN, ET A SA TRÈS-CHÈRE SOEUR THÉRASIE, TOUS DEUX VRAIMENT SAINTS ET ÉMINENTS PAR LA GRACE ABONDANTE DE DIEU, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Tandis que, pour tromper l'absence et me trouver avec vous, je souhaitais que vous eussiez reçu ma réponse à votre première lettre (si toutefois il est possible de vous répondre), des retards m'ont valu le bénéfice d'une seconde lettre de vous. Que le Seigneur est bon de ne pas nous accorder souvent ce que nous voulons, pour nous accorder ce que nous aimons mieux! ce n'est pas la même chose que vous m'écriviez après avoir reçu ma lettre ou que vous m'écriviez sans l'avoir reçue. Je vous ai lus avec grande joie, et cette joie m'eût manqué si, comme je le souhaitais et comme je l'aurais voulu, ma réponse fût promptement parvenue à votre sainteté. Maintenant, me voilà avec un double plaisir, celui de

tenir ce que vous m'avez écrit, et celui d'espérer encore une autre lettre. Ainsi, sans que le retard puisse m'être imputé à faute, la libérale bonté du Seigneur a fait ce qu'elle a jugé le meilleur selon mon désir.

Nous avons reçu avec grande allégresse dans le Seigneur les saints frères Romain et Agile, comme une seconde lettre de vous, mais une lettre qui entend et qui répond, qui nous apporte quelque chose de votre douce présence, mais qui redouble en nous le vif désir de vous voir. Nous avons appris de leur bouche plus de choses sur vous, que vous n'auriez jamais pu nous en dire dans des lettres, et que nous n'aurions jamais pu vous en demander. Et (ce qu'aucun papier ne retrace) il y avait dans leurs récits une telle joie, que sur leur visage et dans leurs yeux nous vous lisions avec bonheur vous-mêmes, écrits en quelque sorte au fond de leurs cœurs. De plus, une page, quelle qu'elle soit et quelque bonnes choses qu'elle renferme, n'en profite pas elle-même pendant qu'elle se remplit au profit des autres; mais cette lettre vivante, représentée par nos frères, nous la lisions dans leurs entretiens; elle nous apparaissait d'autant plus sainte, qu'elle s'était plus abondamment inspirée de vous-mêmes. Nous l'avons transcrite dans nos âmes par notre soin attentif à écouter tout ce qui vous touche, et notre désir d'imiter la même sainteté.

Nous ne supportons pas sans chagrin qu'ils partent sitôt d'ici, quoique ce soit pour s'en retourner vers vous; car voyez de quels sentiments nous sommes agités! nous voulions d'autant plus les laisser partir qu'ils souhaitaient plus ardemment de vous obéir; mais leur vif désir de vous joindre ne faisait que vous rapprocher de nous, et par là aussi ils montraient combien vos en-

trailles leur sont chères : voilà pourquoi nous voulions d'autant moins les laisser partir qu'il y avait plus de justice dans leurs instances pour s'en aller. O chose impossible à supporter s'il n'était pas vrai que cette séparation elle-même ne nous a point séparés ! « Si nous » n'étions pas membres d'un même corps, si nous n'a- » vions pas un même chef, si la même grâce ne se ré- » pandait pas sur nous, si nous ne vivions pas du même » pain, si nous ne marchions pas dans la même voie, si » nous n'habitions pas la même maison ! » Pourquoi ne nous servirions-nous pas des mêmes paroles que vous ? Vous les reconnaissez, je pense, comme étant tirées de votre lettre. Mais pourquoi ces paroles seraient-elles plutôt vôtres que miennes, puisque, du moment qu'elles sont vraies, elles nous viennent de la communication du même chef ? Et si elles ont quelque chose qui vous ait été donné en propre, je les en aime davantage ! elles se sont emparées du chemin de mon cœur et n'ont cessé de passer de mon cœur à ma langue, jusqu'à ce qu'elles aient pris dans ma pensée le premier rang qui appartient à ce qui vient de vous. Frères saints et aimés de Dieu, membres du même corps que nous, qui doutera qu'un même esprit soit notre force, si ce n'est celui qui ne sait point par quelle affection nous sommes liés les uns aux autres ?

Je voudrais bien savoir qui de vous ou de nous supportera le plus facilement l'absence corporelle. Si c'est vous, je n'aime pas, je l'avoue, tant de force, à moins que nous ne soyons pas dignes d'être désirés autant que nous vous désirons. Pour moi, si j'avais le courage de supporter votre absence, ce courage me déplairait, car je ne poursuivrais plus qu'avec nonchalance les moyens de vous voir ; or, quoi de plus absurde qu'une force qui

se change en indolence? Mais il faut que votre charité sache par quels soins je suis retenu ici. Le très-saint père Valère qui vous salue avec nous autant qu'il vous désire, comme vous l'apprendrez par nos frères, ne veut pas me souffrir pour prêtre sans ajouter à ce fardeau celui d'être son coadjuteur. Sa grande charité et l'extrême désir du peuple ont été les marques auxquelles j'ai reconnu la volonté du Seigneur; de précédents exemples de coadjutorerie ne m'ont pas permis d'opposer un refus. Quoique le joug du Christ soit doux par lui-même et son fardeau léger, pourtant je me sens si neuf et si faible, que cette chaîne me pique et ce poids m'accable; tout cela serait aisé à porter si j'avais l'ineffable consolation de vous voir, vous qu'on dit libre de soins de ce genre. C'est pourquoi je prie, je demande et demande encore que vous daigniez venir en Afrique, qui souffre plus de la soif d'hommes tels que vous que de la sécheresse.

Dieu sait que, si nous souhaitons vous voir apparaître dans ces contrées, ce n'est pas seulement pour nous ni pour ceux qui ont appris de nous ou de la renommée la grandeur de vos résolutions chrétiennes; mais c'est pour les autres qui n'en ont pas entendu parler ou bien ne croient pas ce qu'on leur en a dit et qui cependant s'attacheraient avec foi et amour aux saintes merveilles dont ils ne pourraient plus douter. Vous faites bien et miséricordieusement ce que vous faites, mais que la lumière de vos œuvres luise devant les hommes de nos contrées, afin qu'ils les voient et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux (1). Des pêcheurs qui, à la voix du Sei-

(1) Saint Matthieu, v, 16.

gneur, avaient quitté leurs barques et leurs filets, se réjouirent en racontant qu'ils avaient renoncé à tout pour le suivre. Et véritablement celui-là méprise tout, qui méprise ce qu'il a pu et ce qu'il a voulu avoir : ce qui était dans son désir avait pour témoins les yeux de Dieu, ce qu'il possédait était vu des hommes. Je ne sais pourquoi, quand il s'agit d'amour pour les choses superflues et terrestres, ce qu'on a acquis vous tient plus étroitement que ce qu'on désire. Pourquoi se retira-t-il si triste, celui qui, après avoir demandé au Seigneur ce qu'il fallait faire pour gagner la vie éternelle, entendit que, s'il voulait être parfait, il devait vendre tout son bien et le distribuer aux pauvres pour avoir un trésor dans le ciel, si ce n'est parce qu'il possédait de grandes richesses, comme le dit l'Évangile (1)? Car autre chose est de ne pas vouloir s'incorporer ce qui nous manque encore, autre chose est d'arracher ce qu'on s'est déjà incorporé ; là c'est comme une nourriture qu'on nous refuse, ici ce sont comme des membres qu'on nous coupe. Quelle merveilleuse joie pour les chrétiens de notre temps de voir s'accomplir avec allégresse, par l'Évangile, ce que le riche fut si triste d'entendre de la bouche même du Seigneur !

Ce qui se remue et s'enfante dans mon cœur est au-dessus de toute parole, mais vous comprenez pieusement qu'il ne s'agit point ici de votre propre gloire, mais de la gloire du Seigneur en vous-mêmes ; vous, si dévots et si vigilants, vous connaissez les piéges de l'ennemi, et vous serez de doux et humbles disciples du Christ : mieux vaudrait garder humblement les ri-

(1) Saint Luc, XVIII, 22, 23.

chesses de la terre, que d'y renoncer orgueilleusement. Et comme vous croyez que ce n'est pas votre gloire que j'ai en vue, mais celle du Seigneur, je vous laisse à juger de l'insuffisance et de la pauvreté de mes expressions, car j'ai entrepris les louanges du Christ qui sont au-dessus du langage même des anges. C'est donc cette gloire du Christ que nous souhaitons de faire paraître aux yeux des hommes de notre pays; les saints exemples que donne votre union conjugale apprendront à l'homme et à la femme à fouler aux pieds la vanité et à ne pas désespérer d'atteindre à la perfection. Je ne sais pas ce qu'il y aurait de meilleur, ou de ne pas refuser de vous montrer tels que vous êtes, ou d'avoir voulu être tels.

Je recommande à votre bonté et à votre charité Vétustin, qui ferait pitié aux cœurs les moins religieux ; il vous apprendra les causes de son malheur et de son voyage. Quant à son projet de se consacrer au service de Dieu, on en jugera avec plus de certitude lorsque le temps l'aura mûri, lorsque Vétustin sera d'un âge plus avancé et qu'il ne sera plus sous le coup des craintes qui maintenant l'assiégent. J'ai envoyé à votre sainteté et à votre charité trois livres, et plût à Dieu que leur grandeur répondit à la grandeur de la question, qui est celle du *libre arbitre!* Votre affection pour moi me rassure sur la fatigue que vous impose la lecture de mes ouvrages. Je sais que notre frère Romanien, qui a tout ou presque tout ce que j'ai pu écrire, n'a pas ces trois livres-là ou ne les a pas en entier ; je n'ai pas pu donner tous mes ouvrages pour vous être portés, mais je vous les ai indiqués pour les lire. Romanien les avait déjà tous et les emportait ; c'est par lui que je vous ai adressé une première

réponse. Avec l'expérience de votre sainteté et la sagacité spirituelle que vous a accordée le Seigneur, vous avez vu, je crois, tout ce qu'il y a de bon dans le cœur de cet homme et le reste de faiblesse qui s'y trouve encore. Vous avez lu, j'espère, avec quelle sollicitude je l'ai recommandé à votre bienveillance et à votre charité, lui et son fils, et par quelle étroite amitié ils me sont unis. Que par vous le Seigneur les édifie : c'est ce que nous avons surtout à lui demander, car je sais combien vous le voudriez.

J'ai appris de nos frères que vous écrivez contre les païens : si nous méritons quelque chose de votre cœur, envoyez indifféremment pour que nous lisions. Votre cœur est un tel oracle du Seigneur, que nous en attendons les réponses les plus satisfaisantes et les plus claires contre des objections bruyantes et vides. Je crois que votre sainteté a les livres du très-saint pape Ambroise ; je désire beaucoup ceux qu'il a écrits contre les ignorants et les superbes qui prétendent que le seigneur a beaucoup appris dans les ouvrages de Platon (1).

Le très-saint frère Sévère, jadis notre condisciple, aujourd'hui évêque de Milève (2) où depuis longtemps il était bien connu de nos frères, vous rend avec nous ses devoirs, et salue votre sainteté. Tous nos frères qui servent le Seigneur avec nous font de même autant qu'ils vous désirent ; ils vous désirent autant qu'ils vous aiment et vous aiment autant que vous êtes bons. Le pain que nous vous envoyons deviendra une bénédiction féconde par l'affectueuse manière dont vous le recevrez. Que

(1) Ces livres de saint Ambroise ne nous sont point parvenus.
(2) Milève, aujourd'hui Milah, à onze lieues à l'ouest de Constantine.

Dieu vous garde à jamais de cette génération corrompue (1), seigneurs très-chers et très-purs, véritablement bons et très éminents par l'abondance de la grâce divine !

LETTRE XXXII.

(Année 396).

Saint Paulin écrit à Romanien et félicite l'Église d'Hippone d'avoir mérité Augustin pour coadjuteur de l'évêque. Il exhorte Licentius, en vers et en prose, à mépriser l'éclat du monde et à se donner au Christ. Il est touchant dans ses efforts pour ramener Licentius à la vérité religieuse, au nom même de cet Augustin qui aime tant ce jeune ami et qui a tant fait pour lui. Les vers de saint Paulin ont une force expressive qui nous a engagé à les traduire intégralement et aussi fidèlement que possible.

PAULIN ET THÉRASIE, A LEUR HONORABLE SEIGNEUR ET FRÈRE ROMANIEN.

Nos frères, arrivés hier d'Afrique, et qui nous avaient tenus longtemps suspendus à l'espoir de leur retour, comme vous l'avez vu vous-même, ô le plus désiré des saints hommes qui nous sont chers! nous ont apporté des lettres d'Aurèle, d'Alype, d'Augustin, de Profuturus, de Sévère, aujourd'hui tous évêques. Heureux de ces récents discours de si grands saints, nous nous hâtons de vous témoigner notre joie ; nous venons nous féliciter avec vous du succès d'un voyage qui nous avait causé de l'inquiétude. Si, par l'arrivée d'autres navires, vous avez

(1) Psaume XI, 8.

appris les mêmes bonnes nouvelles de ces hommes, les plus dignes de vénération et d'amour, recevez ceci comme une douce répétition, et tressaillez d'une joie renouvelée. Si nous sommes les premiers à vous en instruire, félicitez-nous que, grâce au Christ, nous possédions assez d'affection dans votre patrie pour que nous sachions les premiers ou des premiers tout ce qu'y accomplit la divine Providence, *toujours admirable dans ses saints* (1), comme dit le psalmiste.

Nous n'écrivons pas seulement pour nous réjouir de l'élévation d'Augustin à l'épiscopat, mais pour nous réjouir aussi de cette faveur divine par laquelle les églises d'Afrique recevront de célestes paroles de la bouche d'Augustin qui, promu d'une façon nouvelle et par une plus grande abondance de grâces et de dons du Seigneur, est ainsi consacré qu'il ne succède pas à l'évêque dans son siége, mais qu'il se joint à lui : car on ne perd pas Valère, évêque de l'église d'Hippone, et on a Augustin pour son coadjuteur. Et ce saint vieillard, dont nulle marque de jalousie n'atteignit jamais le cœur si pur, a recueilli les fruits les plus dignes de lui en méritant d'avoir pour collègue celui qu'il avait simplement désiré pour successeur. Aurait-on pu le croire avant que cela fût arrivé? Et ne peut-on pas appliquer à cette œuvre du Tout-Puissant cette parole évangélique? « Ces choses sont difficiles aux hommes, » mais tout est possible à Dieu (2). » C'est pourquoi réjouissons-nous en celui qui seul accomplit des merveilles et qui fait habiter dans la même maison ceux qui n'ont qu'une même âme, parce qu'il a regardé notre

(1) Psaume LXVII, 36.
(2) Saint Luc, XVIII, 27.

humilité et visité avec bonté son peuple : il a suscité une force dans la maison de David, son serviteur, et il a exalté la puissance de son église dans la personne de ses élus pour briser les cornes des pécheurs, selon les paroles du prophète, c'est-à-dire les cornes des donatistes et des manichéens.

Plût à Dieu que cette trompette du Seigneur, qui retentit maintenant par la bouche d'Augustin, fût entendue de notre fils Licentius, mais entendue de cette oreille intérieure qui fait entrer le Christ, et qui ne permet pas à l'ennemi de ravir la semence de Dieu ! Ce serait alors qu'Augustin paraîtrait à lui-même un souverain pontife du Christ, car il se sentirait exaucé d'en haut en enfantant dans le Christ un fils digne de lui, comme il a enfanté dans les lettres un fils digne de vous ! Il nous a écrit à son sujet avec la plus vive sollicitude, croyez-le. Espérons de la toute-puissance du Christ que les vœux spirituels d'Augustin l'emporteront sur les vœux charnels de notre adolescent. Croyez-moi, il sera vaincu malgré lui ; il sera vaincu par la foi de son pieux maître : quelle mauvaise victoire que la sienne s'il aimait mieux triompher pour sa perte que d'être vaincu pour son salut ! Ne voulant pas que nos devoirs de fraternelle affection paraissent vides, nous vous envoyons cinq pains, à vous et à notre fils Licentius : c'est le pain de munition de l'expédition chrétienne, dans laquelle nous sommes enrôlés pour arriver à une provision de tempérance. Nous n'avons pas pu séparer Licentius de cette bénédiction, lui que nous désirons voir uni à nous dans la même grâce. Nous nous adresserons à lui-même en peu de mots, de peur qu'il ne refuse de prendre pour lui ce qui vous est écrit sur son compte. Ce que Mition entend es

dit aussi à Æschine (1). Mais pourquoi recourir aux étrangers, quand nous pouvons tout dire avec notre propre fonds et que l'emploi du langage d'autrui n'est pas dans les habitudes d'une tête saine ? Or, par la grâce de Dieu, nous avons la tête saine, nous dont le Christ est le chef. Que bien longtemps nous vous conservions en Christ sain et sauf et toujours heureux avec toute votre maison, ô très-honorable et très-désirable seigneur notre frère !

(*La suite de la lettre est adressée à Licentius.*)

Écoutez donc, mon fils (2), la loi de votre père, c'est-à-dire la foi d'Augustin, et ne repoussez pas les conseils de votre mère, car Augustin, dans sa tendresse pour vous, revendique aussi ce nom : il vous a porté dans son sein, et, après vous avoir nourri du premier lait de la science humaine, il désire ardemment maintenant vous allaiter et vous nourrir dans le Seigneur avec ses mamelles spirituelles. Quoique, par l'âge, vous soyez adulte, il vous voit encore au berceau de la vie spirituelle, encore enfant dans la parole de Dieu, formant vos premiers pas et traînant une marche chancelante, si toutefois la doctrine d'Augustin devient votre appui comme la main d'une mère ou le bras d'une nourrice dirige la faiblesse de l'enfant. Si vous l'écoutez et le suivez, pour me servir une seconde fois des paroles de Salomon, vous recevrez sur votre tête une couronne de grâce (3) ; et vous serez alors, non pas au milieu des illusions d'un songe, mais par l'œuvre de la vérité elle-

(1) Ce sont deux personnages de Térence.
(2) Proverbes de Salomon, I, 8.
(3) *Ibid.*, IV, 9.

même, consul et pontife : les vides images de l'erreur feront place aux solides effets de l'opération du Christ. Vous serez véritablement pontife et véritablement consul, mon cher Licentius, si, vous attachant aux traces prophétiques et aux règles apostoliques d'Augustin, vous devenez pour lui ce qu'Élisée fut à Élie et le jeune Timothée au grand apôtre, si, ne vous séparant pas de lui sur les routes divines, vous méritez, par un cœur parfait, d'être élevé au sacerdoce et de travailler par l'enseignement au salut des peuples.

Voilà assez d'avertissements et de leçons. Je crois, mon cher Licentius, qu'il vous faut peu de paroles pour vous pousser vers le Christ, vous qu'Augustin avait enflammé, dès vos plus jeunes années, pour l'étude de la vérité et de la sagesse, et l'amour du souverain bien. Si un homme comme lui a pu bien peu avec vous et pour vous, que ferai-je, moi, placé si au-dessous de lui et si dénué de toutes les richesses de génie dont il brille? Mais parce que j'ai confiance dans sa puissance et dans votre heureux naturel, j'espère qu'il y a en vous plus de choses saintes qu'il n'en reste à faire, et j'ai osé ouvrir la bouche avec la double pensée de m'égaler à Augustin dans sa sollicitude pour vous et d'être compté au nombre de ceux qui aiment votre salut. C'est mon désir que j'apporte, car, pour ce qui est effet et réalité en ce qui touche votre perfection, je sais bien que la palme est destinée à Augustin. Je crains, mon fils, de vous avoir blessé par l'âpreté téméraire de mon langage et d'avoir porté de l'oreille au fond même de votre cœur tout l'ennui de mon discours. Je me suis souvenu d'une lettre de vous qui m'a fait connaître que vous aimez les vers ; jadis je les ai un peu aimés aussi. J'appellerai donc

l'harmonie à mon secours comme un doux remède à l'irritation que je vous ai causée peut-être, et comme un moyen de vous faire remonter à Dieu qui est le père de toute harmonie. Écoutez-moi, je vous en prie ; ne méprisez pas dans mes paroles ce qui est inspiré pour votre salut ; fussent-elles méprisables en elles-mêmes, recevez-les comme le témoignage de mes soins pieux pour vous et de mes sentiments paternels : le nom du Christ que vous y trouverez et qui est au-dessus de tout nom, vous oblige aussi de leur accorder ce respect que nul croyant ne peut refuser (1) :

Allons, hâtez-vous, rompez les chaînes du siècle : ne craignez point le joug si doux du Seigneur. Les choses du temps ne ravissent que les cœurs frivoles ; le sage n'en est pas ébloui. Maintenant c'est Rome qui, avec la perfide variété de ses enchantements, vous sollicite, Rome qui peut abattre les plus forts; mais, ô mon fils, je vous en prie, qu'Augustin votre père vous soit toujours présent au milieu de toutes les séductions de la ville. Son image, si vous l'avez dans votre cœur, vous défendra contre les grands dangers d'une vie où les chutes sont faciles. Il est une chose surtout que je vous redirai et pour laquelle je vous avertirai sans cesse : fuyez les écueils de la profession des armes. La gloire est un nom caressant, la condition militaire est mauvaise ; ce triste parti qu'on se plaît à vouloir prendre, on se repent bientôt de l'avoir pris. On aime à monter aux honneurs, on tremble d'en descendre ; si vous chancelez, vous tombez de ce haut sommet. Maintenant les faux biens vous plaisent, maintenant l'ambition vous livre à tous les vents, et la vaine renommée vous porte sur son sein de verre ; mais quand vous aurez ceint le baudrier avec grand dommage et que des travaux stériles vous auront brisé ; quand, trop tard et en vain, vous vous plaindrez de vos espérances évanouies et que vous voudrez briser les fers que vous vous forgez en ce moment, vous vous souviendrez alors tristement d'avoir méprisé les avis d'Au-

(1) Cette pièce de vers, dont nous donnons ici la traduction, se compose de cinquante distiques. On sait que saint Paulin se fit une renommée de poëte parmi ses contemporains. La postérité a recueilli des poésies religieuses de ce grand chrétien.

gustin votre père. Si donc vous êtes sage, si vous êtes un enfant pieux, écoutez, mettez à profit les paroles des pères et le conseil des vieillards.

Pourquoi retirez-vous du joug votre cou si fier? Mon fardeau est léger, le joug du Christ est doux, sa voix est tendre, fiez-vous à Dieu : mettez votre tête sous le joug, livrez votre bouche à une douce muselière et baissez vos épaules pour un fardeau léger. Vous le pouvez tandis que vous êtes libre, tandis que des liens d'aucune sorte ne vous retiennent : ni les liens du mariage ni les obligations des emplois élevés. La bonne et vraie liberté, c'est de servir le Christ : on est en lui supérieur à tout. Celui qui s'est donné au Christ notre Seigneur, cesse d'être esclave des maîtres des hommes et de leurs vices, et des rois superbes. Gardez-vous de croire libre celui que vous voyez fièrement conduit sur des chars dans Rome étonnée; non, il n'est pas libre celui qui croirait ne plus l'être en se courbant sous le joug de Dieu. Il est esclave de plus d'un mortel! il est esclave de ses esclaves même, et achète des femmes pour être dominé par elles. Les ambitieux savent ce qu'il y a à souffrir avec les eunuques et les grands palais : quiconque s'accommode de Rome veut être malheureux. Que de sacrifices aura coûtés ici la chlamyde, là l'honneur d'une charge!

Il n'est pas pour cela puissant, celui qui a obtenu de monter plus haut que les autres et qui est arrivé au point de ne servir personne; pendant qu'il se vante de sa domination dans toute la ville, il sert les démons s'il rend un culte aux images des dieux. O douleur! c'est pour ces hommes-là que vous restez à Rome, Licentius, et c'est pour leur plaire que vous méprisez le royaume du Christ! Vous les appelez vos maîtres, vous les saluez en courbant la tête, eux que vous voyez esclaves du bois et de la pierre! Ils vénèrent sous un nom divin l'argent et l'or : leur religion c'est la soif maladive des richesses. Que celui-là les aime, qui n'aime pas Augustin; que celui-là n'honore point le Christ, qui se plaît à les honorer. Dieu lui-même a dit qu'on ne peut pas servir deux maîtres; il veut un sentiment qui ne soit point partagé. Il n'y a qu'une foi, qu'un Dieu, qu'un Christ, fils du Père : pourquoi un double service lorsqu'il n'y a qu'un seul maître? Il y a aussi loin des affaires du Christ à celles de César, qu'il y a loin du ciel à la terre. Sortez des régions basses, mais que ce soit aujourd'hui, tandis que l'esprit gouverne ce corps; pénétrez dans le ciel par votre cœur, la chair ne vous arrêtera pas. Mourez dès à présent à la vie des sens, et pensez d'avance, avec un esprit serein, aux biens de la vie céleste. Quoique vous soyez retenu par un corps, vous êtes esprit si, vainqueur dans une pieuse pensée, vous anéantissez maintenant l'ouvrage de la chair.

Je vous ai écrit ceci, mon cher enfant, poussé par un amour confiant; si vous le recevez, Dieu vous recevra. Croyez en Augustin; il y en a deux en moi pour vous : acceptez deux pères avec un même amour. Serons-nous méprisés? Vous serez séparé de deux pères par une plus grande douleur. Serons-nous entendus? Vous serez pour tous les deux une douce récompense. Deux pères auront laborieusement, mais avec amour, travaillé pour vous; ce sera pour vous un grand honneur de les réjouir tous les deux. Mais, lorsque je m'unis à Augustin, je ne me donne point pour son égal en mérite; je ne me compare à lui que par mon amour pour vous. Que puis-je répandre, moi si pauvre dans mon onde épuisée? Sans parler de moi, vous êtes arrosé par deux fleuves : Alype est votre frère, Augustin est votre maître; celui-là est votre parent, celui-ci est le père de votre intelligence. Vous avez un tel frère et un tel maître, Licentius, et vous hésitez à vous envoler vers les cieux avec de pareilles ailes!

Quoi que vous fassiez (que le monde n'espère plus vous avoir pour ami), vous ne donnerez pas à la terre une âme qui appartient au Christ. Vous avez beau aspirer aux joies nuptiales et aux emplois élevés, vous allez vous restituer à votre maître. Deux justes doivent vaincre un seul pécheur; leurs fraternelles prières triompheront de vos vœux. Revenez donc; le maître par sa voix, le frère par son sang, tous deux prêtres, vous ordonnent de revenir. Ils veulent vous ramener au lieu natal, car maintenant vous vous tournez ardemment vers les terres étrangères; le pays où sont les vôtres est bien plus votre pays. Voilà à quoi vous devez aspirer : ne passez pas votre temps avec les choses du dehors; si vous refusez ce qui est votre bien, quelqu'un vous donnera-t-il ce qui ne vous appartient pas? Vous ne serez plus à vous, et, traînant vos jours hors de vous-même, vous serez comme exilé de votre propre cœur.

Le père, inquiet pour le fils, a maintenant assez chanté; ce que je veux ou ce que je crains, je le veux et le crains autant pour vous que pour moi. Si vous accueillez cette page, elle vous portera un jour la vie; si vous la repoussez, elle témoignera contre vous. Fils très-cher, que le Christ m'accorde votre santé, et qu'il fasse de vous son serviteur à tout jamais. Vivez, je le demande à Dieu, mais vivez pour lui; car vivre pour le monde est une œuvre de mort; la vie vivante c'est de vivre pour Dieu.

LETTRE XXXIII.

(Année 396).

Augustin invite Proculéien, évêque donatiste à Hippone, à une conférence pour mettre fin au schisme.

AUGUSTIN A SON HONORABLE ET BIEN-AIMÉ SEIGNEUR PROCULÉIEN.

Je ne dois pas discourir longtemps avec vous sur le titre de ma lettre, pour aller au-devant des vaines susceptibilités des gens ignorants. Comme nous nous efforçons de nous tirer l'un l'autre de l'erreur, on ne sait pas encore qui de nous se trompe, quelques sentiments qu'il soit possible d'avoir avant une discussion pleine et entière sur la question; nous nous rendons toutefois mutuellement service, si nous agissons ensemble avec l'intention droite de nous délivrer du mal de la discorde. Celui aux yeux de qui nul cœur n'est fermé, voit avec quelle sincérité et quel tremblement d'humilité chrétienne j'agis; il le voit quand même la plupart des hommes ne le reconnaîtraient pas. Vous comprenez aisément ce que je n'hésite pas à honorer en vous. Ce que je regarde comme digne de quelque honneur, ce n'est point l'erreur de ce schisme dont je voudrais guérir tous les hommes, autant qu'il m'appartient; avant tout, c'est vous que je n'hésite pas à honorer, parce que vous êtes uni à nous dans les liens de la société humaine, et parce qu'on remarque en vous des qualités d'esprit qui vous feront embrasser facilement la vérité, dès qu'elle vous sera

démontrée. Quant à l'affection, je vous en dois autant que nous ordonne d'en avoir les uns pour les autres celui qui nous a aimés jusqu'à l'opprobre de la croix.

Ne soyez pas étonné de mon long silence auprès de votre Bénignité ; je ne savais pas que vous fussiez dans ces sentiments que m'a communiqués avec joie mon frère Evode, en qui je ne puis pas ne pas avoir confiance. Il nous a dit que, vous ayant par hasard rencontré dans une maison, la conversation était tombée sur notre commune espérance, qui est l'héritage du Christ, et vous aviez témoigné le désir de conférer avec moi en présence de quelques gens de bien. Je me réjouis beaucoup que vous ayez bien voulu me faire cette proposition ; je ne puis en aucune manière manquer cette bonne occasion de chercher avec un aussi bienveillant esprit que le vôtre, autant que le Seigneur m'en donnera la force, la cause, l'origine, la raison de ce triste et déplorable déchirement dans l'Église à qui le Christ a dit : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix (1). »

J'ai ouï dire aussi au frère dont je vous ai tout à l'heure prononcé le nom, que vous vous étiez plaint qu'il vous eût répondu je ne sais quoi d'injurieux ; ne pensez point, je vous prie, qu'il ait voulu vous outrager, car je suis sûr que ce qu'il a dit ne partait pas d'un orgueil d'esprit ; je connais mon frère, et si, dans une discussion pour sa foi, il est échappé à l'ardeur de son amour pour l'Eglise quelque chose que votre gravité n'aurait pas voulu entendre, ne regardez pas cela comme une injure, mais comme l'entraînement du zèle. Il voulait conférer et discuter, et non point faire acte de complaisance et de

(1) Saint Jean, XIV, 27.

flatterie. L'adulation est cette huile du pécheur dont le prophète ne veut pas engraisser sa tête, car il dit : « Le » juste me corrigera dans sa miséricorde et me reprendra, » mais l'huile du pécheur n'engraissera point ma tête (1). » Il aime mieux être corrigé par la sévère miséricorde du juste, que d'être loué par la douce onction de la flatterie. De là encore ce mot du prophète : « Ceux qui vous disent » heureux vous jettent dans l'erreur (2). » Voilà pourquoi on dit vulgairement d'un homme que les fausses caresses rendent arrogant : « Sa tête est enflée. » En effet elle a été engraissée de l'huile du pécheur, ce qui est, non pas l'âpre vérité de celui qui corrige, mais la douce fausseté de celui qui loue. Je ne veux pas dire pour cela que vous ayez dû être corrigé par mon frère Evode, comme s'il était le juste dont parle l'Écriture ; je tremble que vous ne trouviez dans mes paroles quelque chose qui vous paraisse injurieux : j'y prends garde autant que je puis. Mais il est juste celui qui a dit : « Je suis la vérité (3). » De quelque bouche que parte le vrai, même avec quelque âpreté, laissons-nous corriger, non point par l'homme lui-même qui peut-être est un pécheur, mais par la Vérité elle-même, c'est-à-dire par le Christ, qui est le juste : il ne faut pas que l'onction de la caressante mais pernicieuse flatterie, qui est l'huile du pécheur, engraisse notre tête. Quand même mon frère Evode se serait un peu ému dans la défense de sa communion, et qu'il eût dit quelque chose de trop vif, vous devriez le pardonner et à son âge et à la nécessité de la cause.

Je vous demande de vous souvenir de la promesse

(1) Psaume CXL, 5.
(2) Isaïe, III, 12.
(3) Saint Jean, XIV, 6.

que vous avez daigné faire de traiter paisiblement avec moi une grande question qui appartient au salut de tous, en présence de ceux que vous aurez choisis vous-même, pourvu que nos paroles ne se perdent pas dans l'air, mais qu'elles soient écrites : nous discuterons ainsi avec plus d'ordre et de paix, et nous pourrons retrouver les choses qui, une fois dites, échapperaient ensuite à notre mémoire. Ou bien, si cela vous plaît, nous pourrons d'abord conférer en particulier où vous voudrez, soit par lettres, soit par conversation, soit par lecture, de peur que des auditeurs passionnés ne soient plus sensibles à l'intérêt d'un combat entre nous qu'à l'intérêt éternel d'une question qui touche à notre salut. Puis nous ferons connaître au peuple ce qui aura été fait entre nous. S'il vous convient de conférer par lettres, nos lettres seront lues aux deux partis, afin qu'un jour il n'y ait plus deux peuples, mais un seul. J'accepte d'avance ce que vous aurez voulu et ordonné, ce qui vous aura plu. Je promets avec une parfaite assurance que le saint et vénérable Valère, mon père, en ce moment absent, acceptera tout avec grande joie ; je sais combien il aime la paix et combien il repousse tout ce qui est bruit et vanité.

Que nous font les dissensions anciennes? Elles ont duré jusqu'ici ces blessures que l'animosité d'hommes superbes a faites à nos membres ; leur pourriture nous empêche de sentir même la douleur pour laquelle on a coutume d'implorer le médecin. Vous voyez par quelle grande et misérable honte les maisons et les familles chrétiennes sont désunies ; les maris et les épouses ne font qu'un dans leur intimité domestique et ne s'accordent pas sur l'autel du Christ ! C'est par le Christ qu'ils se jurent une paix parfaite, et ils ne peuvent avoir la paix

en lui ! Les enfants ont avec leurs parents la même maison et n'ont pas la même maison de Dieu : ils espèrent leur héritage et disputent avec eux sur l'héritage du Christ! Les serviteurs et les maîtres ne s'entendent pas sur leur maître commun, qui a pris la forme d'un esclave pour les délivrer tous de la servitude. Les vôtres nous honorent, les nôtres vous honorent aussi. Les vôtres nous conjurent par notre couronne (1), les nôtres en font autant pour vous. Nous recevons les paroles de tous, nous ne voulons offenser personne. En quoi le Christ nous a-t-il offensés, pour que nous déchirions ses membres? Des hommes qui ont besoin de nous dans leurs intérêts temporels nous appellent des saints et des serviteurs de Dieu pour mener à bonne fin leurs affaires : occupons-nous enfin de la grande affaire de leur salut et du nôtre, non pas d'or ni d'argent, ni de fonds de terre ni de troupeaux pour lesquels chaque jour ils nous saluent tête basse pour que nous jugions leurs différends, mais de Jésus-Christ notre chef, sur lequel nous sommes si honteusement et si pernicieusement divisés. A quelque profondeur que s'abaissent ceux qui nous prient de les mettre d'accord sur la terre, ils ne s'abaisseront jamais autant que notre chef descendu du ciel sur la croix, notre chef sur lequel nous ne sommes pas d'accord.

Je vous demande donc, et je vous supplie, s'il y a en vous quelque bonté, comme on le dit, de la montrer ici; si elle n'est point simulée pour arriver à des honneurs qui passent, que les entrailles de la miséricorde soient émues en vous; veuillez traiter la question avec nous et conférer sur toute chose pacifiquement, de peur que ces

(1) La dignité d'évêque

peuples malheureux qui s'inclinent devant nos dignités ne nous accablent un jour au jugement de Dieu ; mais ramenons-les plutôt de leurs erreurs et de leurs divisions par notre charité non feinte, et dirigeons-les dans les voies de la vérité et de la paix. Je souhaite que vous soyez saint aux yeux de Dieu, honorable et bien-aimé seigneur.

LETTRE XXXIV.

(Année 396.)

Il s'agit d'un jeune homme qui, après avoir menacé de tuer sa mère qu'il avait coutume de battre, passa au parti des donatistes et fut rebaptisé par eux. Saint Augustin demande qu'on recherche si cela a été fait par les ordres de l'évêque Proculéien, comme le prêtre Victor l'a consigné dans les actes publics, et répète qu'il est toujours prêt, si Proculéien le veut, a traiter paisiblement avec lui la question du schisme.

AUGUSTIN A SON EXCELLENT ET HONORABLE SEIGNEUR ET FRÈRE EUSÈBE.

Dieu qui connaît les secrets du cœur de l'homme sait combien j'aime la paix chrétienne et combien je suis touché des actes sacriléges de ceux qui continuent indignement et avec impiété à la troubler ; il sait que ce mouvement de mon esprit est pacifique, que je n'agis point ainsi pour qu'on force qui que ce soit à entrer dans la communion catholique, mais pour que la vérité soit ouvertement déclarée à tous les errants, et que, manifestée, avec l'aide de Dieu, au moyen de notre ministère, elle n'ait besoin que d'elle-même pour se faire aimer et suivre.

Quoi de plus exécrable, je vous prie (pour ne pas

parler d'autres choses), que ce qui vient d'arriver? Un jeune homme est repris par son évêque; l'insensé avait souvent frappé sa mère et avait porté des mains impies sur les flancs qui l'ont porté, même dans ces jours (1) où la sévérité des lois épargne les plus scélérats; il menace sa mère de passer au parti des donatistes et de la tuer. Le voilà dans le parti de Donat; le furieux est rebaptisé, et pendant qu'il rugit contre sa mère dont il veut répandre le sang, on lui met les vêtements blancs; on le place dans la balustrade de manière à être vu de tous; ce fils indigne médite un parricide, et on ose le montrer comme un homme régénéré à la foule qui gémit!

Ces choses plaisent-elles à un homme comme vous? Non, je ne le crois pas; je connais votre sagesse. Une mère selon la chair est frappée dans ses membres qui ont enfanté et nourri un ingrat; l'Église, mère spirituelle, défend cela; elle est frappée elle-même dans les sacrements pour lesquels elle a engendré et nourri un ingrat. Ne vous semble-t-il pas entendre ce jeune homme dire en parricide et grinçant les dents? — Que ferai-je à l'Église qui me défend de battre ma mère? J'ai trouvé ce que je lui ferai : elle sera frappée elle-même comme elle peut l'être; qu'il soit fait en moi quelque chose dont ses membres puissent souffrir. J'irai à ceux qui savent souffler sur la grâce dans laquelle elle m'a fait naître, et détruire la forme que j'ai reçue dans son sein. Je tourmenterai mes deux mères par d'horribles tortures; celle qui m'a enfanté la dernière sera la première à me perdre. Pour la douleur de l'une, je mourrai spiri-

(1) Les lois des empereurs suspendaient les poursuites criminelles et les causes civiles pendant le carême et la quinzaine de Pâques.

tuellement; pour faire périr l'autre, je vivrai corporellement. — Maintenant que faut-il attendre, honorable Eusèbe, sinon que cet homme, devenu donatiste, s'armera en toute liberté contre la malheureuse femme, accablée de vieillesse, veuve et sans appui, qu'on l'empêchait de frapper dans la religion catholique? Avait-il autre chose dans son cœur furibond lorsqu'il disait à sa mère : — Je passerai aux donatistes et je boirai votre sang. — Déjà tout sanglant au fond de sa conscience, il accomplit sous les vêtements blancs une moitié de ses menaces; reste l'autre moitié : boire le sang de sa mère. Si donc on approuve ces choses, il faut que ceux qui sont aujourd'hui les clercs et les sanctificateurs de ce malheureux le pressent de s'acquitter dans la huitaine de tout ce qu'il a promis.

La main du Seigneur est assez puissante pour protéger contre un forcené une veuve malheureuse et désolée, et le détourner, par des moyens qu'il connaît, d'un abominable dessein; cependant, sous le coup de la douleur que j'éprouve, que puis-je faire, sinon au moins de parler? Ils font des choses pareilles, et on me dira, à moi : Taisez-vous? Le Seigneur, par son apôtre, commande à l'évêque de réprimer ceux qui enseignent ce qu'il ne faut pas enseigner, et moi j'aurais peur d'eux et je me tairais! que Dieu m'en préserve! Si j'ai voulu faire consigner ce sacrilége dans les registres publics, c'est pour empêcher qu'on ne dise qu'il est de pure invention, lorsque, surtout en d'autres villes, on m'entendra déplorer ce crime. Déjà, à Hippone même, ne répète-t-on pas que Proculéien n'a pas prescrit ce que les registres publics ont rapporté?

Pouvons-nous agir avec plus de modération que de

traiter une aussi grave affaire avec vous, qui êtes revêtu d'une haute dignité et qui réunissez tant de prudence à tant de calme d'esprit? Je vous demande donc, comme je vous ai déjà demandé par les personnes recommandables qui sont nos frères et que j'ai envoyées vers votre Excellence, de vouloir bien vous informer si Victor, prêtre de Proculéien, n'a pas reçu de son évêque l'ordre qu'il a consigné dans les registres publics, ou si Victor, ayant dit autre chose, ceux qui tiennent les actes ont écrit une fausseté, quoiqu'ils soient de la même communion que lui. Si Proculéien consent à traiter paisiblement la question qui nous désunit, afin que l'erreur, qui déjà est manifeste, éclate encore avec plus d'évidence, j'accepte volontiers la conférence. Car j'ai appris qu'il avait exprimé le désir de chercher la vérité selon les Écritures, en présence de dix hommes graves et honorables des deux partis, pour éviter ainsi le tumulte d'une nombreuse assemblée. Quelques-uns m'ont rapporté qu'il demandait pourquoi je n'étais pas allé à Constantine (1), où il y a eu réunion ; il dit aussi que je devrais aller à Milève, où ceux de son parti doivent tenir un concile ; ce sont là des propositions ridicules ; l'Eglise d'Hippone est la seule dont le soin me regarde. C'est surtout avec Proculéien que je dois traiter la question. Si par hasard il ne se croit pas de force égale, qu'il se fasse assister du collègue qu'il voudra. Nous ne nous occupons pas des intérêts de l'Église en d'autres villes que les nôtres, excepté quand les évêques de ces mêmes villes, nos frères et nos collègues dans le sacerdoce, nous le permettent ou nous en chargent.

(1) On peut voir dans notre Voyage en Algérie (*Études africaines*), la description de Constantine.

Je ne comprends pas qu'un homme comme Proculéien, qui se dit évêque depuis tant d'années, puisse craindre de conférer avec moi qui ne suis qu'un novice : redoute-t-il mes connaissances dans les lettres qu'il n'a peut-être jamais apprises ou qu'il a apprises moins que moi? Mais qu'ont à faire les lettres dans une question qui doit se discuter par les saintes Écritures ou avec les pièces et les actes ecclésiastiques et publics, toutes choses dans lesquels Proculéien est versé depuis longtemps, et où il doit être plus habile que moi? Enfin, nous avons ici mon frère et mon collègue Samsucius, évêque de l'Eglise de Tours (1); il n'a jamais étudié ces belles-lettres que paraît redouter Proculéien ; qu'il soit là et que Proculéien confère avec lui. Comme je mets ma confiance dans le nom du Christ, je prierai Samsucius de prendre ma place dans cette affaire, et il ne me le refusera pas ; le Seigneur l'aidera, j'en ai la confiance; il l'aidera dans son combat pour la vérité : son langage est inculte, mais il est instruit dans la vraie foi. Il n'y a donc pas de raison pour que Proculéien nous renvoie à je ne sais quels autres athlètes donatistes, et ne veuille pas terminer entre nous ce qui nous regarde. Toutefois, comme je l'ai dit, je ne fuis pas non plus la lutte avec ceux-là, s'il les appelle à son aide.

(1) Ville de la Numidie.

LETTRE XXXV.

(Année 396).

Efforts de saint Augustin pour amener l'évêque donatiste Proculéien à une discussion, à des explications, à la répression des clercs donatistes; notre saint rapporte des faits scandaleux ou violents; on veut qu'il se taise, mais son devoir est de parler.

AUGUSTIN A SON EXCELLENT ET BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET FRÈRE EUSÈBE.

Je n'ai jamais songé, dans une démarche importune, à vous imposer l'obligation de vous rendre juge, comme vous le dites, entre des évêques. Si j'avais voulu vous persuader d'intervenir, peut-être vous aurais-je montré sans peine que vous pourriez juger entre nous dans une question de cette évidence; en même temps que vous appréhendez de juger, vous n'hésitez pas, sans avoir entendu les parties, à vous prononcer pour l'une des deux! mais je laisse cela pour le moment. Je ne vous avais demandé rien autre (daignez au moins le remarquer dans cette seconde lettre), que de savoir de Proculéien s'il a dit lui-même à son prêtre Victor ce que font dire à celui-ci les registres publics, ou si, à la place de sa véritable déclaration, on a écrit quelque chose de faux: je désirais savoir aussi les intentions de Proculéien sur la conférence proposée entre nous. On ne constitue pas juge, ce me semble, un homme qu'on se borne à prier d'en interroger un autre, et qu'on supplie de vouloir bien répondre. C'est aussi uniquement cela que je vous demande encore, puisque Proculéien ne veut plus rece-

voir de mes lettres : si je n'avais pas éprouvé ses refus, je n'aurais pas eu recours à votre Excellence. Les choses étant ainsi, que puis-je faire de plus doux que de chercher à l'amener à parler sur un sujet où mon devoir me défend de me taire, par l'intermédiaire d'un homme aussi considérable que vous et qui l'aimez? Vous condamnez la criminelle conduite du fils envers sa mère; si Proculéien l'avait su, dites-vous, il aurait retranché de sa communion ce coupable jeune homme. A cela je réponds d'un mot : aujourd'hui il le sait, qu'il le repousse.

Maintenant, voici autre chose : un ancien sous-diacre de l'église de Spane, appelé Primus, entretenait avec des religieuses des relations qu'on voulait faire cesser; comme il méprisait les bons avis qui le rappelaient à la règle, on lui a fait quitter la cléricature; dans son irritation contre la discipline de Dieu, il a passé aux donatistes et a été rebaptisé. Deux religieuses qui habitaient le même fonds de terre appartenant à des chrétiens catholiques, soit que le sous-diacre les ait enlevées, soit qu'elles l'aient volontairement suivi, ont reçu une seconde fois le baptême. Le voilà aujourd'hui avec des bandes vagabondes de circoncellions, avec des troupes de femmes qui ne veulent plus de maris pour ne plus avoir à obéir; il se réjouit et fait le superbe dans des orgies de détestable ivrognerie, se félicitant d'avoir obtenu une large liberté que lui refusait l'Église catholique. Proculéien ignore peut-être aussi tout cela. Donnez-lui en donc connaissance, afin qu'il éloigne de sa communion celui qui ne l'a choisie qu'après avoir perdu son rang dans le clergé catholique, à la suite de son insoumission et du désordre de ses mœurs.

Quant à moi, je procède autrement à l'égard de

quiconque se présente pour entrer dans l'Église catholique, après avoir été frappé d'une dégradation chez les donatistes ; il est reçu dans l'humiliation de la même pénitence à laquelle il aurait pu être condamné s'il avait voulu rester au milieu d'eux. Considérez, je vous prie, combien il est exécrable de vouloir que ceux que nous avons repris de leurs fautes dans la discipline ecclésiastique, répondent qu'ils sont païens, lorsqu'il s'agit de leur persuader qu'ils doivent recevoir et mériter un second baptême; c'est pour que ce mot ne tombât point d'une bouche chrétienne, que le sang de tant de martyrs a coulé. Ces prétendus hommes nouveaux et sanctifiés, devenus plus mauvais qu'auparavant, sous l'apparence d'une grâce nouvelle, insultent, par le sacrilége d'une nouvelle fureur, à la discipline qu'ils n'ont pas pu supporter. Si je fais mal en cherchant à empêcher ces choses par votre intervention bienveillante, personne ne se plaindra que je les porte à la connaissance de Proculéien par les registres publics qui ne peuvent pas m'être refusés, je pense, dans une ville romaine (1). Comme Dieu commande que nous parlions et que nous annoncions sa parole, que nous réfutions ceux qui enseignent ce qu'il ne faut pas, et que nous pressions à temps et à contre-temps, ainsi que je le prouve par les témoignages du Seigneur et des apôtres, nul homme ne doit s'imaginer qu'il me persuadera de garder le silence. S'ils osent commettre des violences et des brigandages, le Seigneur sera là pour défendre son Église, qui a soumis au joug du Christ et réuni dans son sein tous les royaumes de l'univers.

Nous avions parmi nous, comme cathécumène, la

(1) Hippone jouissait des droits de colonie romaine.

fille d'un certain fermier de l'église; les donatistes ayant trompé sa foi, malgré les efforts de ses parents, l'ont rebaptisée et en ont même fait une religieuse; la sévérité paternelle voulait la ramener de force à la communion catholique, mais j'ai déclaré que je ne recevrais pas cette femme d'un cœur corrompu, à moins que de son propre mouvement elle ne choisît elle-même un meilleur parti; le paysan ayant commencé à frapper sa fille pour triompher de sa résistance, je l'en ai empêché aussitôt. En traversant le pays de Spane, nous fûmes apostrophés par un prêtre de Proculéien, qui se tenait debout au milieu d'un champ appartenant à une pieuse femme catholique; il nous appelait traditeurs (1) et persécuteurs. La femme de notre communion, dont il foulait le sol, ne fut pas elle-même à l'abri de ses outrages. A ces cris injurieux, je ne me retins pas seulement moi-même, mais j'arrêtai aussi tous ceux qui m'accompagnaient. Et cependant si je dis : cherchons qui sont ceux qui méritent les noms de traditeurs et de persécuteurs, on me répond : — Nous ne voulons pas discuter, nous voulons rebaptiser. Nous voulons tendre des piéges à vos brebis et les déchirer comme des loups ; vous, si vous êtes de bons pasteurs, taisez-vous. — Proculéien m'a-t-il fait dire autre chose s'il m'a véritablement fait dire ceci : Si vous êtes chrétien, laissez cela au jugement de Dieu; si nous faisons autrement, vous, taisez-vous. — Le même prêtre a osé menacer le fermier de l'église dont je vous parlais tout à l'heure.

Que Proculéien connaisse tout cela par vous, je vous

(1) On donnait le nom de *traditeurs* à ceux qui, durant la persécution, avaient livré les livres saints aux païens. Ce nom était devenu une injure que les donatistes adressaient aux catholiques.

en prie; qu'il réprime les violences de ses clercs, ces violences que j'ai dû vous signaler, honorable Eusèbe. Daignez me dire, non pas ce que vous pensez de tout ceci, car ne croyez pas que je veuille vous imposer le fardeau de juge entre nous, mais ce qui vous aura été répondu. Que la miséricorde de Dieu vous conserve, excellent et bien-aimé seigneur et frère.

LETTRE XXXVI.

(Année 396.)

Voici une réponse à une dissertation partie de Rome en faveur du jeûne du samedi. Cette lettre nous apprend comment on comprenait et on pratiquait le jeûne dans l'antiquité chrétienne. Elle abonde en détails instructifs.

AUGUSTIN A CASULAN, SON BIEN-AIMÉ ET TRÈS-DÉSIRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ignore comment il s'est fait que je n'aie pas répondu à votre première lettre : je sais cependant que ce n'est pas dédain de ma part; car j'aime vos études et votre langage même, et je vous exhorte à mettre à profit votre jeunesse pour avancer dans la parole de Dieu et pour édifier de plus en plus l'Église. Ayant reçu de vous une seconde lettre où vous me redemandez une réponse par le droit fraternel de cette charité dans laquelle nous ne faisons qu'un, je n'ai pas voulu différer plus longtemps, et, malgré mes pressantes occupations, je m'acquitterai de ce que je vous dois.

Vous me consultez pour savoir s'il est permis de jeûner le samedi. Je réponds que si cela n'était nullement permis, certainement ni Moïse, ni Élie, ni le Seigneur lui-même n'auraient jeûné quarante jours. Par la même raison, il n'est pas défendu de jeûner le dimanche. Et toutefois si on pensait qu'il faut consacrer ce jour-là au jeûne, comme quelques-uns jeûnent le samedi, on scandaliserait grandement l'Église, et non point à tort. Sur ces points où la divine Écriture n'a rien statué de certain, la coutume du peuple de Dieu et les pratiques des ancêtres doivent être tenues pour lois. Si, dans nos disputes, nous voulions condamner les uns par les usages des autres, il naîtrait une lutte sans fin à laquelle les témoignages certains de la vérité manqueraient toujours, et il y aurait à craindre que les orages de la discussion ne vinssent obscurcir la sérénité de la charité. La pensée de ce péril a été négligée par celui dont vous avez cru devoir m'envoyer la longue dissertation pour que j'y réponde.

Je n'ai pas d'assez grands loisirs pour réfuter ses opinions une à une ; je suis obligé de les donner à des travaux plus importants et plus urgents. Mais considérez soigneusement vous-même, avec cet esprit que vous montrez dans vos lettres et que j'aime comme un don de Dieu, le discours de ce certain Romain, ainsi que vous l'appelez, et vous verrez qu'il n'a pas craint de déchirer presque toute l'Église du Christ par d'outrageantes paroles, depuis le levant jusqu'au couchant ; je ne devrais pas dire presque toute, mais toute l'Église, car il n'a pas même épargné les Romains dont il semble défendre les usages, ne prenant pas garde que l'impétuosité de ses injures va les atteindre eux-mêmes. Quand les argu-

ments lui manquent pour prouver qu'il faut jeûner le samedi, il se tourne vivement contre le luxe des festins et l'ivrognerie des banquets, comme si ne pas jeûner c'était s'enivrer. Si cela est, que sert-il aux Romains de jeûner le samedi ? Les jours où ils ne jeûneront pas, il faudra, selon l'auteur de la dissertation, ne voir en eux que des ivrognes et des adorateurs de leur ventre. Or, si autre chose est d'appesantir son cœur dans la crapule et l'ivrognerie, ce qui est toujours un mal, autre chose est de se relâcher du jeûne en restant modéré et tempérant, ce qu'un chrétien fait sans scrupule le dimanche. Que l'auteur de la dissertation ne confonde pas les repas des saints avec la voracité et l'ivrognerie des adorateurs de leur ventre, de peur qu'il ne mette les Romains eux-mêmes, quand ils ne jeûnent pas, au rang de ces derniers ; et alors il cherchera à savoir, non pas s'il est permis de s'enivrer le samedi, ce qui ne l'est pas davantage le dimanche, mais s'il ne faut pas jeûner le samedi aussi bien que le dimanche.

Plût à Dieu qu'en cherchant ou en affirmant ainsi, il ne blasphémât pas ouvertement l'Église répandue sur toute la terre, à la seule exception des Romains et d'un petit nombre d'occidentaux ! Qui pourrait supporter qu'au milieu de tous les peuples chrétiens d'Orient et de la plupart de ceux d'Occident, tant de serviteurs et de servantes du Christ, mangeant sobrement et modérément le samedi, soient rangés par lui au nombre des gens plongés dans la chair et ne pouvant plaire à Dieu, et dont il a été dit : « Que les méchants se retirent de » moi, je ne veux point connaître leur voie ? » Est-il tolérable qu'il dise d'eux « que ce sont des adorateurs de » leur ventre, préférant la loi juive à l'Église ; que ce

» sont les fils de la servante ; qu'ils reconnaissent pour
» loi, non point la justice, mais la volupté, ne prenant
» conseil que de leur ventre, ne se soumettant pas à la
» règle ; qu'ils ne sont que chair et n'ont de goût que
» pour la mort, » et autres choses du même genre ? Si
cet homme parlait ainsi d'un seul serviteur de Dieu, qui
oserait l'écouter et ne pas le fuir ? Mais c'est l'Église
dans le monde entier qu'il poursuit de ses outrages et
de ses malédictions, c'est l'Église qui croît et fructifie,
et qui presque partout ne jeûne pas le samedi : oh !
quel qu'il soit, je l'avertis de se modérer. Vous avez
voulu que j'ignorasse son nom : c'était vouloir m'empêcher de le juger.

« Le fils de l'homme, dit-il, est le maître du sabbat ;
» il vaut mieux, ce jour-là, faire le bien que le mal. »
Mais si nous faisons mal quand nous dînons, nous ne
vivons jamais bien le dimanche. Obligé d'avouer que
les apôtres ont mangé le jour du sabbat, il dit que ce
n'était point alors le temps de jeûner et cite ces paroles
du Seigneur : « Des jours viendront où l'époux sera ôté
» à ses enfants, et alors les fils de l'époux jeûneront (1), » parce qu'il y a un temps de joie et un
temps de deuil (2) ; il aurait dû d'abord remarquer que
le Seigneur, en cet endroit, parle du jeûne en général et
non du jeûne du samedi. Ensuite, puisqu'il veut entendre le deuil par le jeûne et la joie par la nourriture,
pourquoi ne songe-t-il pas à la signification du repos
du septième jour qui n'a pas été le deuil mais la joie ? A
moins qu'il ne dise que la signification de ce repos de
Dieu et de cette sanctification du sabbat a été pour les

(1) Saint Matthieu, IX, 15.
(2) Ecclés., III, 4.

juifs une joie, pour les chrétiens un deuil. Et cependant lorsque Dieu a sanctifié le septième jour en se reposant de toutes ses œuvres, il n'a rien marqué sur le jeûne ni sur le dîner du samedi; et quand, plus tard, il a donné au peuple juif ses prescriptions pour l'observation du même jour, il n'a pas parlé non plus de ce qu'il fallait manger ou ne pas manger. Il commande seulement à l'homme de s'abstenir de ses œuvres, des œuvres serviles. Le peuple juif, recevant ce repos comme une ombre des choses futures, l'observa de la même manière que nous voyons les juifs l'observer aujourd'hui. Il ne faut pas croire que les juifs charnels n'entendissent pas ce précepte aussi bien que l'entendent les chrétiens; nous ne le comprenons pas mieux que les prophètes qui, dans le temps où il était obligatoire, gardèrent ce repos comme les juifs croient qu'on doit le garder encore. Voilà pourquoi Dieu ordonna de lapider l'homme qui avait ramassé du bois le jour du sabbat; nous ne lisons nulle part qu'un homme ait été lapidé ou jugé digne de quelque supplice pour avoir jeûné ou non le jour du sabbat. Cependant lequel des deux convient au repos ou au travail, c'est à votre auteur lui-même à le voir, lui qui a réservé la joie à ceux qui mangent, le deuil à ceux qui jeûnent, et qui donne le même sens à cette réponse du Seigneur : « Les fils de l'époux ne peuvent pas être en » deuil tant que l'époux est avec eux (1). »

Il dit que si les apôtres ont mangé le jour du sabbat, c'est que le temps de jeûner ce jour-là n'était pas encore venu, et que la tradition des anciens le défendait; mais n'était-ce pas encore le temps d'observer le repos du

(1) Saint Matthieu, IX, 15.

sabbat? Est-ce que la tradition des anciens ne le prescrivait pas? Et cependant, dans ce même jour du sabbat où nous lisons que les disciples du Christ mangèrent, ils arrachèrent aussi des épis : cela n'était pas permis le jour du sabbat, parce que la tradition des anciens le défendait. Qu'il prenne garde qu'on ne lui réponde avec plus de raison, que le Seigneur a laissé faire ce jour-là par ses disciples ces deux choses : arracher les épis et prendre de la nourriture, pour se déclarer à la fois contre le repos et contre le jeûne du sabbat : il annonçait que les temps nouveaux rendraient inutile l'attachement à cette double pratique, et que chacun resterait libre sur ce point. Je ne dis ceci que pour montrer ce qu'il y aurait de plus vrai à opposer aux interprétations de l'auteur.

« Comment, dit-il, ne serons-nous pas damnés avec » le Pharisien, en jeûnant seulement deux fois la semaine ?» Comme si le Pharisien avait été damné pour n'avoir jeûné que deux fois la semaine, et non pas pour s'être mis orgueilleusement au-dessus du Publicain ! L'auteur peut dire aussi que ceux qui donnent aux pauvres la dîme de tous leurs fruits seront damnés avec le Pharisien, parce qu'il plaçait hautement ceci au nombre de ses œuvres : puissent beaucoup de chrétiens en faire autant ! C'est à peine si nous en trouvons un petit nombre. Il faudra dire aussi que celui qui n'aura été ni injuste, ni adultère, ni ravisseur du bien d'autrui, sera damné avec le Pharisien, car il se vantait de n'être pas tel : or chacun comprend que ce serait insensé. Les choses que s'attribuait le Pharisien sont bonnes sans aucun doute, mais il ne faut pas les avoir avec la jactance superbe qui apparaissait en lui ; il faut les avoir avec cette humble piété dont il était bien loin. Le jeûne, deux fois la semaine,

ne pouvait porter aucun fruit dans un homme comme le Pharisien; mais c'est une bonne et sainte pratique, si on est humblement fidèle ou fidèlement humble. Et encore l'Évangile n'a pas dit que le Pharisien serait damné, mais seulement que le Publicain s'en alla mieux justifié.

L'auteur prétend que ce n'est qu'en jeûnant plus de deux fois la semaine qu'on peut satisfaire à ce précepte du Seigneur : « Si votre justice n'est pas plus abondante que » celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas » dans le royaume des cieux (1). » Le bonheur veut que la semaine soit de sept jours. Otez-en deux jours pour ne jeûner ni le samedi ni le dimanche, il en reste cinq pour en faire plus que le Pharisien qui jeûnait deux fois la semaine. Il suffit pour cela de jeûner trois fois. Et si on jeûne quatre fois et qu'on ne passe même aucun jour sans jeûner, sauf le samedi et le dimanche, cela fera cinq jours de jeûne par semaine, ce qui est pratiqué par beaucoup de chrétiens durant toute leur vie, surtout dans les monastères. Il n'y aura pas seulement le Pharisien de surpassé, mais aussi le chrétien qui jeûne le mercredi, le vendredi et le samedi, ce que fait souvent le peuple à Rome. Et je ne sais quel dissertateur romain n'en continuera pas moins à appeler charnel celui qui jeûne toute la semaine, excepté le samedi et le dimanche, et qui ne donne jamais à son corps selon ses besoins; il semble croire qu'il y ait des jours où la nourriture et la boisson n'appartiennent pas à la chair; on est, selon lui, adorateur de son ventre quand on mange le samedi, comme si le dîner du samedi avait seul quelque chose de réel.

(1) Saint Matthieu, V, 20.

Il ne suffit pas à l'auteur qu'on fasse plus que le Pharisien en jeûnant trois fois la semaine; il veut qu'on jeûne tous les jours, excepté le dimanche. « Ceux, dit-il, qui, » purifiés de l'ancienne tache, n'étant plus qu'une même » chair avec le Christ, demeurent sous sa discipline, ne » doivent pas le samedi faire de joyeux festins avec des » fils sans loi, avec les princes de Sodome et le peuple » de Gomorrhe; mais ils doivent, par la loi solennelle » de l'Église, jeûner de plus en plus légitimement avec » ceux qui aspirent à la sainteté, avec les dévots amis » de Dieu, afin que la moindre faute des six jours soit » lavée dans les fontaines du jeûne, de la prière et de » l'aumône, et que, tous restaurés par l'alogie du » dimanche, nous puissions dignement chanter d'un » même cœur : Vous avez rassasié, Seigneur, l'âme qui » était vide, et abreuvé l'âme qui avait soif (1). » En disant ceci et en n'exceptant que le dimanche de la fréquence du jeûne, il n'accuse pas seulement les peuples chrétiens d'Orient et d'Occident chez qui personne ne jeûne le samedi; mais l'imprudent et le maladroit accuse l'Eglise de Rome elle-même. Car lorsqu'il dit que « ceux qui » demeurent sous la discipline du Christ ne doivent pas » le samedi faire de joyeux festins avec des fils sans loi, » avec les princes de Sodome, avec le peuple de » Gomorrhe, mais, par la loi solennelle de l'Église, » doivent jeûner de plus en plus légitimement avec ceux » qui aspirent à la sainteté, avec les dévots amis de » Dieu; » et lorsque, définissant ce qu'il entend par jeûner légitimement, il ajoute que « la moindre faute des » six jours doit être lavée dans les fontaines du jeûne,

(1) Psaume CVI, 9.

» de la prière et de l'aumône, » il est évident que, selon lui, ceux qui jeûnent moins de six jours dans la semaine n'observent pas ce jeûne légitime, ne sont pas dévoués à Dieu et ne peuvent se purifier des taches inséparables de notre vie mortelle. Que les Romains voient ce qu'ils ont à faire, car la dissertation ne les épargne pas. Chez eux, à l'exception d'un petit nombre de clercs et de moines, qui donc observe le jeûne tous les jours? surtout parce que à Rome on n'a pas coutume de jeûner le jeudi.

Ensuite, je le demande : Si le jeûne nous délivre et nous purifie des fautes légères de chaque jour, comme il dit, que ferons-nous de la faute dans laquelle nous serons tombés le dimanche, où le jeûne est un scandale? Ou bien, si, ce jour-là, nul chrétien ne pèche, qu'il reconnaisse donc, ce grand jeûneur toujours prêt à accuser les adorateurs du ventre, combien il accorde aux ventres d'avantage et d'honneur, puisqu'il s'ensuivrait qu'on ne pèche pas du moment qu'on dîne. Mais peut-être a-t-il placé une efficacité si grande dans le jeûne du samedi, qu'il suffit pour effacer les fautes légères des six jours et même du dimanche, et pense-t-il que le seul jour où qu'on ne pèche pas est celui qu'on passe tout entier dans le jeûne? Mais pourquoi donc, se conformant à la coutume chrétienne, attache-t-il plus d'importance religieuse au dimanche qu'au samedi? Car voilà qu'il trouve le jour du samedi beaucoup plus saint, parce qu'on y jeûne et on n'y pèche pas, et que la vertu du jeûne efface les fautes des autres jours et du dimanche même : je doute fort que cette opinion soit de votre goût.

Mais pendant que l'auteur veut se donner pour un homme tout spirituel et qu'il ne voit que des gens charnels dans ceux qui dînent le samedi, remarquez comme

il ne mange pas maigrement le dimanche et comme il se plaît dans ce copieux repas qu'il appelle alogie! Que signifie ce mot alogie, d'origine grecque, si ce n'est un festin où l'on s'éloigne du chemin de la raison? Et on appelle *alogues* les animaux privés de raison, auxquels peuvent être comparés ceux qui sont adonnés à leur ventre : c'est pourquoi on nomme alogie ce repas immodéré où l'âme, qui est le siége de la raison, se trouve comme submergée dans le boire et le manger. Ce banquet du dimanche, où tout est pour le ventre et rien pour l'esprit, est jugé digne qu'on le chante et qu'on le consacre par ces paroles : « Vous avez rassasié, Seigneur, une » âme qui était vide, et vous avez abreuvé une âme qui » avait soif. » O l'homme spirituel! ô le censeur des gens charnels! ô le grand jeûneur et qui ne fait rien pour son ventre! Voilà celui qui nous avertit de ne pas corrompre la loi du Seigneur par la loi du ventre, de ne pas vendre le pain du ciel pour une nourriture terrestre! il ajoute que « dans le paradis Adam périt par la » nourriture, et que ce fut par la nourriture qu'Ésaü » perdit son rang. » Et il dit encore que « c'est par le » ventre que Satan a surtout coutume de nous tenter, » qu'il donne peu pour ôter tout, et que l'intelligence » de ces préceptes ne fait pas plier ceux qui adorent » leur ventre. »

Ses paroles ne tendent-elles pas à conclure qu'il faut aussi jeûner le dimanche? Autrement le samedi sera plus saint que le jour où le Seigneur reposa dans le sépulcre, plus saint que le dimanche où il ressuscita d'entre les morts. Assurément cela est, si, selon les paroles de cet homme, le jeûne du samedi préserve de tout péché et efface même les souillures des autres jours. La

tentation du ventre par la nourriture sera irrésistible le dimanche ; le démon arrive, on périt comme Adam et on perd son rang comme Ésaü. Par une contradiction nouvelle, cet homme ne nous engage point à prendre le dimanche un repas modéré, sobre et chrétien, mais à chanter joyeusement dans une alogie et en battant des mains : « Vous avez rassasié, Seigneur, l'âme qui était » vide, et vous avez abreuvé l'âme qui avait soif. » Si nous ne péchons pas quand nous jeûnons, si le jeûne du samedi efface les souillures des six autres jours, il n'y a pas de plus mauvais jour que le dimanche et de meilleur que le samedi. Croyez-moi, mon très-cher frère, personne n'a jamais entendu la loi comme cet homme, si ce n'est celui qui ne l'entend pas du tout. En effet, ce qui perdit Adam, ce ne fut pas la nourriture, mais une nourriture défendue ; il en est de même d'Ésaü, petit-fils d'Abraham, qui laissa aller son appétit jusqu'au mépris du sacrement dont son droit d'aînesse était la figure : les fidèles peuvent manger saintement, comme le jeûne des sacriléges et des incrédules peut n'être qu'un jeûne impie. Ce qui rend le dimanche préférable au samedi, c'est la foi de la résurrection et non pas la coutume de manger et de boire en chantant.

« Moïse, dit votre auteur, resta quarante jours sans » manger du pain ni boire de l'eau. » Et, pour nous montrer quel parti il entend tirer de ce souvenir, il ajoute : « Voilà Moïse, l'ami de Dieu, l'habitant de la » nuée, le porteur de la loi, le conducteur du peuple, » qui, en jeûnant six fois le samedi, n'a pas fait une » œuvre mauvaise, mais une œuvre méritoire. » Comment ne voit-il pas lui-même ce qu'on peut tout d'abord lui objecter ? Si de l'exemple de Moïse qui, dans ses

quarante jours, jeûna six fois le samedi, il veut conclure qu'on doit jeûner le samedi, pourquoi ne conclut-il pas aussi qu'on doit jeûner le dimanche? Car, durant les quarante jours, Moïse n'a pas moins jeûné que six dimanches. Mais l'auteur ajoute que « le jour du » dimanche, avec le Christ, était réservé à l'Église qui » devait prochainement s'établir. » Pourquoi dit-il cela? je l'ignore. S'il faut jeûner davantage, parce que le jour du dimanche est venu avec le Christ, on doit donc jeûner le dimanche, ce qu'à Dieu ne plaise! Mais si l'auteur a craint l'objection du jeûne dominical et qu'il ait dit pour cela que « la solennité du dimanche » était réservée à l'Église chrétienne, » afin de faire comprendre que Moïse a jeûné le jour qui suit le samedi, parce que c'était avant le Christ et l'institution du dimanche, pourquoi donc le Christ a-t-il jeûné aussi quarante jours? Pourquoi, durant ce temps, n'a-t-il pas interrompu son jeûne à chaque lendemain du samedi, pour recommander le repas du dimanche avant même sa résurrection, comme il a donné son sang à boire avant sa passion? Vous voyez que le jeûne de quarante jours que l'auteur rappelle, ne conclut pas plus en faveur du samedi qu'en faveur du dimanche.

L'auteur ne prend pas garde à ce qu'on peut lui objecter sur le dîner du dimanche, lorsqu'il applique au dîner du samedi tout ce qu'on a coutume de dire contre les festins désordonnés et les excès de table. Il n'est pas besoin de lui répondre en détail, car il n'attaque le dîner du samedi qu'en répétant les mêmes déclamations contre l'intempérance; il ne trouve rien autre à dire que ce qui ne dit rien. La question est de savoir s'il faut jeûner le samedi et non point s'il faut être intempérant ce jour-

là ; ceux qui craignent Dieu se gardent également de tout excès le dimanche, sans qu'ils aient besoin pour cela de jeûner. Qui oserait dire avec cet homme : « Comment » des choses qui nous forcent au péché dans le jour » sanctifié pourront-elles être bonnes et agréées de Dieu? » Ainsi il déclare que le jour du samedi est sanctifié et que les hommes sont poussés au péché parce qu'ils dînent ! Et la conclusion de ceci serait que le dimanche n'est pas un jour sanctifié et que le samedi commence à être meilleur, ou bien que, si le dimanche est aussi un jour sanctifié, on pèche dès qu'on dîne !

Puis viennent les efforts de l'auteur pour donner à son opinion l'appui des témoignages divins ; mais ce genre de preuves lui manque. « Jacob, dit-il, mangea, il » but du vin et fut rassasié, et il s'éloigna de Dieu son » Sauveur, et vingt-trois mille tombèrent dans un seul » jour (1). » C'est comme s'il avait dit : Jacob dîna le samedi et se retira de Dieu son Sauveur. Lorsque l'Apôtre rappelle la mort de tant de milliers d'hommes, il ne dit pas : Ne dînons pas le samedi comme ils dînèrent ; mais il dit : « Ne commettons pas le péché de fornication comme » firent quelques-uns d'entre eux, et vingt-trois mille » tombèrent dans un seul jour (2). » Que veut-il encore, le dissertateur, quand il dit : « Le peuple s'assit pour » manger et pour boire, et se leva pour jouer. » L'Apôtre invoqua ce passage de l'Écriture, mais ce fut pour détourner du culte des idoles et non point du dîner du samedi. Cet homme-là ne prouve pas que ceci soit arrivé le samedi, mais il lui plaît de le conjecturer. De même qu'il peut se faire qu'on rompe le jeûne en s'eni-

(1) Exode XXXII, 6.
(2) I[re] Épître aux Corinth., 10, 8.

vrant, de même, si on est tempérant, on peut ne pas jeûner et cependant manger avec modération. Pourquoi l'auteur cite-t-il encore ces mots de l'Apôtre : « Ne » vous laissez pas aller aux excès du vin d'où naissent » tous les désordres (1) ? » C'est comme s'il disait : Ne dînez pas le samedi, parce que toutes les dissolutions sont là. Les chrétiens qui craignent Dieu se conforment à ce précepte de l'Apôtre le dimanche comme le samedi.

« Pour mieux répondre, dit cet homme, à ceux qui » errent, il suffit de rappeler qu'avec le jeûne on peut » ne pas profiter devant Dieu, mais que personne ne » l'offense : or, ne pas offenser Dieu, c'est profiter. » On ne parle ainsi que quand on ne sait pas ce qu'on dit. Il serait donc vrai que les païens, quand ils jeûnent, n'offensent pas Dieu ! Et si l'auteur n'entend appliquer ceci qu'aux chrétiens, ne serait-ce pas offenser Dieu que de jeûner le dimanche au grand scandale de toute l'Église? Cherchant encore inutilement dans l'Écriture des passages à l'appui de son opinion, il dit que « c'est par le » jeûne qu'Élie a mérité de monter en corps dans le » royaume du paradis, » comme si le jeûne n'était pas recommandé par ceux même qui ne l'observent pas le samedi, ainsi qu'il l'est par ceux qui, cependant, ne jeûnent pas le dimanche, et comme si le jeûne d'Élie n'appartenait pas au temps où le peuple de Dieu était fidèle au sabbat. Ce que j'ai répondu pour les quarante jours de Moïse s'applique également aux quarante jours d'Élie. « Par le jeûne, dit l'auteur, Daniel échappa à l'impuis- » sante rage des lions ; » comme s'il avait lu dans les

(1) Éphés. v, 18.

livres saints que Daniel eût jeûné le samedi ou qu'il se fût trouvé un samedi avec les lions; mais nous lisons qu'il mangea au milieu d'eux. « Par le jeûne, continue » cet homme, la fidèle fraternité des trois enfants a été » triomphante dans une prison de feu, et a mérité de » recevoir le Seigneur dans des flammes hospitalières. » Ces exemples des saints ne servent de rien pour établir le jeûne à quelque jour que ce soit; encore moins y est-il question du jeûne du samedi. Non-seulement on ne lit pas dans les saints livres que les trois enfants aient été jetés dans la fournaise un samedi, mais on n'y lit rien qui puisse nous apprendre qu'ils y soient restés assez longtemps pour jeûner; bien plus, ils y restèrent à peine une heure, qu'ils passèrent à chanter leur hymne : ils ne se promenèrent pas au milieu de ces flammes bénignes au delà de la durée de leur cantique. Mais peut-être que, dans la pensée du dissertateur, on jeûne du moment qu'on reste une heure sans manger; et, dans ce cas, il n'y aurait pas de quoi se fâcher contre ceux qui dînent le samedi, car le temps qui s'écoule jusqu'à l'heure du repas nous représenterait un plus long jeûne que celui qui eut lieu dans la fournaise.

L'auteur cite encore ce passage de l'Apôtre : « Le » royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et le » manger, mais dans la justice et la paix, et dans la joie » que donne l'Esprit-Saint (1). » Il veut que « le règne de Dieu » soit pris ici pour l'Église, dans laquelle Dieu règne. Mais, dites-moi, je vous prie : est-ce que l'Apôtre, quand il parlait ainsi, songeait à faire jeûner les chrétiens le samedi? Il n'en était question pour aucun des jours de

(1) Épître aux Romains, XIV, 17.

la semaine. L'apôtre parlait de la sorte contre ceux qui, selon la coutume des juifs et selon l'ancienne loi, faisaient consister la pureté dans un certain genre de nourriture, et pour l'instruction de ceux qui scandalisaient les faibles en mangeant indifféremment de tout. Quand il a dit : « Ne faites point périr par votre nourriture celui pour » lequel le Christ est mort ; que notre bien ne soit donc » point blasphémé (1) ; » c'est alors qu'il ajoute : « Le » royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et le » manger. » S'il fallait entendre ces paroles de l'Apôtre comme les entend le dissertateur, et que, « ce royaume » de Dieu » étant l'Église, on ne pût lui appartenir que par le jeûne, il ne s'agirait plus de consacrer le samedi au jeûne, mais de ne plus manger du tout, de peur de sortir de ce royaume de Dieu. Je crois pourtant qu'il avouera que nous appartenons un peu plus religieusement à l'Église, précisément dans ce jour du dimanche où il nous permet de ne pas jeûner.

« Pourquoi, dit-il, nous en coûte-t-il d'offrir au prin- » cipal Seigneur, un sacrifice qui lui est cher, un sacri- » fice que l'esprit désire et que l'ange loue? » Et il ajoute cette parole de l'ange : « La prière est bonne avec le jeûne » et l'aumône (2). » Je ne sais ce qu'il a voulu dire par le principal Seigneur ; le copiste s'est peut-être trompé, et vous n'aurez pas corrigé la faute dans la copie que vous m'avez envoyée. L'auteur appelle le jeûne un sacrifice cher au Seigneur, comme si le jeûne était ici en question, et s'il ne s'agissait pas uniquement du jeûne du samedi. Quoiqu'on ne jeûne pas le dimanche, on ne laisse pas d'offrir à Dieu le sacrifice qui lui est cher. Cet homme

(1) Aux Romains, 15, 16,
(2) Tobie XII, 8.

produit au profit de sa cause des témoignages qui y sont entièrement étrangers. « Offrez à Dieu, dit-il, un sacrifice » de louange (1). » Et voulant, je ne sais comment, rattacher à son sujet ces mots d'un psaume divin, il ajoute : « Ce sacrifice est préférable au festin de viande » et d'ivrognerie où, grâce au démon, ce sont les » blasphèmes qu'on entend, et non point les louanges » dues à Dieu. » O imprudente présomption ! On n'offre pas le dimanche « le sacrifice de louange, » parce qu'on ne jeûne point ; mais on s'y rend coupable d'*ivrognerie* et de *blasphème !* Il n'est pas permis de dire cela. Le jeûne n'a rien de commun avec ces paroles : « Offrez à Dieu un sacrifice de louange. » On ne jeûne pas en certains jours, surtout dans les jours de fêtes. Chaque jour, dans tout l'univers, l'Église offre le sacrifice de louange. Il n'y a pas de chrétien, que dis-je? pas d'insensé qui osera avancer que, durant les cinquante jours passés sans jeûne depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, le sacrifice de louange n'est plus parmi nous : c'est le temps où l'*Alleluia* se chante dans toutes les églises ! Le plus ignorant des chrétiens ne sait-il pas que l'*Alleluia* est une parole de louange?

Toutefois, l'auteur reconnaît que le repas du dimanche est joyeux sans excès, quand il dit que nous devons, nous, sortis pour la plupart des Juifs et des Gentils, chrétiens de nom, mais élus en petit nombre, offrir le jeûne comme un sacrifice agréable à Dieu, au lieu du sang des victimes : le feu de ce sacrifice consumera nos fautes. « Que Dieu, dit-il, nous écoute et nous exauce, » et il y aura des maisons pour manger et pour boire,

(1) Psaume XLIX.

» non dans l'ivrognerie, mais dans une pure joie, avec » toute la solennité qui convient au jour du dimanche.» Ce ne sera donc plus une *alogie*, comme il le disait plus haut, mais une *eulogie*. J'ignore ce que lui a fait le samedi, que le Seigneur a sanctifié, pour croire qu'on ne puisse pas ce jour-là manger et boire sans excès : nous pouvons bien jeûner avant le samedi, comme il dit que nous devons jeûner avant le dimanche. Dîner deux jours de suite lui paraît-il donc bien criminel? Qu'il voit combien il outrage ainsi l'Eglise de Rome elle-même où l'on jeûne le mercredi, le vendredi et le samedi, mais où l'on dîne le dimanche, le lundi et le mardi.

« Il est certain, dit-il, que la vie des brebis dépend » de la volonté des pasteurs. Mais malheur à ceux qui » appellent mal le bien, qui appellent ténèbres la lumière » et lumière les ténèbres, qui appellent amer ce qui est » doux et doux ce qui est amer! (1) » Je ne comprends pas assez la signification de ceci. Si ces paroles ont le sens que vous supposez, votre romain veut dire qu'à Rome le peuple, soumis à son pasteur, jeûne avec lui le samedi. S'il n'a dit cela que pour répondre à quelque chose de semblable que vous lui auriez écrit, qu'il ne vous persuade pas de louer une ville chrétienne jeûnant le samedi, pour condamner le monde chrétien qui dîne ce jour-là. Lorsqu'il dit avec Isaïe : « Malheur à ceux » qui appellent mal le bien, qui appellent ténèbres la » lumière et lumière les ténèbres, qui appellent amer ce » qui est doux et doux ce qui est amer, » lorsqu'il veut faire entendre que le jeûne du samedi c'est le bien, la lumière et le doux, et que le dîner c'est le mal, ce sont

(1) Isaïe, v, 20

les ténèbres, c'est l'amer, il condamne les chrétiens de tout l'univers. Il ne se voit plus lui-même et ne songe pas que ses propres écrits pourraient le sauver d'une audace inconsidérée. Car il ajoute avec l'Apôtre : « Que personne » ne vous juge dans le boire et le manger (1). » Que fait-il ici, sinon blâmer ceux qui mangent et boivent le samedi ? Il pouvait se souvenir aussi de cette parole de l'Apôtre : « Que celui qui mange ne méprise pas celui qui » ne mange point ; et que celui qui ne mange point ne » juge pas celui qui mange (2). » Il aurait gardé alors, entre ceux qui jeûnent et ceux qui mangent le samedi, cette prudente mesure par laquelle on évite les scandales ; il aurait mis son jeûne à l'abri du mépris de celui qui mange, et n'aurait pas jugé celui qui ne fait pas comme lui.

« Pierre même, dit-il, le chef des apôtres, le portier » du ciel, le fondement de l'Église, après avoir triomphé » de Simon (le magicien), image du démon, qui n'est » vaincu que par le jeûne, enseigna cette doctrine aux » Romains, dont la foi est annoncée à toute la terre. » Mais les autres apôtres ne prêchèrent-ils pas sur ce point, contrairement à Pierre ? Pierre et ses condisciples vécurent ensemble en bon accord ; que la bonne harmonie subsiste aussi parmi ceux que Pierre a « plantés » dans la foi et qui jeûnent le samedi, et qu'elle subsiste aussi parmi ceux que ses condisciples ont « plantés, » et qui dînent ce jour-là. C'est en effet l'opinion de plusieurs à Rome, opinion que beaucoup de Romains aussi tiennent pour fausse, que l'apôtre Pierre, devant combattre un dimanche avec Simon (le magicien), jeûna la veille avec

(1) Aux Coloss., II, 16.
(2) Aux Romains, XIV, 3.

toute son église à cause du danger de cette grande tentation, et qu'après son glorieux triomphe il maintint cette coutume du jeûne, coutume suivie par quelques églises d'Occident. Mais si, comme le dit l'auteur, Simon (le magicien) était la figure du diable, ce n'est pas seulement un tentateur du samedi ou du dimanche, mais un tentateur de tous les jours; et cependant on ne s'arme pas du jeûne contre lui chaque jour, puisqu'on ne l'observe jamais le dimanche ni durant les cinquante jours qui suivent Pâques, ni, en divers pays, dans les jours solennels consacrés aux martyrs : le démon toutefois est vaincu, pourvu que nos yeux se tournent vers le Seigneur et que nous le conjurions de délivrer lui-même « nos pieds du piège qui les menace (1); » pourvu aussi que nous rapportions toutes nos actions à la gloire de Dieu, et que « nous ne donnions occasion de scandale ni aux » Juifs ni aux Gentils, ni à l'Eglise de Dieu (2). » C'est à quoi songent peu ceux dont le manger ou le jeûne sont des occasions de scandale, et qui, par leur intempérance, préparent des joies au démon et non pas des défaites.

Si on répond que le jeûne du samedi, enseigné à Rome par Pierre, l'a été à Jérusalem par Jacques, à Éphèse par Jean, et en d'autres lieux par d'autres apôtres, mais que cette pratique, délaissée en d'autres contrées, ne s'est maintenue qu'à Rome; ou bien, si on dit au contraire que quelques pays de l'Occident, où se trouve Rome, n'ont point conservé la tradition des apôtres quant au jeûne, tradition partie de l'Orient où l'on a commencé à prêcher l'Évangile, nous tombons dans une querelle qui

(1) Psaume XXV, 15.
(2) Aux Corinth., X, 32.

ne saurait plus avoir de fin possible. Que la foi de l'Eglise universelle garde son unité dans ses membres, lors même qu'il s'y mêlerait diverses pratiques qui n'atteindraient en aucune manière la vérité de la foi; car « toute la » beauté de la fille du roi est au dedans (1); » la variété de sa robe représente la diversité des usages de l'Église; il est écrit que la fille du roi est « vêtue de couleurs » diverses avec des franges d'or. » Mais il ne faut pas que ces variétés de la robe dégénèrent en querelles qui la déchirent.

« Enfin, dit le dissertateur, si le juif, en observant le » samedi, repousse le dimanche, comment un chrétien » observera-t-il le samedi? Ou bien soyons chrétiens, et » célébrons le dimanche; ou bien soyons juifs, et » observons le samedi, car nul ne peut servir deux » maîtres (2). » A l'entendre parler, ne croirait-on pas qu'il y a un Seigneur pour le samedi et un autre Seigneur pour le dimanche? Il ne prend pas garde à ce qu'il a rappelé lui-même : « Le Fils de l'homme est le maître du sabbat (3). » En voulant que nous soyons aussi séparés du samedi que les juifs le sont du dimanche, c'est comme s'il disait que nous ne devons pas recevoir la loi et les prophètes, parce que les juifs ne reçoivent pas l'Évangile ni les apôtres. Vous comprenez que penser ainsi c'est mal penser. « Mais, dit l'auteur avec l'Apôtre, toutes les » choses anciennes ont passé et se sont renouvelées dans le » Christ. » Cela est vrai. C'est pourquoi nous ne cessons pas le travail le samedi comme les juifs, quoique, en mémoire même du repos de ce jour, nous relâchions les

(1) Psaume XLIV, 14.
(2) Saint Matthieu, VI, 24.
(3) Saint Luc, VI, 5.

liens du jeûne, tout en conservant la sobriété et la tempérance chrétiennes. Et si quelques-uns de nos frères ne croient pas que le repos du samedi doive être représenté par la cessation du jeûne, nous ne disputons pas sur la royale variété de la robe, de peur que nous ne portions la division autour de la reine, là où la foi est une sur le repos de ce même jour. Le repos matériel du sabbat ayant passé avec les choses anciennes, nous mangeons le samedi et le dimanche sans nous abstenir superstitieusement de tout travail; mais nous ne servons pas pour cela deux maîtres, parce qu'il n'y a qu'un seul maître du sabbat et du dimanche.

Mais cet homme qui entend la disparition des choses anciennes en ce sens « que l'autel fasse place à un autre » autel dans le Christ, le glaive au jeûne, le feu aux » prières, les victimes au pain, le sang au calice, » ne sait pas que ce nom d'autel se rencontre très-fréquemment dans les livres de la loi et des prophètes; il ne sait pas qu'un autel fut d'abord élevé à Dieu dans le tabernacle construit par Moïse, et qu'on trouve aussi un autel dans les écrits des apôtres, lorsqu'il est dit que « les martyrs » crient sous l'autel de Dieu (1). » Il dit que le glaive a fait place au jeûne, oubliant le glaive à deux tranchants dont les soldats de l'Évangile sont armés par les deux Testaments (2); il dit que le feu a fait place aux prières, comme si autrefois les prières n'eussent pas été portées dans le temple, et comme si aujourd'hui le Christ n'avait pas envoyé son feu dans le monde (3); il dit que les victimes ont fait place au pain, comme s'il ignorait qu'au-

(1) Apocal., VI, 9, 10.
(2) Épitre aux Éph., VI. 17, et aux Hébr. IV, 12.
(3) Saint Luc, XXII, 49.

trefois on avait coutume de placer les pains de proposition sur la table du Seigneur (1), et que maintenant il prend sa part du corps de l'agneau immaculé; il dit que le sang a fait place au calice, ne pensant pas que présentement c'est dans le calice qu'il reçoit le sang (2). Combien eût-il mieux exprimé le renouvellement des choses anciennes en Jésus-Christ, s'il avait dit que l'autel a fait place à l'autel, le glaive au glaive, le feu au feu, le pain au pain, la victime à la victime, le sang au sang! Car nous voyons en toutes ces choses l'ancienneté charnelle succéder à la nouveauté spirituelle. Il faut donc comprendre qu'un sabbat spirituel a remplacé un autre sabbat, soit qu'on mange le septième jour, soit que quelques-uns observent le jeûne; nous repoussons une passagère cessation de travail, devenue superstitieuse, et nous aspirons au véritable et éternel repos.

Ce qui suit jusqu'à la fin, et d'autres choses que j'ai cru pouvoir me dispenser de rappeler, ne font que s'éloigner davantage de la question de savoir s'il faut jeûner ou non le samedi. Je vous en laisse l'examen et le jugement, et votre tâche sera facile si vous vous aidez un peu de ce que j'ai dit. Maintenant qu'il me semble avoir suffisamment répondu à cet homme, me demanderez-vous mon avis sur le fond de la question? je vois, d'après les écrits évangéliques et apostoliques, et d'après tout cet ensemble d'instructions qu'on nomme le Nouveau Testament, que le jeûne est commandé. En quels jours il faut ou il ne faut pas jeûner, c'est ce que je ne trouve prescrit ni par le Seigneur, ni par les apôtres. Et je pense qu'il est plus convenable de ne pas jeûner le samedi, non

(1) Exode xxv, 30.
(2) Saint Luc, xxii, 7, 20.

point pour obtenir le repos qui ne s'obtient que par la foi et la justice dans lesquelles réside la beauté intérieure de la fille du roi, mais pour marquer ce repos éternel où se trouve le vrai sabbat.

Mais, cependant, qu'on jeûne ou qu'on ne jeûne pas le samedi, ce qui me semble le plus sûr et le meilleur pour la paix, c'est « que celui qui mange ne méprise » point celui qui ne mange pas, et que celui qui ne » mange pas ne juge point celui qui mange, parce que, » en mangeant, nous ne serons pas plus riches, et, en » ne mangeant pas, nous ne serons pas plus pauvres » devant Dieu (1). » C'est ainsi que nous nous maintiendrons dans une union parfaite avec ceux parmi lesquels nous vivons, et dont la vie se mêle à la nôtre en Dieu. De même qu'il est vrai de dire avec l'Apôtre « qu'il est mal à un homme de manger quand il scan- » dalise (2), » de même il est mal de scandaliser en jeûnant. Ne soyons pas semblables à ceux qui, voyant Jean ne pas manger ni boire, disaient : « il est possédé du dé- » mon, » et ne ressemblons pas davantage à ceux qui, voyant le Christ manger et boire, disaient : « Voilà un » homme vorace et qui aime le vin, un ami des publi- » cains et des pécheurs (3). » Car, dans ce passage de l'Évangile, nous trouvons une chose très-nécessaire et qui est dite par le Seigneur : « Et la sagesse a été justi- » fiée par ses enfants. » Si vous demandez qui sont ces enfants, lisez ce qui est écrit : « Les enfants de la sagesse, » c'est l'assemblée des justes. » Ce sont ceux qui, lorsqu'ils mangent, ne méprisent pas ceux qui ne mangent

(1) Aux Rom., XIV, 3.
(2) *Ibid.*, 20, et Ire Ép. aux Corinth., VIII, 8.
(3) Saint Matthieu, XI, 19.

point ; ce sont ceux qui, lorsqu'ils ne mangent pas, ne jugent pas ceux qui mangent, mais qui méprisent ou jugent ceux dont le manger ou le jeûne serait un scandale pour les autres.

La question sur le samedi est d'une solution facile, puisque l'Église de Rome jeûne ce jour-là, et aussi quelques autres Églises, voisines ou éloignées. Mais le jeûne du dimanche est un grand scandale, surtout depuis que nous savons que la détestable hérésie des manichéens, ouvertement contraire à la foi catholique et aux divines Écritures, a choisi ce jour-là pour faire jeûner ses auditeurs : le jeûne du dimanche n'en est devenu que plus horrible ; à moins, pourtant, qu'on pût pousser le jeûne au delà d'une semaine, de manière à approcher, autant que possible, du jeûne de quarante jours, comme nous savons qu'on l'a fait quelquefois. Il nous a été affirmé par des frères très-dignes de foi qu'un chrétien est parvenu à jeûner quarante jours. De même qu'aux temps anciens le jeûne de quarante jours de Moïse et d'Élie ne fit rien contre le repas des samedis, de même celui qui a pu rester sept jours sans manger n'a pas choisi le dimanche pour son jeûne, mais il a trouvé le dimanche dans les jours nombreux qu'il a pu passer en jeûnant. Si un jeûne continué doit s'arrêter à la fin d'une semaine, rien n'est plus convenable que de l'interrompre le dimanche. Mais si on ne prend de la nourriture qu'après la semaine, on ne choisit pas le dimanche pour jeûner, mais on le trouve, comme je l'ai dit tout à l'heure, dans le nombre de jours qu'on a voulu passer sans manger.

Qu'on ne s'inquiète pas si les priscillianistes, très-semblables aux manichéens, ont la prétention d'appuyer

leur jeûne du dimanche sur un passage des Actes des apôtres, quand saint Paul était dans la Troade. Voici ce qui est écrit : « Au commencement de la semaine, les » disciples s'étant assemblés pour rompre le pain, Paul, » qui devait partir le lendemain, leur fit un discours qui » continua jusqu'à minuit (1). » Paul descendit du cénacle où les disciples se trouvaient réunis, pour ressusciter un adolescent qui, surpris par le sommeil sur une fenêtre, s'était laissé tomber, et on le portait mort, et voici ce que l'Écriture dit de l'Apôtre : « Puis étant » remonté et ayant rompu le pain et mangé, il leur » parla encore jusqu'au jour et s'en alla (2). » A Dieu ne plaise que nous puissions conclure de ce passage que les apôtres avaient coutume de jeûner solennellement le dimanche ! On appelait alors « le jour de la semaine, » celui qui, maintenant, se nomme dimanche, comme on le trouve manifestement dans les évangiles. Car le jour de la résurrection du Seigneur, appelé le premier de la semaine par saint Matthieu, est appelé par les trois autres évangélistes le jour de la semaine : il est certain que c'est le jour auquel on a donné ensuite le nom de dimanche. Ou bien les disciples s'étaient réunis à la fin du jour du sabbat, à l'entrée de la nuit qui appartenait aussi au dimanche, c'est-à-dire au *jour de la semaine*, et dans cette même nuit, ayant à rompre le pain comme il est rompu dans le sacrement du corps du Christ, saint Paul parla jusqu'à minuit, et, après la célébration des sacrements, il adressa de nouveau la parole jusqu'au point du jour aux disciples réunis, parce qu'il voulait partir le dimanche matin ; ou bien si les disciples se rassem-

(1) Actes des apôtres, XX, 7.
(2) *Ibid.*

blèrent le dimanche, non pas à la nuit, mais au jour, selon ce qui est dit que « Paul discourait avec eux, de-»vant partir le lendemain, » la vraie cause de ce discours prolongé, c'est qu'il comptait partir, et qu'il désirait les instruire suffisamment. Ils n'étaient donc pas là jeûnant solennellement le dimanche, mais ils savaient le départ de l'Apôtre qui, obligé à d'autres voyages, ne les visitait jamais ou très-rarement, et n'avaient pas cru devoir interrompre, par un repas, un discours nécessaire qu'ils écoutaient avec une extrême ferveur de zèle : l'Apôtre pressentait aussi, comme la suite nous l'apprend, qu'une fois parti de cette contrée, il ne les verrait plus. Cela montre particulièrement que le jeûne du dimanche n'était pas pour eux une coutume, car l'écrivain du livre des Actes, de peur qu'on n'eût cette pensée, n'a pas manqué d'expliquer pourquoi le discours se prolongea : c'était afin que nous sussions faire passer le dîner après les choses urgentes quand il le faut. Les disciples avidement suspendus aux lèvres de Paul et pensant à cette fontaine qui allait s'éloigner d'eux, voulant se désaltérer, non pas à une source de la terre, mais aux flots divins de cette parole dont on ne reçoit jamais assez, méprisèrent, non-seulement leur dîner, mais leur souper même.

Quoique, dès ce temps, on n'eût point coutume de jeûner le dimanche, un grand scandale n'aurait pas été donné à l'Église si, dans la conjoncture où se trouva l'apôtre Paul, les disciples n'avaient pris aucune nourriture durant toute la journée du dimanche jusqu'à minuit ou même jusqu'au point du jour. Mais maintenant que les hérétiques, et surtout les manichéens, les plus impies de tous, ont prescrit aux peuples chrétiens le

jeûne du dimanche sans aucune nécessité et comme une institution solennelle et sacrée, je ne pense pas que, dans un cas pareil, on dût faire ce que fit l'Apôtre, de peur que le scandale ne produisît plus de mal que la parole ne produirait de bien. Quelle que soit la cause ou la nécessité qui force un chrétien de jeûner le dimanche, comme nous le voyons dans les Actes des apôtres quand, sur le navire en péril de naufrage, où saint Paul était embarqué, on jeûna quatorze jours et par conséquent deux dimanches, nous devons tenir pour certain qu'on ne jeûne pas le dimanche, à moins d'avoir fait vœu de passer plusieurs jours sans manger.

La raison qu'on paraît donner du jeûne de l'Église le quatrième et le sixième jour (le *mercredi* et le *vendredi*), c'est que, d'après l'Évangile, ce fut le quatrième jour de la semaine, qu'on appelle vulgairement la quatrième férie (le *mercredi*), que les juifs tinrent conseil pour tuer le Seigneur; le soir du lendemain, le Seigneur mangea la Pâque avec ses disciples, et ce jour est celui que nous appelons le cinquième de la semaine; le Seigneur fut ensuite livré dans la nuit qui appartenait déjà au sixième jour de la semaine (le *vendredi*), qui est le jour manifeste de sa passion ; ce jour fut le premier des azymes en commençant le soir; mais l'évangéliste saint Matthieu dit que le premier jour des azymes fut le cinquième de la semaine (le *jeudi*), parce que c'était le soir de ce jour que devait avoir lieu la Cène pascale, où l'on commençait à manger le pain sans levain et l'agneau immolé. D'où il résulte qu'on était dans le quatrième jour de la semaine (le *mercredi*) quand le Seigneur dit : « Vous savez que la Pâque se fera dans » deux jours, et le Fils de l'homme sera livré pour être

» crucifié (1). » Ce jour est consacré au jeûne, parce que l'évangéliste continue en ces termes : « Alors les princes » des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans » la salle du grand prêtre, qui se nommait Caïphe, et » tinrent conseil pour se saisir de Jésus par ruse et le » faire mourir (2). » Après le jour dont il est dit dans l'Évangile : « Le premier jour des azymes, les disciples » vinrent trouver Jésus et lui dirent : Où voulez-vous » que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger » la Pâque ? » après ce jour, nul ne le met en doute, le Seigneur fut mis à mort : c'était le vendredi. Voilà pourquoi il est justement consacré au jeûne, car le sens du jeûne est l'humiliation. Il a été dit : « et j'humiliais » mon âme dans le jeûne (3). »

Vient ensuite le samedi où le corps du Christ reposa dans le tombeau, comme dans la création du monde Dieu se reposa ce jour-là de toutes ses œuvres. De là est née cette variété dans la robe de la reine : les uns, et surtout les peuples d'Orient, aiment mieux ne pas jeûner pour marquer le repos ; les autres, comme à Rome et dans quelques autres Églises d'Occident, préfèrent jeûner en mémoire de l'humiliation de la mort du Seigneur. Mais samedi, veille de Pâques, en mémoire du deuil des disciples qui pleurèrent la mort du Seigneur comme homme, tous les chrétiens jeûnent dévotement, ceux même qui, en souvenir du repos de ce jour, n'ont pas coutume de jeûner les autres samedis de l'année. Car il y a deux choses qui nous font espérer la béatitude des justes et la fin de toute misère : la mort et

(1) Saint Matthieu, XXVI, 2.
(2) *Ibid.*, 3, 4.
(3) Psaume XXXIV, 16.

la résurrection. Dans la mort est le repos dont il est dit par le prophète : « Enfermez-vous, mon peuple, » cachez-vous un peu jusqu'à ce que la colère du Sei- » gneur soit passée (1). » Dans la résurrection est la félicité parfaite de tout l'homme : corps et âme. De là est venu qu'on n'a pas cru devoir marquer l'un et l'autre de ces deux jours par la fatigue du jeûne, mais qu'on a préféré la joie d'un repas chrétien, excepté le samedi pascal où, ainsi que nous l'avons déjà dit, le jeûne universel est une commémoration du deuil des disciples.

Mais comme nous ne trouvons pas, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, dans les évangiles et les écrits des apôtres, appartenant à la révélation du Nouveau Testament, en quels jours il faut particulièrement observer le jeûne, ce qui, joint à d'autres choses difficiles à énumérer, forme la variété dans la robe de la fille du roi qui est l'Église, je vous citerai ce que me répondit, à ce sujet, le vénérable Ambroise, évêque de Milan, par qui j'ai été baptisé. Ma mère se trouvait avec moi à Milan ; ceux qui n'étaient que catéchumènes, comme moi, s'occupaient peu de ces questions du jeûne, mais elle s'inquiétait de savoir si elle devait jeûner le samedi selon la coutume de notre ville, ou ne pas jeûner selon la coutume de l'Eglise de Milan. Voulant délivrer ma mère de sa peine, j'interrogeai le susdit homme de Dieu. « Que puis-je, dit-il, enseigner là-dessus si ce n'est ce » que je fais moi-même? » J'avais cru que, par cette réponse, il avait seulement prescrit de jeûner le samedi ; je savais qu'il faisait ainsi lui-même ; mais il ajouta : « Quand je suis ici, je ne jeûne pas le samedi ; quand

(1) Isaïe, XXVI, 20.

» je suis à Rome, je jeûne le samedi : dans quelque
» Eglise que vous vous trouviez, » dit-il encore, « sui-
» vez sa coutume, si vous ne voulez ni souffrir ni cau-
» ser du scandale. » Je rapportai à ma mère cette réponse qui lui suffit ; elle n'hésita pas à obéir : nous suivîmes nous-mêmes cette règle. Mais parce qu'il arrive, surtout en Afrique, que, dans une même Eglise ou dans des Eglises d'une même contrée, les uns jeûnent le samedi et les autres ne jeûnent pas, il me paraît qu'on doit suivre l'usage de ceux à qui est confié le gouvernement spirituel de ces mêmes peuples. C'est pourquoi, si vous voulez bien vous en tenir à mon avis, surtout après que, par vos demandes et vos instances, j'ai parlé sur cette question plus longuement que suffisamment, ne résistez pas là-dessus à votre évêque, et faites, sans aucun scrupule et sans discussion, ce qu'il fait lui-même.

LETTRE XXXVII.

(Année 397.)

Saint Augustin se félicite que Simplicien, dont le souvenir se mêle aux premiers temps de sa conversion, ait lu et approuvé ses ouvrages; il lui soumet tous ses écrits, et particulièrement ceux qu'il a composés pour la solution des questions que Simplicien lui avait proposées. On trouvera ici des lignes admirables d'humilité et de candeur.

AUGUSTIN A SON TRÈS-SAINT ET TRÈS-VÉNÉRABLE SEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE SIMPLICIEN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

La lettre que j'ai reçue par une faveur de votre sainteté est pleine de bonnes et douces joies : vous vous souvenez de moi et vous m'aimez toujours, et vous vous réjouissez des dons que le Seigneur a daigné m'accorder par sa miséricorde, et non point en considération de mes mérites : la paternelle affection que vous me témoignez dans votre lettre n'est pas subitement et nouvellement sortie de votre cœur; je ne fais que retrouver ce que j'ai déjà connu et éprouvé, ô très-saint, très-vénérable et bien-aimé seigneur !

D'où m'est venu un si grand bonheur que vous ayez daigné lire les quelques ouvrages que j'ai péniblement composés? Le Seigneur, à qui mon âme est soumise, aura voulu, je pense, consoler mes inquiétudes et calmer la crainte qu'il est nécessaire que j'éprouve en de telles œuvres : je tremble toujours de trébucher par ignorance ou par imprudence, quoique le champ de la vérité où je

marche soit très-aplani. Lorsque ce que j'écris vous plaît, je sais à qui je plais, car je sais quel est celui qui habite en vous. Il est lui-même le distributeur et le dispensateur de tous les dons, et rassurera mon obéissance par votre jugement. Pour tout ce qui dans mes écrits a mérité de vous plaire, Dieu a dit en se servant de moi : Que cela soit fait, et cela a été fait. Dieu a vu dans votre approbation que c'était bon.

Quand même mon intelligence resterait au-dessous des questions que vous avez daigné m'ordonner d'éclaircir, il me suffirait du secours de vos mérites pour les résoudre. Priez Dieu pour ma faiblesse, je vous le demande, et soit dans les choses que vous avez voulu paternellement me confier, soit dans tout autre travail de moi qui pourra vous tomber entre les mains, jugez-moi non-seulement comme un homme qui lit, mais encore comme un censeur qui corrige ; car si je reconnais dans mes ouvrages les parties qui viennent de Dieu, j'y reconnais aussi mes fautes. Adieu !

LETTRE XXXVIII.

(397).

Saint Augustin, dans cette petite lettre, parle de ses souffrances avec une patiente douceur; il dit quelques mots de la mort de Mégalius, évêque de Calame, et nous donne d'utiles conseils pour empêcher la haine d'entrer dans notre cœur.

AUGUSTIN A SON FRÈRE PROFUTURUS.

Je suis bien quant à l'esprit, autant qu'il plaît au Seigneur, et selon les forces qu'il daigne m'accorder; mais quant au corps, je suis au lit. Je ne puis ni marcher ni me tenir debout, ni m'asseoir; des gersures et des tumeurs douloureuses m'en empêchent. Même ainsi, puisque cela plaît à Dieu, qu'y a-t-il à dire sinon que je suis bien? En ne pas voulant ce qu'il veut, nous sommes en faute, et lui ne peut rien faire ni rien vouloir qui ne soit bien. Vous savez toutes ces choses, mais parce que vous êtes un autre moi-même, que vous dirai-je plus volontiers que ce que je me dis? Je recommande donc à vos saintes prières et mes jours et mes nuits; priez pour moi afin que j'use des jours avec modération, que je supporte les nuits avec patience, et que, même au milieu de l'ombre de la mort, le Seigneur soit avec moi, et que je ne craigne pas les maux.

Vous avez appris, sans aucun doute, la mort du vieux Mégalius. Il y a vingt-quatre jours que son corps est déposé dans la tombe. Je voudrais savoir si vous avez vu son successeur à la primatie, comme vous vous y dis-

posiez. Les scandales ne manquent pas, mais nous savons où nous réfugier; les tristesses ne manquent pas, ni les consolations. Vous savez combien, au milieu de ces épreuves, nous devons veiller à ce que la haine de qui que ce soit ne pénètre dans notre cœur, et non-seulement ne nous permette pas de prier Dieu *dans notre chambre la porte close* (1), mais encore ne ferme la porte contre Dieu même : la haine se glisse dans l'âme parce qu'il n'y a personne de courroucé qui ne trouve sa colère juste. La colère, en séjournant dans le cœur, devient de la haine; la douceur qui se mêle à cette sorte de justice retient longtemps la colère dans le vase, jusqu'à ce qu'elle aigrisse le tout et corrompe le vase même. C'est pourquoi mieux vaut ne pas s'irriter à juste titre que de tomber, par une secrète facilité, d'une colère légitime, à de l'animosité contre quelqu'un. Quand il s'agit de recevoir des hôtes inconnus, nous avons coutume de dire que mieux vaut endurer un méchant homme que de fermer peut-être sa porte par ignorance à un homme de bien, dans la crainte de faire entrer un méchant : il en est autrement dans les mouvements de l'âme. Il est incomparablement plus profitable de ne pas ouvrir le sanctuaire de son cœur à la colère même juste qui frappe à la porte, que de la laisser entrer sans pouvoir ensuite l'éloigner aisément, devenue tout à coup, de petite branche qu'elle était, une poutre. Elle ose impudemment grandir plus vite qu'on ne pense. Elle ne rougit plus dans les ténèbres quand le soleil s'est couché sur elle. Vous comprendrez certainement avec quelle peine et quelle sollicitude j'écris ceci, si vous vous

(1) Saint Matthieu, VI, 6.

rappelez ce que vous me disiez un jour en un certain voyage.

Je salue mon frère Sévère et ceux qui sont avec lui. Peut-être leur aurais-je aussi écrit si le porteur était moins pressé. Je demande à votre sainteté de remercier notre frère Victor de m'avoir prévenu de son voyage à Constantine, et de m'aider à le décider à revenir par Calame pour l'affaire qu'il sait, et dont les instantes prières de Nectarius me font supporter tout le poids : il me l'a ainsi promis. Adieu!

LETTRE XXXIX.

(Année 397).

Simple lettre de recommandation de saint Jérôme.

JÉRÔME AU SAINT ET TRÈS-HEUREUX PAPE AUGUSTIN, SALUT DANS LES CHRIST.

Pressé de vous rendre mes devoirs de salutation, je vous avais écrit, l'an passé, par notre frère le sous-diacre Astérius ; vous aurez, je crois, reçu ma lettre. Je vous écris aujourd'hui par mon saint frère le diacre Présidius, et d'abord je vous demande de vous souvenir de moi ; je vous recommande ensuite le porteur de cette lettre qui m'est étroitement uni, et je vous prie de le protéger et de le secourir, quels que soient ses besoins ; il ne manque de rien, grâce au Christ, pour les choses de ce monde, mais il recherche très-avidement l'amitié des gens de

bien, et rien ne lui paraît supérieur à l'avantage de pouvoir former de saintes liaisons. Il vous dira lui-même pourquoi il a pris la mer pour s'en aller vers l'Occident.

Établis dans un monastère, nous n'en sommes pas moins agités par l'inconstance des flots, et nous supportons les inquiétudes du pèlerinage. Mais nous espérons en celui qui a dit : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (1), et nous attendons de son secours souverain la victoire contre le démon, notre ennemi. Je vous prie de saluer respectueusement pour moi notre saint et vénérable frère le pape Alype. Les saints frères qui s'efforcent de servir avec nous le Seigneur dans le monastère, vous saluent beaucoup. Que le Christ notre Dieu tout-puissant vous garde en bonne santé et vous fasse souvenir de moi, ô vraiment saint et vénérable seigneur et pape !

(1) Saint Jean, XVI, 33.

LETTRE XL.

(Année 397.)

Sur le livre de Saint Jérôme, intitulé : *Des Écrivains ecclésiastiques*.— Saint Augustin revient encore à la question du mensonge officieux, déjà traitée dans la lettre 28e. Il demande à saint Jérôme de mettre en lumière les erreurs d'Origène et de tous les hérétiques.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ ET TRÈS-HONORABLE SEIGNEUR ET FRÈRE JÉRÔME, SON COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE.

Je vous rends grâces de m'avoir adressé toute une lettre, en échange d'une simple salutation; mais cette lettre est beaucoup plus courte que je n'aurais voulu de la part d'un homme comme vous : rien de vous ne paraît long, quelque temps qu'il faille y donner. Quoique je sois accablé par les affaires des autres et par des affaires temporelles, je ne pardonnerais pas aisément la brièveté de votre lettre, si je ne songeais au peu de mots auxquels elle répond. Commencez donc, je vous prie, avec moi, un entretien par lettres, pour ne pas laisser l'absence corporelle nous trop séparer, quoique cependant nous restions toujours unis dans le Seigneur par l'unité de l'esprit, malgré notre mutuel silence. Les ouvrages que vous vous êtes appliqué à tirer du grenier du Seigneur vous montrent à nous presque tout entier. S'il faut dire que nous ne vous connaissons point parce que nous n'avons jamais vu votre visage, vous non plus, vous ne vous connaissez pas, car vous ne le voyez point. Mais si,

au contraire, vous vous connaissez parce que vous connaissez votre esprit, nous le connaissons beaucoup aussi par vos ouvrages dans lesquels nous bénissons le Seigneur de vous avoir fait tel pour vous, pour nous, pour tous les frères qui vous lisent.

Un livre de vous m'est tombé, il n'y a pas longtemps, entre les mains ; je ne sais pas encore son titre, car on ne le trouve pas, selon la coutume, sur la première page. Le frère chez qui le livre a été trouvé disait qu'il était intitulé : *Épitaphe*. Je croirais que vous avez voulu lui donner ce titre, si je n'avais vu dans cet ouvrage que la vie ou les écrits d'hommes morts. Mais comme plusieurs de ceux dont on rappelle les travaux étaient vivants à l'époque où le livre a été composé, et qu'ils le sont encore, je m'étonnerais que vous eussiez choisi ce titre, ou que vous le laissassiez croire. Du reste, le livre me paraît fort utile, et je l'approuve.

Dans votre commentaire de l'épître de saint Paul aux Galates, j'ai trouvé un endroit qui me trouble beaucoup. Si on admet dans les saintes Écritures quelque chose comme un mensonge officieux, que leur restera-t-il d'autorité? Pourrons-nous en tirer quelque chose dont le poids détruise l'impudence d'un mensonge opiniâtre? Dès que vous aurez produit un passage, votre adversaire vous échappera en disant qu'il y a là quelque mensonge officieux. En quel passage ne croira-t-on pas avoir le droit de le dire, si on le peut quand il s'agit de ces paroles de l'Apôtre : « Je prends Dieu à témoin que je ne mens » pas en ce que je vous écris (1); » s'il est possible de croire et d'affirmer que l'Apôtre ait menti à l'endroit où

(1) Epit. aux Galates, I, 20.

il dit de saint Pierre et de saint Barnabé : « Comme je » voyais qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité » de l'Évangile (1)? » — Si saint Pierre et saint Barnabé marchaient droit, saint Paul a menti ; s'il a menti en cet endroit, où a-t-il dit la vérité ? Paraîtra-t-il avoir dit la vérité quand il sera de notre avis ? Et lorsqu'il se trouvera contraire à notre sentiment, mettrons-nous le passage sur le compte d'un mensonge officieux ? Avec une règle comme celle-là, les raisons ne manqueront pas pour prouver que non-seulement l'apôtre a pu, mais même a dû mentir. Il n'est pas besoin de développer ceci en beaucoup de paroles, surtout avec vous, dont la prévoyante sagesse n'a besoin que d'un mot. Je n'ai pas l'orgueilleuse prétention d'enrichir par mes oboles votre génie, qui est tout d'or dans l'abondance des dons divins : nul plus que vous n'est propre à corriger cet ouvrage.

Ce n'est pas moi qui vous apprendrai comment on doit entendre ce que dit le même Apôtre : « Je me suis fait » juif avec les juifs pour gagner les juifs (2), » et le reste qui est dit par compassion de miséricorde et non point par dissimulation de tromperie. C'est ainsi que celui qui sert un malade se fait en quelque sorte malade comme lui ; il ne dit pas qu'il a la fièvre avec lui, mais il pense, avec le sentiment même du malade, à la manière dont il voudrait être servi s'il était à sa place. Saint Paul était juif ; devenu chrétien, il n'abandonna point les sacrements que le peuple juif avait reçus en son temps et à sa convenance. Il les garda lorsque déjà il était apôtre du Christ ; c'était pour montrer que ces signes religieux

(1) Épître aux Galates, II, 20.
(2) Aux Corinth., IX, 20.

n'avaient rien de pernicieux pour ceux qui, les ayant reçus de leurs pères, y demeuraient attachés, même en croyant au Christ; mais pour montrer aussi qu'ils ne devaient point y mettre une espérance de salut : ce même salut, que représentaient les sacrements anciens, était arrivé par le Seigneur Jésus. C'est pourquoi saint Paul ne jugeait pas à propos d'imposer aux gentils un fardeau pesant et inutile auquel ils n'étaient pas accoutumés et qui pouvait les éloigner de la foi.

Il ne reprit point saint Pierre pour avoir observé les traditions de ses pères ; saint Pierre pouvait le faire, s'il voulait, sans mensonge et avec justice : c'étaient des choses inutiles, mais des choses accoutumées et qui ne nuisaient pas; toutefois parce qu'il forçait les gentils à judaïser, ce qui tendait à rendre ces pratiques nécessaires au salut, même après l'avénement du Seigneur, l'apôtre saint Paul le ramena fortement à la vérité. Saint Pierre ne l'ignorait pas, mais il craignait les circoncis. Il fut véritablement repris, et saint Paul a raconté la vérité, de peur que la sainte Écriture, donnée au monde pour la foi des générations futures, ne fût ébranlée dans son autorité par l'admission d'un mensonge et ne devînt quelque chose de douteux et de flottant. On ne peut pas, et j'ajoute qu'on ne doit pas mettre en lumière les détestables conséquences qu'entraînerait une semblable concession : pour le faire à propos et avec moins de danger, il faudrait un entretien où nous ne fussions que nous deux.

Saint Paul avait quitté ce que les juifs avaient de mauvais; et d'abord il s'était séparé d'eux en ce que, ne connaissant pas la justice de Dieu et voulant établir leur propre justice, « ils ne se sont point soumis à la justice

» de Dieu (1) ; » ensuite le mauvais côté délaissé par saint Paul, c'était la croyance qu'il y avait dans l'observation des pratiques anciennes plus qu'une coutume, mais une nécessité de salut, après la passion et la résurrection du Christ, après l'institution et la manifestation du sacrement de grâce selon l'ordre de Melchisédech. Il y eut un temps où ces pratiques furent de nécessité ; il n'en faut pas d'autre témoignage que le martyre des Machabées qui, autrement, eût été sans fruit et sans but. Enfin, le grand Apôtre se séparait des juifs dans leurs attaques contre les prédicateurs de la grâce chrétienne qui n'étaient à leurs yeux que des ennemis de la loi. Ce sont des erreurs de ce genre qu'il « méprisait et regar-» dait comme des ordures, résolu de tout perdre pour » gagner Jésus-Christ (2), » et non pas l'observation de la loi selon la coutume des ancêtres, observation pratiquée sans aucune nécessité de salut, comme les juifs le croyaient, et sans dissimulation fallacieuse, comme celle qu'il avait reprochée à saint Pierre. Si saint Paul a pratiqué les cérémonies anciennes pour faire croire qu'il était juif afin de gagner les juifs, pourquoi n'a-t-il pas sacrifié avec les gentils, lui qui a vécu comme sans loi avec ceux qui n'en avaient point, pour les gagner aussi? C'est qu'il était juif par nature, et qu'il dit tout cela, non point pour feindre ce qui n'était pas, mais pour venir miséricordieusement en aide aux juifs et aux gentils : pour mieux se faire compatissant, il semblait se livrer aux mêmes erreurs ; ce n'était pas la ruse du mensonge, mais l'attendrissement de la pitié. L'Apôtre nous le déclare dans le même endroit : « Je

(1) Épitre aux Romains, x, 3.
(2) Aux Philipp., III, 8.

» me suis fait, dit-il, faible avec les faibles, pour gagner » les faibles (1) ; » la conclusion qui suit : « Je me suis » fait tout à tous pour les gagner tous, » a pour but de nous montrer les faiblesses de chacun apparaissant dans la compassion de l'Apôtre. Et quand il disait : « Qui » souffre sans que je souffre aussi (2) ? » il ne simulait pas les faiblesses d'autrui, il les ressentait.

Soyez donc franchement et chrétiennement sévère envers vous-même, je vous en conjure, pour revoir et corriger cet ouvrage, et chantez, comme disent les Grecs, la *palinodie :* la vérité des chrétiens est incomparablement plus belle que l'Hélène des Grecs (3) ; c'est pour elle que nos martyrs ont plus combattu contre Sodome que les héros ne combattirent jadis pour Hélène contre Troie. Je ne dis pas cela pour que vous retrouviez les yeux du cœur ; à Dieu ne plaise que je dise que vous les avez perdus ! mais je le dis afin que vos yeux, sains et ouverts, vous servent à prendre garde aux conséquences qui éclateraient, si on croyait une fois que l'écrivain des divins livres a pu honnêtement et pieusement mentir sur un point.

Je vous avais écrit, il y a déjà quelque temps, une lettre qui ne vous est pas parvenue, parce que celui qui devait la porter n'est point parti. Une pensée m'était présente pendant que je dictais cette lettre, et je ne dois pas l'oublier ici, c'est que si vous êtes d'un avis différent du mien et que vous ayez raison, vous pardonnerez vo-

(1) Aux Corinth., IX, 22.
(2) II. Aux Corinth., XI, 29.
(3) On sait l'histoire mythologique du poëte Stésichore, qui perdit la vue pour avoir maltraité Hélène, et la recouvra après un poëme réparateur.

lontiers à ma susceptibilité ; en cas que vous jugiez autrement que moi et que vous soyiez dans la vérité (car votre sentiment ne sera le meilleur qu'autant qu'il sera vrai), y aura-t-il une grande faute dans une erreur de ma part qui favorisera la vérité, puisque la vérité peut quelquefois favoriser le mensonge ?

Quant à ce que vous avez daigné me répondre au sujet d'Origène, je savais déjà qu'il fallait approuver et louer tout ce qu'on trouve d'exact et de vrai, non-seulement dans les ouvrages ecclésiastiques, mais encore dans toutes sortes d'ouvrages. Mais ce que je demandais et demande encore à votre sagesse et à vos lumières, c'est de nous marquer tous les points où ce grand homme se sépare de la vérité. Le livre où vous avez cité, dans la mesure de vos souvenirs, les auteurs ecclésiastiques et leurs écrits serait, je crois, plus parfait si, ayant voulu faire mention des hérétiques même (et je désirerais bien savoir pourquoi vous en avez passé quelques-uns), vous aviez ajouté en quoi on doit se mettre en garde contre eux. Peut-être auriez-vous craint de grossir ce volume en faisant connaître les points sur lesquels l'autorité catholique a condamné les hérétiques ; je vous demande alors, dans un sentiment de charité envers mes frères, et si vos occupations vous en laissent le temps, de ne pas regarder comme un trop rude travail, après avoir, par la grâce de Notre Seigneur, tant aidé et encouragé les saintes lettres en langue latine, de réunir dans un livre de peu d'étendue les enseignements pervers de tous les hérétiques qui se sont efforcés jusqu'à ce jour de corrompre la foi chrétienne, soit par orgueil, soit par ignorance ou opiniâtreté : ce serait au profit de ceux qui n'ont pas le loisir de cher-

cher eux-mêmes ou à qui l'ignorance de la langue ne permet pas de lire et d'étudier tant de choses. Je vous prierais longtemps si l'insistance n'était pas la marque ordinaire qu'on présume moins de la charité. Je recommande beaucoup à votre bienveillance Paul, notre frère en Jésus-Christ : je rends bon témoignage de la considération dont il jouit dans nos pays.

LETTRE XLI.

(Année 397).

Félicitations religieuses adressées à Aurèle, évêque de Carthage. Ces pages donnent du courage et de l'élan à toute âme qui travaille sous les yeux de Dieu.

ALYPE ET AUGUSTIN A LEUR BIEN-AIMÉ FRÈRE ET COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, LE SAINT ET VÉNÉRABLE SEIGNEUR ET PAPE AURÈLE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Notre bouche a été remplie de chants de joie et notre langue de cris d'allégresse (1), quand nous avons appris par votre lettre l'accomplissement de vos saintes pensées, Dieu aidant, sur tous nos frères ordonnés, et principalement sur les sermons que les prêtres adressent au peuple en votre présence : votre charité, par leur langue, crie d'une plus grande voix dans les cœurs des hommes que la parole de ces prêtres ne retentit à leurs oreilles. Dieu soit loué ! Nous ne pouvons rien penser, rien dire ni écrire de meilleur que ces mots : Dieu soit loué ! Rien

(1) Psaume CXXI, 1.

de plus court sur les lèvres, de plus joyeux à entendre, de plus grand à comprendre, de plus utile à faire. Dieu soit loué, qui vous a enrichi d'un cœur si dévoué à vos enfants, qui a mis en lumière ce que vous aviez au fond de l'âme, où l'œil humain ne pénètre pas, et qui vous a fait la grâce non-seulement de voir le bien, mais encore de pouvoir le montrer! Qu'il éclate donc avec évidence. Que ces œuvres luisent devant les hommes pour qu'ils voient, pour qu'ils se réjouissent et glorifient Dieu qui est dans les cieux. Que ce soient là vos joies dans le Seigneur. Puisse-t-il vous exaucer priant pour vos prêtres, ce Dieu que vous écoutez parlant par leur bouche! Qu'on aille, qu'on marche, qu'on coure dans la voie du Seigneur; que les petits soient bénis avec les grands et comblés de joies dans ceux qui leur disent : « nous irons dans la » maison du Seigneur (1). » Que les uns s'avancent les premiers et que les autres suivent, devenus leurs imitateurs comme les premiers sont les imitateurs du Christ. Que les saintes fourmis hâtent leur marche, que les ouvrages des saintes abeilles exhalent leur parfum, qu'on porte des fruits de patience avec la grâce de persévérer jusqu'à la fin. Que le Seigneur ne permette pas que nous soyons tentés au delà de nos forces, mais qu'il nous « fasse tirer » un avantage de la tentation même, afin que nous puis- » sions la soutenir (2). »

Priez pour nous, ô vous qui êtes digne d'être exaucé! Car vous approchez de Dieu avec un grand sacrifice de sincère amour et de louange dans vos œuvres. Priez pour que ces mêmes œuvres luisent en nous; celui que vous

(1) Psaume CXXI, 1.
(2) I. Aux Corinthiens, X, 13.

priez sait quelle joie nous éprouvons à les voir luire en vous. Ce sont là nos vœux, ce sont là « les consolations » qui, en proportion de nos douleurs, réjouissent notre » âme (1). » Cela est ainsi, parce que cela a été promis ; le reste arrivera aussi, parce que la promesse nous en a été faite. Nous vous conjurons, au nom de celui qui vous a accordé ces grâces et qui a ainsi béni par vous votre peuple, de nous faire envoyer les sermons de vos prêtres après qu'ils auront été écrits et corrigés. Je ne néglige point, quant à moi, ce que vous m'avez commandé, et j'attends ce que vous aurez à me dire touchant les sept règles ou clefs de Tichonius (2), comme je vous l'ai souvent demandé. Nous vous recommandons beaucoup notre frère Hilarin, médecin et premier magistrat d'Hippone. Nous savons la peine que vous vous donnez pour notre frère Romain, et nous n'avons rien à demander, si ce n'est que le Seigneur vous aide pour lui. Ainsi soit-il.

(1) Psaume XCIII, 19.

(2) Tichonius avait composé un ouvrage intitulé : *le Livre des Règles ;* il y établit des règles au nombre de sept qui sont comme autant de clefs pour pénétrer le sens des saintes Écritures. Saint Augustin les expose une à une dans son IIIe livre de la *Doctrine chrétienne;* il les juge utiles, mais pas d'une aussi universelle sûreté que le prétend l'auteur. Tichonius était donatiste, il eut assez d'intelligence pour combattre victorieusement les erreurs du parti de Donat et pas assez de logique pour s'en séparer tout à fait.

LETTRE XLII.

(Année 397).

Saint Augustin souhaite d'obtenir quelques écrits de saint Paulin.

AUGUSTIN A SES HONORABLES ET TRÈS-SAINTS FRÈRE ET SOEUR EN JÉSUS-CHRIST, PAULIN ET THÉRASIE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Aurait-on pu croire que ce serait par notre frère Sévère que nous vous demanderions une réponse, depuis longtemps si désirée et si inutilement attendue? Pourquoi nous forcer à avoir soif en Afrique durant deux étés? Que dirai-je de plus? O vous qui donnez chaque jour ce qui vous appartient, payez votre dette! Vous avez peut-être tant différé de m'écrire parce que vous vouliez achever et m'envoyer ensuite l'ouvrage contre les païens, dont j'avais entendu dire que vous vous occupiez, et que je vous avais vivement demandé. Plût à Dieu qu'après m'avoir privé de vos écrits, vous eussiez au moins admis mon long jeûne à un si riche festin! Si ce festin n'est pas encore prêt, je continuerai à me plaindre, à moins qu'en attendant vous me donniez de temps à autre de quoi me soutenir. Saluez nos frères, surtout Romain et Agile. Ceux qui sont avec moi vous saluent : pour qu'ils fussent moins fâchés que moi, il faudrait qu'ils vous aimassent moins.

LETTRE XLIII.

(Année 397 ou commencement de l'année 398).

Le schisme des Donatistes. Exposé des faits par des témoignages irrécusables. Les donatistes mis en contradiction avec eux-mêmes; leurs prétentions et leur attitude condamnées par les saintes Écritures. La vérité est démontrée contre eux jusqu'à l'évidence la plus palpable. Des traits d'éloquence se rencontrent dans la dernière partie de cette lettre. Les personnages à qui elle est adressée habitaient Tubursi (1).

AUGUSTIN A SES BIEN-AIMÉS ET HONORABLES SEIGNEURS ET FRÈRES GLORIUS, ÉLEUSIUS, LES DEUX FÉLIX[1], GRAMMATICUS, ET A TOUS CEUX QUI VOUDRONT BIEN LIRE CECI.

L'apôtre Paul a dit : « Évitez l'hérétique après l'avoir » averti une première et une seconde fois, sachant que » celui qui est en cet état est perverti, et qu'il pèche et » qu'il est condamné par son propre jugement (2). » Mais on ne doit pas compter au nombre des hérétiques ceux qui défendent sans passion opiniâtre une doctrine, même fausse et perverse, surtout lorsque ne l'ayant point orgueilleusement enfantée, mais l'ayant reçue de leurs pères comme un héritage d'erreur, ils cherchent

(1) Nous rencontrons plus d'une fois dans les lettres de saint Augustin le nom de l'ancienne cité de Tubursi ; grâce à de précieuses communications, nous pouvons en déterminer l'emplacement; Tubursi était situé sur la route de Calame à Madaure, à peu près à égale distance de l'une et de l'autre; ses vestiges forment un énorme monceau de ruines; ce lieu se nomme aujourd'hui *Kremica*. Dans cette XLIIIe lettre, nous trouvons une autre cité dont nous aurions aimé à marquer la position précise, c'est Tigisis; nous savons seulement que cette ville était située au sud de Constantine, sur la route de Théveste, aujourd'hui *Tebessa*.

(2) Épître à Tite, III, 10, 11.

la vérité avec une prudente sollicitude, tout prêts à se corriger, du moment qu'ils l'auront trouvée. Si je ne vous croyais pas de tels sentiments, je ne vous écrirais peut-être pas. Quoique nous demandions qu'on évite l'hérétique enflé d'un odieux orgueil et devenu insensé dans l'obstination de ses mauvaises disputes, nous ne le repoussons pas quand nous avons l'espoir de le ramener, n'importe par quels moyens. Aussi ai-je écrit à quelques-uns des principaux d'entre les donatistes, non pas des lettres de communion qu'ils ne reçoivent plus à cause de leur éloignement de l'unité catholique répandue par toute la terre, mais des lettres particulières comme on en adresse aux païens : si parfois ils les ont lues, ils n'ont pas voulu y répondre, ou, ce qui est plus à croire, ils ne l'ont pas pu. Il nous a paru que nous remplissions ainsi ce devoir de charité que l'Esprit-Saint nous prescrit, non-seulement à l'égard des nôtres, mais encore à l'égard de tous, lorsqu'il nous dit par le ministère de l'Apôtre : « Que le Seigneur vous multiplie et vous fasse abonder » en charité les uns pour les autres et pour tous (1). » Ailleurs l'Esprit-Saint nous enseigne qu'il faut reprendre avec douceur les dissidents : « Dans l'espérance, dit » l'Apôtre, que Dieu leur donnera un jour l'esprit de » pénitence pour connaître la vérité, et qu'ils sortiront » des piéges du démon qui les retient captifs pour qu'ils » fassent sa volonté (2). »

J'ai commencé par vous dire ces choses, afin qu'on ne m'accuse ni d'orgueil ni d'impudence pour vous avoir écrit et avoir voulu m'occuper de l'affaire de votre âme,

(1) I. Aux Thess., III, 12.
(2) II. A Timothée, II, 25, 26.

quoique vous ne soyez pas de notre communion : si je vous écrivais pour une terre ou pour terminer une question d'argent, personne assurément n'y trouverait à redire : tant les choses de ce monde tiennent au cœur des hommes ! tant ils se sont avilis à leurs propres yeux ! Cette lettre sera un témoin qui me défendra au tribunal de Dieu : il sait quel esprit m'anime dans ce que je fais en ce moment, et il a dit : « Bienheureux les pacifiques, » parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu ! (1) »

Veuillez donc vous rappeler que, pendant que j'étais dans votre ville (2), traitant avec vous de quelques points de la communion de l'unité chrétienne, on produisit de votre part certains actes d'où il résulte que soixante-dix évêques condamnèrent Cécilien, ancien évêque catholique de Carthage, avec ses collègues et ceux qui l'avaient ordonné. On y jugea aussi Félix, évêque d'Aptonge, dont on regardait la conduite comme particulièrement odieuse et criminelle. Cela étant lu, je répondis qu'il n'y avait rien de surprenant que les hommes qui firent alors le schisme eussent voulu dresser acte d'une condamnation téméraire portée contre des absents sans connaissance de cause et à l'instigation de rivaux et de gens perdus. Nous avons d'autres actes ecclésiastiques dans lesquels Sécondus, évêque de Tigisis, alors primat de Numidie, laissa au jugement de Dieu ceux qui, présents et interrogés, s'avouèrent traditeurs, et leur permit de garder leurs sièges épiscopaux : leurs noms figurent sur la liste des évêques qui ont condamné Cécilien dans un concile présidé par le même Sécondus ; lui qui avait

(1) Saint Matthieu, v, 9.
(2) A Tubursi.

pardonné à des évêques présents et confessant leur crime, il condamna par leurs sentences des absents comme traditeurs.

Nous dîmes ensuite que peu de temps après l'ordination de Majorin, qu'ils nommèrent criminellement contre Cécilien, élevant autel contre autel et rompant l'unité du Christ par de furieuses divisions, ils demandèrent à l'empereur Constantin de faire juger par des évêques les différends survenus en Afrique, et qui troublaient la paix; que cela fut fait; que devant Melchiade, évêque de l'Église de Rome, et ses collègues envoyés par l'empereur à la prière des donatistes, on ne put rien prouver contre Cécilien mis en présence de ceux qui avaient passé la mer pour l'accuser; qu'il fut confirmé dans son siége, et Donat, le principal de ses accusateurs, blâmé; qu'après ces choses, tous les donatistes demeurant encore dans l'opiniâtreté d'un schisme détestable, l'empereur soumit de nouveau la question à l'examen d'un concile à Arles; qu'ils en appelèrent de ce jugement ecclésiastique pour avoir une décision qui serait portée par Constantin lui-même; que devant ce nouveau tribunal, les deux parties étant présentes, l'innocence de Cécilien fut reconnue une fois de plus, que les donatistes se retirèrent confondus et n'en persistèrent pas moins dans la même perversité d'opinion; que l'affaire de Félix, évêque d'Aptonge, ne fut pas négligée, mais que, par l'ordre du même prince, elle fut envoyée au tribunal du proconsul qui proclama l'innocence de l'évêque Félix.

Mais comme nous ne faisions que rappeler ces choses sans avoir les preuves sous les yeux, nous paraissions ne pas accomplir tout ce que vous attendiez de nous, et, sans retard, nous envoyâmes chercher ce que nous avions

promis de lire; en moins de deux jours, tous ces actes furent apportés de Gélitsi à votre ville, et, comme vous savez, on vous les lut dans l'espace d'une journée, autant que possible : ce furent d'abord les actes par lesquels Sécondus, évêque de Tigisis, n'osa pas déposer des traditeurs s'avouant tels, et osa condamner Cécilien absent et qui n'avait rien à avouer, Cécilien et ses autres collègues; puis les actes proconsulaires, qui attestent l'innocence de Félix après un examen très-attentif. Vous vous souvenez que ces pièces vous furent lues avant midi. Nous vous lûmes dans l'après-midi les requêtes des donatistes à Constantin, le récit de leur affaire portée à Rome devant les juges nommés par l'empereur, qui les condamnèrent et maintinrent Cécilien sur son siége; enfin les lettres de Constantin où toutes les preuves éclatent.

Hommes, que voulez-vous de plus? que vous faut-il encore? Il ne s'agit ni de votre or ni de votre argent; nous n'avons pas à discuter ni à nous consulter pour une terre, des héritages ou la santé de votre corps : nous excitons vos âmes pour les faire arriver à l'éternelle vie et les arracher à l'éternelle mort. Réveillez-vous donc. Nous ne remuons point ici une question obscure; nous ne cherchons pas à pénétrer des secrets inaccessibles aux investigations des hommes ou dont un petit nombre seulement puisse percer la profondeur; il s'agit d'une chose évidente. Qu'y a-t-il de plus clair et de plus facile à voir? Nous disons qu'un concile téméraire, quoique très-nombreux, a condamné des innocents et des absents; nous le prouvons par les actes proconsulaires qui déclarent innocent celui-là même dont les actes de votre concile font sonner le plus haut la culpa-

bilité. Nous disons que ce sont des traditeurs, se reconnaissant comme tels, qui ont porté la sentence contre des hommes accusés de l'être ; nous le prouvons par les actes ecclésiastiques, où Sécondus, évêque de Tigisis, pardonne, sous le voile d'un sentiment pacifique, un crime constaté, et rompt ensuite la paix en condamnant sans connaître : ce qui montre bien qu'il ne se préoccupait pas des intérêts de la paix, mais qu'il craignait pour lui-même. Car Purpurius, évêque de Limat, lui rappela que lui Sécondus, emprisonné afin d'être forcé de livrer les Écritures, n'avait pas recouvré pour rien sa liberté, et qu'il avait livré ou fait livrer les livres saints ; ce fut alors que l'évêque de Tigisis, redoutant les effets d'un soupçon assez fondé, après avoir pris conseil d'un parent du même nom que lui, et avoir consulté aussi ses collègues présents, crut devoir abandonner au jugement de Dieu les crimes les plus évidents, et se donna les airs de sauver la paix : c'était faux, puisqu'il ne sauvait que lui-même.

Si la pensée de la paix avait habité dans son âme, il n'aurait pas condamné, à Carthage, avec les traditeurs laissés au jugement de Dieu, les absents que personne ne pouvait convaincre du crime auprès de lui. Il devait d'autant plus craindre de rompre l'unité de la paix qu'il se trouvait là dans une grande cité d'où le mal, une fois commencé, se répandrait comme de la tête sur tout le corps de l'Afrique. Carthage est voisine des régions d'outre-mer, et le monde entier connaît son nom ; l'autorité de son évêque n'est pas petite ; il pouvait ne pas prendre souci de la multitude de ceux qui conspiraient contre lui, en se voyant uni de communion avec l'Église de Rome où la chaire apostolique a toujours gardé sa

forte primauté (1), et avec les autres contrées d'où l'Évangile est venu en Afrique : il était tout prêt à y porter sa cause si ses adversaires faisaient effort pour indisposer ces Églises contre lui. Voilà pourquoi il refusa de se rendre au milieu de collègues qu'il savait ou qu'il soupçonnait, ou, comme le veulent les donatistes, qu'il faisait semblant de croire prévenus contre la vérité de sa cause ; d'autant plus que si Sécondus avait voulu être vraiment gardien de la paix, il aurait dû prendre garde que ces évêques ne condamnassent des absents qui avaient décliné leur juridiction. Il ne s'agissait pas de prêtres, de diacres ou de clercs d'un ordre inférieur, mais d'accusés qui étaient évêques comme eux, et qui, réservant leur cause tout entière, pouvaient la porter au jugement d'autres collègues et surtout des chefs des Églises apostoliques ; auprès de pareils juges, une sentence contre des absents n'était d'aucune valeur ; ceux-ci ne repoussaient pas une juridiction qu'ils eussent d'abord acceptée, mais ils l'avaient toujours tenue pour suspecte et ne l'avaient jamais reconnue.

C'est surtout de cela que se serait inquiété Sécondus, si, étant primat, il n'avait dirigé le concile que dans des vues de paix ; il aurait aisément apaisé ou modéré la rage de ses collègues contre des absents, en leur tenant ce langage : « Vous voyez, mes frères, la paix que les » princes du siècle nous accordent par la miséricorde de » Dieu, après les longues horreurs de la persécution ; » nous ne devons pas, nous, chrétiens et évêques, » rompre cette unité chrétienne que le païen lui-même

(1) ... Romanæ ecclesiæ, IN QUA SEMPER APOSTOLICÆ CATHEDRÆ VIGUIT PRINCIPATUS. Nous recommandons à l'attention et à la bonne foi des protestants ces paroles écrites, il y a près de quinze siècles.

» n'attaque plus. Ainsi donc, ou remettons à la justice
» de Dieu toutes ces choses qui ont affligé l'Église en
» des temps de malheur ; ou bien, s'il en est quelques-
» uns parmi vous qui connaissent d'une manière certaine
» des coupables, qui soient en état de prouver facilement
» leur crime et de les convaincre malgré leurs déné-
» gations, et qui craignent de communiquer avec eux,
» qu'ils aillent vers nos frères et nos collègues les évêques
» des Eglises d'outre-mer pour se plaindre du refus des
» accusés de se soumettre au jugement de leurs collègues
» d'Afrique et de leur état de contumace : de là on les
» obligera à se présenter, et ils auront à répondre aux
» questions qui leur seront faites. En cas de refus de
» leur part, leur iniquité sera révélée par les Églises
» d'outre-mer ; et pour que l'erreur ne puisse s'asseoir
» sur le siège de l'Église de Carthage, des lettres
» synodiques, dénonçant nominativement les coupables
» à toute la terre, partout où l'Eglise du Christ est
» répandue, les sépareront de la communion de toutes
» les Églises. Ceux-ci une fois exclus de toute l'Église,
» nous ordonnerons en sûreté un autre évêque pour le
» peuple de Carthage : si nous agissions autrement, il
» serait à craindre que l'Église d'outre-mer ne se mît
» pas en communion avec le nouvel évêque ordonné,
» parce qu'on ne regarderait pas comme déposé celui
» dont la renommée aurait annoncé l'ordination, et qui
» aurait reçu des lettres de communion. Évitons de
» hâter notre sentence, de peur que le scandale d'un
» grand schisme n'éclate dans l'unité du Christ au milieu
» des temps meilleurs qui commencent pour l'Église,
» de peur que nous n'élevions un nouvel autel, non
» pas contre Cécilien, mais contre toute la terre qui,

» dans son ignorance, reste en communion avec lui. »

Admettons qu'il se fût rencontré quelqu'un d'assez violent pour repousser un aussi bon conseil, qu'aurait-il pu faire? Comment aurait-il pu condamner un seul de ses collègues absents, sans tenir sous sa main les actes du concile et sans l'adhésion du primat? Et si les manœuvres séditieuses contre le premier siége de l'Afrique avaient été assez fortes pour que quelques-uns eussent voulu condamner ceux dont le primat voulait différer le jugement, combien il eût été meilleur de se mettre en désaccord avec une portion inquiète et agitée, que de rompre la communion avec tout l'univers! Mais comme on ne pouvait rien prouver devant les évêques d'outre-mer contre Cécilien et ses ordinateurs, on ne voulut pas les déférer à leur justice, et, après la sentence portée contre eux, on n'en informa pas les Eglises d'outre-mer, qui auraient dû éviter la communion avec les traditeurs d'Afrique condamnés. Si on avait fait ainsi, Cécilien et les autres se seraient rendus auprès des juges ecclésiastiques d'outre-mer pour se justifier, dans un débat exact, contre leurs faux accusateurs.

Nous avons donc raison de croire que ce concile, méchant et criminel, fut surtout composé d'évêques traditeurs, auxquels Sécondus, évêque de Tigisis, avait pardonné après leur aveu. Le bruit de leur crime s'était répandu au loin, et, pour détourner le soupçon, ils en calomnièrent d'autres; les gens d'Afrique, croyant ce que leur disaient des évêques, reprochaient des faussetés à des innocents et s'en allaient répétant que ceux-ci avaient été condamnés à Carthage comme traditeurs; c'est ainsi que les vrais coupables, les vrais traditeurs

parvinrent à se cacher comme dans un nuage de rumeur menteuse. Vous le voyez, mes très-chers, ce que quelques-uns d'entre vous disaient n'être pas vraisemblable, peut avoir eu lieu; des évêques, après s'être reconnus traditeurs et avoir obtenu que leur crime soit laissé à la justice de Dieu, se sont faits juges d'évêques absents accusés d'être traditeurs, et les ont condamnés. Plus ils se sentaient coupables, plus vivement ils saisirent l'occasion de faire tomber sur d'autres une accusation fausse, et d'éloigner ainsi de la recherche de leurs propres crimes les langues tournées contre eux. S'il n'était pas possible de condamner dans un autre le mal qu'on aurait soi-même commis, l'apôtre saint Paul ne dirait pas : « C'est pourquoi, ô homme, qui que vous soyez, » qui condamnez les autres, vous êtes inexcusable, parce » qu'en les condamnant vous vous condamnez vous- » même, puisque vous faites les mêmes choses que vous » condamnez (1). » C'est précisément ce que firent vos évêques, et ces paroles de l'Apôtre leur conviennent tout à fait et très-justement.

Ce ne fut donc point par amour pour la paix et l'unité que Sécondus remit à Dieu la punition de leurs crimes; s'il en eût été autrement, il aurait pris soin d'écarter le schisme à Carthage, où ne se trouvait personne à qui on dût pardonner un crime avoué, mais où il était bien aisé de conserver la paix en s'abstenant tout simplement de condamner des absents. On n'avait pas à pardonner à des innocents qui n'étaient point convaincus du crime, qui n'avaient rien avoué et qui étaient absents : un tel pardon eût été injurieux. Le pardon ne se reçoit pas

(1) Aux Romains, II, 1.

sans la certitude de la faute. Combien donc furent violents et aveugles ceux qui crurent pouvoir condamner ce qu'ils n'auraient pas pu pardonner, puisqu'ils ne le connaissaient point ! Mais ici on remit à Dieu la punition des choses connues pour que d'autres ne fussent point recherchées, et l'on condamna les choses inconnues pour couvrir le reste. Quelqu'un dira : C'était connu. Si je l'admettais, il ne s'ensuivrait pas moins qu'il aurait fallu avoir égard à l'absence des accusés. Ils ne se dérobèrent pas aux juges ; ils ne les reconnurent jamais comme tels. Ces seuls évêques africains ne formaient pas toute l'Église, et ce n'était pas se soustraire à tout jugement ecclésiastique que de ne pas vouloir s'offrir à leur jugement. Il restait au delà des mers des milliers d'évêques pour juger ceux qui semblaient tenir pour suspects des évêques africains ou numides. Que deviendrait donc ce que nous crie l'Écriture : « Ne blâmez » personne avant de l'avoir interrogé ; et quand vous » l'aurez interrogé, reprenez-le avec justice (1)? » Si donc l'Esprit-Saint n'a pas voulu qu'on blâmât ni qu'on reprît personne sans l'avoir interrogé, combien il a été criminel, non-seulement de blâmer ou de reprendre, mais de condamner tout à fait ceux que leur absence n'a pas même pu permettre d'interroger !

Après avoir condamné des collègues absents qui ne reconnurent jamais leur justice et déclarèrent toujours leur troupe fort suspecte, vos évêques soutiennent qu'ils n'ont condamné que des crimes connus. Mais, dites-le-moi, je vous en prie, comment les ont-ils connus? Vous répondez : Nous ne le savons pas, puisque les actes publics

(1) Eccl. II, 7.

ne nous en apprennent rien. Je vous montrerai, moi, comment ils les ont connus. Regardez attentivement l'affaire de Félix, évêque d'Aptonge ; voyez quelle fureur contre lui ! L'affaire des autres fut comme celle de ce Félix dont on prouva l'innocence après un profond et sévère examen. Avec quelle prompte justice et quelle sûreté de pensée ne devons-nous pas proclamer innocents ceux qui furent l'objet d'accusations légères et de faibles réprimandes, puisqu'on a trouvé irréprochable celui contre lequel tant de violences avaient éclaté !

Il est une chose qui fut dite, qui ne reçut pas votre assentiment, mais que je ne saurais passer sous silence, c'est qu'un évêque ne devait pas se faire absoudre par un proconsul : comme si l'évêque avait choisi lui-même le tribunal proconsulaire et qu'il ne se fût pas conformé aux ordres de l'empereur à qui appartenait principalement le soin dont il devait rendre compte à Dieu ! C'est lui que les sollicitations de vos évêques avaient fait juge de la cause des traditeurs et du schisme, et cependant ils n'ont pas voulu accepter son jugement. C'est pourquoi, s'il faut réserver un blâme à celui qui a été absous par un juge de la terre qu'il n'avait pas demandé, combien faut-il blâmer davantage ceux qui ont voulu un roi pour juge de leur cause ! S'il n'est pas criminel d'en appeler à l'empereur, il ne peut pas y avoir de crime à être entendu par l'empereur, ni par celui à qui il délègue le soin de juger. Celui de vos amis qui a soulevé ce blâme a voulu charger la cause de l'évêque Félix de l'histoire d'un homme suspendu au chevalet pour souffrir la question. Mais Félix pouvait-il s'opposer à toutes les sévérités des recherches judiciaires lorsqu'il s'agissait de sa propre affaire? Ne pas vouloir que la vérité fût

cherchée de la sorte, n'aurait-ce pas été l'aveu même du crime ? Et cependant ce même proconsul, au milieu des voix terribles de ses crieurs, au milieu de ses bourreaux aux mains ensanglantées, n'eût jamais condamné un collègue absent, refusant de comparaître devant lui, tant qu'il serait resté quelque autre tribunal pour le juger ; et, s'il l'avait condamné, il en eût été justement puni par ces mêmes lois qui armaient sa justice.

Si les actes proconsulaires vous déplaisent, rendez-vous aux actes ecclésiastiques : on vous les a tous lus par ordre. Direz-vous que Melchiade (1), évêque de l'Eglise de Rome, n'aurait pas dû, avec ses collègues d'outre-mer, s'attribuer la connaissance d'une affaire jugée par soixante-dix évêques d'Afrique sous la présidence du primat de Tigisis ? Mais se l'est-il attribué ? Ce fut l'empereur qui, prié par vos amis eux-mêmes, envoya à Rome des évêques pour examiner la question avec Melchiade et statuer selon ce qui paraîtrait le plus juste. Nous le prouvons par les sollicitations des donatistes et les paroles même de l'empereur ; vous vous souvenez qu'on vous les a lues, et vous avez la permission de les voir et de les copier. Lisez et considérez toutes ces choses. Voyez comme rien n'a été épargné pour le maintien de la paix ou pour son rétablissement, comme on a traité la personne des accusés, de quelles infamies quelques-uns d'entre eux se trouvèrent chargés, avec quelle évidence il résulta de leurs propres déclarations qu'ils n'avaient rien à dire contre Cécilien, mais qu'ils

(1) Saint Melchiade ou Miltiade, d'origine africaine, élu pape le 21 juillet 311, mort le 10 janvier 314. Son pontificat, de courte durée, fut marqué par la victoire de Constantin sur Maxence, et par la condamnation des donatistes.

avaient voulu tout rejeter sur la multitude du parti de Majorin (1), multitude séditieuse et ennemie de la paix de l'Eglise; cette turbulente troupe devait accuser Cécilien, et les vôtres espéraient que les clameurs populaires suffiraient pour tourner à leur guise l'esprit des juges sans qu'il fût besoin de preuves ni d'examen : une bande furieuse et enivrée à la coupe de l'erreur et de la corruption pouvait-elle articuler contre Cécilien des faits véritables après que soixante-dix évêques, dans une témérité violente, avaient condamné des collègues absents et innocents, ainsi que l'atteste l'affaire de Félix d'Aptonge? Ils s'étaient entendus avec cette multitude pour rendre une sentence contre des innocents non interrogés : ils voulaient qu'elle devînt encore l'accusatrice de Cécilien ; mais des juges ne s'étaient point rencontrés qui fussent tombés dans de tels égarements.

Vous pouvez, dans votre sagesse, reconnaître la perversité des accusateurs et la fermeté des juges qui refusèrent jusqu'au bout d'admettre contre Cécilien les plaintes de la populace du parti de Majorin, où n'apparaissait pas une personne proprement dite dont on pût écouter le témoignage ; ils demandaient à ces gens-là s'ils se présentaient comme accusateurs ou comme témoins, et en quoi leur présence pouvait être nécessaire ; il en était venu d'autres d'Afrique que Donat avait fait disparaître, disait-on. Le même Donat promit de les représenter; après l'avoir promis, non pas une fois, mais souvent, il ne voulait plus se montrer devant ce tribunal qui avait entendu de sa bouche des aveux tels, que le but évident de sa retraite était de ne pas assister à sa condamnation :

(1) Ce Majorin avait été élevé par les donatistes sur le siége épiscopal de Carthage, à la place de Cécilien, injustement rejeté.

c'est en sa présence et à la suite de ses réponses qu'on avait établi contre lui la vérité des faits. Il arriva aussi qu'un écrit, revêtu de quelques signatures, dénonça Cécilien, ce qui donna lieu à un nouvel examen. On sait quels étaient ces dénonciateurs; on ne put rien prouver contre Cécilien ; mais que dis-je que vous n'ayez entendu et que vous ne puissiez lire chaque fois que vous le voulez ?

Vous vous rappelez tout ce qu'on a répété sur ce nombre de soixante-dix évêques et sur le poids de leur autorité; des hommes sages aimèrent mieux s'abstenir d'entrer dans des questions infinies qui les eussent embarrassés comme les anneaux d'une chaîne ; ils ne s'occupèrent ni du nombre de ces évêques, ni du lieu d'où ils étaient partis ; ils ne reconnaissaient en eux que des hommes assez aveuglés pour condamner précipitamment des collègues sans les entendre. Et quelle sentence que celle que porta en dernier lieu le bienheureux Melchiade lui-même ! Combien elle fut bienveillante, calme, prudente et pacifique ! L'évêque de Rome ne voulut pas séparer de sa communion ceux de ses collègues contre lesquels rien n'était prouvé ; il ne blâma fortement que Donat, en qui il reconnut la cause de tout le mal; il laissa aux autres la liberté de revenir au bien, tout prêt à envoyer des lettres de communion à ceux-là même qu'on savait être ordonnés par Majorin : de sorte que, partout où la division aurait amené deux évêques, il aurait voulu que le premier ordonné fût maintenu, et qu'une autre portion du peuple fût confiée à l'autre. O l'excellent homme ! ô l'enfant de la paix chrétienne et le père du peuple chrétien ! Comparez maintenant ce petit nombre à la multitude de vos évêques, non pas le nombre

au nombre, mais le poids au poids : d'un côté la modération, de l'autre la témérité ; ici la vigilance, là l'aveuglement. Ici, la mansuétude n'a point affaibli l'intégrité, ni l'intégrité la mansuétude ; là, au contraire, la crainte était couverte par la fureur, et la fureur s'accroissait par la crainte. Ceux-là s'étaient réunis pour rejeter les fausses accusations en recherchant les crimes véritables ; ceux-ci pour cacher les crimes véritables en condamnant des crimes supposés.

Cécilien devait-il se confier à de tels juges, lorsqu'il en avait auprès de qui il pouvait très-aisément prouver son innocence si sa cause était portée à leur tribunal ? Il ne devait pas se confier à eux, quand même il eût été un étranger ordonné tout à coup évêque de l'Eglise de Car thage, quand même il aurait ignoré ce que pouvait alors auprès des méchants et des simples une certaine Lucille, très-riche femme qu'il avait offensée étant diacre, en la reprenant au nom de la discipline ecclésiastique : elle avait été comme un surcroît de mal pour consommer l'iniquité (1). Car dans ce concile où des traditeurs reconnus coupables condamnèrent des absents et des innocents, ils étaient en petit nombre ceux qui cherchaient à couvrir leurs crimes par la diffamation d'autrui, et qui, par de fausses rumeurs, travaillaient à détourner de la recherche de la vérité ; ces meneurs et ces intéressés étaient en petit nombre, malgré le crédit que leur

(1) Saint Jérôme, dans une de ses lettres, parle des *misérables femmelettes* (*miseræ mulierculæ*), qui se rencontrent dans l'histoire des hérésies. A côté de Simon le Magicien, il voit la courtisane Hélène, à côté d'Apelles Philumène, à côté de Montan Prisca et Maximille, à côté de Donat Lucille, à côté d'Elpide Agapé. Des femmes jouent aussi un rôle dans les hérésies de Nicolaüs d'Antioche, de Marcion et d'Arius. Lettre de saint Jérôme à Ctésiphon contre Pélage.

donnaient leurs relations avec Sécondus qui, tremblant pour lui-même, les avait épargnés. Ce fut surtout l'argent de Lucille qui gagna les autres et les poussa contre Cécilien. Dans des actes déposés chez Zénophile, personnage consulaire, il est dit qu'un certain diacre appelé Nôndinarius, ayant été dégradé par Sylvain, évêque de Cirta, et n'ayant pu parvenir à le fléchir par des lettres d'autres évêques, exhala sa colère en révélations multipliées, et les produisit en jugement public; entre autres faits qui furent alors déclarés et qui se trouvent consignés dans les actes, on remarque que l'argent de Lucille corrompit les évêques coupables d'avoir élevé autel contre autel à Carthage, métropole de l'Afrique. Je sais que nous ne vous lûmes pas ces actes, mais vous vous souvenez bien que ce fut le temps qui nous manqua. Un mécontentement, né de l'orgueil, favorisa la défection de ces évêques; ils supportaient mal de n'avoir pas ordonné eux-mêmes le pontife de Carthage.

Par toutes ces choses, Cécilien ne reconnaissant plus en eux de vrais juges, mais des ennemis et des gens corrompus, aurait-il pu vouloir sortir de son église pour se rendre dans une maison particulière où, au lieu du tranquille et sérieux examen de ses collègues, il aurait trouvé une fin violente sous les coups d'une faction, sous les coups de haines de femmes? Son peuple l'aurait-il laissé sortir? Non, Cécilien n'aurait pas pu accepter une telle façon de jugement, surtout en pensant à l'Eglise d'outre-mer, étrangère à ces déchirements intérieurs, et qui lui réservait un tribunal non corrompu. Si ses ennemis ne voulaient rien faire de ce côté, ils se retrancheraient eux-mêmes de la communion de l'univers, qu'il était pourtant impossible

de déclarer coupable ; s'ils essayaient de l'accuser devant ce tribunal, il y serait présent, il défendrait son innocence contre leurs machines de guerre, comme vous avez appris qu'il le fit ensuite, lorsque ses adversaires sollicitèrent trop tard le jugement d'outre-mer, après le schisme accompli et après le criminel malheur d'un nouvel autel élevé contre l'autel catholique. C'est par là qu'ils auraient commencé s'ils s'étaient reposés sur la vérité ; mais ils avaient eu besoin que le temps donnât quelque consistance à de fausses rumeurs; ils avaient voulu se présenter devant les juges sous la protection d'une favorable opinion qui était leur ouvrage ; ou bien, ce qui est plus à croire, ayant condamné Cécilien à leur guise, ils se croyaient en sûreté par leur grand nombre, et n'osaient pas porter une mauvaise cause là où l'absence de toute influence corruptrice rendrait si facile la découverte de la vérité.

Mais voyant que l'univers demeurait en communion avec Cécilien, et que c'était à lui et non pas à l'évêque criminellement ordonné par eux que s'adressaient les lettres des Églises d'outre-mer, ils eurent honte de garder toujours le silence ; on aurait pu leur demander pourquoi ils souffraient que l'Église, chez tant de peuples, conservât par ignorance ses relations avec des évêques condamnés, pourquoi ils s'étaient séparés de tant d'Églises innocentes, en laissant leur évêque de Carthage hors de la communion avec le monde entier. Ce fut à deux fins et à deux fins mauvaises qu'ils portèrent la cause de Cécilien aux Églises d'outre-mer : une condamnation à force de ruse et de mensonge eût satisfait leur animosité passionnée ; à défaut d'une sentence conforme à leur haine, ils se promettaient de persister dans leurs extra-

vagances et se réservaient le plaisir d'annoncer qu'ils avaient eu de mauvais juges : c'est la coutume de tous les mauvais plaideurs après que la manifestation de la vérité leur a donné tort. Mais admettons que les évêques qui jugèrent à Rome n'aient pas été de bons juges ; il restait encore le concile général de l'Église universelle, où la cause pouvait reparaître avec les mêmes juges ; et si leur sentence eût été trouvée mauvaise, elle eût été cassée. Qu'ils prouvent qu'ils ont ainsi fait ; nous prouvons aisément, quant à nous, tout le contraire, par cela seul que le monde entier n'est pas en communion avec eux ; s'ils l'ont ainsi fait, ils sont encore vaincus : leur séparation en est elle-même un témoignage.

Toutefois, la vérité de leurs actes se montre suffisamment dans les lettres de l'empereur. Après qu'un jugement ecclésiastique d'une si grande autorité eut proclamé l'innocence de Cécilien et la perversité de ses accusateurs, ils n'en appelèrent point à d'autres collègues dans l'épiscopat, mais ils osèrent accuser les juges de Rome auprès de l'empereur. Il leur donna d'autres juges à Arles, c'étaient d'autres évêques ; ce n'est pas qu'un examen nouveau lui parût nécessaire, mais il céda à leurs perverses instances, et voulut que rien ne manquât à leur défaite. L'empereur était trop chrétien pour oser examiner lui-même ce qui venait de passer par le jugement d'évêques à Rome ; il institua un tribunal composé d'autres évêques, et les donatistes en appelèrent encore de ceux-ci à l'empereur : vous savez vous-même combien il détesta leur conduite à cet égard. Plût à Dieu au moins que le jugement de l'empereur eût mis un terme à leurs coupables folies et qu'ils eussent enfin cédé à la vérité, quand, de guerre lasse, il examina leur

affaire après les évêques et du consentement des vénérables pontifes, mettant pour condition que les donatistes n'auraient plus rien à dire désormais, s'ils refusaient d'accepter la sentence impériale qu'ils avaient eux-mêmes provoquée! L'empereur ordonna que les parties se rendissent à Rome pour plaider la cause. Cécilien ne s'y étant pas trouvé, par je ne sais quel motif, l'empereur ordonna à la partie adverse de le suivre à Milan; parmi les donatistes qui avaient pressé l'empereur, quelques-uns alors commencèrent à se dérober, s'indignant peut-être que Constantin n'eût pas fait comme eux et n'eût pas aussitôt et promptement condamné Cécilien absent; le prévoyant empereur fit conduire les autres par des gardes à Milan. Cécilien s'y trouva et comparut devant l'empereur; la cause fut jugée, et les lettres de Constantin attestent quelles précautions et quels soins précédèrent la sentence qui déclara l'innocence de Cécilien et la méchanceté des accusateurs.

Et pourtant ils baptisent encore hors de l'Église, et rebaptisent, autant qu'ils le peuvent, les enfants même de l'Église; ils offrent le sacrifice dans la séparation et le schisme, et saluent par des souhaits de paix les peuples qu'ils éloignent de la paix du salut. L'unité du Christ est déchirée, l'héritage du Christ est blasphémé, on souffle sur le baptême du Christ; ils ne veulent pas être punis de ces choses par la puissance humaine ordinaire qui leur épargne ainsi des peines éternelles pour de si grands sacriléges. Nous leur reprochons la fureur du schisme, l'extravagance de la réitération du baptême, la coupable division de l'héritage du Christ répandu au milieu de toutes les nations. Non-seulement dans nos livres mais dans ceux qui sont entre leurs mains, nous

mentionnons des églises dont ils lisent les noms sans être en communion avec elles; lorsqu'ils prononcent le nom de ces églises dans leurs assemblées, ils disent au lecteur : *la paix soit avec vous*; et ils n'ont pas la paix avec ces mêmes peuples auxquels les lettres sont adressées. Ils nous reprochent des crimes faussement attribués à des hommes qui sont morts, des crimes qui ne nous regarderaient pas s'ils étaient vrais; ils ne comprennent pas qu'ils se trouvent tous enveloppés dans les griefs que nous faisons peser sur eux, et que leurs accusations contre nous n'atteignent que la paille et l'ivraie de la moisson du Seigneur et non pas le froment; ils ne considèrent pas que tout en restant uni aux méchants, on ne communique avec eux qu'en approuvant leurs œuvres; ceux à qui leurs œuvres déplaisent et qui ne peuvent pas les corriger, les supportent, de peur qu'en arrachant l'ivraie avant l'époque de la moisson, ils n'arrachent en même temps le froment; ce n'est pas avec leurs méfaits mais avec l'autel du Christ qu'ils demeurent en communion; non-seulement ils n'en sont pas souillés, mais ils méritent d'être loués par les divines paroles : ne voulant point que les horreurs du schisme outragent le nom du Christ, ils tolèrent pour le bien de l'unité ce qu'ils détestent pour le bien de la justice.

S'ils ont des oreilles, qu'ils entendent ce que l'Esprit dit aux églises; car on lit dans l'Apocalypse de saint Jean : « Écrivez à l'ange de l'Église d'Éphèse; voici ce » que dit celui qui tient sept étoiles dans sa main droite, » et qui marche au milieu des sept chandeliers d'or : » Je connais vos œuvres et votre travail et votre pa» tience; je sais que vous ne pouvez souffrir les mé» chants; vous avez éprouvé ceux qui se disent apôtres

» et ne le sont pas. Vous les avez trouvés menteurs, et » vous usez de patience à leur égard, et vous les avez » supportés à cause de mon nom, et vous ne vous êtes » point découragé (1). » Si l'Écriture voulait parler de l'ange des cieux supérieurs et non point des chefs de l'Église, elle ne continuerait pas ainsi : « Mais j'ai contre » vous que vous ayez abandonné votre première cha- » rité. Souvenez-vous donc d'où vous êtes tombé, et » faites pénitence, et reprenez vos premières œuvres; » autrement je viendrai à vous et j'ôterai votre chan- » delier de sa place si vous ne faites pénitence (2). » Cela ne peut être dit des anges du ciel, qui conservent toujours la charité : ceux qui en sont déchus ce sont le démon et ses anges. La première charité dont il s'agit ici est celle par laquelle l'ange d'Éphèse a supporté les faux apôtres à cause du nom du Christ, celle à laquelle on lui ordonne de revenir pour qu'il ait à recommencer ses premières œuvres. Et nos ennemis nous reprochent des crimes qui ne nous sont pas impossibles mais qui nous sont étrangers, des crimes même inconnus pour la plupart; et s'ils étaient vrais et que nous les vissions de nos yeux, et que, ménageant l'ivraie par respect pour le froment, nous tolérassions les coupables dans une pensée d'unité; quiconque entend les Écritures saintes sans être sourd de cœur, non-seulement ne nous jugerait dignes d'aucun blâme, mais au contraire nous décernerait de grandes louanges.

Aaron tolère la multitude qui veut avoir une idole, qui la fabrique et l'adore. Moïse tolère des milliers de juifs murmurant contre Dieu et des offenses si souvent

(1) Apoc., II, 1, 3.
(2) Id., 4, 5.

répétées contre son saint nom. David tolère Saül son persécuteur, qui abandonnait les choses d'en haut par des mœurs criminelles et interrogeait les choses de l'enfer par la magie; il le venge quand on le tue, et l'appelle le Christ du Seigneur par respect pour le mystère de l'onction sacrée. Samuel tolère les coupables fils d'Héli et ses propres fils coupables comme eux; le peuple n'ayant pas voulu les supporter, il fut repris par la vérité divine et châtié par la divine sévérité. Samuel tolère le peuple lui-même, superbe contempteur de Dieu. Isaïe tolère ceux à qui il reproche avec vérité tant de crimes. Jérémie tolère ceux de qui il a tant à souffrir. Zacharie tolère les pharisiens et les scribes, tels que l'Écriture nous les représente à cette époque. Je sais que j'en passe plusieurs; lise qui voudra, lise qui pourra les célestes paroles, on verra que tous les saints serviteurs et amis de Dieu ont toujours eu à tolérer avec leur peuple; leur union avec les mauvais dans les sacrements de ce temps-là, loin d'être une souillure, était au contraire un motif de louange; « ils s'appliquaient, comme dit l'Apôtre, à garder l'unité » de l'esprit dans le lien de la paix (1). » Qu'on réfléchisse que, depuis l'avénement du Seigneur, les exemples de tolérance seraient bien plus nombreux dans l'univers s'ils avaient pu être tous recueillis et consignés par écrit; mais cependant remarquez les exemples qui nous ont été conservés. Le Seigneur tolère Judas, démon, voleur, vendeur de son maître; il lui permet de recevoir avec des disciples innocents ce prix de notre salut (2), que les fidèles connaissent. Les Apôtres tolèrent de faux apôtres; Paul, ne cherchant rien pour lui mais tout pour Jésus-

(1) Épître aux Éphès., IV, 3.
(2) Souvenir de la Cène à laquelle Judas avait assisté.

Christ, fréquente avec une tolérance glorieuse ceux qui cherchent toujours leurs intérêts et jamais ceux de Jésus-Christ. Enfin, ainsi que je l'ai rappelé tout à l'heure, la voix divine loue, sous le nom d'ange, le chef d'une église d'avoir toléré pour le nom du Seigneur les méchants qu'il haïssait et qu'il avait reconnus tels après épreuve faite.

Bref, que nos ennemis s'interrogent eux-mêmes : ne tolèrent-ils pas les meurtres et les incendies des circoncellions, la vénération dont on entoure les cadavres de ceux qui ont volontairement cherché la mort dans les précipices? n'ont-ils pas supporté pendant tant d'années les gémissements de toute l'Afrique sous le poids des incroyables maux causés par le seul Optat (1)? je vous épargne le récit des actes tyranniques et des brigandages publics des circoncellions dans chaque province, chaque cité, chaque bourgade d'Afrique ; vous aimerez mieux vous le conter à vous-même, soit à l'oreille, soit tout haut, comme il vous plaira; partout où vous tournerez vos regards, vous rencontrerez ce que je dis ou plutôt ce que je tais. Nous n'accusons pas ici ceux que vous aimez et qui sont de ce parti; ils ne nous déplaisent point parce qu'ils supportent les mauvais, mais parce qu'ils sont mauvais sans tolérance aucune, parce qu'ils ont fait le schisme, élevé autel contre autel, et qu'ils se sont séparés de l'héritage du Christ répandu sur toute la terre, selon les anciennes promesses. Nous déplorons la violation de la paix, le déchirement de l'unité, la réitération du baptême, l'anéantissement des sacrements, qui demeurent saints jusque dans des hommes scélérats.

(1) Optat, évêque de Thamugade.

Si cela leur paraît de faible importance, ils doivent considérer les exemples qui montrent comment Dieu juge ces choses. Ceux qui se fabriquèrent une idole périrent de la mort ordinaire de l'épée; mais quand il fallut châtier les auteurs du schisme, la terre s'entr'ouvrit pour dévorer les chefs, et la flamme dévora la multitude qui s'était laissé séduire : à la différence des châtiments on reconnaît l'inégale gravité des fautes.

Les Écritures sacrées sont livrées dans la persécution; les traditeurs avouent leur crime, on en laisse à Dieu la punition. On n'interroge pas les innocents, et des hommes téméraires les condamnent. Celui qui, parmi ces absents condamnés, avait été plus violemment accusé que les autres, est reconnu irréprochable par des jugements certains. On en appelle des évêques à l'empereur; l'empereur est pris pour juge; on méprise son jugement. Vous avez lu ce qui se passa alors, vous voyez ce qui se passe maintenant; si un côté de ces choses vous laisse des doutes, ouvrez les yeux pour le reste; n'enfermons pas l'examen de la question dans les vieux écrits, dans les archives publiques, dans les actes de la cité ou de l'Église; la terre entière nous est un plus grand livre; j'y lis l'accomplissemet de cette promesse consignée dans le livre de Dieu : « Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon » fils, je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi, » et je vous donnerai les nations pour héritage, et l'éten- » due de toute la terre pour la posséder (1). » Celui qui n'est pas en communion avec cet héritage, quels que soient les livres qu'il ait en main, doit se tenir pour déshérité; quiconque l'attaque montre assez qu'il est

(1) Psaume II, 7, 8.

séparé de la famille de Dieu. On agite la question des traditeurs des divins livres où cet héritage est promis ; que celui-là donc soit reconnu avoir livré le testament aux flammes, qui plaide contre la volonté du testateur. Que vous a-t-elle fait, ô parti de Donat, que vous a-t-elle fait l'Église des Corinthiens? ce que je dis de cette église, je veux qu'on le dise aussi de toutes les autres, quel que soit l'éloignement de leur distance. Que vous ont fait ces églises qui n'ont pu connaître ni ce que vous avez fait vous-même ni ceux que vous avez notés d'infamie? l'univers a-t-il perdu la lumière du Christ parce que Cécilien a offensé Lucille en Afrique?

Qu'ils sentent enfin ce qu'ils ont fait : ils ont vu en quelques années leur propre ouvrage renversé. Demandez par quelle femme Maximien (1), qu'on dit être parent de Donat, se sépara de la communion de Primien, et comment, ayant réuni des évêques favorables à ses desseins, il condamna Primien absent, et se fit ordonner évêque à sa place : c'était ainsi que Majorin, dans une réunion d'évêques achetés par l'or de Lucille, avait condamné Cécilien absent, et lui avait pris son siége. Trouverez-vous bon par hasard que Primien ait été justifié contre la faction de Maximien par les autres évêques africains de sa communion, et n'admettrez-vous pas la justification de Cécilien prononcée contre la faction de Majorin par les évêques d'outre-mer restés fidèles à l'unité? Je vous en prie, mes frères, est-ce que je vous demande là une bien grande chose? est-ce que je veux vous faire comprendre quelque chose de bien difficile? L'Église d'Afrique, ni par l'autorité ni par le nombre, ne peut sou-

(1) Maximien, diacre donatiste de Carthage.

tenir la comparaison avec toutes les autres églises de l'univers ; quand même elle aurait gardé son unité, elle serait encore moindre à l'égard du monde chrétien que le parti de Maximien à l'égard du parti de Primien ; je demande cependant, et je le crois juste, que le concile de Sécondus, évêque de Tigisis, suscité par Lucille contre Cécilien absent, contre le siége apostolique, contre tout l'univers en communion avec Cécilien, n'ait pas plus de valeur que le concile de la faction de Maximien suscité par je ne sais quelle autre femme contre Primien absent et par la multitude en communion avec Primien dans le reste de l'Afrique : quoi de plus clair ? quoi de plus équitable ?

Vous voyez toutes ces choses, vous les connaissez et vous en gémissez ; et pourtant Dieu voit aussi que rien ne vous force à demeurer dans cette séparation mortelle et sacrilége, si vous préférez à de charnelles affections le royaume de l'esprit, si, en vue d'éviter des peines éternelles, vous ne craignez pas de heurter ces amitiés humaines qui ne vous serviront de rien au tribunal de Dieu. Allez donc, consultez ; informez-vous de ce que vos amis peuvent trouver à nous répondre ; s'ils produisent des pièces écrites, nous en produisons aussi ; s'ils disent que les nôtres sont fausses, qu'ils ne s'indignent point que nous en disions autant des leurs. Personne n'effacera du ciel la constitution de Dieu, personne n'effacera de la terre l'Église de Dieu ; il a promis le monde entier à la vérité chrétienne, l'Église a rempli le monde entier : les mauvais et les bons se mêlent dans son sein, elle ne perd que les mauvais sur la terre, elle n'admet que les bons dans le ciel. Ce discours que nous vous adressons par la grâce de Dieu, le seul qui sache quel

amour pour la paix et pour vous nous inspire, sera votre correction si vous le voulez, et, un témoignage contre vous, quand même vous ne le voudriez pas.

LETTRE XLIV.

(Année 398).

Récit d'une conférence de saint Augustin avec Fortunius, évêque donatiste de Tubursi ; on admirera dans notre évêque le grand controversiste, si doux dans les formes, si puissant pour tout ce qui est de fond et de raisonnement.

AUGUSTIN A SES BIEN-AIMÉS ET HONORABLES SEIGNEURS ET FRÈRES ÉLEUSIUS, GLORIUS ET LES DEUX FÉLIX.

En allant à Constantine, quoique nous eussions hâte de continuer notre voyage, nous nous sommes arrêté à Tubursi pour visiter votre évêque Fortunius, et nous avons trouvé en lui tout ce que vous nous promettiez. Lorsque nous lui eûmes fait dire combien vous nous aviez inspiré le désir de le voir, il daigna se prêter à nos vœux. C'est pourquoi nous allâmes vers lui ; nous crûmes devoir témoigner cette déférence pour son âge, et ne pas exiger qu'il vînt vers nous le premier. Nous nous rendîmes donc chez lui, accompagné de toutes les personnes, en assez grand nombre, qui se trouvaient en ce moment avec nous. Le bruit de notre arrivée dans sa demeure ne fit qu'accroître la foule des curieux ; parmi cette multitude, nous apercevions peu de gens

qui fussent conduits par la pensée de tirer profit d'un tel entretien et qui souhaitassent une discussion sérieuse et chrétienne d'une aussi importante question; presque tous arrivaient à notre conférence bien plus comme à un spectacle qu'à une instruction salutaire. Aussi nous ne pûmes obtenir d'eux ni silence, ni attention, ni même un peu de retenue et d'ordre dans leur façon de nous parler, à l'exception de ce petit nombre que je vous signalais tout à l'heure et dont on remarquait la religieuse et véritable attention. Chacun parlant à son gré et selon les mouvements les plus désordonnés de l'esprit, tout ne fut bientôt que bruit et trouble autour de nous; nous ne pouvions en venir à bout; nous réclamions inutilement le silence par nos prières, par nos menaces même, et les efforts de Fortunius étaient aussi vains que les nôtres.

Cependant nous entrâmes dans la question, et nous parlâmes quelques heures l'un après l'autre, autant que le permettaient les intervalles de relâche que se donnaient les tumultueuses voix. A ce commencement de la conférence, voyant que les choses qui avaient été dites échappaient à notre mémoire ou à la mémoire de ceux dont nous cherchions le salut, et dans la pensée aussi de mettre plus de sûreté et de modération dans la dispute, de vous faire connaître ensuite, à vous et à nos autres frères absents, ce qui se serait passé entre nous, nous demandâmes des sténographes pour recueillir nos paroles. Fortunius et ses adhérents s'y refusèrent longtemps; votre évêque finit pourtant par y consentir. Mais les sténographes qui étaient présents, et qui pouvaient remplir habilement cette tâche, refusèrent, je ne sais pourquoi, leur concours; à leur défaut, nous décidâmes

quelques-uns de nos frères à remplir cet office, quoiqu'ils fussent plus lents dans la besogne ; nous promettions de laisser là un double des tablettes. On y consentit. Nos paroles commençaient à être recueillies, et des deux côtés les tablettes se couvraient d'écritures ; mais les interpellations désordonnées se croisant bruyamment autour de nous, et notre propre dispute devenant trop ardente, les sténographes déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus nous suivre et cessèrent leur travail ; nous ne cessâmes point, nous, la discussion, et, selon la faculté de chacun, beaucoup de choses furent dites. J'ai voulu vous rapporter toutes nos paroles, autant du moins que j'ai pu m'en souvenir ; vous pouvez faire lire ma lettre à Fortunius pour qu'il reconnaisse l'exactitude de ce que j'aurai écrit, ou qu'il y supplée sans délai, s'il se rappelle quelque chose de mieux.

Fortunius a d'abord daigné louer notre vie, qu'il disait connaître par vos récits où il est entré peut-être plus de bienveillance que de vérité ; il ajouta qu'il vous avait dit que nous pourrions accomplir le bien si ce que nous faisons nous le faisions dans l'Église. Nous lui demandâmes ensuite quelle était cette Église où il fallait ainsi vivre, si c'était celle qui, d'après les promesses des saintes Écritures, devait être répandue sur toute la terre, ou celle qui ne se compose que d'une petite partie de l'Afrique et d'une petite partie d'Africains. Ici Fortunius s'efforça de soutenir qu'il était en communion avec toute la terre. Je lui demandais s'il pourrait me donner, pour les lieux où je voudrais, des lettres de communion que nous appelons *lettres formées* (1), et j'affirmais, ce qui

(1) Formatas.

était évident pour tous, qu'il n'y avait pas de plus facile manière de terminer la question ; j'étais prêt, s'il voulait, à écrire des lettres semblables à ces Églises dont nous verrions la fondation dater du temps des Apôtres.

Mais parce que la chose qu'il avait dite était évidemment fausse, il y renonça après quelques mots confus ; dans l'embarras de sa défaite, il rappela cet avertissement du Seigneur : « Prenez garde aux faux prophètes ; » il en viendra sous la peau de brebis, mais au dedans » ce sont des loups ravisseurs : vous les connaîtrez à » leurs fruits (1). » Comme nous fîmes observer que nous pouvions leur appliquer ces mêmes paroles du Seigneur, Fortunius en vint à l'exagération des persécutions, qu'il disait avoir été souvent exercées contre son parti ; voulant montrer par là que les vrais chrétiens étaient de son côté, puisqu'ils souffraient persécution. Au moment où j'allais lui répondre par l'Évangile, il me cita le passage même que je songeais à lui rappeler : « Heureux qui souffrent persécution pour la justice, » parce que le royaume des cieux est à eux (2) ! » Je lui sus gré de la citation, et je l'invitai aussitôt à chercher si ceux de son parti avaient souffert persécution pour la justice. Je désirais examiner à cette occasion, avec lui, une question bien claire pour tous, la question de savoir si les *temps macariens* (3) avaient trouvé ceux de son parti établis dans l'unité de l'Eglise ou déjà séparés ; pour voir s'ils avaient souffert persécution pour la jus-

(1) Saint Matthieu, VII, 15, 16.

(2) Saint Matthieu, V, 10.

(3) Nous avons eu déjà occasion de rappeler l'origine de cette dénomination et de faire justice de ces *temps Macariens*, tant de fois et si calomnieusement reprochés aux catholiques d'Afrique.

tice, il fallait considérer s'ils avaient eu raison de rompre avec l'unité de toute la terre; s'il était prouvé qu'ils s'en fussent séparés à tort, il deviendrait manifeste qu'ils auraient eu à souffrir pour l'injustice plutôt que pour la justice ; ils ne pourraient pas être compris au nombre des bienheureux dont il a été dit : « Heu-» reux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! » Fortunius rappela ici l'affaire, plus célèbre que certaine, des traditeurs des livres saints ; mais on répondait de notre côté que les traditeurs étaient plutôt les chefs du parti de Donat, et que si, sur ce point, ils refusaient d'accepter les témoignages des nôtres, ils ne pouvaient nous forcer d'accepter les leurs.

Mettant de côté cette question incertaine, je demandais avec quelle justice ils avaient pu se séparer des chrétiens demeurés fidèles à l'ordre de succession dans toute la terre, établis dans les Églises les plus anciennes du monde, et qui ignoraient complétement où se trouvaient les traditeurs en Afrique ; assurément, ils ne pouvaient rester en communion qu'avec ceux qu'on leur disait assis sur les siéges épiscopaux. Fortunius répondit que les Églises d'outre-mer étaient restées innocentes jusqu'au moment où elles avaient consenti à la sanglante persécution macarienne. Il m'eût été aisé de lui dire que l'innocence des Églises d'outre-mer n'avait pu être atteinte par les souvenirs du temps macarien, car il est impossible de prouver leur complicité dans les actes accomplis à cette époque ; mais, pour être plus court, j'aimai mieux lui demander si, les Églises d'outre-mer ayant perdu leur innocence par cette prétendue complicité, il pouvait au moins me prouver que, jusqu'à ces temps de persécution macarienne, les donatistes étaient

restés en communion avec les Eglises d'Orient et les autres Eglises de l'univers.

Il produisit alors un certain livre par lequel il voulait me montrer que le concile de Sardique (1) avait adressé des lettres à des évêques africains, du parti de Donat. Pendant qu'il lisait, nous entendîmes le nom de Donat parmi les noms des évêques à qui le concile de Sardique avait écrit. Nous le priâmes de nous dire si ce Donat était le même dont ceux de son parti portaient le nom, parce qu'il aurait pu arriver qu'on eût écrit à un Donat appartenant à quelque autre hérésie, d'autant plus que dans ces lettres il n'était pas question de l'Afrique. Comment aurait-il pu prouver qu'il fallait reconnaître dans ce Donat le chef du parti donatiste, lorsqu'il ne pouvait pas même prouver que les lettres fussent spécialement adressées à des évêques d'Afrique? Quoique le nom de Donat soit un nom africain, il ne répugnerait pas à la vérité que quelqu'un du pays de Thrace portât un nom africain, ou que quelque évêque africain résidât dans cette contrée; d'ailleurs nous ne trouvons dans ces lettres ni jour ni année qui puissent leur donner à nos yeux un caractère de certitude. Mais nous avions entendu dire que les ariens, séparés de l'Eglise catholique, avaient essayé d'associer à leur schisme les donatistes en Afrique, et ce fut mon frère Alype qui me rappela cela à l'oreille; prenant alors ce livre, et regardant les décrets de ce même concile, j'y trouvai que le concile de Sardique avait condamné Athanase, évêque catholique d'Alexandrie,

(1) Il ne faut pas confondre ce concile avec le fameux concile de Sardique tenu en 347, et où plus de trois cents évêques d'Orient et d'Occident proclamèrent la vérité de la doctrine de saint Athanase contre les Ariens.

dont la lutte contre les ariens fut si éclatante, et Jules, évêque de Rome (1). Nous comprîmes alors que ce concile avait été tenu par des ariens, auxquels résistaient fortement ces mêmes évêques catholiques. Nous voulions prendre ce livre et l'emporter avec nous pour l'examiner plus attentivement, mais Fortunius nous le refusa, disant que nous l'aurions toujours là quand nous voudrions y chercher quelque chose. Je le priai au moins de me permettre d'y faire une marque de ma main ; je craignais, je l'avoue, qu'au moment où j'aurais besoin de demander ce livre, on ne me présentât pas le même ; Fortunius s'y refusa encore.

Il me pressa ensuite de lui répondre brièvement sur la question de savoir lequel je croyais juste, celui qui persécutait ou celui qui souffrait persécution. Je lui répondis que la question ne devait pas être posée de la sorte, car il était possible que tous les deux fussent injustes, possible aussi qu'un plus juste poursuivît celui qui l'était le moins ; il n'est pas exact de dire qu'on est juste parce qu'on souffre persécution, quoique le plus souvent il puisse en être ainsi. Voyant que Fortunius tenait beaucoup à l'idée d'établir la justice de sa cause, par la raison que sa cause avait été persécutée, je lui demandai s'il croyait qu'Ambroise, évêque de Milan, fût juste et chrétien ; il était forcé de le nier, car, s'il l'eût avoué, nous lui aurions aussitôt objecté pourquoi il pensait, lui Fortunius, qu'il fallût rebaptiser Ambroise. Comme il était contraint de ne pas reconnaître qu'Ambroise fût chrétien et juste, je lui rappelai la persécution soufferte par l'évêque de Milan

(1) Saint Jules I[er], élu pape le 6 février 337 et mort le 12 avril 352. Sa lettre aux Eusébiens, partisans d'Arius, passe pour un des beaux monuments de l'antiquité chrétienne.

dans son église, qu'assiégeaient des hommes armés. Je lui demandai aussi s'il croyait juste et chrétien ce Maximien qui s'était séparé de lui et de ses amis à Carthage. Il ne pouvait que répondre non. Je lui rappelai alors que Maximien souffrit une persécution telle que son église fut renversée jusque dans ses fondements. Je m'efforçais par ces exemples de lui persuader qu'il ne pouvait pas continuer à regarder le seul fait d'avoir souffert persécution comme une preuve très-certaine de justice chrétienne.

Il raconta qu'au commencement de la séparation, quand ses ancêtres dans le schisme songeaient à étouffer la faute de Cécilien afin de garder l'unité, ils donnèrent au peuple de leur communion à Carthage un chef provisoire, avant l'ordination de Majorin à la place de Cécilien, et que les nôtres le tuèrent dans son église. C'était la première fois, je l'avoue, que j'entendais dire cela, au milieu de tant d'imputations dont nous avons eu à nous disculper. Mais, après son récit, votre évêque me demanda avec instance lequel des deux était le juste, celui qui avait tué ou celui qu'on avait tué; il me le demanda, comme si le meurtre, tel qu'il venait de le raconter, eût été prouvé. Je lui disais qu'il importait d'abord de s'informer si c'était vrai, car il ne fallait pas croire légèrement aux allégations des hommes de son parti, et ensuite qu'il pourrait se faire que tous les deux fussent mauvais, et même que quelqu'un de mauvais en eût tué un plus mauvais que lui. En effet, il peut arriver que le *rebaptiseur* (1) de tout l'homme soit plus criminel que le meurtrier du corps tout seul.

(1) Rebaptizator.

Fortunius, après ma réponse, aurait pu se dispenser de me dire que le méchant lui-même ne doit pas être tué par les chrétiens et les justes, comme si, dans l'Église catholique, nous regardions les meurtriers comme justes : il est plus facile aux donatistes de dire cela que de le prouver, pendant qu'on voit leurs évêques, leurs prêtres, leurs clercs, au milieu de bandes nombreuses de gens furieux, ne pas cesser de multiplier les violences et les meurtres, non-seulement contre les catholiques, mais parfois encore contre leurs propres partisans. Malgré ces faits coupables que Fortunius connaissait bien, mais dont il ne disait mot, il me pressait de lui répondre si jamais un juste avait tué quelque méchant. Ceci n'appartenait déjà plus à la question ; nous déclarions que partout où de telles choses pouvaient s'accomplir à l'abri du nom chrétien, ce n'étaient pas les bons qui les accomplissaient ; mais cependant, pour rappeler Fortunius à ce que nous devions chercher ensemble, je lui demandai s'il lui semblait qu'Élie fût juste : il ne put pas le nier ; nous lui objectâmes combien de faux prophètes il avait fait mourir de sa main. Il reconnut ce qu'il fallait reconnaître, c'est que de telles choses avaient été alors permises aux justes ; ils le faisaient dans un esprit prophétique, sous l'autorité de Dieu qui sait sans doute pour qui il est bon d'être tué. Fortunius me pressait de lui montrer dans les époques du Nouveau Testament l'exemple d'un juste qui eût tué quelqu'un, même un scélérat et un impie.

On revint à un précédent sujet d'entretien, par lequel nous voulions montrer que nous ne devions pas leur reprocher les crimes de ceux de leur parti, ni eux nous reprocher les crimes des gens de notre communion si

on venait à en découvrir. On ne rencontre pas dans le Nouveau Testament un juste qui ait mis quelqu'un à mort, mais on peut prouver par l'exemple du Seigneur lui-même, que des innocents ont supporté des coupables; le Seigneur souffrit en sa compagnie, jusqu'au dernier baiser de paix, celui qui avait déjà reçu le prix de sa trahison; il ne cacha point à ses disciples qu'un grand criminel était au milieu d'eux; et cependant il leur donna à tous, sans avoir encore exclu le traître, le sacrement de son corps et de son sang. Cet exemple ayant frappé à peu près tous ceux qui étaient là, Fortunius essaya de dire que cette communion avec un scélérat, avant la passion du Seigneur, n'avait pas pu nuire aux apôtres, parce qu'ils n'avaient point encore le baptême du Christ, mais seulement le baptême de Jean. Je lui demandai comment il était écrit que Jésus baptisait plus que Jean, puisqu'il ne baptisait pas lui-même, mais ses disciples, c'est-à-dire que c'était par ses disciples qu'il baptisait : comment donnaient-ils ce qu'ils n'avaient pas reçu? c'est ce que les donatistes ont si souvent coutume de répéter. Est-ce que par hasard le Christ baptisait avec le baptême de Jean? j'avais là-dessus beaucoup de choses à dire à votre évêque; ainsi par exemple pourquoi interrogea-t-on Jean lui-même sur le baptême du Seigneur, et pourquoi répondit-il que le Seigneur avait l'épouse et qu'il était l'époux; — l'époux devait-il baptiser du baptême de Jean, c'est-à-dire du baptême de l'ami ou du serviteur? et ensuite comment les Apôtres auraient-ils pu recevoir l'Eucharistie s'ils n'avaient pas été baptisés? et comment, répondant à Pierre qui voulait être lavé tout entier, le Seigneur lui aurait-il dit : « Celui qui a été purifié une fois n'a pas besoin d'être

» lavé de nouveau, mais il est entièrement pur (1). » Or la purification parfaite n'est pas dans le baptême de Jean mais dans le baptême du Seigneur, si celui qui le reçoit s'en montre digne; s'il en est indigne, les sacrements demeureront en lui pour sa perdition et non pour son salut. Sous le coup de ces interrogations et de ces témoignages, Fortunius vit lui-même qu'il n'avait rien à dire sur le baptême des disciples du Seigneur.

On passa à autre chose, plusieurs de part et d'autre discourant comme ils pouvaient; il fut dit que les nôtres allaient encore persécuter les donatistes; votre évêque ajouta qu'il voulait voir comment nous nous montrerions dans cette persécution, si nous consentirions oui ou non à de telles violences. Nous répondions que Dieu voyait le fond de nos cœurs, et qu'eux ne pouvaient pas le voir; que des craintes semblables n'étaient pas fondées; que si ces choses arrivaient, elles seraient l'œuvre des méchants, et que dans les rangs des donatistes il y en avait de plus méchants que parmi nous; que si, sans notre adhésion, malgré nous, malgré nos efforts, quelques-uns des nôtres se portaient à des excès, nous ne les retrancherions pas pour cela de la communion catholique, parce que nous avions appris de l'Apôtre une pacifique tolérance : « Vous supportant les uns les autres » avec amour, dit-il, vous attachant à garder l'unité de » l'esprit dans le lien de la paix (2). » Nous disions que ceux-là n'avaient pas conservé la paix et la tolérance, qui avaient fait ce schisme, au milieu duquel les plus doux supportent les choses les plus dures, uniquement pour ne pas ajouter des déchirements à ce qui est déjà déchiré :

(1) Saint Jean, XIII, 10.
(2) Épître aux Éphésiens, IV, 2, 3.

et ceux-là même n'auraient pas voulu supporter les choses les plus légères pour maintenir l'unité! Nous disions encore qu'au temps de l'ancienne loi la paix de l'unité et la tolérance mutuelle n'avaient pas été aussi recommandées qu'elles le furent dans la suite par les exemples du Seigneur et du Nouveau Testament, et que pourtant les prophètes et les saints personnages qui reprochaient les crimes commis autour d'eux n'entreprirent jamais de retrancher les coupables de l'unité de ce même peuple, et de la communion des sacrements de ce temps-là.

On en vint, je ne sais comment, à prononcer le nom de Généthlius, d'heureuse mémoire, évêque de Carthage avant Aurèle, qui supprima je ne sais quelle constitution dirigée contre les donatistes, et qui ne permit pas qu'elle eût son effet ; tous le louaient et se plaisaient à le mettre en avant ; j'interrompis ce concert d'éloges pour leur dire que cependant si ce même Généthlius était tombé entre leurs mains, ils auraient jugé indispensable de le rebaptiser ; et, quand nous parlions ainsi, nous nous étions déjà levés, parce que le temps nous pressait et qu'il fallait partir. Le vieillard répondit tout simplement que c'est une règle établie que tout chrétien des nôtres qui va vers eux est rebaptisé : il m'a paru prononcer ces dernières paroles à regret et avec une certaine douleur. Il gémissait ouvertement sur les excès commis par les siens ; il montrait, ce qui est prouvé par le témoignage de toute la ville, une grande aversion pour ces désordres, et avait coutume de s'en plaindre ; nous rappelions le passage du prophète Ezéchiel où il est écrit qu'on n'imputera point au père la faute du fils, ni au fils la faute du père : « de même que l'âme du

» père est à moi, l'âme du fils est aussi à moi, car l'âme » qui aura péché sera la seule qui mourra (1). » Tout le monde fut d'avis qu'en de telles discussions nous ne devions pas nous objecter les uns aux autres les violences exercées par des hommes méchants. Restait donc la question du schisme. Nous exhortâmes Fortunius à unir ses pacifiques efforts aux nôtres et à employer la modération de son esprit pour achever l'examen d'une aussi importante question. Et comme il disait avec bonté que nous étions les seuls à le demander et que les autres de notre communion ne le voulaient pas, nous lui promîmes, en le quittant, de lui amener plusieurs de nos collègues, dix s'il voulait, qui chercheraient le retour de la paix avec autant de bienveillance, de douceur et d'empressement qu'il avait paru en remarquer et en aimer en nous. Il me promit un nombre égal d'évêques de son côté.

C'est pourquoi je vous exhorte et vous supplie, par le sang du Seigneur, de le faire souvenir de sa promesse, et d'insister pour la continuation d'une entreprise que vous voyez si près de sa fin. Je crois que vous trouverez difficilement parmi vos évêques un esprit aussi favorable et une aussi bonne volonté que dans ce vieillard. Le lendemain il vint nous trouver, et nous reprîmes le même entretien; mais comme la nécessité d'une ordination épiscopale nous enlevait de là, nous ne pûmes rester longtemps avec lui. Déjà nous avions envoyé quelqu'un auprès du chef des *Célicoles* (2) qui, d'après ce que nous

(1) Ézéchiel, XVIII, 20, 4.

(2) Il est question des *Célicoles* dans les lois d'Honorius; ils s'y trouvent passibles des peines portées contre les hérétiques, « s'ils ne se » convertissent au culte de Dieu et à la religion chrétienne. »

avions ouï dire, avait établi un nouveau baptême et séduit beaucoup de gens; nous voulions lui parler autant que l'eût permis l'extrême brièveté du temps. Fortunius, nous voyant dans cette attente et ainsi occupé d'une autre affaire, pressé lui-même par je ne sais quelle cause qui l'appelait ailleurs, nous quitta avec de bonnes et de douces paroles.

Il me paraît que, pour éviter une turbulente multitude plus embarrassante qu'utile, et pour achever à l'amiable et paisiblement, avec l'aide de Dieu, l'œuvre commencée, nous devrions nous réunir dans quelque petit village où il n'y aurait pas d'église de votre communion ni de la nôtre, mais qui serait habité par des gens des deux partis, comme le village de *Titiana.* Qu'on choisisse un lieu de ce genre dans le territoire de Tubursi ou de Thagaste, qu'on adopte celui que j'ai indiqué tout à l'heure ou quelque autre qu'on aura trouvé : n'oublions pas d'y faire porter les livres canoniques; joignons-y les pièces qui peuvent se produire des deux côtés, afin que, laissant tout autre soin, et n'étant, si Dieu veut, interrompus par aucun embarras, nous consacrions à cette question autant de jours que nous pourrons, et que chacun de nous, implorant le secours du Seigneur, à qui la paix chrétienne est tant agréable, nous menions à bon terme une si grande chose commencée avec bonne intention. Ecrivez-moi ce que vous en pensez, vous et Fortunius.

LETTRE XLV.

(Au commencement de l'année 398.)

Saint Augustin et saint Alype prient saint Paulin de leur écrire après un silence de deux ans, et de leur envoyer son ouvrage contre les païens.

ALYPE ET AUGUSTIN A PAULIN ET A THÉRASIE QU'ILS AIMENT ET LOUENT DANS LE CHRIST, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Nous ignorons pourquoi vous avez tant tardé à nous écrire; depuis deux ans que nos doux frères Romain et Agile sont retournés vers vous, nous n'avons reçu de vous aucune lettre. En d'autres choses, plus quelqu'un est aimé, plus il semble mériter qu'on l'imite; c'est tout le contraire ici : plus nous vous aimons, moins nous pouvons supporter que vous ne nous écriviez point, et nous ne voulons point vous imiter en cela. Nous vous saluons donc; nous n'avons pas à répondre à vos lettres qui ne nous arrivent pas; nous avons à nous plaindre avec douleur; peut-être vous-mêmes vous plaindrez-vous si des lettres écrites par vous ne nous sont point parvenues, et si les lettres par nous envoyées ne vous ont pas été remises. Dans ce cas, changeons nos plaintes en prières au Seigneur pour qu'il ne nous refuse pas la douceur de ces consolations.

Nous avions entendu dire que vous écrivie contre les

païens ; si cet ouvrage (1) est achevé, nous vous prions de nous l'envoyer par le porteur de cette lettre ; cet homme nous est cher ; nous pouvons sans témérité vous rendre bon témoignage de l'estime dont il jouit dans notre pays. Il vous prie, par notre bouche, de vouloir bien le recommander à ceux avec qui il a affaire et auprès de qui il craint d'échouer, malgré son bon droit. Il vous contera mieux lui-même de quoi il est question, et vous mettra en mesure de répondre à chaque chose (2). Nous en aurons de la joie et nous rendrons grâces à votre obligeance auprès du Seigneur notre Dieu, si vos soins contribuent à rendre à un frère chrétien un complet repos.

LETTRE XLVI.

(Année 398.)

Un romain d'illustre origine, Publicola, fils de Mélanie l'Ancienne, adresse à saint Augustin diverses questions qui sont autant de traits de mœurs de cette époque.

PUBLICOLA A SON CHER ET VÉNÉRABLE PÈRE AUGUSTIN, ÉVÊQUE.

Il est écrit : « Interrogez votre père et il vous ins- » truira ; vos anciens, et ils vous répondront. » Voilà pourquoi j'ai songé à apprendre la loi de la bouche

(1) Cet ouvrage de saint Paulin n'est point parvenu à la postérité.
(2) Le texte présente ici une lacune de quelques mots.

même du prêtre, et à exposer dans cette lettre les points divers sur lesquels je désire être éclairé. Je place séparément ces questions pour que vous daigniez faire à chacune une réponse particulière :

I. Dans le pays des Arzuges (1), comme je l'ai ouï dire, les barbares, avec qui on fait un marché pour conduire les voitures ou pour garder les productions de la terre, ont coutume de jurer par leurs démons en présence du dizainier préposé aux limites ou en présence du tribun ; c'est après avoir reçu le témoignage écrit du dizainier que les maîtres ou les fermiers se croient sûrs de la fidélité de ces barbares, et que les voyageurs consentent à les prendre pour guides. Un doute s'est élevé dans mon cœur, et je me demande si le maître qui se sert d'un barbare dont la fidélité lui est garantie par un serment pareil ne se souille pas lui-même, si la souillure n'atteint pas ce qui est confié à un tel gardien ou bien celui qui le prend pour guide. Vous devez savoir que le barbare reçoit de l'or, soit pour garder les productions de la terre, soit pour conduire le voyageur ; le serment de mort qui a pour témoin le dizainier ou le tribun est fait malgré ce payement ; je crains, je le répète, que celui qui se sert du barbare et que les choses confiées au barbare ne soient souillés : malgré l'or qui a été donné et les gages qui ont été reçus, un serment d'iniquité intervient toujours. Daignez me répondre positivement et non pas avec incertitude. Si votre réponse était douteuse, je tomberais dans des anxiétés d'esprit beaucoup plus grandes qu'auparavant.

(1) C'était un pays barbare au midi des États de Tunis et de Tripoli.

II. J'ai aussi entendu dire que mes fermiers exigent des barbares le même serment pour la garde des productions de la terre. Daignez m'apprendre si ces productions même ne se trouvent pas souillées par les barbares qui ont juré par leurs démons, si le chrétien qui en mange ou celui qui en reçoit le prix ne contractent pas une souillure.

III. J'entends dire à l'un que le barbare ne jure pas fidélité au fermier, j'entends dire à l'autre que le barbare jure au fermier fidélité ; si cette seconde assertion est fausse, dois-je, pour l'avoir seulement entendu dire, ne pas user de ces fruits ou ne pas en toucher le prix, selon ce qui est écrit : « Si quelqu'un dit : ceci a été immolé aux idoles, n'en » mangez pas, à cause de celui qui vous en a donné » avis? (1) » En est-il de ceci comme de ce qui a été immolé aux idoles ?

IV. Dois-je chercher où est la vérité dans ces deux assertions différentes, dois-je les vérifier par témoins et ne pas toucher aux fruits et à l'argent avant de m'être assuré si celui-là a dit vrai qui a dit que rien n'est juré au fermier ?

V. Si, pour mieux garantir les engagements qui l'intéressent, le barbare qui jure fait jurer de la même manière le fermier chrétien ou le tribun préposé aux limites, n'y a-t-il de souillé que le chrétien ? Les choses elles-mêmes ne le sont-elles pas ? Si le païen préposé aux limites fait au barbare le serment de mort, souille-t-il ceux pour lesquels il jure ? Celui que j'aurai envoyé

(1) Aux Corinthiens, chap. X, v. 28.

aux Arzuges pourra-t-il recevoir d'un barbare ce serment? Un chrétien peut-il le recevoir sans se souiller?

VI. Peut-il, en le sachant, manger quelque chose provenant d'une aire ou d'un pressoir d'où l'on aura tiré une offrande pour le démon?

VII. Peut-il prendre du bois pour son usage dans le bois consacré au démon?

VIII. Si quelqu'un achète, au marché, de la viande non immolée aux idoles, mais qu'il n'en soit pas sûr, et que, flottant entre deux pensées contraires, il finisse par en manger dans l'idée que ce n'est pas de la chair immolée, pèche-t-il?

IX. Si quelqu'un fait une chose bonne en soi, mais sur laquelle il ait des doutes, et qu'il la fasse la croyant bonne, quoiqu'il l'ait crue mauvaise auparavant, pèche-t-il?

X. Si quelqu'un a menti en disant que telle viande a été immolée aux idoles, et qu'il ait avoué son mensonge, et qu'il ait réellement menti, un chrétien peut-il manger de cette viande, en vendre et en recevoir le prix?

XI. Si un chrétien en voyage, pressé par la nécessité, étant resté un jour, deux jours, plusieurs jours sans manger, ne pouvant se soutenir plus longtemps, et menacé de la mort, trouve de la nourriture dans un temple d'idoles où il n'y ait personne, et qu'il ne puisse découvrir ailleurs de quoi apaiser sa faim, doit-il manger de ce qu'il trouve dans ce temple, ou bien se laisser mourir?

XII. Si un chrétien se voit au moment de périr sous les coups d'un barbare ou d'un Romain, doit-il tuer

pour éviter qu'on ne le tue? Ou bien, sans tuer, faut-il se battre et simplement repousser, parce qu'il est dit de *ne pas résister au mal?* (1)

XIII. Si un chrétien a fermé d'un mur son domaine pour le défendre, est-il coupable d'homicide lorsque, dans une lutte, on tue des ennemis au pied de ce mur?

XIV. Est-il permis de boire d'une fontaine ou d'un puits où l'on aura jeté quelque chose qui aura servi à un sacrifice? Un chrétien peut-il boire de l'eau d'un puits situé dans un temple qui serait abandonné? Pourrait-il puiser et boire de l'eau d'un puits ou d'une fontaine dans un temple d'idoles si rien n'y avait été jeté?

XV. Un chrétien peut-il se baigner dans des bains ou des thermes où l'on a sacrifié aux idoles? Peut-il se baigner dans des bains où les païens se sont purifiés dans leurs jours de fêtes, soit avec eux, soit quand ils n'y sont plus?

XVI. Peut-il descendre dans la même cuve où sont descendus des païens en venant de leurs fêtes, et où ils ont pratiqué quelques-unes de leurs cérémonies sacriléges?

XVII. Supposez un chrétien invité chez quelqu'un, et le trouvant en face d'une viande qu'on lui dit avoir été immolée aux idoles; il n'en mange pas; mais voilà que par aventure cette même viande est portée ailleurs, et elle est à vendre; le chrétien l'achète; ou bien encore il ne reconnaît pas cette même viande qu'on lui présente dans une maison où il est invité, et il en mange; pèche-t-il?

(1) Saint Matthieu, v. 39.

XVIII. Un chrétien peut-il acheter et manger des légumes et des fruits d'un jardin ou d'un champ appartenant aux idoles ou à leurs prêtres?

Pour vous épargner la peine de chercher dans les livres saints ce qui touche au serment et aux idoles, j'ai voulu mettre sous vos yeux ce que j'y ai trouvé avec la grâce de Dieu; si vous rencontrez dans les Écritures quelque chose de plus clair et de meilleur, daignez me le dire.

Voici d'abord ce que Laban dit à Jacob : « Dieu » d'Abraham et dieu de Nachor (1). » L'Écriture ne nous apprend pas quel est ce dieu de Nachor. Je trouve encore l'alliance jurée entre Abimelech et Isaac : « Ils se » levèrent le matin et se jurèrent une alliance mutuelle (2). » L'Écriture ne nous dit pas quel est ce serment. Pour ce qui est des idoles, le Seigneur ordonne à Gédéon, dans le livre des Juges, de lui offrir en holocauste le veau qu'il avait tué (3). Dans le livre de Jésus, fils de Navé, il est ordonné que l'or, l'argent et l'airain trouvés à Jéricho soient portés intégralement dans les trésors du Seigneur, et la ville est frappée d'anathème. Que veut donc dire ce passage du Deutéronome? « Vous ne porterez rien » dans votre maison qui vienne de l'idole, de peur que » vous ne deveniez anathème comme l'idole même (4). » Que le Seigneur vous garde; je vous salue; priez pour moi.

(1) Genèse, XXXI, 53.
(2) Id., XXVI, 31.
(3) Livre des Juges, VI, 26.
(4) Deutéronome, VII, 26.

LETTRE XLVII.

(Année 398.)

Réponse de saint Augustin aux questions de Publicola.

AUGUSTIN SALUE DANS LE SEIGNEUR SON HONORABLE ET TRÈS-CHER FILS PUBLICOLA.

Les troubles de votre esprit, depuis que votre lettre me les a révélés, sont devenus les miens ; ce n'est pas que je sois fortement agité par toutes ces choses comme vous me marquez que vous l'êtes vous-même ; mais, je l'avoue, je me suis demandé avec inquiétude comment tous vos doutes pourraient cesser ; surtout parce que vous attendez de moi des réponses positives, afin de ne pas tomber dans des anxiétés plus profondes qu'auparavant. Je crois que cela n'est pas en mon pouvoir. De quelque manière que je vous présente ce qui me paraîtra à moi d'une entière certitude, si je ne parviens pas à vous persuader, vos doutes redoubleront. Ce qui peut me persuader peut ne pas persuader un autre. Cependant pour ne pas refuser à votre affection le léger concours de mes soins, je me suis déterminé à vous écrire après y avoir un peu réfléchi.

Vous vous demandez si on peut s'appuyer sur la fidélité de quelqu'un qui a juré par les démons de la garder. Considérez d'abord si celui-là ne pécherait pas deux fois qui, ayant juré par de faux dieux de garder fidélité, viendrait à la violer ; en gardant la foi promise par un tel

serment, il n'aura péché qu'en cela seul qu'il a juré par de pareils dieux; nul ne le reprendra d'avoir gardé sa parole. Mais en jurant par les dieux qu'il ne doit pas invoquer et en faisant ce qu'il ne doit pas contre la parole donnée, il a péché deux fois; et quant à celui qui s'appuie sur la fidélité d'un homme qu'il sait l'avoir jurée par de faux dieux, et qui la met à profit non pour le mal mais pour ce qui est licite et bon, il ne participe pas au péché du jurement par les démons, mais il participe au bon accord par lequel la foi promise est gardée. Je ne parle pas ici de la foi qui fait donner le nom de fidèles à ceux qui sont baptisés dans le Christ; la foi chrétienne est bien différente et bien séparée de la foi des opinions et des conventions humaines. Pourtant il n'est pas douteux que c'est un moindre mal de jurer avec vérité par un dieu faux que de jurer faussement par le vrai Dieu; plus la chose par laquelle on jure est sainte, plus le parjure mérite de châtiment. C'est une autre question de savoir si on ne pèche pas en demandant qu'on jure par les faux dieux quand celui de qui on exige le serment adore les faux dieux. Pour cette question on peut s'aider des témoignages que vous avez rappelés vous-même sur Laban et Abimelech, si toutefois Abimelech jure par ses dieux comme Laban par le dieu de Nachor; c'est là, comme je l'ai dit, une autre question; elle m'embarrasserait peut-être sans les exemples d'Isaac et de Jacob et d'autres exemples qui peuvent se rencontrer dans les livres saints. Ce qui est dit dans le Nouveau Testament qu'il *ne faut jurer en aucune sorte* (1), n'est pas une difficulté. Il me paraît que cela a été dit, non point parce que c'est

(1) Saint Matthieu, ch. V, 34.

un péché de jurer en toute vérité, mais parce que c'est un horrible péché de fausser son serment (1); et le divin maître avait en vue de nous préserver d'un tel péril lorsqu'il nous exhorta à ne pas jurer du tout. Je sais que votre sentiment est tout autre; aussi n'avons-nous pas à disputer là-dessus, mais il s'agit d'aborder les questions sur lesquelles vous avez cru devoir me consulter. De même que vous ne jurez pas, n'obligez personne à jurer; l'Écriture nous défend de jurer, mais je ne me souviens pas d'avoir lu dans les saintes Écritures qu'il ne faille pas recevoir d'un autre son serment. On demande s'il nous est permis de profiter d'une sécurité qui découlerait des serments d'autrui; si nous ne voulons pas cela, je ne sais où nous trouverons sur la terre un coin pour y vivre, car nous devons aux serments des barbares la paix des frontières et aussi la paix de toutes les provinces. Et il s'en suivrait que la souillure n'atteindrait pas seulement les récoltes confiées à la garde de ceux qui jurent par les faux dieux, mais que tout ce qui est protégé par ces engagements deviendrait impur : ce serait si absurde que vos doutes à cet égard doivent entièrement disparaître.

De même, un chrétien qui, pouvant l'empêcher, permet qu'on prenne dans son aire ou son pressoir quelque chose pour servir aux sacrifices des démons, commet un péché. S'il trouve la chose faite ou s'il n'a pas pu s'y opposer, il peut se servir de ce qui reste sans avoir à redouter la moindre souillure, comme nous nous servons des fontaines où nous savons qu'on a puisé de l'eau pour les sacrifices. Il en est ainsi des bains. Nous ne faisons

(1) Quia pejerare immane peccatum est.

pas difficulté de respirer l'air auquel nous savons que s'est mêlée la fumée des autels et de l'encens des démons. Ce qui est interdit c'est d'user ou d'avoir l'air d'user de quelque chose pour honorer les dieux étrangers, ou d'agir de telle manière que, malgré notre mépris pour ces dieux, nous laissions croire le contraire à ceux qui ne connaissent point le fond de notre cœur. Et lorsque en exécution des ordres de l'empereur nous abattons des temples, des idoles, des bois ou quelque chose de ce genre, il est bien évident que nous faisons cela en témoignage de détestation et non pas en témoignage d'honneur; cependant nous devons nous garder de nous en attribuer quoique ce soit pour notre usage personnel, de peur qu'il ne semble que nous ayons mis la main à cette démolition par pure cupidité et non point par piété religieuse. Mais quand ces restes du paganisme passent à un usage public ou au culte du vrai Dieu, ils sont en quelque sorte transformés comme les hommes eux-mêmes qui abandonnent des pratiques impies et sacriléges pour embrasser la vraie religion. C'est ce que Dieu nous enseigne par les témoignages même que vous avez cités et dans lesquels il ordonne de prendre dans le bois sacré des dieux étrangers pour servir à l'holocauste, et de porter dans les trésors du Seigneur tout l'or, l'argent et l'airain de Jéricho. Il est écrit dans le Deutéromone : « Vous » ne désirerez point l'argent ni l'or (des images taillées de » leurs dieux), vous n'en prendrez rien pour vous, de » peur que cela ne vous soit une occasion de chute, » parce que cela est en abominàtion devant le Seigneur » votre Dieu : vous ne porterez point dans votre de» meure ce qui est digne d'exécration; autrement vous » serez anathème comme l'idole même, et vous tom-

» berez, et vous serez souillé par cette abomination » parce qu'elle est anathème (1). » Il résulte qu'il n'est permis ni de faire servir ces choses à des usages particuliers, ni de les porter chez soi pour leur rendre des honneurs : c'est en cela que seraient l'abomination et l'exécration, et non pas dans le renversement de ces choses et dans la cessation d'un culte sacrilége.

Soyez sûr, pour ce qui touche aux viandes immolées aux idoles, que nous n'avons rien à faire au delà des prescriptions de l'Apôtre; rappelez-vous ses paroles; si elles étaient obscures, nous vous les expliquerions selon nos forces. On ne pèche point en mangeant, sans le savoir, quelque chose qu'on eût rejeté comme ayant été offert aux idoles. Un légume, un fruit quelconque qui croît dans un champ appartient à celui qui l'a créé, parce que « la terre est au Seigneur, ainsi que » tout ce qu'elle contient, et toute créature de Dieu est » bonne (2). Mais si le produit d'un champ est consacré ou sacrifié à une idole, il faut le considérer comme tel. Prenons garde, en refusant de manger des légumes provenant du jardin d'un temple d'idoles, de conclure que l'Apôtre n'aurait dû prendre aucune nourriture à Athènes, parce que cette ville était consacrée à Minerve. J'en dirai autant de l'eau d'un puits ou d'une fontaine dans un temple; il est vrai qu'on éprouvera plus de scrupules si on a jeté dans ce puits ou cette fontaine quelque chose qui ait servi aux sacrifices. Mais il en est de même de l'air qui reçoit toute la fumée de ces autels; si on veut trouver ici une différence par la raison que le

(1) Deutéronome, VII, 25.

(2) Psaume, XXIII; épitre aux Corinthiens, X, 25, 26, à Timothée, IV, 4.

sacrifice dont la fumée se mêle à l'air n'est pas offert à l'air même, mais à une idole ou à un démon, et que parfois ce qu'on jette dans les eaux est un sacrifice aux eaux elles-mêmes, nous dirons que les sacrifices offerts au soleil n'empêchent pas que nous nous servions de sa lumière. On sacrifie aussi aux vents, et nous nous en servons pour les besoins de notre vie, pendant qu'ils paraissent humer et dévorer la fumée des sacrifices. Si quelqu'un, ayant des doutes sur une viande immolée ou non aux idoles, finit par croire qu'il n'y a pas eu immolation et mange de cette viande, il ne pèche pas; quoiqu'il ait pu penser auparavant qu'il y avait eu immolation, il ne le pense plus : il n'est pas défendu de ramener ses pensées du faux au vrai. Mais si quelqu'un croit bien ce qui est mal et qu'il le fasse, il pèche, même en croyant faire bien ; on appelle péchés d'ignorance ceux que l'on commet en prenant le mal pour le bien.

Je ne suis pas d'avis qu'on puisse tuer un homme pour éviter d'être tué soi-même, à moins par hasard (1) qu'on ne soit soldat ou revêtu d'une fonction publique, de façon qu'on ne frappe pas pour soi-même, mais pour les autres, pour une cité par exemple où l'on réside avec une légitime autorité (2). Mais c'est parfois rendre

(1) Le texte porte : *nisi forte sit miles.* Il nous paraîtrait étrange de traduire le mot *forte* par *peut-être*, comme on l'a fait; il n'a pas pu entrer dans l'esprit de saint Augustin de mettre en doute le droit de la guerre de repousser la force par la force. L'évêque d'Hippone s'en est expliqué dans une lettre au comte Boniface, où il trace aux gens de guerre leurs devoirs.

(2) Saint Augustin avait déjà exprimé son sentiment à cet égard dans le premier livre du *Libre arbitre*, chap. v; il pense comme Evode qu'on n'est pas exempt de péché aux yeux de Dieu quand on *se souille du meurtre d'un homme pour défendre des choses qu'il faut mépriser*. Il y aurait ici une distinction à faire. Il n'est pas permis de tuer pour ne défendre que son or ou son argent et ce qu'on appelle les

service aux gens que de les effrayer de quelque manière, dans le but de les empêcher de faire le mal. Il a été dit : « Ne résistons pas au mal, » pour que nous ne nous plaisions pas dans la vengeance qui nourrit le cœur du mal fait à autrui, et non pas pour que nous négligions de réprimander ceux qui méritent de l'être. Celui qui aura élevé un mur autour de son champ ne sera pas coupable de la mort de l'homme écrasé par le renversement de ce mur. Un chrétien n'est pas non plus coupable d'homicide parce que son bœuf ou son cheval a tué quelqu'un ; autrement il faudrait dire que les bœufs des chrétiens ne doivent pas avoir des cornes, leurs chevaux des pieds, leurs chiens des dents. Lorsque l'apôtre Paul, informé que des scélérats lui dressaient des embûches, en eut averti le tribun et eut reçu une escorte armée, il ne se serait pas imputé à crime l'effusion de sang si ces misérables étaient tombés sous les coups des soldats armés. A Dieu ne plaise qu'on veuille nous rendre responsable du mal qui pourrait arriver contre notre volonté dans ce que nous faisons de bon et de licite !

biens de la terre, mais la vie est d'un prix supérieur à tous les biens d'ici-bas. Saint Augustin, en refusant le droit de tuer à celui qui est dans le cas de légitime défense de soi-même, avait sans doute présent ce passage de saint Ambroise, au troisième livre des *Offices*, chap. IV : « Il ne paraît pas qu'un homme chrétien, juste et sage, doive défendre » sa vie par la mort d'autrui : lors même qu'il tomberait entre les mains » d'un voleur armé, il ne peut pas frapper qui le frappe, de peur qu'en » défendant sa vie il ne compromette la piété. » Saint Cyprien, dans sa lettre XLVI, dit en termes positifs : « Il n'est pas permis de tuer, mais » il faut se laisser tuer. » Et, dans sa lettre XLVII, saint Cyprien dit encore : « Il n'est pas permis de tuer celui qui fait du mal à des innocents. » L'opinion commune des théologiens catholiques, soutenus par l'autorité de saint Thomas, n'est pas conforme sur ce point au sentiment de saint Augustin, de saint Ambroise et de saint Cyprien. Ils pensent que, dans un cas de nécessité extrême et pour défendre sa vie, un homme peut en tuer un autre.

Autant vaudrait-il nous interdire les instruments de fer, soit pour les usages domestiques, soit pour le labourage, par la raison qu'on pourrait se tuer ou tuer quelqu'un; il faudrait n'avoir aussi ni arbre ni corde, de peur qu'on ne se pende, et ne plus construire de fenêtres, de peur qu'on ne s'en précipite. Si je voulais continuer ici, je n'en finirais pas. Y a-t-il, à l'usage des hommes, quelque chose de bon et de permis d'où le mal ne puisse sortir?

Il me reste à parler, si je ne me trompe, de ce chrétien en voyage que vous supposez vaincu par le besoin de l faim, ne trouvant de la nourriture que dans un temple d'idoles, et n'y rencontrant personne; vous me demandez s'il doit se laisser mourir de faim plutôt que de toucher à cette nourriture. De ce que cette viande est dans le temple, il ne s'en suit pas qu'elle ait été offerte aux idoles; un passant a pu laisser là les débris de son repas volontairement ou par oubli. Je réponds donc brièvement: ou il est certain que cette viande a été immolée aux idoles, ou il est certain qu'elle ne l'a pas été, ou bien on n'en sait rien; si l'immolation est certaine, mieux vaut qu'un chrétien ait la force de s'en abstenir; si on sait le contraire ou si on ne sait rien, on peut, pressé par le besoin, manger de cette viande sans aucun scrupule de conscience.

LETTRE XLVIII.

(Année 398).

Saint Augustin se recommande aux prières des moines de l'île de Capraïa ; il dit dans quel esprit il faut aimer le repos et pratiquer les bonnes œuvres, et comment il faut se tenir toujours prêt pour les besoins de l'Église.

AUGUSTIN A EUDOXE, ABBÉ DU MONASTÈRE DE L'ÎLE DE CAPRAÏA, ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC LUI.

Quand nous songeons au repos dont vous jouissez dans le Christ, nous nous sentons reposé nous-mêmes dans votre charité, malgré le poids et la diversité de nos peines. Nous ne sommes qu'un même corps sous un chef unique ; vous avez nos labeurs comme nous avons vos loisirs ; « si un membre souffre, tous souffrent aussi, » et si un membre reçoit quelque gloire, tous les » membres se réjouissent avec lui (1). » C'est pourquoi nous vous avertissons, nous vous demandons, nous vous conjurons, par la profonde humilité du Christ et sa grandeur miséricordieuse, de vous souvenir de nous dans vos saintes oraisons que nous croyons plus vives et meilleures que les nôtres ; car bien souvent nos prières se trouvent comme frappées et affaiblies par les ombres et le bruit des occupations séculières ; ce n'est pas pour nos propres affaires que nous subissons tout ce tracas ; ceux pour qui nous agissons nous contraignent

(1) Épître aux Corinthiens, XII, 26.

à faire mille pas, et nous nous imposons d'en faire avec eux deux mille autres; aussi notre fardeau est si grand que nous respirons à peine. Nous croyons, cependant, que celui vers qui s'élèvent les gémissements des captifs nous délivrera, grâce à vos prières, de toutes nos tribulations et nous accordera la récompense promise, si nous persévérons dans le ministère où il a daigné nous établir.

Pour vous, frères, nous vous exhortons, dans le Seigneur, à demeurer fidèles à vos résolutions jusqu'à la fin; si l'Église, notre mère, vient à vous demander quelque œuvre, tenez-vous en garde à la fois contre une ardeur trop vive et trop impatiente, et contre les nonchalantes inspirations d'un trop grand amour du repos, mais obéissez doucement et soumettez-vous pleinement à Dieu qui vous gouverne, qui dirigera dans la justice les cœurs dociles et enseignera ses voies à ceux qui sont doux (1). Ne préférez point votre repos aux besoins de l'Église : si aucun homme de bien n'avait voulu l'assister dans son enfantement, vous n'auriez jamais pu naître à la vie spirituelle. De même qu'il faut tenir le milieu entre le feu et l'eau pour ne pas être brûlé ni submergé, ainsi nous devons régler notre route entre les hauteurs de l'orgueil et l'abîme de la paresse, « ne nous » détournant ni à droite ni à gauche, » comme dit l'Écriture (2). Il en est qui, pour trop craindre de se laisser emporter vers la droite, se précipitent dans les profondeurs de la gauche ; et d'autres, pour trop s'écarter de la gauche et ne pas être engloutis dans une lan-

(1) Psaume XXIV, 10.
(2) Deutéronome, XVII, 11.

guissante et molle oisiveté, se laissent atteindre par le faste et la vanité, et s'évanouissent en étincelles et en fumée. Ainsi donc, frères très-chers, aimez le repos, mais pour y apprendre à ne plus aimer les choses de la terre, et souvenez-vous qu'il n'y a pas de lieu dans l'univers où ne puisse nous tendre des piéges celui qui craint que nous ne nous envolions vers Dieu ; l'ennemi de tout bien craint que nous ne le jugions après avoir été ses esclaves ; pensez qu'il n'y aura pas pour nous de repos parfait jusqu'à ce que « l'iniquité soit passée (1), » et que la « justice se change en jugement (2). »

Lors donc que vous faites quelque chose avec courage, ardeur ou vigilance, soit dans les oraisons, soit dans les jeûnes, soit dans les aumônes ; quand vous secourez les indigents ou que vous pardonnez les injures comme Dieu nous a pardonné à nous-mêmes dans le Christ ; quand vous triomphez des mauvaises habitudes, que vous châtiez votre corps et le réduisez en servitude ; quand vous endurez patiemment les tribulations et qu'avant tout vous vous supportez avec amour les uns les autres (car que supportera-t-il celui qui ne supporte pas son frère?) ; quand vous découvrez l'astuce et les embûches du tentateur, et que, « avec le bouclier » de la foi, vous repoussez et vous éteignez ses traits » enflammés (3) ; » quand vous chantez et vous psalmodiez au fond de vos cœurs pour le Seigneur, et que vos voix s'unissent à vos âmes, faites tout pour la gloire de Dieu, qui « opère tout en tous (4) ; conservez-vous si

(1) Psaume LVI, 2.
(2) Psaume XCIII, 15.
(3) Aux Éphésiens, VI, 16.
(4) Aux Corinthiens, XII, 6.

» bien dans la ferveur de l'esprit (1) que votre âme ne » mette sa gloire que dans le Seigneur (2). » Telle est la voie droite ; on y marche avec les yeux attachés sur le Seigneur, parce que « c'est lui qui retirera du piége nos » pieds (3). » Cette manière de vivre n'est pas brisée par les affaires, ni refroidie par le repos ; elle n'est ni turbulente ni accablée, ni audacieuse ni timide, ni précipitée ni pesante. Faites ces choses, et le Dieu de paix sera avec vous.

Que votre charité ne se plaigne point de tout ce que j'ai dit dans cette lettre. Je ne vous ai point exhorté sur ce que je crois que vous ne faites pas ; mais j'ai pensé que vous me recommanderiez beaucoup à Dieu, si vous mêliez le souvenir de mes paroles aux œuvres que vous accomplissez par sa grâce ; car j'avais déjà connu par la renommée, et récemment nos frères Eustase et André nous ont rapporté, à leur retour d'auprès de vous, la bonne odeur du Christ qui s'exhale de votre sainte vie. Eustase vient de nous précéder dans l'éternel repos où l'on n'entend point ces flots du temps pareils à ceux dont votre île est battue ; il ne désire plus retourner à Capraïa, parce qu'il n'a plus besoin de cilice (4).

(1) Épître aux Romains, XII, 11.
(2) Psaume XXXII, 2.
(3) Psaume XXIV, 16.
(4) Pour comprendre ces derniers mots, il faut savoir que dans l'île de Capraïa on faisait autrefois beaucoup de cilices en poil de chèvre à l'usage des religieux ; Capraïa tire son nom du grand nombre de *chèvres* qu'on rencontre dans l'île.

LETTRE XLIX.

(Année 399).

Saint Augustin marque avec précision les points sur lesquels il faut qu'on s'explique sur la question du donatisme.

AUGUSTIN, ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, A HONORÉ ÉVÊQUE DU PARTI DE DONAT.

Nous avons fort goûté le projet que vous avez bien voulu nous communiquer par notre très-cher frère Héros, homme digne de louange en Jésus-Christ, de discuter avec nous dans des lettres, sans ce tumulte inséparable de la foule; une telle discussion doit commencer et s'achever avec une entière douceur et paix d'esprit, selon les paroles de l'Apôtre : « Il ne faut pas que le » serviteur du Seigneur soit en contestation, mais » il faut qu'il soit doux envers tous, capable d'être » instruit, patient, et qu'il reprenne avec bonté ceux » qui pensent autrement que lui (1). » Marquons donc en peu de mots les points sur lesquels nous souhaitons que vous nous répondiez.

Nous voyons l'Église de Dieu, l'Église catholique, répandue dans tout l'univers, selon ce qui a été annoncé, et nous ne croyons pas devoir douter de l'accomplissement si évident de la sainte prophétie, confirmée par le Seigneur dans l'Évangile, et par les Apôtres qui ont

(1) Épître à Timothée, II, 25.

étendu cette même Église. Cela a été prédit, car en tête du très-saint livre des psaumes il est écrit sur le Fils de Dieu : « Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je » vous ai engendré aujourd'hui ; demandez-moi, et je » vous donnerai les nations pour héritage, et j'étendrai » votre possession jusqu'aux extrémités de la terre (1). » Le Seigneur Jésus-Christ lui-même dit que son Évangile se répandra chez toutes les nations. Saint Paul, avant que la parole de Dieu fût parvenue en Afrique, disait au commencement de son Épître aux Romains (2) : « (Jésus-Christ), par qui nous avons reçu la grâce et » l'apostolat, pour faire obéir en son nom toutes les » nations à la foi. » L'Apôtre, parti de Jérusalem, prêcha l'Evangile dans toute l'Asie et jusqu'en Illyrie, et partout il établit et fonda des églises ; ce n'était pas lui, mais la grâce de Dieu qui était avec lui, comme il le témoigne lui-même. Quoi de plus visible et de plus clair dans ses Epîtres que les noms des contrées et des villes où il a passé ? Il écrit aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Thessaloniciens, aux Colossiens. Saint Jean écrit aussi aux sept églises dont il mentionne l'établissement dans ces régions, et dont le nombre sept représente l'Eglise universelle : Ephèse, Smyrne, Sardes, Philadelphie, Laodicie, Pergame, Thiatyre. Il est évident que nous sommes en communication avec toutes ces églises, comme il est évident que vous ne communiquez pas avec elles.

C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas craindre de nous répondre comment il a pu se faire

(1) Psaume II, 7, 8.
(2) I, 5.

que le Christ ait perdu son héritage répandu sur la terre entière, et qu'il ait été tout à coup réduit aux seuls Africains et encore pas à tous, car l'Eglise catholique est aussi en Afrique, parce que Dieu a voulu qu'elle s'étendît dans le monde entier, et il l'a ainsi prédit. Votre parti, au contraire, qui porte le nom de Donat, n'est pas dans tous les lieux où ont retenti les écrits, les discours et les actions des apôtres. Ne dites pas que notre église ne s'appelle point catholique, mais macarienne, comme vous la nommez ; vous devez savoir, et, si vous l'ignorez, vous pourriez apprendre très-aisément que dans toutes ces régions d'où l'Evangile s'est répandu à travers l'univers, on ne connaît ni le nom de Donat ni le nom de Macaire. Vous ne pouvez pas nier que votre parti s'appelle le parti de Donat et qu'il est désigné sous ce nom partout où se rencontrent des chrétiens de votre communion. Daignez donc nous apprendre comment il se fait que le Christ ait perdu son Eglise dans toute la terre, et de quelle manière il a commencé à ne plus avoir d'église que parmi vous ; c'est à vous qu'il appartient de répondre à ces choses ; il suffit à notre cause que nous voyons dans l'univers l'accomplissement de la prophétie et des saintes Ecritures. Voilà ce que j'ai dicté, moi Augustin, parce que depuis longtemps je veux m'entretenir de ces matières avec vous. Il me paraît, à cause de notre voisinage, que nous pouvons traiter ces questions par lettres et sans bruit, avec l'aide de Dieu, autant que le besoin de la vérité nous le demandera.

LETTRE L.

(Année 399).

Saint Augustin se plaint du meurtre de soixante chrétiens, et propose de remplacer une statue d'Hercule dont la disparition ou la destruction avait été la cause ou le prétexte de cette sanglante atrocité. Les bénédictins ont donné cette lettre sans observation. Le traducteur Dubois prévient son lecteur qu'il ne la donne que *pour servir de nombre et pour n'être pas obligé de changer le chiffre de celles qui suivent*; elle lui paraît *trop impertinente* pour qu'il l'attribue à saint Augustin; de plus, il n'y reconnaît pas le style de l'évêque d'Hippone. Nous ne trouvons, quant à nous, rien d'extraordinaire dans le ton de cette lettre; il nous semble naturel qu'un évêque s'émeuve du meurtre de soixante chrétiens, et les railleries qu'il se permet à l'endroit d'Hercule n'ont pas besoin qu'on les justifie. Peut-être le style de cette lettre offre-t-il quelque chose qui n'est pas la manière accoutumée de saint Augustin; mais fût-elle partie d'une main étrangère, nous n'aurions pas moins cru devoir lui laisser sa place, non pour *servir de nombre*, mais pour reproduire une pièce d'un curieux intérêt historique, au sujet des soixante martyrs de Suffec, dont le martyrologe Romain a gardé la mémoire (le 30 août).

AUGUSTIN, ÉVÊQUE, AUX CHEFS ET AUX ANCIENS DE LA COLONIE DE SUFFEC (1).

L'énorme crime que votre cruauté a commis, au moment où on s'y attendait le moins, a frappé la terre et le ciel; le sang a coulé sur vos places publiques et dans vos temples, et vos rues retentissent de meurtres. Chez vous il n'y a plus de lois romaines, la salutaire terreur de la justice est foulée aux pieds. Le sang

(1) Suffec était une ville épiscopale de la Bysacène, ancienne province représentée aujourd'hui par la Régence de Tunis.

innocent de soixante de nos frères a coulé dans votre cité ; celui qui en a le plus tué a reçu le plus de louanges et a tenu le premier rang dans votre sénat. Venons maintenant à ce qui est pour vous l'affaire principale. Si vous prétendez que l'hercule était à vous, nous vous le rendrons ; il y a encore des métaux, les pierres ne manquent pas, on trouve plusieurs sortes de marbres, et les ouvriers abondent. On se hâte de sculpter votre dieu, on est en train de l'arrondir et de l'orner ; nous y ajoutons du vermillon pour son visage, afin que vos fêtes sacrées en reçoivent plus d'éclat. Du moment que l'hercule était à vous, nous avons dû nous cotiser pour vous acheter un dieu. Mais si nous vous rendons votre hercule, rendez-nous tant de frères auxquels vous avez arraché la vie.

LETTRE LI.

(399 ou 400.)

Saint Augustin s'adresse à Crispinus, évêque donatiste de Calame, et voudrait l'amener à une discussion par écrit, afin qu'on ne lui fasse pas dire le contraire de ce qu'il dit ; il relève des contradictions dans la conduite des donatistes.

AUGUSTIN A CRISPINUS.

J'ai donné à ma lettre le titre que vous venez de voir (1), parce que ceux de votre parti me blâment de mon humilité ; vous pourriez croire que je veux par là vous faire

(1) Ce titre ne s'est pas retrouvé.

injure, si je ne vous demandais pas de me traiter de la même manière que je vous traite. Que vous dirai-je de la promesse que vous m'aviez faite ou que j'avais instamment sollicitée de vous à Carthage? De quelque façon que les choses se soient passées, n'en parlons plus, de peur que ce qui nous reste à accomplir n'en soit entravé. Maintenant, Dieu aidant, il n'y a plus d'excuse, si je ne me trompe; nous sommes tous les deux en Numidie, et les lieux que nous habitons nous rapprochent l'un de l'autre (1). J'ai entendu dire que vous vouliez disputer encore avec moi sur la question qui nous divise. Voyez combien en peu de mots toutes les ambiguïtés disparaissent; répondez à cette lettre si vous voulez bien, et peut-être cela suffira, non-seulement à nous, mais encore à ceux qui désirent nous entendre; et si cela ne suffit pas, écrivons encore jusqu'à ce qu'il y en ait assez. Quel plus grand avantage pourrions-nous retirer du voisinage des villes où nous sommes? Quant à moi, je suis décidé à ne plus m'occuper de ces questions avec vous, si ce n'est par lettres, pour que rien de ce qui aura été dit ne puisse être oublié, et pour que ceux qui s'appliquent à ces choses, et qui ne pourraient pas assister à nos conférences, ne soient pas trompés. Vous avez coutume de débiter des faussetés sur ce qui s'est passé, et de le raconter comme il vous plaît; c'est peut-être plus par erreur que par intention de mentir. Si cela vous plaît, nos jugements ne s'étendront pas au delà des choses présentes.

Vous n'ignorez pas sans doute qu'aux temps de

(1) Il y a environ quinze lieues d'Hippone à Calame. Nous avons trouvé des vestiges de la voie romaine entre ces deux cités. Voir nos *Études Africaines*, chap. 13.

l'ancienne loi le peuple commit le crime de l'idolâtrie, et que le livre des prophètes fut brûlé par un roi impie; ces deux crimes furent moins sévèrement punis que le schisme, ce qui prouve toute la gravité de ce dernier mal aux yeux de Dieu. Vous vous rappelez comment la terre s'ouvrit pour engloutir tout vivants les auteurs du schisme, et comment le feu du ciel dévora ceux qui y avaient adhéré. L'idole fabriquée et adorée, le livre saint brûlé n'attirèrent pas sur les coupables d'aussi terribles châtiments.

Pourquoi donc, vous qui avez coutume de nous reprocher ce crime qui n'est pas prouvé contre nous et qui l'est beaucoup contre vous, ce crime d'avoir livré les Écritures du Seigneur pour être brûlées devant les menaces de la persécution, pourquoi, dis-je, avez-vous maintenu dans l'épiscopat des pontifes que vous aviez condamnés pour crime de schisme « par la bouche » véridique d'un concile universel, » des pontifes comme Félicien de *Musti* (1) et Prétextat d'*Assuri*? Ils n'étaient pas, comme vous le dites aux ignorants, du nombre de ceux qui échappaient à la sentence, si, avant l'expiration d'un délai fixé par votre concile, ils rentraient dans votre communion; mais ils furent de ceux que vous condamnâtes le même jour, sans leur donner le délai accordé aux autres. Si vous le niez, je le prouverai; votre concile parle; nous avons dans nos mains les actes proconsulaires, avec le témoignage desquels vous l'avez déclaré plus d'une fois. Préparez, si vous le pouvez, une autre manière de vous défendre;

(1) Musti était situé sur la route de Carthage à Théveste; ses ruines s'appellent *Enchir-mest;* on y voit un arc de triomphe encore debout.

nier ce que j'établirais si aisément, ne serait qu'une perte de temps. Si donc Félicien et Prétextat étaient innocents, pourquoi ont-ils été condamnés? S'ils étaient coupables, pourquoi ont-ils été réintégrés? Si vous prouvez leur innocence, pourquoi ne croirions-nous pas que ceux qui furent condamnés par vos prédécesseurs, réunis en petit nombre, étaient innocents, lorsque trois cent dix de leurs successeurs, jugeant « par la bouche véridique d'un concile universel, » ont pu faussement condamner pour crime de schisme? Et si vous prouvez que Félicien et Prétextat ont été à bon droit condamnés, que vous reste-t-il pour vous défendre de les avoir maintenus sur leurs siéges, sinon de vanter outre mesure l'importance et le bien de la paix, et de montrer qu'il faut supporter les crimes même pour ne pas rompre le lien de l'unité? Plût à Dieu que vous pratiquassiez cela, non de bouche, mais de toutes les forces du cœur! Vous reconnaîtriez sans doute que des calomnies d'aucune sorte ne doivent rompre la paix du Christ par toute la terre, s'il est permis en Afrique, dans l'intérêt du parti de Donat, de recevoir des évêques condamnés pour un schisme sacrilége.

Vous avez coutume aussi de nous reprocher de vous persécuter par les puissances temporelles; je ne dispute pas avec vous là-dessus; je ne veux pas vous dire tout ce que vous mériteriez pour l'énormité d'un si grand sacrilége, et je me tais sur la modération que la douceur chrétienne n'a cessé de nous inspirer; mais je dirai ceci : Pourquoi, si cela est un crime, pourquoi avez-vous persécuté les maximianistes eux-mêmes au moyen des juges envoyés par ces empereurs que notre communion a enfantés à la foi de l'Évangile? Pourquoi les avez-

vous chassés de leurs basiliques, de ces basiliques où les trouva le schisme naissant? Pourquoi les en avez-vous chassés par le tumulte des disputes publiques, par la puissance des ordres reçus et l'intervention violente des soldats appelés à votre secours? Des traces récentes nous montrent ce qu'ils ont souffert dans cette attaque; les écrits témoignent des ordres donnés, et, quant aux faits, ils sont publiés dans ces pays même qui honorent pieusement la mémoire d'Optat, votre tribun.

Enfin, vous êtes dans l'habitude de dire que nous n'avons point le baptême du Christ, et qu'il n'existe que dans votre communion. Je pourrais disserter longuement ici; mais il n'en est plus besoin contre vous qui avez admis le baptême des maximianistes avec Félicien et Prétextat. Tous ceux qu'ils ont baptisés, lorsqu'ils étaient en communion avec Maximien et que vous travailliez à les chasser chaque jour de leurs basiliques, comme les actes le rapportent; tous ceux, dis-je, qu'ils ont baptisés à cette époque sont restés avec eux et avec vous; ce n'est pas seulement en cas de maladies dangereuses que vous communiquez religieusement ensemble, mais vous célébrez avec eux la solennité de Pâques dans les églises de leurs cités : ils ont tous été baptisés dans le crime du schisme et aucun d'eux n'a reçu un nouveau baptême. Plût à Dieu que vous pussiez prouver que ceux que Félicien et Prétextat avaient inutilement baptisés dans le crime du schisme, avaient été utilement rebaptisés par eux, après que vous eûtes admis ces deux évêques dans vos rangs! En effet, s'il fallait baptiser une seconde fois ceux-là, il fallait ordonner ceux-ci une seconde fois; car, en se séparant de vous, les deux évêques avaient perdu le caractère de

l'épiscopat, s'ils ne pouvaient plus baptiser en dehors de votre communion ; et si, en se séparant de vous, ils avaient gardé leur caractère d'évêque, ils avaient pu évidemment baptiser. Si vous supposiez qu'ils eussent perdu le caractère de l'épiscopat, Félicien et Prétextat, en revenant à vous, auraient dû être de rechef ordonnés, afin de recouvrer ce qu'ils n'avaient plus. Mais ne craignez rien : il est aussi certain qu'ils sont revenus avec le même caractère d'évêque qu'ils avaient en vous quittant, qu'il est certain que ceux qu'ils ont baptisés dans le schisme de Maximien pouvaient rentrer dans votre communion sans aucune réitération du baptême.

Où donc trouver assez de larmes pour déplorer que le baptême des maximianistes soit admis, et qu'on souffle sur le baptême du monde entier pour le détruire? Que vous ayez condamné Félicien, condamné Prétextat après les avoir entendus ou sans les entendre, avec ou sans justice, je ne m'en occupe pas en ce moment ; mais dites-moi : quel évêque des Corinthiens a été entendu ou condamné par quelqu'un des vôtres? Avez-vous entendu quelque évêque des Galates, des Éphésiens, des Colossiens, des Philippiens, des Thessaloniciens et de toutes les autres cités dont il a été dit : « Toutes les nations de la terre seront en adoration en sa présence (1). » Et cependant le baptême des maximianistes est admis, et on repousse le baptême de tous ces chrétiens, qui n'est pas le baptême de tel ou tel, mais de celui dont il a été dit : « C'est celui qui baptise (2). » Mais je ne m'arrête pas à ceci ; regardez ce qui est devant vous,

(1) Psaume XXI, 30.
(2) Évangile de saint Jean, I, 33.

voyez ce qui frapperait les yeux d'un aveugle : le baptême est avec des gens condamnés et n'est point avec ceux qu'on n'a pas entendus ! Il est avec des gens nommément expulsés de votre communion pour crime de schisme, et n'est pas avec ceux qui vous sont inconnus, qui habitent des pays lointains, qui n'ont jamais été accusés, jamais jugés ! Le baptême est avec des Africains séparés d'une portion de l'Afrique, et n'est pas avec les habitants des contrées d'où l'Évangile est venu en Afrique ! Pourquoi vous chargerai-je davantage? Répondez seulement à tout ceci. Voyez combien, dans votre concile, on fait peser sur les maximianistes le sacrilége du schisme ; voyez les persécutions que vous leur avez infligées par les puissances judiciaires ; voyez le baptême que vous avez admis dans la personne de ceux que vous avez condamnés ; et dites-moi, si vous le pouvez, comment vous continuerez à obscurcir la question pour les ignorants, et comment vous vous justifierez de vous être séparés de toute la terre par un schisme bien plus criminel que celui que vous vous glorifiez d'avoir condamné dans les maximianistes. Que la paix du Christ triomphe dans votre cœur.



LETTRE LII.

(Année 399 ou 400.)

Saint Augustin appelle Séverin son *frère selon la chair*, toutefois Séverin n'était que son cousin ; il s'était laissé prendre dans le schisme de Donat. Saint Augustin lui montre brièvement son erreur et le supplie d'ouvrir les yeux.

AUGUSTIN A SON TRÈS-DÉSIRABLE ET TRÈS-CHER FRÈRE LE SEIGNEUR SÉVERIN.

Quoique la lettre de votre fraternité me soit arrivée tard et quand je ne l'espérais plus, je l'ai cependant reçue avec joie ; j'ai senti cette joie devenir plus vive dans mon cœur en apprenant que votre homme n'était venu à Hippone que pour m'apporter cette lettre. J'ai pensé non sans raison que vous aviez eu l'idée de m'écrire pour rappeler notre parenté ; à moins peut-être que vous ne vous aperceviez, avec la gravité de votre sagesse, de ce qu'il y a de déplorable, lorsqu'on est frère selon la chair, de ne pas l'être dans le corps du Christ ; d'autant plus qu'il vous est aisé de reconnaître et de voir la cité placée sur la montagne, et qui, selon la parole du Seigneur dans l'Évangile, ne peut pas être cachée (1). Telle est l'Eglise catholique ; on l'appelle *catholique* (2) en grec, parce qu'elle est répandue dans tout l'univers. Il n'est permis à personne de la méconnaître ; voilà pourquoi,

(1) Saint Matthieu, V, 14.
(2) Καθολικὴ.

selon la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle ne peut pas être cachée.

Le parti de Donat, qui n'est qu'en Afrique, accuse l'univers, et ne songe point que, dans son impuissance à produire des fruits de paix et de charité, il s'est retranché de la racine des églises d'Orient d'où l'Evangile est venu en Afrique. Si on apporte aux chrétiens de ce parti un peu de cette terre d'Orient, ils l'adorent, mais si un fidèle de ces contrées d'Asie vient parmi eux, ils soufflent sur lui et le rebaptisent. Le Fils de Dieu, qui est la vérité, a annoncé qu'il était la vigne, que ses enfants en étaient le bois et son père le vigneron. « Mon père, dit- » il, retranchera le bois qui ne donne pas de fruit en » moi; mais le bois qui porte du fruit, il le taillera » pour qu'il en porte davantage (1). » Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui n'ont voulu produire aucun fruit de charité ont été retranchés de cette vigne qui s'est déployée et a rempli toute la terre.

Si leurs ancêtres, auteurs du schisme, avaient reproché à leurs collègues de véritables crimes, ils auraient gagné leur cause auprès de l'Eglise d'outre-mer, d'où l'autorité de la foi chrétienne s'est répandue dans nos contrées : ceux à qui on reprochait ces crimes eussent été rejetés du sein de l'Eglise. Maintenant qu'on voit les mêmes accusés en communion avec les Eglises apostoliques dont ils lisent les noms dans les livres saints, et les accusateurs mis dehors et séparés de cette même communion, comment ne pas comprendre que ceux qui obtinrent gain de cause avaient la justice pour eux? Admettons que la cause des donatistes soit bonne et

(1) Saint Jean, XV, 1, 2.

qu'ils n'aient pas pu la faire triompher devant les Eglises d'outre-mer; que leur avait fait le monde entier avec ses évêques qui ne pouvaient condamner témérairement leurs collègues non convaincus des crimes dont on les accusait? Les innocents sont rebaptisés, et le Christ est effacé dans les innocents. Si les évêques donatistes ont connu de vrais crimes commis par leurs collègues d'Afrique; s'ils ont négligé de les signaler et de les prouver aux Eglises d'outre-mer, et qu'ils se soient eux-mêmes retranchés de l'unité du Christ par un horrible schisme, ils n'ont pas d'excuse, vous le savez; pour ne pas scinder le parti de Donat, ils ont toléré, durant de longues années, des scélérats qui se montraient en grand nombre parmi eux, et pendant ce temps, ils ne craignaient pas, sur de faux soupçons, de rompre la paix et l'unité du Christ, et vous l'avez bien vu.

Mais je ne sais quelle charnelle habitude vous retient au milieu d'eux, Séverin mon frère; depuis longtemps je le regrette, depuis longtemps j'en gémis, surtout quand je pense à votre sagesse; et depuis longtemps je désire m'entretenir de cela avec vous. Que servent les saluts qu'on échange et la parenté temporelle, si nous méprisons dans notre parenté l'héritage éternel du Christ et le salut de la vie à venir? Qu'il me suffise d'avoir écrit ces choses, qui ne seraient rien ou presque rien pour des cœurs durs, mais qui sont considérables pour votre esprit que je connais bien. Elles ne viennent pas de moi qui ne suis rien, et qui attends seulement la miséricorde de Dieu; mais elles viennent de ce Dieu tout-puissant, qu'on trouvera pour juge dans le siècle futur si, dans le siècle présent, on le méprise comme père.

LETTRE LIII.

(Année 400.)

Générosus était un catholique de Constantine, honoré de l'amitié de saint Augustin. Un prêtre donatiste lui ayant adressé une lettre en faveur du schisme et où il se vantait d'avoir reçu les communications d'un ange, Générosus envoya cette lettre à saint Augustin; notre saint, tant en son nom qu'au nom de deux de ses vénérables collègues, écrivit la réponse suivante, moins pour éclairer Générosus dont la piété lui était connue, que pour rappeler les faits et les témoignages des Écritures au prêtre égaré.

FORTUNAT, ALYPE ET AUGUSTIN, A LEUR TRÈS-CHER ET HONORABLE FRÈRE GÉNÉROSUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Vous avez voulu que nous connussions la lettre qui vous a été adressée par un prêtre donatiste, quoique vous en eussiez ri et que vous l'eussiez accueillie comme il convient à un catholique ; voici donc une réponse qui est bien plus pour lui que pour vous, et que nous vous demandons de lui transmettre, si vous pensez qu'on ne puisse pas désespérer de le guérir de sa folle erreur. Il vous a écrit qu'un ange lui a ordonné de vous marquer l'ordre et la suite du christianisme dans votre ville, à vous dont le christianisme ne tient pas seulement à votre cité, ni même à l'Afrique et aux Africains, mais au monde entier, et qui a été annoncé et l'est encore à toutes les nations. C'est peu pour eux de ne pas avoir honte d'être retranchés de l'Église, et de ne rien faire pour leur retour pendant qu'ils le peuvent encore ; ils

veulent en retrancher d'autres avec eux et en faire comme des bois arides destinés au feu. C'est pourquoi si l'ange que ce prêtre donatiste, dans son astucieuse vanité, prétend lui avoir apparu à cause de vous, vous apparaissait à vous-même, et qu'il vînt vous dire ce que ce prêtre a imaginé de vous déclarer de sa part, il faudrait vous souvenir de cette parole de l'Apôtre : « Quand » nous vous annoncerions nous-même ou quand un » ange du ciel vous annoncerait un évangile différent » de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit ana- » thème (1). » Il vous a été annoncé, par la bouche du Seigneur Jésus-Christ lui-même, que son Évangile sera porté à toutes les nations, et qu'alors ce sera la fin. Il vous a été annoncé, par les prophètes et les apôtres, que des promesses ont été faites à Abraham et à sa race d'où devait sortir le Christ, quand Dieu lui disait : « Toutes » les nations seront bénies dans votre race. » Si donc un ange du ciel vous disait, à vous qui êtes témoin de l'accomplissement de ces promesses : Laissez là le christianisme de toute la terre et prenez le christianisme du parti de Donat dont l'ordre et la suite vous sont exposés dans la lettre de l'évêque de votre ville, cet ange devrait être anathème, parce qu'il s'efforcerait de vous retrancher du tout, de vous pousser dans une partie, et de vous séparer des promesses de Dieu.

S'il faut considérer la succession des évêques, avec quelle plus grande certitude et quelle plus haute importance nous établirons la succession des évêques de Rome depuis Pierre à qui le Seigneur a dit comme à la figure de toute l'Eglise : « Je bâtirai sur cette pierre mon

(1) Aux Galates, I, 8.

» Eglise, et les portes des enfers ne prévaudront pas » contre elle (1). » A Pierre a succédé Lin; à Lin, Clément; à Clément, Anaclet; à Anaclet, Evariste; à Evariste, Alexandre; à Alexandre, Sixte; à Sixte, Télesphore; à Télesphore, Igin; à Igin, Anicet; à Anicet, Pie; à Pie, Soter; à Soter, Eleuthère; à Eleuthère, Victor; à Victor, Zéphirin; à Zéphirin, Callixte; à Callixte, Urbain; à Urbain, Pontian; à Pontian, Anthère; à Anthère, Fabian; à Fabian, Corneille; à Corneille, Luce; à Luce, Etienne; à Etienne Xyste; à Xyste, Denis; à Denis, Félix; à Félix, Eutychien; à Eutychien, Gaïus; à Gaïus, Marcellin; à Marcellin, Marcel; à Marcel, Eusèbe; à Eusèbe, Miltiade; à Miltiade, Sylvestre; à Sylvestre, Marc; à Marc, Jules; à Jules, Libère; à Libère, Damase; à Damase, Sirice; à Sirice, Anastase. Dans cet ordre de succession on ne trouve aucun évêque donatiste; mais les gens de ce parti en ont envoyé un à Rome, ordonné en Afrique, pour être placé à la tête d'un petit nombre d'Africains appelés *montagnards* ou *cutzupites*.

Dans cette succession d'évêques depuis saint Pierre jusqu'à Anastase qui occupe aujourd'hui le même siége, s'il s'était glissé quelque évêque traditeur, il n'en serait résulté aucun préjudice contre l'Eglise ni contre les chrétiens innocents; c'est à eux que, dans sa prévoyance, le Seigneur a dit au sujet des mauvais pasteurs : « Faites » ce qu'ils disent, ne faites pas ce qu'ils font, car ils di» sent et ne font pas (2). » Pour que l'espérance du fidèle soit certaine, cette espérance qui ne se place pas dans

(1) Saint Matthieu, XVI, 18.
(2) Saint Matthieu, XXIII, 3.

l'homme mais dans le Seigneur, il ne faut pas qu'elle soit jamais dissipée par la tempête d'un schisme sacrilége; ils ont été ainsi dissipés ceux qui lisent dans les saints livres les noms des Eglises auxquelles les Apôtres ont écrit, sans avoir là aucun évêque. Quoi de plus détestable et de plus insensé que de dire aux lecteurs qui viennent de lire ces mêmes Epîtres ; *la paix soit avec vous*, et d'être séparé de la paix de ces mêmes églises auxquelles les épîtres sont adressées!

Cependant, de peur que le prêtre donatiste ne se flatte de la suite des évêques de Constantine qui est votre ville, lisez-lui ce qui se passa en présence de Munatius Félix, flamine perpétuel, préposé à la garde de votre cité, pendant que Dioclétien était consul pour la huitième fois, et Maximien pour la septième, le onze des calendes de juin ; il est clairement constaté par ces actes que l'évêque Paul livra les livres saints ayant Sylvain pour sous-diacre et pour complice, et que celui-ci livra en même temps des objets d'église, même ceux qu'on avait cachés avec le plus de soin, tels qu'une boîte (*capitulatam*) d'argent et une lampe d'argent, si bien qu'un certain Victor lui dit : Vous en seriez mort si vous ne les aviez pas trouvées. — C'est ce même Sylvain, si manifestement traditeur, que le prêtre donatiste compte pour beaucoup dans la lettre qu'il vous écrit et dont il rappelle l'ordination par les mains de Sécondus, évêque de Tigisis, alors primat. Que leur langue orgueilleuse se taise donc, qu'ils reconnaissent leurs propres crimes, et que leur coupable extravagance cesse de dénoncer les prétendus crimes d'autrui. Lisez aussi à ce prêtre donatiste, s'il veut vous entendre, les actes ecclésiastiques de ce même Sécondus, évêque de Tigisis, dans la maison d'Urbain Donat, où il

laissa au jugement de Dieu les traditeurs qui avouaient leur crime, Donat, évêque de Masculi, Marin, évêque des Eaux de Tibilis, Donat, évêque de Calame : ce fut avec ces traditeurs que Sécondus ordonna évêque le traditeur Sylvain dont nous avons parlé tout à l'heure. Lisez encore à ce prêtre qui vous a écrit, lisez-lui ce qui se passa devant Zénophile, personnage consulaire ; ce fut là que Nundinarius, irrité contre Sylvain qui l'avait excommunié, découvrit pleinement toutes ces choses et les prouva d'une façon plus claire que le jour par les déclarations certaines et les réponses des témoins, par la lecture des actes et de beaucoup de lettres.

Que de choses vous pourriez lui lire encore si, au lieu d'un disputeur opiniâtre, vous trouviez en lui un esprit sagement disposé à vous écouter ! Vous lui remettriez sous les yeux les prières des donatistes à Constantin pour qu'il envoyât des Gaules des évêques qui jugeraient la cause débattue parmi les évêques d'Afrique ; les lettres du même empereur par lesquelles il envoya des évêques à Rome ; le récit de ce qui se passa à Rome, où la cause fut connue et discutée ; les lettres où l'empereur annonce que les évêques donatistes se sont plaints du jugement de leurs collègues, c'est-à-dire des évêques que Constantin avait envoyés à Rome, les lettres où il voulut que d'autres évêques se réunissent à Arles pour juger une seconde fois, où il est dit que les donatistes en appelèrent encore de ce jugement à l'empereur lui-même, que l'empereur examina l'affaire et prononça en présence des parties, et qu'il témoigna violemment la plus grande horreur contre les donatistes en voyant l'innocence de Cécilien sortir triomphante de leurs accusations. Le prêtre qui vous a écrit entendra tout cela s'il

veut, et ne parlera plus et cessera de tendre des piéges à la vérité.

Du reste, nous nous appuyons moins sur de pareils témoignages que sur les saintes Écritures, qui promettent le monde entier au Christ, pour être son héritage; les donatistes s'en étant séparés par un schisme criminel, ils font grand bruit de crimes qui seraient comme la paille dans la moisson du Seigneur : il faut qu'elle reste mêlée au grain jusqu'à ce que, par le dernier jugement, l'aire tout entière soit vannée. Ces crimes, vrais ou faux, ne font rien au froment du Seigneur qui doit croître jusqu'à la fin des siècles, dans le champ tout entier, c'est-à-dire dans le monde : ce n'est pas le faux ange du prêtre donatiste qui parle ainsi, c'est le Seigneur dans l'Évangile. Ces malheureux donatistes qui ont faussement accusé des chrétiens innocents, mêlés aux méchants dans l'univers comme le bon grain à la paille ou à l'ivraie, Dieu les a justement punis quand ils ont condamné dans leur concile universel les maximianistes, schismatiques parmi eux à Carthage : les maximianistes avaient condamné Primien, baptisé hors de la communion de Primien, et rebaptisé des chrétiens baptisés par Primien; Dieu, disons-nous, les a justement punis en permettant qu'après avoir aussi solennellement condamné les maximianistes, ils aient été obligés par Optat le gildonien (1) de reconnaître pour évêques des hommes de ce même schisme frappé de leur sentence, des hommes tels que Félicien, évêque de Musti, et Prétextat, évêque d'As-

(1) Optat, évêque donatiste de Thamugas, fut surnommé le Gildonien parce qu'il se fit la créature et l'instrument du fameux Gildon, gouverneur romain, révolté contre Rome. Il se servit de son crédit pour multiplier les violences et fit exécrer son nom.

suri, et qu'ils aient reçu avec ces évêques ceux que ces derniers avaient baptisés quand ils étaient condamnés. S'ils ne se regardent pas comme souillés par ceux qu'ils ont condamnés de leur propre bouche comme scélérats et sacriléges, et qu'ils ont comparés aux coupables que la terre engloutit tout vivants ; s'ils communiquent avec eux après les avoir rétablis dans leur dignité épiscopale, qu'ils se réveillent donc, qu'ils songent à tout ce qu'il faut d'aveuglement et de folie pour répéter que le monde entier est souillé par des crimes commis en Afrique, des crimes inconnus, et que l'héritage du Christ, où sont comprises toutes les nations, est anéanti par la contagion des péchés des Africains, tandis qu'ils ne veulent pas se croire atteints ni souillés en communiquant avec ceux dont ils ont constaté et jugé les crimes.

C'est pourquoi l'apôtre Paul ayant dit que Satan se transforme lui-même en ange de lumière, il n'y aurait rien d'étonnant que ses ministres se transformassent en ministres de justice; s'il est vrai que ce prêtre donatiste ait vu quelque ange qui lui ait annoncé l'erreur et qui ait cherché à séparer des chrétiens de l'unité catholique, c'est Satan transformé en ange de lumière qui lui a apparu. S'il en a menti et qu'il n'ait rien vu de semblable, il est lui-même un ministre de Satan, transformé en ministre de justice. Et cependant si, considérant toutes ces choses, il ne veut pas être trop mauvais et trop opiniâtre, il pourra se délivrer de sa propre erreur ou de son désir de tromper les autres. Nous nous sommes décidés à écrire ceci à votre occasion sans animosité aucune, et nous n'avons pas oublié à l'égard de ce prêtre les paroles de l'Apôtre : «Il ne faut pas qu'un serviteur » du Seigneur dispute, mais il faut qu'il soit doux

» pour tous, capable de s'instruire, patient, reprenant » avec modération ceux qui pensent autrement qu'ils » ne devraient penser ; peut-être Dieu leur donnera-t-il » l'esprit de pénitence pour connaître la vérité et se » retireront-ils des piéges du démon, qui les enchaîne » et les retient à sa volonté (1). » Si quelque chose d'un peu dur nous est échappé, qu'il ne l'attribue point à l'amertume de nos divisions, mais à la charité qui veut son retour. — Vivez sain et sauf dans le Christ, très-cher et honorable frère.

SUR LES DEUX LETTRES SUIVANTES

(Extrait de la *Revue des ouvrages de saint Augustin*, livre II, ch. 20).

« Les deux livres intitulés : *Réponse aux questions* » *de Janvier*, renferment, sur les sacrements, beau- » coup de choses, les unes que l'Eglise observe uni- » versellement, les autres partiellement, c'est-à-dire » que ce n'est pas la même manière dans tous les » lieux ; on n'a pas pu les rappeler toutes, mais il a été » fait une suffisante réponse aux questions. Le premier » de ces livres est une lettre, car il porte en tête le » nom de celui à qui on écrit ; mais je le compte au » nombre de mes livres, parce que la seconde partie, » qui ne porte aucun nom, est plus étendue que la pre- » mière, et qu'on y traite plus de questions. J'ai dit,

(1) II, à Timoth., II, 24, 25, 26.

» en parlant de la manne, que *chacun, selon sa volonté,*
» *y trouvait dans sa bouche un goût différent;* il ne vient
» pas dans mon esprit que cela puisse se prouver au-
» trement que par le livre de la Sagesse (XVI, 21), au-
» quel les juifs ne reconnaissent pas une autorité cano-
» nique. Mon interprétation a pu s'appliquer aux fidèles
» d'entre les juifs, et non pas à ceux qui murmurèrent
» contre Dieu, car ces derniers, assurément, n'auraient
» pas souhaité une autre nourriture s'ils avaient pu
» trouver à la manne le goût qu'ils auraient voulu.
» L'ouvrage commence par ces mots : *Pour les choses*
» *qui font l'objet de vos questions.* »

RÉPONSE AUX QUESTIONS DE JANVIER

LIVRE PREMIER OU LETTRE LIV.

(Année 400).

Saint Augustin nous apprend qu'il ne faut rien changer aux coutumes quand elles n'offensent ni la foi ni les mœurs. Belles considérations sur la manière de recevoir la sainte Eucharistie, sur le sens de la pâque et l'époque de sa célébration, sur le sabbat et le repos, sur la Pentecôte. En répondant aux questions de Janvier, notre saint touche à beaucoup de points très-intéressants. Il est ingénieux, profond, toujours attachant. Il faut lire et relire ces deux lettres qui forment deux livres.

AUGUSTIN A SON TRÈS-CHER FILS JANVIER, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Pour les choses qui font l'objet de vos questions, j'aimerais à savoir, d'abord, ce que vous y auriez répondu,

si on vous eût interrogé vous-même : en approuvant ou en rectifiant vos propres réponses, j'aurais pu vous satisfaire plus brièvement, et plus aisément vous affermir ou vous redresser. Oui, j'aurais mieux aimé cela. Mais, maintenant, puisqu'il faut vous répondre, mieux vaut un long discours qu'un retard. Je veux, en premier lieu, que vous sachiez, comme point capital de cette dissertation, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme il le dit lui-même dans l'Evangile, nous a soumis à un joug doux et à un fardeau léger : voilà pourquoi la société nouvelle qu'il a fondée a pour lien un petit nombre de sacrements, d'une observation facile, d'une signification admirable, tels que le baptême, consacré par le nom de la Trinité, la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, et les autres prescriptions des écritures canoniques, en exceptant les pesants devoirs imposés au peuple de la nouvelle alliance, appropriés à des cœurs durs et à des temps prophétiques, et contenus dans les cinq livres de Moïse. Il est des choses, non écrites, que nous conservons par tradition, et qui sont pratiquées par toute la terre ; elles nous viennent des apôtres eux-mêmes, ou des conciles généraux dont l'autorité, si profitable à l'Eglise, doit être respectée et maintenue : telle est la célébration solennelle et annuelle de la passion du Seigneur, de sa résurrection, de son ascension, de la descente de l'Esprit-Saint, et telles sont d'autres solennités célébrées dans toute l'Eglise.

Il y a des choses qui changent selon les lieux et les contrées ; c'est ainsi que les uns jeûnent le samedi, les autres non, les uns communient chaque jour au corps et au sang du Seigneur, les autres à certain jour seule-

ment; ici nul jour ne se passe sans qu'on offre le saint sacrifice, là c'est le samedi et le dimanche, ailleurs c'est le dimanche seulement; les observances de ce genre vous laissent pleine liberté; et, pour un chrétien grave et prudent, il n'y a rien de mieux à faire, en pareil cas, que de se conformer à la pratique de l'Eglise où il se trouve. Ce qui ne touche ni à la foi ni aux bonnes mœurs, doit être tenu pour indifférent : on se conduit alors par égard pour ceux au milieu desquels on vit.

Je crois que vous l'avez un jour entendu de ma bouche, mais, cependant, je vous le redirai. Ma mère m'ayant suivi à Milan, y trouva que l'Eglise n'y jeûnait pas le samedi; elle se troublait et ne savait pas ce qu'elle devait faire; je me souciais alors fort peu de ces choses, mais, à cause de ma mère, je consultai là-dessus Ambroise, cet homme de très-heureuse mémoire; il me répondit qu'il ne pouvait rien conseiller de meilleur que ce qu'il pratiquait lui-même, et que s'il savait quelque chose de mieux il l'observerait. Je croyais que, sans nous donner aucune raison, il nous avertissait seulement, de sa seule autorité, de ne pas jeûner le samedi, mais, reprenant la parole, il me dit : « Quand je suis à Rome, je jeûne le samedi; quand je » suis ici, je ne jeûne pas ce jour-là. Faites de même; » suivez l'usage de l'Eglise où vous vous trouvez, si » vous ne voulez pas scandaliser ni être scandalisé. » Lorsque j'eus rapporté à ma mère cette réponse, elle s'y rendit sans difficulté. Depuis ce temps, j'ai souvent repassé cette règle de conduite, et je m'y suis toujours attaché comme si je l'avais reçue d'un oracle du ciel.

Plus d'une fois j'ai pensé en gémissant à tous les

troubles que font naître parmi les faibles les controverses opiniâtres ou la timidité superstitieuse de quelques-uns de nos frères dans ces questions, qui ne peuvent se résoudre avec certitude ni par l'autorité de la sainte Ecriture, ni par la tradition de l'Eglise universelle, ni par l'intérêt évident des mœurs, mais où l'on apporte seulement une certaine manière de voir, ou bien la coutume particulière de son pays, ou bien encore un exemple tiré d'un lointain usage à l'aide duquel on se croit plus savant : alors commencent des disputes sans fin, et l'on ne trouve bon que ce que l'on pratique soi-même.

Quelqu'un dira qu'il ne faut pas recevoir tous les jours l'Eucharistie ; vous lui demanderez pourquoi ; parce que, vous répondra-t-il, on doit choisir les jours où l'homme vit avec plus de pureté et de retenue et se rend plus digne d'approcher d'un si grand sacrement : « Car, dit l'Apôtre, celui qui mange ce pain indignement, mange et boit sa condamnation (1). » Un autre, au contraire, dira que si la plaie du péché et la violence de la maladie spirituelle sont telles qu'il faille différer de semblables remèdes, on doit être séparé de l'autel, par l'autorité de l'évêque, pour faire pénitence, et on doit être réconcilié par cette même autorité ; il ajoutera que c'est recevoir indignement l'Eucharistie que de la recevoir au temps où l'on doit faire pénitence, qu'il ne faut pas se priver ou s'approcher de la communion, selon son propre jugement ou lorsque cela plaît, et qu'à moins de ces grands péchés qui méritent l'excommunication entière, il convient de se nourrir chaque jour du corps du Seigneur, précieux remède

(1) Aux Corinthiens, XI, 29.

pour l'âme. Un troisième peut-être terminera le débat en demandant que tous demeurent dans la paix du Christ et que chacun fasse comme il jugera le plus conforme à sa foi ; car personne d'entre eux ne déshonore le corps et le sang du Seigneur, mais c'est à qui honorera le mieux ce sacrement si salutaire. Zachée et le centurion ne se disputèrent pas entre eux et ne songèrent pas à se préférer l'un à l'autre lorsque celui-là reçut le Seigneur dans sa maison et que celui-ci dit : « Je ne suis pas » digne que vous entriez dans ma demeure (1). » Tous les deux honoraient le Sauveur d'une façon différente et en quelque sorte contraire ; tous les deux se trouvaient misérables par leurs péchés, tous les deux obtinrent miséricorde. De même que, chez le peuple de la première alliance, la manne avait pour chacun le goût qu'il voulait (2), ainsi dans un cœur chrétien des effets divers sont opérés par ce sacrement qui a vaincu le monde. C'est par une inspiration respectueuse que l'un n'ose pas le recevoir tous les jours et que l'autre n'ose pas passer un seul jour sans cette divine nourriture. C'est seulement le mépris qu'elle ne permet pas, comme la manne ne souffrait point le dégoût ; voilà pourquoi l'Apôtre dit que ceux-là la reçoivent indignement qui, sans respect pour elle, ne la distinguent pas des autres viandes. Après qu'il a dit : « Il mange et boit sa condamnation, » il ajoute : « ne » discernant pas le corps du Seigneur. » Cela se voit assez clairement dans tout ce passage de la première Épître aux Corinthiens, si on y fait attention.

Qu'un voyageur se trouve par hasard dans un lieu où

(1) Saint Matthieu, VIII, 8.

(2) On a vu précédemment la rectification de saint Augustin à cet égard.

les fidèles qui observent le carême ne se baignent ni ne rompent le jeûne le jeudi : « Je ne veux pas jeûner aujourd'hui, » dit-il. On lui en demande la raison : « Parce que, répond-il, cela ne se pratique pas dans mon pays. » Que fait-il par là, sinon un effort pour substituer sa propre coutume à une autre ? car il ne s'appuiera point sur le livre de Dieu ni sur le témoignage universel de l'Eglise; il ne pensera pas que le catholique du pays où il passe agit contre la foi et qu'il agit lui-même selon la foi, que les autres sont les violateurs et qu'il est, lui, le gardien des bonnes mœurs. Ils sont certainement les violateurs du repos et de la paix en agitant des questions inutiles. J'aimerais qu'en pareille matière celui-ci et celui-là, se trouvant l'un chez l'autre, se résignassent à faire comme les autres font. Si un chrétien, voyageur dans une contrée étrangère où le peuple de Dieu est plus fervent et plus nombreux, voit, par exemple, le saint sacrifice offert deux fois, le matin et le soir, le jeudi de la dernière semaine de carême, et que, revenant dans son pays, où l'usage est d'offrir le sacrifice à la fin du jour, il prétende que cela est mal et illicite parce qu'il a vu faire autrement ailleurs, ce sera là un sentiment puéril dont nous aurons à nous défendre, que nous devons réformer parmi nos fidèles et tolérer dans les autres.

Voyez donc auquel de ces trois genres appartient la première question que vous avez posée ; voici vos expressions : « Que doit-on faire le jeudi de la dernière se-
» maine du carême ? Faut-il offrir le matin et encore
» une fois après le souper, à cause de ce qui est écrit :
» *De même après le souper* ? Faut-il jeûner et offrir
» le sacrifice seulement après le souper, ou bien
» jeûner et souper après l'oblation, ainsi que nous avons

» coutume de le faire? » Je réponds à cela que si l'autorité de la divine Ecriture nous prescrit ce qu'on doit faire, il n'est pas douteux qu'il faille nous conformer à ce que nous lisons; ce ne sera plus sur la célébration, mais sur l'intelligence du sacrement que nous aurons à discuter. Lorsqu'un usage est commun à toute l'Eglise, il y aurait folie à chercher si l'on doit s'y soumettre. Mais il n'y a rien de tout cela dans ce que vous demandez. Reste donc ce qui touche aux choses changeantes selon les lieux et les contrées. La règle ici est de suivre ce qui se pratique dans l'Eglise où l'on se trouve. Dans les questions de ce genre on ne s'expose à offenser ni la foi ni les mœurs. Or, c'est seulement en vue de la foi et des mœurs qu'il faut réformer ce qui est défectueux et établir ce qui ne se pratiquait pas auparavant; un changement dans une coutume, même quand il est utile, apporte du trouble par sa nouveauté; et si ce changement n'est pas utile, il n'en reste que le dommage de la perturbation, et dès lors il devient nuisible.

Si en plusieurs lieux on offre, le jeudi saint, le sacrifice après le repas, on ne doit pas croire que ce soit à cause de ces paroles : « Il prit de même le calice après » le souper, etc. » car l'Evangile a pu appeler *souper* la réception même du corps du Sauveur et ensuite du calice. L'Apôtre dit : « Lors donc que vous vous » assemblez comme vous faites, ce n'est plus manger » la Cène du Seigneur (1); » il donne ici le nom d'Eucharistie à la Cène du Seigneur.

Ce qui a pu inquiéter le plus, c'est la question de savoir si c'est après le repas qu'on doit, le jeudi saint,

(1) I. aux Corinthiens, XI, 20.

offrir ou recevoir l'Eucharistie; il est dit dans l'Evangile : « Pendant que les apôtres mangeaient, Jésus prit » le pain et le bénit. » L'Evangile avait dit plus haut : « Le soir étant venu, Jésus se mit à table avec ses » douze disciples, et, tandis qu'ils mangeaient, il leur » dit : *L'un de vous me trahira* (1). » Ce fut ensuite qu'il leur donna le sacrement. Il en résulte clairement que la première fois que les disciples reçurent le corps et le sang du Sauveur, ils ne les reçurent point à jeun.

Faut-il, à cause de cela, condamner l'Eglise universelle, qui exige qu'on soit à jeun pour recevoir l'Eucharistie? Depuis ce temps, le Saint-Esprit a voulu que, pour honorer un si grand sacrement, le corps du Sauveur entrât dans la bouche d'un chrétien avant toute autre nourriture : c'est pourquoi cette coutume est observée dans tout l'univers. Le Seigneur ne donna le sacrement à ses disciples qu'après qu'ils eurent mangé, mais ce n'est pas une raison pour que les chrétiens mangent d'abord, avant de se réunir pour recevoir le sacrement, ou qu'ils mêlent à leur repas l'Eucharistie, comme faisaient ceux que l'Apôtre reprend et blâme. Ce fut afin de leur faire plus fortement sentir la grandeur de ce mystère et de le mettre plus profondément dans leur cœur et leur mémoire, que le Sauveur l'institua, comme un adieu à ses disciples, avant de se séparer d'eux pour aller à sa Passion. Il ne prescrivit point comment on devait recevoir l'Eucharistie; il en réservait le soin à ses apôtres, par qui il devait établir les églises. Si le Sauveur eût entendu que les chrétiens dussent recevoir la communion après

(1) Saint Matthieu, XXVI, 20, 21.

toute autre nourriture, je crois qu'il ne serait venu à l'esprit de personne de changer cet usage. L'Apôtre dit, il est vrai, en parlant de ce sacrement : « C'est » pourquoi, mes frères, quand vous vous réunissez » pour manger, attendez-vous les uns les autres. Si » quelqu'un est pressé par la faim, qu'il mange dans » sa maison, afin que vous ne vous assembliez pas » pour votre condamnation. » Mais il ajoute aussitôt : « Je réglerai le reste à mon retour au milieu de » vous (1). » D'où l'on peut conclure qu'à l'égard de la communion, l'usage, que nulle différence de coutume ne peut changer, a été prescrit par l'Apôtre lui-même, qui ne voulut pas établir dans une lettre une grande règle pour l'Eglise tout entière.

Mais, quelques-uns ont aimé à se laisser aller à un sentiment probable, pour croire permis d'offrir et de recevoir l'Eucharistie après le repas un jour de l'année, le jour où le Seigneur a donné la Cène, afin de mêler plus de solennité à la commémoration de ce mystère. Je pense qu'il vaudrait mieux fixer cette célébration après le repas de la neuvième heure, pour que celui qui aura jeûné puisse assister à l'oblation. Nous n'obligeons personne à manger avant cette Cène du Seigneur, mais nous n'osons pas le défendre. Je crois pourtant que cela n'a été établi qu'à cause de la coutume presque générale de se baigner le jeudi saint. Et, parce que quelques-uns observent le jeûne, on offre le saint sacrifice le matin, par égard pour ceux qui dînent et ne peuvent supporter à la fois le jeûne et le bain, et on l'offre le soir par égard pour ceux qui jeûnent.

(1) I. aux Corinthiens, XI, 33, 34.

Si vous me demandez d'où est venu l'usage de se baigner le jeudi saint, ce que je trouverai de mieux à vous répondre, c'est que ceux qui doivent être baptisés ce jour-là ne pourraient pas décemment se présenter aux fonts sacrés avec la malpropreté inséparable de la rigoureuse observance du carême : ils choisissent, pour se laver, le jour de la célébration de la Cène du Seigneur. Cette concession, faite à ceux qui devaient recevoir le baptême, a servi de prétexte à beaucoup d'autres pour se laver aussi le même jour et rompre le jeûne.

Ceci dit, je vous exhorte à suivre ces règles de conduite, autant que vous le pouvez, sans vous départir de cet esprit de prudence et de paix qui convient à un enfant de l'Eglise. Je vous répondrai une autre fois, si Dieu veut, sur les autres choses que vous m'avez demandées.

RÉPONSE AUX QUESTIONS DE JANVIER

LIVRE DEUXIÈME OU LETTRE LV.

(Année 400.)

Après avoir lu la lettre où vous me rappelez le restant de ma dette pour les questions que vous m'avez depuis longtemps posées, je n'ai pu différer davantage de satisfaire un studieux désir qui m'est agréable et qui

m'est cher; et malgré tant d'occupations accumulées, j'ai fait de ma réponse à vos questions ma principale affaire. Je ne veux pas parler plus longtemps de votre lettre pour commencer plus tôt à payer ce que je vous dois.

Vous demandez « pourquoi l'anniversaire de la cé-
» lébration de la passion du Seigneur ne revient pas
» chaque année le même jour, comme l'anniversaire
» de sa naissance ; » et ensuite vous demandez « si cela
» arrive à cause du sabbat et de la lune, et pourquoi
» on s'occupe en ceci du sabbat et de la lune? »
Il faut que vous sachiez d'abord qu'il n'y a pas de célébration de sacrement dans l'anniversaire de la naissance du Seigneur, mais qu'on y rappelle seulement qu'il est né; et pour cela il n'était besoin que de marquer par une fête religieuse le jour où l'événement s'accomplit. Il y a un sacrement dans une solennité quand la commémoration de la chose accomplie signifie quelque chose de saint. C'est ainsi que Pâques ne nous retrace pas seulement la mémoire de la mort et de la résurrection du Christ; nous y joignons tout ce qui peut compléter la mystérieuse signification du sacrement. L'Apôtre a dit, en effet : « (Le Christ)
» est mort pour nos péchés, et il est ressuscité pour
» notre justification (1); » notre passage de la mort à la vie a été consacré dans la passion et la résurrection du Seigneur; c'est le sens même de ce mot de *pâque*, non pas en grec, comme on a coutume de le dire, mais en hébreu, selon le sentiment de ceux qui connaissent les deux langues. Le mot ne tire pas son origine de πασχειν

(1) Aux Romains, IV, 25.

qui signifie souffrir, mais du mot hébreu qui signifie passage; *pâque* ne veut pas dire passion, mais passage de la mort à la vie. C'est ce que le Seigneur a voulu nous faire entendre lorsqu'il a dit : « Celui qui croit » en moi passera de la mort à la vie (1). » Et le même évangéliste (saint Jean) a voulu exprimer cela, lorsque, parlant de la pâque que le Seigneur devait célébrer avec ses disciples, il poursuit ainsi : « Jésus voyant que » son heure était venue de passer du monde à son » père, etc. » Le passage de cette vie mortelle à une autre immortelle vie, c'est-à-dire de la mort à la vie, nous est donc représenté dans la passion et la résurrection du Seigneur.

Ce passage s'accomplit en nous par la foi qui nous obtient la rémission des péchés, et l'espérance de la vie éternelle, si nous aimons Dieu et le prochain, parce que « la foi opère par l'amour (2), et le juste vit » de la foi (3). Mais l'espérance qui se voit n'est plus » espérance, car qui est-ce qui espère ce qu'il voit? Si » nous espérons ce que nous ne croyons pas encore, » nous l'attendons par la patience (4). » Selon cette foi, cette espérance, cet amour qui forment notre état nouveau sous la grâce, nous sommes morts avec le Christ, et ensevelis avec lui dans la mort par le baptême, comme dit l'Apôtre (5) : « Notre vieil homme a été crucifié avec » lui, et avec lui nous sommes ressuscités (6) ; il nous

(1) Saint Jean, v, 24.
(2) Aux Galates, v, 6.
(3) Habac, II, 4.
(4) Aux Romains, VIII, 24, 25
(5) Aux Coloss., 11, 12.
(6) Aux Romains, VI, 6.

» a réveillés avec lui, et nous a fait asseoir avec lui dans » les célestes demeures. » De là cet enseignement : « Si » donc vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez ce » qui est en haut, dans ces régions où le Christ est assis » à la droite de Dieu ; goûtez les choses du ciel et non » point celles de la terre. » L'Apôtre dit encore : « Vous » êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec » Jésus-Christ. Quand le Christ, qui est votre vie, ap- » paraîtra, vous apparaîtrez aussi avec lui dans la » gloire (1). » L'Apôtre nous fait assez comprendre que notre passage de la mort à la vie, qui se fait par la foi, s'achève par l'espérance de la résurrection dernière et de la gloire : c'est alors que ce qui est corruptible en nous, c'est-à-dire cette chair dans laquelle nous gémissons, sera revêtue d'incorruptibilité, et ce corps mortel sera revêtu d'immortalité. Nous avons, il est vrai, dès à présent, *les prémices de l'Esprit* par la foi, mais *nous gémissons encore en nous-mêmes, attendant l'adoption, la délivrance de notre corps, car c'est en espérance que nous sommes sauvés.* Pendant que nous sommes dans cette espérance, *notre corps est mort à cause du péché, mais notre esprit est vivant à cause de la justice* (2). Voyez ce qui suit : « Si l'esprit de celui qui ressuscita Jésus d'entre » les morts habite en nous, celui qui ressuscita le Christ » d'entre les morts donnera la vie à vos corps mortels » par son esprit qui habite en vous (3). » Voilà ce qui attend toute l'Eglise durant le pèlerinage de la mortalité. Elle attend à la fin des siècles ce qui lui a été montré à l'avance dans le corps de notre Seigneur Jésus-

(1) Aux Coloss., III, 1-4.
(2) Aux Romains, VIII, 23, 24.
(3) Aux Romains, VIII, 11.

Christ, le premier-né d'entre les morts, le chef de ce corps qui n'est autre que l'Eglise.

Quelques-uns, faisant attention aux paroles de l'Apôtre sur notre mort et notre résurrection avec le Christ. et comprenant mal dans quel sens elles ont été dites, ont cru que la résurrection était déjà arrivée et qu'il n'y en avait pas d'autre à attendre à la fin des temps. « De » ce nombre sont Hyménée et Philète, qui se sont écar- » tés de la vérité en disant que la résurrection est déjà » arrivée et qui ont renversé la foi de quelques-uns (1).» C'est l'Apôtre qui les blâme et les déteste ainsi, le même Apôtre qui cependant a dit que nous sommes ressuscités avec le Christ ; et comment s'est faite en nous cette résurrection, sinon par la foi, l'espérance et l'amour, selon les prémices de l'esprit? mais parce que l'espérance qui se voit n'est pas l'espérance, et que nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons par la patience ; il nous reste à attendre la délivrance de notre corps, et nous l'attendons en gémissant en nous-mêmes ; de là cette parole : « Réjouissez-vous dans votre » espérance, soyez patients dans la tribulation (2). »

Ce changement de notre vie est donc un certain passage de la mort à la vie qui se fait d'abord par la foi afin que nous nous réjouissions dans l'espérance et que nous soyons patients dans la tribulation, pendant que notre homme extérieur se corrompt et que l'intérieur se renouvelle de jour en jour. C'est à cause de ce commencement d'une vie nouvelle, à cause de cet homme nouveau dont il faut nous revêtir en dépouillant l'an-

(1) II. à Timothée, I, 17, 18.
(2) Aux Romains XII, 12.

cien, en nous purifiant du vieux levain pour devenir une pâte nouvelle, puisque notre agneau pascal a été immolé ; c'est, dis-je, à cause de ce renouvellement de notre vie que la célébration de Pâques a été placée le premier du mois de l'année, de ce mois qui est appelé le *mois des fruits nouveaux* (1). Le temps chrétien étant la troisième époque dans tout le cours des siècles, la résurrection du Seigneur est arrivée le troisième jour. La première époque est avant la Loi, la seconde sous la Loi, la troisième sous la Grâce, où s'est manifesté le sacrement caché auparavant dans l'obscurité d'un voile prophétique. Cela nous est représenté par le nombre des jours de la lune ; le nombre sept ayant coutume d'apparaître dans les Ecritures comme un nombre mystique pour exprimer une certaine perfection, Pâques est célébrée dans la troisième semaine de la lune, à un jour qui se rencontre du quatorzième au vingt-et-unième.

Il y a ici un autre sacrement qui vous semblera obscur si certaines connaissances ne vous sont pas familières ; ne vous en affligez pas, et ne me croyez pas meilleur parce que j'ai appris ces choses dans les études de mon enfance : « Celui qui se glorifie doit ne se glorifier que » d'avoir su et compris que je suis le Seigneur (2). » Plusieurs donc, curieux de ces choses, ont beaucoup cherché sur les nombres et les mouvements des astres. Ceux qui se sont le plus habilement appliqués à ces études ont expliqué l'accroissement et le décroissement de la lune par le mouvement de son globe ; ce n'est pas qu'une substance quelconque se mêle à la lune lorsqu'elle s'ac-

(1) Exode, XXIII, 15.
(2) Jérémie, IX, 24.

croît, ou s'en retire lorsqu'elle diminue, comme le pensent les manichéens dans le délire de leur ignorance : ils supposent que la lune se remplit, comme ferait un navire, de cette portion fugitive de Dieu qu'ils ne craignent pas de croire et de dire souillée par son mélange avec les impuretés des princes des ténèbres. Ils prétendent donc que la lune se remplit, quand cette même portion de Dieu, délivrée de toute souillure par de grands travaux, fuyant du monde et de tous les cloaques, est restituée à Dieu qui pleure jusqu'à son retour; qu'elle en est remplie durant la moitié du mois, et que, durant l'autre moitié, cette substance se verse dans le soleil comme on ferait d'un vaisseau dans un autre. Et cependant, au milieu de tous ces blasphèmes dignes d'anathème, ils n'ont jamais pu imaginer une explication du croissant de la lune, à son commencement et à sa fin, ni de sa diminution à la moitié du mois : ils n'ont jamais pu nous dire pourquoi la lune n'arrive pas pleine à la fin pour se décharger ensuite.

Ceux qui étudient ces choses par les règles certaines des nombres, de manière non-seulement à expliquer les éclipses de soleil et de lune, mais encore à les prédire longtemps à l'avance et à déterminer par les calculs les temps précis où elles doivent arriver, et qui ont écrit de façon que chacun de leurs lecteurs prédit comme eux et avec autant d'exactitude qu'eux; ceux-là, dis-je, (et ils ne sont pas excusables d'*avoir eu assez de lumière pour connaître l'ordre du monde* et *de n'avoir pas trouvé plus aisément le maître du monde* (1), ce qu'ils pouvaient faire avec une piété suppliante), ceux-là ont conjecturé,

(1) La Sagesse, XIII, 9.

d'après les cornes même de la lune qui sont opposées au soleil, soit qu'elle croisse ou qu'elle décroisse, qu'elle est éclairée par le soleil, et que, plus elle s'éloigne de lui, mieux elle reçoit ses rayons du côté par où elle se montre à la terre; ils ont pensé que plus la lune se rapproche du soleil au bout de la moitié du mois, plus sa partie supérieure est éclairée et qu'alors elle ne peut recevoir de rayons du côté qui fait face à la terre : c'est ainsi que la lune nous paraît décroître. Si elle avait une lumière qui lui fût propre, elle n'aurait de lumineux que la moitié de son globe, celle qu'elle montre peu à peu à la terre en s'éloignant du soleil jusqu'à ce qu'elle la montre toute ; elle semble nous laisser voir des accroissements, tandis qu'elle ne retrouve pas ce qui lui manquait, mais qu'elle nous découvre ce qu'elle avait : c'est pourquoi elle nous paraît décroître. Quoiqu'il en soit de ces deux opinions, il y a ceci de manifeste et de facile à comprendre pour tout homme attentif, que la lune ne croît à nos yeux qu'en s'éloignant du soleil, et qu'elle ne diminue qu'en se rapprochant de son côté.

Voici maintenant ce qui se lit dans les Proverbes : « Le sage demeure comme le soleil, mais l'insensé » change comme la lune (1). » Et quel est le sage qui demeure si ce n'est le soleil de justice de qui il a été dit : « Le soleil de justice s'est levé pour moi? » Les impies au dernier jour déploreront de ne l'avoir pas vu se lever pour eux. « La lumière de la justice n'a pas lui » pour nous, diront-ils, et le soleil de la justice ne s'est » pas levé pour nous (2). » Dieu qui fait pleuvoir sur les justes et les injustes, fait lever, aux yeux de la chair, ce

(1) Ecclés., XXVII, 12.
(2) La Sagesse, V, 6.

soleil visible sur les bons et les méchants; souvent des comparaisons nous conduisent des choses visibles aux choses invisibles. Quel est donc cet insensé qui change comme la lune, si ce n'est Adam en qui tous ont péché? Quand l'âme humaine s'éloigne du soleil de la justice, c'est-à-dire de la contemplation intérieure de l'immuable vérité, elle tourne toutes ses forces vers les choses du dehors, et s'obscurcit de plus en plus dans ce qu'elle a de haut et de profond; lorsqu'elle commence à revenir à cette immuable sagesse, plus elle s'en approche avec une piété tendre, plus l'homme extérieur se détruit; mais, de jour en jour, l'intérieur se renouvelle, et toute cette lumière de l'esprit qui descendait vers les choses d'en bas se tourne en haut : l'âme est ainsi enlevée en quelque sorte de la terre, afin qu'elle meure de plus en plus à ce monde, et que sa vie se cache en Dieu avec le Christ.

L'homme change donc en mal en marchant vers les choses extérieures, en jetant son cœur dans sa vie; et alors il n'en paraît que meilleur à la terre, c'est-à-dire à ceux qui goûtent les choses de la terre, car le pécheur est loué dans les désirs de son âme, et la terre bénit celui qui fait le mal (1). Mais l'homme change en mieux lorsque peu à peu il ne met plus ses desseins ni sa gloire dans ce qui est de ce monde, dans ce qui apparaît ici-bas, et qu'il se retourne vers lui-même et en haut; et cela paraît mauvais à la terre, c'est-à-dire à ceux qui goûtent les choses de la terre. Voilà pourquoi les impies, dans leur pénitence inutile à la fin des temps, diront ces choses au milieu de tant d'autres : « Les voilà ceux que

(1) Psaume X, 3.

» nous avons autrefois tournés en dérision, et qui » étaient l'objet de nos outrages : insensés que nous » étions, nous estimions leur vie une folie (1). » Donc l'Esprit-Saint, nous conduisant, par comparaison, du visible à l'invisible, du corporel aux sacrements spirituels, a voulu que ce passage d'une vie à l'autre, qui se nomme Pâque, fût célébré depuis le quatorzième de la lune, afin que, non-seulement à cause de cette troisième époque dont nous avons parlé plus haut et du commencement de la troisième semaine de la lune, mais aussi à cause de la signification symbolique de la lune nouvelle, nous quittions les choses extérieures pour nous tourner vers les choses intérieures : Pâque peut être célébrée jusqu'au vingt-et-unième de la lune parce que le nombre sept qui se trouve ici représenté trois fois, signifie souvent universalité. et qu'il est donné à l'Église universelle.

L'apôtre saint Jean, dans l'Apocalypse, écrit à sept églises. L'Eglise, tant qu'elle est établie dans cette mortalité de la chair, est soumise aux changements, et les Ecritures la désignent sous le nom de la lune. De là cette parole : « Ils ont préparé leurs flèches dans le carquois pour percer, par une lune obscure, ceux qui » ont le cœur droit (2). » Jusqu'au moment où arrivera ce que dit l'Apôtre : « Quand le Christ, votre vie, ap» paraîtra, vous apparaîtrez aussi avec lui dans la » gloire (3) ; » jusque-là, l'Eglise paraîtra comme enveloppée d'obscurité durant son pèlerinage, où elle gémit au milieu de beaucoup d'iniquités ; et c'est alors

(1) Sagesse, v, 3 et 4.
(2) Psaume x, 3, selon les Septante.
(3) Aux Coloss., iii, 4.

que sont à craindre les embûches des séducteurs désignés par les flèches. Dans un autre endroit, il est dit, au sujet des messagers fidèles de la vérité que l'Eglise enfante de toutes parts : « La lune est un témoin fidèle » dans le ciel (1). » Et le psalmiste, chantant le règne du Seigneur, dit : « La justice se lèvera, en ses jours, » avec une abondance de paix, jusqu'à ce que la lune » périsse (2) ; » c'est une abondance de paix qui croîtra au point d'absorber tout ce qu'il y a de changeant dans notre mortalité. Alors sera détruite la mort, notre dernière ennemie. Alors sera entièrement consumé tout ce qui nous résiste dans l'infirmité de la chair, et nous empêche d'obtenir une paix parfaite, quand ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, ce corps mortel, l'immortalité. Les murs de la ville appelée Jéricho, d'un mot hébreu qui signifie lune, tombèrent après que l'arche d'alliance en eut fait sept fois le tour. La procession de l'arche autour de Jéricho annonce-t-elle autre chose que le royaume des cieux ? Elle nous apprend que tous les remparts de la vie mortelle, c'est-à-dire toutes les espérances de ce siècle, qui résistent aux espérances du siècle futur, doivent crouler par les sept dons de l'Esprit-Saint et avec le libre concours de la volonté. Pendant que l'arche en faisait le tour, les murailles ne tombèrent point par une impulsion violente, mais de leur propre mouvement. Il est d'autres témoignages de l'Ecriture qui, sous l'image de la lune, nous

(1) Psaume LXXXVIII, 38.

(2) Le texte, cité par saint Augustin, nous offre ces mots : *donec interficiatur luna*. Le texte de la Vulgate porte ces mots : *donec auferatur luna*. Il s'agit ici d'une abondance de paix qui doit *durer autant que la lune*.

représentent l'Eglise en pèlerinage ici-bas, au milieu des afflictions et des luttes, loin de cette Jérusalem dont les saints anges sont les citoyens.

Les insensés, qui ne veulent pas devenir meilleurs, ne doivent pas croire qu'il faille adorer ces astres, par cela seul que ce sont des termes de comparaison pour monter aux divins mystères; les livres saints se servent également de toute créature afin de nous instruire; nous ne devons pas tomber sous le coup de la sentence portée par la bouche apostolique contre ceux qui ont adoré et servi la créature plutôt que le Créateur, béni dans tous les siècles. Nous n'adorons pas le bétail, quoique le Christ ait été appelé *Agneau* (1) et *Veau* (2); nous n'adorons pas les bêtes féroces, quoique le Christ ait été appelé *Lion de la tribu de Juda* (3), ni les pierres, quoique le Christ ait été la *pierre* (4), ni le mont Sion, quoique ce mont ait figuré l'Église (5); enfin nous n'adorons ni le soleil ni la lune, quoique l'Ecriture se serve de ces corps célestes, ainsi que de beaucoup de choses terrestres, comme d'images pour nous représenter les sacrements, et nous rendre plus intelligibles ses enseignements mystiques.

C'est pourquoi il faut se moquer des rêveries des astrologues et les détester; quand nous leur reprochons les vaines fictions par où ils précipitent les hommes dans l'erreur après s'y être précipités eux-mêmes, ils osent nous dire : « Pourquoi donc, vous-mêmes, ré-

(1) Saint Jean, I, 19.
(2) Ezéchiel, XLIII, 19.
(3) Apocalypse, V, 5.
(4) I. aux Corinthiens, X, 4.
(5) Première épître de saint Pierre, II, 6.

» glez-vous la célébration de Pâques d'après le soleil » et la lune ? » Comme si nous accusions le cours des astres ou les révolutions des saisons établies par le Dieu souverain et très-bon, et non pas la perversité de ceux qui abusent des œuvres de la sagesse divine pour produire de folles opinions. Si l'astrologue nous reproche d'emprunter aux cieux des comparaisons pour figurer mystiquement des sacrements, les augures doivent nous reprocher ces mots de l'Evangile : « Soyez simples » comme des colombes, » et les magiciens ou enchanteurs, ces mots : « Soyez prudents comme des serpents ; » les joueurs d'instruments devraient aussi trouver à redire qu'il soit question de la harpe dans les psaumes. Et, parce que de ces choses nous montons aux mystères du Verbe de Dieu, qu'ils disent, si cela leur plaît, que nous interrogeons le vol des oiseaux, ou que nous préparons des poisons, ou que nous courons après les plaisirs impurs du théâtre : ce sera de la dernière folie.

Nous ne cherchons donc pas dans le cours du soleil et de la lune, dans les révolutions de l'année ou des mois, ce qui doit nous arriver ; nous ne voulons pas, dans les périlleuses tempêtes de la vie humaine, nous briser comme sur les écueils d'une misérable servitude, et assister au naufrage du libre arbitre ; mais nous prenons, avec piété, des comparaisons propres à l'expression de nos mystères : les vents, la mer, la terre, les oiseaux, les poissons, les bêtes, les arbres, les hommes. On s'en sert de diverses manières pour le discours, mais leur emploi est très-peu considérable pour la célébration des sacrements : c'est de l'eau, du froment, du vin, de l'huile. Dans la servitude du peuple de l'antique alliance, il y avait bien des pres-

criptions que le christianisme ne nous présente plus que pour nous les faire comprendre. Nous n'observons ni les jours, ni les mois, ni les années, ni les temps, de peur que l'Apôtre ne nous dise : « J'appréhende, pour » vous, que je n'aie peut-être travaillé en vain parmi » vous (1). » Car l'Apôtre blâme ceux qui disent : « Je » ne partirai pas aujourd'hui, parce que c'est un jour » malheureux, ou parce que la lune est de telle manière; » ou bien, je partirai pour réussir dans mes affaires, parce » que telle est la position des astres. Je ne ferai aucun » commerce ce mois-ci, parce que tel astre le gouverne; » ou bien, je ferai du commerce, parce que tel astre » préside au mois. Je ne planterai pas de vigne cette » année, parce qu'elle est bissextile. » Mais nul homme sage ne songera à reprendre ceux qui observent les temps et qui disent : « Je ne partirai pas aujourd'hui, parce » la tempête s'est levée ; ou bien, je ne me mettrai pas » en mer, parce que nous avons encore un reste d'hi- » ver ; ou bien, il est temps de semer, parce que la » terre est abreuvée des pluies de l'automne. » On ne condamnerait pas non plus ceux qui se seraient appliqués à l'étude des variations des temps, produites par le cours même de ces astres, dont il a été dit à l'époque de leur création : « Et qu'ils servent de signes pour marquer » les temps et les saisons, les jours et les années (2). » Lorsque des similitudes, prises non-seulement dans le ciel et dans les astres, mais encore dans les créatures inférieures, nous conduisent à l'intelligence des sacrements, c'est par une certaine éloquence des livres saints :

(1) Aux Galates, IV, 11.
(2) Genèse, I, 14.

cette éloquence, propre à toucher ceux qui apprennent, les fait passer du visible à l'invisible, du corporel au spirituel, du temps à l'éternité.

Nul d'entre nous ne prend garde, quand nous célébrons la Pâque, si le soleil est dans le Bélier, comme les astronomes appellent cet endroit du ciel où le soleil se trouve dans le mois du renouvellement ; mais qu'ils l'appellent du nom de Bélier ou de tout autre nom, nous avons appris, nous, des saintes Ecritures, que Dieu a créé tous les astres et leur a assigné, dans les cieux, la place qu'il a voulu. De quelque manière que les astronomes aient divisé les astres et quels que soient les noms qu'ils leur aient donnés, n'importe où soit le soleil dans le mois du renouvellement, la célébration de la pâque l'y trouvera, à cause de la similitude du sacrement qui renouvelle la vie, dont nous avons assez parlé plus haut. Si cet endroit du ciel se nommait Bélier par quelque ressemblance de figure, la divine Ecriture ne craindrait pas pour cela d'en tirer une signification religieuse, comme elle l'a fait d'autres choses célestes et terrestres : Orion et les pléïades, le mont Sinaï et le mont Sion, les fleuves appelés Géon. Phison, Tigre, Euphrate, et le Jourdain tant de fois nommé dans les saints mystères.

Qui ne comprendrait la différence entre des observations du ciel, comme font les laboureurs et les marins, les pilotes pour marquer les parties du monde et se diriger dans leurs courses, les voyageurs à travers les solitudes sablonneuses de l'intérieur de notre Midi, où ils n'aperçoivent nulle route tracée ; ou bien encore la différence entre les studieux efforts d'un homme pour faire comprendre, à l'aide des astres, quelque chose d'utile,

et les vaines erreurs de ces observateurs du ciel qui ne cherchent ni les qualités de l'air, ni les chemins pour se conduire, ni la solution des problèmes pour calculer les temps, ni la similitude des choses spirituelles, mais qui prétendent y découvrir comme les secrets du destin.

Voyons pourquoi la célébration de Pâques est réglée de manière que le sabbat la précède toujours, car ceci est le propre de la religion chrétienne. Les juifs, par leur pâque, ne font attention qu'au mois du renouvellement depuis le quatorzième jusqu'au vingt-et-unième jour de la lune. Mais, comme le temps de la pâque où mourut le Seigneur, se rencontra de telle manière qu'il y eut le sabbat entre sa mort et sa résurrection, nos pères ont pensé qu'il fallait ajouter cette pratique, pour que notre fête se distinguât de la fête des juifs, et que la postérité chrétienne observât dans la célébration annuelle de la Passion, ce qu'on doit croire n'avoir pas été fait en vain par celui qui est avant les temps, qui est venu dans la plénitude des temps, qui avait le pouvoir de quitter son âme et de la reprendre, qui attendait l'heure, non pas celle du destin, mais celle qu'il avait choisie comme étant la meilleure pour l'institution de ses mystères, lorsqu'il disait : « Mon heure n'est pas encore venue (1). »

Ce que nous recherchons maintenant par la Foi et l'Espérance, comme je l'ai dit plus haut, et à quoi nous aspirons par l'amour, c'est un saint et perpétuel repos qui soit la fin de toute peine; nous y passons en sortant de cette vie, et c'est ce passage que Notre-

(1) Saint Jean, II, 4.

Seigneur Jésus-Christ a daigné nous montrer à l'avance et consacrer par sa Passion. Il n'y a pas, dans ce repos, une oisive indolence, mais je ne sais quelle ineffable tranquillité dans une action oisive. C'est ainsi qu'à la fin on se repose des travaux de cette vie pour se réjouir dans l'action de la vie future. Mais comme cette action ne consiste qu'à louer Dieu, sans fatigue de corps et sans inquiétudes, on n'y passe point par un repos auquel un travail succède : pour que l'action commence d'être, elle ne cessera pas d'être le repos; on ne revient pas aux travaux et aux soucis, mais on demeure dans l'action avec ce qui appartient au repos : nulle peine dans l'œuvre, nulle fluctuation dans la pensée. Le repos nous ramène à cette première vie d'où l'âme est tombée dans le péché, et c'est pourquoi le repos est représenté par le sabbat. Cette première vie, rendue à ceux qui reviennent du pèlerinage et reçoivent la première robe du retour dans la maison paternelle, est figurée par le premier jour de la semaine que nous appelons le jour du Seigneur. Cherchez les sept jours en lisant la Genèse, vous trouverez que le septième n'a pas de soir parce qu'il signifie un repos sans fin. Ce fut donc le péché qui empêcha la première vie d'être éternelle; mais le dernier repos est éternel; le huitième jour aura l'éternelle béatitude; cet éternel repos est dans le huitième mais ne s'y achève pas, et sans cela il ne serait pas éternel. Il en sera du huitième comme du premier afin que la première vie ne soit point perdue mais rendue pour l'éternité.

Il a été recommandé au peuple juif de célébrer le sabbat par le repos du corps afin qu'il devînt la figure de la sanctification dans le repos de l'Esprit-Saint. Nous n'avons vu nulle part dans la Genèse la sanctification pour

tous les autres jours; c'est du seul sabbat qu'il a été dit: « Et Dieu sanctifia le septième jour (1). » Les âmes pieuses et celles même qui ne le sont pas aiment le repos, mais la plupart d'entre elles ne savent point comment arriver à ce qu'elles aiment. Les corps eux-mêmes, par leur propre poids, ne demandent pas autre chose que le repos, comme les âmes par leurs amours. De même qu'un corps est entraîné par son poids en bas ou en haut jusqu'à ce qu'il trouve le repos en touchant au point vers lequel il tend, comme nous voyons l'huile tomber si on la laisse libre dans l'air, remonter si elle est dans l'eau, ainsi les âmes vont de tous leurs efforts vers ce qu'elles aiment pour s'y reposer quand elles l'ont trouvé. Et beaucoup de choses plaisent par le corps, mais il n'est pas en elles de repos éternel, pas même un repos de longue durée; elles ne font que souiller et appesantir l'âme, puisqu'elles l'arrêtent dans son élan naturel qui la porte en haut. Lorsque donc l'âme se dilate par elle-même, elle ne se dilate point encore par ce qui est immuable; et c'est là qu'elle est orgueilleuse parce qu'elle se prend pour le souverain bien tandis que c'est Dieu qui est au-dessus. Elle ne reste pas impunie dans un tel péché, car « Dieu résiste aux superbes et donne » sa grâce aux humbles (2). » Quand elle se délecte en Dieu, elle y trouve le repos véritable, certain, éternel, qu'elle cherchait et ne trouvait pas ailleurs. De là cet avertissement du Psalmiste : « Mettez vos délices dans » le Seigneur, et il vous accordera ce que votre cœur » demande (3). »

(1) Genèse, II, 3.
(2) Saint Jacques, IV, 6.
(3) Psaume XXXVI, 4.

C'est parce que « la charité de Dieu, selon l'Apôtre, » s'est répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint, » que la sanctification est marquée dans le septième jour, où est marqué le repos. Nous ne pouvons bien faire qu'avec le secours de ses dons, comme dit l'Apôtre : « c'est Dieu » qui opère en vous et le vouloir et le faire selon qu'il » lui plaît (1). » Nous ne pouvons nous reposer après toutes nos bonnes œuvres de cette vie que par les dons divins qui nous mettront en possession, pour l'éternité, d'un saint et parfait sabbat. Voilà pourquoi il est dit de Dieu lui-même qu'après avoir fait tous ses ouvrages et les avoir trouvés très-bons, il se reposa, le septième jour, de tout ce qu'il avait fait. C'était la prophétique signification du repos qui nous attend, nous autres hommes, après nos bonnes œuvres. Comme, lorsque nous faisons bien, c'est Dieu qui fait bien en nous, ainsi quand nous nous reposons, il se repose lui-même en nous, et notre repos est un don qu'il nous fait.

La prescription du sabbat est contenue dans les trois premiers préceptes du Décalogue qui regardent Dieu, car les sept autres regardent le prochain, c'est-à-dire l'homme, et ceci forme toute la loi ; nous devons entendre le Père dans le premier précepte où il est défendu d'adorer une image de Dieu dans les ouvrages de main d'homme ; non point parce qu'il n'y a pas d'image de Dieu, mais parce que nulle image de lui ne doit être adorée si ce n'est celle qui est la même chose que lui-même ; elle ne doit pas l'être pour lui mais avec lui, et parce que la créature est muable, il a été dit que « toute créature est sujette à la vanité, » car

(1) Aux Philippiens, II, 13.

la nature du tout se révèle dans la partie. De peur qu'on ne crût que le fils de Dieu, le Verbe par lequel tout a été fait, est une créature, le second précepte dit : « Vous ne » prendrez pas en vain le nom du Seigneur votre Dieu. » Le troisième précepte de la loi, où est contenue la prescription du sabbat, nous montre le Saint-Esprit dans lequel nous est donné ce repos que nous aimons partout, et que nous ne trouvons qu'en aimant Dieu, lorsque sa charité se répand dans nos cœurs; Dieu a sanctifié le septième jour dans lequel il s'est reposé ; ce n'a pas été pour que nous eussions au repos dès cette vie, mais pour que la pensée de toutes nos bonnes actions se dirigeât vers le futur repos éternel. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit plus haut, savoir que « nous sommes sauvés » en espérance, et que l'espérance qui se voit n'est pas » l'espérance. »

Le but de tous ces enseignements par figures, c'est de nourrir et d'exciter en nous le feu de l'amour pour que nous nous élevions bien haut et que nous cherchions le repos au dedans de nous ; ces vérités ainsi présentées touchent et embrasent bien plus le cœur que si elles s'offraient à nous sans mystérieux vêtement. Il est difficile d'en dire la raison. Mais tout le monde sait que quelque chose d'allégorique nous frappe, nous charme, nous attache davantage que si on nous le dit simplement dans le sens propre. Je crois que l'âme, tant qu'elle est engagée au milieu des choses terrestres, est lente à s'enflammer; mais si elle monte au spirituel, portée par les similitudes corporelles qui en sont les figures, elle prend de la vigueur dans cette sorte de passage; et, de même qu'un feu s'allume parce qu'on l'agite, l'âme, ainsi remuée, s'enlève avec un plus ardent amour.

Parmi les dix préceptes du Décalogue, celui du sabbat est seul figuratif; il ne nous reste plus qu'à le comprendre, car nous n'avons plus à célébrer ce jour-là par l'oisiveté du corps. Le sabbat représente le repos spirituel dont il a été dit dans le psaume : « Soyez dans le » repos et voyez que c'est moi qui suis Dieu (1), » ce repos auquel le Seigneur lui-même convie les hommes en leur disant : « Venez à moi vous tous qui souffrez et qui êtes » chargés, et moi je vous soulagerai ; portez mon joug, » et apprenez de moi que je suis doux et humble de » cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes (2). » Quant aux autres préceptes du Décalogue, nous les observons tels quels et sans figures. Nous avons bien évidemment appris à ne pas adorer les idoles, à ne pas prendre en vain le nom du Seigneur notre Dieu, à honorer notre père et notre mère, à ne pas commettre d'adultère, à ne pas tuer, à ne pas voler, à ne pas porter un faux témoignage, à ne pas désirer la femme du prochain, à ne rien convoiter de ce qui appartient à autrui ; ces préceptes n'offrent rien de figuré ni de mystique ; on les observe comme ils sonnent à l'oreille. Mais il ne nous est pas ordonné d'observer à la lettre le jour du sabbat, par la cessation de tout labeur manuel, comme font les juifs ; l'accomplissement de ce précepte, séparé de toute idée de repos spirituel, nous semble ridicule. Aussi pensons-nous avec raison que tout ce qui est figure dans l'Ecriture excite cet amour par lequel nous tendons au repos ; il n'y a de figuré dans le Décalogue que le précepte du repos, de ce repos que partout on cherche

(1) Psaume XLV, 10.
(2) Saint Matthieu, XI. 28. 29.

et on aime, et qu'on trouve véritablement et saintement en Dieu seul.

Cependant, ce n'est pas aux juifs, mais aux chrétiens, qu'a été déclaré le jour du Seigneur par sa résurrection, et, c'est depuis ce temps qu'il a été une solennité. Les âmes de tous les saints, avant la résurrection du corps, sont dans le repos, mais non pas dans cette action qui animera les corps qu'elles auront repris; une telle action nous est figurée par le huitième jour, qui est comme le premier, parce qu'il n'ôte pas le repos, mais le glorifie. Les difficultés de l'âme avec le corps ne reparaîtront plus, parce qu'il n'y aura plus de corruption : « Il faut, dit l'Apôtre, que ce corps corruptible » soit revêtu d'incorruptibilité, et ce corps mortel, » d'immortalité. » Avant la résurrection du Seigneur, quoique les saints Pères, pleins de l'esprit prophétique, n'ignorassent point le mystère du huitième jour, (car il y a un psaume intitulé : *Pour le huitième jour*, et les enfants étaient circoncis le huitième jour, et dans l'Ecclésiaste il est dit, pour la signification des deux Testaments : « Donnez sept aux uns, huit aux autres »); avant la résurrection du Seigneur, dis-je, ce mystère du huitième jour était resté caché, et la seule célébration du sabbat était ordonnée; auparavant, les morts demeuraient dans le repos; il n'y avait point eu de résurrection; on n'avait pas encore dit de personne que, sorti d'entre les morts, il ne mourrait plus, et que la mort ne le tiendrait plus sous son empire; pour que le jour du Seigneur, le huitième, le même que le premier, commençât à être célébré, il fallait cette résurrection du corps du Seigneur, il fallait voir s'accomplir, dans le chef même de l'Eglise, ce que le corps de l'Eglise espère à la fin des temps. On

comprend aussi pourquoi les juifs, pour leur pâque où ils devaient tuer et manger un agneau, évidente figure de la Passion du Seigneur, n'étaient pas obligés de prendre garde au sabbat et d'attendre le mois du renouvellement à la troisième semaine de la lune ; le Seigneur se réservait de marquer, par sa Passion, ce huitième jour, le même que le premier, qui devait porter son nom.

Considérez donc ces trois jours sacrés du crucifiement, de la sépulture et de la résurrection. Ce que nous représente la croix, c'est ce qui s'accomplit dans la vie présente ; ce qui est représenté par la sépulture et la résurrection, nous le portons par la Foi et l'Espérance. Maintenant on dit à l'homme : « Prenez votre croix et » suivez-moi. » La chair est crucifiée quand nous mortifions nos membres qui sont, sur la terre, la fornication, l'impureté, la luxure, l'avarice, et les autres vices dont le Sauveur a dit : « Si vous vivez selon la chair, » vous mourrez ; mais, si vous faites mourir par l'es- » prit les œuvres de la chair, vous vivrez (1). » Et l'Apôtre dit de lui-même : « Le monde est crucifié pour » moi, et je le suis pour le monde (2). » Et ailleurs : « Sachons que notre vieil homme a été crucifié avec » lui, afin que le corps du péché soit détruit, et que, » désormais, nous ne soyons plus asservis au péché (3). » Tout le temps qui se passe laborieusement à détruire le corps du péché, à détruire l'homme extérieur, parce que l'homme intérieur de jour en jour se renouvelle, est le temps de la croix.

Voilà les œuvres bonnes, mais pénibles, dont le repos

(1) Aux Romains, VIII, 13.
(2) Aux Galates, VI, 14.
(3) Aux Romains, VI, 6.

est la récompense, et c'est pour cela qu'il est dit : « Ré-» jouissez-vous dans l'espérance, » afin qu'en songeant au repos futur nous travaillions avec joie et nous souffrions avec joie. Cette joie représente la largeur de la croix dans la traverse du bois où les mains sont clouées. Nous entendons par les mains les œuvres, par la largeur la joie de celui qui travaille, parce que la tristesse resserre ; nous entendons par la hauteur où touche la tête l'espoir d'une rétribution de la sublime justice de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres, en donnant la vie éternelle à ceux qui par leur persévérance dans les bonnes œuvres cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité (1). La longueur sur laquelle tout le corps est étendu, figure la patience, de là vient qu'on l'appelle de la longanimité. Le trou où la croix est enfoncée marque la secrète profondeur du mystère. Vous reconnaissez, si je ne me trompe, dans cette explication de la croix, un développement de ces paroles de l'Apôtre : « Afin qu'étant en-» racinés et fondés dans la charité, vous puissiez com-» prendre avec tous les saints quelle est la longueur, la » largeur, la hauteur, la profondeur (de ce mystère) (2).» Ce que nous ne voyons pas et ne tenons pas encore, mais que nous recherchons par la foi et l'espérance, nous est représenté par les deux jours de la sépulture et de la résurrection. Malgré leurs nécessités présentes, elles ne sont pas désirables pour elles-mêmes les choses que nous faisons maintenant, comme cloués dans la crainte de Dieu par les clous de ses préceptes, selon les paroles du Psalmiste : « Transpercez mes chairs par votre

(1) Aux Romains, II, 7.
(2) Aux Éphésiens, III, 17, 18.

» crainte (1). » L'Apôtre déclare souhaiter avant tout d'être dégagé des liens du corps et d'être avec le Christ; mais il ajoute : « Il est utile pour votre bien que je demeure » encore dans cette vie (2). » Ce que l'Apôtre appelle *être dégagé des liens du corps*, *être avec le Christ*, c'est le commencement du repos qui n'est pas interrompu mais glorifié par la résurrection, et que maintenant nous possédons à l'avance par la foi, parce que *le juste vit de la foi*. « Ignorez-vous, dit l'Apôtre, que nous tous qui » avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été » baptisés dans sa mort ? Nous avons donc été ensevelis » avec lui par le baptême (3). » Comment cela, sinon par la foi? Cette transformation n'est pas achevée en nous qui gémissons encore, qui attendons l'adoption divine et la délivrance de notre corps : « Car c'est en espérance » que nous sommes sauvés; l'espérance qui se voit n'est » pas l'espérance; qui donc espère ce qu'il voit? Si nous » espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons » par la patience. »

Souvenez-vous de cela, je vous le répète souvent : gardons-nous de croire que nous devions être heureux dans cette vie et libres de toute peine; dans les épreuves temporelles gardons-nous de murmurer d'une bouche sacrilége contre Dieu, comme s'il ne tenait pas ce qu'il a promis. Il a promis ce qui est nécessaire à cette vie; mais autres sont les soulagements des misérables, autres les joies des bienheureux. « Seigneur, dit le Psalmiste (4), » vos consolations ont rempli de joie mon âme, à pro-

(1) Psaume CXVIII, 120.
(2) Aux Philippiens, I, 24.
(3) Aux Romains, VI, 3, 4.
(4) Psaume XCIII, 19.

» portion du grand nombre de douleurs qui l'ont péné- » trée. » Ne murmurez donc pas dans les difficultés de votre vie, ne perdons pas cette *largeur de la joie* dont il a été dit : « Réjouissez-vous dans l'espérance, » et puis : « Soyez patients dans la tribulation. » La vie nouvelle commence maintenant dans la foi et se soutient par l'espérance; elle deviendra parfaite quand notre portion nouvelle sera absorbée par la vie, quand la mort sera absorbée dans la victoire, quand la mort, notre dernière ennemie, sera détruite, quand nous aurons été changés et que nous serons égaux aux anges : « Nous ressuscite- » rons tous, dit l'Apôtre, mais nous ne serons pas tous » changés (1). » Et le Seigneur a dit : « Ils seront égaux » aux anges de Dieu (2). » En ce monde nous sommes retenus dans la crainte par la foi, mais, dans l'autre, nous possèderons Dieu dans la charité par la vision. « Tant » que nous sommes dans le corps, dit l'Apôtre, nous » voyageons loin de Dieu; nous marchons par la foi et » non par la claire vision (3). » L'Apôtre qui poursuit sa course *pour prendre le Christ comme il a été pris par lui*, avoue qu'il n'a pu l'atteindre : « Mes frères, dit-il, je ne » crois pas l'avoir atteint (4). » Mais parce que notre espérance est une promesse de la vérité même, l'Apôtre, après avoir dit que nous sommes ensevelis par le baptême dans la mort, ajoute ces mots : « Afin que, comme le » Christ est ressuscité d'entre les morts pour la gloire de » son Père, nous marchions dans une vie nouvelle (5). »

(1) Aux Corinthiens, XV.
(2) Saint Luc, XX, 36.
(3) Aux Corinthiens, V, 6.
(4) Aux Philippiens, III, 13.
(5) Aux Romains, VI, 4.

Nous marchons donc dans la peine mais dans l'espérance du repos, dans la chair du vieil homme mais dans la foi d'une vie nouvelle. L'Apôtre dit : « Le corps est
» mort à cause du péché, mais l'esprit est vivant à cause
» de la justice. Si l'esprit de celui qui a ressuscité Jésus
» d'entre les morts, habite en vous, celui qui a ressus-
» cité Jésus-Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à
» nos corps mortels par son esprit qui habite en vous. »

D'après l'autorité des divines Ecritures et du consentement de toute l'Eglise, répandue dans le monde entier, voilà les choses qui se célèbrent dans la solennité de Pâques.

C'est ici, comme vous le voyez, un grand mystère. Les anciennes Ecritures ne prescrivent aucun temps pour la célébration de la pâque, et se bornent à la placer dans le mois du renouvellement, depuis le quatorzième jusqu'au vingt-et-unième de la lune ; mais comme nous voyons clairement par l'Evangile en quel jour le Seigneur a été crucifié, en quel jour il a été enseveli, en quel jour il est ressuscité, les conciles des pères ont ajouté aux observations anciennes l'observation de ces jours-là, et on a fait savoir au monde chrétien qu'il fallait célébrer ainsi la pâque.

Le jeûne de quarante jours est autorisé par les anciennes Ecritures qui parlent du jeûne de Moïse et d'Elie, et par l'Evangile qui nous montre le Seigneur jeûnant quarante jours : c'est ici une preuve que l'Evangile ne diffère pas de la loi et des prophètes. La personne de Moïse nous représente la loi, la personne d'Elie, les prophètes, et ce fut au milieu d'eux que le Sauveur apparut avec gloire sur une montagne, pour mieux faire éclater ce que l'Apôtre dit de lui : « Recevant témoignage de la

» loi et des prophètes. » En quelle partie de l'année pouvait être mieux placée l'observation du carême qu'aux approches de la passion du Seigneur? Elle nous retrace une image de cette laborieuse vie, où il faut rompre avec l'amour du monde, avec les fausses caresses et les trompeurs enchantements dont le monde nous poursuit sans cesse. Le nombre de quarante me semble représenter cette vie elle-même; j'y trouve exprimé le nombre dix dans lequel se trouve la perfection de notre béatitude, comme dans le nombre huit qui revient au premier; la créature, figurée par le nombre sept, s'attache au créateur où éclate l'unité de la Trinité qui doit être annoncée dans tout l'univers. Ce monde est livré aux quatre vents, soutenu par quatre éléments, varié par le retour des quatre saisons de l'année. Quatre fois dix font quarante, et ce nombre quarante, ajouté à dix, produit le nombre de cinquante qui est la récompense du travail et de l'abstinence. Ce n'est pas en vain que le Seigneur, après sa résurrection, a conversé sur cette terre et dans cette vie avec ses disciples durant quarante jours, qu'il est ensuite monté au ciel, et que, dix jours après, il a envoyé l'Esprit-Saint qu'il avait promis, le jour de la Pentecôte; ce nombre cinquante figure ici un autre mystère, car sept fois sept (les sept dons du Saint-Esprit), font quarante-neuf, et, en revenant au premier comme le huitième y revient, vous avez le complément des cinquante jours qui se célèbrent après la résurrection du Seigneur, non plus dans les labeurs pénibles, mais dans le repos et la joie; c'est pourquoi alors nous ne jeûnons plus, c'est pourquoi nous prions debout en témoignage de la résurrection; cela s'observe tous les dimanches à l'autel, et on chante *Alleluia*, ce qui signifie que notre future

occupation dans le ciel sera de louer Dieu, selon qu'il est écrit : « Heureux ceux qui habitent dans votre mai- » son, Seigneur! ils vous loueront dans les siècles des » siècles (1). »

Mais le cinquantième jour est recommandé dans les Ecritures, non pas seulement dans l'Evangile qui annonce la venue de l'Esprit-Saint, mais aussi dans les anciens livres sacrés. Après la pâque célébrée par l'immolation de l'agneau, on compte cinquante jours jusqu'à celui où la loi fut donnée sur le mont Sinaï à Moïse, serviteur de Dieu, écrite avec le doigt de Dieu : or l'Evangile nous apprend que le doigt signifie l'Esprit-Saint. Un évangéliste fait dire au Sauveur : « Je chasse les démons » par le doigt de Dieu (2), » un autre : « Je chasse les » démons par l'esprit de Dieu (3). » Quand ces divins mystères resplendissent à nos yeux à la lumière d'une saine doctrine, ils donnent au cœur une joie qu'on préfère aux félicités de tous les empires de ce monde. Semblables aux deux séraphins qui, se répondant l'un à l'autre, chantent les louanges du Très-Haut : *Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu des armées*, les deux Testaments, par une fidèle concordance, chantent la sainte vérité. L'agneau est immolé, la pâque est célébrée, et, cinquante jours après, la loi est donnée pour la crainte, écrite avec le doigt de Dieu. Le Christ est mis à mort, comme un agneau qu'on mène à la boucherie, selon les paroles d'Isaïe ; la vraie pâque est célébrée, et, cinquante jours après, l'Esprit-Saint est donné pour l'amour, l'Esprit-Saint qui est le doigt de Dieu, contraire aux

(1) Psaume LXXXIII, 5.
(2) Saint Luc, XI, 20.
(3) Saint Matthieu, XII, 28.

hommes cherchant leurs intérêts, accablés à cause de cela d'un joug dur et d'un poids lourd, et ne trouvant pas de repos pour leurs âmes, car *la charité ne cherche point ses propres intérêts* (1). Aussi l'inquiétude ne quitte-t-elle pas les hérétiques ; l'Apôtre leur trouve le même caractère qu'aux magiciens de Pharaon. « Comme » Jamnès et Mambrès, dit-il, résistèrent à Moïse, ceux-» ci de même résistent à la vérité ; ce sont des hommes » corrompus dans l'esprit et pervertis dans la foi, mais » le progrès qu'ils feront aura ses bornes, car leur folie » sera connue de tout le monde, comme le fut alors » celle de ces magiciens (2). » Ce fut à cause de cette extrême inquiétude, née de la corruption de l'esprit, qu'ils se trouvèrent en défaut pour le troisième miracle, reconnaissant avoir contre eux l'Esprit-Saint qui était dans Moïse. Ils dirent dans leur impuissance : « Le doigt » de Dieu est ici (3). » L'Esprit-Saint qui, dans ses miséricordieux apaisements, donne le repos aux doux et aux humbles de cœur, se montre inexorable à l'égard de la dureté et de l'inquiet orgueil. Cette inquiétude est représentée par les petites mouches devant lesquelles furent vaincus les magiciens de Pharaon en défaut : « Le doigt de Dieu est ici. »

Lisez l'Exode, et voyez quand fut célébrée la pâque après que la loi fut donnée. Dieu parle à Moïse au désert du Sinaï le premier jour du troisième mois. Marquez donc un jour depuis le commencement de ce troisième mois, et voyez ce que le Seigneur dit entre autres choses : « Allez trouver le peuple, purifiez-le et sanctifiez-le

(1) Aux Corinthiens, XIII, 5.
(2) Deuxième épître à Timothée, III, 8, 9.
(3) Exode, VIII, 19.

» aujourd'hui et demain; qu'ils lavent leurs vêtements
» et qu'ils soient prêts pour le troisième jour, car dans
» trois jours le Seigneur descendra devant tout le peuple
» sur la montagne du Sinaï (1). » La loi fut donnée le troisième jour du troisième mois. Comptez depuis le quatorzième jour du premier mois, où fut faite la pâque, jusqu'au troisième jour du troisième mois, et vous trouverez dix-sept jours du premier, trente du second, trois du troisième, ce qui fait cinquante jours. La loi dans l'arche est la sanctification dans le corps du Seigneur, dont la résurrection nous est une promesse du futur repos : c'est pour y parvenir que l'Esprit-Saint nous inspire la charité. L'Esprit-Saint n'était pas encore donné parce que Jésus n'était pas encore glorifié. De là ce chant prophétique : « Levez-vous, Seigneur, pour
» entrer dans votre repos, vous et l'arche de votre sanc-
» tification (2). » Où est le repos, là est la sanctification. Nous en avons reçu un gage pour que nous aimions et que nous désirions. Tous, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sont appelés au repos de l'autre vie où nous mène, au sortir de celle-ci, le passage qui nous est figuré par la pâque.

Nous trouvons trois fois cinquante en y ajoutant le nombre trois pour l'excellence du mystère, dans ces gros poissons qui furent pêchés du côté droit, par l'ordre du Seigneur, après sa résurrection ; leur poids ne rompit point les filets, parce que la nouvelle vie ne laissera point voir les divisions qui naissent de l'inquiétude des hérétiques. Alors l'homme, arrivé à la perfection et au repos, purifié dans son âme et dans son corps

(1) Exode, XIX, 10, 11.
(2) Psaume CXXXI, 8.

par les chastes paroles du Seigneur, qui sont comme l'argent éprouvé au feu dans le creuset et sept fois épuré, recevra la récompense et ce que l'Evangile appelle *le denier*. Nous aurons ici le nombre dix-sept (1), qui représente un admirable mystère, comme d'autres nombres dans l'Ecriture. Ce n'est pas sans raison que le psaume dix-septième est le seul qui se lise tout entier dans le livre des Rois, car il figure ce royaume où nous n'aurons plus d'adversaires. Le titre porte que David chantera le jour où le Seigneur le délivrera de la main de tous ses ennemis, et de la main de Saül. Qui est représenté par David, sinon celui qui, selon la chair, sort de la race de David? et celui-ci souffre encore de ses ennemis dans son corps, qui est l'Eglise. Il immola de sa voix son persécuteur et se l'incorpora en quelque sorte, en lui disant du haut du ciel avec l'éclat du tonnerre : « Saül, Saül! pourquoi me persécutez-vous? » Quand donc le corps du Seigneur sera-t-il délivré de la main de tous ses ennemis, si ce n'est quand la dernière ennemie, la mort, sera détruite? Ce temps suprême nous est représenté par ce nombre de cent cinquante-trois poissons; car ce même nombre dix-sept, se levant en triangle, réunit celui de cent cinquante-trois. En comptant d'un à dix-sept, ajoutez tous les nombres intermédiaires, et vous trouverez qu'un et deux font trois, et trois font six, et quatre font dix, et cinq font quinze, et six font vingt-et-un; ajoutez les autres nombres jusqu'à dix-sept, et vous aurez cent cinquante-trois.

(1) Le nombre de *dix-sept* est formé ici par le *dix* de denier et par le *sept* de l'expression du psalmiste au sujet de l'argent *sept fois épuré : purgatum septuplum* dans le psaume XI, verset 7.

Je me suis appuyé sur les Ecritures, dans ce que je vous ai dit pour Pâques et la Pentecôte. L'observation du carême avant Pâques est fortement appuyée par la coutume de l'Eglise, ainsi que l'usage de distinguer des autres jours les huit jours des néophytes, afin que le huitième réponde au premier. La coutume de ne chanter l'*Alleluia* que durant les cinquante jours entre Pâques et la Pentecôte n'est pas universelle; en beaucoup d'endroits on le chante en d'autres jours, mais partout on le chante depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte; j'ignore si c'est partout qu'on prie debout dans ce temps-là; mais ce que je vous ai dit de cette pratique me paraît évidemment l'expression de la pensée de l'Eglise.

Quant au lavement des pieds, établi par le Seigneur comme un exemple de cette humilité qu'il était venu enseigner, on demande quel est le temps le meilleur pour renouveler cette grande chose; le meilleur temps qui se présente est l'époque même où la commémoration du mystère touche plus religieusement le cœur. Mais, de peur de confondre le lavement des pieds avec le sacrement du baptême, plusieurs n'ont pas voulu le recevoir comme une coutume; quelques-uns même ont été jusqu'à le retrancher des cérémonies chrétiennes. Mais d'autres, pour le rendre plus respectable, et le distinguer en même temps du sacrement du baptême, placent le lavement des pieds dans le troisième jour de l'octave, à cause de l'excellence du nombre trois dans beaucoup de nos mystères, ou bien ils font la cérémonie le huitième jour.

Je m'étonne que vous veuilliez que je vous écrive quelque chose sur la diversité des usages religieux en

beaucoup de pays ; ceci n'est pas nécessaire ; une bonne règle est à suivre : ce qui n'est ni contre la foi, ni contre les mœurs, mais ce qui porte à une vie meilleure, nous devons non-seulement ne pas le désapprouver, partout où nous le voyons établi, mais le louer et l'imiter, si la faiblesse de quelques-uns n'y met point obstacle et n'expose pas à faire plus de mal que de bien. Mais, s'il y a plus d'avantages à espérer en faveur des âmes bien disposées que de préjudices à redouter pour les mécontents, il faut suivre sans hésitation l'usage établi, surtout lorsqu'il s'agit de choses autorisées par les Ecritures, comme le chant des hymnes et des psaumes : en quoi nous avons les préceptes du Seigneur lui-même, et les témoignages et les exemples des apôtres. Il y a diversité de coutumes en ces choses si utiles pour exciter pieusement le cœur et allumer le feu du divin amour ; l'Eglise d'Afrique, sur ce point, nous laisse voir bien des négligences et des langueurs ; aussi, les donatistes nous reprochent de chanter sobrement, dans l'Eglise, les cantiques des prophètes, tandis qu'eux-mêmes pratiquent, à leur manière, la *sobriété*, s'excitent par le vin à chanter des psaumes de leur composition, comme on se ranimerait par le son des trompettes. Quand les chrétiens sont réunis dans l'église, ne faut-il pas chanter toujours les saints cantiques, excepté lorsqu'on prêche, ou qu'on lit, ou que l'évêque prie à haute voix, ou que la prière commune est annoncée de la bouche du diacre ?

Dans le reste du temps je ne vois rien de meilleur, de plus utile et de plus saint pour les chrétiens rassemblés. Ce qu'on établit hors de la coutume et dont on recommande l'observation comme celle d'un sacrement, je ne

puis l'approuver, et si je n'ose pas le blâmer plus ouvertement, c'est pour éviter les scandales de quelques personnes turbulentes ou même pieuses. Mais je m'afflige du peu de soin qu'on met à beaucoup de salutaires prescriptions des divins livres; et tout est si plein de fausses opinions qu'on reprend plus sévèrement celui qui aura touché la terre d'un pied nu dans l'octave de son baptême, que celui qui aura enseveli sa raison dans l'ivrognerie. Je pense qu'il faut, lorsqu'on le peut, retrancher sans hésiter toutes ces choses qui ne sont ni soutenues par l'autorité des Ecritures, ni réglées dans les conciles des évêques, ni appuyées par la coutume de l'Eglise universelle, mais qui varient à l'infini selon la diversité des mœurs et des lieux. Quoiqu'on ne puisse trouver comment elles sont contraires à la foi, elles oppriment par des obligations serviles cette religion même que la miséricorde de Dieu a voulue libre en n'instituant qu'un petit nombre de sacrements; la condition des Juifs serait plus tolérable qu'une telle servitude, car s'ils ont méconnu le temps de la liberté, les fardeaux qu'ils portent sont au moins imposés par la loi de Dieu et non point par des opinions humaines. L'Eglise de Dieu, établie au milieu de beaucoup de paille et de beaucoup d'ivraie, supporte bien des choses, mais cependant elle n'approuve, ne tait, ni ne fait ce qui est contre la foi ou les bonnes mœurs.

Vous me parlez de quelques-uns de nos frères qui s'abstiennent de viandes, les croyant impures; cela blesse manifestement la foi et la saine doctrine. Si je m'étendais sur ce sujet, on pourrait croire que ce côté des préceptes apostoliques reste obscur; mais l'Apôtre, après s'être fort expliqué là-dessus, a détesté en ces ter-

mes l'opinion impie des hérétiques : « Or, l'Esprit dit
» expressément que, dans les temps à venir, quelques-
» uns abandonneront la foi, en suivant des esprits d'er-
» reur et des doctrines diaboliques enseignées par des
» imposteurs pleins d'hypocrisie dont la conscience est
» noircie de crimes, qui interdiront le mariage, l'usage
» des viandes que Dieu a créées pour être reçues avec ac-
» tion de grâces par les fidèles et par ceux qui ont connu
» la vérité. Car tout ce que Dieu a créé est bon, et on ne
» doit rien rejeter de ce qui se mange avec action de
» grâce, parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu
» et par la prière (1). » Et dans un autre endroit : « Tout
» est pur pour ceux qui sont purs ; rien ne l'est pour les
» impurs et les infidèles ; leur esprit et leur conscience
» sont souillés (2). » Lisez vous-même le reste, et montrez-le à ceux que vous pourrez pour qu'ils ne rendent pas vaine pour eux la grâce de Dieu qui les a appelés à la liberté, et qu'ils n'abusent pas non plus de cette liberté pour vivre selon la chair ; qu'ils cessent donc de vouloir refréner la concupiscence de la chair en s'abstenant de certaine nourriture, car il ne leur est pas permis de le faire ainsi d'une façon superstitieuse et contraire à la foi.

Il est des chrétiens qui tirent au sort dans le livre des Evangiles ; quoique cela vaille mieux encore que d'aller consulter les démons, cette coutume me déplaît (3) ; je n'aime pas qu'on fasse servir les divins oracles, ayant

(1) I. à Timothée, IV, 2-5.

(2) A Tite, I, 15.

(3) Dans les capitulaires des rois de France (année 789), il est défendu d'interroger le sort avec les psaumes et l'Évangile ; la même défense avait été déjà portée par les conciles d'Agde en 506, d'Orléans en 511, d'Auxerre en 578.

pour but la vie future, aux affaires du temps et aux vanités de cette vie.

Si vous ne trouvez pas que je vous aie suffisamment répondu, c'est que vous ne connaissez ni mes forces ni mes occupations. Il s'en faut bien que rien ne me soit caché, ainsi que vous le croyez; rien ne m'a plus affligé que ce que vous m'avez dit à cet égard dans votre lettre, parce que c'est manifestement faux, et je m'étonne que vous ne sachiez pas que, non-seulement beaucoup de choses me sont cachées sur d'autres innombrables sujets, mais que, dans les saintes Ecritures même, j'ignore plus de choses que je n'en sais; si mon espérance dans le nom du Christ n'est pas tout à fait stérile, c'est que j'ai cru à mon Dieu lorsqu'il a dit que l'amour de Dieu et du prochain comprend toute la loi et les prophètes, c'est que je l'ai éprouvé et je l'éprouve chaque jour. Pas un mystère, pas une parole des saints livres ne s'offre à moi que je n'y trouve les mêmes préceptes : « Or, la fin des commandements c'est la charité qui naît » d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi » sincère (1); et la charité est la plénitude de la loi (2). »

Et vous, très-cher, en lisant ceci ou autre chose, lisez, apprenez, de façon à n'oublier jamais la vérité de ces paroles : « La science enfle, la charité édifie; la charité » n'est point jalouse, elle n'enfle pas. » C'est pourquoi il faut se servir de la science comme d'une machine pour élever l'édifice de la charité qui demeurera éternellement, même quand notre science sera détruite. La science qui a pour fin la charité est très-utile; sans cette

(1) I. à Timothée, I, 5.
(2) Aux Romains, XIII, 10.

fin, il est prouvé qu'elle est non-seulement superflue, mais même dangereuse. Je sais combien l'habitude des saintes pensées vous place à l'ombre des ailes du Seigneur notre Dieu; mais si je donne ces avis en passant, c'est que je connais votre charité qui n'est point jalouse, et qui donnera et lira cette lettre à plusieurs.

LETTRE LVI.

(Année 400).

Invitation à l'étude des saintes lettres et au retour à la vraie foi.

AUGUSTIN A SON TRÈS-CHER FILS, L'ÉMINENT ET HONORABLE SEIGNEUR CÉLER (1).

Je n'oublie ni ma promesse ni votre désir; mais j'ai été obligé de partir pour visiter les églises confiées à mes soins, et n'ai pas pu assez tôt vous payer ma dette; je ne veux pas cependant vous devoir plus longtemps, du moment que je puis m'acquitter envers vous. J'ai chargé mon très-cher fils le prêtre Optat de vous lire ce que je vous ai promis, aux heures qui vous conviendront le mieux; le plaisir que votre excellence semblera y trou-

(1) Nous trouvons dans l'année 429 un proconsul en Afrique du nom de Céler. Celui à qui cette lettre est adressée était dans les grands emplois à cette époque, en l'année 400; est-ce le même personnage que le proconsul de 429? Tout porte à le croire. La façon dont saint Augustin parle à Céler dans cette lettre permet de penser que ce personnage était jeune en 400.

ver sera pour lui un motif de mieux remplir sa commission. Vous comprenez, je le crois, combien je vous aime et combien je veux que vous vous plaisiez et vous avanciez dans les salutaires études des choses divines et la connaissance des choses humaines.

Si vous ne dédaignez pas mes soins affectueux, vous ferez, je l'espère, de tels progrès dans la foi chrétienne, dans les mœurs qui doivent s'accorder avec la grandeur des charges où vous êtes déjà monté, que vous attendrez, tranquille et sans désespoir, non dans la vanité de l'erreur mais dans la solidité de la vérité, le dernier jour de cette fumée, de cette fugitive vapeur, appelée la vie humaine, ce dernier jour auquel nul mortel ne saurait se dérober. Autant il est certain que vous vivez, autant il est certain, par une salutaire doctrine, que cette vie passée dans les délices du temps, est une mort plutôt qu'une vie, en comparaison de l'éternelle vie promise par le Christ et dans le Christ. Si vous attachez quelque prix à la pureté du christianisme, je ne doute pas que vous ne vous tiriez aisément de vos engagements avec les donatistes. Rien de plus fort que les preuves qui démolissent cette erreur ; les plus petits esprits peuvent s'en convaincre si seulement ils veulent bien écouter avec patience et attention ; ce qui demande plus de force, c'est d'embrasser une doctrine vraie à laquelle on n'est pas accoutumé, c'est de rompre les liens d'une erreur devenue une habitude et une sorte d'intimité de la vie. Avec l'aide et les inspirations du Seigneur notre Dieu, il n'y aura jamais à désespérer de vous, de votre libre courage, de votre cœur viril. Que la miséricorde de Dieu vous maintienne sain et sauf, éminent et honorable seigneur et fils très-cher.

LETTRE LVII.

(Année 40?).

AU MÊME SUR LA MÊME QUESTION.

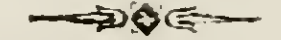
Je crois qu'avec un peu de réflexion votre sagesse saisit aisément que le parti de Donat n'a eu aucune bonne raison de se séparer de toute la terre, où s'étend l'Eglise catholique selon les promesses des prophètes et de l'Evangile. S'il vous paraissait nécessaire d'éclaircir davantage ce point, je me souviens de vous avoir donné pour le lire un écrit que m'avait demandé de votre part mon cher fils Cécilien (1); cet écrit est resté assez longtemps chez vous. Si vous avez eu le loisir de le lire pour vous instruire à cet égard, je ne doute pas que vous n'ayez reconnu que les donatistes n'ont rien de plausible à y répondre. Et si vous gardez quelque doute, peut-être pourrions-nous vous satisfaire, autant que Dieu le permettrait, en vous donnant quelque chose à lire, cher seigneur et fils.

C'est pourquoi je vous demande de recommander l'unité catholique dans le pays d'Hippone à vos hommes, surtout à Paterne et à Mauruse. La vigilance de votre esprit m'est connue; il n'est pas besoin, je crois, d'in-

(1) Il y a ici dans le texte, à côté des mots : *meus Cœcilius*, les mots : *tuus filius*, qui sont sans doute une erreur de copiste; l'évidente jeunesse de Céler à cette époque ne permet guère de penser qu'il ait eu alors un fils en état de lui servir d'intermédiaire auprès de saint Augustin. Le sens que nous avons adopté nous paraît le plus probable.

sister. Lorsque vous le voudrez, vous verrez facilement à quoi s'occupent et ce que préparent les autres (1) dans vos possessions, et ce qui se passe sur vos terres. D'après ce qu'on m'a affirmé, il y a dans vos domaines quelqu'un qui est votre ami et avec lequel je désirerais bien m'entretenir ; ménagez-moi cet avantage, et vous serez grandement loué devant les hommes et grandement récompensé devant Dieu. Déjà il m'avait fait dire par un certain Carus, notre intermédiaire, que la crainte de gens violents autour de lui l'arrêtait, et que, protégé par vous, il cesserait de les redouter : vous ne devriez pas aimer en lui ce qui ne serait pas la fermeté mais l'opiniâtreté. Il est honteux de changer de doctrine, quand cette doctrine est véritable et droite ; mais il est louable de l'abandonner, quand elle est insensée et nuisible. La fermeté empêche l'homme de se corrompre, l'opiniâtreté l'empêche de se corriger : il faut louer l'une et se défaire de l'autre. Le prêtre que je vous ai envoyé vous dira plus en détail le reste. Que la miséricorde de Dieu vous garde sain et sauf et heureux, très-cher seigneur et fils.

(1) Les donatistes.



LETTRE LVIII.

(Au commencement de l'année 401).

Saint Augustin exprime avec émotion et profondeur toute la joie que lui ont causés les exemples de foi et de courage donné par Pammachius au milieu de ses gens d'Hippone ; il désirerait que les sénateurs catholiques, qui sont dans la même situation que Pammachius, en fissent autant.

AUGUSTIN A L'ILLUSTRE SEIGNEUR PAMMACHIUS (1), SON CHER FILS DANS LES ENTRAILLES DU CHRIST.

Vos bonnes œuvres qui ont germé par la grâce du Christ, vous ont fait pleinement connaître, aimer et honorer de nous, dans cet esprit de charité qui lie les membres du Sauveur. Si chaque jour je voyais votre visage, je ne vous connaîtrais pas mieux que je ne vous connais après avoir vu dans la splendeur d'un seul acte de votre vie votre homme intérieur, beau de paix et brillant de vérité ; j'ai regardé et j'ai connu, j'ai connu et j'ai aimé ; c'est à lui que je parle, à lui que j'écris, à cet ami bien aimé qui, son corps absent, s'est rendu présent à moi. Et pourtant nous étions déjà ensemble, nous vivions unis sous un même chef ; si vous n'aviez pas pris racine dans sa charité, l'unité catholique ne vous serait pas aussi chère, vous n'adresseriez pas de tels discours à vos fermiers d'Afrique, établis dans cette contrée même

(1) C'est le sénateur romain Pammachius, gendre de Paula, mari de Pauline, ami de saint Jérôme.

d'où s'est levée la fureur des donatistes, vous n'auriez pas enflammé leurs âmes de cette ferveur qui les a fait s'attacher aussitôt à vos exemples, pensant bien qu'un homme comme vous ne pouvait suivre un sentiment qu'après en avoir reconnu la vérité ; vous ne les auriez pas remués au point de les faire marcher sous un même chef, malgré les longues distances qui les séparent de vous, et au point de les compter éternellement avec vous parmi les membres de celui, par les commandements de qui ils vous servent pour un temps.

C'est par ce fait que je vous ai connu et c'est pourquoi je vous embrasse ; dans le tressaillement de ma joie, je vous félicite en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et je vous envoie cette lettre comme une preuve de mon amour pour vous ; je ne puis rien faire de plus. Mais ne prenez pas ceci, je vous prie, pour la mesure de tout mon amour ; après avoir lu cette lettre, allez au delà par un mouvement invisible de l'âme, allez par la pensée jusqu'au plus profond de mon cœur, et voyez ce qui s'y passe pour vous ; le sanctuaire de la charité s'ouvrira à l'œil de la charité ; c'est ce sanctuaire que nous fermons aux bruyantes frivolités du monde quand nous y adorons Dieu ; c'est là que vous verrez toutes les douceurs de ma joie pour une œuvre aussi bonne que la vôtre ; je ne puis ni les dire avec la langue ni les exprimer en vous écrivant ; chaudes et brûlantes, elles se confondent avec le sacrifice de louanges que j'offre à celui par l'inspiration de qui vous avez voulu cela et par l'aide de qui vous avez pu le faire. Dieu soit loué de son ineffable don !

Que de sénateurs il y a, enfants de la sainte Église comme vous, et que nous voudrions voir faire en

Afrique ce qui de votre part nous a tant réjouis! Il serait dangereux de les exhorter, il y a sécurité à vous féliciter. Car peut-être ne feraient-ils rien, et les ennemis de l'Église nous auraient vaincus dans leur esprit, et les faibles seraient pris dans leurs embûches. Mais vous, parce que vous avez fait, vous avez confondu les ennemis de l'Église en délivrant les faibles. Il suffira que vous lisiez cette lettre à ceux du sénat que vous pouvez aborder avec la confiance de l'amitié et avec la liberté autorisée par une foi commune. Ils verront par votre exemple qu'on peut faire en Afrique ce qu'ils négligent d'entreprendre parce que peut-être ils le croient impossible. Je n'ai rien voulu vous dire des piéges que préparent les hérétiques dans les tourments de leurs cœurs, car j'ai ri de leur prétention de pouvoir quelque chose sur une âme comme la vôtre, qui appartient au Christ. Cependant vous entendrez raconter tout cela à mes frères, que je recommande beaucoup à votre excellence; pardonnez à leurs craintes, même vaines, dans cette grande affaire du salut inopiné de tant d'hommes, de ce salut qui est votre ouvrage et dont se réjouit l'Église catholique notre mère.

LETTRE LIX.

(Année 401).

Sur la convocation d'un concile.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX ET VÉNÉRABLE PÈRE VICTORIN, SON COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Votre invitation m'est arrivée le cinq des ides de novembre, à la nuit; elle m'a trouvé mal disposé à me rendre au concile, et vraiment il me serait impossible d'y aller. Toutefois, il appartient à votre sainteté et à votre gravité de juger si je comprends mal, ou si mes susceptibilités sont légitimes. J'ai vu dans cette lettre qu'on avait écrit aussi aux deux Mauritanies, et nous savons que ces provinces ont leurs primats. S'il a fallu convoquer les évêques de ces deux provinces à un concile en Numidie, on aurait dû mettre dans la lettre les noms de quelques-uns d'entre eux, qui sont les premiers; n'y trouvant pas ces noms, j'ai été fort étonné. Et quant à ce qui est des évêques numides, on a si peu tenu compte de l'ordre et du rang en écrivant, que j'ai trouvé mon nom le troisième, et cependant beaucoup d'évêques sont mes anciens. Cela est une injure pour les autres, et cela m'est odieux. De plus, notre vénérable frère et collègue Xantippe, évêque de Tagose, dit que la primatie lui est due; il passe pour

primat aux yeux de plusieurs, et envoie des lettres de convocation. Si votre sainteté est en mesure de le débouter facilement de ses prétentions à cet égard, vous auriez dû au moins ne pas omettre son nom dans votre lettre. Je m'étonnais de ne pas voir son nom au premier rang; mais combien plus il est suprenant qu'il ne soit fait aucune mention de cet évêque, particulièrement intéressé à se trouver au concile, où doit se régler, en premier lieu, la question de la primatie, devant tous les évêques de la Numidie !

Pour tous ces motifs, j'hésite à me rendre au concile; je crains que la lettre de convocation ne soit fausse, tant elle est irrégulière! Du reste, le trop peu de temps que j'ai m'empêcherait d'aller, sans compter beaucoup d'autres pressantes affaires qui me retiennent. Je prie donc votre béatitude de m'excuser, et je la prie aussi de vouloir, avant tout, décider si c'est vous ou Xantippe qui devez convoquer le concile. Ou bien, ce qui vaudrait encore mieux, convoquez tous les deux, sans préjudice pour l'un ni pour l'autre, convoquez nos collègues, ceux surtout qui se rapprochent de vous par âge d'épiscopat, et ils prononceront aisément sur vos droits; la question sera ainsi résolue entre vous en petit nombre; une fois l'affaire jugée, on convoquera les autres évêques qui, en pareille matière, ne peuvent s'en rapporter qu'au témoignage de leurs anciens, et qui, maintenant, ignorent lequel de vous deux ils doivent croire. Cette lettre, que je vous envoie, sera scellée avec un anneau représentant la face d'un homme qui regarde par côté.

LETTRE LX.

(401.)

Sur une affaire de discipline.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX ET VÉNÉRABLE SEIGNEUR, A SON FRÈRE TRÈS-CHER, SON COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, AU PAPE (1) AURÈLE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Depuis que nous nous sommes quittés, je n'ai reçu aucune lettre de votre sainteté. Je viens de lire votre lettre sur Donat et son frère, et longtemps j'ai hésité sur ce que je répondrais. Mais pourtant, après avoir repassé ce qui pouvait être le plus utile au salut de ceux que nous allaitons dans la vie spirituelle et chrétienne, je n'ai rien trouvé de meilleur si ce n'est qu'il ne fallait pas ouvrir cette voie aux serviteurs de Dieu (2), et leur laisser croire qu'on puisse les choisir pour quelque chose de mieux quand ils ont été mal dans leur premier état. Les chutes deviendront faciles aux moines, en même temps que l'ordre des clercs recevra une grande injure, si les déserteurs des monastères passent dans la milice de la cléricature, tandis que nous n'avons coutume d'y admettre que les moines les plus éprouvés et les meilleurs ; on dit

(1) Saint Augustin, écrivant à Aurèle, évêque de Carthage, lui donne le titre de pape, par respect profond pour lui-même et par considération pour son siége.

(2) Les moines.

vulgairement : « Mauvais joueur de flûte bon musi-
» cien ; » on dirait de même dans le peuple en se moquant de nous : « Mauvais moine bon clerc. » Il serait déplorable de pousser les moines à un aussi funeste orgueil, et de juger dignes d'un tel affront les clercs, dans les rangs de qui nous sommes ; c'est à peine si un bon moine peut faire un bon clerc lorsque, avec un suffisant esprit de mortification, il manque de l'instruction nécessaire ou qu'il présente dans sa personne quelque irrégularité.

Votre béatitude est persuadée, je crois, que c'est par ma volonté que Donat et son frère sont sortis de leur monastère, afin de se rendre plus utiles à ceux de leur pays ; mais cela est faux. Ils s'en sont allés d'eux-mêmes, ils ont quitté d'eux-mêmes, malgré nos efforts pour leur salut. Et comme Donat a été ordonné avant que nous ayons statué sur ce point dans le concile (1), votre sagesse peut en faire ce qu'elle veut, si par hasard il est corrigé de la perversité de son orgueil. Mais pour ce qui est de son frère, principale cause de la sortie de Donat, vous savez ce que j'en pense, et je n'en dirai rien de plus. Je n'ose contester ni avec votre sagesse, ni avec votre rang, ni avec votre charité ; et j'espère que vous ferez ce qui vous paraîtra le plus utile aux membres de l'Eglise.

(1) Ce fut au concile de Carthage, 13 septembre 401, qu'on prit à l'égard des moines la résolution rappelée ici par saint Augustin.

LETTRE LXI.

(401).

Conduite de l'Église à l'égard des clercs donatistes revenus à l'unité.

AUGUSTIN ÉVÊQUE A SON TRÈS-CHER ET TRÈS-HONORABLE FILS THÉODORE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Vous m'aviez demandé comment nous recevions les clercs du parti de Donat, qui se faisaient catholiques ; ce que je vous répondis alors, j'ai voulu le marquer dans cette lettre à votre adresse, afin que, si quelqu'un vous questionnait sur ce point, vous puissiez montrer, écrit de ma main, ce que nous pensons et ce que nous faisons à ce sujet. Sachez donc que nous ne détestons en eux que leur séparation qui les fait schismatiques ou hérétiques, qui les met en dehors de l'unité et de la vérité de l'Église catholique ; ils n'ont point la paix avec le peuple de Dieu répandu sur toute la terre et ne reconnaissent point, hors de leurs rangs, le baptême du Christ. Tout en condamnant leur erreur, nous reconnaissons, nous respectons et nous aimons le bien qui est en eux, c'est-à-dire le nom de Dieu et son sacrement. Nous gémissons sur les errants, et nous désirons les gagner à Dieu par la charité du Christ, afin que ce grand sacrement qu'ils portent pour leur perte, tandis qu'ils sont hors de l'Église, ils le portent pour leur salut en rentrant dans la paix catholique. Lorsqu'on aura fait disparaître le mal qui vient des hommes

pour respecter dans les hommes tous les biens qui viennent de Dieu, il s'établira une fraternelle concorde, une aimable paix, et la charité du Christ vaincra dans les cœurs les inspirations du démon.

Quand ils reviennent à nous du parti de Donat, nous ne recevons pas ce qui est mauvais en eux, c'est-à-dire la séparation et l'erreur, mais ces mauvaises choses tombent comme les obstacles de la concorde; nous embrassons nos frères et nous demeurons avec eux, comme dit l'Apôtre, *dans l'unité de l'esprit, dans le lien de la paix* (1); nous reconnaissons en eux les biens de Dieu, le saint baptême, l'ordination, la profession de continence, le vœu de virginité, la foi de la trinité; mais ces choses, et d'autres encore, ne servaient de rien tant que la charité y manquait. Qui peut dire qu'il a la charité du Christ, quand il n'en embrasse pas l'unité ? Lors donc qu'ils reviennent à l'Église catholique, ils n'y reçoivent point ce qu'ils avaient; mais ils reçoivent ce qu'ils n'avaient pas, afin que ce qu'ils possédaient auparavant commence à leur profiter. C'est ici qu'ils reçoivent la racine de la charité dans le lien de la paix et dans la société de l'unité, pour que tous les sacrements de vérité servent à leur délivrance et non pas à leur damnation. Les sarments ne doivent point se glorifier de ne pas être du bois des épines, mais du bois de la vigne; s'ils restent séparés du cep, ils seront, malgré leur belle apparence, jetés au feu. Mais l'Apôtre a dit de ces branches brisées que *Dieu est assez puissant pour les enter une seconde fois* (2).

C'est pourquoi, très-cher frère, montrez cette lettre de

(1) Aux Éphésiens, IV, 3.
(2) Aux Romains, XI, 23.

ma main à tous les donatistes qui vous témoigneront des inquiétudes sur la place qui leur serait faite au milieu de nous ; s'ils veulent avoir ma lettre avec eux, donnez-la leur ; je prends Dieu à témoin sur mon âme, qu'en rentrant parmi nous, non-seulement ils garderont le baptême du Christ, qu'ils ont reçu, mais encore le rang qui est dû à l'ordination et à la continence (1).

LETTRE LXII.

(A la fin de l'année 401).

Sur une question de serment.

ALYPE, AUGUSTIN ET SAMSUCIUS (2), ET LES FRÈRES QUI SONT AVEC NOUS AU BIENHEUREUX SEIGNEUR, AU TRÈS-CHER ET VÉNÉRABLE FRÈRE SÉVÈRE (3), NOTRE COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC VOUS.

Lorsque nous sommes allés à Sousane pour nous y informer de ce qu'on y a fait en notre absence et contre notre volonté, nous avons reconnu que certaines choses

(1) Le clergé donatiste qui revenait à l'Église catholique fut traité diversement selon les époques ; saint Augustin, dans cette question, s'inspira toujours des sentiments les plus larges et les plus conciliants.

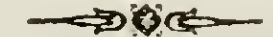
(2) Samsucius, évêque de Tours en Numidie, assista au concile de Carthage, en 407.

(3) Nous avons parlé, dans l'*Histoire de saint Augustin*, de la tendre et profonde amitié qui unissait l'évêque d'Hippone et Sévère, évêque de Milève.

s'étaient passées comme nous les avions entendu dire, et que d'autres s'étaient passées autrement; mais tout ce que nous avons appris nous a paru déplorable; autant que Dieu l'a permis, nous avons remédié à ces misères en employant tour à tour les reproches, les avertissements, les prières. Ce qui nous a le plus contristés après le départ de votre sainteté, c'est qu'on ait laissé partir nos frères sans leur donner un guide pour leur retour; veuillez le pardonner et sachez que cela a été fait plus par crainte que par mauvaise intention. Comme on croyait que notre fils Timothée les avait surtout envoyés pour vous exciter contre nous, on ne voulait rien entamer jusqu'à notre arrivée qu'on espérait en même temps que la vôtre, et on ne pensait pas qu'ils partiraient sans guide, mais cela est mal, qui en doute? il avait été même dit à Fossor que Timothée était déjà parti avec ces mêmes frères, et c'était faux; cela pourtant n'a pas été dit par le prêtre; et il nous a été manifestement déclaré, autant que ces choses puissent l'être, que notre frère Carcédonius a tout ignoré.

Mais pourquoi tous ces détails? notre fils Timothée bouleversé de cette situation douteuse où il se trouvait malgré lui, nous fit savoir que, pendant que vous le pressiez de servir Dieu à Sousane, il éclata et jura qu'il ne se séparerait jamais de vous. Comme nous lui demandions ce qu'il voulait, il répondit que ce serment l'empêchait d'être là où nous désirions qu'il fût auparavant, surtout lorsqu'il pouvait en sûreté faire usage de sa liberté. Nous lui expliquâmes qu'il ne serait point coupable de parjure si, pour éviter un scandale, il arrivait, non par son fait mais par le vôtre, qu'il ne pût pas être avec nous, car son serment regarde sa volonté et non la

vôtre, et il a avoué que vous ne lui aviez rien juré vous-même; il finit par dire, comme il convenait à un serviteur de Dieu, à un fils de l'Eglise, qu'il se conformerait sans hésitation à ce que nous aurions décidé sur son compte avec votre sainteté. Nous vous demandons, nous conjurons votre sagesse par la charité du Christ de vous souvenir de tout ce que nous avons dit et de nous réjouir par votre réponse; car nous devons, nous qui sommes plus forts, si toutefois on peut oser prononcer un tel mot au milieu de tant de tentations qui nous assiégent, nous devons, comme dit l'Apôtre, « supporter les » faiblesses des infirmes. » Notre frère Timothée n'a point écrit à votre sainteté parce que votre saint frère a dû vous dire tout ce qui s'est passé. Souvenez-vous de nous, glorifiez-vous dans le Seigneur, bienheureux, vénérable et cher seigneur et frère.



LETTRE LXIII.

(Fin de l'année 401.)

Saint Augustin se plaint auprès de son ami et collègue Sévère qu'il ait ordonné sous-diacre, pour le retenir dans son diocèse, un ecclésiastique qui avait rempli dans le diocèse d'Hippone les fonctions de lecteur.

AUGUSTIN AU BIENHEUREUX ET VÉNÉRABLE SEIGNEUR SÉVÈRE, SON BIEN-AIMÉ FRÈRE ET COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, ET LES FRÈRES QUI SONT AVEC AUGUSTIN A CEUX QUI SONT AVEC SÉVÈRE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Si je dis tout ce que l'intérêt de ma cause me force à dire, que deviendra la charité? Si je me tais, où sera la liberté de l'amitié? Après avoir hésité, je me suis décidé à vous adresser non point des reproches, mais ma justification. D'après une de vos lettres, vous vous étonnez que nous ayons voulu supporter avec douleur ce qu'une réprimande aurait pu faire cesser, comme si le mal déjà fait ne restait pas déplorable, même après qu'on y a remédié autant qu'on l'a pu, et comme s'il ne fallait pas surtout supporter ce qui maintenant a été fait de mal, quand il est impossible de le tenir pour non avenu. Cessez donc de vous étonner, mon très-cher frère. Timothée a été ordonné sous-diacre à Sousane, contre mon avis et ma volonté, tandis que nous délibérions encore sur le parti qu'il fallait prendre à son

égard. Je m'en afflige encore, quoiqu'il soit retourné auprès de vous, et, en ceci, je ne me repens point d'avoir accédé à votre volonté.

Ecoutez ce que nous avons fait par nos reproches, nos avertissements, nos prières, avant même qu'il fût parti d'ici, afin que vous ne pensiez plus que rien de sévère ne lui a été dit avant son retour auprès de vous. D'abord, nous l'avons blâmé de ne pas vous avoir obéi et d'être parti pour aller vers votre sainteté, sans avoir consulté notre frère Carcédonius, ce qui a été le commencement de notre tribulation; nous avons repris ensuite le prêtre et Vérin, parce que nous avons découvert que ce sont eux qui ont fait ordonner Timothée. A la suite de nos reproches, ils ont confessé que toutes ces choses avaient été faites mal à propos, et ont demandé leur pardon; nous aurions été dès lors impitoyables. si nous n'avions pas cru à leur repentir. Ils ne pouvaient pas faire que ce qui a été ne fût pas; le seul but de notre réprimande était de les amener à reconnaître et à déplorer leurs torts. Personne n'a échappé à nos avertissements, pour que de telles choses ne se reproduisent point, et qu'on ne s'expose pas à encourir la colère de Dieu; nous avons principalement repris Timothée, qui se disait forcé par son serment d'aller vers vous; nous lui avons dit, et nous espérions qu'il en serait ainsi, nous lui avons dit que, prenant en considération nos entretiens à ce sujet, vous pourriez bien ne pas vouloir admettre auprès de vous quelqu'un qui était déjà lecteur ici, de peur de scandaliser les faibles, pour lesquels le Christ est mort, et de peur de blesser la discipline de l'Eglise, dont on s'occupe si peu : Timothée se serait ainsi trouvé dégagé de son serment et aurait

tranquillement servi Dieu, à qui nous devons un jour rendre compte de nos actions. Nos avis, en ce qui touche notre frère Carcédonius, l'ont amené au point d'accepter patiemment tout ce qui sera décidé sur Timothée, pour le maintien nécessaire de la discipline ecclésiastique. La correction par les prières nous touche nous-mêmes; nous recommandons à la miséricorde de Dieu notre administration et nos conseils, et si quelque indignation a mordu notre cœur, nous prions Dieu de nous guérir de sa main droite comme avec un remède souverain. Voilà comment nous avons beaucoup corrigé, soit par les reproches, soit par les avertissements, soit par la prière.

Et maintenant, pour ne pas rompre le lien de la charité, et pour ne pas être possédé par Satan, dont nous connaissons les desseins, que devons-nous faire, si ce n'est de vous obéir, à vous, qui avez cru irréparable ce qui s'est passé, et de restituer à votre droit celui à l'occasion duquel vous vous plaignez d'avoir reçu injure? Notre frère Carcédonius, après un vif mouvement de dépit, pour lequel je vous demande de prier pour lui, a consenti à ce parti, parce qu'il a pensé au Christ en songeant à votre personne. Et, tandis que je me demandais s'il ne fallait pas retenir Timothée jusqu'à ce que je vous eusse envoyé une nouvelle lettre, c'est lui (Carcédonius) qui, craignant chez vous une nouvelle peine, a coupé court à ma discussion, et a non-seulement permis, mais demandé instamment que Timothée vous fût rendu.

Pour moi, frère Sévère, je remets ma cause à votre jugement, car je sais que le Christ habite dans votre cœur, et par le Christ, je vous demande de le consulter

lui-même, lui qui gouverne votre âme qui lui est soumise ; demandez-lui si un homme qui avait commencé à lire dans mon église, non pas une fois, mais une seconde et une troisième fois, à Sousane où il accompagnait le prêtre de ce lieu, à Tours, à Cizan, à Verbal, ne peut pas, ne doit pas être regardé comme lecteur (1). De même que nous avons réparé, comme Dieu le voulait, ce qui s'est fait malgré nous, ainsi réparez vous-même ce qui a été fait à votre insu : Dieu le veut également. Je ne crains pas que vous compreniez peu la brèche qui serait faite à la discipline ecclésiastique, si un évêque d'une autre église, qu'un clerc aurait juré de ne jamais quitter, lui permettait de rester avec lui, par la raison qu'il ne veut pas le faire parjurer. Celui qui ne le souffrira point, qui ne permettra point que ce clerc demeure auprès de lui, parce que, en définitive, ce clerc qui a juré pour lui n'a pas pu jurer pour un autre, gardera la règle en paix, sans blâme possible de personne.

(1) Le concile de Milève trancha cette question le 27 août 402. « Quiconque aura lu, même une seule fois, dans une église, ne doit pas » être retenu par une autre église. »

LETTRE LXIV.

(401)

Saint Augustin répond à un prêtre accusé et qui se plaignait de n'être pas encore jugé; il l'exhorte à ne pas lire aux fidèles dans l'Église des Écritures non canoniques, afin de ne pas donner des armes aux hérétiques et surtout aux manichéens. — Ou ne pas s'imposer par la force au troupeau dont on a cessé d'être le pasteur.

AUGUSTIN A QUINTIEN, SON CHER FRÈRE ET COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Nous ne dédaignons pas de regarder les corps de moindre beauté, surtout parce que nos âmes elles-mêmes n'ont pas encore atteint la beauté qu'elles auront plus tard, nous l'espérons, quand celui qui est beau d'une manière ineffable et en qui nous croyons maintenant sans le voir, nous apparaîtra; car nous serons semblables à lui lorsque nous l'aurons vu comme il est. Si vous voulez m'écouter de bon cœur et comme un frère, je vous exhorterai donc à ne pas croire votre âme assez belle; mais, selon le précepte de l'Apôtre, réjouissez-vous dans votre espérance et faites ce qu'il ajoute : « Réjouissez-vous dans votre espérance, dit-il, soyez » patient dans les tribulations. Nous ne sommes sauvés » qu'en espérance. » Et il dit encore : « L'espérance » qui se voit n'est pas une espérance; ce qui se voit, » qui donc l'espère? si donc nous espérons ce que nous » ne voyons pas, nous l'attendons par la patience. » Que cette patience ne défaille point en vous, attendez le Sei-

gneur dans une bonne conscience. Agissez avec courage, que votre cœur prenne une nouvelle force et soyez ferme dans l'attente du Seigneur (1).

Il est bien clair que si vous veniez vers nous, sans être encore en communion avec le vénérable évêque Aurèle, vous ne pourriez pas être en communion avec nous; nous garderions dans cette conduite la même charité qu'il garde certainement lui-même. Votre arrivée ici ne nous serait pas pour cela incommode; vous devriez vous-même supporter tranquillement pour la discipline de l'Eglise la sévérité de notre réserve, surtout si votre conscience est sauve, et elle n'est connue que de vous et de Dieu. C'est le poids de ses affaires et non pas un sentiment contre vous, qui a obligé Aurèle de différer le jugement de votre cause; si ses pressantes affaires vous étaient connues comme les vôtres, vous ne seriez ni étonné ni affligé de ce retard; je vous demande aussi de croire aux occupations qui m'accablent, parce que vous ne pouvez pas plus connaître les miennes que celles d'Aurèle. Il y a des évêques de plus ancienne date et de plus d'autorité, et qui sont bien plus vos voisins que moi; vous pourriez plus aisément leur soumettre les causes de l'Eglise qui vous appartient. J'ai parlé de vos tribulations et de vos plaintes à mon vénérable et saint frère et collègue Aurèle; j'ai eu soin de lui envoyer la preuve de votre innocence par une copie de votre lettre. Quant à celle où vous m'avez fait entendre qu'il viendrait à Badesilit (2) et où vous me témoignez des craintes de trouble et de mauvaise influence pour le peuple de Dieu, je l'ai reçue la veille ou l'avant-

(1) Psaume XXXI, 20,
(2) Ad ecclesiam Badesilitanam.

veille de Noël. Je n'ose m'adresser à votre peuple par une lettre; je pourrais écrire à ceux qui m'écriraient; mais comment m'adresser à ceux qui ne sont pas confiés à mes soins?

Cependant ce que je vous dis à vous qui m'avez écrit, faites-le connaître à ceux qu'il est besoin d'instruire, et vous-même ne scandalisez pas l'Eglise en lisant aux peuples des Ecritures non reçues par le canon ecclésiastique; les hérétiques, et surtout les manichéens qui, d'après ce que j'apprends, se cachent dans vos campagnes, ont coutume de renverser avec ces livres les cervelles des ignorants. J'admire que vous me demandiez de ne pas laisser admettre dans le monastère ceux des vôtres qui viendraient vers nous, conformément aux décrets du concile; et vous oubliez qu'il a été marqué dans le concile (1) quelles sont les écritures canoniques qu'on doit lire au peuple de Dieu. Repassez donc le concile, et gardez bien le souvenir de tout ce que vous y lirez; vous y trouverez qu'il a été statué, non pas pour les laïques, mais pour les clercs seulement, qu'ils ne doivent pas être indifféremment reçus dans un monastère. Ce n'est pas qu'il y ait été fait mention de monastère, mais le règlement porte qu'on ne doit pas recevoir des clercs étrangers, et il a été décidé dans un concile récent (2) que ceux qui s'en iraient ou seraient chassés d'un monastère, ne pourraient ni être placés à la tête d'une communauté ni être admis dans la cléricature. Si donc vous avez quelque inquiétude sur Privatien, sachez que nous ne l'avons pas encore reçu dans notre communauté,

(1) Concile d'Hippone, année 393, et concile de Carthage, année 397.
(2) Concile de Carthage, 481,

mais j'ai envoyé sa cause au vénérable Aurèle, et je me conformerai à ce qu'il aura décidé; je m'étonne qu'on puisse être réputé lecteur après avoir, à peine une seule fois, lu des écritures qui n'étaient pas même canoniques. Si cela suffit pour être lecteur ecclésiastique, cette écriture n'est pas ecclésiastique; mais si cette écriture n'est pas ecclésiastique, celui-là, quoi qu'il ait pu lire dans une église, ne sera pas lecteur ecclésiastique. Toutefois, je m'en tiendrai pour ce jeune homme à ce qui paraîtra bon au pontife dont il a été parlé plus haut.

Le peuple de Vigésilis, qui nous est si cher, à vous et à moi, dans les entrailles du Christ, s'il refuse de recevoir un évêque dégradé dans un concile général de l'Afrique, fera sagement; il ne peut ni ne doit être forcé. Et quiconque le contraindra violemment, montrera ce qu'il est, et fera comprendre ce qu'il était déjà quand il ne permettait pas qu'on pensât rien de mauvais sur son compte. Nul ne découvre mieux ce qu'il a été que celui qui, portant le trouble autour de lui, veut employer les puissances séculières ou des violences quelconques pour retrouver la dignité qu'il a perdue; car dès ce moment il ne sert plus un maître qui le veuille pour ministre, mais il domine des chrétiens qui ne veulent pas de lui. Frères, soyez prudents; le démon est très-rusé, mais le Christ est la sagesse de Dieu

LETTRE LXV.

(Au commencement de l'année 402).

On voit ici quels soins mettait saint Augustin à écarter les mauvais pasteurs.

AUGUSTIN AU PRIMAT XANTIPPE, SON BIENHEUREUX SEIGNEUR ET VÉNÉRABLE PÈRE ET COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Après avoir rempli tous mes devoirs envers vos mérites, en saluant votre dignité et en me recommandant beaucoup à vos prières, je confie à votre sagesse qu'un certain Abondantius, de la terre de Strabonia, appartenant à ma juridiction, a été ordonné prêtre; comme il ne marchait pas dans les voies des serviteurs de Dieu, il avait commencé à ne plus avoir une bonne réputation; effrayé, ne voulant rien croire témérairement, mais au fond très-inquiet, je cherchai si par quelque moyen je ne pouvais point parvenir à des preuves certaines d'une mauvaise conduite. Je découvris d'abord qu'il avait détourné une somme d'argent remise en dépôt entre ses mains par un paysan, et qu'il n'avait pas pu en rendre un compte tant soit peu vraisemblable. De plus il a été convaincu, et nous avons son aveu, d'avoir, la veille de Noël, jour de jeûne pour l'Église de Gippis comme pour toutes les autres, pris congé, vers les cinq heures, de son collègue le prêtre de Gippis, comme pour s'acheminer vers son église, de s'être arrêté dans ce même lieu

sans qu'aucun clerc l'accompagnât, d'avoir dîné et soupé chez une femme de mauvaise réputation et d'être resté dans sa maison. Déjà un de nos clercs d'Hippone avait été éloigné pour avoir logé chez elle. Abondantius savait très-bien cela et n'a pas pu le nier. Quant à ce qu'il a nié, je l'ai laissé à Dieu, ne jugeant que les choses qu'il n'a pas été permis de cacher. J'ai craint de lui confier une église, surtout une église placée au milieu de la vigilance furieuse des hérétiques. Il m'a demandé une lettre pour le prêtre du village d'Armeman, situé dans le territoire de Bulle, d'où il est venu vers nous; il désirait qu'il y fût fait mention de ce dont on l'accusait, de peur qu'on ne le soupçonnât de quelque chose de plus horrible; il espérait vivre dans ce coin de terre, mais sans remplir de fonction ecclésiastique, et vivre plus régulièrement ; touché de compassion, je ne lui ai pas refusé cette lettre. Il fallait vous donner tous ces détails, pour vous mettre en garde contre toute tentative de mensonge.

J'ai entendu la cause d'Abondantius cent jours avant Pâques, qui doit être le huitième des ides d'avril. C'est à cause du concile que je vous dis cela ; je ne le lui ai pas caché à lui-même, mais je l'ai informé sincèrement de ce qui a été ordonné en vertu de ces prescriptions, si, passé un an, il voulait en appeler pour sa cause, il ne serait plus admis à se faire entendre. Quant à nous, bienheureux seigneur et vénérable père, si nous ne croyons pas devoir punir, d'après les décrets des conciles, des désordres ainsi prouvés, surtout quand ils se mêlent à une réputation déjà mauvaise, nous serons forcés d'examiner ce qu'on ne peut pas constater, de condamner ce qui n'est pas certain, ou de passer sur ce qu'on ne connaît pas. Pour moi, j'ai cru devoir éloigner des fonc-

tions sacerdotales un prêtre qui, en un jour de jeûne, jeûne observé par l'église du lieu où il était, prenant congé du prêtre du lieu, n'ayant aucun clerc avec lui, a osé dîner, souper et dormir dans la maison d'une femme perdue d'honneur : j'ai craint de lui confier une église de Dieu. Si par hasard des juges ecclésiastiques voient autrement, par la raison qu'il faut, d'après le décret du concile (1), six évêques pour juger un prêtre, confie, qui veut, à un tel prêtre une église de sa juridiction ; à Dieu ne plaise que je laisse à de pareils pasteurs une portion quelconque de mon troupeau, surtout lorsque nulle bonne renommée ne convie à oublier leurs fautes ! S'il venait à éclater quelque chose de pis, je me l'imputerais et j'en serais malheureux.

LETTRE LXVI.

(Année 402).

Indignation pieuse de saint Augustin contre l'évêque donatiste de Calame qui avait osé rebaptiser de pauvres catholiques d'un village.

AUGUSTIN A L'ÉVÊQUE DONATISTE CRISPINUS, A CALAME (2).

Vous auriez dû craindre Dieu ; mais puisque, en rebaptisant les gens de Mappale, vous avez voulu vous faire craindre comme homme, pourquoi l'autorité du souverain ne vaudrait-elle pas dans une province autant

(1) Concile de Carthage, en 318.
(2) Aujourd'hui Ghelma.

qu'une autorité de province dans un village? Si vous comparez les personnes, vous êtes propriétaire, lui est empereur; si vous comparez les lieux, vous êtes le maître d'un fond de terre, il est le maître d'un royaume; si vous comparez les causes, lui veut que la division cesse, vous voulez, vous, que l'unité soit divisée. Mais ce n'est pas de l'homme que nous voulons vous faire peur, car nous pourrions vous obliger à payer dix livres d'or, conformément aux ordres de l'empereur. Et peut-être ici nous diriez-vous que vous pouvez à peine tenir les engagements des *rebaptiseurs*, car vous dépensez beaucoup pour acheter ceux que vous rebaptisez. Mais, je vous l'ai dit, ce n'est pas de l'homme que nous voulons vous faire peur; que le Christ plutôt vous épouvante. Je voudrais savoir ce que vous lui répondriez, s'il vous disait : « Crispin, tu as payé cher pour acheter la peur des gens » de Mappale, et n'est-elle d'aucun prix ma mort pour » acheter l'amour de toutes les nations? est-ce que ce » que tu as compté de ton sac pour rebaptiser tes paysans » vaut plus que ce qui a coulé de mon côté pour baptiser mes peuples? » Je sais que vous entendrez beaucoup de choses si vous prêtez l'oreille au Christ, et que votre héritage même vous avertira de l'impiété de vos discours contre le Christ. Car, si par le droit humain, vous vous croyez le solide possesseur de ce que vous avez acheté avec votre argent, combien plus le Christ possède-t-il, par le droit divin, ce qu'il acheté avec son sang! et il possèdera fermement tout ce qu'il a acheté, celui dont il est dit : « Il dominera d'une mer à l'autre, » et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre (1). »

(1) Psaume LXXI, 8.

Mais comment espérez-vous ne pas perdre ce que vous croyez avoir acheté en Afrique, vous qui dites que le Christ, après avoir perdu le monde entier, est réduit à l'Afrique seule?

Quoi de plus? si c'est de leur propre mouvement que les gens de Mappale ont passé dans votre communion, qu'ils nous entendent tous les deux; on écrira ce que nous dirons, nous le signerons, on le traduira en langue punique, et les mappaliens, délivrés de toute contrainte, feront librement leur choix. D'après ce que nous dirons, on verra si c'est la compression qui les retient dans l'erreur, ou si c'est de leur pleine volonté qu'ils ont embrassé ce qu'ils croyent la vérité. Et s'ils ne comprennent pas ces choses, par quelle témérité avez-vous fait changer de foi religieuse à des gens qui ne comprennent pas? et s'ils comprennent, qu'ils nous entendent tous les deux, comme je l'ai déjà dit, et qu'ils fassent ce qu'ils voudront. Et si vous pensez que l'autorité des maîtres ait forcé ceux des vôtres qui sont revenus à nous, faisons à leur égard la même chose; qu'ils nous entendent tous les deux, et qu'ils choisissent ensuite le parti qui leur plaira. Si vous refusez ce que je vous propose, qui pourra ne pas reconnaître que vous ne vous croyez pas sûr d'avoir avec vous la vérité? mais prenez garde à la colère de Dieu, ici et dans la vie future. Je vous adjure par le Christ de me répondre.

LETTRE LXVII.

(Année 492.)

Saint Augustin assure à saint Jérôme qu'il n'est pas vrai qu'il ait écrit un livre contre lui, comme on l'en a accusé. — Vif et affectueux désir d'obtenir quelque chose du solitaire de Bethléem.

AUGUSTIN A SON TRÈS-CHER SEIGNEUR JÉRÔME, SON TRÈS-HONORABLE FRÈRE EN JÉSUS-CHRIST ET SON COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai su que ma lettre vous était parvenue; jusqu'ici je n'ai pas mérité que vous y ayez répondu, mais je ne l'impute pas à votre charité : quelque chose sans doute vous en a empêché. Je dois plutôt reconnaître qu'il faut que je prie le Seigneur de donner à votre bonne volonté le moyen de m'envoyer ce que vous m'avez écrit, car le moyen de m'écrire, il vous l'a déjà donné : vous n'avez qu'à vouloir pour faire aisément.

On m'a rapporté une chose que j'hésite à croire, mais dont je n'hésite pas à vous parler : il vous aurait été dit par je ne sais quels frères, que j'ai écrit un livre contre vous, et que je l'ai envoyé à Rome. Sachez que cela est faux; je prends Dieu à témoin que je n'ai rien fait de pareil. Si, par hasard, on trouve dans mes écrits quelque chose de contraire à vos sentiments, vous devez savoir que cela n'a pas été dit contre vous, mais que j'ai tout simplement écrit ce qui m'a semblé bon; si vous ne pouvez le savoir, vous devez le croire. Si quelque

chose dans mes livres vous a ému, je suis très-disposé, non-seulement à recevoir vos fraternelles observations et à me réjouir de ma propre correction ou des marques de votre bienveillance, mais encore je vous demande cela et vous le redemande avec instance.

Oh! que ne m'est-il permis, sinon d'habiter avec vous, au moins de vivre dans votre voisinage, pour jouir dans le Seigneur de vos fréquents et doux entretiens! mais puisque cette joie ne m'est pas donnée, je demande que vous cherchiez à conserver, à accroître, à perfectionner notre seul moyen d'être ensemble dans le Seigneur, et que vous ne dédaigniez pas mes lettres, quoique rares. Saluez avec respect de ma part le saint frère Paulinien (1), et tous les frères qui se réjouissent avec vous et de vous dans le Seigneur. Souvenez-vous de nous, et soyez exaucé dans tous vos saints désirs, cher et très-désiré seigneur et honorable frère dans le Christ.

(1) C'était le frère de saint Jérôme.

LETTRE LXVIII.

(Année 402.)

Saint Jerome répond à la précédente lettre de saint Augustin et parle de celle où l'évêque d'Hippone l'invitait à *chanter la palinodie* sur un passage de l'épitre aux Galates; malgré de pieux efforts pour se retenir, on reconnait aisément un homme blessé dans le langage du solitaire de Betbléem.

JÉRÔME AU SEIGNEUR VRAIMENT SAINT, AU BIENHEUREUX PAPE AUGUSTIN, SALUT DANS LE CHRIST.

Au moment même du départ de notre saint fils le sous-diacre Astérius mon ami, j'ai reçu la lettre de votre béatitude, par laquelle vous m'assurez que vous n'avez pas envoyé de livre à Rome contre moi (1). Je n'avais pas entendu dire que vous l'eussiez fait; mais il était arrivé ici par notre frère, le sous-diacre Sysinnius, une copie d'une certaine lettre qui semblait m'être adressée. Vous m'y exhortez à chanter la palinodie sur un passage de l'Apôtre, et à imiter Stésichore, dénigrant et louant tour à tour Hélène, et qui recouvra par des hommages la vue qu'il avait perdue par des vers injurieux (2). Quoique j'aie cru reconnaître dans la lettre votre style et votre raisonnement, je vous avoue cependant, en toute simplicité, que j'ai été d'avis de ne pas vous l'attribuer témérairement, de peur que si je venais à vous blesser

(1) *Contra parvitatem meam* (contre ma petitesse).

(2) C'est Platon qui a ainsi expliqué la cécité et la guérison du poëte Stésichore.

en vous répondant, vous n'eussiez le droit de dire que j'aurais dû auparavant prouver que cette lettre était de vous. La longue maladie de la sainte et vénérable Paula a retardé ma réponse. Durant nos longs jours d'assiduité auprès de la malade, j'ai presque oublié votre lettre ou la lettre de celui qui avait écrit sous votre nom ; je me rappelais ce verset de l'Ecclésiaste : « Un discours im- » portun c'est de la musique dans le deuil (1). » Si donc la lettre est de vous, écrivez-le-moi franchement, ou bien envoyez-moi une copie plus exacte, afin que nous disputions sans aigreur sur les Ecritures, et que je me corrige ou que je montre qu'on m'a repris à tort.

A Dieu ne plaise que j'ose toucher à quelque chose dans les livres de votre béatitude ! j'ai bien assez de revoir les miens, sans aller censurer ceux d'autrui. Au reste, votre sagesse sait très-bien que chacun abonde dans son sens, et qu'il n'appartient qu'à de vaniteux adolescents de chercher de la renommée pour leur nom en attaquant des hommes illustres. Je ne suis pas assez insensé pour me croire offensé de la différence de nos opinions ; et vous ne serez pas blessé vous-même de mes sentiments qui seraient contraires aux vôtres ; mais entre amis nous devons nous reprendre si, ne voyant pas notre besace, comme dit Perse, nous considérons la besace où sont les défauts d'autrui (2). Aimez celui qui vous aime, et, jeune, ne provoquez pas un vieillard dans le champ des Ecritures. J'ai eu aussi mon temps,

(1) XXII, 6.
(2) Ce sont les deux besaces dont parle Ésope et qui ont fait dire à Perse :

Ut nemo in sese tentat descendere, nemo ;
Sed præcedenti spectatur mantica tergo.

et j'ai couru autant que j'ai pu. Maintenant, pendant que vous courez et que vous franchissez de longs espaces, un peu de repos m'est dû ; et, si vous me le permettez, pour que vous ne soyez pas seul à me citer quelque chose des poëtes, souvenez-vous de Darès et d'Entelle, et du proverbe qui dit que le bœuf fatigué n'en est que plus ferme sur ses pieds. J'ai dicté ceci avec tristesse. Plût à Dieu que je méritasse vos embrassements et que nous pussions, en de mutuels entretiens, apprendre quelque chose l'un de l'autre !

Calphurnius, surnommé Lanarius (1), m'a envoyé ses outrages avec son audace accoutumée ; j'ai su que, par ses soins, cet écrit injurieux était parvenu en Afrique ; j'ai brièvement répondu à une partie du libelle, et je vous ai envoyé une copie de cette réponse, me réservant de vous adresser un travail plus étendu quand j'aurai le loisir de m'y mettre. J'ai pris garde de blesser en quoi que ce soit sa réputation de chrétien, et me suis uniquement attaché à réfuter ses mensonges et les sottises de cet homme extravagant et ignorant. Souvenez-vous de moi, saint et vénérable pape. Voyez combien je vous aime, puisque, provoqué par vous, je ne veux pas vous répondre, ni vous attribuer ce que j'aurais peut-être blâmé dans un autre. Notre frère commun vous salue humblement.

(1) C'est son adversaire Ruffin que saint Jérôme désigne sous ce nom.

LETTRE LXIX.

(A la fin de l'année 402).

Deux frères avaient passé du parti de Donat à l'unité catholique ; l'un d'eux était évêque, et, pour l'amour de la paix, avait déposé le fardeau de l'épiscopat ; c'est au frère de celui-ci que saint Augustin écrit la lettre qu'on va lire ; il désire le voir se retirer du monde et succéder à celui qui vient de donner l'exemple d'une piété généreuse et d'une profonde humilité.

ALYPE ET AUGUSTIN A LEUR TRÈS-CHER SEIGNEUR ET HONORABLE FILS CASTORIUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

L'ennemi des chrétiens s'est efforcé, par le moyen de notre très-cher et très-doux fils votre frère, d'exciter un dangereux scandale dans l'Eglise catholique qui vous a maternellement reçus lorsque, vous enfuyant de la portion retranchée et déshéritée, vous êtes rentrés dans l'héritage du Christ ; il aurait désiré obscurcir d'une tristesse humiliante la sérénité de la joie que nous avait causée votre retour religieux. Mais le Seigneur notre Dieu, miséricordieux et compatissant, consolateur des affligés, ce Dieu qui nourrit les petits et guérit les infirmes, a permis que nous ayons eu plus de contentement à voir la chose réparée, que nous n'avions eu d'affliction à la voir compromise. Il est plus glorieux de déposer le fardeau de l'épiscopat pour épargner des maux à l'Eglise, que de l'avoir accepté pour la gouverner. Si l'intérêt de la paix vient à le demander, on montre bien qu'on était digne d'être évêque quand on

ne fait rien d'indigne pour défendre ce qu'on a reçu. Dieu a voulu faire voir aux ennemis de son Eglise par votre frère, notre fils Maximien, que ceux-là sont bien dans ses entrailles, qui cherchent, non pas leurs intérêts, mais ceux de Jésus-Christ. Ce n'est point par un calcul de cupidité temporelle que Maximien a renoncé à la dispensation des mystères de Dieu, mais par un sentiment de paix, et, de peur qu'une honteuse et funeste division n'éclatât parmi les membres du Christ. En effet, rien ne serait plus aveugle et plus exécrable que de quitter le schisme par amour pour la paix de l'Eglise catholique, et de troubler ensuite cette même paix catholique, au profit d'une dignité dans laquelle on prétendrait se maintenir. Et aussi, lorsqu'on s'est séparé de l'orgueil furieux des donatistes, rien n'est plus louable et plus conforme à la charité chrétienne que de s'attacher à l'héritage du Christ, au point de prouver son amour de l'unité par un grand témoignage d'humilité. De même que nous nous réjouissons d'avoir trouvé votre frère tel que la tempête de la tentation n'ait pu renverser dans son cœur ce que la divine parole y avait édifié, ainsi nous souhaitons, et nous demandons au Seigneur, que Maximien fasse voir de plus en plus, par sa vie et ses mœurs, combien il aurait rempli dignement les devoirs d'évêque, s'il avait fallu qu'il s'y dévouât. Qu'il reçoive l'éternelle paix promise à l'Eglise, lui qui a compris que ce qui ne convenait pas à la paix de l'Eglise ne pouvait lui convenir.

Mais vous, très-cher fils, qui n'êtes point pour nous une petite joie, vous que des motifs pareils n'empêchent point de recevoir l'épiscopat, il convient à votre caractère de consacrer au Christ ce qu'il vous a donné ; car votre

esprit, votre sagesse, votre éloquence, votre gravité, votre tempérance, et les autres dons qui font l'ornement de votre vie, sont des dons de Dieu. A qui peuvent-ils mieux servir qu'à celui qui les accorde? Ils seront ainsi conservés, développés, achevés et récompensés. Ah! que ces dons ne se mettent point au service de ce monde, de peur qu'ils ne s'évanouissent et ne périssent avec lui. Nous savons qu'avec vous il n'est pas besoin de beaucoup insister sur ce point; vous connaissez la vanité des espérances de l'homme, l'insatiabilité de ses désirs, l'incertitude de la vie. Chassez donc de votre cœur tout ce qu'il aurait pu concevoir de faux espoir de bonheur sur la terre; travaillez dans le champ du Seigneur, où les fruits sont certains, où déjà tant de promesses ont été accomplies qu'il faudrait être insensé pour désespérer de l'accomplissement de ce qui reste. Nous vous conjurons, par la divinité et l'humanité du Christ, par la paix de cette céleste cité dont l'éternel repos nous est donné après les labeurs du pèlerinage, nous vous conjurons de succéder, dans l'épiscopat de Vagine, à votre frère, qui n'en est pas déchu avec ignominie, mais qui s'en est démis avec gloire. Que ce peuple, pour qui nous espérons de votre esprit et de votre éloquence tant de fruits abondants, comprenne encore que votre frère a fait ce qu'il a fait dans des pensées de paix, et non pas afin de se dérober au poids du travail. Nous avons donné ordre que cette lettre ne vous soit lue, que quand ceux à qui vous êtes nécessaire vous tiendront. Mais nous vous tenons, nous, par le lien de l'amour spirituel, parce que vous êtes très-nécessaire à notre collége épiscopal. Vous saurez, plus tard, pourquoi nous ne sommes pas allé vers vous.

LETTRE LXX.

(A la fin de l'année 402).

On oppose aux donatistes leur propre conduite.

ALYPE ET AUGUSTIN A LEUR TRÈS-CHER ET HONORABLE SEIGNEUR ET FRÈRE NOCELLION.

Lorsque vous nous rapportâtes la réponse de votre père Clarentius au sujet de Félicien, évêque de Musti, qu'il avouait avoir été condamné par les donatistes et puis reçu parmi eux, mais dont il reconnaissait l'innocence parce que Félicien fut jugé sans avoir été entendu, et qu'il prouva son absence, je vous dis, et c'était pour que vous y répondissiez, je vous dis qu'il n'était pas permis de condamner cet évêque sans l'avoir entendu, cet évêque réputé innocent par ceux-là même qui l'ont condamné. Innocent il n'aurait pas dû être condamné, coupable il n'aurait pas dû être rétabli. S'il a été reçu parce qu'il était innocent, il était innocent lorsqu'on l'a condamné. Si ceux qui l'ont condamné ignoraient son innocence, ils furent bien téméraires d'oser condamner, sans l'entendre, un innocent qu'ils ne connaissaient pas, et nous comprenons ainsi avec quelle témérité furent jugés ceux à qui on imputa le crime d'avoir livré les saintes Écritures. S'ils ont pu condamner un innocent, ils ont pu de même appeler traditeurs ceux qui ne l'étaient pas.

Ce même Félicien, après sa condamnation, est resté

longtemps en communion avec Maximien ; s'il était innocent quand on l'a condamné, pourquoi, communiquant avec un homme aussi souillé que Maximien, a-t-il plusieurs fois conféré le baptême hors de la communion des donatistes? ils en sont eux-mêmes témoins, eux qui agirent auprès du proconsul pour expulser de son église Félicien, comme faisant cause commune avec Maximien. C'était peu d'avoir condamné un absent, d'avoir condamné sans entendre, d'avoir condamné, comme ils disent, un innocent; il fallait de plus solliciter l'intervention du proconsul pour le chasser de l'Eglise. Lorsqu'ils le poursuivaient de la sorte, ils avouent qu'ils le comptaient parmi les condamnés, parmi les pervers, parmi les maximianistes enfin. Et quand celui-ci baptisait, en communiquant avec Maximien, conférait-il un baptême vrai ou faux? et si celui qui communiquait avec Maximien donnait le vrai baptême, pourquoi accuser le baptême de toute la terre? et s'il donnait un faux baptême lorsqu'il était en communion avec Maximien, pourquoi a-t-on reçu avec lui ceux qu'il a baptisés dans le schisme de Maximien, et pourquoi personne d'entre vous ne les a-t-il rebaptisés?

LETTRE LXXI.

(Année 403).

Sur les traductions de saint Jérôme. — Tumulte dans une église catholique à l'occasion d'un passage de l'Écriture dont la traduction différait du sens accoutumé.

AUGUSTIN A SON VÉNÉRABLE SEIGNEUR JÉRÔME, SON DÉSIRABLE ET SAINT FRÈRE ET COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Depuis que j'ai commencé à vous écrire et à désirer que vous m'écriviez, jamais il ne s'est offert à moi une meilleure occasion que celle de mon très-cher fils le diacre Cyprien, serviteur de Dieu, et son très-fidèle ministre, qui vous portera cette lettre. J'espère si fort recevoir par lui une lettre de vous, que je ne puis en chose pareille rien espérer de plus certain. Il ne lui manquera ni le zèle pour solliciter une réponse, ni l'autorité pour l'obtenir, ni le soin pour la conserver, ni la promptitude pour la rapporter, ni l'exactitude pour la remettre : si je la mérite de quelque manière, que le Seigneur soit dans votre cœur comme dans mon désir, et qu'il fasse que votre fraternelle volonté ne soit empêchée par nulle autre volonté plus impérieuse.

Les deux lettres que je vous ai envoyées étant restées sans réponse, je crains qu'elles ne vous soient point parvenues et je vous en transmets une copie. Quand même mes lettres seraient arrivées jusqu'à vous et que par ha-

sard votre réponse n'aurait pas pu arriver encore jusqu'à moi, envoyez-moi une seconde fois ce que vous m'auriez déjà envoyé, si tant est que vous en ayez gardé la copie; sinon, écrivez-moi encore une fois, pourvu cependant que vous ayez daigné prendre la peine de faire la réponse que j'attends depuis si longtemps. Je vous adresse aussi la première lettre que je vous avais écrite quand je n'étais encore que prêtre; elle devait vous être portée par notre frère Profuturus, mais il ne le put pas, parce que, près de partir, il fut fait évêque et bientôt après il mourut. Je vous envoie cette première lettre pour que vous sachiez depuis combien de temps je soupire ardemment après vos entretiens, et combien je souffre de ce grand éloignement qui ne permet pas à mon esprit de converser avec le vôtre, ô mon très-doux frère et si digne d'être honoré parmi les membres du Seigneur !

J'ajouterai ici que, depuis ce temps, nous avons appris que vous aviez traduit Job sur l'hébreu ; nous possédions déjà de vous une traduction du même prophète, du grec en latin, où vous avez marqué par des astérisques ce qui est dans l'hébreu et ce qui manque au grec, et par des *obélisques* (1) ce qui se trouve dans le grec et ne se trouve pas dans l'hébreu : vous l'avez fait avec un soin si admirable qu'en certains endroits nous voyons autant d'étoiles que de mots, et ces étoiles signifient que ces mots sont dans l'hébreu et pas dans le grec. Or, la dernière traduction faite sur l'hébreu ne présente pas la même fidélité dans les mots ; on se demande avec inquiétude pourquoi, dans cette première traduction, les asté-

(1) Des *obèles*, du mot grec ὀβελός, qui signifie *broche*.

risques sont posés avec tant de soin qu'ils marquent les plus petites particules du discours qui manquent aux manuscrits grecs et se trouvent dans les manuscrits hébreux, et pourquoi, dans cette autre version sur l'hébreu, cela a été fait trop peu soigneusement pour qu'on puisse trouver les mêmes particules à leurs places. J'avais songé à vous en citer des exemples, mais je n'ai pas eu sous la main la version sur l'hébreu. Toutefois votre génie vole au-devant non-seulement de ce que je dis, mais encore de ce que je veux dire, et vous me comprenez assez, je pense, pour que vous dissipiez mes doutes.

Pour moi, j'aimerais mieux que vous traduisissiez les écritures grecques canoniques connues sous le nom des Septante. Si votre traduction sur l'hébreu commence à être lue en plusieurs églises, il sera fâcheux que des différences se rencontrent entre les églises latines et les églises grecques, surtout parce qu'on répond plus aisément aux contradicteurs avec la langue grecque, qui est très-connue. Quiconque en effet sera troublé par quelque chose de nouveau dans la version sur l'hébreu, et prétendra qu'il y a eu crime de falsification, pourra avec bien de la peine ou même ne pourra jamais arriver aux témoignages hébreux, à l'aide desquels il soit à même de repousser le sentiment opposé. Et s'il y arrive, qui supportera la condamnation des autorités latines et grecques ? Les hébreux consultés pourront exprimer un avis différend ; vous seul alors paraîtrez pouvoir les convaincre ; et toutefois il serait étonnant que, vous-même étant juge, vous pussiez les amener.

Un de nos collègues avait établi la lecture de votre version dans l'église dont il est le chef ; on lisait le pro-

phète Jonas et tout à coup on reconnut dans votre traduction quelque chose de très-différend du texte accoutumé qui était dans le cœur et la mémoire de tous, et qui se chantait depuis longtemps : le tumulte fut si grand dans le peuple, surtout parmi les grecs, qui criaient à la falsification, que l'évêque (c'était dans la ville d'Oëa) se trouva forcé d'interroger le témoignage des juifs du lieu. Ceux-ci, soit malice, soit ignorance, répondirent que le texte des grecs et des latins, en cet endroit, était conforme au texte hébreu. Quoi de plus ? L'évêque se vit contraint de corriger le passage comme si c'eût été une faute, ne voulant pas, après ce grand péril, rester sans peuple. Il nous a paru, d'après cela, que peut-être vous avez pu vous tromper quelquefois. Et voyez ce qui serait advenu si une pareille difficulté se fût rencontrée sur un point qu'on n'eût pu éclaircir par les témoignages comparés des langues en usage.

Pour ce qui est de votre version de l'Evangile sur le grec, nous en rendons à Dieu de grandes actions de grâce, car, en la confrontant avec le texte grec, nous n'y trouvons presque rien à dire (1). Si quelqu'un, favorable aux anciennes inexactitudes latines, nous cherche querelle, il est aisément convaincu ou réfuté par la lecture et la comparaison des textes ; et si de rares endroits laissent quelques regrets, qui donc serait assez difficile pour ne pas le pardonner à un si utile travail, au-dessus de toute louange ? Daignez nous dire ce que vous pensez des nombreuses différences entre le texte hébreu et le texte grec des Septante ; cette dernière version n'est pas

(1) Ce passage suffirait pour répondre à ceux qui ont soutenu que saint Augustin ne savait pas le grec.

d'un petit poids ; il est évident que les apôtres s'en sont servis, et je me souviens que vous l'avez attesté vous même. Vous feriez une œuvre grandement utile en traduisant exactement en latin le texte grec des Septante ; les traductions latines varient si fréquemment dans les divers manuscrits que c'est à peine supportable, et comme on craint toujours qu'il n'y ait autre chose dans le grec, on n'ose y prendre ni citations ni preuves. Je croyais que cette lettre serait courte, mais je ne sais comment j'ai senti en la poursuivant la même douceur que si j'avais parlé avec vous. Je vous en conjure par le Seigneur, répondez à tout, et accordez-moi votre présence autant que vous le pouvez si loin de moi.

LETTRE LXXII.

(Année 404).

Des paroles dites avec trop de confiance, des malentendus et, par-dessus tout, des commentaires peu charitables, avaient mis au cœur de saint Jérôme une certaine amertume ; elle s'épanche avec assez de liberté dans les pages qu'on va lire.

JÉRÔME AU SEIGNEUR VRAIMENT SAINT ET BIENHEUREUX PAPE AUGUSTIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Vous m'écrivez souvent et vous me pressez de répondre à une certaine lettre dont une copie, sans votre signature, m'était parvenue par notre frère le diacre Sysinnius, comme je vous l'ai déjà mandé, et que vous

nous dites avoir été d'abord confiée à notre frère Profuturus : celui-ci, nommé évêque au moment de son départ, ne s'était pas mis en route et avait été bientôt après, retiré de ce monde; vous nous avez parlé d'un autre, sans prononcer son nom, qui avait craint les périls de la mer et n'avait pas voulu s'embarquer. Cela étant, je ne puis assez m'étonner que cette lettre soit, dit-on, dans beaucoup de mains à Rome et en Italie, et que moi seul ne l'aie point reçue, moi à qui seul elle était adressée. J'ai d'autant plus lieu d'être surpris que le même frère Sysinnius assure avoir trouvé, il y a environ cinq ans, cette lettre parmi d'autres ouvrages de vous, non pas en Afrique, non pas chez vous, mais dans une île de l'Adriatique.

Il ne faut laisser à l'amitié aucun soupçon; on doit parler avec un ami comme avec soi-même. Quelques-uns de mes amis, vases du Christ, comme on en rencontre beaucoup à Jérusalem et dans les saints lieux, me faisaient entendre que vous n'aviez point agi en toute simplicité de cœur, mais pour grandir à mes dépens, pour faire un peu de bruit et gagner un peu de gloire aux yeux du peuple : vous me provoquiez et vous laissiez croire que je redoutais un rival tel que vous : vous vous posiez comme un docte écrivain, et je me taisais comme un ignorant, et j'avais enfin trouvé quelqu'un pour me rabattre le caquet. Quant à moi, je l'avoue, je n'ai pas voulu d'abord vous répondre, parce que je ne croyais pas que cette lettre fût de vous, et, comme dit le proverbe, que vous eussiez frotté votre épée avec du miel. Je craignais aussi de paraître répondre irrespectueusement à un évêque de ma communion et d'avoir à censurer quelque chose dans la lettre de mon censeur,

d'autant plus que certains endroits me semblaient hérétiques. Enfin je ne voulais pas vous donner le droit de dire : « Quoi donc? aviez-vous vu ma lettre, aviez-vous » bien reconnu la signature, pour blesser si facilement » un ami, et rejeter sur moi la malice d'autrui? » Donc, comme je vous l'ai déjà écrit, envoyez-moi cette même lettre signée de votre main, ou bien cessez de provoquer un vieillard caché dans une cellule. Mais si vous voulez exercer ou étaler votre savoir, cherchez des hommes jeunes, éloquents et illustres, comme on dit qu'il y en a beaucoup à Rome, qui puissent et osent combattre avec vous, et, dans la discussion des saintes Écritures, tenir tête à un évêque. Pour moi, jadis soldat, aujourd'hui vétéran, il me faut célébrer vos triomphes et les triomphes des autres, et non pas retourner au combat avec un corps épuisé; si vous me pressiez trop de vous répondre, je pourrais bien me souvenir de Quintus Maximus qui, par sa patience, brisa l'orgueil du jeune Annibal.

« Le temps emporte tout, même l'esprit. Je me rap-» pelle avoir passé, dans ma jeunesse, des journées » entières à chanter; maintenant j'ai oublié tous ces » chants; Mœris n'a même plus de voix (1). »

Et, pour m'en tenir aux saintes Écritures, Berzellaï de Galaad, laissant à son fils qui était jeune toutes les grâces et toutes les délices offertes par le roi David, a montré qu'il n'appartenait pas à la vieillesse de souhaiter ni d'accepter de tels biens.

Vous jurez que vous n'avez pas écrit de livre contre moi, et que, n'ayant rien écrit, vous n'avez rien envoyé à

(1) Virgile, égl., IX.

Rome; vous me dites que s'il se rencontre dans vos ouvrages quelque chose qui diffère de mon sentiment, je ne dois pas me croire blessé par vous, mais que vous avez tout simplement écrit ce qui vous a semblé vrai. Écoutez-moi avec patience, je vous prie.

Vous n'avez pas écrit de livre! mais comment ai-je reçu par d'autres les ouvrages où vous m'avez repris? Comment l'Italie a-t-elle ce que vous n'avez point écrit? Comment demandez-vous que je réponde à ce que vous dites n'avoir pas fait? Je ne suis pas assez dépourvu de sens pour me croire blessé de la différence de vos opinions. Mais si vous reprenez mes paroles, si vous me demandez raison de mes écrits, si vous désirez que je me corrige, si vous me provoquez à une *palinodie* et que vous prétendiez me rendre la vue, c'est alors que l'amitié sera offensée et que tous ses droits seront violés. Je vous écris ainsi pour que nous n'ayons pas l'air de nous battre comme des enfants, et pour ne pas donner matière à dispute à nos amis ou à nos détracteurs; je désire vous aimer sincèrement et chrétiennement, et ne rien garder dans mon cœur qui ne soit conforme à mes paroles. Il ne me convient pas d'écrire quoi que ce soit à un évêque de ma communion, à moi qui ai vécu laborieusement avec de saints frères en un coin de monastère, depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour; il ne me convient pas d'attaquer un évêque que j'ai commencé à aimer avant de commencer à le connaître, qui le premier m'avait convié à l'amitié, et que je me suis réjoui de voir se lever après moi dans la science des Écritures. Désavouez donc ce livre si par hasard il n'est pas de vous, et cessez de demander que je réponde à ce que vous niez avoir écrit; ou bien si le livre est de vous, avouez-le

tout simplement, afin que, si j'écris pour ma défense. la responsabilité en retombe sur vous qui m'aurez provoqué, et non pas sur moi, qui aurai été forcé de répondre.

Vous ajoutez que vous êtes prêt à recevoir fraternellement mes observations sur vos ouvrages, que non-seulement vous les accueillerez avec joie, mais que vous me les demandez comme une grâce. Je vous répète que vous provoquez ainsi un vieillard, que vous excitez celui qui ne demande qu'à se taire, et que vous semblez faire parade de votre savoir. Il n'appartiendrait pas à mon âge de prendre des airs de malveillance à l'égard d'un homme pour qui je dois plutôt me montrer favorable, et si des gens pervers trouvent de quoi blâmer dans les Evangiles et les prophètes, seriez-vous surpris qu'on trouvât aussi à redire dans vos livres, surtout en ce qui touche l'explication des Ecritures où se rencontrent tant d'obscurités? Si je vous dis cela, ce n'est pas que je juge qu'il y ait dans vos ouvrages quelque chose à reprendre, car je ne les ai jamais lus, et les copies en sont rares ici, si on excepte vos *Soliloques* et quelques commentaires sur les psaumes; si je voulais examiner ces commentaires, je montrerais que vous n'êtes pas d'accord, je ne dis pas avec moi qui ne suis rien, mais avec les anciens interprètes grecs. Adieu, mon très-cher ami, mon fils par l'âge, mon père par la dignité; ne manquez pas, je vous en prie, pour tout ce que vous m'écrirez, de faire en sorte que je le reçoive le premier.

LETTRE LXXIII.

(Année 404.

On vient devoir le caractère de saint Jérôme, qui, au milieu même des plus hautes vertus chrétiennes, avait gardé quelque chose de son impétuosité naturelle ; on va voir le caractère de saint Augustin ; il se plaint doucement d'une certaine âpreté de langage, reconnaît son tort involontaire et en demande pardon ; il ne craint ni les coups ni la correction pourvu que la vérité lui apparaisse, et déplore la distance qui le sépare de saint Jérôme qu'il voudrait écouter comme un maître dans la science des Écritures. A l'occasion de la célèbre rupture entre le solitaire de Bethléem et son ancien ami Ruffin, l'évêque d'Hippone parle de l'amitié et de lui-même dans des termes élevés et profonds.

AUGUSTIN AU VÉNÉRABLE SEIGNEUR ET TRÈS-DÉSIRÉ FRÈRE JÉRÔME, SON COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Vous aurez reçu, je pense, avant cette lettre, celle que je vous ai envoyée par le serviteur de Dieu, notre fils, le diacre Cyprien ; vous y apprendrez avec certitude que la lettre dont une copie vous est parvenue est bien de moi (et déjà je crois vous voir, dans votre réponse, m'accabler de coups comme Entelle frappait de ses gantelets garnis de plomb l'audacieux Darès) ; cependant je réponds à ce que vous avez daigné m'écrire par notre saint fils Astérius ; j'y ai trouvé plusieurs marques de votre bienveillante charité, mêlées à la trace des blessures que je vous ai faites malgré moi. C'est pourquoi, là où je lisais un flatterie, je recevais aussitôt des coups ; mais, à ma grande surprise, tandis que vous ne voulez

pas croire témérairement que je sois l'auteur de la lettre, de peur que, blessé de votre réponse, je n'aie le droit de vous dire qu'il fallait d'abord vous assurer si elle était de moi, vous me commandez de vous déclarer nettement si je l'ai écrite, et de vous en envoyer une copie plus fidèle, afin que nous puissions disputer sur les Écritures sans aucune aigreur. Et comment pourrions-nous le faire sans aigreur si vous vous préparez à me blesser? et si vous n'y pensez pas, comment se fait-il que, blessé par vous sans que vous l'ayez voulu, j'aie le droit de me plaindre que vous n'ayez pas d'abord prouvé que la lettre était de moi, et de vous dire que me répondre ainsi c'est m'offenser? car si vous ne m'aviez pas blessé en me répondant, je ne pourrais pas me plaindre avec justice; et puisque vous répondez de manière à m'offenser, quelle place nous reste-t-il pour discuter sans aucune aigreur sur les Ecritures? Pour moi, à Dieu ne plaise que je m'offense si vous voulez et si vous pouvez me prouver que vous avez compris mieux que moi ce passage de l'épître de l'Apôtre ou tout autre passage des saintes Ecritures! Bien plus, à Dieu ne plaise que je ne regarde comme un gain et que je ne reçoive avec action de grâce les lumières qui me viendront de vous pour m'instruire, les avertissements pour me corriger!

Mais cependant, mon très-cher frère, si vous ne vous étiez pas cru blessé par mes écrits, vous ne pourriez pas me croire blessé par votre réponse; je ne pourrais jamais penser que vous eussiez voulu m'offenser si vous-même vous ne vous étiez senti offensé. Et si vous m'avez jugé assez dépourvu de sens pour me fâcher d'une réponse qui eût été innocente, cette idée que vous aurez eu de moi est déjà elle-même une offense. Mais vous

ne m'avez jamais trouvé et vous ne voudriez pas témérairement me croire tel, vous qui avez refusé de croire que la lettre fût de moi, même en y reconnaissant mon style. Si donc vous avez vu avec raison que j'aurais lieu de me plaindre dans le cas où vous m'attribueriez ce qui n'est pas de moi, avec quelle plus grande justice je me plaindrais si vous me preniez témérairement pour ce que je ne suis pas? Vous ne vous tromperez pas au point de croire que je sois assez insensé pour me plaindre de ce qui n'aurait rien de blessant. Ce qui reste maintenant, c'est que vous seriez disposé à m'adresser une réponse offensante, si vous saviez avec certitude que la lettre vînt de moi; et ici, comme je ne puis croire que vous vouliez me blesser sans motif, je n'ai plus qu'à confesser ma faute, à reconnaître que je vous ai blessé le premier dans cette lettre que je ne puis désavouer. Mais pourquoi m'efforcerai-je d'aller contre le courant du fleuve, et ne demanderai-je pas plutôt pardon? Je vous conjure donc, par la douceur du Christ, de me pardonner si je vous ai offensé, et de ne pas me rendre le mal pour le mal en m'offensant à votre tour. Vous m'offenseriez si vous ne me disiez pas ce que vous avez pu trouver à relever dans mes actes ou dans mes paroles, car si vous repreniez en moi ce qui n'est pas répréhensible, vous vous blesseriez vous-même plus que moi; un homme de votre vertu et de votre sainte profession ne me reprendra jamais avec la volonté de me blesser; vous ne blâmerez jamais en moi avec malignité ce que vous saurez dans votre cœur ne pas être digne de blâme. Ou reprenez-moi avec une âme bienveillante, quoiqu'il n'y ait pas de faute là où vous en voyez, ou bien traitez paternellement celui que vous ne pouvez pas

condamner. Il peut se faire que ce que vous croyez ne soit pas la vérité, mais la charité doit toujours inspirer ce que vous faites. Je recevrais avec gratitude une correction très-amicale, lors même que je n'aurais pas tort; je reconnaîtrais à la fois et votre bienveillance et ma faute, et, autant que le Seigneur le permettrait, je me montrerais reconnaissant envers mon censeur et je me corrigerais.

Pourquoi donc redouterais-je, comme les cestes d'Entelle, vos paroles, dures peut-être, mais certainement salutaires? Darès trouvait un rival qui le meurtrissait et non pas un médecin; il était vaincu et non pas guéri. Pour moi, si je reçois tranquillement comme un remède votre censure, je ne sentirai pas de douleur; et si la faiblesse humaine ou la mienne est telle que j'éprouve quelque affliction d'un reproche mérité, mieux vaut souffrir à la tête pour la guérison du mal que de garder le mal et ne pas vouloir toucher à la tête. Il avait bien vu cela celui qui a dit que nos ennemis nous sont plus utiles en nous cherchant querelle que nos amis en n'osant pas nous reprendre; ceux-là, dans leur agression, nous disent parfois des vérités dont nous pouvons tirer profit; ceux-ci, au contraire. n'usent pas de toute la liberté de la justice, parce qu'ils craignent de porter quelque atteinte à la douceur de l'amitié. Vous vous comparez au bœuf, vieux de corps, mais vigoureux encore par l'esprit, et continuant à travailler utilement dans l'aire du Seigneur; me voilà, et si j'ai dit quelque chose de mal, foulez-moi de toute la force de votre pied. Je ne me plaindrai point du poids de votre âge, pourvu que la paille de ma faute soit broyée.

Les mots qui terminent votre lettre, je les lis ou je les

repasse en soupirant : « plût à Dieu, dites-vous, que je » méritasse vos embrassements, et qu'en des entretiens » mutuels nous pussions apprendre quelque chose l'un » de l'autre ! » Et moi je dis : plût à Dieu au moins que nous habitassions des contrées voisines, et qu'à défaut d'entretiens, nous pussions recevoir fréquemment l'un de l'autre des lettres ! Telle est la distance qui nous sépare que je me rappelle vous avoir écrit étant jeune sur le passage de l'épître de l'Apôtre aux Galates, et voilà que, déjà vieux, je n'ai reçu encore aucune réponse ; et je ne sais comment une copie de ma lettre vous est parvenue plutôt que ma lettre elle-même, car l'homme qui s'en était chargé ne vous l'a point portée et ne me l'a pas rapportée. Il y a tant de choses dans les lettres de vous qui ont pu venir entre mes mains que, si je pouvais, je préférerais à toutes mes études la joie utile de m'attacher à vos côtés. Ne pouvant faire cela, je songe à envoyer vers vous, pour s'instruire, quelqu'un de mes fils dans le Seigneur, si vous voulez bien me répondre à cet égard. Je vois que je n'ai et n'aurai jamais autant que vous la science des divines Écritures ; et si je sais quelque chose en cette matière, je le dispense, selon les besoins, au peuple de Dieu. Je ne puis, à cause des occupations ecclésiastiques, m'appliquer à l'étude de l'Écriture qu'autant qu'il le faut pour l'instruction des peuples qui m'écoutent.

Il est arrivé en Afrique je ne sais quel injurieux écrit contre vous. J'ai reçu la réponse que vous y avez faite et que vous avez daigné m'envoyer. Après avoir lu cela, j'ai déploré de voir la discorde entre deux amis, dont jusque-là presque toutes les églises avaient connu les étroites relations. On remarque assez dans votre lettre

combien vous vous modérez, combien vous retenez les traits de votre indignation, afin de ne pas rendre injure pour injure. Cependant, si, en lisant cette lettre, j'ai séché de douleur et j'ai frissonné d'effroi, qu'éprouverais-je si ce qui a été écrit contre vous tombait entre mes mains? *Malheur au monde par les scandales* (1)! Voilà que nous voyons arriver, voilà que s'accomplit ce que la Vérité a dit: «Parce que l'iniquité abondera, la » charité de plusieurs se refroidira (2).» Quels cœurs désormais pourront s'épancher avec confiance et sécurité? Dans le sein de qui l'amitié pourra-t-elle se jeter tout entière? de quel ami n'aura-t-on pas peur comme d'un futur ennemi, si cette division que nous pleurons a pu naître entre Jérôme et Ruffin? O triste et misérable condition humaine! ô qu'il y a peu à se fier aux amis pour les choses présentes, quand on ne sait rien de leurs sentiments pour l'avenir! Mais pourquoi gémirait-on de cette ignorance où l'on est à l'égard l'un de l'autre, lorsque l'homme ne sait pas lui-même ce qu'il sera? C'est à peine s'il se connaît dans le présent; mais ce qu'il sera dans l'avenir, il l'ignore.

Cette connaissance, non-seulement de l'état présent, mais encore de l'état futur, se trouve-t-elle dans les bienheureux et saints anges? Lorque le démon était encore un bon ange, comment pouvait-il être heureux s'il savait son iniquité future et son éternel supplice? Voilà ce que j'ignore complétement. Je voudrais avoir votre sentiment sur ce point, si toutefois c'est là une chose qu'il faille connaître. Voyez ce que font les terres

(1) Saint Matthieu, XVI I, 7.
(2) Saint Matthieu, XXIV, 12.

et les mers qui nous séparent corporellement. Si j'étais cette lettre que vous lisez en ce moment, vous répondriez déjà à ma question ; et maintenant quand répondrez-vous? quand enverrez-vous votre réponse ? quand arrivera-t-elle ici ? quand la recevrai-je ? puissé-je attendre patiemment votre réponse qui ne me parviendra jamais aussitôt que je le voudrais ! et je reviens aux paroles de votre lettre, si remplies de votre saint désir, et je dis à mon tour : « Plût à Dieu que je méritasse ces » embrassements, et que nous pussions, en des entre- » tiens mutuels, apprendre quelque chose l'un de » l'autre ! » s'il est possible toutefois que je puisse jamais vous rien apprendre !

Je ne trouve pas une petite consolation dans ces paroles, qui ne sont plus seulement les vôtres, mais qui sont aussi les miennes ; elles me charment et me raniment, quoique notre mutuel désir ne puisse s'accomplir. Je sens ici tous les déchirements d'une vive douleur, lorsque je pense à vous et à Ruffin, à qui Dieu avait si largement accordé ce que, vous et moi, nous désirons l'un pour l'autre ; après avoir goûté ensemble, et dans l'union la plus tendre, le miel des saintes Ecritures, vous avez laissé se répandre entre vous deux une grande amertume qui, désormais, deviendra un sujet d'effroi pour tout homme en tout lieu ; ce dissentiment malheureux vous est arrivé dans la maturité de l'âge et au milieu de vos saintes études, quand, affranchis des affaires du siècle, vous suiviez tous deux le Seigneur, et que vous viviez ensemble sur cette terre où le Seigneur a marché de ses pieds humains, et où il a dit : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix. » Vraiment, *la vie humaine, sur la terre, est une tenta-*

tion (1). Hélas! pourquoi faut-il que je ne puisse vous rencontrer tous les deux ensemble quelque part? Dans mon émotion, ma douleur et ma crainte, je me jetterais peut-être à vos pieds, je pleurerais tant que je pourrais; je prierais, autant que j'aimerais, chacun de vous pour lui-même, et l'un pour l'autre, pour les autres aussi, et surtout pour les faibles pour lesquels le Christ est mort; vous êtes pour eux un dangereux spectacle; ah! je vous conjurerais de ne pas répandre, l'un contre l'autre, des écrits que vous ne pourriez plus effacer aux jours de votre réconciliation, et que vous craindriez de relire, de peur de vous brouiller encore une fois.

Je dis franchement à votre charité que rien ne m'a plus alarmé que cet exemple, en lisant dans votre lettre certains passages assez vifs ; ce qui m'inquiète, ce n'est pas ce que vous dites d'Entelle et du bœuf fatigué, où la plaisanterie semble tenir plus de place que la menace; c'est l'endroit dont j'ai déjà parlé, plus peut-être que je n'aurais dû, mais pas plus que je n'étais inquiet, l'endroit où vous me dites sérieusement : « De peur que, » vous sentant blessé par hasard, vous n'ayez raison de » vous plaindre. » Je me demande, si cela se peut, que nous cherchions et que nous discutions ensemble de façon à nourrir nos âmes sans l'amertume de la mésintelligence. Mais, si je ne puis dire ce qui me paraît répréhensible dans vos écrits, ni vous dans les miens, sans que nous nous soupçonnions de jalousie ou sans que notre amitié soit blessée, laissons là ces choses, épargnons ces épreuves à notre vie et à notre salut. Mieux vaut ne pas beaucoup avancer dans la science qui enfle, que de bles-

(1) Job, VII, 1.

ser la charité qui édifie. Moi, je me sens bien loin de cette perfection, dont il a été dit : « Celui-là est un » homme parfait qui n'offense point dans sa parole (1). » Mais je crois pouvoir, dans la miséricorde de Dieu, vous demander facilement pardon, si je vous ai offensé en quelque chose : vous devez me le dire, afin que, quand je vous aurai écouté, *vous gagniez votre frère* (2). Il ne faut pas, parce que l'éloignement vous empêche de me reprendre de vive voix, permettre que je me trompe. En ce qui touche le but général de nos études, si je fais, si je crois, si je pense tenir quelque chose de vrai et sur quoi votre sentiment diffère du mien, je m'efforcerai de le défendre, autant que le Seigneur le permettra, sans vous faire la moindre offense. Et, si je venais à reconnaître que vous fussiez blessé, je ne demanderais rien autre que mon pardon.

Je n'ai pu vous fâcher, je crois, qu'en disant ce que je n'ai pas dû dire ou autrement que je n'aurais dû le dire ; je ne m'étonne point que nous ne nous connaissions pas l'un l'autre autant que nous sommes connus de nos amis les plus intimes et les meilleurs. J'avoue que je me livre aisément tout entier à mes amis, surtout quand je suis fatigué des scandales du siècle ; je me repose avec eux sans que rien m'inquiète, car je sens que Dieu est là, que c'est vers lui que je me jette en toute sécurité, et que c'est en lui que tranquillement je me repose. Je n'y redoute point cet incertain lendemain de la fragilité humaine qui tout à l'heure me faisait gémir. Quand je sens qu'un homme embrasé de la charité chré-

(1) Saint Jacques, III, 2.
(2) Saint Matthieu, XVIII, 15.

tienne est devenu mon fidèle ami, tout ce que je lui confie de mes projets et de mes pensées, ce n'est pas à l'homme que je le confie, mais à celui en qui il demeure et qui l'a fait tel ; car *Dieu est charité ;* et *celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui* (1). Si cet homme délaisse la charité, il causera autant de douleur par sa désertion qu'il causait de joie par sa constance. Et toutefois prenons garde que, devenu ennemi, d'ami intime qu'il était, il ne puisse s'armer contre nous que de ses propres ruses, et que sa colère ne puisse rien trouver à dévoiler. Chacun est en mesure de pratiquer aisément ceci, non point en cachant ce qu'il aura fait, mais en ne faisant rien qu'il veuille cacher. La miséricorde de Dieu accorde aux hommes bons et pieux de vivre en toute liberté et sécurité avec leurs amis, quelles que puissent être leurs dispositions futures, de ne pas découvrir les fautes d'autrui qui leur auraient été confiées, et de ne rien faire eux-mêmes dont ils redouteraient la révélation. Lorsqu'un médisant invente une fausseté, ou bien on ne le croit pas, ou bien, si on le croit, la réputation est maltraitée sans que la pureté de la vie soit atteinte. Mais quand nous commettons réellement le mal, nous avons un ennemi intime, lors même que l'indiscrétion ou la rancune d'aucun ami intime ne le découvrirait point. C'est pourquoi, quel sage ne reconnaîtra pas votre patience à supporter, aidé d'une bonne conscience, les violentes et incroyables attaques de celui qui fut jadis votre ami? Pendant que les uns méprisent ces accusations et que d'autres peut-être y ajoutent foi, on voit comment vous

(1) Saint Jean, IV, 6.

vous en faites des *armes de la gauche* (1) pour combattre aussi efficacement le démon qu'avec les *armes de la droite*. J'aurais mieux aimé pourtant qu'il se fût montré plus doux et que vous vous fussiez montré moins bien armé. C'est un grand et triste miracle que de passer de telles amitiés à des inimitiés aussi implacables ; c'en serait un heureux et bien plus grand encore que de revenir d'une telle inimitié à l'étroite union d'autrefois.

LETTRE LXXIV.

(Année 404).

Saint Augustin demande à Présidius de faire parvenir à saint Jérôme la lettre précédente, et d'écrire pour lui au solitaire de Bethléem.

AUGUSTIN AU BIENHEUREUX SEIGNEUR PRÉSIDIUS, SON VÉNÉRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je vous ai prié de vive voix, et maintenant je vous redemande de vouloir bien envoyer ma lettre à notre saint frère et collègue Jérôme. Pour que vous sachiez comment vous devez lui écrire pour moi, je vous adresse une copie de mes lettres et des siennes; après les avoir lues, vous verrez dans votre sagesse quelle mesure j'ai cru devoir garder envers lui, et vous verrez aussi son

(1) Saint Paul.

émotion que j'ai eu raison de craindre. Mais si j'ai écrit quelque chose que je n'ai pas dû ou autrement que je n'ai dû, dites-le moi fraternellement et non pas à lui : averti par vous, si je reconnais ma faute, je lui en demanderai pardon.

LETTRE LXXV.

(Année 404).

Saint Jérôme défend son opinion sur le passage de l'épître aux Galates.

JÉRÔME AU SEIGNEUR VRAIMENT SAINT ET BIENHEUREUX PAPE AUGUSTIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai reçu, par le diacre Cyprien, trois lettres de vous à la fois, ou plutôt trois petits livres, renfermant, non pas comme vous le dites, des questions, mais une censure de mes ouvrages : si je voulais y répondre, il me faudrait faire un grand livre. Je tâcherai cependant, autant que je le pourrai, de ne pas dépasser les bornes d'une longue lettre et de ne pas retarder le frère, qui, trois jours seulement avant son départ, m'a demandé la réponse ; pressé par lui, je suis obligé de traiter ces choses sans trop de réflexion, de répondre à la hâte, non point avec l'attention sérieuse d'un homme qui écrit, mais avec la hardiesse d'un homme qui dicte : il en résulte que l'on va un peu au hasard, et que la discussion devient alors moins profitable : on est semblable à des soldats, même intrépides, qui, troublés par une attaque

soudaine, sont contraints de fuir avant de pouvoir prendre les armes.

Au reste, nos armes c'est le Christ, c'est l'enseignement de l'apôtre Paul qui écrit aux Ephésiens : « Prenez » les armes de Dieu pour que vous puissiez résister au » jour mauvais. » Et encore : « Soyez fermes; que la » vérité soit la ceinture de vos reins, que la justice soit » votre cuirasse, que vos pieds soient chaussés pour vous » préparer à porter l'Évangile de paix : surtout recevez » le bouclier de la foi afin que vous puissiez éteindre » tous les traits enflammés du malin esprit, et recevez le » casque du salut et le glaive de l'Esprit qui est la parole » de Dieu (1). » Le roi David marchait au combat, armé de ces traits ; en prenant cinq pierres polies dans le torrent, il montrait que ses sens n'avaient rien de la rudesse ni des souillures de ce siècle; il but de l'eau du torrent en chemin, et c'est pourquoi il eut la gloire de trancher avec son épée l'orgueilleuse tête de Goliath, frappant au front le blasphémateur, et le blessant à cette partie du corps où Ozias, usurpateur du sacerdoce, fut frappé de la lèpre, où le saint est glorifié dans le Seigneur, suivant cette parole : « La lumière de votre face resplendit sur » nous, Seigneur. » Nous aussi, disons donc : « Mon » cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt; je chan» terai et je ferai entendre des accords dans ma gloire. » Levez-vous, harpe et psaltérion; je me lèverai dès » l'aurore (2); » afin que ces paroles s'accomplissent en nous : « Ouvre ta bouche et je la remplirai (3); le » Seigneur donnera sa parole à ceux qui évangélisent

(1) Aux Éphésiens, VI, 14, 15, 16, 17.
(2) Psaume LVI, 8, 9.
(3) Psaume LXXX, 11.

» pour qu'ils aient une grande puissance (1). » Je ne doute pas que vous ne priez aussi pour que la vérité triomphe dans nos contestations ; car vous ne cherchez pas votre gloire mais celle du Christ ; quand vous vaincrez, je vaincrai également si je comprends mon erreur ; si je triomphe au contraire, c'est vous qui triompherez, parce que ce ne sont pas les fils qui thésaurisent pour les pères mais les pères pour les fils. Et nous lisons dans le livre des *Paralipomènes* que les enfants d'Israël montaient au combat *avec un cœur pacifique*, ne cherchant point leur victoire mais celle de la paix au milieu des glaives et du sang répandu, et à travers les cadavres des soldats tombés. Répondons à tous, et, si Dieu le veut, donnons en peu de mots la solution de beaucoup de questions. Je passe les politesses avec lesquelles vous me caressez ; je me tais sur les douceurs avec lesquelles vous vous efforcez de me consoler de vos censures : je viens aux choses mêmes.

Vous dites que vous avez reçu d'un de nos frères un livre de moi sans titre, dans lequel j'énumère les écrivains ecclésiastiques tant grecs que latins ; vous dites que, lui ayant demandé, ce sont vos expressions, pourquoi il n'y avait pas de titre à la première page, et comment s'appelait l'ouvrage, il a répondu qu'il s'appelait *Épitaphe*. Ce titre, selon vous, serait bien choisi si le livre ne renfermait que la vie et les écrits d'auteurs morts ; mais comme on y fait mention d'ouvrages de beaucoup d'écrivains qui vivaient à l'époque où fut composé mon livre et qui vivent encore, vous vous étonnez que je lui aie donné ce titre. J'aurais cru que votre sagesse aurait

(1) Psaume LVII, 12.

pu comprendre le titre par l'ouvrage lui-même, car vous avez vu que les grecs et les latins qui ont écrit les vies des hommes illustres n'ont jamais appelé leur livre : *Épitaphe*, mais *Des hommes illustres*, par exemple, des généraux, des philosophes, des orateurs, des historiens, des poëtes épiques, tragiques, comiques. On n'écrit l'épitaphe que des morts : c'est ce que je me rappelle avoir fait autrefois à la mort du prêtre Nepotien de sainte mémoire. Mon livre doit donc être appelé : *Des hommes illustres* ou proprement des *Écrivains ecclésiastiques*, quoique beaucoup d'ignorants correcteurs l'aient intitulé : *Des auteurs*.

En second lieu vous demandez pourquoi j'ai dit dans les commentaires de l'épître aux Galates que Paul n'avait pas pu reprendre dans Pierre ce qu'il avait fait lui-même, ni blâmer dans un autre la dissimulation dont il était lui-même coupable ; et vous soutenez que la réprimande de l'Apôtre ne fut point une feinte mais qu'elle fut vraie ; vous dites que je ne devrais pas enseigner le mensonge, et que tout ce qui est écrit dans nos saints livres doit être entendu comme c'est écrit. A ceci je réponds d'abord que votre sagesse aurait pu se souvenir de la petite préface de mes commentaires, où il est dit : « Quoi donc ? » suis-je insensé et téméraire de promettre ce que n'a » pas pu faire celui-là ? pas du tout ; je suis au contraire » réservé et timide, car, sentant ma propre faiblesse, » j'ai suivi les commentaires d'Origène. Cet homme a » écrit sur l'épître aux Galates cinq volumes et a rempli » le dixième livre de ses *Stromates* d'une explication » abrégée de cette épître ; il a composé divers traités, et » des extraits qui seuls pourraient suffire. Je passe sous » silence Didyme mon voyant, Apollinaire de Laodicée

» récemment sorti de l'Eglise, le vieil hérétique Alexandre, Eusèbe d'Emèse et Théodore d'Héraclée qui nous » ont aussi laissé quelques commentaires sur cette Epître : Si de tout ceci je faisais même de courts extraits, on » aurait quelque chose qui ne serait pas tout à fait à mépriser. Pour l'avouer franchement, j'ai lu tous ces » travaux, et, amassant beaucoup de choses dans mon » esprit, j'ai dicté à un secrétaire ce qui venait de moi, » ce qui venait d'autrui, sans me souvenir de l'ordre » et pas toujours des paroles et du sens. Fasse la » miséricorde de Dieu que ce que d'autres ont bien dit » ne soit pas perdu par mon ignorance, et que ce qui » plaît dans leur langue ne déplaise pas dans la langue » d'un étranger. » Si donc quelque chose vous semblait répréhensible dans mon interprétation, vous auriez dû chercher si ce que j'ai écrit se trouvait dans les auteurs grecs, afin que, à leur défaut, vous pussiez particulièrement condamner mon sentiment ; il fallait surtout commencer par là, puisque, dans la préface, j'ai avoué que j'ai suivi les commentaires d'Origène, que j'ai dicté mes pensées et celles des autres, et qu'à la fin de ce même chapitre que vous critiquez, j'ai écrit ces mots : « Si » quelqu'un n'est pas de mon avis quand je montre » Pierre n'ayant pas péché et Paul n'ayant pas repris » durement un plus grand que lui, il doit m'expliquer » comment Paul blâme dans un autre ce qu'il a fait lui-même. » J'ai fait voir par là que je ne défendais pas ce que j'avais lu dans les auteurs grecs, mais que je n'avais fait que répéter ce que j'avais lu, afin de laisser au jugement du lecteur la libre appréciation de cette opinion.

Vous donc, pour ne pas faire ce que je demandais,

vous avez trouvé un nouveau raisonnement; vous soutenez que les gentils qui ont cru en Jésus-Christ étaient libres du poids de la loi, mais que ceux des juifs qui ont cru étaient soumis à la loi; de sorte que Paul, comme docteur des gentils, avait raison, selon vous, de reprendre ceux qui gardaient la loi, et que Pierre, le chef de la circoncision, fut justement repris pour avoir commandé aux gentils ce que les juifs seuls devaient observer. Si vous êtes d'avis ou plutôt puisque vous êtes d'avis que tout juif qui croit demeure soumis aux pratiques de la loi, vous devez, vous, évêque connu dans le monde entier, publier cette opinion et chercher à la faire accepter par tous les évêques. Pour moi, dans ma pauvre petite cabane, avec des moines, c'est-à-dire avec des pécheurs comme moi, je n'ose décider sur les grandes choses; j'avoue seulement, et bien ingénument, que je lis les écrits des anciens, et que, dans des commentaires, selon la coutume générale, j'expose les diverses interprétations, afin que chacun suive celle qu'il voudra. Vous avez vu cela, je pense, pour la littérature profane et pour les divins livres, et vous l'approuverez sans doute.

Cette interprétation, donnée d'abord par Origène, dans son dixième livre des *Stromates* consacré à l'explication de l'épître de Paul aux Galates, et ensuite adoptée par les autres interprètes, a eu surtout pour but de répondre aux blasphèmes de Porphyre; celui-ci reproche à Paul d'avoir osé blâmer en face Pierre le prince des apôtres, d'avoir osé le convaincre d'avoir mal fait, c'est-à-dire d'être tombé dans l'erreur où il était lui-même, lui Paul qui en reprenait un autre. Que dirai-je de Jean, qui a longtemps occupé le siége épiscopal de Constanti-

nople, et qui a composé, sur cet endroit de l'épître de Paul, un livre très-étendu, où il a suivi le sentiment d'Origène et des anciens? Si donc vous m'accusez d'erreur, souffrez, je vous prie, que je me trompe avec de tels hommes; et comme vous voyez que j'ai plusieurs partisans de mon erreur, vous devez au moins produire un partisan de votre vérité. Ceci est pour l'explication du passage de l'épître aux Galates.

Mais, pour ne pas avoir l'air de n'opposer à vos raisons que de nombreux témoignages, d'éluder la vérité à la faveur de noms illustres, et de ne pas oser combattre, j'exposerai brièvement des exemples tirés des Ecritures. Dans les Actes des apôtres, une voix se fit entendre à Pierre : « Lève-toi, Pierre, disait la voix, tue et mange » c'est-à-dire mange de toutes sortes d'animaux à quatre pieds, de reptiles de la terre et d'oiseaux du ciel. Ces paroles montrent que nul homme n'est impur selon la nature, mais que tous sont également appelés à l'Evangile du Christ. A cela Pierre répondit : « A Dieu ne plaise, car je n'ai jamais rien mangé d'impur ni de souillé. » Et une voix du ciel se fit entendre une seconde fois : « Ce que Dieu a purifié, « toi ne l'appelle pas impur. » C'est pourquoi il alla à Césarée, et, étant entré chez Corneille, « ouvrant la » bouche, » il dit : « En vérité j'ai trouvé que Dieu ne » fait pas acception de personnes, mais qu'en toute na- » tion, celui qui craint Dieu et opère la justice, lui est » agréable. » Enfin, le Saint-Esprit descendit sur eux, » et les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre » s'étonnèrent que la grâce de l'Esprit-Saint se fût aussi » répandu sur les gentils. » Alors Pierre répondit : « Est-ce que quelqu'un peut refuser l'eau du baptême

» à ceux qui ont reçu comme nous l'Esprit-Saint? » Il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom de Jésus-Christ (1). Or, les apôtres et les frères qui étaient en Judée apprirent que les gentils avaient reçu la parole de Dieu. Pierre étant allé à Jérusalem, les fidèles circoncis disputaient contre lui, disant : « Pourquoi êtes-vous en-» tré chez des hommes incirconcis, et pourquoi avez-» vous mangé avec eux? » Pierre leur ayant exposé toutes ses raisons, termina son discours par ces mots : » Si donc Dieu leur a donné la même grâce qu'à vous » qui avez cru en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui » étais-je, moi, pour m'opposer à Dieu? » Ayant entendu ces paroles, ils se turent, et puis ils glorifièrent Dieu en disant : « Dieu a donc donné la pénitence aux » gentils pour les conduire à la vie. » De plus, longtemps après, Paul et Barnabé étant allés à Antioche, l'Eglise ayant été assemblée, ils racontèrent les » grandes choses que Dieu a faites avec eux et com-» ment il avait ouvert la porte de la foi aux gentils; » quelques-uns, venus de la Judée, instruisaient les frères et disaient : « Si vous n'êtes pas circoncis selon la » coutume de Moïse, vous ne pouvez pas vous sauver. » Un mouvement assez considérable ayant éclaté contre Paul et Barnabé, ils résolurent de monter à Jérusalem, tant ceux qui étaient accusés que ceux qui accusaient, vers les apôtres et les prêtres, pour cette question. Quand ils furent arrivés à Jérusalem, on vit s'élever quelques pharisiens qui avaient cru en Jésus-Christ et qui disaient : « Il faut les circoncire et leur ordonner de garder » la loi de Moïse. » Et comme ce mot donnait lieu à

(1) Actes des apôtres, x, 13-48.

une grande discussion. Pierre, avec sa liberté accoutumée, « Hommes mes frères, leur dit-il, vous savez » qu'il y a longtemps Dieu m'a choisi parmi vous » pour que les gentils entendent par ma bouche la » parole de l'Evangile et qu'ils croient; et Dieu qui » connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur » donnant l'Esprit-Saint comme à nous, et n'a fait aucune différence entre eux et nous, en purifiant leurs » cœurs par la foi. Maintenant pourquoi voulez-vous » que Dieu mette sur la tête des disciples un joug que » ni nos pères ni vous n'avez pu supporter? Mais nous » croyons que, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-» Christ, nous serons sauvés comme eux. » Toute la multitude garda le silence, et l'apôtre Jacques et tous les prêtres se rangèrent à l'avis de Pierre.

Ceci ne doit pas être ennuyeux pour le lecteur, mais cela lui servira, ainsi qu'à moi, à prouver qu'avant l'apôtre Paul, Pierre n'avait pas ignoré, lui, l'auteur même de ce décret, que la loi n'était plus obligatoire après l'Evangile. Enfin l'autorité de Pierre fut si grande, que Paul écrivit dans son épître : « Trois ans après, j'al-» lai à Jérusalem voir Pierre, et je restai quinze jours » auprès de lui. » Et plus bas : « Quatorze ans après, je » montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, ayant » pris aussi Tite. Or, j'y montai par une révélation, et » je leur exposai l'Evangile que je prêche au milieu des » gentils. » Paul montrait par là qu'il n'aurait point prêché son Evangile en toute sécurité s'il n'avait été appuyé par le sentiment de Pierre et de ceux qui étaient avec lui. Il ajoute aussitôt : « J'exposai mon Evangile en » particulier à ceux qui paraissaient les plus considérables » de peur de courir ou d'avoir couru en vain. » Pourquoi

en particulier, et non pas en public? C'était pour empêcher qu'un scandale n'éclatât parmi les fidèles d'entre les juifs, qui pensaient qu'il fallait garder la loi, tout en croyant dans le Seigneur Notre-Sauveur. Et, dans ce temps, Pierre étant allé à Antioche (quoique ceci ne se trouve pas dans les Actes des apôtres, nous devons en croire le témoignage de Paul), Paul lui résista en face, parce qu'il était répréhensible. Avant que quelques-uns vinssent d'auprès de Jacques, Pierre mangeait avec les gentils; à leur arrivée, il se retirait, et se séparait d'eux, craignant les reproches des circoncis. Et les autres juifs et Barnabé furent portés à user de la même feinte. « Mais quand je vis, dit Paul, qu'ils ne marchaient pas » droit, selon la vérité de l'Evangile, je dis à Pierre, » devant tout le monde : *Si vous qui êtes juif, vous vivez* » *comme les gentils, et non pas comme les juifs, comment* » *forcez-vous les gentils à judaïser* (1)? » et le reste. Il n'est douteux pour personne que l'apôtre Pierre n'ait été le premier auteur de l'ordonnance à laquelle on l'accuse ici d'avoir manqué. La cause de la prévarication, c'est la crainte des juifs. Car l'Ecriture dit que Pierre mangeait d'abord avec les gentils; après que quelques-uns furent venus d'auprès de Jacques, il se retirait et se séparait des gentils, craignant les reproches des circoncis. Il craignait que les juifs, dont il était l'apôtre, ne s'éloignassent de la foi du Christ à l'occasion des gentils; imitateur du bon pasteur, il craignait de perdre le troupeau confié à ses soins.

Après avoir montré que Pierre avait bien pensé sur l'abolition de la loi mosaïque, mais que la crainte l'avait

(1) Aux Galates, II, 1, 2, 14.

conduit à feindre de l'observer, voyons si Paul, qui a repris Pierre, n'a pas fait quelque chose de pareil. Nous lisons dans le même livre : « Paul parcourait la Syrie » et la Cilicie, affermissant les églises; il arriva à Derbe » et à Lystra; et voilà qu'un disciple était là, nommé » Timothée, fils d'une veuve juive qui avait embrassé » la foi, et d'un père gentil. Les frères qui étaient à » Lystra et à Iconium lui rendirent témoignage. Paul » voulut que ce disciple partît avec lui; et, l'ayant pris, » il le circoncit, à cause des juifs qui se trouvaient là. » O bienheureux apôtre Paul, qui avez blâmé dans Pierre la dissimulation qui l'a fait se séparer des gentils, à cause de la crainte des juifs venus d'auprès de Jacques, pourquoi avez-vous, contre votre sentiment, obligé à la circoncision Timothée, fils d'un homme gentil, et gentil lui-même (car il n'était pas juif, puisqu'il n'était pas circoncis)? Vous me répondrez : à cause des juifs qui se trouvaient dans ces lieux-là. Vous, qui vous pardonnez à vous-même la circoncision d'un disciple venu du milieu des gentils, pardonnez à Pierre, votre ancien, d'avoir fait quelque chose par la crainte des juifs devenus chrétiens. Il est aussi écrit : « Paul, après avoir passé là » plusieurs jours, dit adieu aux frères, et s'embarqua » pour la Syrie avec Priscilla et Aquila; et il se » rasa la tête à Cenchrée, car il avait fait un vœu (1). » Admettons qu'il ait été forcé par la crainte des juifs de faire ce qu'il ne voulait pas; pourquoi laissa-t-il croître sa chevelure dans un vœu, et pourquoi se la fit-il couper à Cenchrée, selon la loi imposée aux Nazaréens qui se consacraient à Dieu?

(1) Actes des apôtres, XVIII, 18.

Mais ceci est peu de chose en comparaison de ce qui va suivre. « Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, dit » saint Luc, l'auteur de l'histoire sacrée (les Actes » des apôtres), les frères nous reçurent avec joie ; » le jour suivant, Jacques et tous les anciens qui étaient avec lui, ayant approuvé l'Evangile de Paul, lui dirent : « Vous voyez, frère, combien de milliers d'hommes, » en Judée, ont cru en Jésus-Christ, et ils sont tous » zélés pour la loi. Or, ils ont ouï dire de vous que » vous enseignez à tous les juifs qui sont parmi les gen- » tils, de renoncer à Moïse, en disant qu'ils ne doivent » pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon la cou- » tume des juifs. Que faire donc? Il faut que cette mul- » titude s'assemble, car ils ont entendu dire que vous » êtes arrivé. Faites ce que nous allons vous dire : nous » avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu ; pre- » nez-les avec vous, et purifiez-vous avec eux ; faites » tous les frais pour qu'ils se rasent la tête, et que tous » sachent que ce qu'ils ont ouï dire de vous est faux, » mais que vous continuez à garder la loi. Paul ayant » donc pris ces hommes et s'étant, le lendemain, puri- » fié avec eux, entra au temple, annonçant les jours de » leur purification et quand l'offrande serait présentée » pour chacun d'eux (1). »

O Paul, je vous le demande encore ; pourquoi avez-vous rasé votre tête? pourquoi avez-vous marché nu-pieds, selon les cérémonies des juifs? pourquoi avez-vous offert des sacrifices? et pourquoi des victimes ont-elles été immolées par vous, selon la loi? Sans doute, vous me répondrez : Pour ne pas scandaliser les

(1) Actes des apôtres, XXI, 17, 26.

juifs qui avaient cru. Vous avez donc fait semblant d'être juif pour gagner les juifs ; et Jacques et les autres prêtres vous ont appris cette même dissimulation ; mais vous n'avez cependant pas pu échapper. Vous alliez périr au milieu du mouvement excité contre vous, lorsque vous fûtes emporté par un tribun et envoyé par lui à Césarée, sous bonne escorte ; il vous sauva des juifs, qui vous auraient tué comme un fourbe et un destructeur de la loi. De là, allant à Rome, vous prêchâtes le Christ aux juifs et aux gentils, dans une maison que vous aviez louée, et vous scellâtes votre doctrine sous le glaive de Néron.

Nous avons vu qu'à cause de la crainte des juifs Pierre et Paul feignirent également d'observer les préceptes de la loi. De quel front et par quelle audace Paul reprendra dans un autre ce qu'il a fait lui-même ? J'ai montré ou plutôt d'autres ont montré avant moi quel avait pu être son motif ; tous ceux-là ne défendaient pas le mensonge officieux, comme vous le dites, mais enseignaient une sage conduite ; ils voulaient mettre en lumière la prudence des apôtres et réprimer l'insolence du blasphémateur Porphyre qui dit que Pierre et Paul s'étaient battus comme des enfants, que Paul avait été jaloux des vertus de Pierre, qu'il s'était vanté de ce qu'il n'avait pas fait, ou s'il l'avait fait, il n'y avait trouvé qu'une occasion de reprocher insolemment à un autre une faute par lui-même commise. Ces maîtres ont expliqué la conduite des apôtres comme ils ont pu ; et vous, comment l'expliquerez-vous ? Vous avez sans doute quelque chose de meilleur à dire, puisque vous condamnez sur ce point le sentiment des anciens.

Vous m'écrivez dans votre lettre : « Ce n'est pas moi

» qui vous apprendrai comment on doit entendre ce » que dit le même apôtre : *Je me suis fait juif avec les* » *juifs pour gagner les juifs,* et le reste qui est dit par » compassion de miséricorde et non point par dissimu- » lation de tromperie. C'est ainsi que celui qui sert un » malade se fait en quelque sorte malade comme lui ; » il ne dit pas qu'il a la fièvre avec lui, mais il pense » avec le sentiment du malade à la manière dont il vou- » drait être servi s'il était à sa place. Saint Paul était » juif ; devenu chrétien, il n'abandonna point les sa- » crements que le peuple juif avait reçus en son temps » et à sa convenance ; il en conserva la pratique lorsque » déjà il était apôtre du Christ, pour montrer que ceux » qui les avaient reçus de leurs pères pouvaient les gar- » der sans péril, même en croyant en Jésus-Christ. Il » montrait aussi que les juifs ne devaient pas y mettre » une espérance de salut ; ce même salut, que repré- » sentaient les sacrements anciens, était arrivé par le » Seigneur Jésus. » Tout ce long discours dans une longue discussion, signifie que Pierre n'a point erré en pensant que les juifs, devenus chrétiens, dussent observer la loi, mais qu'il s'est écarté de la ligne du vrai en forçant les gentils à judaïser, en les forçant, sinon par l'autorité de son enseignement, du moins par la puissance de son exemple, et que Paul n'a rien dit de contraire à ce qu'il avait fait, puisqu'il s'est borné à reprocher à Pierre de forcer les gentils à judaïser.

Le fond de la question, ou plutôt le fond de votre pensée, c'est qu'après avoir embrassé l'Evangile du Christ, les juifs faisaient bien d'observer les préceptes de la loi, c'est-à-dire d'offrir des sacrifices comme Paul en avait offerts, de circoncire leurs fils comme Paul avait

circoncis Timothée, et d'observer le sabbat comme l'observaient les juifs. Si cela est vrai, nous tombons dans l'hérésie de Cérinthe et d'Ebion qui, croyant en Jésus-Christ, furent anathématisés par les évêques, par cela seul qu'ils mêlaient à l'Evangile du Christ les cérémonies de la loi et qu'ils gardaient les choses anciennes en pratiquant les nouvelles. Que dis-je des ébionites qui feignent d'être chrétiens? Il y a eu jusqu'à ce jour parmi les juifs et dans toutes les synagogues de l'Orient une hérésie, celle des *minéens;* les pharisiens qui les condamnent, les appellent communément des *nazaréens;* ces hérétiques croient en Jésus-Christ fils de Dieu, né de la Vierge Marie; ils disent qu'il est celui qui a souffert sous Ponce Pilate, qui est ressuscité, et dans lequel nous-mêmes nous croyons; mais en voulant être en même temps juifs et chrétiens, ils ne sont ni chrétiens ni juifs. Je vous prie donc, vous qui croyez devoir panser la petite blessure que vous m'accusez d'avoir faite, et qui n'est qu'une piqûre, un point d'aiguille, comme on dit, je vous prie de songer à la blessure que vous faites vous-même avec la lance et, pour ainsi dire, de tout le poids d'un javelot. L'exposition des divers sentiments des anciens dans l'interprétation des Ecritures, n'est pas un crime comme celui d'introduire de nouveau au cœur de l'Eglise une détestable hérésie. Si nous sommes obligés de recevoir les juifs avec leurs formes religieuses et s'il faut leur permettre d'observer dans les églises du Christ ce qu'ils observaient dans les synagogues de Satan, je le dirai hautement : ce ne sont pas eux qui deviendront chrétiens, c'est nous qui deviendrons juifs.

Quel chrétien écoutera patiemment ce passage de votre

lettre : « Paul était juif ; devenu chrétien, il n'abandonna » point les sacrements des juifs que ce peuple avait reçus » à sa convenance et au temps qu'il fallait ; il en con- » serva la pratique lorsque déjà il était apôtre du Christ, » pour montrer que ceux qui les avaient reçus de leurs » pères pouvaient les garder sans péril. » Moi je dirai au contraire, et je soutiendrai de ma libre parole contre le monde entier que les cérémonies des juifs sont pernicieuses et mortelles aux chrétiens, et que tout chrétien qui les observe, qu'il ait été auparavant juif ou gentil, est tombé dans le gouffre du démon. « Car le Christ est » la fin de la loi pour justifier tout croyant, savoir le » juif et le gentil (1) ; » le Christ ne sera pas la fin de la loi pour justifier tout croyant, si le juif est excepté. Et nous lisons dans l'Evangile : « La loi et les prophètes » jusqu'à Jean-Baptiste, » et ailleurs : « C'est pourquoi » les juifs cherchaient à le tuer, non-seulement parce » qu'il violait le sabbat, mais parce qu'il disait que son » père était Dieu et qu'il se faisait égal à Dieu (2), » et encore : « Nous avons tous reçu de sa plénitude, grâce » pour grâce, parce que la loi a été donnée par Moïse ; » mais la grâce et la vérité nous ont été données par » Jésus-Christ (3). » A la place de la grâce de la loi qui a passé, nous avons reçu la grâce permanente de l'Evangile ; la vérité nous est venue par Jésus-Christ, au lieu des ombres et des figures de l'Ancien Testament. Jérémie prophétise de la part de Dieu : « Voici que les jours » arrivent, dit le Seigneur, et j'accomplirai une nou- » velle alliance avec la maison d'Israël et la maison de

(1) Aux Romains, X, 4.
(2) Saint Jean, V, 18.
(3) *Idem*, I, 16, 17.

» Judas, non point comme l'alliance que je fis avec leurs » pères au jour où je les pris par la main pour les tirer » de la terre d'Egypte (1). » Remarquez ce qu'il dit ; il ne promet pas le Nouveau Testament de l'Evangile aux gentils qui n'avaient encore reçu aucun testament, mais aux juifs à qui Dieu avait donné la loi par Moïse, afin qu'ils ne vivent plus dans l'ancienneté de la lettre mais dans la nouveauté de l'esprit. Paul, qui est la cause de ce débat, revient souvent là-dessus ; je me bornerai à peu de passages pour être court. « Voilà que, moi » Paul, je vous dis que si vous êtes circoncis, le Christ » ne vous sert de rien, » et encore : « Vous êtes éloi- » gnés du Christ, vous qui êtes justifiés dans la loi ; vous » êtes déchus de la grâce, » et plus bas : « Si vous êtes » conduits par l'esprit, vous n'êtes plus sous la loi. » On voit par là que celui qui est sous la loi, non point par condescendance comme l'ont cru nos anciens, mais en toute vérité, comme vous le croyez, n'a pas l'esprit saint. Or, apprenons de Dieu quels sont les préceptes de la loi. » Je leur ai donné, dit-il, des préceptes qui ne sont pas » bons, et des justifications où ils ne peuvent trouver la » vie (2). » Nous ne disons pas cela pour condamner, comme Manichée et Marcion, la loi que nous savons être *sainte et spirituelle*, d'après l'Apôtre, mais parce que, la foi étant venue et les temps accomplis, Dieu a envoyé son fils né d'une femme et soumis à la loi, afin de racheter ceux qui étaient sous la loi, et de nous rendre enfants d'adoption, afin que nous ne vécussions plus sous le pédagogue, mais sous l'héritier adulte et Seigneur.

(1) Jérémie, XXXI, 31, 32.
(2) Ézéchiel, XX, 25.

On lit ensuite dans votre lettre : « Paul n'a pas repris » Pierre de ce qu'il suivait les traditions des ancêtres; » si celui-ci avait voulu les suivre, il l'aurait pu sans » déguisement et sans inconvenance. » Je vous le dis encore une fois; vous êtes évêque, maître des Églises du Christ; il faut prouver la vérité de vos assertions; prenez quelque juif, devenu chrétien; qu'il fasse circoncire son nouveau-né, qu'il observe le sabbat, qu'il s'abstienne des viandes que Dieu a créées pour qu'on en use avec action de grâces; que, le quatorzième jour du premier mois, il immole un agneau vers le soir; quand vous aurez fait cela, et vous ne le ferez pas (car je vous sais chrétien et incapable d'un sacrilége), vous condamnerez bon gré malgré votre sentiment; et alors vous comprendrez que c'est une œuvre plus difficile de prouver ses propres pensées que de censurer celles d'autrui. De peur que peut-être je ne vous crusse point ou que je ne comprisse pas ce que vous disiez (car souvent un trop long discours manque de clarté, et quand on ne comprend pas on trouve moins à reprendre), vous insistez et vous répétez : « Paul avait abandonné ce que les juifs avaient » de mauvais. Qu'est-ce que c'est que ce côté mau- » vais des juifs que Paul avait rejeté? C'est que, dit-il, » *ignorant la justice de Dieu, et voulant établir leur* » *propre justice, ils ne sont point soumis à la justice de* » *Dieu* (1). Après la passion et la résurrection du Christ, » le sacrement de la grâce ayant été donné et manifesté » selon l'ordre de Melchisedech, le tort des juifs était de » croire qu'il fallait observer les anciennes cérémonies, » par nécessité de salut, et non point par une simple con-

(1) Aux Romains, x, 3.

» tinuation de la coutume ; cependant si ces cérémonies
» n'avaient jamais été de nécessité de salut, c'est sans fruit
» et vainement que les Machabées auraient souffert pour
» elles le martyre. Enfin, les juifs persécutaient les
» chrétiens prédicateurs de la grâce comme des en-
» nemis de la loi. Voilà les erreurs et les vices que
» Paul repousse comme des ordures, pour gagner le
» Christ(1). »

Vous nous avez appris ce que l'apôtre Paul a réjeté de mauvais dans les juifs ; apprenez-nous maintenant ce qu'il en a gardé de bon. « Les cérémonies de la foi,
» me direz-vous, que les juifs pratiquent selon la ma-
» nière de leurs pères, comme elles ont été pratiquées
» par Paul lui-même sans aucune nécessité de salut. »
Je ne comprends pas bien ce que vous voulez dire par ces mots : *sans aucune nécessité de salut*. Si elles ne procurent pas le salut, pourquoi les observer ? s'il faut les observer, c'est qu'elles procurent le salut, surtout puisque la pratique de ces cérémonies fait des martyrs. On ne les suivrait pas si elles ne donnaient pas le salut. Ce ne sont pas de ces choses indifférentes entre le bien et le mal, sur lesquelles disputent les philosophes. La continence est un bien, la luxure un mal ; c'est une chose indifférente que de marcher, de se moucher, de cracher ; cela n'est ni bien ni mal ; que vous le fassiez ou non, vous ne serez ni plus ni moins juste. Mais il ne saurait être indifférent d'observer les cérémonies de la loi ; c'est bien ou c'est mal. Vous dites que c'est bien, moi je prétends que c'est mal, et mal non-seulement pour les gentils qui ont cru, mais encore pour les juifs.

(1) Aux Philippiens, III, 8.

Si je ne me trompe, vous tombez ici dans un péril pour en éviter un autre. Tandis que vous redoutez les blasphèmes de Porphyre, vous rencontrez les piéges d'Ebion, en prescrivant l'observation de la loi aux juifs qui croient; et comme vous sentez le danger de ce que vous dites, vous vous efforcez de l'adoucir par d'inutiles paroles : « Il fallait pratiquer les observations légales » sans aucune nécessité de salut, comme les juifs » croyaient devoir le faire, et sans la fallacieuse dissi» mulation que Paul avait blâmée dans Pierre. »

Pierre feignit donc d'observer la loi, et Paul, ce censeur de Pierre, observait la loi hardiment, car on lit ensuite dans votre lettre : « Si Paul a observé les céré» monies de la loi parce qu'il a fait semblant d'être » juif pour gagner les juifs, pourquoi n'a-t-il pas sacri» fié avec les gentils, puisque, pour les gagner aussi, » il a vécu avec *ceux qui n'avaient point de loi comme* » *s'il n'en eût point eu lui-même* (1)? Il ne l'a fait que » parce qu'il était juif de nation, et n'a pas dit tout ceci » pour paraître ce qu'il n'était pas, mais pour exercer » la miséricorde dont il aurait voulu qu'on usât à son » égard s'il avait été sous le coup des mêmes erreurs : » une affection compatissante le poussait au lieu de la » fourberie et du mensonge. » Vous défendez bien Paul en disant qu'il ne feignait pas de partager l'erreur des juifs, mais qu'il fut véritablement dans l'erreur, qu'il ne voulut pas imiter le mensonge de Pierre pour dissimuler, par la crainte des juifs, ce qu'il était, mais pour se dire juif en toute liberté. Nouvelle bonté de l'Apôtre! Tandis qu'il veut faire les juifs chrétiens, il

(1) I. Aux Corinthiens, IX, 12,

se fait juif lui-même. Il ne pouvait pas ramener les luxurieux à la tempérance sans se montrer luxurieux lui-même, ni venir miséricordieusement, comme vous dites, au secours des malheureux, sans devenir lui-même malheureux. Ces hébreux sont vraiment misérables et bien dignes de compassion, car, par leur opiniâtreté et leur amour de la loi abolie, ils ont fait d'un apôtre du Christ un juif! Il n'y a pas grande différence entre votre sentiment et le mien ; je dis que Pierre et Paul, par la crainte des juifs chrétiens, ont observé ou fait semblant d'observer les préceptes de la loi ; et vous soutenez, vous, qu'ils l'ont fait par bonté, non point *par la fourberie et le mensonge mais par une compatissante affection*. Cela importe peu, pourvu que nous convenions que, soit par crainte, soit par miséricorde, ils ont fait semblant d'être ce qu'ils n'étaient pas. L'argument que vous tournez contre moi, sur ce que Paul dut se faire gentil avec les gentils puisqu'il s'était fait juif avec les juifs, plaide en ma faveur : car de même que Paul ne fut pas vraiment juif, ainsi il n'était pas vraiment gentil ; et de même qu'il ne fut pas vraiment gentil, ainsi il n'était pas vraiment juif. Il imite les gentils en recevant les incirconcis dans la foi du Christ, en leur permettant de se nourrir indifféremment des viandes condamnées par les juifs ; et non point, comme vous le pensez, par le culte des idoles. La circoncision ou l'incirconcision ne servent de rien en Jésus-Christ; c'est l'observation des commandements de Dieu qui est tout (1).

Je vous prie donc et vous conjure de me pardonner cette petite discussion ; si je n'ai pas été ce que je de-

(1) Aux Galates, v, 6, et vi, 15.

vais être, imputez-le à vous-même, qui m'avez forcé de vous répondre, et qui m'avez rendu aveugle avec Stésichore. Ne croyez pas que je sois un docteur de mensonge, moi qui marche à la suite du Christ, lequel a dit : « Je » suis la voie, la vérité et la vie. » Il ne peut pas se faire que, pieusement dévoué à la vérité, je me courbe sous le joug du mensonge. N'excitez pas contre moi une populace d'ignorants qui vous vénèrent comme évêque et vous écoutent dans votre église avec admiration et respect; ils font peu de cas de moi, qui suis au dernier âge et presque décrépit, et qui n'aime plus que les solitudes du monastère et des champs. Cherchez d'autres gens que vous puissiez instruire et reprendre; car je suis séparé de vous par de si grands espaces de mer et de terre que le son de votre voix me parvient à peine; et si par hasard vous m'écriviez des lettres, l'Italie et Rome les recevraient avant moi, à qui elles seraient adressées.

Vous me demandez pourquoi ma première version des livres canoniques a des astérisques et des *obèles* (1), et pourquoi j'ai publié ma nouvelle version sans l'accompagner de ces signes; souffrez que je vous le dise, vous ne me paraissez pas comprendre ce que vous demandez. La première version est celle des Septante; et partout où il y a des traits ou des *obèles*, cela veut dire que les Septante renferment plus de choses que l'hébreu; les astérisques ou les étoiles avertissent de ce qui a été emprunté par Origène à la version de Théodotion; ici j'ai traduit du grec, là de l'hébreu, m'attachant plutôt à

(1) Nous francisons le mot latin *obelus*, du mot grec ὀβελός (broche), qui exprime les signes d'écriture dont il est ici question. Saint Augustin avait dit : *obeliscis*. Saint Jérôme dit : *virgulas prænotatas*, et aussi *obeli*.

l'exactitude du sens qu'à l'ordre des mots. Je m'étonne que vous ne lisiez pas la version des Septante telle qu'ils l'ont faite, mais telle qu'Origène l'a corrigée et corrompue avec ses obèles et ses astérisques, et que vous ne suiviez pas l'humble interprétation d'un chrétien ; d'autant plus que les additions d'Origène ont été tirées d'une traduction publiée, depuis la passion du Christ, par un juif et un blasphémateur. Voulez-vous aimer véritablement les Septante? ne lisez pas ce qui est marqué par des astérisques ; rayez-le plutôt de vos exemplaires, et vous ferez preuve d'amour pour les anciens. Si vous faites cela, vous serez forcé de condamner toutes les bibliothèques des églises ; car à peine y trouverait-on une ou deux Bibles qui ne portent pas les additions d'Origène.

Vous dites ensuite que je n'aurais pas dû traduire après les anciens, et vous vous servez d'un syllogisme tout nouveau : « Ou le texte traduit par les Septante est » obscur, ou bien il est clair ; s'il est obscur, il est à » croire que vous pouvez aussi vous y tromper ; s'il est » clair, évidemment ils n'ont pas pu s'y méprendre. » Je vous réponds par votre propre argument. Tous les anciens docteurs qui nous ont précédé dans le Seigneur et qui ont interprété les saintes Ecritures, s'appliquaient à des textes obscurs ou à des textes clairs ; si ces textes sont obscurs, comment avez-vous osé entreprendre, après eux, d'expliquer ce qu'ils n'ont pas pu expliquer eux-mêmes? S'ils sont clairs, il était bien inutile que vous voulussiez interpréter ce qui n'a pas pu leur échapper, surtout pour les psaumes, qui ont donné lieu à tant de volumes de dissertations chez les Grecs : Origène d'abord, puis Eusèbe de Césarée, ensuite Théodore d'Héraclée, Astérius de Scythopolis, Apollinaire

de Laodicée, Didyme d'Alexandrie. De petits ouvrages ont été composés sur quelques psaumes séparés, mais nous parlons ici de tout le corps des psaumes. Chez les Latins, Hilaire de Poitiers et Eusèbe de Verceil ont traduit Origène et Eusèbe (de Césarée). Notre Ambroise a suivi sur quelques points le premier de ces deux auteurs. Que votre sagesse me réponde : Pourquoi, après tant et de tels interprètes, avez-vous exprimé des sentiments différents dans l'explication des psaumes? Si les psaumes sont obscurs, il est à croire que vous avez pu vous y tromper ; s'ils sont clairs, on ne doit pas croire que de tels interprètes aient pu s'y méprendre ; or, de toute façon, votre interprétation deviendra inutile ; et, d'après cette règle, personne n'osera plus parler après les anciens, et le sujet qui aura été une fois traité, ne pourra plus l'être une seconde fois. Votre bienveillance ne saurait ici refuser aux autres le pardon indulgent que vous vous accordez à vous-même. Pour moi, je n'ai pas songé à abolir les anciennes versions en les traduisant du grec et du latin à l'usage des gens qui ne comprennent que ma langue ; mais j'ai voulu rétablir les passages omis ou altérés par les juifs, pour que nos Latins connaissent ce que renferme la vérité de l'hébreu. S'il ne plaît pas à quelqu'un de me lire, personne ne l'y force ; qu'il boive avec délices le vin vieux, et qu'il méprise mon vin nouveau, c'est-à-dire mes travaux pour l'interprétation des versions anciennes et pour éclaircir ce qui est obscur. En ce qui touche la manière à suivre pour l'explication des saintes Ecritures, c'est une question que j'ai traitée dans mon livre sur la *meilleure manière de traduire* et dans toutes les petites préfaces placées en tête de ma version des divins livres : je

crois devoir y renvoyer le sage lecteur. Et si, comme vous le dites, vous m'acceptez dans la correction du Nouveau Testament, parce que beaucoup de gens sachant le grec peuvent apprécier mon travail, vous deviez croire à la même exactitude dans ma version de l'Ancien Testament, parce que je n'y ai pas mis du mien, et que j'ai traduit comme j'ai trouvé dans l'hébreu. Si vous en doutez, interrogez les juifs.

Mais vous direz peut-être : « Que faire si les juifs ne » veulent pas répondre ou s'ils veulent mentir? » Est-ce que les juifs, tous tant qu'ils sont, garderont le silence sur ma traduction? est-ce qu'il ne se rencontrera personne qui sache l'hébreu? est-ce que tout le monde imitera ces juifs dont vous parlez et qui, dans un petit coin de l'Afrique, se sont entendus pour m'outrager? car voici ce que vous me contez dans une de vos lettres : « Un de nos collègues avait établi la lecture de votre » version dans l'Eglise dont il est le chef; on lisait » le prophète Jonas et tout à coup on reconnut dans » votre traduction quelque chose de très-différend du » texte accoutumé qui était dans le cœur et la mémoire » de tous, et qui se chantait depuis longtemps. Le tumulte fut si grand dans le peuple, surtout parmi les » grecs qui criaient à la falsification, que l'évêque (c'était dans la ville d'Oëa), se trouva forcé d'interroger » le témoignage des juifs du lieu. Ceux-ci, soit par » malice, soit par ignorance, répondirent que le texte » des grecs et des latins, en cet endroit, était conforme » au texte hébreu. Quoi de plus? l'évêque se vit » contraint de corriger le passage comme si c'eût été » une faute, ne voulant pas, après ce grand péril, » rester sans peuple. Il nous a paru, d'après cela, que

» peut-être vous avez pu vous tromper quelquefois. »

Vous dites que j'ai mal traduit quelque chose dans le prophète Jonas, et que, la différence d'un seul mot ayant excité un mouvement dans le peuple, l'évêque faillit perdre son troupeau. Mais vous me dérobez ce que vous m'accusez d'avoir mal traduit, m'enlevant ainsi le moyen de me défendre, et de peur que ma réponse ne fasse fondre ce que vous dites : il arrive peut-être ici, comme il y a plusieurs années, quand la citrouille vint se mettre au milieu, et que le cornelius et l'asinius Pollion de ce temps soutint que j'avais traduit le mot de *citrouille* par celui de *lierre*. J'y ai répondu amplement dans mon commentaire de Jonas. Il me suffit de dire en ce moment qu'à l'endroit où les Septante ont mis le mot de *citrouille* et Aquila, avec les autres interprètes, le mot χισσον qui signifie *lierre*, on trouve dans l'hébreu *ciceion :* les Syriens disent ordinairement *ciceia*. Or, le ciceia est une sorte d'arbrisseau dont les feuilles ont la largeur de celles de la vigne ; à peine planté, il s'élève à la hauteur d'un arbuste et se soutient sur sa tige, sans avoir besoin d'échalas, comme les citrouilles et les lierres. Si donc, traduisant mot à mot, j'avais écrit *ciceion*, personne ne m'aurait compris ; si j'avais dit : *citrouille*, j'aurais dit ce qui n'est pas dans l'hébreu : J'ai mis lierre pour faire comme les autres interprètes. Si vos juifs, selon votre récit, par malice ou par ignorance, prétendent que le texte hébreu est conforme aux versions grecques et latines, il est manifeste qu'ils ne savent pas l'hébreu, ou qu'ils se sont donné le plaisir de mentir pour se moquer de ceux *qui cultivent les citrouilles*.

Je vous demande, en terminant cette lettre, de ne plus forcer au combat un vieux soldat, un vieillard qui se

repose, et de ne pas vouloir qu'il brave de nouveaux dangers. Vous qui êtes jeune et constitué en dignité épiscopale, enseignez les peuples; enrichissez les greniers de Rome de nouveaux fruits de l'Afrique. Il me suffit, à moi, de parler bas, en un coin de monastère, avec quelque pauvre malheureux qui m'écoute ou me lit.

LETTRE LXXVI.

(Fin de l'année 402.)

Saint Augustin fait parler l'Église catholique pour mieux toucher les gens du parti de Donat.

AUX DONATISTES.

Voici, ô donatistes! ce que vous dit l'Eglise catholique : « Enfants des hommes, jusques à quand aurez-» vous le cœur appesanti? pourquoi aimez-vous la va-» nité et cherchez-vous le mensonge (1)? » Pourquoi vous êtes-vous séparés de l'unité du monde entier par un schisme sacrilége? Vous écoutez les faussetés débitées par des hommes qui mentent ou qui se trompent au sujet des divins livres qu'on prétend avoir été livrés aux païens ; vous les écoutez pour rester dans une séparation hérétique ; et vous n'êtes pas attentifs à ce que vous disent ces mêmes livres, pour que vous viviez dans la paix catholique. Pourquoi ouvrez-vous les oreilles à la parole des hommes vous répétant ce qu'ils n'ont ja-

(1) Psaume IV, 3

mais pu prouver, et pourquoi êtes-vous sourds à la parole de Dieu qui dit : « Le Seigneur m'a dit : Vous » êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui : demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage, et j'étendrai votre possession jusqu'aux extré- » mités de la terre (1). Les promesses de Dieu ont été » faites à Abraham et à sa race. L'Ecriture ne dit pas : » à ceux de sa race, comme si elle en eût voulu mar- » quer plusieurs, mais à sa race, c'est-à-dire à l'un de » sa race qui est Jésus-Christ (2). Toutes les nations, dit- » il, seront bénies dans votre race (3). » Levez les yeux du cœur, considérez toute l'étendue de la terre et voyez comme toutes les nations sont bénies dans la race d'Abraham. Un seul alors crut ce qui ne se voyait pas encore ; maintenant vous voyez, et vous ne voulez pas voir. La passion du Seigneur est le prix de toute la terre ; il a racheté tout l'univers ; et vous ne vous accordez pas avec le monde entier pour votre bien ; mais vous vous mettez à part et vous disputez contre tous pour vous perdre. Voyez dans le psaume à quel prix nous avons été rachetés : « Ils ont percé mes pieds » et mes mains, ils ont compté tous mes os ; ils m'ont » considéré et regardé en cet état ; ils ont partagé entre » eux mes vêtements, et ont jeté ma robe au sort (4). » Pourquoi partager la robe du Seigneur et ne pas conserver intacte avec le monde entier cette tunique de la charité tissue d'en haut et qui ne fut pas divisée même par les bourreaux du divin maître? On lit dans le même

(1) Psaume II, 7 et 8.
(2) Aux Galates, III, 16.
(3) Genèse, XXII, 18.
(4) Psaume XXI, 18, 19.

psaume que tout l'univers la possède : « La terre, dans » toute son étendue, se souviendra du Seigneur et se » convertira à lui ; et toutes les familles des nations » seront dans l'adoration en sa présence, parce que la » souveraineté lui appartient et qu'il règnera sur les » peuples (1). Ouvrez les oreilles du cœur et apprenez » que le Seigneur, le Dieu des dieux, a parlé, et qu'il » a appelé la terre depuis le lever du soleil jusqu'à son » coucher : c'est de Sion que vient tout l'éclat de sa » beauté (2). » Si vous ne voulez pas la parole du prophète, écoutez l'Evangile ; c'est le Seigneur lui-même qui parle par sa propre bouche et qui dit : « Il fallait » que s'accomplissent en la personne du Christ toutes » les choses écrites sur lui dans la loi, les prophètes et » les psaumes, et que la pénitence et la rémission des » péchés fussent prêchées en son nom au milieu » de toutes les nations, en commençant par Jérusa- » lem (3). » Ce qu'il a dit dans le psaume : « Il a appelé » la terre depuis le lever du soleil jusqu'à son cou- » chant, » il l'a dit dans l'Evangile par ces mots : « Au » milieu de toutes les nations ; » et ce qu'il a dit dans le psaume : « C'est de Sion que vient tout l'éclat de sa » beauté, » il l'a dit dans l'Evangile par cette parole : « En commençant par Jérusalem. »

Vous avez imaginé de vous séparer de l'ivraie avant le temps de la moisson, parce que c'est vous seuls qui êtes l'ivraie ; car si vous étiez le froment, vous supporteriez l'ivraie, et vous ne vous sépareriez pas de la moisson du Christ. Il a été dit de l'ivraie : « Parce que l'ini-

(1) Psaume XXII, 29 et 30.
(2) Psaume XLIX, 1, 2.
(3) Saint Luc, XXIV, 44, 47.

» quité abondera, la charité de plusieurs se refroidira. » Mais il a été dit du froment : « Celui qui aura persévéré » jusqu'à la fin sera sauvé (1). » Pourquoi pensez-vous que l'ivraie se soit accrue et ait rempli le monde, et que le froment ait diminué et soit resté dans l'Afrique seule? Vous vous dites chrétiens, et vous n'êtes pas d'accord avec le Christ. C'est lui qui a fait entendre cette parole : « Laissez l'un et l'autre croître jusqu'à la moisson ; » il n'a pas dit que l'ivraie dût croître et le froment diminuer. « Le champ est le monde, » a-t-il dit, et non pas : Le champ est l'Afrique. Le Christ a dit encore que « la » moisson est la fin des temps, » et non point le temps de Donat, que « les moissonneurs sont les anges (2), » et non point les chefs des circoncellions. Mais, parce vous accusez le froment d'être l'ivraie, vous montrez que vous êtes l'ivraie vous-mêmes, et, ce qui est plus grave, vous vous séparez du froment avant le temps. Quelques-uns de vos ancêtres, dont vous maintenez le schisme sacrilége, livrèrent aux persécuteurs, d'après les actes publics des villes, les Ecritures saintes et les titres de l'Eglise; coupables et convaincus, ils trouvèrent grâce devant quelques autres de vos pères, qui les reçurent dans leur communion, et, s'étant tous réunis à Carthage en faction furieuse, ils condamnèrent, sans les entendre, des hommes qu'ils accusaient de ce même crime sur lequel ils s'étaient mis d'accord entre eux : ils ordonnèrent évêque contre évêque, et élevèrent autel contre autel. Ensuite ils envoyèrent des lettres à l'empereur Constantin pour que les évêques

(1) Saint Matthieu, XXIV, 12, 13.
(2) Saint Matthieu, XIII, 39.

d'outre-mer jugeassent l'affaire des évêques d'Afrique ; après qu'on leur eut donné les juges qu'ils avaient demandés, ils n'acceptèrent pas leurs arrêts, et dénoncèrent auprès de l'empereur la sentence des évêques. Ils en appelèrent du jugement des évêques envoyés à Arles, au jugement de l'empereur lui-même ; entendus par Constantin, et trouvés par lui calomniateurs, ils persistèrent dans le même crime. Eveillez-vous pour le salut, aimez la paix, revenez à l'unité. Chaque fois que vous le voulez, nous vous disons comment toutes ces choses se sont passées.

On s'associe aux méchants en consentant aux actions des méchants, et non pas en supportant dans le champ du Seigneur l'ivraie jusqu'à la moisson, et la paille jusqu'à la dernière œuvre du vanneur. Si vous haïssez les méchants, rompez vous-mêmes avec le crime du schisme. Si vous craigniez de vous mêler aux méchants, vous n'auriez pas gardé parmi vous, durant tant d'années, Optat qui vivait ouvertement dans l'iniquité ; puisque vous l'appelez un martyr, il ne vous reste plus que d'appeler Christ celui pour lequel il est mort (1). Que vous a fait le monde chrétien pour vous en séparer de la sorte dans une criminelle fureur? et en quoi les maximianistes ont-ils si bien mérité de vous pour que vous les receviez dans leurs dignités après les avoir condamnés et les avoir chassés de leurs églises par des jugements publics? Que vous a fait la paix du Christ, cette paix que vous avez rompue en vous séparant de ceux que vous poursuivez de vos calomnies? Et en quoi la paix de Donat a-t-elle si bien mérité de vous, cette paix par laquelle vous avez reçu

(1) C'est pour Gildon que fut tué Optat de Thamugas.

ceux que vous aviez condamnés? Félicien de Musti est maintenant avec eux; nous avons lu pourtant que vous l'aviez condamné dans votre concile, que vous l'aviez accusé ensuite devant le proconsul et attaqué dans sa ville même de Musti.

Si c'est un crime de livrer les saintes Ecritures, et Dieu l'a puni dans la personne du roi qui brûla le livre de Jérémie, combien est plus abominable le sacrilége du schisme, dont les auteurs, auxquels vous avez comparé les maxiamianistes, furent engloutis vivants dans la terre! Comment nous reprochez-vous ce crime, sans pouvoir jamais le prouver, tandis que vous condamnez et recevez parmi vous ces schismatiques! Si vous êtes justes parceque vous avez souffert la persécution au nom des empereurs, les maximianistes sont plus justes que vous, car vous les avez persécutés vous-mêmes, au moyen des juges envoyés par les empereurs catholiques. Si vous avez seuls le baptême, que fait au milieu de vous le baptême des maximianistes? Que deviennent ceux qu'a baptisés Félicien, ce Félicien que vous avez rappelé avec eux dans vos rangs après l'avoir condamné? Que vos évêques répondent au moins sur tout ceci à vos laïques, s'ils ne veulent pas conférer avec nous; et songez pour votre salut, songez à ce que c'est qu'un tel refus de la part de vos évêques. Si les loups ont tenu conseil et formé le dessein de ne pas répondre aux pasteurs, pourquoi les brebis s'en vont-elles dans les cavernes des loups?

LETTRE LXXVII.

(Année 398.)

On remet au jugement de Dieu une affaire entre un moine et un prêtre. — Extrême réserve de saint Augustin en matière d'accusation.

AUGUSTIN AUX BIEN-AIMÉS SEIGNEURS ET TRÈS-HONORABLES FRÈRES FÉLIX ET HILARIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je ne m'étonne pas que Satan trouble les cœurs des fidèles; résistez-lui, en demeurant dans l'espérance des promesses de Dieu qui ne peut pas tromper; non-seulement il a daigné promettre des récompenses éternelles à ceux qui croient et espèrent en lui et persévèrent dans sa charité jusqu'à la fin, mais il a prédit que les scandales ne manqueraient pas pour exercer et éprouver notre foi, car il a dit : « Parce que l'iniquité abondera, la » charité de plusieurs se refroidira, » mais aussitôt il ajoute : « Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera » sauvé. » Quoi de surprenant si les hommes sont les détracteurs des serviteurs de Dieu et, dans l'impuissance de corrompre leur vie, s'efforcent d'obscurcir leur renommée, puisque chaque jour ils blasphèment Dieu lui-même et leur Seigneur en se plaignant de ce qu'il fait contre leur gré par un juste et secret jugement! j'exhorte donc votre sagesse, bien-aimés seigneurs et très-honorables frères, à opposer aux calomnies des hommes, aux vains discours et aux soupçons la méditation chrétienne de l'Ecriture de Dieu qui a prophé-

tisé toutes ces choses et nous a avertis de nous tenir fermes contre elles.

Je dirai brièvement à votre charité que le prêtre Boniface n'a été convaincu d'aucun crime devant moi, que je n'ai jamais rien cru et ne crois rien de pareil sur son compte. Comment ordonnerais-je d'effacer son nom du nombre des prêtres, lorsque j'entends cette effrayante parole de l'Evangile : « Vous serez jugés comme vous » aurez jugé les autres (1)? » L'affaire entre lui et Spès a été remise au jugement de Dieu, d'après une convention entre eux qu'on pourra vous communiquer si vous voulez (2); qui suis-je moi-même pour oser prévenir la sentence de Dieu en effaçant ou en supprimant le nom de ce prêtre? évêque, je n'ai pas dû élever contre lui un soupçon téméraire; homme, je n'ai pas pu juger clairement sur les choses secrètes des hommes. Dans les causes séculières, lorsqu'on s'en réfère à un pouvoir plus haut, tout reste en le même état; on attend la sentence dont il n'est pas permis d'appeler, de peur de faire injure au juge supérieur si on changeait quelque chose pendant que l'affaire est pendante devant lui : or quelle différence entre la divine puissance et la puissance humaine, quelque grande qu'elle puisse être! Que la miséricorde du Seigneur notre Dieu ne vous abandonne jamais, bien-aimés seigneurs et honorables frères.

(1) Saint Matthieu, VII, 2.

(2) Un moine de la communauté de saint Augustin, appelé Spès, et un prêtre d'Hippone, appelé Boniface, s'étant mutuellement accusés de désordres, notre évêque les envoya au tombeau de saint Félix, à Nole, dans l'espoir qu'un miracle ferait connaître lequel des deux était coupable.

LETTRE LXXVIII.

(Année 404.)

Les scandales dans l'Église.

AUGUSTIN AUX BIEN-AIMÉS FRÈRES, AU CLERGÉ, AUX ANCIENS, A TOUT LE PEUPLE DE L'ÉGLISE D'HIPPONE, QUE JE SERS DANS LA CHARITÉ DU CHRIST, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Plût à Dieu que fortement attentifs à l'Ecriture de Dieu, vous n'eussiez pas besoin du secours de notre parole au milieu des scandales, et que vous eussiez pour consolateur celui-là même qui nous console : il a non-seulement prédit les biens qui attendent ses fidèles et ses saints, mais encore les maux dont ce monde devait être plein; il a pris soin de nous les marquer à l'avance, pour que notre espérance des biens futurs soit plus vive que notre sentiment des maux qui précèdent la fin des siècles. « Tout ce qui est écrit, dit l'Apôtre, a été écrit pour » notre instruction, afin que nous espérions en Dieu » par la patience et la consolation des Ecritures (1). » Qu'était-il besoin que le Seigneur Jésus nous dît non-seulement qu'à la fin des temps les *justes brilleront comme le soleil dans le royaume de son Père*, mais encore qu'il s'écriât : *Malheur au monde à cause des scandales*, sinon

(1) Aux Romains, XV, 4.

pour que nous ne nous flattions pas de pouvoir atteindre à la félicité éternelle sans avoir été éprouvés par les maux du temps? Qu'était-il besoin qu'il dît que *la charité de plusieurs se refroidirait parce que l'iniquité aurait abondé*, sinon pour que ceux dont il a parlé ensuite et *qui seront sauvés après avoir persévéré jusqu'à la fin*, ne se troublassent pas, ne s'effrayassent pas à la vue de cette abondance d'iniquité par laquelle la charité serait refroidie, et ne tombassent pas en triste défaillance comme sous des coups imprévus et inopinés; mais plutôt afin que, voyant arriver ce qui a été annoncé pour le cours des temps, ils persévérassent patiemment jusqu'à la fin et méritassent de régner dans la vie qui ne doit pas finir.

Je ne vous dis pas, mes très-chers, de ne pas vous affliger de ce scandale qui émeut plusieurs d'entre vous au sujet du prêtre Boniface; ceux qui ne déplorent pas ces choses n'ont pas en eux la charité du Christ; mais la malignité du démon abonde dans le cœur de ceux qui s'en réjouissent. Ce n'est pas qu'il ait apparu dans ce prêtre quelque chose qui soit jugé digne de condamnation; mais c'est que deux de ceux de notre maison sont placés dans une situation telle qu'on regarde l'un d'eux comme perdu, et que la réputation de l'autre passe pour mauvaise ou douteuse, quand même sa conscience n'aurait pas de souillure. Déplorez ces choses, car elles sont déplorables; que cette douleur pourtant n'éloigne point votre charité d'une pieuse vie, mais qu'elle vous excite plutôt à prier le Seigneur de faire éclater promptement l'innocence de votre prêtre si votre prêtre est innocent, ce que je crois davantage, car il n'a voulu ni répondre à des avances honteuses ni garder à cet

égard un silence complaisant. S'il est coupable, ce que je n'ose soupçonner, il a blessé la réputation de celui qu'il n'a pas pu souiller, comme le prétend son accusateur, et il faut alors prier Dieu de ne pas permettre que Boniface cache son iniquité, afin qu'un jugement divin révèle ce que les hommes ne peuvent découvrir.

Comme cette affaire me tourmentait depuis longtemps et que je ne trouvais pas à convaincre l'un des deux, quoique je crusse davantage aux affirmations du prêtre, j'avais songé d'abord à les remettre tous les deux au jugement de Dieu, jusqu'à ce que celui qui m'était suspect me fournît une occasion de le chasser avec justice de notre demeure. Mais il cherchait évidemment à être élevé à la cléricature, soit ici par moi, soit ailleurs par mes lettres; je ne voulais, quant à moi, en aucune manière, imposer les mains à un homme dont je pensais tant de mal ni le faire accepter par quelqu'un de mes frères à l'aide de ma recommandation; il se mit alors à agir avec turbulence et à dire que si lui-même n'était pas élevé à la cléricature, le prêtre Boniface ne devait pas être laissé dans son rang. Voyant que Boniface craignait de devenir un sujet de scandale pour les faibles et pour ceux qui penchaient à soupçonner sa vie, le voyant prêt à faire devant les hommes le sacrifice de sa dignité plutôt qu'à prolonger inutilement et aux dépens de la paix de l'Eglise une situation où il ne pouvait pas prouver son innocence et triompher des ignorances, des doutes et des soupçons, je choisis un milieu : il fut convenu entre eux deux qu'ils se rendraient dans un lieu saint, où de terribles œuvres de Dieu ouvriraient plus aisément leur conscience et les pousseraient à l'aveu, soit par quelque miraculeuse punition, soit par la crainte.

Certainement Dieu est partout, et il n'y a pas d'espace qui puisse contenir ou enfermer celui qui a tout fait ; il faut que les vrais adorateurs l'adorent en esprit et en vérité, afin qu'il justifie et couronne dans le secret celui qu'il écoute dans le secret. Cependant pour ce qui est de ces choses visiblement connues des hommes, qui peut sonder ses conseils ? Pourquoi tels miracles se font-ils en tels lieux et ne se font-ils pas ailleurs ? Beaucoup de chrétiens connaissent la sainteté du lieu où l'on conserve le corps du bienheureux Félix de Nole ; c'est là que j'ai voulu que se rendissent Boniface et Spès, parce qu'on peut de là nous écrire facilement et fidèlement tout ce qui se produira en eux de miraculeux. Car nous savons, nous, qu'au tombeau des saints de Milan, où les démons sont admirablement et terriblement forcés à des aveux, un certain voleur, venu là pour tromper en faisant un faux serment, fut contraint de confesser son vol et de rendre ce qu'il avait dérobé. Est-ce que l'Afrique n'est pas pleine de corps de saints martyrs ? Et pourtant nous n'avons jamais ouï dire que de pareils prodiges aient été opérés ici. De même que, selon les paroles de l'Apôtre, « tous les saints n'ont pas la grâce de guérir » les malades et tous n'ont pas le discernement des es- » prits, » de même celui qui distribue ses dons à chacun comme il veut, n'a pas voulu que les mêmes miracles se produisissent auprès de tous les tombeaux des saints.

Je ne voulais pas porter à votre connaissance cette grande douleur de mon âme, de peur de vous troubler profondément par une affliction inutile ; mais Dieu n'a pas permis que vous l'ignorassiez pour que vous pussiez le prier avec nous de manifester ce qu'il sait de cette

affaire et ce que nous ne pouvons pas savoir. Je n'ai pas osé effacer le nom de Boniface de la liste des prêtres de mon église : je ne voulais pas avoir l'air de faire injure à la puissance divine devant laquelle la cause est en ce moment pendante, si je prévenais son jugement par le mien ; cela ne se pratique pas même dans les affaires séculières ; on n'aurait garde de toucher à rien tandis que le débat est porté devant un pouvoir supérieur. Il a été statué dans un concile d'évêques (1) qu'on ne doit retrancher de la communion aucun clerc non convaincu, à moins qu'il ne se soit pas présenté pour être jugé. Cependant Boniface a été assez humble pour ne pas accepter des lettres qui lui auraient valu durant son voyage les respectueux égards dus à son rang, afin que, dans ce lieu où ils ne seront connus ni l'un ni l'autre, ils trouvent un traitement égal. Et maintenant si vous désirez que son nom ne soit plus lu avec les noms de ses collègues, afin de ne pas donner des prétextes, selon les paroles de l'Apôtre, aux gens qui en cherchent et qui ne veulent pas entrer au sein de l'Eglise, ce ne sera pas mon fait, mais le fait de ceux dont c'est la cause. Qu'importe à l'homme que l'ignorance humaine supprimera de ces tablettes, si une conscience mauvaise ne l'efface pas du livre des vivants ?

C'est pourquoi, mes frères, vous qui craignez Dieu, souvenez-vous de ce qu'a dit l'apôtre Pierre : « Le démon » votre ennemi rôde autour de vous comme un lion rugissant, cherchant quelqu'un qu'il puisse dévorer (2). » Il s'efforce de souiller la réputation de celui qu'il ne peut

(1) Le concile de Carthage de l'année 397.
(2) Saint Pierre, IIe lettre v, 8.

dévorer après l'avoir séduit pour le mal, afin qu'il succombe, si c'est possible, sous le mépris des hommes et sous les coups des langues mauvaises, et soit ainsi précipité dans sa gueule. Si le démon n'a pas pu souiller la renommée d'un innocent, il essaye de lui persuader de mal juger de son frère, et l'enlace de la sorte pour l'entraîner avec lui. Et qui pourra jamais compter ni même comprendre toutes ses ruses et tous ses piéges? Pour éviter les trois écueils qui appartiennent plus particulièrement à l'affaire présente et pour que vous ne vous laissiez point aller aux mauvais exemples, voici comment Dieu vous parle par l'Apôtre : « Ne vous attachez pas à » un même joug avec les infidèles, car que peut-il y » avoir de commun entre la justice et l'iniquité, et » quelle union pourrait-il exister entre la lumière et » les ténèbres (1)? » Et dans un autre endroit : « Ne » vous laissez point séduire : les mauvais entretiens cor- » rompent les bonnes mœurs. Soyez sobres, justes, et » ne péchez point (2). » Voici maintenant ce que Dieu dit par le prophète afin que vous ne succombiez pas sous le coup des langues qui déchirent : « Ecoutez-moi, » vous qui connaissez le jugement, vous, mon peuple, » qui portez ma loi dans votre cœur : ne craignez point » les outrages des hommes, ne vous laissez pas abattre » par leurs calomnies, ne comptez pas pour beaucoup » d'être méprisés par eux ; car le temps les consumera » comme un vêtement et les rongera comme la teigne » ronge la laine : mais ma justice demeure éternelle- » ment (3). » Et pour que vous ne périssiez point en

(1) II. aux Corinthiens, VI, 14.
(2) I. aux Corinthiens, XV, 33, 34.
(3) Isaie, LI, 7, 8.

élevant malignement de faux soupçons contre les serviteurs de Dieu, souvenez-vous de ce passage de l'Apôtre : « Ne jugez rien avant le temps ; attendez que le Seigneur » vienne et qu'il éclaire ce qui est caché dans les té- » nèbres ; alors il mettra au grand jour les pensées de » l'âme, car Dieu donnera à chacun la louange qui lui » est due (1). » Et encore ceci : « C'est à vous de juger » de ce qui se voit, mais il n'appartient qu'au Seigneur » notre Dieu de juger de ce qui est caché (2). »

Il est manifeste que ces choses n'arrivent pas dans l'Eglise sans attrister gravement les saints et les fidèles ; toutefois nous sommes consolés par celui qui a tout prédit et qui nous a exhortés à ne pas nous laisser refroidir par l'abondance de l'iniquité, mais à persévérer jusqu'à la fin pour que nous puissions être sauvés ; car, en ce qui me concerne, s'il y a en moi quelque charité du Christ, qui d'entre vous s'affaiblit sans que je m'affaiblisse moi-même? qui est scandalisé sans que je brûle? N'ajoutez pas à mon affliction en tombant dans de faux soupçons ou dans les péchés d'autrui; n'ajoutez pas à mes peines, je vous en conjure, pour que je ne dise pas de vous : « Ils ont aggravé la douleur de « mes blessures. » Quant à ceux qui se réjouissent de mes douleurs exprimées jadis par le Psalmiste dans ses prophétiques paroles sur le Christ lui-même : « Ceux » qui étaient assis à la porte m'insultaient, et ceux qui » buvaient du vin me raillaient par leurs chansons; (3) » quant à ces hommes, dis-je, je les supporte facilement ; je prie pour eux et j'ai appris à leur vouloir du bien.

(1) I. aux Corinthiens, IV, 5.
(2) *Ibid*, V, 12, 13.
(3) Psaume LXVIII, 13.

Pourquoi en effet sont-ils assis à la porte, et que cherchent-ils? ils veulent, lorsqu'un évêque, un clerc, un moine ou une religieuse vient à faillir, ils veulent les envelopper tous dans une réprobation commune. Ils répètent et soutiennent qu'il en est ainsi de tous, mais seulement qu'on ne le sait pas pour tous. Si une femme mariée est convaincue d'adultère, ces gens-là ne chassent pas pour cela leurs épouses et n'accusent pas leurs mères; mais s'ils entendent dire quelque chose de vrai ou de faux sur le compte de ceux qui font profession de vie religieuse, ils se remuent, se retournent, se donnent beaucoup de peine pour en faire croire autant pour tous. Leurs langues mauvaises sont douces pour nos douleurs; nous les comparerions aisément à ces chiens (si toutefois on pouvait les entendre en mal,) qui lèchaient les plaies du pauvre couché devant la porte du riche, et supportant toutes sortes de rudes et indignes traitements, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au repos du sein d'Abraham.

Ne m'affligez pas davantage, vous qui avez quelque espérance en Dieu; n'ajoutez pas des plaies aux plaies qui sont léchées, vous pour lesquels nous nous exposons à toute heure, nous combattons au dehors, nous craignons au dedans, nous bravons le péril dans la ville, le péril dans le désert, le péril de la part des gentils, le péril de la part des faux frères. Je sais que vous souffrez, mais souffrez-vous plus que moi? je sais que vous êtes troublés, et je tremble qu'au milieu de tant de discours, de louanges envenimées, le faible ne défaille et ne périsse, le faible pour lequel le Christ est mort; qu'un accroissement de douleur ne nous vienne pas de vous, parce que ce n'est pas notre faute si notre douleur est

devenue la vôtre. Je n'avais épargné ni précaution ni effort pour éviter le scandale, pour empêcher que ce malheur ne fût connu de vous, car les forts devaient y trouver une affliction inutile et les faibles une dangereuse émotion; mais que celui qui a permis que vous fussiez tentés par un tel scandale vous donne la force de le supporter, et qu'il vous instruise de sa loi; qu'il vous affermisse par son enseignement et adoucisse pour vous l'épreuve des jours mauvais, *jusqu'à ce qu'on ait creusé une fosse au pécheur* (1).

J'entends dire que plusieurs d'entre vous sont plus contristés de ceci qu'ils ne l'ont été de la chute des deux diacres qui nous étaient revenus du parti de Donat; ils en prenaient occasion d'insulter à la discipline de Proculéien (2), se vantant que jamais notre discipline n'avait produit rien de pareil pour nos clercs : qui que vous soyez qui ayez fait cela, je vous l'avoue, vous n'avez pas bien fait. Voilà que Dieu vous a appris que « celui qui se glorifie doit se glorifier dans le Seigneur : » ne reprochez aux hérétiques que de ne pas être catholiques; ne soyez pas semblables à ceux qui n'ayant rien pour justifier leur séparation, affectent de ramasser les crimes d'autrui et y ajoutent beaucoup d'insignes faussetés : ne pouvant obscurcir ni accuser la vérité même des divines Écritures qui annoncent l'universalité de l'Église du Christ, ils s'efforcent de rendre odieux les hommes par lesquels cette vérité est prêchée; ils peuvent débiter à leur sujet tout ce qui leur passe par l'esprit. Ce n'est pas ce que vous avez appris à l'école du Christ, si toutefois vous l'avez bien entendu et si

(1) Psaume XCIII, 13.
(2) Proculéien était évêque donatiste à Hippone.

c'est lui qui vous a instruits (1). Lui-même a prémuni ses fidèles contre les mauvais dispensateurs qui font le mal et enseignent le bien, quand il a dit : « Faites ce » qu'il disent ; ne faites pas ce qu'ils font : car ils disent » et ne font pas » (2) Priez pour moi, de peur que, prêchant les autres, je ne sois réprouvé moi-même (3) ; mais si vous vous glorifiez, glorifiez-vous dans le Seigneur et non pas en moi. Quelque vigilante que soit la discipline de ma maison, je suis homme, et je vis parmi les hommes, et je n'ose me vanter que ma maison soit meilleure que l'arche de Noé où sur huit hommes il s'en trouva un de réprouvé : qu'elle soit meilleure que la maison d'Abraham où il fut dit : « Chassez l'esclave et son fils ; » meilleure que la maison d'Isaac dont il fut dit des deux jumeaux : « j'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esaü (4) ; » meilleure que la maison de Jacob lui-même où le fils souilla le lit du père ; meilleure que la maison de David, dont un fils ne respecta point sa propre sœur, dont un autre fils se révolta contre la sainte mansuétude de son père ; meilleure que la demeure de l'apôtre Paul qui, s'il n'avait eu avec lui que des bons, n'aurait pas parlé comme je l'ai rappelé plus haut, « de » ses combats au dehors, de ses frayeurs au dedans, » et n'aurait pas dit au sujet de la sainteté et de la foi de Timothée : « Je n'ai personne qui prenne soin de vous » autant que lui, car tous cherchent leurs propres inté- » rêts et non point les intérêts de Jésus-Christ (5) ; »

(1) Aux Éphésiens, 21.
(2) Saint Matthieu, XXIII, 3.
(3) I. Aux Corinthiens, IX, 27.
(4) Malachie, I, 2.
(5) Aux Philippiens, II, 20, 21.

je n'ai garde de penser que ma maison soit meilleure que la société du Seigneur Jésus-Christ lui-même, dans laquelle onze disciples fidèles ont supporté le traître et voleur Judas; meilleure enfin que le ciel, d'où sont tombés des anges.

Je vous l'avoue, du reste, en toute simplicité devant Notre-Seigneur, qui est mon témoin dans mon âme depuis que j'ai commencé à servir Dieu : de même que je n'ai pas connu de meilleurs chrétiens que les hôtes fervents des monastères, ainsi je n'ai rien vu de pis que des moines tombés, et j'appliquerai aux communautés ces paroles de l'Apocalypse : « Le juste y devient plus » juste, le souillé s'y souille davantage (1). » C'est pourquoi si quelques ordures nous attristent, beaucoup de belles choses nous consolent. Gardez-vous, à cause du marc qui déplaît à vos yeux, gardez-vous de détester les pressoirs par lesquels les réservoirs du Seigneur s'emplissent d'huile lumineuse. Que la miséricorde du Seigneur notre Dieu vous garde en paix contre toutes les embûches de l'ennemi, ô mes bien-aimés frères!

(1) Apocalypse, XXII, 11.



LETTRE LXXIX.

(404).

Saint Augustin châtie l'ignorante et orgueilleuse perversité d'un prêtre manichéen.

Vous cherchez en vain des détours; on vous reconnaît de plus loin qu'on vous voit. Mes frères m'ont rapporté leurs entretiens avec vous. C'est bien si vous ne craignez pas la mort; mais vous devez craindre cette mort que vous vous faites à vous-même en blasphémant de la sorte sur Dieu. Il n'y a rien d'extraordinaire à comprendre que cette mort visible, connue de tous les hommes, est la séparation de l'âme et du corps. Mais vous y ajoutez du vôtre en disant que la mort est la séparation du bien et du mal. Si l'âme est un bien et le corps un mal, celui qui les a unis l'un à l'autre n'est pas bon ; mais vous dites que le Dieu bon les a unis ; donc ou il est mauvais, ou il craignait le mal. Et vous vous vantez de ne pas craindre l'homme, quand vous vous forgez un dieu pareil qui, par peur des ténèbres, a mêlé le bien et le mal ! Ne soyez pas fiers, comme vous le dites, que nous fassions de vous quelque chose de grand, en arrêtant vos poisons au passage, et en empêchant que la pestilence ne se répande au milieu des hommes : l'Apôtre ne grandit pas ceux qu'il appelle des chiens lorsqu'il dit : « Prenez garde aux chiens (1); » il ne

(1) Aux Philippiens, III, 2.

grandissait pas ceux dont il comparaît la doctrine à de la gangrène (1). Je vous le demande donc au nom du Christ; si vous êtes prêt, reprenez le débat dans lequel a succombé votre prédécesseur Fortunat. Celui-ci n'était venu là qu'après s'être entendu avec les siens pour trouver de quoi répondre à nos frères. Si vous n'êtes pas prêt pour la discussion, retirez-vous d'ici, ne corrompez pas les voies du Seigneur, ne tendez pas vos piéges aux âmes faibles pour les infecter de vos poisons; autrement prenez garde qu'avec le secours du bras de Notre-Seigneur, nous ne vous couvrions de honte comme vous ne l'auriez pas cru.

LETTRE LXXX.

(Année 405).

Comment on peut savoir si on accomplit la volonté de Dieu.

AUGUSTIN A SON FRÈRE PAULIN ET A SA SOEUR THÉRASIE, TOUS DEUX SAINTS ET AIMÉS DE DIEU, TRÈS-DIGNES DE RESPECT ET D'AFFECTION, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Le très-cher frère Celse m'ayant demandé une réponse, je me suis hâté de payer la dette; et je me suis véritablement hâté. Je pensais qu'il resterait encore quelques jours au milieu de nous; mais le départ d'un

(1) A Timothée, II, 17.

navire lui ayant tout à coup offert une occasion, il est venu à la nuit m'annoncer qu'il nous quitterait demain. Que faire, puisque je ne puis pas le retenir, et que d'ailleurs je ne le devrais pas si je le pouvais, car c'est vers vous qu'il s'empresse de retourner, et il sera meilleur pour lui qu'il vous retrouve. C'est pourquoi je saisis à la course ce que je dicte ici pour vous être envoyé, tout en me déclarant débiteur envers vous d'une plus longue lettre, que je vous écrirai au retour de nos vénérables frères mes collègues Théase et Evode, après que vous m'aurez vous-même rassasié; car avec leur retour que nous espérons, à l'aide du Christ, c'est vous-même que nous espérons, et c'est vous que nous recevrons dans leurs cœurs et leurs bouches. Je vous ai adressé aussi une lettre, il y a peu de jours, par notre cher fils Fortunatien, prêtre de l'église de Thagaste, qui s'embarquait pour aller à Rome. Maintenant je demande, selon ma coutume, que vous fassiez ce que vous faites toujours; priez pour nous, afin que Dieu voie notre néant et notre peine et qu'il nous pardonne tous nos péchés.

Je désire m'entretenir avec vous, si vous le permettez, comme je pourrais le faire si j'étais devant vous. Vous avez répondu avec un esprit tout à fait chrétien et avec piété à une petite question que je vous ai récemment proposée comme si vous étiez là et que j'eusse joui de la douceur de vos entretiens; mais vous y avez répondu trop en courant et brièvement; vous auriez pu y laisser couler un peu plus longtemps et plus abondamment la grâce de votre parole, si, après avoir dit que vous êtes décidé à rester dans le lieu où vous servez Dieu heureusement, vous aviez expliqué comment vous préféreriez sa volonté à la vôtre, dans le cas où il plairait au Seigneur

de vous demander autre chose. Ma question avait pour but de connaître la volonté de Dieu, préférable à la nôtre, et de savoir si elle n'apparaît que dans les choses où nous nous sentons poussés comme par une sorte de contrainte. Là se fait ce que nous ne voulons pas, mais nous redressons notre volonté pour la conformer à celle de Dieu, qu'il n'est pas permis de repousser, de même qu'on ne se dérobe pas à sa toute-puissance ; c'est ainsi qu'un autre ceignit Pierre et le porta où il n'avait pas voulu, et Pierre alla où il ne voulait pas, mais ce fut volontairement qu'il souffrit une mort cruelle. Est-ce qu'il est permis de ne pas changer de résolution lorsqu'il se présente quelque chose où il semble que la volonté de Dieu nous convie à un autre sentiment? Notre résolution n'était pas mauvaise ; on aurait pu fort bien s'y tenir, si Dieu ne nous avait pas appelés à un autre dessein. Ce ne fut pas mal à Abraham de nourrir et d'élever son fils pour le garder, autant qu'il pourrait, jusqu'à la fin de sa vie; mais ayant reçu l'ordre de l'immoler, il ne changea pas une résolution auparavant mauvaise ; elle n'eût été mauvaise que s'il ne l'eût point changée après l'ordre du Seigneur : je ne doute pas que ce soit là aussi votre avis.

Nous sommes souvent forcés de reconnaître une volonté de Dieu, différente de la nôtre, non point par une voix du ciel, par un prophète, par les révélations d'un songe ou par cet élan de l'âme qui s'appelle extase, mais par les choses même qui arrivent. Ainsi, nous avions décidé un départ, et une affaire est survenue qu'il est de notre devoir de régler ; nous avions le dessein de demeurer en tel endroit, et les mêmes considérations nous obligent d'en partir. Je vous demande de me dire pleinement et

au long ce que vous pensez de cette troisième sorte de motifs de changer de résolution. Nous en sommes souvent troublés; il est difficile de ne pas omettre quelque chose qu'il eût fallu faire de préférence; ce n'est pas un vrai mal que de ne pas vouloir interrompre ce qu'on a commencé, mais cela devient un mal si on laisse ce dont il aurait mieux valu s'occuper; sans ces choses préférables, on eût pu continuer l'œuvre première, non-seulement sans blâme, mais encore avec louange. Il est difficile de ne pas se tromper ici; c'est ici surtout qu'il faut se rappeler cette parole du prophète : « Qui con-» naît les fautes (1)? » Je vous prie donc de me dire ce que vous avez coutume de faire à ce sujet ou ce que vous trouvez qu'on doive faire.

LETTRE LXXXI.

(Année 405.)

Témoignage pacifique et affectueux de saint Jérôme.

JÉRÔME AU SEIGNEUR VRAIMENT SAINT, AU BIENHEUREUX PAPE AUGUSTIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai demandé de vos nouvelles à notre saint frère Firmus, et j'ai appris avec joie que vous vous portiez bien. J'espérais, j'avais même le droit d'attendre de vos lettres; mais il m'a dit qu'il était parti d'Afrique sans

(1) Psaume XVIII, 13.

que vous l'eussiez su. Je vous rends, par lui, mes devoirs; il vous aime d'un grand amour; je vous prie, en même temps, de me pardonner de n'avoir pu refuser une réponse à vos instances répétées : j'en ai de la honte. Mais ce n'est pas moi qui vous ai répondu, c'est ma cause qui a répondu à la vôtre. Et, si c'est une faute de l'avoir fait, souffrez que je vous le dise, c'en est une plus grande de m'y avoir provoqué. Mais plus de plaintes de ce genre; qu'une fraternité pure s'établisse entre nous; et, désormais, ne nous envoyons plus de lettres de polémique, mais des lettres d'amitié. Les saints frères qui servent le Seigneur avec nous, vous saluent affectueusement. Je vous prie de saluer respectueusement, de ma part, les saints qui portent, avec vous, le joug léger du Christ, surtout le saint et vénérable pape Alype. Que le Christ, notre Dieu tout-puissant, vous maintienne en bonne santé et en bon souvenir de moi, ô seigneur vraiment saint et bienheureuux pape! Si vous avez lu le livre des commentaires sur Jonas, je crois que vous aurez fait justice de la ridicule affaire de la citrouille. Si j'ai repoussé du style l'ami qui, le premier, s'est jeté sur moi avec l'épée, votre justice doit blâmer l'accusateur, et non pas celui qui ne fait que répondre. Jouons, si vous le voulez, dans le champ des écritures, mais ne nous blessons ni l'un ni l'autre.

LETTRE LXXXII.

(Année 405).

Saint Augustin répond à la lettre où saint Jérôme a défendu son opinion sur le fameux passage de l'épître aux Galates, et va au fond du débat avec une grande supériorité. Il se déclare converti au sentiment du docte solitaire en ce qui touche les traductions sur l'hébreu.

AUGUSTIN AU BIEN-AIMÉ SEIGNEUR, TRÈS-HONORABLE DANS LES ENTRAILLES DU CHRIST, AU SAINT FRÈRE JÉRÔME, SON COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai envoyé, il y a déjà longtemps, à votre charité une longue lettre, en réponse à celle que vous vous rappelez m'avoir adressée par votre saint fils Astérius, devenu non-seulement mon frère, mais encore mon collègue. Je ne sais pas si elle a mérité de parvenir entre vos mains; je ne vois rien par où je le puisse pressentir, sauf, l'endroit de votre lettre, confiée à notre cher frère Firmus, où vous me dites que, si vous avez repoussé du style celui qui vous a, le premier, attaqué avec l'épée, la justice veut qu'on blâme l'agression, et non pas la réponse : voilà le seul indice qui me donnerait à penser que vous avez lu ma lettre. J'y ai déploré que la discorde ait fait place, entre vous, à une amitié dont on se réjouissait pieusement partout où la renommée l'avait répandue. Je n'ai pas fait cela en blâmant votre fraternité, à laquelle je n'oserais suppo-

ser ici aucun tort; seulement, je gémissais sur cette misère de l'homme qui n'est pas sûr de rester fidèle à ses amitiés. Mais, j'aurais mieux aimé apprendre par vous si vous m'accordiez le pardon que je vous avais demandé; je souhaite que vous me le montriez plus clairement; il me semble, du reste, que vous m'avez pardonné, si j'en juge par un certain air plus épanoui que j'ai remarqué dans votre lettre : toutefois, j'en suis à ne pas savoir si, en écrivant cette dernière, vous aviez reçu la mienne.

Vous demandez, ou plutôt vous commandez, avec la confiance de la charité, que *nous jouions* dans le champ des écritures, sans nous blesser l'un l'autre. Autant que cela dépend de moi, j'aimerais quelque chose de plus sérieux qu'un jeu. S'il vous a convenu d'employer ce mot en vue d'un travail facile, je désire plus, je l'avoue, de vos forces, de votre docte sagesse, des anciennes et laborieuses habitudes d'un esprit pénétrant qui a su se créer des loisirs féconds : ce ne sera pas seulement avec la science, ce sera sous l'inspiration même de l'Esprit-Saint, afin que, dans ces grandes et difficiles questions, vous m'aidiez, non pas à parcourir en jouant le champ des écritures, mais à franchir les montagnes où je perds haleine. Si vous avez cru devoir dire : *Jouons*, à cause de la bonne humeur qu'il convient de garder dans les discussions entre amis, soit qu'il s'agisse de questions claires et aisées, ou de questions ardues et difficiles, apprenez-moi comment nous pouvons en venir là. Lorsque, faute d'attention ou de promptitude d'esprit, nous ne sommes pas de l'avis qui nous est présenté, et que nous cherchons à faire prévaloir un avis contraire, si nous nous laissons aller à quelque liberté, nous tom-

bons dans un soupçon de *vanité puérile qui cherche la renommée en attaquant des hommes illustres;* lorsque nous prenons des précautions de langage pour adoucir une certaine âpreté dans la réfutation, on dira que *nous nous servons d'une épée frottée de miel.* J'ignore donc quel heureux mode de discussion vous proposeriez, à moins qu'il ne consiste à toujours approuver le savant ami avec lequel on traitera une question, et que la plus petite résistance demeure interdite, même pour demander à s'instruire soi-même.

C'est alors assurément qu'on jouerait comme dans un champ sans l'ombre d'une crainte d'offense; mais à un tel jeu il serait bien étonnant qu'on ne se jouât pas de nous. Quant à moi, je l'avoue à votre charité, j'ai appris à ne croire qu'à l'infaillibilité des auteurs des livres appelés canoniques; à eux seuls je fais cet honneur; je les aborde eux seuls avec une religieuse crainte. Si je rencontre dans ces auteurs quelque chose qui paraisse contraire à la vérité, je ne songe pas à contester, mais je me dis que l'exemplaire est défectueux, ou bien que le traducteur est inexact ou bien encore que je n'ai pas compris. Pour ce que je lis dans les autres écrivains, quelles que soient leur sainteté et leur science, je ne le crois pas vrai par la seule raison qu'ils l'ont pensé, mais parce qu'ils ont pu me persuader qu'ils ne s'écartaient pas de la vérité, soit d'après le témoignage des auteurs canoniques, soit d'après des raisons probables. Je ne crois pas, mon frère, que vous soyez ici d'un autre sentiment que le mien, et certainement vous ne voulez pas qu'on lise vos livres comme ceux des prophètes ou des apôtres dont il serait criminel de mettre en doute la parfaite vérité. Cela est bien loin de votre pieuse humi-

lité et de l'idée que vous avez sincèrement de vous-même; si vous n'étiez pas humble, vous ne diriez pas : « Plût à Dieu que nous méritassions vos embrassements » et qu'en de mutuels entretiens nous pussions ap- » prendre quelque chose l'un de l'autre! »

Si, en considérant votre vie et vos mœurs, je ne puis penser que vous ayez dit ceci faussement ni par feinte, combien plus il est juste que je croie à la sincérité de l'apôtre Paul dans ce passage sur Pierre et Barnabé : « Voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité » de l'Evangile, je dis à Pierre devant tous : Si vous » qui êtes juif, vous vivez comme les gentils et non » comme les juifs, pourquoi forcez-vous les gentils à » judaïser? » Comment serai-je sûr que l'Apôtre ne me trompera ni dans ses écrits ni dans ses paroles, s'il trompait ses fils qu'il enfantait de nouveau, jusqu'à ce que le Christ, c'est-à-dire la vérité, fût formé en eux? Il leur avait dit : « Je prends Dieu à témoin que je ne vous mens » point en tout ce que je vous écris (1), » et cependant il n'aurait pas écrit en toute vérité, et il aurait usé de dissimulation avec ses fils en leur disant qu'il avait vu Pierre et Barnabé ne pas marcher selon la vérité de l'Evangile, qu'il avait résisté à Pierre en face, uniquement parce que Pierre forçait les gentils à judaïser!

Vaut-il mieux croire que l'apôtre Paul n'ait pas écrit en toute vérité, que de croire que l'apôtre Pierre ait fait quelque chose de mal? S'il en est ainsi, disons, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il vaut mieux croire que l'Evangile a menti que de croire que Pierre ait renié le Christ, qu'il vaut mieux accuser de mensonge le livre des Rois, que

(1) Aux Galates, I, 20,

de déclarer David, un si grand prophète, si excellemment choisi par le Seigneur Dieu, coupable d'avoir désiré et enlevé la femme d'un autre, et d'avoir commis, au profit de son adultère, un horrible homicide sur la personne du mari. Quant à moi, tranquille sur la vérité certaine des saintes Ecritures, placées à un si haut point de céleste autorité, je les lirai avec confiance; j'ai appris à croire à leur véracité lorsqu'elles approuvent, reprennent ou condamnent; et je ne crains pas de laisser le blâme monter jusqu'aux personnes d'ailleurs les plus dignes de louanges, plutôt que de tenir pour suspectes les divines paroles.

Les manichéens, ne pouvant détourner le sens de plusieurs passages de l'Ecriture qui condamnent très-clairement leur coupable erreur, prétendent que ces passages sont falsifiés, sans attribuer toutefois cette fausseté aux apôtres qui ont écrit, mais à je ne sais quels corrupteurs des livres saints. Ils n'ont cependant jamais pu le prouver ni par le nombre ou l'ancienneté des exemplaires, ni par l'autorité de la langue sur laquelle a été faite la version latine; ils demeurent vaincus sous le coup de la vérité connue de tout le monde, et se retirent couverts de confusion. Votre sainte prudence ne comprend-elle pas quelle triomphante occasion s'offrirait à leur malice, si nous disions, non pas que les livres des apôtres ont été falsifiés par d'autres, mais que les apôtres eux-mêmes ont écrit des faussetés?

Il n'est pas croyable, dites-vous, que Paul ait reproché à Pierre ce que lui-même avait fait. Je ne m'occupe pas maintenant de ce que Paul a fait, mais de ce qu'il a écrit; c'est là surtout ce qui importe à la question, afin que la vérité des divines Ecritures, recommandées à la

mémoire pour édifier notre foi, non point par des hommes ordinaires mais par les apôtres eux-mêmes, et revêtue, à cause de cela, de l'autorité canonique, demeure de tout point complète et hors de doute. Car si Pierre a fait ce qu'il a dù faire, Paul a menti en disant qu'il avait vu Pierre ne pas marcher selon la vérité de l'Evangile. Quiconque fait ce qu'il doit, fait bien. Et ce n'est pas dire vrai que de dire de quelqu'un qu'il fait mal, quand on sait qu'il a fait ce qu'il a dù. Or, si Paul a écrit la vérité, il demeure vrai que Pierre ne marchait pas selon l'Evangile; celui-ci faisait donc ce qu'il ne devait pas; et si Paul avait déjà fait quelque chose de pareil, je croirai plutôt que, s'étant amendé lui-même, il n'avait pas pu négliger de reprendre son collègue dans l'apostolat, que je ne croirai à un mensonge dans son Epître, dans quelque épître que ce soit, et surtout dans celle qui commence par ces mots : « Je prends Dieu à témoin » que je ne mens pas dans ce que je vous écris. »

Moi je crois que Pierre avait agi ainsi pour forcer les juifs à judaïser; je crois que Paul l'écrit et je ne crois pas qu'il ait menti. Et en cela, Pierre ne faisait pas bien. Il était en effet contraire à la vérité de l'Évangile de faire croire aux chrétiens qu'ils ne pouvaient pas se sauver sans les cérémonies de l'ancienne loi; et c'est ce que prétendaient à Antioche ceux d'entre les juifs qui croyaient au Christ, et Paul combattit contre eux avec persévérance et vivacité. Si Paul a fait circoncire Timothée, s'il s'est acquitté d'un vœu à Cenchrée; si, averti par Jacques à Jérusalem, il a pratiqué les cérémonies de la loi avec des gens qui le connaissaient, ce n'était pas pour montrer que le salut des chrétiens pouvait s'opérer par ces cérémonies, mais pour ne pas faire condamner comme une

idolâtrie païenne ces prescriptions d'origine divine qui convenaient aux temps anciens et figuraient les choses à venir. D'après ce qu'avait dit Jacques, on croyait que Paul enseignait qu'il fallait se séparer de Moïse. Or, il n'est pas permis à ceux qui croient en Jésus-Christ de se séparer d'un prophète de Jésus-Christ, et de détester ou de condamner la doctrine de celui dont le Christ lui-même a dit : « Si vous croyiez à Moïse, vous croiriez » à moi, car c'est de moi qu'il a écrit (1). »

Soyez attentifs je vous prie, aux paroles mêmes de Jacques : « Vous voyez, mon frère, dit-il à Paul, com- » bien de milliers de juifs ont cru en Jésus-Christ, et » tous ceux-là sont zélés pour la loi. Or, ils ont ouï dire » de vous que vous enseignez à tous les juifs, qui sont » parmi les gentils, de se séparer de Moïse, en disant » qu'ils ne doivent pas circoncire leurs fils, ni marcher » selon la coutume. Que faire donc ? Il faut les assem- » bler tous, car ils entendront dire que vous êtes arrivé. » Faites donc ce que nous allons vous dire. Nous avons » ici quatre hommes qui ont fait un vœu ; prenez-les, » purifiez-vous avec eux, et faites-leur raser la tête à » vos frais ; et tous sauront que ce qu'ils ont entendu » sur vous est faux, et que vous continuez à observer » la loi. Pour ce qui est des gentils qui ont cru, nous » leur avons mandé qu'ils n'observeraient rien de sem- » blable, mais qu'ils s'abstiendraient de viandes immo- » lées aux idoles, du sang et de la fornication (2). » Il est clair, ce me semble, que Jacques conseilla cela pour démentir ce qu'avaient entendu dire de Paul ceux d'entre

(1) Saint Jean, v, 46.
(2) Actes des apôtres, XXI, 20 25.

les juifs qui croyaient en Jésus-Christ et cependant restaient zélés pour la loi : il ne fallait pas qu'ils regardassent comme sacrilége, à cause de la doctrine du Christ, et comme écrite sans l'ordre de Dieu, la loi que Moïse avait donnée à leurs pères. Ces bruits sur Paul provenaient non pas de ceux qui comprenaient dans quel esprit les juifs devenus chrétiens devaient désormais pratiquer les anciennes cérémonies, c'est-à-dire pour rendre hommage à leur divine autorité et à leur sainteté prophétique, et non pour en obtenir le salut qui se manifestait dans le Christ et se conférait par le sacrement du baptême ; mais ces bruits étaient répandus par ceux qui prétendaient que, sans l'observation des anciennes cérémonies, l'Évangile ne suffisait pas pour le salut. Ils savaient en effet que Paul était un ardent prédicateur de la grâce et très-opposé à leurs intentions, qu'il enseignait que l'homme n'était pas justifié par les observations légales, mais par la grâce de Jésus-Christ, dont l'ancienne loi ne retraçait qu'une ombre, et voilà pourquoi, voulant exciter contre lui la haine et la persécution, ils l'accusèrent d'être l'ennemi de la loi et des divins commandements. Paul ne pouvait mieux échapper à ces soupçons qu'en observant ce qu'on l'accusait de condamner comme sacrilége : par là il montrait qu'il ne fallait ni interdire aux juifs comme criminelles les anciennes cérémonies, ni forcer les juifs à les pratiquer comme nécessaires.

Car si Paul les avaient réprouvées, ainsi qu'on le prétendait, et qu'il les eût cependant pratiquées afin de cacher son sentiment sous une action simulée, Jacques ne lui aurait pas dit : « Et tous sauront, » mais il aurait dit : « Et tous penseront que ce qu'ils ont ouï dire de

» vous est faux. » Surtout parce que les apôtres avaient déjà ordonné dans Jérusalem même qu'on n'obligerait pas les gentils à judaïser; ils n'avaient pas ordonné qu'on empêcherait les juifs d'observer les cérémonies judaïques. Si, après le décret des apôtres, Pierre dissimula à Antioche pour forcer les gentils à judaïser, ce à quoi il ne se regardait pas comme contraint lui-même, quoique le respect de la parole de Dieu ne permît pas pourtant alors l'interdiction des pratiques de l'ancienne loi, faut-il s'étonner que Paul l'ait pressé de déclarer ouvertement ce qu'il se souvenait d'avoir prescrit avec les autres apôtres à Jérusalem ?

Si, au contraire, ce que je croirais davantage, Pierre a fait cela avant le concile de Jérusalem, il n'est pas étonnant que Paul eût voulu que Pierre ne cachât pas timidement, mais montrât en toute liberté ce qu'il savait être son sentiment vrai, soit qu'il lui eût communiqué son Évangile, soit qu'il eût appris la divine révélation faite à Pierre sur ce point, dans la vocation du centurion Corneille ; ou bien parce qu'il l'avait vu manger avec les gentils, avant l'arrivée à Antioche de ceux que Pierre redoutait ; car nous ne nions pas que Pierre fût du même avis que Paul ; celui-ci ne lui enseignait pas la vérité sur ce sujet, mais il blâmait la dissimulation par laquelle il contraignait les gentils à judaïser. Et ce n'était pas pour autre chose, sinon pour que ces feintes ne donnassent pas raison à ceux qui soutenaient que les croyants ne pouvaient se sauver sans la circoncision et les autres pratiques.

Paul fit donc circoncire Timothée de peur que ceux des gentils qui croyaient en Jésus-Christ ne parussent aux yeux des juifs et surtout des parents maternels de

Timothée détester la circoncision comme on déteste une idolâtrie : tandis que l'une fut l'œuvre de Dieu et l'autre du démon. Et Paul ne fit pas circoncire Tite de peur d'avoir l'air d'autoriser ceux qui disaient que, sans cette circoncision, on ne pouvait pas se sauver, et qui, pour tromper les gentils, publiaient cette opinion comme étant celle de Paul. Il le dit assez lui-même dans ces paroles : « Tite qui était avec moi et qui était Grec ne « fut pas forcé à la circoncision ; mais à cause des « faux frères introduits et qui s'étaient glissés dans nos « rangs pour épier la liberté que nous avons en Jésus-« Christ et nous réduire en servitude, nous ne leur cé-« dâmes pas un seul instant, afin que la vérité de l'É-« vangile demeurât parmi nous. » On voit par là que Paul avait compris que ceux-ci le guettaient pour savoir s'il ne ferait pas à l'égard de Tite ce qu'il avait fait à l'égard de Timothée : il pouvait en cela user de la liberté avec laquelle il avait montré qu'on ne devait pas rechercher ces cérémonies comme nécessaires ni les condamner comme sacriléges.

Mais, dites-vous, il faut prendre garde d'admettre dans cette discussion, comme les philosophes, de ces actes humains qui, tenant le milieu entre le bien et le péché, ne sont ni l'un ni l'autre, et de nous laisser embarrasser par cette objection que la pratique des cérémonies légales ne saurait être indifférente, mais qu'elle est ou bonne ou mauvaise : si elle est bonne, nous devons nous y soumettre, et si elle est mauvaise, nous devons croire que la conduite des apôtres en cela n'a pas été sincère, mais simulée. — Pour moi, je ne crains pas tant pour les apôtres la comparaison avec les philosophes, quand ceux-ci disent quelque chose de

vrai, que je ne craindrais pour eux la comparaison avec les avocats, quand ils mentent en plaidant. S'il a pu paraître convenable de s'appuyer sur ce dernier rapprochement pour autoriser la dissimulation de Pierre et de Paul, pourquoi donc appréhenderai-je auprès de vous le nom des philosophes qui sont vains, non pas parce que tout ce qu'ils disent est faux, mais parce qu'ils se confient en beaucoup de choses fausses, et que, là où ils trouvent à dire des choses vraise, ils sont étrangers à la grâce du Christ qui est la vérité elle-même.

Mais pourquoi ne dirai-je pas que les cérémonies de l'ancienne loi ne sont pas bonnes? elles ne justifient point, car elles n'apparaissent que comme les figures de la grâce qui justifie, et cependant elles ne sont pas mauvaises, puisque Dieu lui-même les prescrivit pour convenir à un temps et à des personnes. Je m'appuie sur ce sentiment du prophète, par lequel Dieu déclare qu'il a donné à son peuple des *règles qui ne sont pas bonnes* (1). Il ne les appelle pas des règles mauvaises, mais seulement des règles qui ne sont pas bonnes, c'est-à-dire qui ne sont pas telles que les hommes puissent devenir bons par elles, ou ne puissent pas devenir bons sans elles. Je voudrais que votre bienveillante sincérité m'apprît si un fidèle d'Orient qui va à Rome, doit faire semblant de jeûner les samedis, excepté le samedi de Pâques. Dirons-nous que le jeûne du samedi est un mal? ce sera condamner non-seulement l'Eglise de Rome, mais encore beaucoup d'autres Eglises voisines et quelques autres éloignées, où la même coutume s'observe et demeure. Prétendrons-nous que c'est

(1) Ezéchiel, XX, 25.

un mal de ne pas jeûner le samedi? nous accuserons témérairement un très-grand nombre d'Eglises d'Orient et la plus grande partie du monde chrétien ; n'aimerez-vous pas que nous établissions un certain milieu qui ne sera pas de la dissimulation, mais quelque chose comme de la condescendance et une politesse respectueuse? et cependant il n'y a rien là-dessus de prescrit aux chrétiens dans les livres canoniques. A plus forte raison je n'ose appeler mauvais ce que je ne puis nier, même d'après la doctrine chrétienne, avoir été d'institution divine, et j'ai appris que ce n'est point en cela que je puis être justifié, mais par la grâce de Dieu, au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Je dis donc que la circoncision et les autres pratiques de ce genre furent commandées par la volonté divine au peuple juif dans le testament appelé l'ancien, comme une prophétique figure de ce qui devait s'accomplir par le Christ; ces choses étant arrivées, elles ne sont plus, pour les chrétiens, que des témoignages qui doivent servir à comprendre les anciennes prophéties; il n'est plus nécessaire de les suivre comme si on attendait encore la révélation de la foi dont ces ombres annonçaient la venue. Mais, quoiqu'il ne fallût point les imposer aux gentils, il ne convenait pas pourtant de les ôter à la coutume des juifs, comme des choses détestables et condamnables. Elles devaient tomber lentement et peu à peu avec les progrès de la prédication de la grâce du Christ, par laquelle, seule, les croyants sauraient qu'ils pourraient être justifiés et sauvés, et non point par les ombres prophétiques de ce qui était présentement accompli : tout ce passé religieux finissait à la vocation des juifs, devant le Christ vivant et à l'ar-

rivée des temps apostoliques; il lui suffisait, pour son honneur, de n'être pas repoussé comme quelque chose de détestable et de pareil à l'idolâtrie. Mais ces cérémonies ne devaient pas aller au delà, de peur qu'on ne les crût nécessaires et qu'on ne fît dépendre d'elles le salut, comme l'ont pensé les hérétiques qui, voulant être à la fois juifs et chrétiens, n'ont pu être ni chrétiens ni juifs. Vous avez daigné m'avertir avec beaucoup de bienveillance de prendre garde à leur erreur, mais je ne l'ai jamais partagée. La crainte avait fait tomber Pierre dans ce sentiment, non par adhésion, mais par faux semblant, et Paul écrivit très-véritablement qu'il l'avait vu ne pas marcher droit selon l'Evangile; il lui reprocha très-véritablement de forcer les gentils à judaïser. Lui, Paul, n'y contraignait personne; il observait sincèrement les anciennes cérémonies quand il le fallait, pour montrer qu'elles n'étaient pas condamnables; mais il ne cessait de prêcher que ce n'était point par elles, mais par la grâce de la foi, que les fidèles pouvaient se sauver : il n'y poussait personne comme à des pratiqués nécessaires. Tout en croyant que l'apôtre Paul a fait ceci en complète sincérité, je me garderais aujourd'hui d'imposer ni de permettre à un juif devenu chrétien, rien de pareil; de même que vous, qui pensez que Paul a usé de dissimulation, vous n'imposeriez ni ne permettriez des dissimulations semblables.

Voulez-vous que je dise aussi que le fond de la question, ou plutôt de votre sentiment, c'est qu'après l'Evangile du Christ, les juifs devenus chrétiens font bien d'offrir dessacrifices comme Paul, de circoncire leurs enfants comme Paul a circoncis Timothée, d'observer le

sabbat comme l'observent tous les juifs, pourvu qu'ils ne fassent tout cela que par dissimulation? S'il en est ainsi, nous ne tomberons pas seulement dans l'hérésie d'Ebion ou de ceux qu'on nomme communément nazaréens; nous tomberons dans je ne sais quelle hérésie nouvelle, d'autant plus pernicieuse qu'elle ne serait pas l'ouvrage de l'erreur, mais d'un dessein arrêté et d'une volonté menteuse. Si, pour vous défendre, vous répondez que les apôtres dissimulèrent alors, avec raison, de peur de scandaliser la faiblesse de plusieurs d'entre les juifs, devenus chrétiens, qui ne comprenaient pas encore qu'il fallait rejeter ces cérémonies, et que des dissimulations de ce genre seraient insensées, aujourd'hui que la doctrine de la grâce chrétienne est établie au milieu de tant de nations, au milieu de toutes les églises du Christ par la lecture de la loi et des prophètes, où l'on apprend de quelle manière il faut comprendre ces prescriptions, sans qu'il faille désormais les observer, pourquoi ne me sera-t-il pas permis de dire que l'apôtre Paul et d'autres chrétiens d'une foi pure, devaient honorer les anciennes cérémonies en les observant parfois en toute sincérité, de peur que ces pratiques d'un sens prophétique, pieusement gardées par les ancêtres, ne fussent détestées, par leurs descendants, comme des sacriléges diaboliques. Sans doute, depuis l'avénement de la foi qu'elles annonçaient et qui a été révélée après la mort et la résurrection du Seigneur, elles avaient perdu ce qui faisait leur vie; mais, semblables à des corps morts, il fallait les conduire à la sépulture : c'était un devoir d'ami à remplir, non par dissimulation, mais par religion. Il ne convenait pas d'abandonner tout de suite ces restes et de les livrer aux calom-

nies des ennemis comme aux morsures des chiens. Tout chrétien, maintenant, fût-il né juif, qui voudrait observer ces cérémonies, troublerait des cendres endormies ; il ne porterait pas le mort, ou ne lui ferait pas pieusement cortége, mais il ne serait plus que l'impie violateur d'un tombeau.

Je l'avoue toutefois, à l'endroit de ma lettre où je vous ai dit que Paul, déjà apôtre du Christ, avait observé les cérémonies des juifs afin de montrer qu'elles n'étaient pas pernicieuses pour ceux qui voudraient les pratiquer dans l'esprit de l'ancienne loi, j'aurais dû en borner l'usage possible au commencement de la révélation de la grâce chrétienne, car à ces premiers temps de la foi cela n'était pas pernicieux. C'est peu à peu et plus tard que tous les chrétiens devaient délaisser ces cérémonies ; si cet abandon avait eu lieu soudainement, il eût été à craindre qu'on n'eût pas fait la différence de la loi de Dieu donnée à son peuple par Moïse et des institutions de l'esprit immonde dans les temples des démons. Je dois plutôt me reprocher d'avoir négligé ce complément de ma pensée que de me plaindre que vous m'ayez repris à cet égard. Je vous dirai cependant que, longtemps avant de recevoir votre lettre, j'avais brièvement touché à cette question dans un écrit contre le manichéen Faust et que je n'avais pas omis cette restriction ; votre bienveillance pourra le lire si elle daigne en prendre la peine, et nos chers frères par lesquels je vous envoie cet écrit, vous rendraient sur cela tous les témoignages que vous souhaiteriez. Au nom des droits de la charité, je vous demande de croire ce que je vous affirme du fond de l'âme et devant Dieu, savoir, qu'il ne m'a jamais paru que des juifs, maintenant devenus

chrétiens, puissent, de quelque manière, et par quelque motif que ce soit, observer les anciennes cérémonies : j'ai toujours pensé de même sur Paul depuis que ses épîtres me sont connues ; il ne vous paraît pas non plus à vous-même qu'il puisse appartenir aujourd'hui à qui que ce soit d'user de la dissimulation dont vous croyez que les apôtres ont usé.

Vous dites, et vous soutiendriez contre le monde entier, (ce sont vos expressions), que les cérémonies des juifs sont pernicieuses et mortelles aux chrétiens, et que quiconque d'entre les juifs et les gentils les observera, tombera dans le gouffre du démon : j'appuie tout à fait ce sentiment, et j'ajoute : Quiconque d'entre les juifs ou les gentils observera ces cérémonies, non-seulement avec sincérité, mais même avec dissimulation, tombera dans le gouffre du démon. Que voulez-vous de plus? De même que la dissimulation des apôtres n'est pas à mes yeux une raison pour ce temps-ci, de même la sincérité de Paul dans les observations légales n'autorise pas à mes yeux aujourd'hui ces pratiques : ce qu'on put alors approuver est devenu détestable. Nous lisions : « La loi et les prophètes jusqu'à Jean-Baptiste ; » les juifs cherchaient à faire mourir le Christ, parce » que non-seulement il violait le sabbat, mais encore il » disait que Dieu était son père, se faisant égal à Dieu ; » nous avons reçu grâce pour grâce ; la loi a été donnée » par Moïse, mais la grâce et la vérité ont été apportées « par Jésus-Christ ; » malgré ces divers passages de l'Évangile, et quoiqu'il ait été annoncé par Jérémie une nouvelle alliance de Dieu avec la maison de Juda, je ne crois pas que les parents du Seigneur lui-même l'aient fait circoncire par dissimulation. Peut-être dira-t-on que le

Seigneur ne pouvait pas l'empêcher à cause de son âge; mais je ne crois pas qu'il ait dit faussement au lépreux qu'il avait guéri par sa vertu propre et non par la puissance de la loi mosaïque : « Allez et offrez pour vous » le sacrifice que Moïse a prescrit pour leur servir de » témoignage (1). » Ce n'est point par dissimulation qu'il est monté à Jérusalem un jour de fête ; ce n'était point pour être vu des hommes puisqu'il s'y rendit en secret.

Le même apôtre a dit : « Voilà que, moi Paul, je vous » dis que si vous êtes circoncis, le Christ ne vous servira » de rien. » Paul trompa donc Timothée et fut cause que le Christ ne lui servit de rien. Répondra-t-on que cette pratique n'ayant été qu'une feinte, n'a pu nuire? Tels ne sont point les termes de l'Apôtre ; il ne dit pas : Si vous êtes circoncis sincèrement et non par dissimulation, mais il dit d'une façon absolue : « Si vous êtes » circoncis, le Christ ne vous sert de rien. « Vous voulez, vous, dans l'intérêt de votre opinion, qu'on sous-entende ces mots : *Si ce n'est par dissimulation;* je demande, moi, que vous nous permettiez d'entendre ces mots : *Si vous êtes circoncis*, comme s'adressant à ceux qui voulaient être circoncis, parce qu'ils n'auraient pas pu se sauver autrement dans le Christ. Le Christ ne servait de rien à quiconque était circoncis dans cet esprit, dans ce désir, dans cette intention ; l'Apôtre le dit ailleurs clairement : « Si c'est par la loi qu'on ob- « tient la justice, le Christ est donc mort en vain (2). » Le passage que vous avez rappelé vous-même le dit

(1) Saint Marc, I, 44.
(2) Aux Galates, II, 21.

aussi : « Vous n'avez plus de part au Christ, vous qui » prétendez être justifiés par la loi ; vous êtes déchus » de la grâce (1). » L'Apôtre blâme donc ceux qui croyaient être justifiés par la loi et non pas ceux qui observaient ces cérémonies en l'honneur de leur instituteur divin, sachant bien leur signification prophétique. et jusqu'à quel temps elles devaient durer. De là ces mots de l'Apôtre : » Si vous êtes conduits par l'esprit. » vous n'êtes plus sous la loi (2), » d'où il résulte que celui qui est sous la loi. non pas par condescendance, selon le motif que vous prêtez à nos anciens. mais en toute vérité, comme je l'entends, n'a pas l'Esprit-Saint.

Il me semble que c'est une grande question que de savoir ce que c'est que d'être sous la loi, dans le sens condamné par l'Apôtre. Je ne pense pas qu'il ait dit cela pour la circoncision ou pour les sacrifices faits par les juifs, et qui ne le sont plus par les chrétiens, ni pour autres choses de ce genre ; mais je pense que l'Apôtre l'a dit aussi pour ce précepte de la loi : « Tu ne convoiteras » point, » que les chrétiens doivent certainement observer, et que l'Évangile nous prête si clairement. L'Apôtre dit que la loi est sainte, que le précepte est saint, juste et bon ; puis il ajoute : « Ce qui est bon, m'a-» t-il donc donné la mort? pas du tout. Mais le péché, » pour paraître d'autant plus péché, a causé ma mort » par ce qui était bon ; de sorte que le péché est devenu » excessif par le commandement ; » ce que l'Apôtre dit du péché devenu excessif par la loi, il le dit ailleurs en

(1) Aux Galates, v, 4.
(2) Aux Galates, v, 18,

ces termes : « La loi est survenue pour faire abonder le » péché. Mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé (1). » Et dans un autre endroit, après avoir parlé de la dispensation de la grâce qui seule justifie, l'Apôtre s'interroge en quelque sorte lui-même, et dit : « Pourquoi donc la loi ? » Il répond aussitôt : « Elle a » été établie à cause des prévarications jusqu'à l'avénement de celui à qui la promesse a été faite (2). » Ceux que l'Apôtre dit être sous la loi d'une façon condamnable ce sont ceux que la loi rend coupables ; ils ne remplissent pas la loi, tant que, faute de comprendre le bienfait de la grâce pour observer les commandements de Dieu, ils comptent orgueilleusement sur leurs propres forces. Car « la plénitude de la loi est la charité. La charité de Dieu s'est répandue dans nos cœurs, non » point par nous-mêmes, mais par l'Esprit-Saint qui » nous est donné (3). » Pour traiter suffisamment cette question, il faudrait peut-être un volume tout exprès et assez étendu. Si donc ce précepte de la loi : *Tu ne convoiteras point*, tient l'homme sous le poids du péché, et condamne le prévaricateur plus qu'il ne délivre le pécheur, à moins que la grâce de Dieu ne vienne en aide à la faiblesse humaine, à plus forte raison les prescriptions simplement figuratives, telles que la circoncision et les autres cérémonies condamnées à une abolition nécessaire par la révélation de la grâce, ne pouvaient justifier personne. Il ne fallait pourtant pas les rejeter comme des sacriléges diaboliques des gentils, quoique la grâce qu'elles avaient prophétisée commençât à se

(1) Aux Romains, v, 20.
(2) Aux Galates, III, 19.
(3) Aux Romains, v, 5.

révéler, mais il fallait en permettre un peu l'usage, à ceux-là surtout qui venaient de ce peuple à qui les anciennes cérémonies avaient été données. Elles furent ensuite comme ensevelies avec honneur pour être à jamais délaissées par tous les chrétiens.

Que voulez-vous dire, je vous prie, par ces mots : « Non par condescendance, comme nos anciens l'ont » pensé ? » Ou bien c'est ce que j'appelle mensonge officieux, une façon de devoir qui fait qu'on croit mentir honnêtement, ou bien je ne vois pas du tout ce que cela pourrait être, à moins que, sous le nom de condescendance, le mensonge ne soit plus le mensonge. Si cela est absurde, pourquoi ne dites-vous pas ouvertement que le mensonge officieux peut se soutenir? Le mot d'*office* vous répugne peut-être parce qu'on ne le trouve pas dans les livres ecclésiastiques; notre Ambroise n'a pas craint pourtant d'intituler *Des offices* quelques-uns de ses livres pleins d'utiles préceptes. Faut-il blâmer celui qui aura menti officieusement, et approuver celui qui aura menti par condescendance? Mente où il voudra celui qui sera de cet avis, car c'est une grande question que celle de savoir si le mensonge peut parfois être permis à des hommes de bien, même à des hommes chrétiens à qui il a été dit : « Qu'il y ait dans votre bouche *oui, oui, non,* » *non,* pour que vous ne soyez point condamnés (1), » et qui écoutent avec foi ces paroles : « Vous perdrez » tous ceux qui profèrent le mensonge (2). »

Mais, comme je l'ai dit, c'est là une autre et grande question. Que celui qui pense qu'on peut parfois mentir soit juge de l'occasion où il croit pouvoir se le per-

(1) Saint Jacques, v, 12, saint Matthieu, v, 37.
(2) Psaume v, 7.

mettre, pourvu que l'on croie et que l'on soutienne fermement que nul mensonge ne se trouve dans les auteurs des saintes Ecritures, et surtout des Ecritures canoniques; il ne faut pas que les dispensateurs du Christ dont il a été dit : « On cherche, parmi les dispensa» teurs, quelqu'un qui soit fidèle (1), » paraissent avoir appris quelque chose de grand, en ayant appris à mentir pour la dispensation de la vérité : l'origine latine du mot de *fidélité* signifie qu'on fait ce qu'on dit. Là où l'on fait ce que l'on dit, il n'y a plus mensonge. Dispensateur fidèle, l'apôtre Paul, sans aucun doute, écrit avec fidélité, parce qu'il est le dispensateur de la vérité, et non pas de la fausseté. Il a dit vrai quand il a écrit qu'il avait vu Pierre ne pas marcher droit selon la vérité de l'Evangile et qu'il lui avait résisté en face, parce qu'il forçait les gentils à judaïser. Pierre reçut avec la sainte et bénigne douceur de l'humilité, ce qui fut dit utilement et librement par la charité de Paul : rare et saint exemple qu'il donna ainsi à ceux qui devaient venir après lui, en leur apprenant à se laisser avertir par de moins anciens, si, par hasard, il leur arrivait de s'écarter du droit chemin! Exemple plus saint et plus rare que celui de Paul, qui veut que nous osions résister à nos anciens pour la défense de la vérité évangélique, sans jamais blesser cependant la charité fraternelle. Quoiqu'il vaille mieux tenir le droit chemin que de s'en écarter en quelque manière, il est plus beau et plus louable de recevoir de bonne grâce une correction, que de relever courageusement une erreur. Paul mérite d'être loué pour sa juste liberté, Pierre, pour sa sainte humilité.

(1) Aux Corinthiens, IV, 2.

Cette humilité aurait dû être, selon moi, défendue contre les calomnies de Porphyre, au lieu de donner à celui-ci de nouveaux motifs d'injures contre Pierre. Quel plus sensible outrage à faire aux chrétiens, que de les accuser d'user de dissimulation dans leurs écrits et dans la célébration du culte de leur Dieu !

Vous me demandez de vous citer au moins quelqu'un dont je suive le sentiment en cette matière, tandis que vous nommez plusieurs auteurs qui vous ont précédé dans l'expression des mêmes pensées ; et vous demandez que, si je vous reprends dans votre erreur, je souffre que vous vous trompiez avec de tels hommes, dont j'avoue n'avoir lu aucun : Ils sont six ou sept, mais il en est quatre dont vous diminuez vous-même l'autorité. D'abord quant au Laodicéen dont vous taisez le nom, vous dites qu'il est depuis peu sorti de l'Eglise ; vous dites qu'Alexandre est un ancien hérétique ; je crois qu'Origène et Didyme sont réfutés dans vos plus récents ouvrages, assez vivement et sur de grandes questions, quoique vous eussiez donné auparavant à Origène de merveilleuses louanges. Je crois que vous-même vous ne voudriez pas errer avec ces hommes-là, et, d'après ce que vous en dites, vous ne pensez pas qu'ils se soient trompés sur ce point. Car qui voudrait errer avec qui que ce fût ? Restent trois auteurs, Eusèbe d'Emèse, Théodore d'Héraclée et celui que vous citez ensuite, Jean, qui gouvernait, il n'y a pas longtemps, l'Eglise de Constantinople dans la dignité épiscopale.

Si vous cherchez ou si vous vous rappelez ce qu'a pensé sur ce point notre Ambroise (1), ce qu'a pensé

(1) Voir *le Commentaire de saint Ambroise* sur l'épître aux Galates.

notre Cyprien (1), vous trouverez peut-être que nous ne manquons pas d'autorités que nous pouvons invoquer à l'appui de notre opinion. D'ailleurs je vous ai déjà dit que les livres canoniques sont les seuls à qui je doive une libre servitude, les seuls que je suive avec le sentiment que leurs auteurs ne peuvent errer en rien, ni écrire rien de faux. Si je cherchais un troisième auteur, pour en opposer trois aux trois que vous citez, je le trouverais, je crois, sans peine, en lisant beaucoup; mais en voici un qui me tiendra lieu de tous les autres, bien plus, qui est au-dessus de tous les autres, c'est l'apôtre Paul lui-même. J'ai recours à lui; c'est à lui que j'en appelle du sentiment contraire au mien, exprimé par les commentateurs de ses épîtres; je l'interpelle, je lui demande si, en écrivant aux Galates qu'il avait vu Pierre ne pas marcher droit selon la vérité de l'Evangile, et qu'il lui avait résisté en face parce qu'il forçait les gentils à judaïser, il a écrit la vérité ou s'il a menti par je ne sais quelle condescendancee de fausseté. Et je l'entends me crier d'une voix religieuse au début de son récit : « Voilà » que je prends Dieu à témoin que je ne mens pas dans » ce que je vous écris. »

Que ceux qui pensent autrement me le pardonnent; moi je crois plus un aussi grand Apôtre prenant Dieu à témoin dans ses écrits de sa propre véracité, qu'un auteur, quelque savant qu'il soit, dissertant sur les écrits d'autrui. Je ne crains pas qu'on dise que je défends ainsi Paul, non point parce qu'il a simulé l'erreur des juifs, mais parce qu'il a été véritablement dans leur erreur; il ne simulait pas l'erreur, celui qui usant d'une liberté

(1) Lettre LXXI, à Quintus.

apostolique convenable au temps, honorait, au besoin, d'anciennes cérémonies établies, non pas par la ruse de Satan afin de tromper les hommes, mais établies par la Providence de Dieu dans le but d'annoncer les choses futures; et certainement il n'était pas dans l'erreur des juifs celui qui non-seulement savait, mais prêchait vivement et sans cesse que c'était une erreur d'imposer aux gentils ces cérémonies, et de les juger nécessaires à la justification des fidèles, quels qu'ils fussent.

J'avais dit que Paul s'était fait comme juif avec les juifs, et comme gentil avec les gentils, non pas par une ruse menteuse mais par une tendresse compatissante; et il me semble qu'ici vous m'avez peu compris; ou plutôt je ne me suis peut-être pas suffisamment expliqué moi-même. Je n'ai pas dit que Paul ait dissimulé par miséricorde, mais qu'il avait été sincère dans ce qu'il faisait comme les juifs, et aussi dans ce qu'il fit comme les gentils : c'est vous-même qui rappelez ceci; et j'avoue avec reconnaissance qu'en cela vous êtes venu à mon aide. Je vous avais demandé dans ma lettre comment il faut entendre que Paul se soit fait juif avec les juifs en feignant de pratiquer les cérémonies des juifs, puisqu'il s'est fait gentil avec les gentils sans feindre de sacrifier aux idoles comme les gentils; vous m'avez répondu qu'il s'était fait gentil avec les gentils en recevant les incirconcis, en permettant qu'on se nourrît indifféremment des viandes condamnées par les juifs : mais, dites-moi, a-t-il fait tout ceci par dissimulation? S'il serait absurde et faux de l'affirmer, admettez la même sincérité dans ce que l'Apôtre a fait pour se conformer à la coutume des juifs avec une sage liberté : ce ne fut point par

une nécessité servile, et chose plus indigne encore, par une trompeuse dispensation.

Il déclare aux fidèles et à ceux qui ont connu la vérité (à moins qu'on ne l'accuse ici de mensonge), que « toute créature de Dieu est bonne, et qu'on ne doit » rien rejeter de ce qui se mange avec action de » grâces (1). » Paul croyait donc, Paul qui était non-seulement un homme mais surtout un fidèle dispensateur, lui qui non-seulement connaissait la vérité mais qui en était le docteur, il regardait donc sincèrement comme bon tout ce qui a été créé de Dieu pour la nourriture des hommes. Puisqu'il s'était fait gentil avec les gentils, sans feindre aucune observance de leurs sacrifices et de leurs cérémonies, mais seulement en leur apprenant ce qu'il fallait penser des viandes et de la circoncision, pourquoi n'aurait-il pas pu se faire juif avec les juifs sans avoir l'air de pratiquer les cérémonies des juifs? Pourquoi aurait-il gardé la fidélité d'un bon dispensateur pour l'olivier sauvage enté sur l'olivier franc, et aurait-il pris je ne sais quel voile de dissimulation à l'égard des branches naturelles qui tenaient au tronc de l'arbre? Pourquoi se serait-il fait gentil avec les gentils en enseignant ce qu'il pensait, en pensant ce qu'il disait, et se serait-il fait juif avec les juifs en gardant dans le cœur des sentiments contraires à ses paroles, à ses actions, à ses écrits? Dieu nous garde de croire cela! L'Apôtre devait aux uns et aux autres la charité d'un cœur pur et d'une bonne conscience et d'une foi non feinte. C'est ainsi qu'il se fit tout à tous pour les sauver tous, non par une ruse menteuse, mais par une tendresse compatissante ; c'est-

(1) I. à Timothée, IV, 4.

à-dire non pas en ayant l'air de faire le mal comme les autres, mais en travaillant à guérir miséricordieusement tous les maux, comme s'ils eussent été les siens propres.

Lorsque l'Apôtre ne laissait voir lui-même aucun éloignement pour les cérémonies de l'ancienne alliance, il ne trompait point par commisération, mais il honorait des prescriptions divines qui devaient durer un certain temps, et ne voulait pas qu'on pût les confondre avec les sacrifices des gentils. Il se faisait juif avec les juifs, non point par une ruse menteuse mais par une tendresse compatissante, quand il voulait les tirer de leur erreur comme si elle eût été la sienne, de l'erreur par laquelle les juifs refusaient de croire en Jésus-Christ, ou par laquelle ils pensaient pouvoir se purifier de leurs péchés et se sauver par l'observance de leurs anciennes cérémonies : il aimait son prochain comme lui-même, et faisait aux autres ce qu'il aurait voulu qu'on lui fît s'il en avait eu besoin. Le Seigneur, après avoir ordonné ceci, avait ajouté : « Dans ces deux commandements » sont enfermés toute la loi et les prophètes. »

Cette tendresse compatissante, l'Apôtre la recommande aux Galates lorsqu'il dit : « Si quelqu'un est » tombé par surprise en quelque péché, vous autres qui » êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit » de douceur, chacun de vous faisant réflexion sur soi- » même, et craignant d'être tenté aussi bien que lui (1). » Voyez s'il ne dit pas : Devenez semblable à lui pour le gagner. Non pas certes qu'il faille commettre la même faute ou feindre de l'avoir commise ; mais dans le péché d'autrui on doit voir la possibilité de sa propre

(1) Aux Galates, VI, 1,

chute, et on doit secourir les autres comme on voudrait être soi-même secouru : ce n'est pas là une ruse menteuse mais une tendresse compatissante. C'est ainsi que l'apôtre Paul en a agi avec le juif, avec le gentil, avec chaque homme engagé dans l'erreur ou dans quelque péché; il ne feignait pas d'être ce qu'il n'était pas, mais il compatissait parce que, étant homme, il aurait pu devenir comme ceux qui excitaient sa pitié : il se faisait tout à tous pour les sauver tous.

Daignez, je vous en prie, vous considérer un peu, vous considérer vous-même à l'égard de moi-même ; rappelez-vous, ou, si vous en avez gardé copie, relisez la courte lettre que vous m'avez envoyée par notre frère Cyprien, aujourd'hui mon collègue; voyez avec quel accent sincère et fraternel, avec quelle effusion pleine de charité, après m'avoir vivement reproché quelques torts envers vous, vous ajoutez : « Voilà ce qui blesse l'amitié, voilà » ce qui en viole les droits. N'ayons pas l'air de nous » battre comme des enfants, et ne donnons pas matière » à disputes à nos amis ou à nos détracteurs. » Je sens que non-seulement ces paroles partent du cœur, mais qu'elles sont une inspiration de votre bienveillance et de votre intérêt. Vous ajoutez ensuite, et je l'aurais compris lors même que vous ne le diriez pas : « Je vous écris ceci » parce que je désire vous aimer sincèrement et chrétiennement, ni rien garder dans le cœur qui ne soit » sur mes lèvres. » O saint homme, bien véritablement aimé de mon cœur, comme Dieu le voit dans mon âme! Ce sentiment que vous m'avez exprimé dans votre lettre et dont je ne puis douter, je crois que l'apôtre Paul l'a témoigné non à chaque homme en particulier, mais aux juifs, aux grecs, à tous les gentils ses fils, à ceux qu'il

avait engendrés dans l'Evangile ou à ceux qu'il travaillait à enfanter, et ensuite à tous les chrétiens des temps à venir pour lesquels cette épître devait être conservée, afin que l'Apôtre ne *gardât rien dans le cœur qui ne fût sur ses lèvres.*

Assurément vous vous êtes fait vous-même tel que je suis, non par ruse menteuse, mais par tendresse compatissante, quand vous avez pensé qu'il ne fallait pas me laisser dans la faute où vous croyiez que j'étais tombé, comme vous auriez voulu qu'on ne vous y eût pas laissé si vous y étiez tombé vous-même. Tout en vous rendant grâce de votre bienveillance, je demande que vous ne vous fâchiez pas contre moi si je vous ai dit mon sentiment sur ce qui m'avait fait quelque peine dans vos écrits : je désire que tous en usent avec moi comme j'en ai usé avec vous; je désire qu'on m'épargne de fausses louanges quand on a trouvé à redire dans mes ouvrages, ou que, si on relève mes fautes devant les autres, on ne les taise pas devant moi : car c'est surtout de la sorte qu'on blesse l'amitié et qu'on en viole les droits. Je ne sais si on peut appeler de chrétiennes amitiés celles qui s'inspirent bien plus du proverbe vulgaire : « La complaisance engendre des amis, » la vérité engendre la haine (1). » que de cette maxime du Sage ; « Les blessures d'un ami sont plus fidèles que » les baisers d'un ennemi (2). »

Apprenons à nos amis, sincèrement attentifs à nos travaux, qu'on peut entre amis différer d'opinion sur un point de doctrine, sans que la charité en soit diminuée,

(1) Térence, *Andr.*, acte I, scène I.
(2) Prov. XXVII, 6.

sans que la vérité qui est due à l'amitié engendre la haine, soit que le contradicteur ait raison, soit qu'il dise autre chose que le vrai, mais avec une constante bonne foi, ne gardant jamais dans le cœur rien qui ne soit sur ses lèvres. Que nos frères vos amis, ces vases du Christ, selon votre témoignage, croient bien que ce n'est pas ma faute si ma lettre à votre adresse est tombée en d'autres mains avant de parvenir jusqu'à vous, mais que j'en ai été vivement affligé. Il serait long et, je crois, fort inutile de vous raconter comment cela s'est fait; il suffit, si on me croit, il suffit qu'on sache qu'il n'y est entré aucun des desseins qu'on m'a prêtés ; je ne l'ai ni voulu ni ordonné, je n'y ai pas consenti, je n'aurais jamais pensé que cela pût arriver. Si vos amis ne croient pas ce que j'atteste ici devant Dieu, je n'ai plus rien à faire; à Dieu ne plaise que je les accuse de souffler la malveillance à votre sainteté pour exciter entre vous et moi des inimitiés! Que la miséricorde du Seigneur notre Dieu éloigne de nous ce malheur! Mais vos amis, sans aucune intention mauvaise, ont pu aisément soupçonner un homme d'une faute humaine; voilà ce que je dois croire d'eux, s'ils sont des vases du Christ, vases d'honneur et non pas d'ignominie, disposés de Dieu dans la grande maison pour l'œuvre du bien. Si cette protestation vient à leur connaissance et qu'ils persistent dans leurs soupçons, vous verrez vous-même qu'ils n'agiront pas bien.

En vous écrivant que je n'avais envoyé contre vous aucun livre à Rome, je ne donnais pas le nom de livre à une simple lettre, et je n'avais pas su ce que vous aviez voulu dire; ce n'est pas à Rome que j'avais envoyé cette lettre, c'est à vous; je ne la regardais pas

comme une lettre contre vous, car je savais que mon but unique était de vous avertir avec la sincérité de l'amitié et de nous rectifier l'un l'autre par l'échange de nos idées. Sans parler maintenant de vos amis, je vous conjure, par la grâce de notre rédemption, de ne pas m'accuser de flatterie si j'ai rappelé dans ma lettre les grands dons que la bonté de Dieu a répandus sur vous ; mais si je vous ai offensé en quelque chose, pardonnez-le-moi; n'allez pas au delà de ma pensée pour ce que je vous ai rappelé de je ne sais quel poëte avec plus d'imprudence peut-être que de littérature ; je ne vous ai pas dit cela pour que vous recouvrassiez les yeux de l'esprit, que vous n'avez jamais perdus, mais pour que vos yeux sains et toujours ouverts se tournassent plus attentivement vers la matière en discussion. Je n'ai songé ici qu'à la *palinodie* que nous devons chanter comme Stésichore, si nous avons écrit quelque chose qu'il convienne de faire disparaître, et je n'ai jamais pensé à vous attribuer ni à craindre pour vous la cécité de ce poëte. Reprenez-moi avec confiance, je vous en prie, chaque fois que vous croirez qu'il en est besoin. Quoique selon les titres d'honneur qui sont en usage dans l'Eglise, l'épiscopat soit plus grand que la prêtrise, cependant, en beaucoup de choses Augustin est plus petit que Jérôme : et d'ailleurs nous ne devons ni repousser ni dédaigner les corrections de la part d'un inférieur quel qu'il puisse être.

Vous m'avez pleinement persuadé de l'utilité de votre version des Ecritures faite sur l'hébreu : vous rétablissez ainsi ce qui a été omis ou corrompu par les juifs. Mais je demande que vous daigniez m'apprendre par quels juifs ces omissions ou ces mutilations ont été faites, si c'est par des traducteurs juifs antérieurs à l'arrivée du

Seigneur, et, dans ce cas, qui sont ceux-là ou quel est celui d'entre eux ; ou bien si ces corruptions sont l'ouvrage d'interprètes juifs venus après le Sauveur, qu'on pourrait soupçonner d'avoir supprimé ou changé quelque chose des exemplaires grecs, de peur que ces témoignages ne concluassent contre eux au profit de la foi chrétienne. Pourquoi les juifs des temps antérieurs à Jésus-Christ auraient-ils fait cela? je n'en sais vraiment rien. Envoyez-nous ensuite, je vous en prie, votre version des Septante : j'ignorais que vous l'eussiez mise au jour ; je désire aussi lire le livre dont vous m'avez parlé en passant, sur la meilleure manière de traduire, et savoir comment, dans une version, la connaissance des langues peut se concilier avec les conjectures des commentateurs ; quelles que soient la pureté et l'unité de leur foi, il est impossible qu'ils n'arrivent pas à des sentiments divers par l'obscurité de beaucoup de passages. Toutefois, je le répète, une telle variété n'empêche pas l'unité de la croyance ; un commentateur peut entendre autrement qu'un autre un endroit obscur, tout en restant dans la même foi.

Ce qui me fait souhaiter votre version des Septante, c'est que je voudrais me passer de cette foule de traducteurs latins dont l'audacieuse ignorance se permet tout ; je voudrais aussi montrer, une fois pour toutes, si je le pouvais, à ceux qui me croient jaloux de vos utiles travaux, que si je ne fais pas lire dans les églises votre traduction sur l'hébreu, c'est afin de ne pas laisser voir quelque chose de nouveau contre l'autorité des Septante, et de ne pas troubler par un grand scandale le peuple du Christ, accoutumé de cœur et d'oreille à une version approuvée des apôtres eux-mêmes. Aussi, puis-

que, dans l'hébreu, au livre de Jonas, l'arbrisseau en question n'est ni un lierre ni une citrouille, mais je ne sais quoi qui se soutient sur son propre tronc, sans avoir besoin d'aucun appui, j'aimerais mieux qu'on lût le nom de citrouille dans toutes les versions latines ; car je crois que les Septante ont mis ce nom, puisqu'ils savaient qu'il désignait exactement l'arbrisseau dont parle le prophète.

En voilà assez, et beaucoup trop peut-être, en réponse à ces trois lettres, dont deux m'ont été remises par Cyprien et la troisième par Firmin. Répondez-moi ce que vous jugerez convenable pour mon instruction et pour celle des autres ; je mettrai le plus grand soin, avec l'aide de Dieu, à ce que mes lettres vous parviennent avant tout autre qui les répandrait au loin. Je ne voudrais pas, je vous l'assure, qu'il arrivât à vos lettres ce qui est arrivé aux miennes, ce dont vous avez raison de vous plaindre ; il ne faut pas cependant qu'il y ait seulement entre nous de la charité, il faut qu'il y ait aussi la liberté de l'amitié, et que nous puissions nous dire l'un à l'autre ce qui nous aura émus dans nos ouvrages, mais toujours dans cet esprit de dilection fraternelle qui plaît à l'œil de Dieu. Si vous ne pensez pas que cela puisse se faire entre nous sans offenser l'amitié, ne l'essayons pas ; certes elle est très-grande cette charité que je voudrais entretenir avec vous, mais une charité moins parfaite vaudrait encore mieux que rien (1).

(1) Entre deux grands hommes, qui étaient aussi deux grands saints, il n'était pas possible que la vérité ne triomphât point. Cette lettre de saint Augustin fit une vive impression sur l'esprit de saint Jérôme qui se rendit à l'avis de l'évêque d'Hippone ; dans son ouvrage contre Pélage, sous forme de dialogue entre Atticus et Critobule, le solitaire d

LETTRE LXXXIII.

(Année 405.)

Règlement de questions d'intérêt dans la vie religieuse.

AU BIENHEUREUX SEIGNEUR ET RESPECTUEUSEMENT CHER ET DÉSIRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, ALYPE, ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC LUI, AUGUSTIN ET LES FRÈRES AVEC QUI IL HABITE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

La tristesse de l'Eglise de Thiave ne laissera aucun repos à mon cœur, jusqu'à ce que je sache les fidèles de cette Eglise revenus pour vous à leurs sentiments d'autrefois : il faut que cela se fasse sans retard. Si l'Apôtre s'est tant occupé d'un seul homme pour empêcher qu'une trop grande tristesse ne l'accablât, et *pour éviter les surprises de Satan, dont nous connaissons tous les artifices*, combien, à plus forte raison, nous faut-il de vigilance afin d'épargner ces angoisses à tout un troupeau, et sur-

Bethléem dit qu'il n'y a pas ou qu'il y a peu d'évêques irréprochables, puisque Pierre lui-même a mérité les reproches de l'apôtre Paul. « Qui » se plaindra, s'écrie-t-il, qu'on lui refuse ce que n'a pas eu le prince » même des apôtres? » Dix ou onze ans après la lettre qu'on vient de lire, saint Augustin, écrivant à Océanus au sujet du mensonge officieux, lui disait : « Le vénérable frère Jérôme et moi nous avons assez traité » cette question ; dans son récent ouvrage contre Pélage, publié sous le » nom de Critobule, il a adopté sur ce point et sur les paroles des » apôtres le sentiment du bienheureux Cyprien que nous avons suivi » nous-même. » On verra dans la suite de ce travail la lettre de l'évêque d'Hippone à Océanus, qui forme la CXXX^e du recueil.

tout à ceux qui sont depuis peu rentrés dans l'unité catholique, et que je ne puis en aucune manière abandonner! Mais parce que le peu de temps que nous nous sommes vus ne nous a pas permis de prendre une résolution à cet égard, votre sainteté trouvera ici ce qui m'a paru le meilleur après y avoir beaucoup pensé depuis que nous sommes séparés; et si vous êtes de cet avis, qu'on envoie au plus tôt à ceux de Thiave la lettre que je leur ai écrite en votre nom et au mien (1).

Vous avez dit qu'on leur donne une moitié, et que je leur procure l'autre moitié, de quelque part que ce soit. Je pense, moi, que si on leur ôte tout, on saura au moins que ce n'est pas d'argent mais de justice que nous nous occupons. Si nous leur accordons une moitié et que nous composions ainsi avec eux, on dira qu'il n'y avait qu'une question d'argent dans toute la peine que nous avons prise; vous voyez quel mal il s'en suivra; aux yeux des gens de Thiave nous passerons pour avoir retenu la moitié d'une chose qui ne nous appartenait pas; à nos yeux, ils auront le tort d'avoir injustement souffert de profiter de la moitié d'un bien qui revenait tout entier aux pauvres. « Il faut prendre garde, dites-» vous, tout en voulant régulariser une chose douteuse, » de faire de plus grandes blessures. » Cette observation sera vraie autant qu'on accordera moitié; un tel exemple porterait ceux qui entreront désormais dans nos communautés à retarder le plus possible la vente de leur bien. Qu'est-ce que c'est qu'une question douteuse à côté du grand scandale de tout un peuple qui, à cause de mauvaises apparences, regarderait comme souillés de

(1) Cette lettre nous manque.

cupidité ses évêques pour lesquels il a tant d'estime?

Celui qui se retire dans un monastère, s'il le fait d'un cœur sincère, ne pense pas à retarder l'accomplissement de ses engagements, surtout après avoir été averti combien ce serait mal. S'il trompe, s'il cherche ses intérêts et non point ceux de Jésus-Christ, il n'a pas la charité; et dès lors que lui servirait-il d'avoir distribué tous ses biens aux pauvres, et même d'avoir livré son corps pour être brûlé (1)? Ainsi que nous l'avons dit ensemble, le plus sûr moyen d'éviter ces difficultés, c'est de n'admettre personne dans nos communautés avant que le postulant soit entièrement débarrassé des empêchements du siècle, c'est d'attendre qu'il ne possède plus rien. C'est seulement en leur montrant ouvertement que l'argent ne nous occupe pas dans une semblable affaire, que nous pouvons éviter cette mort morale des faibles et conjurer le péril de ceux dont la vertu religieuse nous a coûté tant de peine. Ils ne le croiront pas, à moins que nous ne leur abandonnions ce qu'ils pensent avoir toujours été le bien de ce prêtre : ce bien n'était pas à lui, mais ils auraient dû le savoir dès le commencement.

Il me paraît que la règle en cette matière c'est que tout ce qui appartient à un clerc, par le droit ordinaire de propriété, devient la possession de l'Eglise pour laquelle on l'a ordonné. Le bien dont il s'agit appartient par ce droit au prêtre Honoré; s'il n'avait pas été ordonné clerc et qu'il fût resté dans le monastère de Thagaste, ce bien, non vendu ou non légué par une donation particulière, aurait passé aux héritiers d'Honoré : c'est

(1) I. aux Corinthiens, XIII, 3.

ainsi que le frère Emilien hérita des trente sous d'or (1) de son frère Privat. On doit donc prendre ses précautions à cet égard ; si les précautions n'ont pas été prises, il faut se conformer à ce qui est établi dans la société civile : nous échapperons ainsi, non-seulement à tout ce qui est mal, mais encore à toute mauvaise apparence, et nous garderons cette bonne renommée si nécessaire à un ministère comme le nôtre. Que votre sainte prudence prenne garde aux mauvaises apparences qui étaient contre nous. Craignant de me tromper moi-même. en me laissant trop aller sur la pente de mon sentiment, j'ai conté toute l'affaire à mon collègue Samsucius, sans toutefois lui parler de la peine où se trouvaient les gens de Thiave; je n'ai pas voulu lui donner mon avis particulier, et me suis borné à lui confier ce que nous avions cru devoir faire vous et moi, pour résister aux prétentions de Thiave. Il a eu horreur de ce que je lui ai dit et a été étonné que nous ayons pu penser de la sorte; ce qui l'affligeait c'étaient de mauvaises apparences non-seulement indignes de nous, mais encore indignes de la vie et des mœurs de qui que ce soit.

C'est pourquoi je vous supplie de signer la lettre que j'ai écrite aux fidèles de Thiave en votre nom et au mien, et de ne pas tarder à la leur envoyer. Et si par hasard la justice de notre premier sentiment vous semblait évidente, n'obligeons pas les faibles à comprendre ce que je ne comprends pas encore moi-même; appliquons-leur

(1) Le sou d'or ou le sol d'or, qui était en usage en Afrique sous la domination romaine, et qui passa dans la monnaie des Francs, conquérants des Gaules, se retrouve jusques au commencement de la troisième race de nos rois. On ne pourrait aujourd'hui que très-approximativement en déterminer la valeur.

ici ces paroles du Seigneur : « J'aurais encore beaucoup » de choses à vous dire, mais vous ne pourriez pas les » porter présentement (1). » Le Seigneur compatissait à de semblables faiblesses, lorsqu'au sujet du paiement du tribut, il disait : « Les fils en sont exempts, mais de » peur de les scandaliser, etc.; » il envoya Pierre pour payer le tribut qu'on demandait (2). Le Seigneur connaissait un autre droit par lequel il n'était soumis à rien de tel; mais il payait le tribut par ce même droit qui aurait mis le bien du prêtre Honoré aux mains de son héritier, s'il était mort sans avoir vendu ou donné son bien. L'apôtre Paul, d'après le droit de l'Eglise, pouvait en toute sûreté de conscience exiger ce qui lui était dû (3); mais il ne l'exigeait pas pour épargner les faibles; il n'évitait rien tant que les soupçons et tout ce qui pouvait altérer la bonne odeur du Christ; il s'abstenait de toute mauvaise apparence partout où il le fallait, et n'attendait pas d'avoir causé de la tristesse aux hommes. Quant à nous, qu'une expérience tardive nous fasse au moins réparer le tort de notre imprévoyance.

Enfin, parce que je crains tout et que je me souviens que vous me proposâtes, au moment de notre séparation, de me considérer comme débiteur de la moitié du bien auprès de nos frères de Thagaste, j'y consens si vous voyez clairement que cela soit juste; j'y mets une seule condition c'est que je le payerai quand j'aurai de quoi, c'est-à-dire quand le monastère d'Hippone recevra quelque chose qui me permette de payer cela sans trop de

(1) Saint Jean, XVI, 12.
(2) Saint Matthieu, XVII, 26.
(3) Saint Paul disait : « N'avons-nous pas le droit d'être nourri à vos » dépens? » I. aux Corinthiens, IX, 4.

gêne : il faudra qu'il reste à nos frères d'Hippone une part proportionnée à leur nombre, une part égale à celle qui aura été distraite des biens de notre communauté.

LETTRE LXXXIV.

(Année 405.)

Charmante lettre de saint Augustin où se rencontrent l'évêque et l'ami.

AU BIENHEUREUX SEIGNEUR, AU VÉNÉRABLE ET DÉSIRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, NOVAT (1), ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC LUI, AUGUSTIN, ET LES FRÈRES AVEC QUI IL HABITE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je sens combien je parais dur, et c'est à peine si je me supporte moi-même, de ne pas envoyer à votre sainteté et de ne pas laisser partir mon fils le diacre Lucille, votre frère; mais lorsque, pour les besoins d'églises éloignées de vous, vous commencerez à vous séparer de quelques-uns de vos élèves les plus chers et les plus dignes d'être aimés, vous comprendrez de quelles peines intérieures je suis déchiré par l'absence d'amis qui me sont tendrement unis. Pour ne pas chercher des exemples loin d'ici, les liens du sang qui vous attachent à Lucille ne sont pas plus forts que les liens d'amitié par

(1) Il y eut un évêque de Sétif, du nom de Novat, dans la célèbre conférence de Carthage. Est-ce le même que ce Novat auquel s'adresse cette lettre de saint Augustin? Il est permis de le croire.

lesquels Sévère et moi nous tenons l'un à l'autre (1), et cependant vous savez combien il m'arrive rarement de le voir. Ce n'est ni ma faute ni la sienne; mais nous préférons aux besoins de notre vie présente les besoins de l'Eglise notre mère, en vue du siècle futur qui doit nous réunir à jamais. Combien devez-vous mieux supporter, dans l'intérêt de l'Église, l'absence d'un frère avec lequel vous n'avez pas ruminé dans les champs du Seigneur aussi longtemps que moi avec mon cher compatriote Sévère! C'est à peine, maintenant, s'il me parle de temps en temps dans de petites lettres, presque toutes remplies de soins et d'affaires d'autrui, et qui ne m'apportent aucune fleur de ces prairies où nous respirions ensemble les parfums du Christ.

« Mais quoi donc? » me direz-vous peut-être, « mon » frère auprès de moi ne sera-t-il pas utile à l'Église? » Est-ce pour autre chose que pour le service de l'É» glise que je désire l'avoir avec moi? » Si votre frère devait, auprès de vous autant qu'ici, gagner des brebis au Seigneur ou servir à conduire le troupeau du Pasteur divin, il ne faudrait pas m'accuser de dureté, mais d'iniquité. Les intérêts religieux de notre ministère souffrent parmi nous du manque d'ouvriers évangéliques qui sachent la langue punique (2); l'usage de cette langue est, au contraire, commun dans le pays que vous habitez : serait-ce pourvoir au salut des peuples du Sei-

(1) Sévère était né à Thagaste comme saint Augustin. Il occupait le siége de Milève.

(2) Il est bien évident que le mot *punicâ* doit être substitué ici dans le texte au mot *latinâ*, et que si on n'admettait pas que ce passage ait subi des altérations, il ne serait pas possible d'y trouver un sens qui satisfît la raison.

gneur que de vous envoyer celui qui est doué d'une aptitude si précieuse, et de l'enlever à notre contrée, pour laquelle nous l'avons souhaité avec une si grande ardeur de cœur? Pardonnez-moi donc ce que je fais contre votre désir et ce que je ne fais qu'à regret : j'y suis obligé par les devoirs de mon ministère. Le Seigneur, en qui vous avez mis votre cœur, bénira vos travaux en échange de ce sacrifice ; il vous récompensera d'avoir accordé le diacre Lucille à l'ardente soif de notre pays. Je ne vous devrai pas peu si vous daignez m'épargner de nouvelles instances à cet égard : je ne voudrais pas paraître encore plus dur que je ne le suis à votre vénérable et sainte bienveillance.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA DU PREMIER VOLUME.

Page 81, ligne 10, au lieu de : associés *aux* travaux religieux, lisez : associés A vos travaux religieux.

Page 89, ligne 21, au lieu de : dans le *Seigneur Christ*, lisez : *dans le* CHRIST NOTRE-SEIGNEUR.

Page 104, dans le sommaire de la lettre 28e, au lieu de : après *la* Septante, lisez : *après* LES *Septante*.

Page 105, ligne 30, au lieu de : retentir le nom dans vos *lettres*, lisez : *retentir le nom dans vos* LIVRES.

Page 448, ligne 15, au lieu de : il n'est pas étonnant que Paul *eût* voulu, lisez : *il n'est pas étonnant que Paul* AIT *voulu*.

Page 455, ligne 22, au lieu de : nous *lisions*, lisez : *nous* LISONS.

Page 457, ligne 22, au lieu de : l'Evangile nous *prête* si clairement, lisez : l'Evangile nous PRÊCHE si clairement.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

—

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Imprimerie de Munzel, à Sceaux.

4 [illegible] – [illegible] – 10





BR 65 .A78F7 1858
v.1 SMC
Augustine, Saint, Bishop
of Hippo.
Lettres de Saint
Augustin /
BAE-9737 (mcsk)